ŒUVRES

DE

SAINT ALPHONSE-MARIE

DE LIGUORI

ŒUVRES

DE

SAINT ALPHONSE-MARIE

DE LIGUORI

ÉVÊQUE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

Traduites de l'italien et mises en ordre

PAR

MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET

Nouvelle édition, revue et corrigée

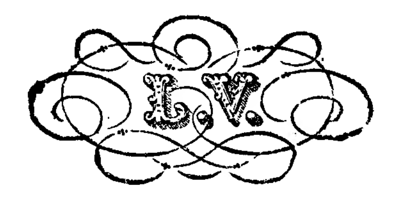
PAR

M. l'abbé A.-C. PELTIER

Chanoine honoraire de Reims et de Saint-Denis de la Réunion.

TOME DIXIÈME DES ŒUVRES

CINQUIÈME DE LA PARTIE MORALE



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

PRÉFACE

DES PREMIERS TRADUCTEURS

L'ouvrage que nous publions dans ce volume est fait pour intéresser au plus haut degré tous ceux qui aiment à pénétrer le secret des opérations de la grâce divine dans les âmes. A la vue des merveilles qu'opère, pour le salut et la conversion des chrétiens, la parole des hommes apostoliques, il n'est personne qui ne se sente porté à s'écrier : Dieu est admirable, Dieu est visible dans son œuvre ! Il n'est personne qui ne se sente confondu d'admiration et inondé de joie, en voyant ainsi opérer, pour la résurrection de plusieurs, le bras puissant, qui sait avec des pierres faire des enfants d'Abraham. Mais combien le chrétien est-il plus touché, plus attendri encore, lorsque l'homme apostolique, organe du Dieu fort et miséricordieux, afin de perpétuer dans Israël les héritiers de cette parole, à laquelle seule il a été donné de sauver, daigne expliquer à des disciples ravis les ressorts ineffables dont il se sert pour changer les cœurs et les amener aux pieds de Jésus-Christ ! Quelle est belle cette parole divine empruntant tous les tons, tous les modes, se faisant toute à tous ! Qu'il est aisé de voir alors qu'elle reçoit du Fils de Dieu toute son efficacité, et non des stériles apprêts auxquels la faiblesse de l'homme ose trop souvent la soumettre !

Il y a donc beaucoup à étudier dans ce livre, par lequel le saint évêque nous met au courant des augustes secrets de son art. Il est devenu saint en sauvant les âmes, et il a sauvé les âmes en suivant la précieuse méthode qu'il laisse après lui à ses successeurs dans la chaire de vérité, comme un testament apostolique. Ce ne sont donc point aussi les spéculations profondes et spéciales d'un contemplatif, ces particularités mystérieuses, recueillies à la suite d'un entretien dans lequel Dieu a daigné parler avec sa créature, comme un ami avec son ami : c'est la parole haute et ferme, la parole éprouvée sept fois, telle qu'elle retentissait dans le désert de Jean-Baptiste, à Corinthe, à Ephèse aux jours du grand Paul, telle enfin qu'elle ébranlait l'Italie méridionale, il y a un demi-sèicle, par l'organe d'Alphonse de Liguori.

Les pasteurs des âmes trouveront ici un immense secours dans l'œuvre pénible qu'ils poursuivent, l'édification du corps de Jésus-Christ. Qu'ils se laissent inspirer de l'esprit du saint évêque, esprit qui repose tout vivant dans cette œuvre de son zèle. Qu'ils fécondent, comme lui, par la prière et la mortification, les travaux qu'ils entreprendront sur ses traces, et il sera vrai de dire que le salut de leurs peuples était renfermé dans ce livre si vulgaire, que nous leur présentons aujourd'hui.

Car il est sans art et sans prestige, ce résumé de l'expérience d'un apôtre, et, au premier abord, l'homme préoccupé de je ne sais quelle grandeur, serait tenté de le dédaigner. Des réflexions banales, dira-t-on, des textes décousus, des mouvements d'une éloquence triviale. Oui, tout cela, je l'avoue, ajoutez l'esprit de Dieu, le souvenir des innombrables trophées de salut, dont Alphonse de Liguori se montre entouré dans les annales de l'Eglise, et vous aurez l'analyse complète du livre. Après cela, soyez, si vous le voulez, assez difficile pour ne pas le trouver parfait.

Cette collection de plans de sermons renferme à peu près tous les sujets de morale qui peuvent se présenter dans la chaire de vérité, durant tout le cours de l'année, et dans un grand nombre, le

genre ordinaire de les traiter se montre rajeuni et varié d'une manière piquante et très-propre à faire impression. C'est déjà un grand avantage que d'initier la chaire française à ce genre incisif et populaire, qui fait de la chaire italienne une tribune de salut, dressée en tous lieux même sur les places publiques, et autour de laquelle se presse un peuple avide d'émotions religieuses et de ces retentissantes maximes de l'éternité dont nous cherchons quelquefois si vainement à effrayer l'indifférence de nos chrétiens de France.

Cependant, on aurait tort de se renfermer, durant tout le cours d'une année, dans la série de discours que le saint missionnaire a préparés pour chaque dimanche. Les nécessités des populations varient suivant les temps et les lieux. Au siècle du B. Alphonse de Liguori, dans une contrée où la foi pénètre le chrétien par tous les pores, où les dogmes du Christianisme sont proclamés en mille manières, dans des cérémonies merveilleuses et imposantes, dans des usages nationaux et, pour ainsi dire, dans toutes les productions de l'art, étalées avec tant de profusion sous les regards d'un peuple éminemment impressionnable, le grand besoin que la chaire chrétienne est appelée à satisfaire, c'est celui des enseignements sévères de la morale évangélique. Ces hommes croient : ce qui leur manquera, ce n'est pas la foi ; c'est la pratique, c'est la charité. Le prédicateur doit donc être surtout un prédicateur de morale.

Chez nous, au contraire, nation indifférente, incroyante, oublieuse d'un symbole appris superficiellement à l'âge de l'enfance, c'est d'abord, c'est surtout, c'est sans cesse le dogme catholique qui doit faire l'objet des prédications. Les diverses solennités de l'Eglise offrent le plus magnifique ensemble dogmatique à exploiter au zèle et au talent de l'orateur sacré. Déduite de l'enseignement du dogme, la morale, portant ainsi avec elle sa sanction, pénétrera les âmes de sa force et de sa lumière désormais invincibles, et si les nombreuses stations quadragésimales, données dans nos grandes villes, ne ramènent pas les populations dans les voies qui

conduisent à Dieu, c'est que pour l'ordinaire ceux qui exercent le ministère de la parole, dans ces occasions, quelquefois avec un talent si rare, ne se sont point dit assez à eux-mêmes que la foi est le premier et le plus pressant besoin de leurs auditeurs.

Puisons donc dans cet arsenal sacré que nous ouvre le docte prélat : armons-nous-y du glaive de la parole, et sachons nous servir de cet instrument de conquêtes évangéliques en la manière que l'exigeront les ennemis que nous aurons à combattre. La parole de Dieu ne saurait être enchaînée : Malheur donc à nous si nous n'évangélisons !

LETTRES APOLOGÉTIQUES

SUR LA

VRAIE MANIÈRE DE PRÊCHER AVEC LA SIMPLICITÉ ÉVANGÉLIQUE ET SUR LA GRANDE UTILITÉ DES MISSIONS.

LETTRE PREMIÈRE

A UN RELIGIEUX

Sur la manière de prêcher apostoliquement, avec simplicité et en évitant le style fleuri et trop élevé.

Vivent Jésus, Marie et Joseph.

Mon très-révérend père,

J'ai reçu votre très-honorée lettre où, à propos de ce que j'ai dit dans l'ouvrage intitulé *Selva* ou *Recueil de sujets de prédications et d'instructions*, savoir : que toutes les prédications qui se font dans l'église, où se trouvent mêlés savants et ignorants, doivent être d'un style simple et populaire, vous me rapportez que ce passage a été critiqué par un érudit qui prétend que, bien qu'il soit vrai que l'orateur sacré doit s'exprimer avec clarté et netteté, il ne faut pas cependant qu'il s'abaisse à parler à la façon du peuple, parce que ce serait méconnaître la dignité de la chaire et avilir la parole de Dieu. Cette annonce m'a surpris, je l'avoue, ou plutôt étonné ; et

même, pour vous le dire avec la sincérité d'un ami, j'ai été scandalisé à la lecture de ce qu'a ajouté V R. qu'il vous semblait que votre érudit avait quelque raison de faire cette objection, puisqu'un sermon, ajoutez-vous, doit avoir toutes les conditions du discours oratoire, et qu'une des principales c'est de plaire à l'auditeur ; et que par conséquent là où l'auditoire se compose à la fois de gens grossiers et de gens instruits (qui du reste en forment la partie la plus respectable), on doit parler de manière à ce que ces derniers prennent goût à la prédication, au lieu d'en être dégoûtés par les expressions triviales, dont est cousu le langage populaire.

II. Or, pour vous expliquer pleinement ce que je pense sur ce point, ou pour mieux dire, ce qu'en pensent tous les hommes sages et pieux (comme je vous le ferai voir), aussi bien que pour répondre à toutes les objections qu'on peut faire à ce sujet, il va me falloir ressasser et répéter bien des choses déjà consignées par moi dans le recueil susdit. Et d'abord, pour prendre la chose dès ses commencements, il n'est pas douteux que ce soit par la prédication que le monde s'est converti du paganisme à la foi chrétienne. « Comment entendront-ils parler (du vrai Dieu,) écrivait l'Apôtre, si personne ne les prêche ?... Donc la foi vient de ce qu'on a entendu ; et on a entendu, parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée [1] » Or, de même que la foi s'est propagée par la prédication, c'est aussi par la prédication qu'elle se conserve, et c'est ainsi que les chrétiens sont engagés à vivre selon les maximes de la foi ; car il ne suffit point aux fidèles de savoir ce qu'ils doivent faire pour se sauver, mais il est encore nécessaire qu'en entendant la parole divine, ils se redisent à eux-mêmes les vérités éternelles avec leurs propres obligations, et qu'ils mettent en pratique les moyens les plus propres à leur assurer leur salut. C'est dans ce but que saint Paul recommandait à saint Timothée de ne point cesser d'instruire et d'avertir sans

[1] Quomodo audient sine prædicante ?... Ergo fides ex auditu. auditus autem per verbum Christi. (*Rom.* x, 14 et 17).

relâche son troupeau par la prédication de la divine parole. « Annoncez-la-leur, lui écrivait-il ; pressez-les à temps et à contre-temps ; instruisez-les, conjurez-les, reprenez-les, sans vous lasser jamais, tout en supportant leurs défauts, de leur enseigner la vérité[1] » Et dès avant l'Evangile, Dieu l'avait ordonné de même au prophète Isaïe en ces termes : « Criez sans cesse ; faites retentir votre voix comme une trompette, annoncez à mon peuple les crimes dont il s'est rendu coupable[2] » Et à Jérémie : « Je mets maintenant, lui disait-il, mes paroles dans votre bouche ; je vous établis aujourd'hui sur les nations, sur les royaumes, pour arracher et pour détruire, pour perdre et pour dissiper, pour édifier et pour planter[3]. » Le Seigneur imposa la même obligation aux apôtres, et par ceux-ci à tous les prêtres appelés aux fonctions de prédicateur : « Allez donc, leur dit-il, et instruisez tous les peuples, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit[4]. » Si un pécheur se damne pour n'avoir eu personne qui lui annonçât la parole de Dieu, le Seigneur en demandera compte aux prêtres qui, pouvant le faire, ne l'auront point fait. « Si, lorsque je dirai à l'impie : Vous serez puni de mort, vous manquez à le lui annoncer, dit le Seigneur à Ezéchiel, l'impie mourra dans son iniquité, mais je vous demanderai compte de son sang[5] »

III. Mais venons à notre question. Ma proposition est celle-ci : Là où l'auditoire se compose de gens instruits et d'ignorants, la prédication (je ne parle pas ici des oraisons funèbres ni des panégyriques, bien que je me propose d'en dire un mot

[1] Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina (II *Timot.* IV, 2).

[2] Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam et annuntia populo meo crimina eorum. (*Isa.*, LVIII, 1).

[3] Ecce dedi verba mea in ore tuo ; ecce constituti te hodie super gentes, et super regna, ut evellas et destruas, etc. (*Jer.*, I, 9).

[4] Euntes docete omnes gentes... servare omnia quæcumque mandavi vobis, (*Matth.*, XXVIII, 19 et 20).

[5] Si dicente me ad impium : Morte morieris, non annuntiaveris ei... ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram. (*Ezech.*, III, 18).

plus loin), la prédication, dis-je, doit se faire en style simple et populaire. Cette proposition n'a pas que moi pour auteur, elle est du célèbre Louis Muratori, qui, comme on en convient généralement, a été un des premiers littérateurs de notre siècle. Et on ne saurait dire d'un tel homme que s'il désapprouvait en ce point l'élévation et la politesse du style, c'était peut-être parce qu'il ne s'y entendait pas, car tout le monde sait, et ses ouvrages le prouvent, quelle était la noblesse de son talent, et combien il était versé dans la culture de la langue toscane. C'est dans son livre d'or, intitulé de l'*Eloquence populaire*, et qui est entre les mains de tous, qu'il pose la proposition dont il s'agit, et qu'il la prouve doctement (*a*). Je rapporterai ici succinctement ce que l'auteur a écrit au long sur cette matière dans plusieurs passages disséminés de son livre ; j'emploierai jusqu'à ses propres termes autant que possible ; je noterai même à mesure les divers passages, afin qu'on n'ait point à me soupçonner d'y mettre du mien.

IV Il distingue, chap. II, entre l'éloquence sublime et l'éloquence populaire ; et en parlant de ceux qui affectent la première : « Vous trouvez, dit-il, dans leurs raisonnements une érudition théologique abondante, des réflexions ingénieuses, des pensées brillantes, des amplifications pompeuses, un style élevé, des périodes bien arrondies, un emploi fréquent de tropes et de figures, en un mot tout ce que les anciens orateurs profanes mettaient à contribution pour faire triompher leurs causes ; mais tout ce fard, tous ces ornements ne font qu'étouffer la parole divine. Nous appelons éloquence populaire, celle à l'aide de laquelle les ministres de Dieu mettant leur propre génie au niveau de l'intelligence ordinaire des hommes du peuple, leur parlent de manière à ce que tous comprennent ce qu'ils veulent dire. Si la question est compliquée, ils l'émiettent pour ainsi dire, en se figurant être un de ces hommes qui n'ont point étudié les lettres, et qui sont là

a) Je ne sais pas pourquoi le traducteur belge a supprimé tout ce qui va suivre jusqu'au numéro XII, même commencé. Est-ce que Muratori lui a fait peur ? (*Note de l'éditeur*).

pour écouter. Dans le tissu de leurs raisonnements, vous ne trouvez rien de ces longues périodes qui exigent de l'auditoire trop d'attention pour saisir la liaison de tant de paroles enchaînées l'une à l'autre, et dont le commencement est si loin de la fin. Par conséquent ils ne se servent que de phrases courtes, et ils ne font point parade de sentences prétentieuses. »

V Ensuite, au chapitre IV, il soutient que même dans les sermons qui s'adressent aux habitants des villes, l'éloquence populaire est toujours préférable à l'éloquence sublime. « Dans les villes, dit-il, une bonne partie de la population se rend à l'église pour entendre la parole de Dieu. Sur tant d'auditeurs, les deux tiers au moins sont pour l'ordinaire des gens qui ne comprennent rien à des discours ingénieux, ni même à beaucoup de mots qui n'appartiennent pas à leur dialecte. Or, l'orateur qui fait un raisonnement subtil satisfera peut-être le petit nombre, mais il laissera à jeun pour ainsi dire la plus grande partie de son auditoire. Cela posé, croyez-vous que le Seigneur tiendra compte à ces orateurs de leurs efforts pour instruire le petit nombre de ceux qui les entendent, sans se mettre en peine de ceux qui ne les entendent pas, et qui composent la plus grande partie de l'assemblée? Et que dirons-nous de ceux qui ne viennent pas à leurs prédications, parce qu'ils ne comprendraient rien de ce qu'ils disent? « Je me dois aux sages et aux simples [1], » écrivait saint Paul aux Romains. Et c'est de la même manière que le prédicateur se doit aux uns comme aux autres.

VI. Au chapitre V, il dit : « L'éloquence populaire peut servir et plaire même aux esprits élevés ; au lieu que, quand le prédicateur s'exprime en beau style, ceux mêmes qui le comprennent s'en tiennent à savourer ce qu'il dit, à l'écouter, à admirer son génie, mais sans s'occuper, ou que fort peu du moins, à en tirer profit pour eux-mêmes. A l'encontre, savants et ignorants font de concert l'éloge du prédicateur qui, pour

[1] Sapientibus et insipientibus debitor sum (*Rom.*, I, 14).

être utile à tous, veut que tous le comprennent, et pour cela met à la portée de tous la parole de Dieu. Ils ne loueront pas son esprit, mais ils loueront son zèle qui fait que, uniquement occupé du salut des âmes, il ne cherche point à faire briller son talent. Et c'est là la véritable gloire à laquelle doit aspirer un orateur sacré. Les gens même instruits qui veulent retirer quelque fruit de la prédication, y cherchent non ce qui peut leur plaire, mais ce qui pourra guérir leurs âmes. Et c'est pour cela que savants et ignorants accourent indistinctement pour entendre le prédicateur qui s'exprime en style populaire, parce qu'en effet chacun reçoit de lui l'aliment dont il a besoin. Pourquoi encore les gens instruits fréquentent-ils de préférence les exercices spirituels, et en retirent-ils plus de fruit que des sermons ? c'est parce que dans ces exercices les vérités sont présentées toutes simples. Il est vrai que dans les sermons l'éloquence est plus de mise ; mais il faut que cette éloquence soit de nature à servir à tous, aux illettrés comme aux lettrés ; et pour y réussir il faut plus de talent, que pour plaire et se rendre utile seulement à qui sait tout d'avance. »

VII. Il ajoute au chapitre VI : « Les préceptes de la rhétorique peuvent s'appliquer aussi à l'éloquence populaire, car la tâche ordinaire des prédicateurs est dans le genre délibératif, puisqu'ils ont pour objet de porter le peuple à l'amour de la vertu et à la haine du vice, en même temps que de l'instruire. « Or, dit Quintilien, le peuple étant composé en grande partie d'ignorants, il faut lui parler un langage qui soit à la portée des intelligences les plus ordinaires [1] » La plus grande partie du peuple se compose d'ignorants. Si vous offrez à ce peuple des maximes et des réflexions abstruses, si vous employez des expressions ou des termes peu ordinaires ou au-dessus de l'intelligence commune, quel bien pourrez-vous faire à des hommes qui ne sauraient parvenir à vous entendre ? « J'ap-

[1] Apud populum qui ex pluribus constat indoctis, secundum communes magis intellectus loquendum. *(Lib.*, IX, c. 8).

pellerais volontiers oiseux, » a dit le même Quintilien, « un discours que l'auditeur n'est pas capable de comprendre[1] » Ceux-là donc s'éloignent des règles de la véritable éloquence, qui, au lieu de se mettre au niveau de la faible conception de la plupart de leurs auditeurs, semblent ne vouloir être compris que des savants, comme s'ils avaient honte d'être entendus du pauvre peuple, qui pourtant n'a pas moins de droit que les savants à la parole divine. D'autant plus que l'orateur chrétien est obligé de parler à chacun de ses auditeurs en particulier, comme s'il n'y en avait point d'autres pour l'entendre, puisque le but pour lequel on se rend au sermon, c'est d'être exhorté au bien et détourné du mal. Assurément, l'orateur qui s'abandonne à ses hautes conceptions, sans se mettre en peine d'être compris de tous, va contre l'intention de Dieu, trahit son devoir, et néglige les besoins d'une grande portion de son auditoire. « A quoi sert, disait saint Augustin, un langage correct, s'il n'est pas compris de celui à qui il s'adresse[2] ? »

VIII. Il dit au chapitre VII « On peut mettre de l'esprit et de l'agrément même dans l'éloquence populaire ; mais il y a cette différence, que l'éloquence sublime ne servira qu'aux gens instruits, tandis que l'éloquence populaire pourra servir à l'avantage de tous. Du reste, celle-ci comporte également les figures, la distribution des preuves et toutes les parties de l'art oratoire. L'esprit doit y travailler, mais sans se montrer, comme fait un bon père de famille pour corriger ses enfants, ou un bon supérieur à l'égard de ses subordonnés, en leur parlant un langage familier. De sorte que le prédicateur doit parler au peuple de la même manière qu'un savant devrait s'y prendre pour persuader en particulier un homme sans instruction ; et alors ses paroles s'inculqueront dans l'esprit du savant comme de l'ignorant. Et pour ce qui est de l'agrément,

[1] Otiosum sermonem dixerim, quem auditor suo ingenio non intelligit. (c. 2).

[2] Quid enim prodest dictionis integritas, quam non sequitur intellectus audientis ?

on peut en mettre aussi dans l'éloquence populaire de manière à plaire à toute sorte de conditions de personnes. Il y a deux sortes de plaisirs à prendre en écoutant la parole divine : l'une consiste à remarquer les ornements du discours, les réflexions ingénieuses, les périodes cadencées et les autres artifices du langage, qui font dire de l'orateur : que cet homme est habile ! Vivat ? L'autre plaisir consiste à se sentir ému par le prédicateur avec profit pour l'âme. Si vous ne retirez du sermon d'autre plaisir que le premier, ce sera peine perdue que de l'entendre. On doit se rendre au sermon dans le seul but de devenir bon ou meilleur, c'est là le seul plaisir qu'il faut y chercher ; et ce plaisir peut s'obtenir plus facilement de l'orateur populaire, parce que chacun peut suivre ce qu'il dit, sans être distrait par le soin de remarquer les ornements qui ne plaisent qu'à l'esprit. »

IX. Muratori, dans son septième chapitre, parle de l'éloquence des saints pères, et particulièrement de celle de S. Pierre Chrysologue, qu'il loue surtout pour sa clarté. Il ajoute ces mots : « Toutefois, comme il avait concentré tous ses efforts à rendre son style fleuri, à force d'antithèses et de pensées ingénieuses, il avait réussi sans doute à plaire à ses auditeurs, mais non à remuer leurs cœurs en leur montrant avec force les avantages de la vertu ; il obtint le titre de Chrysologue, c'est-à-dire d'homme aux paroles d'or, mais on peut douter qu'il l'ait mérité. » Parlant ensuite des autres pères, le même Muratori ajoute au chapitre VIII : « Les principaux pères, et les plus célèbres de l'Eglise, ont préféré l'éloquence populaire à l'éloquence sublime. Citons seulement S. Basile, S. Jean Chrysostome et S. Augustin, tous trois esprits supérieurs. S. Basile avait étudié l'éloquence sous Libanius d'Athènes : qui lira ses Homélies n'y trouvera point un style pompeux, mais rien que d'uni et de clair, on y voit que son but était de se rendre utile à tous. Il en était de même de S. Augustin, qui était un si beau génie, et qui avait enseigné la rhétorique ; il est aisé de voir que lui aussi n'avait rien plus à cœur que d'être compris de tous. Il parle familièrement au

peuple, en usant d'un style concis avec des apostrophes et des figures qui toutes sont conformes à la manière ordinaire de parler. Le génie de ce grand homme se fait jour, pour ainsi dire, sans qu'il le veuille ; mais il ne se servait de son esprit que pour rendre claires les choses obscures, de telle sorte qu'il n'y avait personne qui ne fût à même de comprendre sa pensée. C'est dans S. Jean Chrysostome que nous trouverons le véritable modèle du prédicateur chrétien ; personne mieux que lui ne sait instruire, convaincre, émouvoir. Sans que jamais il se mette en frais de paroles, ou de pensées ingénieuses en vue de se rendre agréable ; l'auditeur rapporte toujours de ses sermons le plaisir d'avoir appris ce qu'il doit faire ou éviter pour vivre chrétiennement. C'en est assez pour inférer de là les avantages de ce genre d'éloquence populaire qui sait si bien faire disparaître le travail de l'art, qu'elle arrive à l'esprit et au cœur du savant comme à celui de l'ignorant. C'est par la même route qu'ont marché S. Ephrem, S. Grégoire de Nysse, S. Grégoire-le-Grand, S. Maxime et S. Gaudence. Nous voyons, il est vrai, que S. Ambroise parle souvent un langage difficile à comprendre ; mais nous n'avons point ses sermons tels qu'il les prononçait devant le peuple. Il réduisait en traités les matières qu'il avait traitées en chaire, et il employait alors des ornements qui changeaient la forme primitive de ses discours. S. Augustin dit d'ailleurs de lui qu'il savait exposer la parole divine au peuple de la manière la plus utile.

X. Jusque-là, Muratori n'a parlé que des sermons qui ont lieu à la fois pour les savants et les ignorants ; mais, lorsqu'au chapitre XII, il parle de ceux qui ne sont destinés qu'au petit peuple, il s'exprime ainsi : « Les prédicateurs qui s'adressent au bas peuple des villes ou aux gens de la campagne, doivent se garder de l'éloquence sublime, et choisir la plus populaire, je dirai même la plus triviale, afin de proportionner leurs paroles à la grossière intelligence de leurs auditeurs. Le prédicateur doit se figurer qu'il n'est lui-même qu'un paysan à qui une autre personne voudrait enseigner quelque chose. Il

doit donc, plus que jamais, employer le langage de la conversation familière, ne point chercher les phrases, mais être concis, et souvent procéder par demandes et par réponses. Tout l'art de ces sortes de sermons doit consister à trouver cette manière de dire et ces figures qui frappent le plus dans le discours familier, sans tomber toutefois dans l'excessive trivialité. « Que dans tous leurs discours, dit S. Augustin en parlant des prédicateurs, ils s'appliquent avant tout et surtout à être compris, en s'exprimant, autant qu'il leur est possible, avec une telle clarté, qu'il n'y ait à ne pas les comprendre que des esprits trop peu intelligents, ou que la difficulté qu'on éprouve à nous comprendre, au moins sur-le-champ, vienne plutôt de la profondeur ou de la subtilité des questions à éclaircir ou à résoudre, que de notre manière de nous exprimer[1] » Pour cette même raison on doit s'abstenir de toutes réflexions subtiles ou profondes. Il y a des prédicateurs qui, même en s'adressant à des gens grossiers, empruntent de longues citations aux saints pères, ou de belles tirades à la théologie scholastique, et qui croient avoir fait ainsi un travail excellent ; mais quel profit le bas peuple peut-il en retirer ? Ces pauvres gens vont au sermon pour s'y faire instruire de leurs devoirs. Leur parle-t-on d'une manière qui réponde à leur capacité ? on les voit tous tendant l'oreille, l'œil fixe sur le prédicateur, surtout quand il en vient aux détails et qu'il leur indique les remèdes qui conviennent à leurs infirmités spirituelles. Il est bon surtout de leur citer des faits et des exemples tirés de la vie des saints. Il convient aussi, et souvent même il est nécessaire, de leur expliquer les vérités du catéchisme.

XI. Enfin dans le chapitre XIV, Muratori donne ce dernier conseil. « Quand il parle au bas peuple, le prédicateur doit

[1] In omnibus sermonibus suis, primitus ac maxime ut intelligantur elaborent, ea quantum possunt perspicuitate dicendi, ut aut multum tardus sit qui non intelligat, aut in rerum quas explicare atque ostendere volumus difficultate ac subtilitate non in nostra locutione sit causa quo minus tardiusve quod dicimus possit intelligi. *(De doct. christ.* lib. IV, c. VIII, n. 22).

s'abaisser jusqu'à terre, sinon il perdra le fruit de tout son travail. Dans les sermons ordinaires qui ont lieu le carême et l'avent dans les villes, comme l'auditoire se compose de toute sorte de gens, le prédicateur s'en tiendra, comme nous l'avons dit, à l'éloquence populaire plutôt qu'à la sublime, parce qu'il doit se souvenir que le peuple se compose de peu de gens instruits et de beaucoup d'ignorants. Si le peuple ne reçoit pas d'instruction, ou s'il n'est pas touché, le prédicateur aura gagné peu de chose. Il ne sert de rien de dire pour se justifier que l'auditoire n'en était pas moins attentif. J'ai vu des paysans écouter bouche béante des panégyristes, sans comprendre un seul mot de ce qu'on leur disait. J'ai vu, au contraire, des prédicateurs mettre en pratique l'éloquence populaire, et le faire avec une telle grâce qu'ils ravissaient les suffrages des plus habiles. On ne blâme pas l'éloquence, mais il faut avoir celle où l'art ne se montre pas, et qui expose avec tant de force et d'énergie les vérités éternelles, que le savant et l'ignorant sortent de l'église également pénétrés et touchés. Si la rhétorique est nécessaire, ce n'est point pour remplir le sermon de phrases sonores, mais pour apprendre à persuader, à émouvoir. Que le prédicateur s'aide à propos de figures de rhétorique, qu'il mette de l'ordre dans ses moyens de preuves, et autres semblables documents, mais que son langage soit usuel et ses périodes courtes ; qu'il fasse connaître les abus, la force des habitudes, et qu'il en indique le remède. Concluons que les prédicateurs qui ne cherchent que les applaudissements des gens instruits, au moyen d'un style pompeux et de pensées profondes, s'ils plaisent aux hommes, ne plairont point à Dieu ; que si, au contraire, ils cherchent l'utilité de tous, et même des plus ignorants qui les écoutent, ils plairont à la fois à Dieu et aux hommes. »

XII. Il devrait suffire de ce que dit Muratori pour que chacun pût se convaincre de la meilleure manière de prêcher à l'avantage des auditeurs ; mais pour corroborer notre sentiment sur ce point, il est bon d'ajouter ici beaucoup d'autres belles réflexions tirées d'autres auteurs, et spécialement des

saints pères. Et je vous prie, mon révérend père, vous et tous ceux à qui parviendra ma lettre, de la lire en entier, parce qu'on y trouvera beaucoup de détails fort utiles, surtout pour ceux qui se destinent à l'emploi de prédicateur, et qui désirent gagner des âmes à Jésus-Christ. « L'école théologique, a dit S. Basile, ne s'assujettit point aux leçons des rhéteurs[1] » Le saint docteur n'a pas voulu dire par là que l'orateur sacré ne doit pas faire usage des règles de l'art oratoire ; mais seulement qu'il ne doit pas rechercher cette vaine éloquence des anciens rhéteurs qui dans leurs discours ne cherchaient que leur propre gloire. On ne nie pas que la rhétorique trouve son emploi dans toutes les prédications ; mais, je le demande, quel est le but que nous devons principalement avoir en y faisant usage de l'art oratoire? assurément, ce ne peut être que de persuader le peuple et de le porter à mettre en pratique ce que nous prêchons. C'est là precisément ce qu'écrivait le savant marquis Orsi dans sa lettre au père Platina sur son Art oratoire. « Le but de l'éloquence est d'émouvoir plutôt que de plaire, puisque l'action d'émouvoir s'accorde davantage, ou plutôt s'identifie avec celle de persuader, qui est l'unique objet de l'art. » Dans son Traité de l'éloquence populaire, Muratori tient le même langage. Nous avons déjà rapporté la substance de ce livre, mais de fois à autres, nous rappellerons encore brièvement quelques-unes de ses pensées, selon que l'occasion s'en présentera, car on ne peut pas faire mépris des paroles de ce grand homme comme on le ferait des miennes : il dit donc : « La rhétorique est nécessaire, non pour remplir le sermon de phrases oiseuses, mais pour apprendre la manière de persuader et d'émouvoir » *(a)* S. Augustin a dit de même, en parlant de la méthode à suivre pour un orateur sacré : « Il fait tout

[1] Sacra schola rhetorum præcepta non sequitur *(in Gord. Mart.)*

a) Ici le traducteur belge cite un autre passage de Muratori, extrait de la *Vie du P. Segneri le Jeune*, dont le texte ne se trouve pas dans l'édition de Turin. Voici ce passage, tel qu'il le donne : « La bonne rhétorique n'est autre chose que l'art d'imiter, autant qu'il se peut, la manière naturelle et populaire de raisonner avec quelqu'un, et de persuader, en ôtant ce qui est superflu. Plus l'orateur sacré approche de ce genre naturel, en se faisant bien en-

ce qu'il peut, tandis qu'il parle, pour que ces paroles soient comprises, écoutées volontiers, et surtout adoptées pour règle de conduite.[1] « Le prédicateur qui fait sa principale étude de montrer son éloquence, dit le docteur angélique S. Thomas, se propose moins en cela d'engager les hommes à pratiquer ce qu'il leur dit, qu'à imiter la manière dont il leur parle[2]. »

XIII. Ainsi, quand on prêche devant un auditoire composé d'hommes instruits et d'ignorants, il faut parler de manière à ce que tous comprennent bien tout ce qu'on leur dit, et soient engagés à le mettre en pratique. De là il suit que le prédicateur doit éviter deux choses, savoir, la hauteur des pensées, et l'élégance superflue des expressions. En ce qui touche la première, plût au ciel que tous les supérieurs fissent ce que dit de S. Philippe de Néri l'auteur de sa vie[3], qu'il prescrivit aux prédicateurs de ne jamais aborder les matières scholastiques, pas plus que d'aller à la recherche des idées singulières, mais de se borner à dire des choses utiles, et à la portée du peuple. De là vient que lorsqu'il entendait le prédicateur toucher des matières trop subtiles, ou qui ne servaient qu'à la curiosité, il le faisait descendre de la chaire, fût-il au milieu de son sermon. Enfin, il donnait à tous pour règle de s'attacher à démontrer la beauté de la vertu et la laideur du vice, mais toujours en style simple et facile. » On peut dire de certains prédicateurs qu'ils ressemblent à des nuages qui volent dans les airs, suivant l'expression d'Isaïe. « Qui sont ceux-ci, s'écriait le prophète, qui sont emportés en l'air comme des nuées[4] ?» Mais, comme le disait un habitant des champs, quand les nuages montent haut, il ne faut pas s'attendre à de la pluie ;

tendre du peuple, auquel il parle, et non pas seulement au petit nombre des lettrés, plus il excelle dans l'art oratoire. »

(*Note de l'éditeur*).

[1] Agit quantum potest cum ista dicit, ut intelligatur, ut libenter, ut obedienter audiatur. (*De doctr. christ.* lib. IV, c. xv, n. 32).

[2] Qui eloquentiæ principaliter studet, homines non intendit inducere ad imitationem eorum quæ dicit, sed dicentis. (*Opusc*).

[3] *Lib.* X, c. xx, n. 6.

[4] Qui sunt isti qui ut nubes volant ? (*Isa.*, ix, 8).

de même les prédicateurs qui s'élèvent trop haut dans leurs discours ne donnent pas lieu d'espérer qu'ils puissent répandre sur leur auditoire des eaux de salut. Aussi le concile de Trente ordonne-t-il aux curés de prêcher selon la capacité de leurs paroissiens[1] Muratori a donc aussi raison de dire que « le prédicatenr doit parler au peuple de la même manière que ferait un savant qui voudrait convaincre en particulier un ignorant, et c'est alors que ses paroles feront impression sur le savant comme sur l'ignorant. »

XIV L'Apôtre a dit : « Si la langue que vous parlez est inintelligible, comment pourra-t-on savoir ce que vous dites? vous parlerez en l'air[2] » Il prêche donc en l'air, selon ce que dit saint Paul, celui qui, en parlant, néglige les moyens de faire comprendre au peuple ce qu'il dit. Eh! combien de prédicateurs, hélas! se donnent beaucoup de peine pour remplir leurs sermons d'images sublimes et de pensées subtiles qu'on peut à peine comprendre, et qu'ensuite ils récitent comme un rôle de comédie pour mendier quelques vains suffrages de la part de leurs auditeurs? Et quel est le fruit qu'ils en retirent? Rien moins que la perte des âmes. Le P Louis de Grenade disait des prédicateurs de son temps, que la plupart cherchaient plutôt à se faire un nom, qu'à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes[3] Et le P d'Avila, dans une de ses lettres où il parle du misérable état où se trouve le monde si plein d'iniquité, s'exprime ainsi : « Il n'y a point de remède à un si grand mal, et c'est en grande partie la faute des prédicateurs, à qui il appartiendrait de guérir ces plaies ; mais ce n'est point avec des paroles mielleuses et cadencées qu'on les guérit : il faut y appliquer le feu. » Il en est qui, semblables à des ballons pleins de vent, ont l'air de s'attacher à n'être pas com-

[1] Archipresbyteri, etc., per se vel alios idoneos plebes sibi commissas pro earum capacitate pascant salutaribus verbis. (*Sess.* v, de ref., c. 2).

[2] Nisi manifestum sermonem dederitis, quomodo scietur id quod dicitur? Eritis in aera loquentes. (I *Cor.*, XIX, 9).

[3] Maxima prædicatorum turba majorem nominis sui celebrandi quam divinæ gloriæ et salutis humanæ procurandæ curam habent. (*Lib.* I. *Rhet.*, c. 6. Voy. *Œuvr. de Grenade*, édit. Vivès, t. XIX, p. 39).

pris, ou plutôt, comme dit Muratori, qui auraient honte de dire les choses de manière à ce qu'elles soient entendues de tous. C'était de cela que se plaignait Jérémie, lorsqu'il disait : « Les petits ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le leur rompre[1] » Le pain de la parole divine ne doit pas être coupé symétriquement, mais on doit le casser par petits morceaux, de manière à ce que les plus stupides puissent s'en nourrir[2] » Quels fruits retireront en effet de pauvres ignorants de ces sublimes conceptions, de cette érudition indigeste qui fait si peu au point principal, de cette longue description d'une tempête de l'océan, d'un beau jardin, etc., description qui aura coûté à son auteur une semaine de travail, et qui emportera le tiers ou la moitié du temps que durera son discours? Et il y a ici une autre remarque à faire, c'est que ces pensées élevées, ces réflexions ingénieuses, ces récits curieux et amusants peuvent plaire à ceux de l'auditoire qui les comprennent, mais qu'en réalité ils leur sont nuisibles, parce que, comme l'observe fort bien Muratori, quand le prédicateur dit de ces choses sublimes et curieuses, ceux qui les comprennent s'arrêtent à admirer la subtilité de son esprit, ou à considérer l'étrangeté des faits qu'il raconte, et perdent la pensée de leur profit spirituel, de sorte que pendant une bonne partie de la prédication, leur esprit continuera à se repaître de ces futilités, et leur volonté restera à jeun de résolutions comme de moralités.

XV Ce n'était pas ainsi que se conduisait S. Paul quand il prêchait, comme il l'écrivit dans la suite aux Corinthiens : « Lorsque je suis venu vers vous, leur disait-il, pour vous annoncer l'Evangile de Jésus-Christ, je ne me suis point présenté avec les discours élevés d'une éloquence et d'une sagesse humaine, car je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié[3]. »

[1] Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis. (*Thren.*, IX, 4).

[2] Panis frangendns, non curiose scindendus.

[3] Et cum venissem ad vos, fratres, non veni in sublimitate sermonis aut sapientiæ humanæ, annuntians vobis testimonium Christi. Non enim judicavi

C'est-à-dire que toute notre espérance et notre salut dépendent de notre fidélité à l'imiter dans ses douloureuses ignominies. Notons, à propos de ce texte, les réflexions si remarquables qu'il a inspirées à Noël Alexandre : « Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les prédicateurs ne fassent aucun fruit, s'ils font consister leur prédication tout entière dans les artifices de l'éloquence séculière, dans la régularité des périodes, dans le charme des paroles et dans les procédés de la raison humaine ? Ce n'est pas l'Evangile qu'ils prêchent, mais leurs propres inventions. Ils ne connaissent pas Jésus-Christ crucifié, ils se proposent plus volontiers pour modèles les phraseurs des académies, que les apôtres et les hommes apostoliques. Qu'à la simplicité du langage chrétien, qui n'exclut nullement la vraie éloquence, parce qu'elle ne doit se parer que de ses ornements naturels et sans fard, le prédicateur joigne son humilité personnelle, que toute sa crainte soit de mettre obstacle à l'œuvre de Dieu par son orgueil, par ses vains désirs de la gloire humaine et par sa passion pour les applaudissements : plus sera grande son humilité, moins il mettra de confiance dans les moyens humains, moins il cherchera l'éloquence du siècle, et plus il donnera carrière à l'esprit et à la vertu de Dieu pour la conversion des âmes[1] »

XVI. Un célèbre et docte missionnaire, le P Jérôme Sparano, de la vénérable congrégation des pieux ouvriers, comparait ces prédicateurs, au style fleuri et recherché, à des feux

me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. (I *Cor.*, II, 1-2).

[1] Quid mirum, si nullum fructum faciunt, qui prædicationem in eloquentiæ secularis artificio, in periodorum commensuratione, in verborum lenociniis humanæ que rationis excursibus totam collocant ? Evangelium non docent, sed inventa sua. Jesum crucifixum nesciunt, academicos oratores libentius sibi proponunt imitandos, quam apostolos et apostolicos viros. Simplicitatem sermonis, non penitus christiana destitutam eloquentia, naturali decore ornatam, non fucatam, comitetur humilitas concionatoris. Timeat ne superbia sua, gloriæ humanæ plaususque captatione ac ostentatione eloquentiæ, Dei opus impediat. Quo major ejus humilitas, quo minor in mediis humanis fiducia, minor eloquentiæ sæcularis affectatio, eo magis spiritui et virtuti Dei ad conversionem animarum locus datur.

d'artifice qui, tant qu'ils durent, font beaucoup de bruit, mais qui ne laissent après eux qu'un peu de fumée de papier brûlé. Sainte Thérèse avait donc raison de dire que les orateurs sacrés qui se prêchent aux-mêmes font souvent beaucoup de mal à l'Eglise. « Les apôtres, disait-elle, bien qu'ils fussent en petit nombre, ont converti le monde, parce qu'ils prêchaient simplement et avec le véritable esprit de Dieu ; comment se fait-il donc néanmoins aujourd'hui qu'il y ait tant de prédicateurs, et que si peu de pécheurs se convertissent ? Cela vient de ce que les prédicateurs gardent trop de respect humain, ce qui fait que peu d'auditeurs s'amendent. » S. Thomas de Villeneuve confirme dans les termes suivants ces paroles de la sainte : « Il y a beaucoup de prédicateurs, mais il y en a peu qui prêchent comme ils devraient le faire[1] » Donnez-moi dix prêtres animés d'un bon esprit, disait de son côté S. Philippe de Néri, et je vous donne pour converti le monde entier. Et Dieu demandait par Jérémie : Pourquoi, dit le Seigneur, la blessure de la fille de mon peuple ne se ferme-t-elle point[2] ? S. Jérôme répond : Parce qu'il n'y a pas de prêtres qui appliquent comme ils le devraient les remèdes nécessaires[3] Le Seigneur dit ailleurs, en parlant des prédicateurs qui altèrent ses paroles : « S'ils avaient assisté à mon conseil, et qu'ils eussent fait connaître mes paroles à mon peuple, je les aurais retirés de leur mauvaise voie[4] » Le cardinal Hugues dit en commentant ce texte, « S'ils eussent fait connaître mes paroles, et non les leurs[5] : » «Les prédicateurs qui ne s'expriment pas simplement, ne prêchent pas la parole de Dieu, mais leurs propres paroles ; de là vient que les pécheurs restent là plongés dans la fange de leurs vices. »

XVII. Oh Dieu ! quelle surprise et quel désordre ! Des re-

[1] Multi prædicatores, sed pauci qui prædicant ut oportet. (*Serm.* 2, de Sp. San.).

[2] Quare igitur non est abducta cicatrix filiæ populi mei ? (VII, 22).

[3] Eo quod non sunt sacerdotes quorum debeant curari medicamine.

[4] Si stetissent in consilio meo, et nota fecissent verba mea populo meo, avertissem utique eos a via sua mala. (*Jer.*, XXIII, 22).

[5] Nota fecissent verba mea, non sua.

ligieux paraissent sur la chaire sacrée, même des religieux réformés qui, à voir leur humble habit, à leur dehors de vie pénitente, semblent ne respirer que zèle et sainteté, dont les assistants attendent en conséquence des pensées et des paroles toutes brûlantes de l'amour divin, mais qui ne leur font entendre qu'un tissu de subtilités, de descriptions, d'antithèses et autres choses semblables, exprimées en style boursoufflé et en périodes prétentieuses ; d'où il résulte que la plus grande partie de l'auditoire ne retire aucun fruit d'un sermon qu'il n'a pas compris ! Quelle compassion de voir de pauvres gens qui vont au sermon dans le dessein d'apprendre ce qu'ils ont à faire pour se sauver, et qui, après avoir écouté le prédicateur pendant une heure et plus, s'en retournent sans avoir rien entendu, et doublement fatigués de la peine qu'ils ont prise à prêter une attention soutenue au prédicateur, et à chercher à comprendre ce qu'il leur a dit ! Cependant, vous diront ces orateurs, nous avons vu tout l'auditoire attentif. Oui, leur répondrai-je : c'était afin de vous comprendre, mais vous a-t-on compris ? Souvenons-nous de ce que dit Muratori : « J'ai vu des hommes de la campagne écouter, bouche béante, des panégyriques ; mais ces bonnes gens n'en comprenaient pas un mot. » De là qu'arrive-t-il ? Que ces hommes, n'entendant rien aux sermons qu'on leur fait, les prennent si bien en aversion, qu'ils n'y retournent plus et qu'ils restent sans s'amender. C'est donc avec raison que le jésuite Gaspard Sanchez appelle ces prédicateurs les plus grands persécuteurs de l'Eglise ; car en vérité le plus grand mal qu'on puisse faire au peuple, c'est d'altérer la parole de Dieu, qui perd toute sa force, quand on la couvre de fleurs et de faux brillants. Ainsi les âmes restent privées des lumières et des secours qu'elles pouvaient en attendre.

XVIII. En second lieu, pour ce qui est des expressions, il faut que le prédicateur ne se serve que de mots usuels, et qu'il évite comme le dit Muratori, tous ceux qui sont étrangers au dialecte ou à la manière de parler au simple peuple. C'est à quoi doivent surtout faire attention les prédicateurs plus an-

ciens et plus renommés, parce que les pauvres jeunes gens qui sont particulièrement avides de louanges et d'applaudissements, quand ils entendent louer ces prédicateurs, qui s'expriment constamment dans un style poli et châtié, ne cherchent qu'à les imiter et s'habituent à prêcher de même; et c'est ainsi que s'étend de plus en plus l'abus des sermons fleuris, et que le pauvre peuple reste privé du fruit de la parole de Dieu. S. Jérôme dit que les prédicateurs vaniteux, qui ne s'expriment qu'en termes sonores et recherchés, ressemblent aux femmes qui plaisent aux hommes par leurs colifichets, mais qui ne plaisent point à Dieu[1] Mais le P Bandiera, dans son *Hieronicameron*, s'élève contre ceux qui disent que le choix des mots et le soin de les placer d'une manière élégante, loin d'édifier les auditeurs, font perdre la simplicité qui convient à des matières purement spirituelles, et contraignent le prédicateur à perdre son temps à la stérile étude des mots. Il n'approuve pas cette manière de penser, et il prétend qu'un discours orné fait mieux ressortir les maximes de la foi, le mérite de la vertu et la difformité du vice; il dit que c'est dans ce style qu'ont écrit les saints Pères, que la dignité de la chaire le demande, que souvent ceux qui prétendent le contraire ne le disent, que parce qu'ils ne possèdent pas à fond la langue toscane. Ainsi parle cet auteur, qui assurément est le seul, du moins à ma connaissance, qui tienne un tel langage. Il s'agit donc de répondre à ces objections, afin qu'elles ne puissent nuire à celui qui les lira. D'abord je ne sais, je l'avoue, comment le P Bandiera a pu écrire de telles choses dans sa préface, puisque dans son livre même il convient en termes formels que là où l'auditoire se compose principalement de gens dénués d'instruction, « le sermon doit être écrit d'un style simple et facile, descendant même jusqu'au trivial, si l'intérêt des auditeurs l'exige ainsi, car, ajoute-t-il, il n'en est pas du style des sermons, comme du style académique. »

[1] Effeminatæ quippe sunt eorum magistrorum animæ, qui semper sonantia componunt, et nihil virtute, nihil Deo dignum est in eis. *(S. Hieron., sup. Ezech)*.

Au fond donc, l'avis du P. Bandiera est conforme au nôtre: là où l'auditoire se compose de gens ignorants, si l'on veut que le sermon porte des fruits, il doit être simple et même négligé ou trivial, selon la portée d'esprit des auditeurs. Comment donc cet écrivain a-t-il pu dire que la dignité de la chaire demande un style orné, qui fasse ressortir dans un beau jour les choses spirituelles? comment accuse-t-il ceux qui sont d'un sentiment opposé de ne repousser le style fleuri et les termes choisis comme nuisibles à la dévotion, que parce qu'ils ne connaissent pas les finesses de la langue toscane?

XIX. Mais répondons en outre à ce que dit le P Bandiera, qui du reste est suspect en cette matière, attendu qu'en sa qualité de professeur et de grand maître de la langue toscane, c'est peut-être une affection poussée à l'excès pour l'art de bien dire qui l'a porté à écrire ces choses. Cet auteur dit donc qu'il faut mettre dans un beau jour les choses spirituelles. Mais saint Ambroise n'est point de cet avis : saint Ambroise dit que ni la pompe des expressions, ni le choix des mots ne sont nécessaires, et que c'est pour cela que le Seigneur a choisi pour prêcher la foi des pêcheurs dépourvus d'instruction, afin que la parole de Dieu sortît toute nue de leurs bouches[1] Le savant P Noël Alexandre répond de son côté au P Bandiera en disant que la parole de Dieu n'a pas besoin d'ornements affectés et fleuris, puisqu elle porte avec elle les agréments qui résultent de sa beauté naturelle, de sorte que plus elle est exposée d'une manière simple, plus elle se montre dans un beau jour pour me servir des propres expressions du P Bandiera ; rappelons ici les paroles de Noël Alexandre, que j'ai rapportées plus haut, parce qu'elles font beaucoup à notre affaire. « Qu'à la simplicité du langage chrétien, qui n'exclut nullement la vraie éloquence, parce qu'elle ne doit se parer que de ses ornements naturels et sans fard, le prédicateur ait soin de joindre son humilité personnelle, que

[1] Prædicatio christiana non indiget pompa et cultu sermonis ; ideoque piscatores homines imperiti electi sunt qui evangelizarent. (*In I epist. ad Cor.*, c. 1).

toute sa crainte soit de mettre obstacle à la parole de Dieu par son orgueil, par ses vains désirs de gloire humaine et par sa passion pour les applaudissements. Plus sera grande son humilité, moins il mettra de confiance dans les moyens humains, moins il recherchera l'éloquence du siècle, et plus il donnera carrière à l'esprit et à la vertu de Dieu pour la conversion des âmes[1]. » De sorte que plus la parole de Dieu est représentée simplement, plus elle fait impression sur ceux qui l'entendent; car elle est si vive, si poignante, dit l'Apôtre, qu'elle perce plus profondément qu'une épée à deux tranchants[2] Dieu avait dit d'avance par l'organe de Jérémie que sa parole est un feu qui enflamme les cœurs, un marteau qui les broie comme des pierres[3] Mais écoutons encore là-dessus ce qu'a dit l'auteur de l'Ouvrage inachevé sur S. Mathieu : « Toutes les paroles de Dieu sont vives, quelque simples et sans art qu'elles soient, parce qu'elles contiennent en elles-mêmes la vérité, et qu'ainsi elles portent la vie dans celui qui y prête l'oreille : au lieu que toutes les paroles mondaines, dépourvues qu'elles sont de la vertu de Dieu, sont mortes en dépit des ornements dont on les pare et du soin qu'on y apporte; aussi ne sauraient-elles sauver leur auditeur[4]. » (*a*).

[1] Simplicitatem sermonis, non penitus christiana destitutam eloquentia, etc. comme ci-dessus, pag. 16, note 1.

[2] Vivus est sermo Dei et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti. (*Heb.* IV, 12).

[3] Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus, et quasi malleus conterens petras ? (*Jer.*, XXIII, 29).

[4] Omnia verba divina, quamvis rustica et incomposita, viva sunt; quoniam intus habent veritatem Dei, et ideo vivificant audientem ; omnia autem verba secularia, quoniam non habent in se virtutem Dei, quamvis sint composita et ingeniosa, mortua sunt ; propterea nec audientem salvant. (*Hom.* XLVI, inter opera S. Joan. Chryst., t. VI, p. 938, édit Gaum).

a) Le traducteur belge ajoute ici, dans le corps même de sa traduction, quoique l'édition italienne de Turin ne présente rien de semblable : « Un autre savant auteur, le P. Joseph Mansi, observe que la parole de Dieu, quand elle est nue, sans ornement, perce les cœurs; quand au contraire elle est couverte de fleurs, elle ressemble à une épée dont le fourreau est incapable de produire aucun effet. » Puis il cite les termes mêmes du latin de Monti (*Bibl. moral.*, tr. 83, d. II). Tout cela est ingénieux, mais est-ce bien là traduire S. Alphonse? *(Note de l'éditeur)*.

XX. Les saints pères, dit de plus le père Bandiera, ont employé en écrivant un style orné. Je réponds que nous n'avons pas entendu prêcher les pères, ni la manière dont ils prêchaient. Nous ne pouvons que lire leurs sermons écrits, et l'on sait que les sermons écrits sont toujours faits avec plus de soin et de politesse de langage, même par ceux qui les ont prononcés d'abord d'un ton simple et populaire. C'est là précisément la réflexion que fait Muratori en parlant de saint Ambroise. « Il est vrai, dit-il, que saint Ambroise parle souvent un langage difficile à comprendre ; mais nous n'avons point ses sermons tels qu'il les prononçait devant le peuple. Il réduisait en traités ou en livres ce qu'il avait prêché en chaire, et il y ajoutait divers ornements, qui faisaient disparaître la forme primitive de ses discours. Du reste, suivant le même Muratori, les plus célèbres pères de l'Eglise, ainsi que nous l'avons déjà dit, n° 9, préféraient pour leurs sermons le style populaire au style élevé ; et de fait, cela résulte clairement de leurs sermons mêmes, tels que nous les lisons, ainsi que de ce qu'ils ont écrits sur cette matière dans leurs autres ouvrages. Ecoutons saint Jean-Chrysostome parlant de sermons ornés d'expressions pompeuses et de périodes faites au tour : « Telle est notre faiblesse, qui nous porte à rechercher la séduction du langage, l'élégance du discours, pour plaire, plutôt que pour nous rendre utiles. Nous visons à nous faire admirer, et non à réformer les mœurs[1] » Et il ajoute au même endroit qu'on doit appeler traître et misérable[2] celui qui agit de cette manière. « Pour nous, disait saint Augustin, nous bannissons de notre langage les termes sonores et poétiques, et nous n'aspirons point à une éloquencefardée, telle que la pratiquent les hommes du siècle ; mais nous prêchons simplement Jésus-christ crucifié[3] »

[1] Hæc nos patimur verborum fucos conquærentes, et compositionem elegantem, ut delectemus, non prosimus. Consideramus, quomodo videamur admirabiles, non quomodo morbos componamus. (*Hom.* XXXIII ad pop).

[2] Miser et infelix proditor. — [3] Nos non tonantia et poetica verba proferimus; nec eloquentia utimur seculari sermone fucata, sed prædicamus Christum crucifixum. (*Serm.* de acced. ad grat).

XXI. Le père Jean d'Avila disait que, le prédicateur doit monter en chaire avec un tel désir de conquérir des âmes, qu'il se propose et qu'il espère, avec le secours de la grâce, de gagner à Dieu toutes les personnes qui assisteront à son sermon. Et c'est dans ce même but que saint Grégoire dit lui-même que le prédicateur doit s'abaisser et se rapetisser de manière à s'accommoder à la courte intelligence de ceux qui l'écoutent, de peur qu'en disant à des esprits bornés des choses trop relevées, et qui par là même ne leur serviraient de rien, il ne songe plutôt à se faire valoir lui-même, qu'à se rendre utile à ses auditeurs[1] C'est encore ce que dit Muratori, comme nous l'avons rapporté au n° 10 ; l'orateur sacré, dit-il, doit se figurer qu'il est lui-même un de ces hommes grossiers qu'il faut instruire, qu'il est par conséquent obligé de choisir l'éloquence la plus populaire, afin de se trouver au niveau de l'intelligence vulgaire de ses auditeurs. L'art, dit-il en finissant, consiste à trouver ces manières de parler, ces figures qui frappent le plus dans le discours familier.

XXII. Saint Grégoire a dit de même qu'il regardait comme indigne d'un orateur évangélique de s'astreindre aux règles de Donat (nous dirions, nous, aux règles de l'académie de la Crusca). Aussi disait-il qu'en prèchant il se mettait peu en peine d'être taxé d'incorrection et d'ignorance[2] Saint Augustin, commentant ces paroles de David, « mes ossements, *os*, que vous avez formés dans le secret, ne vous ont pas été inconnus[3], » et faisant réflexion sur ce que le mot *os* pouvait signifier la bouche ou un os, et que c'était d'un os que le prophète avait voulu parler, n'hésita pas à écrire *ossum*, disant qu'il valait mieux être repris par les grammairiens que de n'être pas compris

[1] Debet ad infirmitatem audientium semetipsum contrahendo descendere ; ne dum parvis sublimia, et idcirco non profutura loquitur, se magis curet ostendere quam auditoribus prodesse. (*Moral* l. XX, c. II, n. 4).

[2] Non barbarismi confusionem devito, etiam præpositionum casus servare contemno, quia indignum existimo ut verba cœlestis oraculi restringam sub regulis Donati. *(Epist ad Leandr., in expos. lib. Job*, c. v*)*.

[3] Non est occultatum os meum a te, quod fecisti in occulto.

par le peuple[1] Voilà comment les saints ont apprécié l'élégance du langage, quand ils parlaient au peuple. Dans le livre IV *de doctr. christian.*, cap. XXVIII, n. 61, il nous recommande en général d'être prédicateurs de vérités, et non de simples mots : « Que le prédicateur, dit-il, cherche à plaire plutôt par les vérités qu'il enseigne, que par les expressions qu'il emploie. Ce n'est point au docteur de la vérité à se plier aux règles de la grammaire, mais c'est à la grammaire à faire plier ses règles aux besoins du docteur[2] » Sage recommandation ! Ce n'est pas nous qui devons nous assujettir aux mots avec le danger de n'être pas entendus ; ce sont les paroles qui doivent nous servir pour nous faire mieux comprendre, et pour convaincre et toucher nos auditeurs.

XXIII. C'est bien là ce que le prophète appelait rompre le pain[3] Et voilà aussi pourquoi les sermons des missions et des exercices spirituels produisent tant de bien ; c'est que la parole de Dieu se distribue à tous comme par miettes. On me dira peut-être que je ne voudrais entendre prêcher que des missionnaires. Je demande d'abord ce qu'on entend par sermon de missions. Est-ce un sermon sans ordre, sans art, sans esprit ? non. Les expressions inconvenantes ne vont nulle part, pas même dans le discours familier ; à plus forte raison dans un sermon où l'ordre est toujours nécessaire. On peut y faire entrer aussi l'art oratoire, les tropes et les figures, quand l'occasion s'en présente. Votre révérence peut avoir remarqué que dans mon Traité des exercices pour les prêtres, quand je parle, partie III, de la manière de prêcher aux missions, j'ai fait entrer un abrégé substantiel de la rhétorique ; et Muratori a dit que les préceptes de la rhétorique s'accordent bien avec l'éloquence populaire, et qu'ils peuvent aider le prédi-

[1] Habeo in abscondito quoddam ossum : sic potius loquamur, melius est ut reprehendant nos grammatici, quam non intelligant populi. (*In psalm.* CXXXVIII, c. 15).

[2] In ipso sermone malit placere rebus quam verbis ; nec doctor verbis serviat, sed verba doctori.

[3] Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.

cateur à porter ses auditeurs, non à le louer et à flatter sa vanité, mais à mener une vie chrétienne. Qu'on use donc de l'art oratoire, ajoute Muratori, mais sans en faire parade.

XXIV. Il n'est pas douteux que les sermons des missions ne doivent être plus dégagés et moins fournis de citations latines. Certains jeunes missionnaires remplissent leurs sermons de textes de l'Ecriture et de longs passages des saints pères entassés les uns sur les autres ; mais de quoi servent des citations latines à des gens qui ne les comprennent pas? Sans doute les textes de l'Ecriture servent à donner de l'autorité à ce qu'on dit, mais ce n'est que lorsqu'ils sont en petit nombre et bien expliqués au peuple. Il vaut mille fois mieux ne citer qu'un texte bien compris et en extraire la moralité qu'il renferme, que d'en accumuler une multitude. On peut faire valoir encore quelques passages des saints pères, pourvu qu'ils soient courts, pleins de sens, et qu'ils aient une onction et une force particulière. Voyez les sermons de missions du vénérable P Paul Segneri, ce grand maître, de l'aveu de tous, dans l'art de prêcher, et remarquez combien les passages latins y sont peu nombreux, et combien en revanche les réflexions pratiques et les moralités y sont abondantes. La manière de dire dans les missions doit assurément être plus simple et plus populaire qu'ailleurs, afin que le petit peuple puisse être persuadé et touché à sa manière. Le style doit ici être brisé et les périodes concises, de sorte que celui qui n'aurait pas entendu ou compris les premiers mots du sermon puisse en comprendre le reste ; que, par exemple, celui qui n'arriverait qu'à la moitié puisse saisir à l'instant les paroles du prédicateur. Or c'est là ce qu'on ne peut guère obtenir de gens d'une intelligence peu développée, si ce qu'on leur prêche est comme un faisceau lié : alors celui qui n'aura pas entendu la première phrase ne comprendra rien à la seconde ni aux suivantes. Pour obtenir du peuple une attention continuelle, nous dit Muratori, il faut lui parler souvent par apostrophes, en employant la figure dite antiphore ou subjection, et qui consiste à se faire à soi-même la demande, et ensuite la réponse.

En outre, il est essentiel d'éviter le ton monotone et emphatique des panégyriques, aussi bien que le ton véhément et déclamatoire de certains missionnaires, qui, sans parler du danger qu'ils courent de s'enrouer ou de se rompre quelque veine dans la poitrine, produisent l'ennui et la fatigue dans les auditeurs. Ce qui émeut le peuple et fixe son attention, c'est de parler tantôt d'une voix forte, tantôt d'un ton plus bas, mais avec ménagement, et sans changements subits, tantôt faire une exclamation plus longue, tantôt s'arrêter au milieu d'une autre, et puis reprendre en commençant par un soupir, etc. Cette variété dans le ton et la manière de dire, à part le reste, tiendra l'auditoire toujours attentif. Ensuite, dans les sermons des missions, il ne faut jamais omettre de faire l'acte de contrition : c'est la partie la plus importante de l'exercice. On retirerait peu de fruit de la prédication, si les auditeurs ne finissaient par être contrits et par prendre la résolution de changer de vie ; et c'est là ce qu'on a pour but d'obtenir en faisant l'acte de contrition. Il faut même en répéter plusieurs actes, mais chacun avec son motif particulier, afin que le peuple soit porté à la componction, non à force d'éclats de voix, mais à force de raisons. Puis, dans le bon propos, qui est joint à la contrition, on fera prendre au peuple la résolution précise de fuir les mauvaises occasions, et de recourir dans les tentations à Jésus et à Marie ; lui faire demander à la fin du sermon quelque grâce à la mère de Dieu, comme le pardon des péchés, le don de la persévérance et d'autres semblables. Tout ce que je viens de dire là, au reste, appartient aux prédications des missions ; mais j'ai voulu en faire mention ici, parce qu'on pourra en tirer avantage dans l'occasion, si l'on se trouve attaché à des missions.

XXV Mais parlons maintenant des prédications du carême et de celles des dimanches ; celles-ci doivent assurément différer en quelque chose de celles des missions. Mais pour revenir toujours à notre propos, partout où l'auditoire est composé d'ignorants et de lettrés, comme le dit Muratori, ainsi que nous l'avons rapporté, n. 5 et 6, tous les sermons doivent être simples et po-

pulaires, si l'on veut en retirer quelque fruit. Je me souviens que le P. Vitelleschi prêchant à Naples dans l'église dite du Nouveau-Jésus, non seulement l'église était pleine de monde, mais qu'ensuite les confessionnaux étaient assiégés par le grand nombre de ceux qui voulaient se confesser. Le prédicateur, dit Muratori, doit choisir le style le plus populaire, et même le plus trivial, pour s'accommoder à l'intelligence bornée du peuple de la campagne ou même des cités. Je connais des contrées qui ont été sanctifiées complètement en carême par les sermons de prédicateurs qui avaient pris ce genre populaire. Mais quelle misère n'est-ce pas de voir qu'il se fait tous les ans tant de sermons de carême aux gens de la campagne, et qu'ils se font tous en pure perte, parce que, comme le prédicateur récite son sermon sans que personne y entende rien, les villageois qui d'abord accouraient, finissent par s'en éloigner tout-à-fait, en disant que le prédicateur parle latin. Pour moi je prierai volontiers ces prédicateurs, s'ils ne veulent rien changer à leurs sermons écrits en beau style, que du moins dans la dernière semaine de carême, ils prennent la peine de donner au peuple des exercices spirituels en guise de mission, et cela vers le soir, au retour des travaux de la campagne ; car le matin les gens de journée ne pourraient y assister ; je suis bien certain, si mon avis était suivi, qu'on retirerait plus de fruit de ces exercices que de cent carêmes prêchés de la manière que je réprouve. On dira peut-être : nous sommes prédicateurs, et non missionnaires. Peut-être même ces prédicateurs rougiront-ils de se livrer à de tels exercices, pour ne pas se compromettre, ou de peur qu'on ne les prenne pour des prédicateurs vulgaires ; car certainement dans ces exercices, il faut prendre le style humble de ceux à qui l'on parle. Ce qui au surplus me console, c'est de savoir qu'il y a non-seulement des prêtres, mais aussi plusieurs religieux qui, pendant le carême, donnent de ces sortes d'exercices.

XXVI. Pour ce qui est des sermons du dimanche, que de bien ne pourrait-on pas opérer par des sermons mis constam-

ment à la portée de tous! j'ajouterai qu'à Naples on expose chaque jour le saint-sacrement, principalement dans les églises où se font les quarante heures, ce qui attire beaucoup de monde, surtout de basse condition. Or combien ne retirerait-on pas de fruit des sermons qu'on y fait, si on les prêchait de manière à les mettre à la portée du peuple, en lui apprenant la manière pratique de faire la préparation à la communion et l'action de grâces, de faire l'oraison mentale, de visiter le saint-sacrement, à assister à la messe en méditant sur la passion de Jésus-Christ, sur la pratique des vertus et autres choses semblables. Mais est-ce là ce que l'on fait? Pour la plupart du temps, on n'entend que des sermons de haute conception et de style fleuri qu'on ne comprend guère. Le P d'Avila fut prié une fois par un prédicateur de lui donner quelques bonnes règles pour prêcher avec fruit; d'Avila répondit que la meilleure règle c'était d'aimer Jésus-Christ. Et cette réponse était juste; car celui qui aime Jésus-Christ monte en chaire non pour se voir loué, mais pour gagner des âmes à Dieu. S. Thomas de Villeneuve disait que pour convertir les pécheurs, il fallait des traits brûlants d'amour divin afin de frapper leurs cœurs. Mais quelles flèches de feu peuvent sortir d'un cœur de neige, tel que celui d'un prédicateur qui ne parle que pour se faire un nom?

XXVII. Celui qui prêche d'un style élégant, dira-t-on, n'aime donc point Jésus-Christ? Ce n'est pas là ce que je prétends; ce que je sais bien, c'est que les saints n'ont pas prêché de cette manière. J'ai lu beaucoup de vies de ces saints ouvriers, et je n'ai jamais vu qu'on en louât aucun, parce qu'il prêchait d'une manière élégante et fleurie; je ne trouve d'éloges que pour ceux qui prêchaient d'une manière simple et populaire. Telle est en effet la manière de prêcher que l'apôtre S. Paul enseigne d'abord par son exemple, comme il l'a déclaré lui-même[1]: « Ma méthode ne consiste pas, disait-il, à chercher les

[1] Et sermo meus et prædicatio mea, non in persuabilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis. (I *Cor.*, II, 4).

vains ornements de l'éloquence humaine, comme font les orateurs profanes, mais à montrer au peuple les vérités de la foi sans aucun mélange. » Corneille de la Pierre a dit sur ce même texte : « Toute l'argumentation des apôtres consistait à montrer l'Esprit-Saint révélant les secrets divins, de sorte qu'on voyait clairement que c'était lui qui parlait par leur bouche[1] » S. Thomas d'Aquin, dit l'auteur de sa vie, *lib.* 3, *cap.* 2, s'accommodait en prêchant à la capacité de ses auditeurs, et il abaissait son génie jusqu'à exposer avec la plus grande simplicité les choses qui étaient le plus capables d'enflammer les cœurs et de nourrir l'esprit. Dans ce but, il n'employait que les termes qui étaient de l'usage le plus ordinaire, et il disait souvent : « Celui qui enseigne doit parler un langage tellement à la portée de tous, que même les gens les plus dépourvus d'instruction puissent le comprendre[2] » On lit dans la Vie de S. Vincent Ferrier qu'il composait ses sermons non en s'aidant de livres écrits en beau style, mais aux pieds du crucifix, et que c'était de là qu'il tirait son éloquence. Le P. Bartoli dit pareillement de S. Ignace de Loyola, *lib.* 2, *n.* 41 : « Là où les autres habillent la parole de Dieu, lui au contraire la dépouillait de tous vains ornements pour la faire paraître plus grande et plus belle ; car sa manière consistait à présenter ses raisonnements en quelque sorte nus, afin qu'ils parussent tels qu'ils étaient véritablement. » Aussi, continue le même Bartoli, les hommes instruits aimaient-ils à l'entendre, parce que « dans sa bouche la parole de Dieu avait sa véritable vertu. » S. Philippe de Néri suivait la même méthode ; j'ai déjà dit plus haut qu'il avait ordonné à tous ses religieux de prêcher simplement, et que, s'il les entendait dire des choses trop relevées, il les faisait descendre de la chaire. On raconte de même de S. François de Sales que les plus ignorants, quand

[1] Hæc fuit demonstratio apostolorum ostendere spiritum eructantem arcana divina, ita ut alii cernerent Spiritum Sanctum per os eorum loqui.

[2] Tam apertus debet esse sermo docentis, ut ab intelligentia sua nullos quamvis imperitos excludat.

il prêchait devant eux, pouvaient très-bien le comprendre. On connaît ce qui arriva à monseigneur du Belley : invité par le saint à prêcher, le prélat fit un très-beau sermon qui lui attira des éloges universels : François seul gardait le silence ; le prélat, lui en demanda la raison. Vous avez plu à tout le monde, lui répondit François, un seul excepté. Invité à prêcher de nouveau, le prélat qui avait compris ce que Saint François avait voulu dire, fit un second discours très-simple et tout moral, et cette fois le saint lui témoigna sa vive satisfaction. Un sermon est excellent, lui dit-il dans une autre occasion, quand les auditeurs en sortent muets en se regardant sans parler, et qu'au lieu de louer le prédicateur, ils pensent à la nécessité où ils sont de changer de vie. Le saint pratiquait ce qu'il disait ; bien qu'il prêchât à Paris, dit l'auteur de sa vie, devant un auditoire composé de princes, d'évêques et de cardinaux, il prêchait toujours avec solidité et sans ornements, ne cherchant point à se faire la réputation d'un prédicateur éloquent, mais bien à gagner des âmes à Dieu. Il écrivit de Paris, à une religieuse de l'ordre qu'il avait institué, en ces termes : (*a*) « J'ay presché la veille de Noël devant la reine, dans l'église des capucines, mais en vérité je n'ay pas presché avec plus de soin, plus d'affection, plus de playsir qu'en ma pauvre petite Visitation. » Mais comme ce saint prêchait de cœur dans le but de conquérir des âmes à Dieu, il recueillait de ses sermons le plus grand fruit. « Les autres, disait madame de Montpensier (comme on le lit dans la Vie du Saint), avec leurs discours, se tiennent toujours guindés dans la région des nuages ; monsieur de Genève fond sur sa proie, il se saisit du cœur et s'en rend maître. Je noterai plus loin ce que le saint a dit dans une de ses lettres sur la manière de prêcher, et ce qu'il pensait des prédicateurs qui parent leurs discours de vains ornements. On lit aussi dans la Vie de S. Vincent de Paul, chapitre XI, que non-

a) C'est-à-dire à sainte Jeanne Françoise de Chantal elle-même, fondatrice de l'ordre de la Visitation. Cette lettre se trouve parmi les Œuvres de S. François de Sales, au tom. VII, p. 378, édition Vivès.

(*Note de l'éditeur*).

seulement il prêchait d'une manière simple, mais que de plus il exigeait de ses prêtres qu'ils fissent leurs prédications et leurs discours dans un style simple et familier Ce n'est pas le faste des paroles, disait-il souvent, qui aide au salut des âmes, mais bien la simplicité et l'humilité qui disposent les cœurs à recevoir la grâce divine. A l'appui de ces paroles il citait l'exemple de Jésus-Christ, qui aurait bien pu sans doute expliquer les mystères d'une manière proportionnée à leur sublimité, puisqu'il était la sagesse éternelle, et qui pourtant n'employait que des termes communs, afin de se mettre à la portée du peuple, et de nous laisser le véritable modèle de la manière d'expliquer la parole divine. On lit de même dans la Vie de S. François Regis, qu'il expliquait les vérités de la foi avec tant de clarté et de simplicité, qu'il les rendait intelligibles aux esprits les plus grossiers. Nous parlerons plus bas de la manière de prêcher de ce saint.

XXVIII. Pour dire un mot d'autres saints ouvriers, je citerai encore sur cette matière le fait que tout le monde connaît du père Taulère, dominicain. Il avait d'abord pour méthode de prêcher sur un ton très-élevé, mais amené à une plus parfaite vie par le mendiant que Dieu lui avait envoyé, il cessa de prêcher pendant plusieurs années. Puis, le mendiant lui ayant enjoint de reprendre l'office de la prédication, il changea tout-fait de méthode, et laissa le style élevé pour le style populaire. Aussi, dès son premier sermon, tels furent les sentiments de componction dont le peuple se sentit pénétré, que beaucoup de personnes s'évanouirent dans l'église. On lit du P. d'Avila qu'il se servait dans ses sermons d'un langage si commun, que beaucoup de gens le regardaient comme un ignorant ; de sorte qu'un jour un homme de lettres, mais dont la conscience n'était pas trop pure, dit à un de ses amis : allons écouter cet ignorant d'Avila ; mais la grâce de Dieu le toucha par l'effet du sermon, et le fit changer de vie. Mais écoutons ce que pensait sur la question actuelle ce grand serviteur de Dieu, ainsi que nous l'a rapporté l'auteur de sa Vie[1]. »

[1] *Lib.* I, c. VI.

Si le prédicateur ne remplit pas son devoir, disait-il, s'il cherche à plaire à l'oreille de ses auditeurs plutôt qu'à toucher leurs cœurs ; s'il vise aux belles paroles plutôt qu'au fruit que pourraient produire ses prédications ; si enfin, par le soin qu'il prend d'exprimer de fines pensées, il se prêche plutôt lui-même qu'il ne prêche Jésus-Christ, il est dans un péril évident s'il n'est même déjà dans un état prodigieux de perversité et d'infidélité. » On trouve à peu près les mêmes sentiments exprimés dans les Vies du P Louis Lanuza, du P Paul Segneri Jeune, et de plusieurs autres serviteurs de Dieu que nous passons sous silence pour être plus courts.

XXIX. On voit par là quel compte auront à rendre à Dieu les prédicateurs qui se prêchent eux-mêmes, au lieu de prêcher Jésus-Christ, ainsi que les supérieurs qui les admettent à prêcher. Pour moi, ayant entendu une fois un de nos jeunes religieux prêcher en style affecté, je le fis descendre de la chaire au milieu de son discours. Et que ces prédicateurs se tiennent pour assurés que si les supérieurs s'abstiennent de les punir, ils seront punis de Dieu ; car le prédicateur est tenu de chercher le bien de chacun de ceux qui l'écoutent ; il remplit le rôle d'envoyé de Jésus-Christ, comme l'a dit l'Apôtre de tous les prêtres ; « Dieu, écrivait-il aux Corinthiens, nous a confié le ministère de la réconciliation... Il a mis en notre bouche la parole de cette réconciliation. Nous remplissons donc la charge d'ambassadeurs de Jésus-Christ, et c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche[1]. » Ainsi le prédicateur, quand il est en chaire, tient la place de Jésus-Christ ; il parle au nom de Jésus-Christ, à ceux qui l'entendent, afin de les faire rentrer en grâce avec Dieu. Si le roi, dit le père d'Avila dans une de ses lettres, envoyait un de ses vassaux pour traiter d'un mariage pour lui, et que l'ambassadeur traitât de ce mariage pour lui-même, ne serait-il pas un traître? Il en est de même du prédicateur ; Dieu l'envoie pour

[1] Dedit nobis ministerium reconciliationis... et posuit in nobis verbum reconciliationis. Pro Christo enim legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. (II *Cor.*, v, 18 et seq).

traiter de la conversion des pécheurs, et il ne recherche que sa propre gloire, rendant ainsi sans effet la parole divine qu'il altère de manière à ce qu'elle ne rapporte aucun fruit. Aussi S. Jean Chrysostome appelait-il le prédicateur vaniteux un misérable traître[1].

XXX. Orner le sermon de hautes pensées et d'expressions choisies pour se faire honneur à soi-même, en s'éloignant de la simplicité évangélique, c'est ce que l'Apôtre appelle altérer la parole divine dans le passage suivant : « Nous ne sommes pas comme plusieurs qui altèrent la parole de Dieu, mais nous la prêchons avec une entière sincérité, comme de la part de Dieu, en présence de Dieu et en la personne de Jésus-Christ[2].» « Altérer la parole de Dieu, dit S. Grégoire en commentant ces paroles, c'est chercher à en obtenir non des fruits spirituels, mais de ces fétus adultérins qui s'appellent les applaudissements des hommes[3] » Les adultères ne cherchent pas à avoir des enfants, ils redoutent au contraire la nécessité d'en avoir ; et ils ne cherchent pas autre chose que leur propre satisfaction : tels sont les orateurs qui ne prêchent pas pour gagner des âmes, mais pour acquérir de la renommée. Mais qu'ils tremblent, et qu'ils craignent que Dieu ne les repousse, comme le Prophète les en menace par ces paroles : « Je viens, dit le Seigneur aux prophètes, qui dérobent mes paroles.... Je vous jetterai bien loin de moi[4] » Qui sont ceux qui dérobent la parole divine ? Ce sont ceux qui ne l'emploient que pour acquérir le renom de grand orateur, et qui privent Dieu de sa gloire pour se l'appliquer à eux-mêmes. Le prédicateur qui abonde en feuillage, disait S. François de Sales, c'est-à-dire en belles pensées, en expressions recherchées, court risque de se voir retrancher et mettre au feu, comme l'arbre

[1] Miser et infelix proditor. (*Hom.* 33 ad pop).

[2] Non enim sumus sicut plurimi, adulterantes verbum Dei, sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur. (II *Cor.*, II, 17).

[3] Adulterari verbum Dei est, ex eo non spirituales fructus, sed adulterinos fœtus quærere laudis humanæ. (*Moral.*, lib., XXII, c. XVII, n. 39).

[4] Propterea ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui furantur verba mea, projiciam quippe vos. (*Jer.*, XXII, 30 et 33).

stérile de l'Evangile ; et Corneille de la Pierre (In Luc. VI. 26.), parlant de ces orateurs, n'hésite pas à dire qu'ils pèchent mortellement, soit parce qu'ils abusent des fonctions de leur ministère pour acquérir de l'estime, soit parce qu'en prêchant ainsi, ils empêchent le salut de beaucoup d'âmes qui se convertiraient, si on leur présentait les vérités de la foi de la manière que le faisaient les apôtres [1] C'est ce qu'a dit aussi le P. d'Avila, dont nous avons rapporté plus haut les paroles, n. 28.

XXXI. Il ne sert de rien de dire qu'ils cherchent en cela principalement la gloire de Dieu ? car celui qui prêche en termes tels qu'il n'est pas compris, empêche la gloire de Dieu en empêchant la conversion d'une partie de ceux qui l'écoutent ; car, ainsi que le dit Muratori, le prédicateur est obligé de travailler au salut de chacun de ses auditeurs, ignorant ou savant, comme s'il n'avait pour auditeur que celui-là ; et si quelqu'un ne se convertit pas faute de l'avoir compris, il en rendra compte à Dieu, comme Dieu lui-même l'a déclaré par la bouche d'Ezéchiel. Tous les prédicateurs connaissent ce passage, mais peu d'entre eux en tiennent compte dans la pratique ; c est pourquoi je le remets ici sous les yeux : « Si, lorsque je dis à l'impie : Vous mourrez, vous négligez de le lui annoncer..., l'impie mourra dans son iniquité, mais je vous demanderai compte de son sang [2] » Et sans doute il vaudrait autant qu'il ne prêchât point la parole de Dieu que de la prêcher altérée en style poli, de sorte qu'elle ne produise pas les fruits qu'elle devrait produire, si elle était exposée d'une manière simple et intelligible. S. Bernard dit qu'au jour du jugement comparaîtront tous les ignorants pour accuser les prédicateurs qui auront vécu à leurs frais, sans pour-

[1] Prædicator qui plausum quærit, non conversionem populi, hic damnabitur, tum quia prædicationis officio ad laudem, non Dei, sed suam abusus est, tum quia salutem tot animarum sibi commissam impedivit et avertit.

[2] Si dicente me ad impium, morte morieris, non annuntiaveris ei... ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram. (*Ez.* III, 18).

voir, comme ils le devaient, aux besoins de leurs consciences [1]

XXXII. Il faut bien se persuader que lorsque la parole de Dieu se trouve altérée par la recherche des expressions, elle reste énervée et sans force, de manière à n'être utile ni aux savants, ni aux ignorants. Ce n'est pas moi qui dis cela, mais S. Prosper, ou, si l'on veut, tout autre ancien auteur de l'ouvrage *De vita contemplativa* publié en son nom, et dans lequel il est dit que le discours, quand il est conçu en termes recherchés, énerve la vigueur des pensées [2] Saint Paul avait dit avant lui : « Jésus-Christ m'a envoyé pour évangéliser sans y employer l'habileté des paroles, pour ne pas anéantir la croix de Jésus-Christ [3] » Sur quoi S. Chrysostome a dit : « D'autres faisaient emploi de la sagesse de dehors ; l'apôtre fait voir que non-seulement cette sagesse ne contribue en rien au triomphe de la croix, mais qu'elle l'anéantit même [4] » Ainsi la hauteur des pensées et la recherche des expressions dans les sermons, empêchent entièrement le bien des âmes, fruit de la rédemption de Jésus-Christ, ce qui faisait dire à S. Augustin (Lib. contra Felic. c. 2.) : « Je ne mettrai jamais ma confiance dans l'habileté des paroles, pour ne pas rendre inutile la croix de Jésus-Christ ; mais content de l'autorité de l'Ecriture, je préfère obéir à la simplicité, plutôt qu'à l'ostentation [5] »

XXXIII. S. Thomas de Villeneuve, s'adressant à ces auditeurs dont l'âme est en état de péché, et qui courent après les

[1] Venient, venient ante tribunal viventis, ubi erit pauperum accusatio. quorum vixere stipendiis, nec diluere peccata. *(S. Bern., apud Hugon. card., in Luc.* x).

[2] Sententiarum vivacitatem sermo cultus ex industria enervat. *(De vita contemp. lib.* III, *cap.* 34*)*.

[3] Misit me Christus evangelizare, non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi. (I *Cor.*, I, 17).

[4] Alii externæ sapientiæ operam dabant ; ostendit (apostolus) eam, non solum cruci non opem ferre, sed etiam eam exinanire. (*Hom.* 39, *in epist.* I, *ad Cor*).

[5] Non præsumam unquam in sapientia verbi, ne evacuetur crux Christi ; sed scripturarum auctoritate contentus simplicitati obedire potius studeo, quam tumori.

sermons fleuris, s'écrie avec force : « Insensé que vous êtes, votre maison est en feu, et vous attendez de nous un discours soigné [1] ? » Mais ce reproche peut bien mieux se faire à ces prédicateurs qui, en parlant à tout un peuple parmi lequel se trouve vraisemblablement plus d'un pécheur en état de péché mortel, cherchent des phrases polies et des périodes sonores, quand il faudrait à ces âmes des coups de tonnerre et des foudres pour les réveiller et les pénétrer de componction, c'est-à-dire des paroles qui sortissent du cœur, au lieu d'aller les mendier à la Crusca. Si le feu prend à une maison, dit le P. Mansi dans sa *Bibliotheca prædicatorum*, quelle folie ne serait-ce pas de vouloir l'éteindre avec un peu d'eau-de-rose qu'on irait prendre à la pharmacie ? Quand j'entends qu'on loue un prédicateur pour son beau style, et qu'on ajoute qu'il a produit beaucoup de bien, je ne puis m'empêcher d'en rire, et je dis que cela n'est pas possible. Pourquoi ? direz-vous. Parce que Dieu ne concourt pas à cette manière de prêcher. Rappelons-nous les paroles de l'Apôtre aux Corinthiens : « Je n'ai point employé en vous parlant et en vous prêchant les moyens de persuasion de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu [2] » A quoi servent nos paroles, si elles ne sont pas animées de l'esprit divin et de la vertu de la grâce ? « Que signifient autre chose ces paroles, dit Origène, sinon qu'il ne suffit pas de nos paroles pour toucher les cœurs des hommes, s'il ne s'y joint la vertu de la grâce céleste, conformément à ce qui se lit dans les Psaumes [3], que le Seigneur mettra sa parole dans ceux qui sont destinés à l'annoncer, et que cette parole sera pleine de force [4] ? » Le Seigneur est avec celui qui prêche sa parole toute nue et toute simple, sans vanité ; il donne de la

[1] O stulte ! ardet domus tua, et tu expectas compositam orationem ?
[2] Prædicatio mea non in persuasibilibus humanæ sapientiæ, etc.
[3] *Psalm.* LXVII, 13.
[4] Hæc verba apostoli, quid aliud sibi volunt quam non satis esse quod dicimus, ut animas moveat hominum, nisi doctoris divinitus adsit cœlestis gratiæ energia, juxta illud : Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa ?

force à ses paroles, afin que le cœur de ses auditeurs soit touché ; mais il s'éloigne du prédicateur aux paroles choisies et étudiées. La recherche dans les expressions en s'attachant aux règles de la sagesse humaine, dit S. Augustin, énerve la parole divine et fait évanouir le bien qu'on pouvait en attendre.

XXXIV. Oh ! quel compte auront à rendre à Dieu les prêtres qui prêchent avec vanité ! Sainte Brigitte[1] vit l'âme d'un prédicateur condamnée aux peines de l'enfer pour avoir prêché de la sorte ; et le Seigneur dit ensuite à la sainte que ce n'est point lui qui parle par la bouche des prédicateurs vaniteux, mais le démon. Un jour que je m'entretenais avec le P Sparano, ce grand ouvrier de Dieu dont j'ai déjà parlé plus haut, il me raconta un fait terrible : il me dit qu'un prêtre qui prêchait avec recherche, étant sur son lit de mort, ne sentait pas en lui cette douleur de ses péchés, cette contrition nécessaire pour le salut, et qu'il entendit une voix, sortant d'un crucifix qui était au chevet de son lit, lui dire : Je te donne la componction que tu as procurée aux autres quand tu prêchais. Le fait que rapporte le P Gaétan-Marie de Bergame, capucin, dans son livre : l'*Homme apostolique en chaire*, chap. 15, n. 10, est plus terrible encore ; il le tenait d'un autre capucin à qui la chose était arrivée. Ce capucin étant jeune avait commencé de prêcher avec une éloquence mondaine dans l'église de Brescia. Au bout de quelques années, prêchant dans la même église, il fit entendre un discours dans le genre apostolique ; on lui demanda pourquoi il avait ainsi changé de style : « J'ai connu, répondit-il, un prédicateur fameux semblable à moi pour la vanité qu'il mettait à prêcher ; c'était un religieux, mon ami. Quand il fut atteint de sa dernière maladie, il ne fut pas possible de l'amener à se confesser ; je me rendis auprès de lui, et lui parlai avec force ; et lui, me regardant d'un œil fixe, ne me répondait pas. Le supérieur imagina pour lors d'apporter dans sa cellule le saint-sacrement, comp-

[1] Revel. lib. VI, cap. 35.

tant l'exciter ainsi à recevoir les sacrements ; mais quand on lui dit : Voici Jésus-Christ qui est venu pour t'accorder le pardon, il se mit à crier avec l'accent du désespoir : C'est là ce Dieu dont j'ai trahi la sainte parole. Nous nous mîmes tous alors à prier le Seigneur d'avoir pitié de lui ; quelques-uns lui dirent de se confier en la miséricorde divine ; et il répondit d'une voix encore plus forte : C'est là, ce Dieu dont j'ai trahi la sainte parole ; il n'y a point de miséricorde pour moi. Nous cherchâmes encore à ranimer en lui l'espérance, et pour la troisième fois il fit la même réponse ; seulement il ajouta : Par le juste jugement de Dieu, je suis damné. Aussitôt après il expira. C'est là, dit alors le capucin au père Gaétan, ce qui a causé en moi le changement que les Bresciens ont remarqué.

XXXV. Quelqu'un peut-être rira de ces deux faits et de toute ma lettre ; mais celui qui rira, je l'attends devant le tribunal de Jésus-Christ. Du reste je comprends fort bien que ce n'est pas toujours, ni avec toute sorte de gens qu'il faut raisonner comme je l'ai fait jusqu'ici. Quand l'auditoire est tout composé de prêtres et de gens instruits, le prédicateur doit parler un langage plus cultivé ; mais son discours n'en doit pas moins être simple, familier même, de ce genre familier dont on se sert dans la conversation entre gens instruits ; mais il faut s'abstenir de conceptions élevées et de mots étudiés, autrement plus le discours sera travaillé, moins il produira de fruits. « Ce qui est de trop dans la floraison du discours, disait saint Ambroise, nuit aux fruits qu'on devrait en tirer [1]. » La pompe qui se montre dans les expressions empèche qu'il en sorte rien d'utile. S. Augustin disait que le prédicateur qui cherche par son style le plaisir des auditeurs, n'est point un apôtre qui convertit, mais un orateur qui séduit. On peut dire de ses auditeurs ce qu'on a dit des juifs qui, en écoutant Jésus-Christ, admiraient sa doctrine et ne se convertissaient point [2]. Ils diront : Il a très-bien

[1] Quod luxuriat in flore sermonis, hebetatur in fructu. (*S. Ambr., in psalm.* CXVIII).

[2] Mirabantur et non convertebantur.

parlé ; mais ils ne font aucun profit pour eux-mêmes de ces paroles, dont ils n'admirent que l'élégance. S. Jérôme, écrivant à Népotien, lui recommande de chercher à faire couler des larmes des yeux des auditeurs plutôt qu'à exciter leurs applaudissements[1] S. François de Sales écrivait la même chose à un prêtre, mais d'une manière encore plus expressive. « Au sortir de l'église je ne voudrais pas qu'on dît : Oh ! qu'il est grand orateur ! qu'il a une belle mémoire ! qu'il est savant ! qu'il dit bien ! mais je voudrais que l'on dît : Oh ! que la pénitence est belle ! Mon Dieu ! que vous êtes bon, juste ! et autres semblables choses ; ou que l'auditeur, ayant le cœur saisi, ne pût témoigner du talent du prédicateur que par l'amendement de sa vie. »

XXXVI. Que d'ailleurs un prédicateur s'attache à bien dire : pense-t-il pour cela que tous le loueront ? non, il sera loué par les uns, critiqué par les autres ; ceux-ci blâmeront une chose, ceux-là une autre. Et voilà la folie de ces orateurs qui ne prêchent qu'eux-mêmes, et non Jésus-Christ : c'est qu'avec toute la peine qu'ils se donnent, ils n'obtiennent pas l'approbation générale qu'ils demandent. Celui qui au contraire prêche Jésus-Christ crucifié, est toujours certain du succès, car de cette manière il plaît à Dieu, et c'est là le but qu'il doit se proposer, l'unique fin de toutes nos actions devant toujours être de plaire à Dieu. Rappelez-vous ici ce qu'écrit Muratori à ce sujet et que nous avons rapporté dans notre n° 6 : « Quand le prédicateur s'exprime en beau style, ceux qui l'entendent se plaisent à l'écouter ; ils admirent son génie, mais ils s'occupent assez peu d'eux-mêmes, etc. »

XXXVII. Un malade, disait Sénèque, ne cherche pas le médecin qui parle bien, mais celui qui guérit. A quoi bon, disait-il au premier, vouloir me charmer par vos belles paroles, quand il faudrait employer le fer et le feu pour me guérir[2] ?»

[1] Docente in ecclesia te non clamor populi, sed gemitus suscitetur. Auditorum lacrymæ laudes tuæ sint. *(Epist. ad Nepot).*

[2] Non quærit æger medicum eloquentem, sed sanantem. Quid oblectas ? aliud agitur ; urendus, secandus sum ; ad hæc adhibitus es. *(Sen. epist.* LXXV*).*

Saint Bernard disait dans le même sens : « J'écoute volontiers les leçons du docteur qui cherche non à s'attirer des applaudisssements, mais à me faire gémir sur mes péchés[1] » Je me souviens que le célèbre dom Nicolas Capasso, homme si versé dans les lettres, allait un jour écouter le chanoine Gizzio, qui faisait faire des exercices spirituels aux frères de la congrégation du Saint-Esprit, et il y allait parce que ce digne serviteur de Dieu prêchait la parole divine à la manière des apôtres ; s'il eût prêchée de toute autre manière, dom Nicolas y aurait trouvé tant à redire que, pour ne point perdre de temps, il ne s'en serait pas approché. C'est que la parole de Dieu n'a besoin que de simplicité pour plaire même aux savants. Muratori dit du P Paul Segneri le Jeune, dans la vie qu'il a écrite de ce père, que bien qu'il prêchât de la manière la plus populaire et même la plus triviale, il plaisait si bien à tous qu'il touchait les cœurs des plus instruits. Je trouve de même dans la vie de S. Jean-François Regis (Lib. II, pag. 126,) que ses discours étaient fort simples. « Il ne prétendait qu'à instruire le peuple, et cependant les nobles, les ecclésiastiques et les prêtres réguliers de la ville du Puy allaient à son catéchisme avec tant d'empressement que, deux ou trois heures avant qu'il commençât, toutes les places étaient prises, et les habitants du Puy en général aimaient mieux sa sainte simplicité que l'élégance étudiée des meilleurs prédicateurs. C'est lui, disaient-ils, qui véritablement prêche Jésus-Christ et sa divine parole ; les autres ne viennent nous prêcher que leur propre parole qui est tout humaine. » Le fait qu'on raconte à ce sujet est admirable. Il y avait un prédicateur qui prêchait le carême dans la cathédrale de cette ville, en même temps que le saint prêchait la mission. Tout étonné de ce que les gens qui composaient auparavant son auditoire l'abandonnaient pour aller écouter un ignorant, il alla trouver le père provincial des jésuites, qui s'y trouvait alors en tournée de visites, et lui

[1] Illius doctoris libenter vocem audio, qui non sibi plausum, sed mihi planctum moveat. *Serm.* LIX, *in Cant).*

dit que le P Régis était du reste un saint homme, mais que sa manière de prêcher ne convenait pas à la dignité de la chaire, et que les choses triviales qu'il disait déshonoraient son ministère. «Avant de le condamner, lui répondit le provincial, voici ce que nous avons à faire : allons l'écouter tous deux ensemble.» Or le provincial se sentit si frappé de la force avec laquelle le saint expliquait les vérités évangéliques, qu'il ne fit que pleurer tout le temps du sermon. Ah ! mon père, dit-il à son compagnon en sortant de l'église, plût au ciel que tous les orateurs sacrés prêchassent ainsi ! Laissons le prêcher avec sa simplicité apostolique. Le doigt de Dieu est ici. Le prédicateur lui-même (dit l'auteur de sa vie) fut si ému du sermon du saint missionnaire, qu'au lieu de le censurer comme il avait eu l'intention de le faire, il le loua comme il le méritait.

XXXVIII. Disons maintenant quelque chose des panégyriques, comme je m'y suis engagé. Pourquoi les panégyriques que l'on fait aujourd'hui ne produisent-ils aucun fruit ? Que de bien pourtant ne produiraient-ils pas, s'ils étaient écrits d'une manière simple, si les vertus du saint s'y voyaient exposées avec quelques pieuses réflexions, si les auditeurs y trouvaient au moins nne invitation à imiter le saint dont on leur fait l'histoire ! Tel est certainement le but des panégyriques, et c'est pour cela que les maîtres spirituels recommandent si fort la lecture de la vie des saints. S. Philippe de Néri, dit l'auteur de sa vie, exhortait vivement les prêtres de sa congrégation à raconter la vie ou les exemples de quelque saint, afin que leurs enseignements s'imprimassent mieux dans l'esprit des auditeurs ; mais il voulait qu'ils en fissent le récit de manière à exciter la componction, plutôt que l'admiration dans l'auditoire. Le P Jean Dielegis, auteur d'un Essai sur la manière de faire les panégyriques, dit que si les panégyriques ne produisent pas de bien, c'est la faute des auditeurs qui ne viennent que pour entendre un discours élégant, une historiette bien ornée ; il aurait parlé plus exactement s'il eût dit que le mal vient des orateurs qui remplissent leurs discours de phrases

recherchées et de termes affectés, pour s'attirer des éloges, tandis qu'ils ne devraient songer qu'à porter les auditeurs à l'imitation du saint dont ils peignent les vertus. Mais écoutons encore Muratori dans son ouvrage déjà cité de l'éloquence populaire, chapitre XIII. « Oh ! c'est là, dit-il, que les orateurs sacrés pour la plupart sèment les fleurs de tout genre et font parade de leur éloquence. Cependant le but du panégyrique, c'est de conduire les auditeurs par de tels exemples à la pratique des vertus ; mais combien peu s'occupent de ce résultat ! O bon Dieu ! que d'exagérations déréglées ! que de réflexions étranges ! En un mot, que d'extravagances ! »

XXXIX. Et en vérité quel profit retirer des panégyriques composés par des érudits qui les remplissent de fleurs, de pointes, de pensées ingénieuses, de curieuses descriptions, d'expressions sonores et toutes hors de la portée de la plupart des gens, de périodes contournées et si longues, que pour en comprendre la conclusion, les savants eux-mêmes auraient besoin de toute l'application de leur esprit, choses qui conviennent à peine aux discours académiques, où l'orateur n'a d'autre but que d'acquérir de la réputation? Quel désordre, grand Dieu ! (disait un homme que j'ai connu, mais qui est maintenant dans l'éternité, et à qui il fallait six mois de travail pour composer un panégyrique), quel désordre que de voir un ministre de Jésus-Christ perdre beaucoup de temps à arrondir des périodes et entasser ornements sur ornements ! Et que résulte-t-il de là ? Quel profit l'orateur y trouve-t-il pour lui-même ou pour ses auditeurs ? Pour lui-même, rien autre chose qu'un peu de fumée ; et quant à ceux qui l'écoutent, ils n'en retirent rien ou à peu près rien, soit parce qu'ils ne comprennent pas, soit parce que, s'ils comprennent, ils perdent le temps à s'occuper de ce vain bruit de paroles qu'ils ont entendues, de ces pensées ingénieuses qui les ont frappés en passant. Des personnes dignes de foi m'ont assuré que le même orateur qui faisait ces réflexions, lorsqu'il sentit sa mort approcher, donna l'ordre de jeter au feu tous ses écrits. On m'a assuré de plus que s'entendant louer un jour pour ses divers

panégyriques, il ne put retenir cette exclamation : Hélas ! ce sont ces panégyriques qui un jour me feront condamner ! Muratori s'exprime ainsi dans un autre ouvrage intitulé : *De la Charité chrétienne*, tom. 2, chap. xxv : « Eh ! pourquoi tant de panégyriques qui n'aboutissent d'ordinaire qu'à un vain étalage d'esprit et de subtilités, sorties d'un cerveau creux, que personne n'entend ?... Si l'on veut que le panégyrique soit profitable, qu'on le fasse avec cette éloquence populaire et intelligible qui instruit et touche non moins les ignorants que les savants, mais qui parfois n'est guère connue de tel qui pourtant se figure être plus savant que les autres. » Ah ! plût au ciel qu'on abolît à jamais dans l'Eglise ces panégyriques pleins de vent, pour y substituer des discours dans le genre simple et familier, comme le dit cet auteur qui ne fut pas moins recommandable par sa piété que par son érudition.

XL. Avant de finir, il faut que je réponde à l'opinion de votre révérence qui pense qu'une des principales parties de l'art consiste à plaire, et que par conséquent là où des hommes instruits peuvent assister au sermon, il convient que le sermon soit écrit correctement, afin que les auditeurs de cette classe soient satisfaits. Mais ce ne sera point moi, mon père, qui vous répondrai ; ce sera S. François de Sales, qui, dans sa lettre citée plus haut (*a*) à un ecclésiastique sur la manière de prêcher, dit d'abord, chap. v (*b*), en confirmation de tout ce qui a été dit jusqu'ici : « Il faut se garder des *quanquam* et longues périodes des pedans, de leurs gestes, de leurs mines et de leurs mouvemens : tout cela est la peste de la prédication... Le souverain artifice est de n'avoir point d'artifice. Il faut que nos paroles soient enflammées ; non pas par des cris et actions démesurées, mais par l'affection intérieure ; il faut qu'elles sortent du cœur plus que de la bouche. On a beau dire ; mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux

a) C'est la lettre adressée à l'archevêque de Bourges, frère de sainte Chantal. On la trouvera dans les œuvres de S. François de Sales, tom. V, p. 500 et suiv., édit. Vivès. (*Note de l'éditeur*).

b) P. 523 de l'édition ci-dessus. (*Note de l'éditeur*).

oreilles... (*a*) La tissure doit être naturelle sans preface, sans ajancemens... Nos anciens peres et tous ceux qui ont fait du fruit se sont abstenus de tous fatras et jolivetés mondaines. Ils parlent cœur à cœur, esprit à esprit, comme bons peres aux enfans.. (*b*) La fin du prédicateur est que les pécheurs morts en l'iniquité vivent à la justice, et que les justes qui ont la vie spirituelle, l'ayent encore plus abondamment, se perfectionnans de plus en plus... Quand le predicateur est en chaire, il doit dire en son cœur : (*c*) *Ego veni ut isti vitam habeant et abundantius habeant...* Ensuite, touchant le point qui nous occupe, c'est-à-dire l'agrément du discours, le saint ajoute : « Je sçay que plusieurs disent que le predicateur doit delecter ; mais quant à moy je distingue, et dis qu'il y a une délectation qui suit la doctrine et le mouvement. Car qui est cette âme tant insensible qui ne ressente un extreme playsir d'apprendre bien et saintement le chemin du ciel, qui ne ressente une consolation extreme de l'amour de Dieu ? Et pour cette delectation, elle doit être procurée ; mais elle n'est pas distincte de l'enseigner et emouvoir. Il y a une autre sorte de delectation qui bien souvent empesche l'enseigner et l'emouvoir. C'est un certain chatouillement d'oreilles, qui provient d'une certaine elegance seculiere, mondaine et prophane, de certaines curiosités, ajancemens de traits, de paroles, de mots, bref qui depend entierement de l'artifice : et quant à celle-ci, je nie fort et ferme qu'un predicateur y doive penser ; il la faut laisser aux orateurs du monde, aux charlatans et courtisans qui s'y amusent. Ils ne preschent pas Jesus-Christ crucifié, mais ils se preschent eux-mêmes... (*d*) S. Paul deteste les auditeurs *prurientes auribus*, et par consequent les prédicateurs qui leur veulent complaire. » Voilà ce qu'a dit le saint. Et il est à remarquer que les enseignements du saint évêque de Genève ont été particulièrement loués et reçus par la sainte Eglise, qui

a) P. 524. (*Note de l'éditeur*).
b) P. 504. (*Note de l'éditeur*).
c) P. 505. (*Note de l'éditeur*).
d) P. 506. (*Note de l'éditeur*).

nous fait demander que par la pratique de ses enseignements nous parvenions à la vie éternelle [1]. Ce sont les termes de l'office du saint (*a*).

XLI. Le savant théologien Habert, parlant de même de la manière dont doivent prêcher les ministres de l'Evangile, dit conformément à ces mêmes principes, que le ministre de l'Evangile *délectera*, si son langage est adapté à son sujet, naturel et clair [2] Le plaisir que peut donner le prédicateur, c'est d'offrir des raisonnements clairs, faciles et proportionnés à l'intelligence de ses auditeurs. C'est alors que ceux-ci peuvent véritablement être délectés, comme le dit S. François, en entendant les vérités éternelles et les maximes de l'Evangile, ou en apprenant ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter pour se sauver ; en un mot, ils seront délectés en se voyant contrits de leurs péchés, pleins de confiance en la miséricorde divine, et le cœur brûlant d'amour S. Augustin dit que, si les plaisirs des sens procurent des jouissances, on doit en trouver bien davantage dans la connaissance de la vérité, car il n'est rien que l'âme désire autant que cette connaissance [3] Conformément à la même doctrine, S. François de Sales, dans son Traité de l'amour de Dieu, livre 3, chapitre 9 (*b*), s'exprime de la même manière . « La verité est l'objet de nostre entendement, qui a par consequent tout son contentement à descouvrir et connoistre la verité des choses, et selon que les verités sont plus excellentes, nostre entendement s'applique plus delicieusement et plus attentivement à les considerer Quel

[1] Concede propitius ut, ejus dirigentibus monitis, æterna gaudia consequamur

[2] Evangelii minister delectabit, si sit sermonis apti, facilis ac perspicui. (Tom. VII, c. 4, v. 10).

[3] Quid enim fortius desiderat anima quam veritatem? (*Tract.* 26 *in Jo*).

a) Le traducteur belge dit ici fort à propos : « On ne manquera pas d'appliquer cette observation aux enseignements de notre saint auteur lui-même, car nous lisons pareillement dans l'oraison de son office : Ut ejus salutaribus monitis edocti... ad te pervenire feliciter mereamur. » De plus il est élevé à la dignité de docteur de l'Eglise. (*Note de l'éditeur*).

b) Voy. Œuvr. de S. Franç. de Sales, édit. Vivès, tom. I, p. 484. (*Note de l'éditeur*).

playsir, pensés-vous, Theotime, qu'eussent ces anciens philosophes, qui connurent si excellemment tant de belles verités en la nature ? Certes, toutes les voluptés ne leur estoient rien en comparayson de leur bien aymée philosophie, pour laquelle quelques-uns d'entre-eux quitterent les honnuers, les autres des grandes richesses, d'autres leur païs... pour s'occuper plus librement à considerer la verité des choses par la lumiere spirituelle... Et Aristote dit fort souvent que la felicité et beatitude humaine consiste en la sapience, qui est la connoissance des verités eminentes. » De là le saint conclut qu'une âme ne peut pas avoir de plus grande satisfaction que de connaître les vérités de la foi ; d'autant plus que cette connaissance n'est pas seulement délectable, mais qu'elle est encore éminemment utile, puisque d'elle dépend notre félicité présente et éternelle. Le prédicateur doit donc chercher à plaire à son auditoire, dit S. Antonin, mais à quelle fin ? afin que l'auditoire, ému par le sermon, soit amené à mettre en pratique les choses qu'il a entendues[1] A l'encontre, ce qui fait la ruine de l'Eglise, comme le dit S. Jean Chrysostome, c'est que les orateurs sacrés cherchent, non à toucher de componction leurs auditeurs, mais à les charmer par une belle diction, comme s'ils étaient venus pour entendre un excellent chanteur exécuter un beau motet du haut de la chaire. « C'est la même chose, ajoute l'illustre docteur, que si un père voyant son enfant malade, lui donnait complaisamment tout ce qui tenterait son envie ; mais serait-ce là un père[2] ? » Ces paroles sont claires. Votre révérence entend bien le latin ; elles n'ont donc pas besoin d'explication. Oui, mon père, il y a beaucoup d'orateurs sacrés qui plaisent beaucoup avec leur diction élégante et harmonieuse, et qui attirent par là un grand concours ; mais

[1] Ut sic moneat affectum ut flectat, scilicet curando, ut quæ dicta sunt velit implere. (*Par.* 3, *trac.* 18, c. 3, v. 2).

[2] Subvertit ecclesias, quod et vos non quæritis sermonem qui compungere possit, sed qui oblectet quasi cantores audientes. Et idem sit ac si pater videns puerum ægrotum, illi, quæcumque oblectant, porrigat. Talem non dixerim patrem. Hoc etiam nobis accidit, flosculos verborum sectamur ut oblectent, non ut compungamus, et laudibus obtentis abeamus. (*Hom.* 3, *in Actor*).

je voudrais bien savoir combien d'auditeurs, charmés de ces discours remplis de pointes et de fleurs, sortent de l'église pénétrés de componction et changent effectivement de vie? Quand on parlait à S. François de Sales de prédicateurs qui avaient beaucoup de vogue, il répondait de même : De grâce, dites-moi combien de personnes ont été converties par leurs sermons ?

XLII. D'autres, croyant mieux plaire, ornent, ou, pour mieux dire, salissent leurs discours de facéties et de contes ridicules, et ils vont jusqu'à dire que cela est nécessaire dans les instructions ou catéchismes qu'on donne au peuple pour l'attirer et le rendre attentif. Pour moi, ce que je sais, c'est que les saints dans leurs instructions ne faisaient pas rire, mais pleurer. Quand S. François Régis prêchait ses sermons, qui tous étaient autant d'instructions, les assistants ne faisaient que pleurer, du commencement à la fin. Qu'on se permette quelque innocente plaisanterie quand elle naît naturellement du sujet même, je le veux bien ; mais vouloir réduire l'instruction à une scène de comédie, comme le font quelques-uns, en racontant des historiettes risibles ou des contes amusants, accompagnés de saillies et de gestes calculés pour faire rire l'auditoire, je ne sais en vérité comment cela peut convenir à la sainteté du lieu où l'on se trouve, ou à la dignité de la chaire du haut de laquelle celui qui parle, faisant l'office d'ambassadeur de Jésus-Christ, explique la parole divine. Les auditeurs riront sans doute et conserveront leur gaîté jusqu'à la fin ; mais après avoir ri, ils resteront distraits et indévots, et souvent, au lieu de prêter leur attention à la moralité que notre agréable conteur voudra à toutes forces, et pour ainsi dire, à force de tenailles, tirer de sa sornette, pour ne pas faire voir qu'il n'est, à proprement parler, qu'un charlatan en chaire, ils ne s'occuperont qu'à repasser dans leur esprit la facétie, le fait plaisant qui les aura fait rire. Il en sera ainsi pour le vulgaire ; mais tous les hommes sensés n'auront que du dégoût pour de telles niaiseries. Les hommes aiment assez à voir danser ; mais si l'on voyait un individu s'en aller dan-

sant par les rues de la ville, n'exciterait-il pas le dégoût et l'ennui de ceux qui le suivraient des yeux? On aime aussi à entendre des facéties; mais on n'aime pas, au moins si l'on a du sens, à les entendre sortir de la chaire, de ce lieu sacré d'où s'annonce la parole de Dieu. C'est une erreur de croire que le peuple ne viendrait en nombre ou ne resterait pas attentif au catéchisme, si on le sevrait de ces facéties. Je soutiens au contraire qu'on viendrait en plus grand nombre et qu'on s'y tiendrait avec plus d'attention, lorsqu'on verrait qu'en allant entendre l'instruction, on n'y perdrait pas son temps à se dissiper, mais qu'on en retirerait du fruit pour le bien de son âme. C'est assez de tout ce que je viens de vous dire, mon révérend père, pour que vous puissiez vous rendre compte de l'étonnement que m'a causé votre proposition, que le prédicateur doit chercher à plaire à son auditoire par un style poli et orné. J'espère dans le Seigneur qu'il vous ôtera de l'esprit ce préjugé et cette grande erreur, qui ne serait pas seulement nuisible à vous-même, mais qui le serait encore à tous ceux qui assisteraient à vos sermons.

XLIII. Et puisque votre révérence, à la fin de sa lettre, pousse l'humilité jusqu'à me demander, à moi pauvre ignorant, quelques avis sur les moyens de prêcher avec fruit, je vous engage à revenir la plupart du temps à parler dans vos sermons des dernières fins de l'homme, de la mort, du jugement, de l'enfer, de l'éternité, etc.; car ce sont là les choses qui font d'ordinaire le plus d'impression et qui portent les hommes à bien vivre. Vous pouvez aussi parler souvent dans vos sermons de cette paix intérieure dont jouit celui qui est dans la grâce de Dieu. Ce fut ainsi que S. François de Sales retira tant d'âmes de leur mauvaise vie, ce qui lui valut les plus grands éloges de la part du roi de France, Henri IV, tandis que ce prince n'avait que des paroles de blâme pour les autres prédicateurs, qui représentent le chemin de la vertu comme si hérissé de difficultés, qu'ils ôtent aux âmes la confiance d'y entrer. Je vous engage encore à parler souvent de l'amour que Jésus-Christ nous a montré dans sa passion et dans l'institution

du saint-sacrement, de même que de celui qu'à notre tour nous devons avoir pour cet aimable Rédempteur. Je vous dis cela, parce qu'en général il y a peu ou trop peu de prédicateurs qui parlent de l'amour de Jésus-Christ. Il est certain que tout ce qui se fait par la crainte des châtiments, et non par amour, a peu de durée. Un grand serviteur de Dieu, le P Janvier Sarnelli, disait : Je voudrais ne pas faire autre chose que d'aller partout prêchant : Aimez Jésus-Christ, aimez Jésus-Christ, car il le mérite. Je vous prie aussi de recommander souvent à votre auditoire la dévotion envers la sainte Vierge, parce que c'est par son canal que nous arrivent toutes les grâces ; faites qu'à la fin de votre sermon le peuple ait recours à cette bonne mère pour obtenir d'elle quelque grâce particulièrement importante, telle que le pardon des péchés, le don de persévérance et l'amour que nous devons porter à Jésus-Christ.

XLIV. Je vous engage surtout à insinuer à vos auditeurs la nécessité des pratiques pieuses, qui donnent le moyen de se maintenir en état de grâce, comme d'avoir grand soin de ne point arrêter ses regards sur des objets dangereux ; de fuir les occasions qu'on ne trouve que trop en conversant avec les personnes d'un autre sexe ou en fréquentant de mauvaises compagnies ; de fréquenter les sacrements ; d'entendre la messe chaque jour ; d'entrer dans quelque congrégation ; de faire l'oraison mentale, en enseignant pratiquement la manière de la faire pour s'édifier ; de dire le rosaire de la sainte Vierge ; de lire des livres spirituels ; de visiter le saint-sacrement et les autels de la vierge Marie. Recommandez souvent la conformité à la volonté de Dieu dans les adversités, puisque c'est dans cette conformité qu'est tout notre salut, toute notre perfection. Exhortez vos auditeurs à recourir chaque jour à Jésus et à Marie pour obtenir la persévérance, en particulier quand ils éprouvent des tentations. Mais ce que je vous recommande spécialement, c'est de ne cesser de prêcher au peuple le grand moyen de la prière, dont je vois aussi que les prédicateurs ne parlent que bien peu et bien rarement, quoique ce soit de la

prière que dépend notre salut éternel comme tout ce qui peut nous être avantageux. Je sais que les prédicateurs de haut rang n'aiment pas à parler de toutes ces choses, parce qu'ils les regardent comme communes et triviales, et qu'en traitant de tels sujets ils ne pourraient pas faire étalage de leurs subtilités et de leurs phrases sonores. Mais c'était ainsi que prêchait S. François de Sales, qui par ses prédications convertit un nombre infini d'âmes. Toutes les fois qu'il le pouvait, il insinuait quelque pratique de vie chrétienne; tellement que dans un pays où il se trouvait, les habitants lui demandèrent par écrit les règles de pratique qu'il leur avait indiquées de la chaire, afin qu'il leur fût plus aisé de les suivre.

XLV Si tous les orateurs sacrés suivaient ce bel exemple; s'ils prêchaient avec le seul désir de plaire à Dieu; s'ils parlaient des vérités éternelles et des maximes de l'Evangile toutes nues et sans apprêt; s'ils recommandaient les pratiques religieuses comme remède contre le péché et moyen de persévérance, le monde changerait bientôt de face, et Dieu ne serait pas si offensé que nous le voyons. Nous remarquons que si, dans un pays, il se trouve un prêtre plein de ferveur, qui prêche véritablement Jésus crucifié, ce pays devient saint; si dans une église on fait un sermon simple, mais plein de l'esprit de Dieu, vous voyez l'auditoire tout contrit; et si tous ne se convertissent pas, ou si la conversion n'est pas entière, tous du moins sont ébranlés. Or si partout on prêchait ainsi, quel immense avantage il en résulterait généralement pour les âmes!

Je n'en dirai pas davantage, pour ne pas vous causer d'ennui; mais si vous avez eu la patience de lire jusqu'au bout ma si longue lettre, je vous prie de vouloir bien faire avec moi la prière suivante à Jésus-Christ.

O Sauveur du monde, que le monde connaît peu, et qui en êtes encore moins aimé, spécialement par la faute de vos ministres; vous qui, pour sauver les âmes, avez donné votre vie, ah! par les mérites de votre passion, daignez éclairer et fortifier tant de prêtres qui pourraient convertir tous les pécheurs

et sanctifier la terre, s'ils prêchaient votre parole sans vanité, mais avec simplicité, comme vous l'avez fait vous-même et comme l'ont fait vos disciples ; mais ils se prêchent eux-mêmes et ne vous prêchent pas, de sorte qu'en même temps que le monde est rempli de prédicateurs, l'enfer se remplit d'âmes. Seigneur, empêchez la ruine de votre Eglise si mal servie par les prédicateurs ; humiliez, s'il le faut, pour l'exemple des autres et par quelque signe visible, quelqu'un de ces prêtres vaniteux qui se permettent d'altérer votre sainte parole, afin qu'ils s'amendent et ne mettent plus obstacle au salut du peuple. Ainsi je l'espère, et qu'il en soit ainsi.

Je finis en me recommandant aux prières de votre révérence, et suis, etc. Alphonse-Marie, évêque de Sainte Agathe, etc.

LETTRE DEUXIÈME

A UN NOUVEL ÉVÊQUE

Sur les grands avantages spirituels que les peuples retirent des missions.

I. J'ai reçu l'honorée lettre de votre seigneurie illustrissime, par laquelle vous m'apprenez votre louable intention d'ordonner des missions dans tous les lieux de votre diocèse au commencement de votre épiscopat ; j'apprends aussi les difficultés que vous éprouvez de la part de l'un de vos curés. Pour obéir aux ordres de votre seigneurie illustrissime, je vais exposer d'abord ce que je crois juste et convenable sur cette matière, et je répondrai ensuite aux frivoles objections de votre curé.

II. Il est certain, monseigneur, que la conversion des peuples est le plus grand des biens que Dieu fait aux hommes. Le don de la grâce par laquelle Dieu justifie un pécheur, est plus grand, dit le docteur angélique, que s'il lui accordait la béatitude de la gloire[1] Or, voilà précisément le but des missions : la conversion des pécheurs, puisque, dans les missions, les pécheurs apprennent, au moyen des instructions et des prédications qu'on leur fait, à connaître la malice du péché, l'importance de leur salut et la bonté de Dieu à leur égard, et

[1] 1-2, q. 113, a. 9.

qu'ainsi leurs cœurs sont changés, les liens de leurs mauvaises habitudes rompus, en sorte qu'ils commencent dès lors à vivre en chrétiens.

III. Dans l'ancienne loi comme dans la nouvelle, le Seigneur a voulu que le monde se sauvât par les missions. La foi, dit l'Apôtre, s'est propagée par la prédication ; mais cette prédication n'aurait point obtenu son effet si les prédicateurs n'avaient été envoyés de Dieu[1]. C'est ce qui a fait dire à S Grégoire que l'exercice des missions a commencé dès les premiers âges du monde, le Seigneur n'ayant cessé en aucun temps, pour cultiver sa vigne, d'envoyer des ouvriers[2] Sous le premier testament, il envoyait les prophètes pour prêcher sa loi ; sous le nouveau, il a envoyé son propre fils pour nous enseigner la loi nouvelle de grâce, qui a fait la perfection et le complément de l'ancienne. « En ces jours enfin, a dit l'Apôtre, Dieu nous a parlé dans la personne de son fils[3]. »

IV. Mais comme Jésus-Christ n'avait eu pour mission de prêcher qu'en Judée, il a voulu qu'après sa mort les apôtres allassent prêcher l'Evangile à tous les peuples[4] Et ce fut ainsi que, par la mission des apôtres, l'Evangile commença de fructifier et d'étendre ses progrès sur la terre entière, comme l'Apôtre l'écrivait aux Colossiens[5] Puis les apôtres ont envoyé à leur tour leurs disciples dans les lieux où ils n'avaient pu pénétrer eux-mêmes. Et de même, de temps à autre, les souverains pontifes et autres évêques ont envoyé de saints ouvriers prêcher l'Evangile en diverses contrées, ainsi que nous l'apprend l'histoire ecclésiastique. Au deuxième (*a*) siècle, S. Irénée fut

[1] Quomodo credent ei quem non audierunt ? Quomodo autem audient sine prædicante ? Quomodo vero prædicabunt nisi mittantur ? (*Rom.* x, 14 et 15).

[2] Ad erudiendam ergo Dominus plebem suam, quasi ad excolendam vineam, nullo tempore destitit operarios mittere. (*Hom.* xix, in Evang).

[3] Novissime diebus istis locutus est nobis in filio. (*Hebr.*, i, 1-2).

[4] Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ. (*Marc.* xvi, 15).

[5] In universo mundo est, et fructificat et crescit. (*Colos.* i, 3).

(*a*) L'édition de Turin porte IV au lieu de II par erreur.
(*Note de l'éditeur*).

envoyé dans la Gaule. Au cinquième, Célestin I[er] envoya S. Pallade en Ecosse, S. Patrice en Irlande ; au sixième, S. Grégoire envoya le bénédictin Augustin dans la grande Bretagne ; au septième siècle S. Eloi fut envoyé en Flandre, S. Chirien en Franconie, S. Suibert et S. Wolfrand en Hollande. Au huitième siècle Grégoire II envoya S. Boniface en Germanie, S. Willibrand en Frise, S. Hubert en Brabant. Le neuvième siècle vit S. Ascagne en Danemarck et en Suède, S. Méthode en Bohême, en Moravie et en Bulgarie ; le douxième siècle vit S. Maynard dans la Livonie, S. Othon dans la Poméranie ; le treizième enfin, les religieux de S. Dominique et de S. François dans la Grèce, l'Arménie, l'Ethiopie, la Tartarie et la Norwége. Voyez l'ouvrage intitulé : Notice historique de l'Eglise.

V. Enfin, pour ce qui est des temps plus modernes, tout le monde sait que S. François Xavier a opéré d'abondantes conversions parmi les peuples de l'Inde et du Japon, et de même S. Louis Bertrand dans l'Inde occidentale. J'omets de nommer tant de provinces d'infidèles et d'hérétiques qui ont été converties par des missionnaires, comme en particulier le pays du Chablais, où fut envoyé saint François de Sales, qui y convertit jusqu'à soixante douze mille âmes qu'il retira de l'hérésie. Nous savons de plus, que S. Vincent de Paul a institué, avec l'approbation du saint-siége apostolique, une congrégation de prêtres qui s'emploient à faire des missions partout où ils sont appelés, ce qui leur a valu le nom de pères des missions. En un mot, partout où la foi chrétienne a été implantée, partout où quelque réforme dans les mœurs s'est opérée, ces biens ont été opérés par des missionnaires. Là où les fléaux de Dieu, les tremblements de terre, la guerre, la famine, la peste, n'ont pu convertir les peuples, ce que n'ont pu faire non plus les lois les plus rigoureuses contre les meurtres, les vols, les adultères et les blasphèmes, les missions ont réussi à l'exécuter. Aussi le P. Contenson, dominicain, a-t-il pu dire en pleine connaissance de cause que c'est par le moyen des seules missions que les âmes prédestinées attei-

gnent leur fin, qui est de parvenir à la vie éternelle[1] C'est à cause de cela sans doute que, lorsqu'on doit envoyer une mission quelque part, il est aisé de voir toutes les manœuvres de l'enfer pour l'empêcher. On trouve par malheur en tout pays des âmes perdues, qui, pour ne pas se voir contrariées dans leurs desseins par les missions, font tout ce qu'elles peuvent pour les éloigner. Et plût au ciel que l'opposition ne vînt pas plus d'une fois de curés qui, remplissant mal leurs devoirs, craignent qu'on ne découvre les désordres de leur conduite, et par ce motif s'efforcent sous divers prétextes d'empêcher les missions de se faire dans leurs pays. Mais c'est à l'évêque en ce cas à envoyer la mission précisément dans les lieux où il sait que le curé manque de zèle, et plus encore quand il voit que ce curé ne la voit pas de bon œil, sans attendre sa requête ou celle de ses paroissiens.

VI. Si les missions ont une grande utilité dans les villes, on peut dire que dans les campagnes elles sont nécessaires, tant pour les prédications que pour les confessions. Il est vrai qu'en tout pays catholique, en général, il y a des sermons de carême; mais on retire bien plus de fruit des sermons de missions, parce qu'assez souvent ces prédicateurs de carême prêchent, même au village, dans un style qui est bien au-dessus de l'intelligence des pauvres habitants de la campagne. Ils portent leurs discours dans leur mémoire, et n'importe qu'ils parlent à des gens instruits ou à des ignorants, ils n'y changent jamais un mot. Le cardinal François Pignatelli, archevêque de Naples, recommanda aux prédicateurs, de villages, qui étaient venus pour recevoir sa bénédiction, de parler d'une manière d'autant plus simple et populaire, qu'ils allaient en des lieux où ils ne trouveraient que des gens très-grossiers; ajoutant que tout sermon était inutile, s'il n'était pas à la portée de ceux qui devaient l'entendre. Vous me direz, ajouta-t-il, que la recette est faite; en

[1] Per solas missiones impletur prædestinatio, quæ est transmissio creaturæ in vitam æternam. (*Theol.* I, 3, diss. 6, cap. 2).

ce cas je répondrai : Pauvres malades ! Ce prélat avait grandement raison ; car quel bien peut tirer un malade d'une recette que le médecin aura faite au hasard, et sans connaître la maladie qu'il s'est chargé de guérir ?

VII. De là vient que, lorsqu'on demande à ces pauvres gens quel fruit ils ont retiré du sermon qu'ils ont entendu, ils répondent que, pour ce qui est du sermon, ils n'ont pu le comprendre, parce que le prédicateur a toujours parlé en latin. Sans doute, ces prédicateurs ne prêchent pas toujours en latin ; mais la langue qu'ils parlent est tout à fait étrangère à ce pauvre peuple qui les écoute ; pour lui c'est du latin. Pour moi, je soutiens, et je ne crois pas trop m'avancer, qu'il vaudrait mieux pour ces villageois ne point aller à de tels sermons ; car, après avoir passé une heure et plus à les entendre afin d'en tirer quelque profit pour leurs âmes, et voyant qu'ils n'en ont rien compris, ils finissent par prendre tellement la parole de Dieu en aversion, qu'ils deviennent pires qu'auparavant ; et de là vient qu'après le carême on voit en eux les mêmes habitudes vicieuses, les mêmes inimitiés, et qu'on entend parmi eux les mêmes blasphèmes, les mêmes paroles obscènes. Voilà, dit Contenson, le mal des pauvres habitants de la campagne ; ils n'ont personne pour leur rompre le pain de la divine parole. Et c'est pourquoi il disait que les évêques qui négligent d'envoyer des missionnaires dans ces pays, auront à rendre à Dieu un compte sévère[1].

VIII. Mais comment ? dira quelqu'un, est-ce que ces villages n'ont pas des curés qui prêchent tous les dimanches ? Oui, ils ont des curés qui prêchent ; mais reste à savoir si ces curés savent distribuer la parole divine, comme le concile de Trente le prescrit à tous les pasteurs d'âmes ; c'est-à-dire de pourvoir à la nourriture spirituelle du peuple qui leur est confié, en se mettant à la portée de chacun, et en enseignant en peu de paroles, et en termes faciles à comprendre, les choses que tout

[1] Tot parvuli in oppidulis petunt panem, et non est qui frangat eis. Væ, væ prælatis dormitantibus ! væ presbyteris otiosis ! (*loc. cit. diss.* 6).

chrétien a besoin de savoir pour être sauvé, les vices qu'on doit éviter et les vertus qu'il faut pratiquer[1] Aussi, il arrive souvent que le peuple ne retire aucun avantage du sermon de son curé, soit parce que, comme je l'ai dit, celui-ci ne sait guère prêcher, soit parce qu'il prêche trop longuement ou en termes trop élevés, soit parce qu'il ne parle que de ses propres intérêts, en se lamentant du tort que lui font ses paroissiens. Et voilà pourquoi ceux-ci (et spécialement ceux qui en ont le plus besoin) ne vont guère au sermon, et beaucoup même s'abstiennent d'aller à la messe de leur curé, à cause de ses sermons qu'il leur répugne d'entendre. On connaît d'ailleurs le proverbe cité par Jésus-Christ lui-même, qu'aucun prophète n'est bien reçu dans son pays[2]. Ajoutons que le sermon fait peu d'impression, lorsqu'on l'entend toujours de la même bouche.

IX. Dans les missions, au contraire, les sermons sont plus appropriés aux besoins des campagnes ; ils sont bien faits et surtout adaptés à l'intelligence de ceux pour qui on les destine. Là, dans les sermons en règle comme dans les simples instructions, on distribue la parole de Dieu de telle manière, que les plus ignorants puissent s'instruire et connaître les mystères de la foi, les préceptes du décalogue, la manière de recevoir avec fruit les sacrements, les moyens de persévérer dans la grâce de Dieu, et apprendre en même temps à répondre à l'amour divin. C'est pour cela qu'on voit aux missions un si grand concours ; le peuple y entend des voix toutes nouvelles, et on lui parle son langage. Il y a d'ailleurs une sorte d'unité dans les sermons de la mission, c'est un système complet des vérités éternelles, l'importance du salut, la malice du péché, la mort, le jugement, l'enfer, l'éternité. Comme toutes ces matières sont exposées en un seul faisceau, il serait plus

[1] Ut plebes sibi commissas pro earum capacitate pascant salutaribus verbis, docendo necessaria ad salutem, annuntiandoque cum brevitate et facilitate sermonis, vitia quæ eas declinare et virtutes quas sectari oporteat. (*Sess.* V, *de reform.* c. II).

[2] Nemo propheta acceptus est in patria sua (*Luc.*, IV, 14).

extraordinaire qu'un pécheur ne se convertît pas, que de le voir se convertir. Et de là vient que beaucoup de pécheurs, en assistant à la mission, quittent leurs pratiques vicieuses, écartent les occasions prochaines, restituent ce qu'ils ont pris, réparent le dommage qu'ils ont causé ; on en voit qui renoncent pour toujours à de vieilles haines et se réconcilient sincèrement, en ôtant de leur cœur le germe du mal ; au lieu de faire comme tant d'autres qui ne se rapprochent que par respect humain, pour complaire à un homme puissant qui l'exige ; mais comme le germe n'a pas été détruit, l'inimitié ne fait que se cacher, et elle est toujours subsistante, ce qui a moins lieu dans les missions. Beaucoup d'autres enfin, qui ne se sont pas confessés depuis plusieurs années, ou qui se sont mal confessés, profitent de la mission pour le faire avec de bonnes dispositions.

X. Et voici (*a*) un autre grand avantage qu'on retire des missions. Suivant votre curé, on donne l'absolution à des pécheurs de rechute qui auraient besoin de plusieurs mois d'épreuve ; avec la mission c'est l'affaire de quelques jours. Que valent de telles absolutions ? Je réponds et je dis : Plût au ciel que toutes les confessions se fissent avec d'aussi bonnes dispositions que celles qui se font en temps de mission ! Combien il y aurait peu d'âmes qui se perdraient ! Je demande à mon tour : est-ce que par hasard la durée du temps peut seule fournir la preuve des bonnes dispositions du pénitent ? L'épreuve du temps peut, aussi bien que les autres, être trompeuse. Combien n'en voit-on pas qui, à l'approche du temps pascal, afin d'avoir l'absolution, font trêve pendant un mois et plus à leurs mauvaises habitudes, pour les reprendre aussitôt après le précepte rempli. Je pense donc qu'on peut présumer avec plus de

a) Au lieu de traduire ainsi, le traducteur belge rapporte ce passage à ce qui précède, de cette manière : « Ce dernier point est un des plus grands biens qu'on retire des missions. Mais le curé, etc. » Le texte italien est ainsi conçu : *E questo è l'altro gran bene che si ricava dalle missioni. Dice*, etc. Dans la traduction Dujardin, qu'est-ce qui rend l'*altro* du texte italien ? et qu'y a-t-il dans ce texte, qui autorise le traducteur à commencer par un *mais* la phrase suivante ? (*Note de l'éditeur*).

certitude la bonne disposition d'un pénitent, d'après l'influence que paraît avoir eue sur son esprit le sermon qu'il a entendu, d'après le repentir qu'il montre, la résolution qu'il prend, les moyens qu'il emploie pour éviter les rechutes, que d'après le seul laps de temps; c'est moins avec la longueur du temps qu'avec la vigueur de la grâce, dit saint Cyprien, que la charité se perfectionne. Quelquefois, dit S. Thomas, le Seigneur convertit le cœur de l'homme par une excitation si puissante, que ce pécheur recouvre en un instant sa parfaite santé spirituelle[1]. Dans une assemblée d'évêques tenue à Bruxelles, on fit pour les confesseurs la déclaration suivante : « Le confesseur ne doit point se faire une loi d'exiger de tous les pécheurs sans exception, fussent-ils des plus coupables et en cas de rechute, d'accomplir des œuvres de pénitence pendant un temps considérable, avant qu'ils puissent recevoir l'absolution; mais il doit considérer, à l'exemple des saints Pères, que Dieu, dans la conversion du pécheur, tient moins compte de la durée du temps, que de la vivacité de la douleur du pénitent[2]. » Du reste, quoique le confesseur, en donnant l'absolution, doive s'assurer de la diposition du pénitent, toutefois dans le sacrement de la pénitence, comme la matière en est morale, et non physique, il suffit de la certitude morale, qui n'est pas autre chose, dit l'auteur de l'*Instruction pour les nouveaux confesseurs*, qu'un jugement probable de la bonne disposition du pénitent, sans qu'il y ait doute probable du contraire. Quand on a pratiqué les missions et qu'on a l'habitude d'entendre les confessions, il est aisé de connaître quelle différence il y a entre une confession faite à l'occasion de la mission, et une confession ordinaire; on voit sans peine dans les premières que le pécheur

[1] Quandoque tanta commotione convertit cor hominis, ut subito perfecte consequatur sanctitatem spiritualem. (3, q. 86, a. 5, ad 1m).

[2] Confessarius a quibusvis peccatoribus gravioribus, etiam recidivis, stata lege non exigat, ut per notabile tempus prævie exercuerint opera pœnitentiæ; sed cum SS. patribus expendat Deum in conversione peccatoris non tam considerare mensuram temporis quam doloris.

se confesse avec une vraie douleur et un ferme propos de changer de conduite.

XI. Quand les missions n'offriraient pas d'autre avantage que de remédier à tant de confessions sacriléges qui ont lieu par l'habitude qu'ont beaucoup de pécheurs, tant hommes que femmes, de taire une partie de leurs péchés par mauvaise honte, mais surtout les femmes sur qui la honte a le plus d'empire, ce serait assez pour rendre les missions fort désirables. Ce grand mal des mauvaises confessions a lieu surtout dans les petites localités, où il se trouve peu de confesseurs, et comme ce sont des parents ou des amis, ou tout au moins des personnes du pays qu'on a occasion de voir chaque jour, et qu'on rougit de mettre dans la confidence de certaines faiblesses, on leur tait ses péchés, et on continue ainsi toute sa vie à commettre des sacriléges. Beaucoup, même au moment de recevoir les derniers sacrements, et jusqu'à l'article de la mort, sont retenus par cette maudite honte, et cachent encore leurs péchés. Aussi, l'un des fruits les plus grands qu'on retire des missions, c'est de réparer tant de confessions mal faites; car les pécheurs savent bien que les missionnaires sont des étrangers qui ne les connaissent pas, et qui partiront dans peu de jours sans qu'ils les revoient, et tout effrayés qu'ils sont par les sermons qu'ils viennent d'entendre, ils n'hésitent pas à s'aller purger par la pénitence de tous les péchés qu'ils tenaient cachés.

XII. Je suis donc convaincu que les évêques doivent faire en sorte de faire durer chaque mission jusqu'à ce que tous les habitants aient pu se confesser aux missionnaires. Si la mission était trop courte eu égard à la population, beaucoup d'individus qui n'auraient pu avoir leur tour resteraient en aussi mauvais état de conscience qu'auparavant. Les sermons font naître les scrupules, mais difficilement ils suffiront tout seuls pour instruire un pécheur sur les moyens de mettre ordre à sa conscience, quand on l'a souillée par de mauvaises habitudes, par des contrats injustes ou par des haines invétérées. Avec la confession, tout s'arrange; on sait comment on

fera une restitution, une réparation, comment on évitera les occasions du péché. Autrement le pénitent reste irrésolu, inquiet, et, faute de confession, son embarras sera plus grand encore qu'il n'était. Si le pécheur a fait autrefois une confession sacrilége, et qu'il ne puisse se confesser aux missionnaires, obligé de revenir à un prêtre du pays, il fera de nouveau ce qu'il avait fait, une confession semblable à la première. Quand la mission est trop courte pour que toutes les personnes du pays aient le temps de se confesser, il arrivera pour beaucoup d'âmes qu'elle fasse plus de mal que de bien, puisqu'il pourra se faire que des individus, qui auparavant vivaient de bonne foi dans le péché par ignorance, si, une fois instruits par les prédications, ils n'ont pas le temps de se confesser aux missionnaires, n'aient pas le courage de confesser leurs fautes passées aux confesseurs du pays, et fassent ainsi par fausse honte des confessions sacriléges qui les perdront sans retour.

XIII. Du reste, personne n'ignore le bien que font et qu'ont toujours fait les missions. Il serait beaucoup trop long de décrire dans une lettre les conversions sans nombre d'individus et de peuples, opérées par les missions. Le célèbre Louis Muratori, parlant des missions du père Segneri le Jeune, au chapitre IXe de sa vie, dit que des peuplades entières abandonnaient leurs intérêts pour assister à ses sermons ; qu'on pouvait remarquer sur les traits de chaque individu l'expression de sa haine contre le péché, comme de la componction dont il était pénétré ; qu'on les voyait fouler aux pieds tout respect humain ; que les pécheurs les plus endurcis se convertissaient, et qu'ils obligeaient les confesseurs à les entendre la nuit comme le jour. Il ajoute que, la mission finie, tout le pays paraissait changé ; on n'y voyait plus ni abus, ni scandales, ni divisions ; on n'entendait plus ni paroles obscènes, ni jurements, ni blasphèmes. Les mêmes choses se lisent à peu près dans la relation des missions du capucin Joseph de Carabantes ; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que dans une ville où il prêchait la mission, les habitants furent si frappés

qu'ils s'en allaient par les rues vêtus de sacs de pénitents, flagellant et demandant pardon à Dieu, en fondant en larmes. On lit de plus dans la vie de saint Vincent de Paul, chap. 15, que pendant la mission que fit sa congrégation de prêtres dans le diocèse de Palestrine (*a*), un jeune homme à qui un de ses ennemis avait coupé un bras, l'ayant rencontré sur la place publique après le sermon, se jeta à ses pieds et lui demanda pardon de la haine qu'il lui avait portée ; non content de cela, il se releva et l'embrassa si étroitement et avec tant de marques d'affection, que tous ceux qui étaient présents en pleuraient de joie, et que beaucoup d'entre eux, suivant ce bel exemple, allèrent se réconcilier avec leurs ennemis. Dans le même diocèse, il y avait deux veuves qui n'avaient jamais voulu pardonner aux meurtriers de leurs maris, quelques instances qu'on leur en eût faites ; mais quand elles eurent assisté à la mission, elles firent taire tous leurs ressentiments et se décidèrent à pardonner, malgré ce que d'autres leur disaient pour les en dissuader, comme que le meurtre de leurs maris était de fraîche date, que leur sang versé était encore chaud, etc. Le fait suivant est plus admirable encore. Dans une contrée que nous croyons ne pas devoir nommer, l'esprit de vengeance régnait si généralement que les pères apprenaient à leurs enfants la manière de se venger de la moindre offense. Cet usage pervers s'était si fort enraciné, qu'il n'était pas possible d'obtenir d'eux le pardon de la plus légère injure. Ils venaient à la mission l'épée au côté, l'arquebuse sur l'épaule, d'autres armes à la ceinture. Les sermons ne gagnaient rien sur ces esprits intraitables ; mais un jour le prédicateur, inspiré de Dieu, présenta un crucifix à ses auditeurs en disant : Allons, que celui qui porte de la haine à son ennemi vienne embrasser Jésus-Christ en preuve qu'il veut pardonner. Aussitôt se présenta un curé dont on avait tué le neveu ; il baisa le crucifix, appela le meurtrier qui était présent et l'embrassa

a) Les faits qui suivent sont aussi racontés dans la Vie de ce saint par Louis Abelly, liv. II, chap. Ier, sect. III, n. II.

(*Note de l'éditeur*).

aussi cordialement. A l'exemple de ce prêtre, et à l'aide des paroles du prédicateur, toute cette population fut tellement émue que, durant une heure et demie, en ne fit que s'embrasser, se réconcilier, se pardonner, et comme il était déjà tard, la même scène se répéta le lendemain. On vit des pères pardonner la mort de leurs fils, des femmes celle de leurs époux, des enfants celle de leurs pères et de leurs frères ; et tous avec tant d'attendrissement et de joie, qu'ils ne se rassasiaient pas de bénir Dieu pour la grâce signalée qu'il venait d'accorder au pays. On ajoute que beaucoup d'assassins et de bandits de grande route, touchés de ce qui venait de se passer, abandonnèrent leur métier infâme et commencèrent à mener une vie chrétienne, et on n'en compta guère moins de quarante qui se convertirent de même durant cette seule mission.

XIV On lit pareillement des choses merveilleuses des missions du père Léonard de Port-Maurice, franciscain réformé. Envoyé en mission dans un pays de la Corse appelé Mariana, connu par les fréquents homicides qui s'y commettaient par esprit de haine et de vengeance, il laissa ce lieu entièrement pacifié et toutes les haines éteintes. Dans un autre lieu nommé Casaccone, il rétablit l'harmonie entre deux familles depuis longtemps irréconciliables. Un jeune homme qui avait entendu parler de la mission, sachant qu'il y trouverait un de ses mortels ennemis, vint de fort loin dans l'intention de le tuer ; mais après avoir entendu le sermon, déposant tous ses ressentiments, il courut faire une confession générale. Dans une autre place, appelée Castel d'Acqua, trois partis divisaient la population ; ils étaient tous en armes dans l'église ; on craignait une scène de carnage ; mais le même jour tous se réconcilièrent. La vie de ce père contient beaucoup d'autres faits de ce genre ; et ils ne doivent pas nous paraître extraordinaires ; car on en voit arriver fréquemment de semblables partout où il se fait des missions ; et c'est pour cela que je ne m'étendrai pas davantage sur cet article.

XV Venons-en maintenant aux objections de votre curé ; car si je n'y répondais pas, il garderait la mauvaise opinion

qu'il a des missions. Les fruits de la mission, dit-il, ressemblent le plus souvent à un feu de paille, qui est grand, mais ne dure pas ; la mission finie, les méchants font pis qu'auparavant. Je réponds. Il serait bien à désirer que tous ceux qui se convertissent, persévérassent jusqu'à la mort. Mais c'est là une de nos grandes misères humaines : il y a des hommes qui recouvrent la grâce de Dieu, et qui la perdent de nouveau. Mais, lors même que la mission ne produirait pas d'autre bien, il est certain que pendant tout le temps au moins que la mission dure, on ne voit ni mauvaises habitudes, ni objets de scandale ; que les blasphèmes cessent ; qu'il se fait beaucoup de restitutions, et que des confessions mal faites sont réparées. Il n'est point vrai qu'après la mission tous les mêmes désordres renaissent et que même ils soient pires ; beaucoup persévèrent dans la grâce de Dieu ; si d'autres retombent, il n'en est pas moins vrai qu'au moins pendant quelques mois ils n'ont pas commis de péchés mortels. D'un autre côté, les sermons qu'ils ont entendus leur donnent une plus grande connaissance de Dieu ; ils y puisent plus d'horreur du péché, et ils tâchent de s'en délivrer avant le temps pascal. Je tiens pour assuré que dans le nombre de ceux qui sont allés régulièrement au sermon, ceux qui meurent dans l'année de la mission sont presque tous sauvés. Le fruit de la mission se prolongera un an ou deux ; s'il ne dure pas davantage, ce sera la faute des prêtres du pays qui n'appelleront pas le peuple à la méditation et à la visite du saint-sacrement, et surtout ne se tiendront pas au confessionnal. «Malheur aux prélats endormis ! malheur aux prêtres fainéants ! » répéterai-je avec le père Contenson[1] Quand la terre devient trop aride par le laps du temps, il faut la rafraîchir et la travailler de nouveau, c'est-à-dire y envoyer une autre mission.

XVI. Les missions, dit encore votre curé, inquiètent les consciences en faisant naître des scrupules. O la belle objection ! il vaudra donc mieux, pour ne pas inquiéter les cons-

[1] Væ prælatis dormitantibus ? Væ presbyteris ostiosis !

ciences, laisser dormir les pécheurs dans la léthargie du péché, au sein de cette paix trompeuse et maudite, signe de leur damnation ! C'est là précisément ce que veut le démon ; il veut qu'on ne trouble pas la funeste sécurité de ces malheureux qu'il a rendus ses esclaves ; mais le soin du pasteur doit être d'inquiéter, pour les réveiller, celles de ses brebis qui dorment dans la disgrâce de Dieu ; et pour les réveiller, le meilleur moyen, ce sont les missions.

XVII. Aussi je prétends qu'il serait bon que les évêques fissent tenir la mission dans chaque village de son diocèse, quelque petit qu'il soit. Je dis cela, parce que là où se trouvent plusieurs petits cantons, les missionnaires vont faire la mission dans quelque lieu central ; mais là ne se rendent pas ceux qui sont le plus chargés de péchés, les plus aveugles, les plus indifférents sur leur salut. Ces derniers, si la mission ne se fait pas dans leur propre pays, ne s'approchent pas de l'église où elle a lieu, sous prétexte qu'ils demeurent trop loin, que le sermon finit trop tard, qu'il fait mauvais temps. Je parle par expérience. Quand la mission s'est tenue dans un lieu central, j'ai toujours vu les gens des environs aussi insouciants que s'il n'y avait pas eu de mission. C'est pourquoi, si notre congrégation se rend en quelque diocèse, elle fait la mission dans chaque lieu du diocèse, quelque petit qu'il soit, et elle y reste au moins huit jours, dans les lieux plus considérables, elle y passe jusqu'à vingt et trente jours, autant que cela est nécessaire pour entendre toutes les confessions.

XVIII. En troisième lieu, votre curé objecte que les missions, pour la plupart du temps, finissent de nuit, et par là donnent lieu à beaucoup de scandales. Mais on peut lui répondre que ce sont là des allégations d'esprits fantastiques, qu'il se commette dans les missions beaucoup de péchés à cause des prédications de nuit. Au sortir du sermon, tout le peuple est atterré, spécialement ceux qui suivent la mission : au moins pendant ce temps n'ont-ils pas la pensée de tenter les autres, sachant bien qu'ils ne trouveraient pas de complices. Mais supposons que la chose arrive, que quelque jeune éventé cher-

che à séduire une jeune fille ; faudra-t-il pour cela cesser l'exercice de la mission, parce qu'il finit tard? Mais, dira-t-il en objectant les paroles de l'Apôtre, « on ne doit jamais faire le mal, quand même il devrait en résulter du bien[1] » Je l'accorde ; mais autre chose est de faire le mal, autre chose de le permettre. Si, pour éviter tout danger possible de mal, il fallait supprimer aussi les bonnes choses, on devrait interdire toutes les fêtes de saints, toutes les processions, tous les pélerinages aux saints lieux, parce qu'il s'y commet toujours quelque désordre inséparable des grandes réunions. Il faudrait pareillement défendre la confession, la communion, la messe, parce que plus d'une fois il s'y mêle des scandales et des sacriléges ; et cependant non-seulement l'Eglise ne les défend pas, mais encore elle les approuve et les ordonne.

XIX. Mais les sermons de nuit sont pour quelques-uns une cause de péché. Et si la mission ne se fait point, il n'y aura donc point de péchés commis? Si la mission n'a pas lieu, on continuera les mauvaises coutumes, les rixes, les blasphèmes et tous les scandales qui se commettaient avant, tandis que par l'effet de la mission, on évitera pour quelques temps du moins mille péchés. Mais enfin pourquoi prêcher la nuit? Là où les auditeurs se rendent le jour, je veux qu'on prêche le jour ; mais s'ils ne peuvent arriver que le soir, comment faudra-t-il faire? Il est certain que dans la campagne, si les paysans, qui forment presque tout l'auditoire, ne se rendaient pas à la mission, la mission serait perdue ; mais ces pauvres gens, quelque recommandation qu'on leur fasse, ne peuvent venir qu'après qu'ils ont terminé leur travail de la journée. On ne manque jamais de recommander aux patrons, aux hommes d'affaires, de renvoyer leurs ouvriers de meilleure heure les jours de mission ; mais ils prêtent peu l'oreille à de telles invitations, pour ne rien sacrifier de leurs intérêts. De leur côté. les travailleurs, s'ils manquent à faire leur journée entière,

[1] Non sunt facienda mala, ut veniant bona.

ne sont point payés ; et s'ils ne sont point payés, ils manquent de pain. Ainsi, dans les villages, on a beau faire, les gens n'arrivent que vers le coucher du soleil ; et je le répète, sans ces villageois, la mission est manquée.

XX. On dit encore : certains missionnaires imprudents révèlent du haut de la chaire les péchés qu'ils ont appris en confession, et cela rend la confession odieuse pour bien des gens, qui, craignant d'être signalés en public, omettent de déclarer leurs péchés. Je suis étonné que votre curé se fasse ici l'écho de quelques mal-intentionnés à qui les missions déplaisent. Voici le fait. Quand les missionnaires arrivent quelque part, ils s'informent d'abord auprès des hommes consciencieux de la nature des péchés qu'on y voit commettre le plus fréquemment, et c'est sur la connaissance qu'ils acquièrent de l'état du lieu qu'ils préparent leurs sermons et leurs moralités. Mais ils se donnent bien de garde de rien dire en chaire qui puisse s'appliquer à aucun des faits particuliers qu'ils tiennent de leurs pénitents. Au reste, de quoi faut-il qu'ils parlent en chaire? d'extases, de ravissements, de visions, de révélations ? Ils parlent des péchés qui se commettent d'ordinaire partout, de l'impureté, du blasphème, du vol, des inimitiés, etc.

XXI. Il dit qu'il n'a pas demandé la mission, parce qu'une telle demande pourrait faire supposer que le curé ne remplit pas exactement ses devoirs, puisqu'il a besoin du concours des autres. Dans cette autre difficulté ou cette excuse, si l'on veut, il me semble qu'il se mêle quelque peu d'orgueil. Pour moi, je dirai tout le contraire. Ce n'est point un déshonneur pour un curé de demander la mission ; mais c'est un déshonneur de ne pas la demander ; car en évitant d'avoir la mission dans sa paroisse, on donne à penser que l'on craint de voir ses fautes découvertes. Si le curé remplit ses fonctions comme il le doit, il n'a rien à redouter ; et les missionnaires ne manquent pas de louer son zèle auprès du peuple comme de l'évêque.

XXII. Votre curé dit enfin que la mission a eu lieu dans son

pays il y a trois ans, et qu'on retire peu de profit des missions lorsqu'elles sont très-fréquentes, parce que le peuple s'y habitue, et en a l'oreille comme assourdie. Je réponds que régulièrement la mission ne doit pas se réitérer au bout de peu de temps dans le même lieu. Mais trois années ne sont pas peu de temps ; et l'on peut croire que beaucoup de ceux qui ont assisté à la dernière mission ont oublié le sujet des sermons, que d'autres sont retombés, qu'un plus grand nombre d'entre eux ont laissé leur zèle se refroidir, et qu'une nouvelle mission pourra ranimer la ferveur des uns et relever les autres de leurs chutes. Il n'est point vrai, au surplus, que des missions réitérées ne produisent guère de fruits. Quand on fait dans un pays une seconde mission, on ne voit pas, il est vrai, la même componction qu'on y a remarquée la première fois ; mais le profit ne laisse pas pour cela d'en être grand, parce que, comme je l'ai dit, beaucoup de ceux qui sont retournés à leur vomissement se relèvent, beaucoup d'autres qui s'étaient attiédis raniment leur dévotion, et d'autres au moins se raffermissent dans la bonne voie ; et c'est pour cela que, dans notre congrégation, on est dans l'usage de retourner au bout de quelques mois au lieu où s'est faite la mission, afin d'y renouveler l'esprit de ferveur ; et nous avons toujours reconnu par notre propre expérience que produit les grands biens de cette méthode.

XXIII. Je m'arrête. J'engage Votre Seigneurie illustrissime à persévérer, avec le même zèle qu'elle m'a fait voir, dans l'intention de procurer tous les trois ans la mission dans tous les lieux de son diocèse, et à ne point prêter l'oreille aux difficultés que font certains hommes qui parlent pour ménager quelque intérêt privé, ou qui ignorent tout à fait le bien qui résulte des missions. J'insiste de plus sur la nécessité de veiller, après la mission, sur les curés et les prêtres du pays, pour qu'ils maintiennent le résultat obtenu, en continuant les exercices recommandés par les missionnaires, tels que l'oraison mentale en commun dans l'Eglise, la visite au saint-sacrement, les entretiens familiers ; car si trop souvent les fruits

de la mission se perdent, la faute en est pour la plus grande partie aux prêtres du pays. Je ne veux pas abuser davantage de votre patience ; je me recommande à vos prières, et vous baisant dévotement les mains, je suis, etc.

Alphonse-Marie, évêque de Sainte-Agathe, etc.

SERMONS ABREGÉS

POUR

TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE

BUT DE L'OUVRAGE

Nous ne donnons point à ce livre le titre de DOMINICALE OU D'ANNUEL, mais seulement celui de *sermons abrégés pour tous les Dimanches de l'année*. Nous disons *abrégés*, parce que, bien qu'ils renferment assez de matière pour chaque sermon, néanmoins les pensées qu'on y a fait entrer sont présentées d'une manière courte, succincte. Ce n'est pas au point cependant que le lecteur ne puisse en saisir toute la substance ; ce qui donne encore à cet ouvrage l'avantage de pouvoir servir de lectures spirituelles. Nous nous sommes abstenus de donner à chaque sujet l'étendue qu'il semblait demander, afin de laisser chaque compositeur libre d'y ajouter les détails qu'il croira convenables. Il est bien difficile qu'un prédicateur débite avec chaleur la matière de son sermon, s'il ne se l'est appropriée en quelque manière. C'est pourquoi nous avons mis en abrégé tout exprès ce qui peut se dire sur chaque sujet, afin que le compositeur l'étende à son gré et se l'approprie par ce moyen.

Nous y avons encadré un grand nombre de maximes des Ecritures et des saints Pères, et une foule de réflexions variées

(peut-être au-delà de ce qu'il en faut pour chaque sermon), afin que le lecteur puisse en choisir et en employer ce qui lui plaira le plus. Nous nous sommes attachés en outre à les revêtir d'un style simple et facile, tel que le demande le bien des âmes, lorsqu'on annonce la parole de Dieu.

AVERTISSEMENT AUX PRÉDICATEURS

I. Le premier devoir de tout prédicateur, s'il veut que sa parole porte des fruits abondants, est de moins s'attacher à satisfaire ses intérêts matériels et ceux de son amour-propre, qu'à conquérir des âmes au ciel. Il est donc nécessaire, avant tout, que celui qui se consacre à la haute mission d'apôtre de Dieu, le supplie avec ferveur d'allumer dans son âme le feu sacré de son divin amour, afin que ses sermons produisent d'heureux résultats. Quelqu'un ayant demandé au vénérable P. Jean Avila ce qu'il fallait faire pour bien prêcher : « Aimer beaucoup Jésus-Christ, répondit-il. » En effet, il est arrivé bien souvent que des prédicateurs, embrasés d'amour pour Jésus-Christ, ont plus fait en une seule prédication, que d'autres en un grand nombre.

II. Saint Thomas de Villeneuve disait que les paroles du prédicateur devraient être autant de flèches de feu, qui frappent l'auditoire et l'embrâsent de l'amour divin. « Mais quel feu (ajoute-t-il) peuvent porter dans les cœurs ces sermons, quelque longs et quelque travaillés qu'ils soient, qui semblent couler d'une montagne de neige? » Saint-François de Sales a écrit quelque part[1] que le cœur parle au cœur, et que la langue

[1] *Traité de la prédic.* (Voy. *Œuvr. de S. Fr. de Sales*, tom. V, édit. Vivès, p. 523)

ne parle qu'aux oreilles, ce qui veut dire que lorsque les sentiments que le prédicateur exprime ne partent pas de son cœur, il est bien difficile que les autres s'en sentent attirés au divin amour. Les lampes de l'amour divin sont toutes de feu et de flammes[1] Il faut tout d'abord être feu pour brûler, et puis flamme pour enflammer les autres. Saint-Bernard exprimait d'une autre manière cette même idée : « Il faut, disait-il, être à la fois réservoir, et canal. *Réservoir*, pour amasser dans son âme au moyen de l'oraison des trésors d'amour et de zèle ; canal, pour les faire passer chez les autres. »

III. Venons maintenant à ce qui doit faire la matière des sermons. Il faut avoir soin de choisir les sujets qui sont les plus propres à faire naître l'horreur du péché et l'amour de Dieu. Aussi doit-on surtout parler des fins dernières, de la mort, du jugement, de l'enfer, du paradis et de l'éternité, selon le conseil de l'Esprit-Saint : « Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais[2] » Il est bon en particulier de rappeler souvent la pensée de la mort, en faisant chaque année plusieurs sermons à leur sujet, tantôt sur l'incertitude de ce moment terrible, qui met fin aux joies ainsi qu'aux occupations de ce monde ; tantôt sur la mort malheureuse du pécheur, et tantôt aussi sur la bonne mort que font les saints.

IV On doit aussi avoir soin de parler souvent de l'amour que nous porte Jésus-Christ, et de l'obligation où nous sommes de l'aimer à notre tour, et d'avoir confiance, du moment où nous voulons nous corriger de nos fautes. Il est des prédicateurs qui semblent ne savoir parler que de la justice de Dieu, de terreurs, de menaces et de châtiments. Sans contredit, rien n'est plus propre à réveiller les pécheurs du sommeil de l'iniquité ; mais on doit bien se persuader en même temps, qu'il sera difficile de persévérer longtemps dans la voie du salut, si l'on ne s'abstient de pécher que par crainte des châti-

[1] Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum. (*Cant.* VIII, 6).
[2] Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. (*Eccli.*, VII, 40).

ments. L'amour est cette chaîne d'or qui unit les âmes à Dieu, qui les rend supérieures à la tentation, et leur donne la force de pratiquer la vertu. «Aime, et fais ensuite ce que tu voudras, disait saint Augustin[1]. » Celui qui aime véritablement Dieu, fuit avec soin les occasions de l'offenser, et ne cherche qu'à lui complaire le plus qu'il peut. Et notons ici cette belle pensée de saint François de Sales : « Il est bien faible, l'amour qui ne prend pas sa source dans la passion de Jésus-Christ ; » voulant par là nous apprendre que rien n'est plus propre que la passion à nous faire aimer Jésus-Christ.

V Pour arriver à ce but, il est utile aussi d'entretenir les pécheurs de la confiance qu'ils doivent avoir en Jésus-Christ, s'ils veulent renoncer au péché. « J'ai couru, ô mon Dieu, disait le Psalmiste, dans la voie de vos commandements, quand vous avez dilaté mon cœur[2]. » Le cœur qui s'ouvre à la confiance marche facilement dans les voies du Seigneur. On doit encore revenir souvent sur les heureux effets de l'intercession de la mère de Dieu, et, sans parler ici des sermons qu'on prêche les jours de ses fêtes, tels que l'Annonciation, l'Assomption, le Patronage de la Sainte-Vierge, ses Sept Douleurs, etc., il ne faut pas non plus négliger, dans les autres prédications, de réveiller dans les âmes la dévotion à la B. Vierge Marie. Il est des prédicateurs qui n'oublient jamais dans leurs prônes de dire quelque chose de la sainte Vierge, en rappelant, ou quelque grâce accordée par elle à quelqu'un de ses serviteurs, ou quelque louable pratique de ses dévots, ou quelque bonne prière à lui adresser.

VI. On doit de plus revenir souvent sur les moyens de se maintenir en grâce auprès de Dieu, tels que fuir les occasions dangereuses et les mauvaises compagnies, fréquenter les sacrements, et surtout ne cesser de se recommander à Dieu et à la B. Vierge, pour en obtenir les grâces nécessaires au salut, et principalement celles de la persévérance et de l'amour de

[1] Ama, et fac quod vis.

[2] Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum. (*Ps.* CXVIII, 32).

Jésus-Christ, sans lesquelles nous ne pourrons nous sauver.

VII. Le prédicateur doit en outre s'élever souvent contre le sacrilége dont se rendent coupables ceux qui, par une mauvaise honte, cachent quelque péché en confession. C'est là un mal qui n'est pas rare, mais fréquent, surtout dans les petites localités, et qui envoie bien des âmes en enfer. Il sera bon de leur mettre de temps à autre sous les yeux l'exemple de quelques malheureux, damnés pour avoir caché en confession quelques-unes de leurs fautes.

VIII. Disons maintenant quelques mots des parties dont se compose le sermon. On en compte neuf : l'exorde, la proposition, la division, l'introduction, la preuve, la réfutation, l'amplification, la péroraison ou conclusion, et l'épilogue auquel doit se joindre une exhortation pathétique ; mais on peut les réduire à trois principales, qui sont : 1° l'exorde ; 2° la preuve, qui renferme et l'introduction qui la précède, et la réfutation qui la suit ; 3° la péroraison ou conclusion, qui contient l'épilogue, la moralité et les mouvements affectueux.

IX. Les rhéteurs divisent l'exorde en sept parties : l'introduction, la proposition générale, la confirmation, la reddition, la complexion, la proposition particulière et la division ; mais communément parlant, les parties substantielles de l'exorde sont les trois suivantes, savoir : 1° la proposition générale ou l'entrée en matière ; 2° la complexion ou le moyen de transition à la proposition particulière ; 3° la proposition pariculière, ou le sujet principal du sermon, avec l'exposé des points dans lesquels il se divise. Exemple : « I. Il est nécessaire de se sauver, parce qu'il n'y a point de milieu ; celui qui ne se sauve point est damné. » Voilà la proposition générale. II. « Mais pour se sauver, il faut faire une bonne mort : » c'est la complexion ou le nœud. « III Mais il est trop difficile de faire une bonne mort après une mauvaise vie » Voilà la proposition particulière ou principale du sermon, qui doit être à la fois claire, brève, facile, et une ; elle doit surtout avoir ce dernier caractère, sans quoi l'on ne

ferait plus un sermon, mais bien plusieurs sermons. C'est pourquoi tous les points entre lesquels le sermon se divise doivent encourir à prouver une seule et même proposition. Exemple : « Celui qui a contracté de mauvaises habitudes se sauve difficilement, parce que les mauvaises habitudes 1° aveuglent l'esprit, 2° endurcissent le cœur » Ce seront là les deux points du sermon. Ces points doivent être courts et en petit nombre, deux ou trois tout au plus ; il suffit quelquefois d'un seul, comme par exemple : « Le péché mortel est un grand crime, parce qu'il renferme un outrage fait à Dieu. » Soit encore : « Celui qui abuse trop de la miséricorde de Dieu, sera abandonné de Dieu. »

X. Nous allons maintenant nous occuper du corps du sermon, et en premier lieu de la *preuve*. Elle doit être un syllogisme parfait, sans toutefois en affecter la forme, en prouvant la majeure avant de passer à la mineure, et la mineure, avant de tirer la conséquence. C'est ce qui doit effectivement avoir lieu, quand la majeure ou la mineure ont besoin de preuves ; mais lorsqu'elles sont par elles-mêmes claires et évidentes, il suffit de les amplifier sans les prouver.

XI. Pour ce qui est de l'ordre des preuves, on doit, ordinairement parlant, mettre d'abord en avant l'autorité des Ecritures et celle des saints Pères; puis viennent les raisons, les comparaisons et les exemples. Les textes des Ecritures doivent être prononcés d'un ton grave et solennel. Il vaut beaucoup mieux n'en prendre qu'un ou deux, et les bien développer, que d'en entasser un grand nombre sans en peser les termes. Il faut user sobrement des citations des Pères, choisir les plus courtes, et faire attention à ce qu'elles renferment quelque belle pensée sans rien de trivial. Viennent ensuite les raisons. Il en est qui veulent qu'on se serve d'abord des plus faibles, et puis des plus fortes ; mais je pense avec d'autres, que, s'il est indispensable de réserver les plus puissantes pour la fin, il est bon néanmoins de placer dès le commencement quelques-unes des meilleures, en gardant les moins fortes pour le milieu. Commencer par une raison peu puissante pourrait pro-

duire une fâcheuse impression dans l'esprit des auditeurs. Après les raisons, doivent avoir leur tour les comparaisons, les exemples. C'est là l'ordre, avons-nous dit, qu'il faut observer ordinairement; cependant il peut être quelquefois utile de le modifier, en mettant en premier lieu les preuves qui autrement devaient être réservées pour la fin. Nous nous remettons sur ce point à la prudence du prédicateur.

XII. La transition d'un point à un autre doit avoir lieu naturellement, en évitant de passer brusquement d'une idée à une autre trop disparate. Voici les formules les plus usitées et les plus faciles : « Venons maintenant à l'autre point, » etc., ou bien : « Maintenant qu'on a vu, » etc. Et, pour passer d'une raison à l'autre, on peut dire : « Joignez à cela, » etc., ou bien : « Il faut en outre considérer, » etc : en ayant soin, autant que possible, que la fin du point précédent ou la dernière raison qu'on y a donnée ait quelque rapport avec ce qui commencera le point suivant.

XIII. Quant à *l'amplification* des preuves, on en distingue de deux sortes : la *verbale,* qui consiste dans les mots, et la *réelle,* qui a lieu ou par *progression*, par exemple : « C'est une vertu de supporter patiemment les tribulations ; c'est une vertu plus grande de les désirer, et c'est une vertu bien plus grande encore de les supporter avec allégresse : » ou bien elle ressort des circonstances mêmes du sujet, ou de sa comparaison avec un autre sujet d'égale ou de moindre importance. C'est à la péroraison que se placent d'ordinaire les moralités ; on peut cependant se permettre, après avoir suffisamment prouvé son sujet, d'en tirer quelque conséquence morale. C'est ce qui peut se faire particulièrement dans les missions, où l'on a à prêcher pour l'ordinaire devant des gens ignorants et grossiers, sur l'esprit desquels les moralités font le plus d'impression : mais il faut bien se garder de donner trop d'étendue à ces réflexions accidentelles, ou de se les permettre trop fréquemment, sans quoi elles provoqueraient l'ennui, et ne feraient que refroidir le discours.

XIV. La *péroraison* renferme trois parties : l'épilogue, la

moralité, et une exhortation pathétique. *L'épilogue* n'est autre chose qu'un résumé du sermon, un faisceau de tout ce qu'on a déjà dit de plus convaincant, pour préparer les voies aux mouvements affectueux. D'où il suit que le prédicateur doit commencer son exhortation dès cette récapitulation qu'il fait de ses preuves.

XV Pour ce qui est de la *moralité*, elle doit être exprimée d'une manière claire et chaleureuse, car c'est de là que dépend principalement le succès d'un sermon, en particulier quand on prêche devant le peuple. C'est pourquoi l'on doit tonner contre les vices les plus communs, tels que les inimitiés, les impudicités, le blasphême, les occasions dangereuses, les mauvaises compagnies ; s'élever avec force contre les pères qui permettent à leurs fils de converser avec de jeunes personnes du sexe, et surtout contre les mères qui ouvrent aux jeunes gens l'entrée de leurs maisons, pour leur procurer des tête-à-tête avec leurs filles ; exhorter les pères de famille à bannir de leurs demeures les mauvais livres, et particulièrement les romans, poison secret qui séduit et corrompt le cœur de la jeunesse ; enfin contre les jeux de hasard, qui sont à la fois la ruine des familles et la perdition des âmes.

XVI. En somme, le prédicateur ne doit jamais manquer d'insinuer dans ses sermons, toutes les fois qu'il le peut, des choses pratiques, telles que les remèdes à employer pour se garantir des vices, et les moyens de persévérer dans la bonne voie, comme fuir les occasions et les compagnies dangereuses, se faire violence, quand on se sent indigné, pour ne pas se laisser emporter à des paroles ou à des actes d'outrage, en mettant à la bouche de ses auditeurs, à la place des blasphêmes ou des imprécations qu'ils seraient tentés de commettre, des paroles comme celles-ci : « Seigneur, accordez-moi la patience : Sainte Marie, secourez-moi : Que Dieu vous donne sa grâce, » etc., ou autres semblables. Voici encore quelques bons conseils à leur donner : d'entrer dans quelque confrérie, d'entendre la messe chaque matin, de faire chaque jour une lecture spirituelle, de renouveler chaque mois en se levant la

ferme résolution de ne pas offenser Dieu, et de lui en demander la grâce, de faire des visites journalières au St.-Sacrement, de ne point oublier de faire chaque soir, avec componction, son examen de conscience, de faire un acte de contrition aussitôt après avoir commis un péché, et de s'en confesser le plus tôt possible. Il doit principalement s'attacher à leur persuader d'avoir recours à Dieu et à la bienheureuse Vierge, au moment de la tentation, en prononçant souvent et avec ferveur les SS. noms de Jésus et de Marie, et ne cessant d'invoquer leur secours, qu'après que la tentation se sera dissipée. Le prédicateur doit avoir soin de revenir souvent, dans ses sermons, sur l'efficacité de ces divers moyens, sans se mettre en peine des critiques des gens lettrés qui pourraient lui reprocher de se répéter. Ce n'est point pour s'attirer les suffrages des gens de lettres que l'on doit prêcher, mais bien pour être agréable à Dieu et lui conquérir des âmes ; celles surtout de ces pauvres ignorants, qui retirent bien moins de fruit des raisonnements et des sentences même les plus belles, que de ces pratiques simples et faciles, répétées à satiété : je dis *répétées*, parce qu'on ne doit cesser de les rappeler à ces esprits incultes, de peur qu'ils ne les oublient.

XVII. Les jeunes prêtres, avant de prêcher, doivent avoir soin d'écrire leurs sermons et de les apprendre par cœur. Il n'appartient qu'à ceux qui ont depuis plusieurs années l'habitude de la chaire, d'improviser et de parler d'abondance ; leur discours est alors plus naturel et plus familier ; mais vouloir s'y hasarder avant d'avoir acquis une longue expérience, serait courir le risque de s'embarrasser et de tomber dans la confusion des idées. Les jeunes prédicateurs doivent écrire leurs sermons sans employer le style fleuri, l'enflure, les pensées trop élevées, et les périodes sonores. Qu'on lise le précieux traité du célèbre littérateur Louis Muratori, *sur l'Eloquence populaire*, où il démontre que tous les sermons prononcés devant un auditoire composé de savants et d'ignorants, doivent être non seulement familiers, mais encore populaires ; d'un style facile et simple, comme celui que parle le peuple ;

en évitant avec un égal soin la boursoufflure et la trivialité, également indignes l'une et l'autre de la chaire. « Le peuple, dit-il, est pour la plupart composé d'ignorants. Si vous lui jetez en pâture des pensées et des réflexions abstruses, revêtues d'un style au-dessus de l'intelligence commune, quel succès espérez-vous obtenir de gens qui ne peuvent vous comprendre? Aussi faut-il bien se garder de prendre pour modèles ceux qui, loin de chercher à se mettre au niveau du plus grand nombre, semblent s'étudier au contraire à ne se faire comprendre que des seuls lettrés, comme s'ils dédaignaient de se faire entendre de tant de pauvres gens, qui n'ont pas moins de droits que les savants à la parole de Dieu. C'est le devoir de tout prédicateur de s'adresser à chacun en particulier, comme s'il n'y en avait pas d'autres qui l'écoutassent. Celui qui affecte de profonds raisonnements sans se mettre en peine d'être compris de la foule, trahit à la fois la volonté de Dieu, sa mission, et les besoins de la majeure partie de son auditoire. » Aussi le concile de Trente ordonne-t-il à tous les curés d'accommoder leurs sermons à la capacité de leurs paroissiens : « Les archiprêtres et les curés, etc., doivent, soit par eux-mêmes, soit par d'autres qui en soient capables, s'ils sont légitimement empêchés, nourrir de paroles salutaires les peuples confiés à leurs soins, suivant leur propre capacité et celle de leurs ouailles elles-mêmes[1] »

XVIII. St. François de Sales disait[2] que les « quanquam et longues périodes sont la peste de la prédication ; » et la raison principale de cette malédiction, c'est que Dieu ne donne point son concours à ces prédications fleuries. Ces belles phrases ne peuvent convenir qu'aux savants, mais non point aux ignorants qui forment la plus grande partie des auditeurs.

[1] Archipresbyteri quoque, plebani, et quicumque parochiales, vel alias curam animarum habentes, ecclesias quocumque modo obtinent, per se, vel alios idoneos, si legitime impediti fuerint, diebus saltem dominicis et festis solemnibus plebes sibi commissas pro sua et earum capacitate pascant salutaribus verbis. (*Sess.* v, c. II, de ref).

[2] *Traité de la prédic.* (Voy. *Œuvr. de S. Franç. de Sales*, édit. Vivès, t. V, p. 523).

Les sermons, au contraire, écrits d'un style de conversation et familier plaisent également aux uns et aux autres. Muratori ajoute que, lorsqu'on s'adresse au peuple ou aux gens de la campagne, il faut se servir du langage le plus populaire et le plus simple possible, pour se conformer à leur intelligence bornée. Le prédicateur, dit-il encore, doit alors se figurer qu'il est un des leurs, qui cherche à persuader quelque chose à un de ses compagnons ; ses phrases doivent être concises et morcelées, afin que celui qui n'aura pas saisi le sens d'une partie puisse saisir celui de l'autre : ce qu'il ne pourrait obtenir, si toutes ses paroles étaient comme enchaînées l'une à l'autre, parce qu'alors celui qui n'aurait pas compris la première période, ne comprendrait point la seconde ni la troisième.

XIX. Muratori conseille encore à ceux qui prêchent devant le peuple, d'employer fréquemment *l'antiphore*, figure qui consiste à se faire à la fois la demande et la réponse, comme par exemple : « Dites-moi, pourquoi tant de pécheurs, après la confession, retombent dans les mêmes fautes ? moi, je vais vous le dire : c'est parce qu'ils n'en évitent pas l'occasion. » Il faut avoir soin de réveiller souvent l'attention de l'auditoire, surtout lorsqu'on arrive à quelque point important, par des paroles telles que celles-ci : « Remarquez bien ce que je vous dis, » etc. Il est aussi convenable de proférer dans le cours du sermon quelque pieuse exclamation ; par exemple : « O Dieu bon et miséricordieux, vous venez à nous exprès pour nous sauver ; et nous, nous vous fuyons pour nous damner ! » On doit aussi répéter avec force quelque grande maxime ; par exemple : « Il n'y a point de remède, il faut mourir tôt ou tard ; oui, tôt ou tard il faut mourir ; ou bien : Mes chers frères, il est certain qu'après cette vie nous serons ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux ; comprenez bien, ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux. »

XX. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point, selon moi très-important, m'étant trouvé dans la nécessité de le traiter

plus au long dans une lettre apologétique, que j'ai fait imprimer, en réponse à un religieux qui désapprouvait mon opinion sur le style simple et vulgaire que doivent avoir les sermons. J'y ai exposé succinctement ce qu'en pense Muratori, et ce qu'ont écrit là-dessus les Saints, autant que leurs paroles se sont représentées à ma mémoire. J'ai reproduit cette lettre dans la fin du présent volume (*a*), et je prie le lecteur de ne pas manquer de la lire, attendu que jusqu'ici aucun autre auteur ne s'est occupé d'un tel sujet.

XXI. Je ne veux pas non plus omettre de dire quelque chose de la modulation de la voix et du geste propres à la chaire. Pour ce qui est de la voix, on doit éviter de l'avoir trop ronflante, monotone ou constamment élevée. Le plus sûr moyen de se concilier l'attention des auditeurs est de prendre des intonations tantôt fortes, tantôt médiocres, tantôt basses, suivant les sentiments que l'on exprime (en ménageant toutefois les transitions), par exemple : placer ici une exclamation, là faire une pause, et puis reprendre avec un soupir Cette variété de tons et de manières tient l'auditoire toujours attentif.

XXII. Pour ce qui est du geste, il faut éviter l'affectation, l'uniformité, les mouvements trop impétueux qui ébranlent tout le corps. On doit remuer les bras avec beaucoup de modération, se servir ordinairement de la main droite, peu de la gauche, ne jamais les élever au-dessus de la tête, ni les trop étendre sur les côtés, ni les tenir trop à court, c'est-à-dire seulement devant la poitrine. Le prédicateur doit prononcer l'exorde debout, et sans quitter le milieu de la chaire ; point de gestes à la première période ; à la seconde seulement il doit commencer à mouvoir la main droite, tenant la main gauche appuyée sur sa poitrine ou bien sur la chaire. Il faut s'abstenir de porter les bras sur les côtés, ou de les élever en forme de croix, ou de les rejeter derrière le dos ; frapper des

a) Ici j'ai commis l'infidelité, je le confesse, de mettre au contraire cette lettre, comme on l'a déjà vu en tête du présent volume.

(*Note de l'éditeur*).

mains ou sur la chaire ne doit se faire que bien rarement. Il est très-inconvenant de frapper des pieds, ou de relever son surplis. Que les mouvements de la tête répondent à ceux de la main, mais que celle-ci seule dirige l'action. C'est un défaut de tordre la tête, de trop l'agiter, et de la tenir continuellement haute, ou constamment repliée sur la poitrine. Les yeux doivent suivre le mouvement de la tête ; aussi doit-on se garder avec soin de les tenir fermés ou toujours baissés, ou fixés plutôt d'un côté que d'un autre, et particulièrement du côté des dames. On peut s'asseoir de temps à autre, mais peu souvent. Il ne faut jamais non plus se porter brusquement d'un côté de la chaire à l'autre. Du reste, le prédicateur doit presque toujours se tenir au milieu, afin d'être également vu de tous les côtés ; il est bon cependant qu'il se tourne parfois tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche, sans néanmoins tourner jamais entièrement le dos à une partie de l'auditoire. Enfin, pour ce qui regarde la durée des sermons, ceux du carême ne doivent jamais dépasser une heure, ceux des fêtes et des dimanches trois quarts d'heure ; quant aux simples prônes de paroisse, ils ne doivent jamais dépasser une demi-heure, y compris l'acte de contrition, qu'il est utile de faire pratiquer au peuple, l'exhortant, en terminant, à se recommander à la sainte Vierge, pour en obtenir quelque grâce particulière, comme la persévérance, une bonne fin, l'amour de J.-C., et autres semblables. Il n'importe nullement que, pour faire place à ces actes, il faille abréger la durée de la prédication, attendu qu'ils en sont le fruit le plus avantageux.

Le prédicateur doit aussi quelquefois exhorter ses auditeurs à rapporter à d'autres, soit à leurs parents, soit à leurs amis, ce qu'ils viennent d'entendre, afin que de cette sorte le sermon soit encore utile à ceux qui n'y ont point assisté.

SERMONS ABRÉGÉS

POUR

TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE

SERMON I

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT

Sur le jugement dernier.

Et videbunt filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multa et majestate. — Et ils verront le fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. (*Matth.*, XXIV, 30).

De nos jours Dieu est méconnu, et voilà pourquoi les pécheurs le méprisent, comme s'il ne pouvait pas, est-il dit dans le livre de Job, quand il le veut, se venger des outrages qui lui sont faits[1] Mais le Seigneur a fixé un jour, appelé dans les Ecritures le jour du Seigneur[2], où le juge éternel, le tout-puissant Seigneur, a résolu, comme l'a dit le Psalmiste, de se faire connaître pour ce qu'il est[3], c'est-à-dire pour le Dieu de justice, puisqu'on refuse maintenant, comme l'a dit saint Bernard, de le reconnaître pour le Dieu de miséricorde[4]. Aussi ce jour est-il appelé un jour de colère, un jour de tristesse

[1] Et quasi nihil posset facere omnipotens, æstimabant eum. (*Job.* XXII, 17).
[2] Dies Domini. (*Matth.* XXIV, 30).
[3] Cognoscetur Dominus judicia facies. (*Ps.* IX, 17).
[4] Cognoscetur certe Dominus judicia faciens, qui nunc ignoratur misericordiam quærens. (*Bern. de grad. homil.*, c. VI, n. 19).

et de serrement de cœur, un jour d'affliction et de misère[1]. Nous allons considérer en conséquence:

Dans le I. point. La différence de comparution entre les justes et les pécheurs.

Dans le II. L'examen des consciences.

Dans le III. La sentence que recueilleront les élus, et celle qu'auront à subir les damnés.

PREMIER POINT

Différence entre la manière dont comparaîtront les justes, et celle dont auront à comparaître les pécheurs dans la vallée de Josaphat.

I. Le commencement de ce jour sera marqué par le feu qui descendra du ciel, comme saint Pierre l'a annoncé dans sa deuxième épître, et incendiera la terre avec tous les hommes vivant alors, et toutes les choses de ce monde[2]. Tout cela ne sera plus qu'un monceau de cendres.

II. Les hommes étant morts, la trompette sonnera, et tous ressusciteront, comme le dit l'Apôtre[3]: saint Jérôme disait : « Je tremble toutes les fois que je pense au jour de jugement. Soit que je mange ou que je boive, soit que je fasse autre chose, toujours il me semble entendre retentir à mes oreilles cette terrible parole : Levez-vous, morts, venez au jugement[4]. » Et saint Augustin confessait que rien ne le détournait des pensées de ce monde, comme la crainte du jugement.

III. Au son de cette trompette, descendront du ciel les âmes pures des élus, pour reprendre les corps avec lesquels ils au-

[1] Dies iræ, dies tribulationis et angustiæ, dies calamitatis et miseriæ. (*Soph.* I, 15).

[2] Terra et quæ in ipsa sunt opera exurentur. (II *Petr.* III, 10).

[3] Canet enim turba, et mortui resurgent. (I *Cor.* XV, 52).

[4] Quoties diem judicii considero, contremisco. Sive comedam, sive bibam, sive aliud faciam, semper insonare videtur auribus meis illa terribilis tuba : Surgite, mortui, venite ad judicium. (*In Matth. Cap.* V).

ront servi Dieu ici-bas ; et en même temps surgiront de l'enfer les âmes infortunées des damnés, pour reprendre les corps maudits avec lesquels ils auront offensé Dieu. Oh ! Combien sera différente la comparution des uns d'avec celle des autres ! les damnés apparaîtront hideux et noirs comme autant de tisons de l'enfer ; et les élus resplendiront comme autant de soleils[1] Ah ! combien auront à se réjouir alors ceux qui auront mortifié leurs corps par la pénitence ! Nous pouvons l'inférer de ces paroles que saint Pierre d'Alcantara fit entendre à sainte Thérèse, lorsqu'il lui apparut après sa mort : « Heureuse pénitence, que celle qui m'a fait mériter tant de gloire[2] ! »

IV Aussitôt après leur résurrection, tous les hommes seront appelés par les Anges dans la vallée de Josaphat pour y être jugés, comme il est dit dans la prophétie de Joël[3] Les Anges viendront ensuite, qui sépareront les réprouvés des élus, plaçant ceux-ci à la droite, les autres à la gauche, comme il est dit dans saint Matthieu[4] Oh ! quelle honte éprouveront alors les misérables condamnés, écrit l'auteur de l'ouvrage inachevé sur saint Matthieu[5] ! Ce châtiment seul, nous dit saint Chrysostome (*a*), suffirait pour tenir lieu de tous les tourments de l'enfer[6] Le frère sera séparé du frère, le mari de sa femme, le fils du père, etc.

V Mais voici que les cieux s'ouvrent, les Anges en descendent pour venir assister au jugement, portant l'étendard de

[1] Tunc justi fulgebunt sicut sol. (*Matth.* XIII, 43).

[2] O felix pœnitentia, quæ tantam mihi promeruit gloriam !

[3] Populi, populi in vallem concisionis, quia juxta est dies Domini. (*Joel.*, III, 14).

[4] Exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum. (*Matth.*, XIII, 49).

[5] Quomodo putas impios confundendos, quando segregatis justis fuerint derelicti ! (*Hom.* LIV).

[6] Et si nihil ulterius paterentur, ista sola verecundia sufficeret eis ad pœnam. (*In Matth.* c. XXIV).

a) Ou l'auteur, quel qu'il soit, de l'ouvrage inachevé sur saint Matthieu, placé parmi les œuvres de saint Jean-Chrysostome, tom. VI, édit. des Bénédictins. (*Note de l'éditeur*).

la croix et les autres instruments de la passion de notre divin Rédempteur, comme l'écrit le docteur angélique saint Thomas [1]. Ce qui est confirmé par ce passage de saint Matthieu : « Alors paraîtra dans le ciel le signe du fils de l'homme, et tous les peuples de la terre s'abandonneront aux gémissements [2] » Les pécheurs verseront des pleurs que leur arracheront leurs remords, à la vue de la croix ; et, comme dit saint Chrysostome s'adressant à l'impie, « les clous se plaindront de toi, les plaies et la croix élèveront contre toi leur voix puissante [3]. »

VI. A ce jugement suprême assistera encore la reine des saints et des anges, la très-sainte Vierge Marie ; et enfin apparaîtra le juge éternel, porté sur des nuées, tout éclatant de lumière et de majesté [4]. O quel tourment pour les réprouvés que cette vue face à face de leur juge, dit Joël [5] ! Saint Jérôme affirme que la présence de Jésus-Christ sera pour eux un supplice plus terrible que ceux de l'enfer même [6] Aussi, à ce jour suprême, comme l'a prédit saint Jean, ils diront eux-mêmes aux montagnes de tomber sur eux, et de les dérober à la vue de leur juge irrité [7].

[1] Veniente Domino ad judicium, signum crucis, et alia passionis indicia demonstrabuntur. (*S. Thom. opusc.* 2, *cap.* 244).

[2] Et tunc apparebit signum Filii hominis in cœlo, et tunc plangent omnes tribus terræ.

[3] Clavi de te conquerentur, cicatrices contra te loquentur, crux Christi contra te perorabit. (*Homil.* xx, *in Matth.*)

[4] Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli, cum virtute multa et majestate. (*Matth.* xxiv, 30).

[5] A facie ejus cruciabuntur populi. (*Joel.* ii, 6).

[6] Damnatis melius esset inferni pœnas, quam Domini præsentiam ferre.

[7] Dicent autem montibus : cadite super nos, et abscondite nos a facie sedentis super thronum, et ab ira Agni. (*Apoc.* vi, 6).

DEUXIÈME POINT

Examen de conscience.

VII. « Le jugement se tint, et les livres furent ouverts [1].Les livres des consciences sont ouverts,et le jugement commence. Rien alors ne restera caché : l'apôtre dit que le Seigneur fera voir les plus secrètes pensées des cœurs [2]. Dieu lui-même dit par le prophète Sophonie [3]. « Je scruterai Jérusalem à la lumière des lampes. » La lumière de ce flambeau jettera un grand jour sur toutes les choses cachées.

VIII. Saint Jean Chrysostome a dit (hom. III. sur Dav.) : «Le jugement est à redouter, mais pour les pécheurs ; quant aux justes, il fait l'objet de leurs désirs et de leur joie [4].» Car alors Dieu lui-même décernera à chacun de ces derniers les louanges qu'il aura méritées par ses bonnes œuvres [5] L'Apôtre dit que les élus seront en ce jour élevés dans les airs sur les nuées, pour grossir le cortége des Anges qui accompagneront le Sauveur [6].

IX. Ces mondains, qui maintenant taxent les saints de folie pour la vie mortifiée et humiliée qu'ils leur voient mener, confesseront alors leur propre folie, et diront : « Insensés que nous étions, leur vie nous paraissait une folie, et leur mort une honte ; et cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et ils partagent le bonheur des saints [7]. » Dans ce monde on appelle heureux ceux qui possèdent les richesses et

[1] Judicium sedit, et libri aperti sunt. (*Dan.* VII, 10).
[2] Illuminabit abscondita tenebrarum. (I *Cor.* IV, 5).
[3] Scrutabor Jerusalem in lucernis.
[4] Terribile judicium, sed peccatoribus, justis autem optabile et suave.
[5] I *Cor.*, IV, 5.
[6] Rapiemur cum illis in nubibus obviam in aera. (I *Thess.*, IV, 16).
[7] Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore ; ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. (*Sap.* V, 4).

les honneurs ; mais il n'y a de véritablement heureux que ceux qui se sanctifient. Réjouissez-vous donc, vous, âmes chrétiennes, qui menez ici-bas une vie pleine de tribulation : votre tristesse sera changée en joie [1] Dans la vallée de Josaphat vous siégerez sur des trônes de gloire.

X. Tout au contraire, les réprouvés seront placés à gauche, comme autant de boucs immondes, destinés au couteau du boucher, en attendant leur dernière condamnation. Il n'y a plus, à ce grand jour du jugement, dit saint Chrysostome aucun espoir ni miséricorde pour ces malheureux pécheurs [2] Saint Augustin affirme de son côté que le premier châtiment de ceux qui ont perdu la grâce de Dieu, c'est de perdre avec elle la mémoire et la crainte du jugement de Dieu [3] Sache, sache, misérable pécheur, obstiné dans le péché, dit l'Apôtre, que par cette obstination tu amasses pour le grand jour du jugement un trésor de colère de la part de Dieu [4]

XI. Alors, dit saint Anselme, les pécheurs voudront en vain se cacher, ils seront contraints de comparaître devant leur juge, et ils en éprouveront une douleur insupportable [5]. Les démons feront leur office d'accusateurs, et diront au juge, comme le dit saint Augustin : « Décrétez que celui-ci est à moi, puisqu'il n'a pas voulu être à vous [6] » Les damnés auront pour témoins à charge 1° leur propre concience, comme le dit l'Apôtre [7] ; 2° les créatures, car les murs mêmes des maisons où ils auront péché parleront et dévoileront leurs crimes, comme le dit Habacuc [8] ; 3° leur propre juge, qui leur dira, comme il l'a d'avance annoncé par Jérémie : « C'est moi-même

[1] Tristitia vestra vertetur in gaudium. (*Joan*, XVI, 20).

[2] Judicii tempus misericordiam non recipit.

[3] Magna jam est pœna peccati, metum et memoriam divini perdidisse judicii. (*Serm.* XX, *de Temp*).

[4] Secundum autem duritiam tuam, et impœniteus cor, thezaurizas tibi iram in die iræ. (*Rom.* II, 5).

[5] Latere enim impossibile, apparere intolerabile.

[6] Judica esse meum, qui tuus esse noluit.

[7] Testimonium reddente illis conscientia ipsorum. (*Rom.* II, 5).

[8] Lapis de pariete clamabit. (*Abac.* II, 15).

qui suis le juge et le témoin à la fois [1] » Ce que saint Augustin explique ainsi : « Il sera le juge de votre cause, comme il est présentement le témoin de votre vie [2] » Il appliquera spécialement aux chrétiens réprouvés ces paroles qu'on lit dans saint Matthieu (XI, 21) : « Malheur à toi, Corosaïn, malheur à toi Bethsaïde, parce que si les miracles qui ont été opérés chez vous avaient eu lieu dans Tyr ou dans Sidon, depuis longtemps ces deux villes auraient fait pénitence dans le sac et sur la cendre [3]. » Chrétiens, leur dira-t-il, si j'avais fait aux Turcs ou aux idolâtres les mêmes grâces que vous avez reçues de moi, ils auraient, eux, fait pénitence de leurs fautes, tandis que vous n'avéz mis fin à vos péchés que parce que la mort y a mis un terme. Et alors il fera apparaître aux yeux de tous leurs crimes les plus cachés, en même temps que, comme il l'a annoncé d'avance par son prophète Nahum [4], il les leur reprochera en face. Il découvrira à leur honte, et rendra publiques leurs débauches, leurs injustices et leurs cruautés les plus cachées, ou leurs abominations, comme il les en menace par Ezéchiel [5] Chaque réprouvé portera ses péchés écrits sur son front.

XII. Quelle excuse fondée pourront-ils présenter alors pour leur justification ? hé ! que pourront-ils dire seulement ? leurs péchés mêmes leur fermeront la bouche, comme nous le fait entendre le Psalmiste [6], en sorte qu'au lieu de penser à s'excuser, ils prononceront eux-mêmes leur propre condamnation.

Ego sum judex et testis, dicit Dominus. (*Jer.* XXIX, 23).

[2] Ipse erit judex causæ tuæ, qui modo est testis vitæ tua. (*De decim. chordis*, c. II).

[3] Væ tibi, Corozain, væ tibi Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.

[4] Revelabo pudenda tua in facie tua. (*Nah.* III, 5).

[5] Ponam contra te abominationes tuas. (*Ezech.* VII, 4).

[6] Omnis iniquitas oppilabit os suum. (*Ps.* CVI, 42).

TROISIÈME POINT

Sentence prononcée sur les élus et sur les réprouvés.

XIII. Saint Bernard a dit[1] que la sentence concernant les justes sera prononcée la première, et les appellera à jouir de la gloire céleste, afin d'aggraver la peine des réprouvés par le spectacle du bien qu'ils auront perdu. Jésus-Christ se tournera donc d'abord vers les élus : et leur dira avec amour et sérénité, « Venez, les bénis de mon père, entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès la création du monde[2].» Il bénira toutes les larmes qu'ils auront versées en repentir de leurs fautes, et toutes leurs bonnes œuvres, leurs oraisons, leurs mortifications, leurs communions : par dessus tout il bénira la part de douleur qu'ils auront ressentie de sa passion, et du sang versé par lui pour leur salut. Et tout joyeux de cette bénédiction, les élus, en chantant *alleluia, alleluia*, entreront dans le paradis pour y louer et aimer Dieu éternellement.

XIV Se retournant ensuite du côté des réprouvés, le souverain juge prononcera leur sentence en ces termes : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel[3] » Ils seront donc maudits de Dieu, et par là même séparés de lui, ils seront précipités dans les feux de l'enfer pour y brûler sans fin pendant toute l'éternité[4].

Après cette sentence, dit saint Ephrem, les damnés seront contraints de faire un éternel et dernier adieu à leurs parents,

[1] Prius benedicti vocabuntur in regnum, quam maledicti in caminum dejiciantur ignis æterni, quo videlicet acrius doleant videntes, quid amiserint. (*In Psalm.* xc, Serm. viii, n. 7).

[2] Venite, benedicti Patris mei : possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi. (*Matth.* xxv, 34).

[3] Discedite a me, maledicti, ite in ignem æternum. (*Matth.* xxv, 34).

[4] Et ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam. (*Matth.* xxv, 46).

au ciel, aux saints, enfin, pour tout dire, à Marie Mère de Dieu[1] Ensuite un gouffre s'ouvrira dans le milieu de la vallée, où les damnés seront engloutis, après avoir entendu se fermer derrière eux ces portes qui ne s'ouvriront plus de toute l'éternité. O maudit péché, à quelle fin misérable tu dois conduire un jour tant d'âmes, rachetées au prix du sang précieux de J. C. ! O âmes malheureuses, à qui est réservée une fin si déplorable !

Mais vous, chrétiens mes frères, prenez courage, vous pour qui Jésus-Christ est encore un père, et non un juge ; il est tout prêt à pardonner au pécheur repentant. Allons, vite, demandons lui pardon. (Ici on fait faire au peuple les actes de repentir et de résolution de mener une meilleure vie, et la prière à Jésus et à Marie pour obtenir la grâce de la persévérance. Ces actes doivent se faire à la fin de chaque sermon.)

SERMON II

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

De l'utilité des souffrances.

Cum audisset Joannes in vinculis opera Christi. Jean ayant appris, comme il était en prison, les œuvres de Jésus-Christ. (*Matth.* XI, 2).

Dieu, dans les tribulations, enrichit les âmes qu'il aime de ses plus grandes grâces. Voilà saint Jean qui, dans les fers et dans la gêne d'une prison, apprend à connaître les œuvres de

[1] Valete justi, vale crux, vale paradise, valete patres ac filii, nullum siquidem vestrum visuri sumus ultra : vale tu quoque, Dei genitrix Maria. (*S. Eprhem* (de variis sermonibus inf).

Jésus-Christ : *Cum audisset Joannes in vinculis opera Christi*. On ne peut trop apprécier les avantages que nous apportent les tribulations. Le Seigneur nous les envoie, non parce qu'il nous veut du mal, mais parce qu'il veut notre bien ; et par conséquent, lorsqu'elles nous viennent, nous devons les recevoir avec reconnaissance, non-seulement en nous résignant à la volonté divine, mais en nous réjouissant de ce que Dieu nous traite comme il a traité son fils Jésus, dont la vie sur la terre a été remplie de peines et de douleurs. Je veux donc aujourd'hui vous faire voir :

Dans mon 1er point, combien les tribulations nous sont utiles.

Et dans mon 2e point, comment nous devons nous comporter dans les tribulations.

PREMIER POINT

Combien les tribulations nous sont utiles.

I. « Que sait, nous dit l'Ecclésiastique, celui qui n'a point été éprouvé par la tentation ? Celui qui aura été soumis à de nombreuses épreuves aura de grandes pensées, et celui qui aura beaucoup appris parlera avec intelligence[1] » Celui qui n'a vécu que dans la prospérité sans avoir jamais eu l'expérience du malheur, ne sait rien de l'état de son âme. L'adversité, pour premier effet, nous fait ouvrir les yeux que la prospérité nous tenait fermés. Saint Paul, en restant aveuglé après que Jésus Christ lui eut apparu, reconnut alors l'erreur dans laquelle il vivait. Le roi Manassès, devenu prisonnier à Babylone, recourut à Dieu dans son affliction, il reconnut ses fautes et en fit pénitence[2] L'enfant prodigue, se voyant réduit

[1] Qui non est tentatus, quid scit? Vir in multis expertus cogitabit multa, et qui multa didicit enarrabit multa. (*Eccli.* xxxiv, 9).

[2] Postquam coangustatus est, oravit Dominum... et egit pœnitentiam valde coram Deo. (II *Paral.* xxxiii, 12).

à garder les pourceaux et souffrant de la faim, dit: « Je me lèverai, et j'irai à mon père[1] »

La tribulation sert en second lieu à nous détacher des choses terrestres. La mère qui veut sevrer son enfant met du fiel à son sein, afin de dégoûter son fils et de le forcer ainsi à prendre une meilleure nourriture. Dieu nous détache des biens terrestres par un semblable moyen, il y mêle du fiel pour que nous les trouvions amers, que nous les prenions en dégoût, et que nous mettions nos affections dans les biens célestes. « Dieu, dit saint Augustin, mêle des amertumes aux satisfactions terrestres, pour que nous aspirions à une autre félicité, dont les charmes ne soient point trompeurs[2] »

Troisièmement. Ceux qui vivent dans la prospérité sont sous le joug de mille tentations d'orgueil, de vanité, de désir immodéré d'augmenter leurs richesses, de se procurer de nouveaux honneurs, de nouveaux plaisirs. La tribulation nous délivre de toutes ces tentations, et nous rend humbles et satisfaits de l'état où il plaît au Seigneur de nous placer C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre « C'est le Seigneur qui nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde[3] »

II. En quatrième lieu, les souffrances qui nous arrivent nous servent d'expiation pour les péchés commis, beaucoup mieux que les pénitences que nous nous imposons volontairement. « Comprenez, dit saint Augustin, que Dieu est pour vous un médecin, et que la tribulation qu'il vous envoie est le remède nécessaire pour vous guérir[4] » Oh ! quel puissant remède que les tribulations pour guérir les plaies que nous ont faites nos péchés ! Job estime heureux celui que Dieu corrige au moyen des tribulations, parce que Dieu nous guérit et nous sauve de

[1] Surgam et ibo ad patrem meum. (*Luc.* XV, 18).

[2] Ideo Deus felicitatibus terrenis amaritudines miscet, ut alia quæratur felicitas, cujus dulcedo non fallat. (*Serm.* XXIX, *de verb. Dom.*, al. CV, c. VI, n. 89).

[3] A Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. (*I Cor.*, XI, 32).

[4] Intellige medicum esse Deum, et tribulationem medicamentum esse in salutem.

la même main dont il nous afflige et nous frappe[1] Aussi saint Paul se glorifiait-il des tribulations qu'il avait à essuyer[2]

III. Cinquièmement, les tribulations nous forcent à nous souvenir de Dieu, et à recourir à sa miséricorde, en nous faisant comprendre que lui seul peut et veut apporter du soulagement à nos misères[3]. « Venez à moi, nous dit-il, pour nous donner du courage, vous tous qui êtes fatigués, ou qui êtes chargés, et je vous soulagerai[4] » Aussi se fait-il appeler notre aide dans les tribulations[5] David dit du peuple hébreu : « Dieu leur envoyait-il la mort, par les mains des autres peuples, ils le cherchaient et revenaient à lui[6] »

IV Sixièmement. Les souffrances nous font acquérir de grands mérites auprès de Dieu, en nous donnant occasion d'exercer les vertus qui lui sont le plus agréables, comme l'humilité, la patience et la conformité à sa volonté souveraine. Le vénérable Jean d'Avila disait : Un seul *Dieu soit béni*, prononcé dans les adversités, vaut mieux que mille actes de remercîment dans les prospérités. Oh quel trésor de mérite acquiert un chrétien qui souffre patiemment les mépris, la pauvreté, les infirmités! Les mépris qui nous vienent des hommes sont l'objet des plus ardents désirs des saints, qui n'aspirent qu'à être soumis aux humiliations pour l'amour de Jésus-Christ, à qui elles les rendent en quelque sorte semblables.

V De plus, combien ne gagne-t-on pas à souffrir la pauvreté! «Mon Dieu et mon tout[7], » disait saint François d'Assise; et, en parlant ainsi, il se trouvait plus riche que tous les rois de la terre. Quelle profonde vérité dans ce mot de sainte Thérèse : « Moins nous aurons possédé ici-bas, plus nous aurons là

[1] Beatus homo qui corripitur a Deo, quia ipse vulnerat, et medetur; percutit, et manus ejus sanabunt. (*Job.* v, 18).

[2] Gloriamur in tribulationibus. (*Rom.* v, 3).

[3] In tribulatione sua mane consurgent ad me. (*Ose.* vi, 1).

[4] Venite ad me omnes, qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. (*Matth.* xi, 28).

[5] Adjutor in tribulationibus. (*Ps.* xlv, 2).

[6] Cum occideret eos quærebant eum et revertebantur. (*Ps.* lxxvii, 34).

[7] Deus meus et omnia.

haut. » Bienheureux qui peut dire dans toute la sincérité de son cœur : « ô mon Jésus, vous seul me suffisez. » Si vous vous croyez malheureux, parce que vous êtes pauvre, dit saint Chrysostome, vous êtes effectivement bien malheureux et digne de larmes, non parce que vous êtes pauvre, mais parce qu'étant pauvre, vous n'embrassez pas avec joie la pauvreté, et qu'au contraire vous vous croyez malheureux[1]

VI. Considérez en outre, que supporter patiemment les douleurs et les infirmités, c'est mériter en grande partie, et peut-être le plus, la couronne qui nous est préparée dans le ciel. Un malade se plaint de ce que, dans son état d'infirmité, il ne peut rien faire ; ah ! comme il se trompe : « La croix de Jésus-Christ est la clef du paradis, » comme l'a dit saint Jean Chrysostome[2] Il peut tout faire au contraire, car tout est remplacé par sa résignation et sa patience dans ses douleurs.

VII. Saint François de Sales disait : « C'est toute la science des saints que de souffrir constamment pour Jésus-Christ, et c'est par là que nous avançons en sainteté. » C'est de cette manière que Dieu éprouve ses serviteurs, et qu'il les trouve dignes de lui, comme il est dit dans le livre de la Sagesse[3]. « L'Apôtre a dit de même : » Le Seigneur châtie celui qu'il aime, sans épargner les verges pour celui, quel qu'il soit, qu'il admet au nombre de ses enfants[4]. Aussi Jésus-Christ disait-il un jour à sainte Thérèse : « Sache que les âmes que mon père aime et favorise sont celles qu'il éprouve par les plus grandes souffrances. » Job disait dans le même esprit : « Si nous avons reçu de la main de Dieu les biens dont il nous avait comblés, pourquoi ne recevrions-nous pas également de sa main les maux qu'il nous envoie[5] ? » C'est-à-dire, si nous avons reçu volontiers de Dieu

[1] Sane dignus es lacrymis, ob hoc quod miserum te existimas, non ideo quod pauper es. (*S. Chrysost.*, *in ep. ad Philip.* hom. II, n. 4).

[2] Crux Christi clavis est paradisi. (*In Luc.* hom. *de Vir.*)

[3] Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se. (*Sap.* III, 5).

[4] Quem diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit. (*Hebr.* XII, 6).

[5] Si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non suscipiamus. (*Job.* II, 10).

les biens dont on peut jouir sur cette terre, pourquoi n'accepterions-nous pas avec plus de joie encore les tribulations, bien autrement profitables que la prospérité? Saint Grégoire dit à son tour que, de même que des flammes augmentent quand elles sont agitées par le vent, ainsi l'âme croît en perfection, quand elle est agitée par les souffrances[1].

VIII. Les tribulations les plus cruelles pour une âme sainte sont les tentations dont le démon se sert pour nous porter à offenser Dieu; mais aussi qui les chasse et les souffre avec patience en recourant à Dieu, acquiert par elles un bien plus grand mérite. « Dieu est fidèle, a dit l'Apôtre, et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces, mais il vous fera tirer avantage de la tentation, en sorte que vous puissiez lui résister[2] » C'est pour cela que Dieu permet que nous soyons tourmentés par les tentations, afin qu'en les repoussant, nous acquérions davantage de mérite. « Heureux ceux qui pleurent, a dit notre Seigneur, parce qu'ils seront consolés[3] » Heureux sans doute, puisque, comme le dit aussi l'Apôtre, nos tribulations sont courtes et légères, en comparaison de l'immensité de gloire qu'elles nous font acquérir dans le ciel[4]

IX. Il est donc nécessaire, dit saint Chrysostome, de souffrir sans murmure les tribulations : car si vous les acceptez avec résignation, vous faites un gain inappréciable[5], tandis que si vous les recevez de mauvais cœur, loin de diminuer votre misère, vous l'augmentez[6] Nous n'avons pas de meilleur moyen, si nous voulons nous sauver, que de passer à travers

[1] Ignis flatu promitur, ut crescat, etc. (*Epist.* xxv).

[2] Fidelis autem Deus est qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possistis sustinere. (I *Cor.*, x, 13).

[3] Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. (*Matth.* v, 5).

[4] Quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (II *Cor.*, IV, 17).

[5] Magna lucraberis.

[6] Si autem ægre feres, neque calamitatem minorem facies, et majorem reddes procellam. (*Hom.* 64, *ad Pop*).

mille tribulations, comme le disait saint Paul[1]. Un grand serviteur de Dieu disait dans le même sens que le ciel était une demeure destinée aux pauvres, aux persécutés, à ceux qui souffrent l'humiliation et l'affliction ; car tels ont été tous les martyrs et tous les saints. D'où saint Paul conclut : « La patience vous est nécessaire, afin qu'en accomplissant la volonté de Dieu, vous obteniez la récompense dont il nous a fait la promesse[2] » Mais, disait saint Cyprien, parlant des souffrances des Saints : *Quid hæc ad Dei servos quos paradisus invitat ?* (Epit. à Démétr.) Que peuvent offrir de difficile à supporter les courtes afflictions de cette vie à ceux qui se confient à la promesse d'obtenir en retour les joies éternelles du paradis ?

En résumé, les fléaux que Dieu nous envoie n'ont pas pour but de nous nuire, mais de nous être salutaires. « Croyons, disait Judith, que les fléaux dont Dieu nous châtie comme ses serviteurs, nous sont envoyés pour nous corriger, et non pour nous perdre[3] Saint Augustin dit sur le psaume 89 : « Si Dieu ne châtie pas quelqu'un qui pèche, c'est qu'il est irrité contre lui[4]. » Quand on voit un pécheur affligé dans cette vie, c'est un signe que Dieu veut lui faire miséricorde dans l'autre, en changeant un châtiment éternel en une peine temporelle qui est infiniment moindre. Malheureux au contraire est le pécheur que Dieu ne châtie point ici-bas ! C'est une marque que le Seigneur conserve toute son indignation contre lui et lui réserve le châtiment éternel.

XI. Le prophète Jérémie faisait à Dieu cette demande[5]: « Pourquoi les pécheurs prospèrent-ils ? » Et il se répond à lui-même : « Assemblez-les comme un troupeau qu'on mène à la boucherie, et préparez-les pour le jour où ils doivent être égor-

[1] Per multas tribulationes oportet introire in regnum Dei. (*Act.* XIV, 21).

[2] Patientia enim vobis necessaria est ut, voluntatem Dei facientes, reportetis repromissionem. (*Hebr.* X, 36).

[3] Flagella Domini quibus quasi servi corrigimur, ad emendationem, et non ad perditionem nostram, evenisse credamus. (*Judith.* VIII, 27).

[4] Deus irascitur quem peccantem non flagellat.

[5] Quare via impiorum prosperatur ? (*Jer.* XII, 1).

gés[1] » Ainsi qu'au jour du sacrifice les victimes arrivent assemblées en troupeau, ainsi les impies sont destinés à la mort éternelle, comme victimes de la colère divine. « Destinez-les à être immolés comme des victimes au jour du sacrifice[2], » ce sont les paroles de Duhamel, commentant le texte cité.

XII. Quand donc nous nous voyons éprouvés par les tribulations, disons avec Job : « J'ai péché, je me suis rendu vraiment coupable, et je n'ai pas été puni autant que mes péchés me le méritaient[3] » Seigneur, mes péchés méritent une punition bien plus sévère que celle que vous m'avez envoyée. Et même prions Dieu, avec saint Augustin, de nous affliger de toutes manières ici-bas, et qu'il ne nous épargne en rien, pourvu qu'il nous épargne dans l'éternité[4] Le plus grand châtiment du pécheur, c'est que le Seigneur dise de lui : «Faisons grâce à l'impie, il n'apprendra point à être juste[5]. » Laissons cet impie dans l'impunité pendant sa vie mortelle ; qu'il continue à vivre dans le péché, et qu'il arrive ainsi au jour où l'attend un châtiment éternel. De là ce que dit saint Bernard en réfléchissant sur ce passage d'Isaïe : « Je ne veux point de cette miséricorde ; elle est plus à redouter que la colère la plus terrible[6] » (*a*)

XIII. Ainsi, celui qui se voit sur cette terre en proie aux afflictions et à la douleur, possède un signe certain de l'amour de Dieu pour lui. « Comme vous étiez agréable à Dieu, dit l'Ange à Tobie, il a été nécessaire que la tentation vous éprou-

[1] Congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis. (*Jerem.* XII, 1, 3).

[2] Destina eos ut victimas furoris tui in diem sacrificii.

[3] Peccavi et vere deliqui, et ut eram dignus non recepi. (*Job.* XXXIII, 27).

[4] Hic ure, hic seca, hic non parcas, ut in æternum parcas.

[5] Misereamur impio, et non discet justitiam. (*Isa.* XXVI, 11).

[6] Misericordiam hanc nolo ; super omnem iram miseratio ista. (*In Cant.* Serm. XLII, n. 4).

a) Je ne traduis point ici l'appellatif *Signore* du texte italien, parce que je ne puis rien trouver, dans le passage de saint Bernard, qui y réponde.

(*Note de l'éditeur*).

vât[1] » De là vient que saint Jacques appelle heureux l'homme soumis aux tribulations, parce que cette épreuve des afflictions lui assure pour l'éternité la couronne de vie[2]

XIV Celui qui souhaite partager la gloire des Saints, doit donc se résigner à souffrir dans cette vie, comme ont souffert les Saints. Il n'en est pas un en effet qui ait été bien vu et bien traité dans le monde, mais tous ont été mal vus et persécutés, et leur exemple a complétement vérifié cette parole de l'Apôtre à son disciple Timothée, que « tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ souffriront persécution[3] » Saint Augustin a donc eu raison de dire que celui qui ne croit point avoir de persécutions à essuyer, n'a pas encore commencé d'être chrétien[4] Quand nous sommes dans la tribulation, qu'il nous suffise pour nous en consoler de savoir que le Seigneur est alors près de nous et avec nous, comme le déclare le Psalmiste[5] dans plus d'un endroit.

DEUXIÈME POINT

Comment nous devons nous comporter dans les tribulations.

XV Celui qui se trouve dans la tribulation en ce monde, doit avant tout se dégager du péché et chercher à rentrer en grâce avec Dieu ; sans quoi toutes ses souffrances, pendant qu'il est en état de péché, sont entièrement perdues pour lui. Saint Paul disait : « Quand même je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me servirait de

[1] Et quia acceptus eras, necesse fuit ut tentatio probaret te. (*Tob.* XII, 13).

[2] Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. (*Jac.* I, 12).

[3] Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur. (II *Tim.*, III, 12)

[4] Si putas non habere persecutiones, nondum cœpisti esse christianus. (*In Psal.* LV, 9).

[5] Juxta est Dominus eis qui tribulato sunt corde. (*Ps.* XXXIII, 10). — Cum ipso sum in tribulatione. (*Ps.* XC, 15).

rien[1] » C'est-à-dire que si un homme souffrait tous les tourments des martyrs, jusqu'au supplice même du feu, sans être en état de grâce, il n'en retirerait aucun profit pour son salut.

XVI. Tout au contraire celui qui souffre, et qui souffre avec Dieu et pour Dieu, avec une entière résignation, voit toutes ses afflictions se tourner en consolations et en joie, comme Jésus-Christ l'a promis d'avance à ses fidèles disciples[2] Et c'est ainsi que les Apôtres, après avoir été baffoués et maltraités par les Juifs, sortirent plein de joie de leur conseil, parce qu'ils avaient été trouvés dignes d'endurer cet opprobre pour l'amour de Jésus-Christ[3]

Ainsi donc, quand Dieu nous éprouve par quelque tribulation, nous devons dire avec Jésus-Christ : « Pourquoi ne boirais-je pas ce calice que mon père m'a préparé[4] ? » en nous persuadant bien que toute tribulation, quand même elle nous atteindrait par la main des hommes, nous vient toujours de Dieu, et que c'est lui qui nous les envoie.

XVII. De plus, quand nous nous voyons dans la détresse, affligés et tourmentés de tous les côtés, nous devons nous tourner vers Dieu qui seul peut nous consoler C'est ce que reconnaissait le roi Josaphat, quand il disait : « Comme nous ne savons pas même ce que nous avons à faire, il ne nous reste autre chose (ô Dieu) qu'à tourner les yeux vers vous[5] » C'est aussi ce que faisait David dans ses peines ; il recourait à Dieu, et Dieu le consolait : « Dans ma détresse, disait-il, j'ai crié vers le Seigneur, et il m'a exaucé[6] » Nous devons de même recourir à Dieu, le prier et le prier sans cesse, jusqu'à ce

[1] Si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. (I *Cor.*, XIII, 3).

[2] Tristitia vestra vertetur in gaudium. (*Joan.* XVI, 20).

[3] Ibunt gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. (*Act. apost.* V, 41).

[4] Calicem, quem dedit mihi pater, non bibam illum ? (*Joan.* XVIII, 11).

[5] Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te. (II *Par.*, XX, 12).

[6] Ad Dominum, cum tribularer, clamavi, et exaudivit me. (*Ps.* XIX, 1).

que nous soyons exaucés de lui. « Comme les yeux d'une servante, dit le même prophète, sont attentifs à tous les signes que lui fait sa maîtresse, ainsi nos regards sont tournés vers le Seigneur notre Dieu, jusqu'à ce qu'il ait compassion de nous[1] » Il ne nous faut jamais détourner nos yeux de Dieu, ni cesser de le prier, qu'il n'ait enfin pitié de nous. Il nous faut avoir une confiance entière dans la tendresse du cœur de Jésus-Christ, qui est plein de miséricorde, et ne pas imiter ceux qui, ayant à peine commencé à prier, et ne se voyant point encore exaucés, perdent tout aussitôt courage. A ceux-là s'applique cette parole du Sauveur, adressée à saint Pierre : « Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté[2] ? » Quand les grâces que nous demandons sont spirituelles, ou qu'elles tendent au bien et à la perfection de nos âmes, nous sommes sûrs de les obtenir de Dieu, en priant avec persévérance et pleins de confiance, conformément à cette promesse de Jésus-Christ : « Tout ce que vous demanderez, soyez assurés que vous le recevrez, sans que rien vous soit refusé[3]. » Ainsi donc au milieu de nos souffrances, il est essentiel de ne jamais désespérer du secours de la divine bonté, et si nos tribulations continuent, répétons avec Job ; « Quand même il m'ôterait la vie, j'espérerais encore en lui[4] »

XVIII. Les âmes de peu de foi, au lieu d'avoir recours à Dieu dans leurs afflictions, ne cherchent du soulagement que dans les moyens humains, et ainsi, mettant Dieu de côté, elles restent en proie à leurs misères. « Si le Seigneur, disait le Psalmiste, ne bâtit une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent. Si le Seigneur ne garde une ville, c'est en vain que l'on veille pour la garder[5] » Saint Augustin,

[1] Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ, ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri, (*Ps.* CXXII, 2).

[2] Modicæ fidei, quare dubitasti ? (*Matth.* XIV, 31).

[3] Omnia quæcumque petieritis, credite quia accipietis, et evenient vobis. (*Marc.* XI, 24).

[4] Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo. (*Job.* XIII, 15).

[5] Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. (*Ps.* CXXVI, 1).

écrivant sur ce texte, disait : « C'est Dieu qui bâtit en nous avertissant, en nous inspirant la crainte, en ouvrant notre intelligence, en nous donnant la foi ; et pourtant nous travaillons aussi comme des ouvriers ; mais si Dieu ne garde la ville, etc. [1] » Tout bien, tout secours, doit nous venir de Dieu ; autrement les créatures ne peuvent rien pour notre soulagement.

XIX. De là ces plaintes du Seigneur contre son peuple : « Le Seigneur n'est-il pas dans Sion ?... Pourquoi donc m'ont-ils irrité par leurs idoles? N'y a-t-il donc pas de baume dans Galaad? Ne s'y trouve-t-il pas de médecin? Pourquoi donc la blessure de la fille de mon peuple n'a-t-elle point été fermée [2]? » C'est-à-dire : ne suis-je donc plus dans Sion, dit le Seigneur, que ces hommes m'irritent en recourant aux créatures, en adorant leurs idoles en qui ils mettent toute leur espérance? Ils cherchent un remède à leurs maux ! et pourquoi ne le cherchent-ils pas dans Galaad (montagne d'Arabie, pleine de parfums et d'aromates, et qui est prise ici pour le symbole de la miséricorde divine), où ils trouveront et le médecin et le remède à tous leurs maux? Pourquoi donc, ajoute le Seigneur, vos plaies demeurent-elles sans guérison? Parce que vous voulez recourir aux créatures, et non à moi.

XX. Dans un autre endroit le Seigneur fait entendre ces plaintes : Pourquoi dites-vous, vous mes fils, que vous ne voulez plus recourir à moi? Quoi ! suis-je devenu pour vous une terre stérile, qui ne donne plus de fruit, ou qui le donne trop tard? est-ce pour cela que vous m'avez oublié si longtemps [3]? Par ces paroles Dieu nous fait entendre que son dé-

[1] Ipse ædificat, ipse intellectum aperit, ipse ad fidem applicat sensum vestrum ; et tamen laboramus et nos tanquam operarii ; sed nisi Dominus custodierit civitatem, etc.

[2] Numquid Dominus non est in Sion ?... Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis ?... numquid resina non est in Galaad ? aut medicus non est ibi ? quare igitur non est obducta cicatrix filiæ populi mei ' (*Jer.* VIII, 19, 22).

[3] Numquid solitudo factus sum Israeli, aut terra serotina ? quare ergo dixi populus meus : Recessimus, non veniemus ultra ad te ?... Populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris. (*Jer.* II, 31, 32).

sir est que nous ayons recours à lui, afin qu'il puisse nous verser le trésor de ses grâces. Et en même temps il nous apprend que, quand nous le prions, il ne retarde pas son secours, mais qu'il commence à nous l'accorder aussitôt.

XXI. Non, le Seigneur ne dort pas, s'écrie David, lorsque nous recourons à sa bonté pour obtenir des grâces nécessaires au salut de nos âmes. Alors il nous écoute, voulant très-ardemment notre bonheur[1] Et quand ce sont des grâces temporelles que nous lui demandons, alors, dit saint Bernard[2], ou il nous accordera la grâce demandée, toutes les fois qu'elle sera profitable à notre âme, ou il nous donnera une grâce plus utile, comme serait celle de la résignation à sa divine volonté, et de la patience à souffrir les tribulations, ce qui augmentera de beaucoup nos mérites pour le paradis.

(Acte de repentir, de bon propos, et prière à Jésus et à Marie.)

SERMON III

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

Des moyens nécessaires au salut.

Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini. Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur. (Jo. 1., 23.)

Tout le monde voudrait être sauvé et jouir du bonheur du paradis ; mais, pour y parvenir, il faut suivre la voie droite qui y conduit. Cette voie droite est l'exacte observation des pré-

[1] Non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israel. (*Ps.* cxx, 4).
[2] Aut dabit quod petimus, aut utilius.

ceptes divins. De là la prédication de saint Jean Baptiste : « Préparez la voie du Seigneur, » *Dirigite viam Domini*. Afin que nous puissions suivre cette voie sans nous détourner à droite ou à gauche, il faut que nous en prenions les moyens. Ces moyens sont :

I. Défiance de nous-mêmes.

II. Confiance en Dieu.

III. Résistance aux tentations.

PREMIER MOYEN

Défiance de nous-mêmes.

I. L'Apôtre dit « Opérez votre salut avec crainte et tremblement[1] » Pour obtenir la vie éternelle, nous devons toujours être en crainte et trembler pour nous-mêmes[2], nous défiant de nos propres forces, sachant que sans la grâce divine nous ne pouvons rien faire, comme l'a dit Jésus-Christ[3] Nous ne pouvons rien faire de bon pour nos âmes. Saint Paul dit que par nous-mêmes nous ne sommes pas capables même d'une bonne pensée[4]. Nous ne pouvons pas même prononcer avec utilité et mérite le nom de Jésus, sans l'assistance de l'Esprit-Saint[5]

II. Malheur à celui qui, dans le chemin du salut, se confie en lui-même. Ce malheur, saint Pierre n'en fit que trop l'expérience, lorsque Jésus-Christ lui prédisant que dans cette nuit-là même et avant le chant du coq, il le renierait jusqu'à trois fois[6] ; lui, se confiant en ses forces et dans la bonté de ses

[1] Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *(Phil.* II, 12*)*.

[2] Cum metu et tremore.

[3] Sine me nihil potestis facere.

[4] Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est. (II *Cor.*, III, 5).

[5] Et nemo potest dicere, Domine Jesu, nisi in Spiritu Sancto. (I *Cor.*, XII, 3).

[6] In hac nocte, priusquam gallus cantet, ter me negabis. *(Matth.* XXVI, 34).

dispositions, il répondit : « Quand même je devrais mourir avec vous, je ne vous renierai pas [1] » Mais qu'advint-il ? que se trouvant, la nuit même de la prise de Jésus-Christ, dans la maison de Caïphe, à peine lui eut-on reproché d'être un des disciples du Sauveur, que pressé par la crainte, il renia trois fois son maître, en attestant en outre qu'il ne l'avait jamais connu. Grand exemple ! Ainsi, pour nous apprendre à être humbles, Dieu juge à propos de permettre parfois que nous tombions dans quelque péché, afin que nous acquérions par ce moyen l'humilité et la connaissance de notre faiblesse. La même disgrâce arriva à David, qui, après son péché, fit en conséquence cet humble aveu : « Avant que je fusse humilié, j'ai péché [2] »

III. Aussi le Saint-Esprit appelle-t-il heureux l'homme qui craint toujours de tomber en faute [3]. Celui qui craint de tomber, se défie de ses propres forces, évite autant qu'il le peut les occasions dangereuses, se recommande fréquemment à Dieu, et se conserve ainsi exempt de péché. Mais celui qui ne craint point et qui se confie en lui-même, s'expose facilement à la tentation, se recommande rarement à Dieu et tombe conséquemment. Figurons-nous un homme au sommet d'une montagne, suspendu à une corde que tient un autre au-dessus d'un affreux précipice : à la vue de ce péril imminent, ferait-il autre chose que prier celui qui tiendrait la corde ? ne lui crierait-il pas : « Tenez, tenez bien, par charité, et ne m'abandonnez point ? » Nous sommes tous dans cette position, exposés à tomber dans l'abîme du péché, si Dieu ne nous soutient de sa main puissante. C'est pourquoi nous devons sans cesse le prier de ne pas retirer sa main protectrice, et de nous secourir dans tous nos périls.

IV Saint Philippe de Néri, chaque matin en se levant, disait à Dieu : « Seigneur, tiens toujours ta main sur Philippe, parce qu'autrement Philippe te trahirait. » Et un jour (comme

[1] Etiamsi opportuerit me mori tecum, non te negabo. (*Ibid.*, 35).
[2] Priusquam humiliarer, ego deliqui. (*Ps.* CXVIII, 67).
[3] Beatus homo qui semper est pavidus. (*Prov.* XXVIII, 14).

on le lit dans sa vie), le saint, marchant dans une rue de Rome, et tout à l'idée de sa misère spirituelle, se prit à crier : « Désespéré ! Désespéré ! » Il fut entendu par un certain religieux qui, pensant qu'il était véritablement livré au désespoir, l'en reprit et l'exhorta à espérer dans la bonté divine. Mais le saint lui répondit : « Je suis en désespoir de moi-même, mais plein de confiance en Dieu. » Il est donc nécessaire qu'en traversant cette vie où nous courons tant de dangers de perdre Dieu, nous vivions dans une perpétuelle défiance de nous-mêmes, mais pleins de confiance en Dieu.

DEUXIÈME MOYEN

Confiance en Dieu.

V. Nous lisons dans saint François de Sales, que si nous nous bornons à la défiance de nous-mêmes, ne gardant que le sentiment de notre faiblesse, cela ne peut nous servir qu'à nous rendre pusillanimes, et nous mettre en grand danger ou de nous relâcher dans la vie spirituelle, ou de désespérer totalement. Plus donc nous nous défions de nous-mêmes, plus nous devons avoir confiance en la divine miséricorde. C'est, dit le même saint, une balance telle, que plus le plateau de la confiance en Dieu s'élève, plus s'abaisse celui de la défiance de nous-mêmes.

VI. Ecoutez-moi, pécheurs, qui par malheur avez offensé Dieu dans le passé par vos péchés, et vous êtes rendus dignes de l'enfer ; si le démon vous dit, pour vous décourager, que peu d'espoir vous reste pour votre salut éternel, répondez lui avec l'Ecriture : « Personne qui ait espéré en Dieu n'a été confondu[1] ; » c'est-à-dire qu'aucun pécheur n'a été perdu pour toujours, pourvu qu'il se soit confié dans le Seigneur. Et ainsi formez une ferme résolution de ne plus pécher : abandonnez-

[1] Nullus speravit in Domino et confusus est. (*Eccli.* II, 11).

vous dans les bras de la divine miséricorde, et ne doutez pas que Dieu ne prenne pitié de vous et ne vous sauve de l'enfer. Jetez vos inquiétudes dans le sein de Dieu, et il prendra lui-même le soin de vous nourrir[1] Le Seigneur dit un jour à sainte Gertrude, comme nous l'apprend Blosius : « Qui se confie à moi, me fait une telle violence, que je ne puis m'empêcher de l'exaucer en tout ce qu'il me demande. »

VII. Ecoutons le prophète Isaïe : « Ceux qui espèrent dans le Seigneur trouveront des forces toujours nouvelles ; ils prendront des ailes comme l'aigle, ils courront sans se fatiguer, et ils marcheront sans se lasser[2] » Ceux qui placent leur confiance en Dieu, changent leur faiblesse en force, ils perdent leur débilité propre pour revêtir la force divine, ils voleront dans la voie du Seigneur comme des aigles, sans se fatiguer et sans faire de chute. David dit encore : « La miséricorde investira celui qui espère dans le Seigneur[3] ; » c'est-à-dire qu'il sera tellement entouré de sa miséricorde, qu'il ne pourra plus en être abandonné.

VIII. Saint Cyprien nous apprend que la miséricorde divine est une fontaine d'une abondance intarissable : qui y porte un plus grand vase, en recueille plus de grâces. De là cette parole du prophète-roi : « Que votre miséricorde s'étende sur nous, selon que nous avons mis en vous notre espérance[4]. » Quand donc le démon cherche à nous épouvanter, en nous remettant sous les yeux combien il est difficile de persévérer dans la grâce de Dieu, au milieu des tentations et des dangers si nombreux de cette vie ; sans lui répondre, levons nos yeux vers le ciel, et espérons que Dieu dans sa bonté nous aidera à surmonter tous les assauts auxquels nous sommes exposés. « J'ai élevé mes yeux vers les hauteurs, disait le Psalmiste, d'où me

[1] Jacta su per Dominum curam tuam, et ipse tenutriet. (*Ps.* XXXIV, 23).

[2] Qui autem sperant in Domino, mutabunt fortitudinem, assument pennas sicut aquilæ, current, et non laborabunt, ambulabunt, et non deficient. (*Isa.*, XL, 31).

[3] Sperantem autem in Domino misericordia circumdabit. (*Ps.* XXXI, 14).

[4] Fiat misericordia tua super nos, quemadmodum speravimus in te. (*Ps.* XXXII, 22).

viendra mon secours[1] » Et quand l'ennemi nous représentera notre faiblesse, disons avec l'Apôtre : « Je puis tout en celui qui me fortifie[2] » Par moi-même je ne puis rien, mais je me confie en Dieu, et avec sa grâce je pourrai tout.

IX. Ainsi, au milieu de tant de dangers que nous courons de nous perdre, nous devons tenir nos yeux tournés vers Jésus-Christ, en nous abandonnant entre les mains de celui qui nous a rachetés par sa mort, et lui disant : « C'est entre vos mains que je recommande mon âme : c'est vous qui m'avez racheté, ô Seigneur, Dieu de vérité[3] » Et en priant ainsi, nous devons conserver une entière assurance de parvenir à la vie éternelle, en ajoutant ensuite : « J'espère en vous, Seigneur ; je ne serai point confondu éternellement[4]. »

TROISIÈME MOYEN

Résistance aux tentations.

X. C'est une chose bien certaine que lorsque, dans les occasions périlleuses, nous recourons à Dieu avec confiance, il vient à notre secours ; mais quelquefois aussi, dans des moments plus critiques, le Seigneur exige que, de notre côté, nous fassions tous nos efforts pour repousser la tentation. Il ne suffit point alors d'avoir recours une ou deux fois à Dieu, mais il faut redoubler de prières, aller souvent se prosterner et gémir devant les images de la bonne Vierge et aux pieds du crucifix, en s'écriant avec larmes « Marie, ma mère, secourez-moi ; Jésus, mon Sauveur, sauvez-moi ; par pitié ne m'abandonnez pas, ne souffrez pas que j'aie le malheur de vous perdre.

[1] Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. (Ps. cxx, 1).
[2] Omnia possum in eo qui me confortat. *(Phil.* iv, 13).
[3] In manus tuas commendo spiritum meum : redemisti me, Domine, Deus veritatis. (*Ps.* xxx, 6).
[4] In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum. (*Ibid.*, 1).

XI. Rappelons-nous les paroles de l'Evangile : « Que la porte de la vie est étroite ! Que la voie qui y conduit est peu spacieuse, et combien il y en a peu qui la trouvent[1] ! » Le chemin qui mène au paradis est étroit, et, comme on a coutume de le dire, il est impraticable pour les carrosses : ceux qui veulent y aller en carrosse n'y pourront point entrer Bien peu y arrivent, parce que bien peu se font violence pour résister aux tentations. « Le royaume des cieux souffre violence, et les violents l'emportent[2] » Le royaume des cieux souffre violence, c'est-à-dire, comme l'explique un auteur[3], qu'il faut le chercher, l'envahir et l'occuper en se faisant violence ; celui qui pense le gagner sans se gêner, en menant une vie libre et molle, ne l'obtiendra point, mais en sera exclu.

XII. Les Saints, pour se sauver, sont allés, ceux-ci vivre dans un cloître, ceux-là s'enfermer dans une grotte ; d'autres ont embrassé les tourments et la mort, comme l'ont fait les martyrs. *Violenti rapiunt illud.* Quelques-uns se plaignent de ce qu'ils n'ont pas confiance en Dieu ; mais ils ne s'aperçoivent point que leur peu de confiance naît du peu de résolution qu'ils ont de le servir. Sainte Thérèse a dit : « Ce n'est pas des âmes faibles et irrésolues que le démon a peur. » Et il est dit dans les Proverbes, que les désirs tuent le paresseux[4] Il en est qui voudraient se sauver et devenir saints, mais ils ne peuvent se résoudre à mettre en œuvre les moyens qui y conduisent, tels que la méditation, la fréquentation des sacrements, le détachement des créatures ; ou s'ils les pratiquent, ils les abandonnent bientôt. En somme, ils se repaissent de désirs inefficaces, et vivent, en attendant, dans la disgrâce de Dieu, ou du moins dans la tiédeur, qui finit par leur faire perdre sa grâce, ce qui vérifie le proverbe, que les désirs tuent le paresseux[5].

[1] Quam angusta porta, et arcta via est quæ ducit ad vitam ! et pauci sunt qui inveniunt eam. (*Matth.* VII, 14).
[2] Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. (*Matth.*, XI, 12).
[3] Vi quæritur, invaditur, occupatur.
[4] Desideria occidunt pigrum. (*Prov.* XXI, 25).
[5] Desideria occidunt pigrum.

XIII. Si nous désirons nous sauver et devenir saints, il est indispensable que nous formions une ferme résolution, non-seulement, en général, de nous donner à Dieu, mais encore, en particulier, de prendre tous les moyens nécessaires ; puis, après les avoir embrassés, de ne plus les abandonner. Pour cela, ne cesser d'intercéder auprès de Jésus-Christ et de sa sainte mère, pour en obtenir la grâce de la persévérance.

SERMON IV

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

Sur l'amour que nous porte Jésus-Christ et sur l'obligation où nous sommes de l'aimer.

Et videbit omnis caro salutare ejus. Et toute chair verra le sauveur envoyé de Dieu. (*Luc.*, III, 6.)

Ce sauveur du monde, dont le prophète Isaïe avait prédit que les hommes le verraient un jour sur cette terre, *et videbit omnis caro salutare ejus*, ce sauveur, dis-je, est déjà venu, et nous l'avons vu, non-seulement converser parmi les hommes, mais encore souffrir et mourir pour l'amour de nous. Arrêtons-nous donc ce matin à considérer l'amour que nous devons porter à Jésus-Christ, au moins par reconnaissance pour celui qu'il nous porte lui-même. Et ainsi nous verrons :

Dans le 1er point, combien est grand l'amour que nous a montré Jésus-Christ.

Dans le 2e point, combien nous sommes obligés de l'aimer.

PREMIER POINT

Combien est grand l'amour que nous a montré Jésus-Christ.

I. Saint Augustin a dit que Jésus-Christ est venu pour faire connaître à l'homme combien est grand l'amour que Dieu lui porte[1] Il est donc venu, et pour nous faire voir l'amour infini que ce Dieu nous porte, il s'est donné lui-même tout entier à nous, en se soumettant à toutes les peines de cette vie, à la flagellation, au couronnement d'épines, enfin à toutes les douleurs et à tous les outrages qu'il subit dans sa passion, jusqu'à mourir abandonné de tous, sur le bois infâme de la croix. « Il nous a aimés, comme l'écrivait l'Apôtre aux Galates, et il s'est livré lui-même pour chacun de nous[2] (*a*).»

II. Jésus-Christ pouvait bien nous sauver sans mourir sur une croix et sans souffrir. Il suffisait pour nous racheter d'une seule goutte de son sang, il suffisait d'une simple prière, offerte par lui au Père éternel : sa prière, étant d'un prix infini, à cause de sa divinité, suffisait pour sauver le monde et mille mondes ; mais non, dit saint Chrysostome (ou quelque autre auteur ancien) : C'était assez pour notre rédemption, mais pas assez pour le grand amour qu'il nous portait[3]. Aussi voulut-il, pour nous témoigner combien il nous chérissait, non-seulement verser une partie de son sang, mais le répandre tout entier à force de tourments. C'est ce que signifient les paroles qu'il proféra la nuit qui précéda sa mort : « Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs en rémission des péchés[4].» Le mot *effundetur*, « sera répandu, »

[1] Propterea Christus advenit, ut cognosceret homo, quantum eum diligat Deus.

[2] Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. (*Galat.* II, 20).

[3] Quod sufficiebat redemptioni, non sufficiebat amori.

[4] Hic est enim sanguis meus novi testamenti, qui pro multis effundetur, etc. (*Matth.* XXVI, 28.

a) Le texte porte *pro me*. *(Note de l'éditeur)*.

veut dire que le sang de Jésus-Christ, dans sa passion, a été répandu tout entier jusqu'à la dernière goutte ; c'est pourquoi, lorsqu'après sa mort la lance de Longin lui ouvrit le côté, il en sortit du sang et de l'eau, en signe que c'étaient là les dernières gouttes de sang qui lui restaient ; en sorte que, pouvant nous sauver sans souffrir, Jésus-Christ a voulu embrasser une vie toute de douleurs, et puis mourir d'une mort amère et ignominieuse sur une croix ; et c'est ainsi que, comme l'a dit son apôtre, « il s'est humilié lui-même, en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix[1] »

III. Nous lisons dans saint Jean (xv, 13) : « On ne peut montrer mieux son amour, qu'en donnant sa vie pour ceux qu'on aime[2]. » Que pouvait faire de plus le Fils de Dieu, pour nous montrer l'amour qu'il nous portait, que de mourir pour nous ? Que peut faire de plus un ami pour son ami, que de donner sa vie pour lui ? *Majorem hac dilectionem nemo habet.* Dites-moi, mon très-cher frère, si un de vos serviteurs, si l'homme le plus vil de la terre avait fait pour vous ce qu'a fait Jésus-Christ, en mourant à force de souffrances sur une croix, pourriez-vous, en vous rappelant son souvenir, vous empêcher de l'aimer?

IV Saint François d'Assise semblait ne pouvoir penser qu'à la passion de Jésus-Christ ; cette idée faisait sans cesse couler ses larmes, et il en versa tant qu'il en devint presqu'aveugle. Un jour on le trouva tout en pleurs aux pieds du crucifix, gémissant et soupirant à haute voix. Interrogé pourquoi il se lamentait ainsi : « Je pleure, répondit-il, sur les douleurs et les humiliations de mon Sauveur. Et ce qui me fait pleurer le plus, c'est de voir que les hommes, pour lesquels il a tant souffert, vivent sans penser à lui. »

V. Si tu doutes encore, ô chrétien, Jésus-Christ t'aime ou ne t'aime point, lève les yeux et contemple-le suspendu sur

[1] Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Phil.* II, 8).

[2] Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.

cette croix. Ah ! Ce ne sont que de trop certains témoignages de l'amour qu'il te porte, s'écrie saint Thomas de Villeneuve, que cette croix sur laquelle il est cloué, que ces douleurs intérieures et extérieures qu'il souffre, et que cette mort amère qu'il subit pour toi [1]. N'entends-tu pas, dit saint Bernard, la voix de cette croix, de ces plaies, qui crient pour te faire comprendre qu'il t'a vraiment aimé [2] ?

VI. Saint Paul nous donne à entendre que c'est moins encore la flagellation, le couronnement d'épines, la marche douloureuse au Calvaire, les trois heures d'agonie sur la croix, et toutes les autres souffrances et humiliations, coups de poings, soufflets, crachats à la figure, que supporta Jésus-Christ, qui doivent nous porter à l'aimer, que l'amour qu'il nous a montré en voulant tant souffrir pour nous ; cet amour, dit l'Apôtre, non-seulement nous oblige, mais en quelque sorte nous force et nous contraint d'aimer un Dieu qui nous a tant aimés : *Charitas Christi urget nos* (II. *Cor.*, v 14). Saint François de Sales écrit sur ce texte : « Sachons que Jésus-Christ, vrai Dieu éternel, tout-puissant, nous a aimés jusques à vouloir souffrir pour nous la mort, et la mort de la croix : n'est-ce pas cela avoir nos cœurs sous le pressoir, et les sentir presser de force et en exprimer de l'amour par une violence et contrainte qui est d'autant plus violente qu'elle est toute aimable et amiable [3] ?...

VII. L'amour dont le cœur amoureux de Jésus-Christ brûlait pour nous fut tel, que non-seulement il voulut mourir pour nous, mais que de plus il soupira ardemment toute sa vie après le jour où il devait souffrir la mort pour l'amour de nous. C'est pour cela que, tandis qu'il vivait, il allait disant : « J'ai à être baptisé d'un baptême, et combien il me tarde de le voir s'accomplir [4] ! » C'est-à-dire : le baptême dont je dois

[1] Testis crux, testes dolores, testis amara mors quam pro te sustinuit. (*Conc.* 3).
[2] Clamat crux, clamat vulnus, quod ipse vere dilexit.
[3] Traité *de l'amour de Dieu*, liv. VII, ch. VIII. (Œuvr. de S. Franç. de Sales, tom. II, p. 171, édit. Vivès).
[4] Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor, usquedum perficiatur! (*Luc.*, XII, 50).

être baptisé, c'est le baptême de mon propre sang, que j'aurai à répandre dans ma passion pour laver les péchés des hommes; et combien je me sens pressé [1] (comme l'explique saint Ambroise) du désir de voir arriver bientôt pour moi le jour de ma mort! De là vient que, dans la nuit qui précéda sa passion, il dit: « J'ai désiré avec ardeur de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir (la mort) [2] »

VIII. Nous lisons dans saint Laurent Justinien : « Nous avons vu le Fils de Dieu devenir comme insensé par l'excès de son amour pour les hommes [3] » Les Gentils, quand on leur prêchait la passion que Jésus-Christ a soufferte par amour pour les âmes, la regardaient comme une démence à laquelle ils ne pouvaient jamais croire, ainsi que l'atteste l'Apôtre : « Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, scandale pour les Juifs, d'un côté, folie pour les Gentils, de l'autre [4] » Hé! qui pourra jamais croire, disaient-ils, qu'un Dieu infiniment heureux par lui-même, et qui n'a besoin de personne, ait voulu revêtir la forme humaine, et mourir pour l'amour des hommes, ses créatures? Autant vaudrait croire qu'un Dieu est devenu fou par amour pour les hommes. «On a jugé folie, a dit Saint Grégoire, de croire que l'auteur de la vie dût mourir pour les hommes [5]. » Mais; quoi qu'en disent et qu'en pensent les infidèles, il est de foi que le Fils de Dieu a bien voulu verser tout son sang pour notre amour, à savoir, pour en faire un bain et laver nos âmes de tous leurs péchés, ainsi qu'il est dit dans l'Apocalypse [6] De là vient que les saints, en considérant l'amour de Jésus-Christ, restaient comme muets d'étonnement; et saint François de Paule, à la vue du crucifix, ne pouvait faire autre chose que de s'écrier : « O amour! ô amour! ô amour!»

[1] Quomodo coarctor.
[2] Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum. (*Luc.* XXII, 15).
[3] Vidimus sapientem præ nimietate amoris infatuatum.
[4] Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalam, Gentibus autem stultitiam. (I *Cor.* I, 23).
[5] Stultum visum est ut pro hominibus auctor vitæ moreretur. (*In Evang.* hom. VI, n. 1).
[6] Dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo. (*Apoc.* I, 5).

IX. « Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin[1] » Ce Sauveur aimant ne se contenta pas de nous prouver son amour en expirant pour nous sur la croix ; mais arrivé à la fin de sa vie, il voulut de plus nous laisser sa chair elle-même pour aliment de nos âmes, et s'unir ainsi tout entier avec nous, en disant : « Recevez et mangez, ceci est mon corps[2] » Mais nous parlerons plus au long une autre fois de ce nouveau don et de cet autre excès d'amour, quand nous traiterons du saint sacrement de l'autel. Passons maintenant à l'autre point.

DEUXIÈME POINT

Combien nous sommes obligés d'aimer Jésus-Christ.

X. Celui qui aime veut être aimé. Par conséquent, lorsque c'est Dieu qui aime, c'est uniquement, comme l'a dit saint Bernard, parce qu'il veut être aimé[3] Le Rédempteur lui-même l'avait dit le premier : « Je suis venu, disait-il[4], apporter sur la terre, le feu dans le cœur des hommes (sans doute le feu sacré de l'amour divin), et que demandé-je autre chose que de le voir s'allumer? Dieu ne demande autre chose de nous que d'en être aimé ; aussi la sainte Eglise nous fait faire cette prière : « Faites, Seigneur, que nous soyons enflammés par votre Esprit-Saint de ce feu que notre Seigneur Jésus-Christ a apporté sur la terre, et qu'il a voulu voir s'allumer et s'étendre en tous lieux[5] » Ah ! de quoi n'ont point été capables les Saints, embrasés de ce feu! ils ont tout quitté, plaisirs, honneurs, pourpre et sceptres, pour

[1] Cum dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos. (*Joan.* XII, 1).

[2] Accipite et comedite, hoc est corpus meum. (*Matth.* XXVI, 26).

[3] Cum amat Deus, non aliud vult quam amari ; quippe non ad aliud amat; nisi ut ametur. (*In Cant.* Serm. LXXXIII, n. 4).

[4] Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ? (*Luc.* XII, 49).

[5] Illo nos igne, quæsumus, Domine, Spiritus inflammet, quem Dominus J.-C. misit in terram et voluit vehementer accendi.

s'abandonner tout entiers à l'ardeur de cette heureuse flamme. On dira : Mais comment faire pour brûler, aussi moi, d'amour pour Jésus-Christ? Faites comme David : « Au milieu de ma méditation, a dit ce saint roi, un feu soudain s'est allumé[1]. » La méditation est la précieuse fournaise où s'allume le feu sacré de l'amour divin. Faites l'oraison mentale chaque jour, en pensant à la passion de Jésus-Christ, et ne la cessez que lorsque vous vous sentirez plus pénétré de cette bienheureuse flamme.

XI. Si Jésus-Christ, dit saint Paul, a voulu mourir pour nous, c'est qu'il a voulu conquérir tous les cœurs[2] Il a voulu donner sa vie pour tous les hommes, sans en exclure aucun, a écrit encore le même apôtre, afin que tous ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes[3], mais pour celui qui est mort pour eux.

XII. Ah ! sans doute, pour bien répondre à l'amour de ce Dieu, il faudrait qu'un autre Dieu mourût pour lui, comme Jésus-Christ est mort pour nous : mais je me vois forcé de m'écrier : O comble de l'ingratitude humaine! un Dieu a voulu donner sa vie pour le salut des hommes, et les hommes ne veulent pas seulement penser à lui! Ah! si chacun méditait souvent sur la passion du Rédempteur, et sur l'amour dont il nous a donné des preuves, comment pourrait-il ne pas l'aimer de tout son cœur? A qui contemple avec une vive foi Jésus attaché par trois clous sur un infâme gibet, chaque plaie de Jésus lui parle et lui crie : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu[4] » Aime, ô homme, aime ton Seigneur et ton Dieu qui t'a tant aimé. Et qui pourrait résister à cette tendre invitation? Saint Bonaventure disait que les plaies de Jésus-Christ sont des plaies qui blessent les cœurs les plus durs, et qui embrasent les âmes les plus glacées[5]

[1] In meditatione mea exardescet ignis. (*Psalm.* XXXVIII, 4).

[2] In hoc Christus mortuus est, et resurrexit, ut mortuorum et vivorum dominetur. (*Rom.* XIV, 9).

[3] Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (II *Cor.* V, 15).

[4] Diliges Dominum Deum tuum.

[5] Sunt vulnera, dura corda vulnerantia, et mentes congelatas inflammantia.

XIII. « Oh! si tu connaissais le mystère de la croix[1]! « disait l'apôtre saint André au tyran qui cherchait à lui faire renier Jésus-Christ. O tyran, voulait-il lui dire, si tu comprenais l'amour que t'a porté ton Sauveur, en voulant mourir sur une croix pour te sauver, tu ne te fatiguerais pas à me tenter, mais tu quitterais tous les biens de ce monde, pour te donner tout entier à aimer Jésus-Christ.

XIV Je finis, mes très-chers auditeurs, en vous exhortant à méditer dorénavant chaque jour sur la passion de Jésus-Christ ; je serai content, si vous y employez seulement un quart d'heure. Qu'au moins chacun de vous se procure une belle image du crucifix, qu'il la place dans sa chambre, et lui donne de temps à autre un baiser en disant : O mon Jésus, vous êtes mort pour moi ; et moi, je ne vous aime pas! Si un ami souffre pour son ami des outrages, des coups et la prison, il lui est agréable de voir qu'il se le rappelle, qu'il y pense et en parle avec reconnaissance ; il souffre au contraire, et beaucoup, si celui-ci ne veut plus y penser, ni même en entendre parler. De même Jésus-Christ se plaît à nous voir penser souvent à sa passion, et il souffre beaucoup de voir que nous ne voulons pas même y penser Quelle consolation ne trouverions-nous pas, à l'heure de la mort, dans les souffrances et la mort de Jésus-Christ, si, pendant notre vie, nous avions souvent médité avec amour sur ce sujet? N'attendons pas qu'à notre dernière heure on nous mette le crucifix dans les mains, et pour nous rappeler ce que Jésus-Christ a enduré pour nous de douleurs ; embrassons-le pendant que nous sommes en plein état de vie, et portons-le toujours avec nous, étroitement serré contre notre poitrine, afin de vivre et de mourir avec celui dont il est l'image. Une personne dévote à la passion du Seigneur, ne peut pas être indifférente aux douleurs de Marie, et le souvenir de ces douleurs sera notre consolation au moment de la mort. Quelle belle méditation, que la méditation de Jésus en croix! quelle belle mort que de mourir en se tenant

[1] Oh ! si scires mysterium crucis!

embrassé à Jésus crucifié, et en acceptant volontiers la mort pour l'amour de ce Dieu qui est mort pour l'amour de nous!

SERMON V

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOEL

En quoi consiste la vraie sagesse.

Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.
Cet enfant a été établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs.
(*Luc.*, II, 34.)

Ainsi parla le vieillard Siméon, au moment où il avait la consolation de tenir dans ses bras l'enfant Jésus. Au nombre des prophéties qui sortirent alors de sa bouche, fut celle-ci : « Cet enfant a été établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs[1]. » Par ces paroles, il fit l'éloge du bonheur des saints, qui, après leur mort, ressusciteront à la vie éternelle dans le royaume des élus ; en même temps qu'il déplora le malheur des pécheurs, qui, pour quelques plaisirs courts et misérables, encourent la ruine de leur âme et leur damnation éternelle. Et cependant ces malheureux, qui ne pensent qu'à jouir des biens présents, traitent de fous les saints qui ne demandent qu'à vivre pauvres, humiliés et mortifiés. Mais viendra le jour où ils reconnaîtront leur erreur, et diront : « Insensés que nous étions, nous traitions de folie leur manière de vivre[2]. » « Insensés que nous étions ; » voilà comment ils

[1] Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.
[2] Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam. (*Sap.* v, 4).

confesseront qu'ils étaient de vrais fous. Examinons en quoi consiste la vraie sagesse, et nous verrons :

Dans le I[er] point, que les pécheurs sont les vrais insensés.

Dans le II[e] point, que les saints sont les vrais sages.

PREMIER POINT

Les pécheurs sont les vrais insensés.

I. Et quelle plus grande folie, quand on pourrait vivre ami de Dieu, que de le vouloir pour ennemi ; de se faire par là une existence malheureuse, et d'encourir en outre, en se damnant, un malheur éternel ! Saint Augustin raconte que deux courtisans de l'empereur, se trouvant dans un couvent de solitaires, l'un d'eux se mit à lire la vie de saint Antoine abbé. Il lisait, écrit le Saint, et à mesure qu'il avançait dans sa lecture, il se sentait détaché des affections mondaines[1] Etant allé retrouver son compagnon[2] : « Ami, lui dit-il, nous sommes des insensés : que cherchons-nous ? Que pouvons-nous espérer de plus, en servant l'empereur, que d'obtenir son amitié ? et après bien des périls pour atteindre ce but, à quel danger encore plus grand ne serons-nous pas exposés, celui de perdre notre âme ? et puis, combien de temps cela durera-t-il ? » Il finit par cette réflexion[3] : « Au lieu que, si je veux être l'ami de Dieu, je puis le devenir sur-le-champ en me réconciliant avec lui. » La grâce divine est ce trésor infini, qui nous rend dignes de son amitié[4] . »

II. Les gentils regardaient comme impossible que la créature pût jamais obtenir de se lier d'amitié avec Dieu, parce que

[1] Legebat et exuebatur mundo cor ejus.

[2] Quid quærimus ? majorne esse potest spes nostra, quam quod amici imperatoris simus ? et per quot pericula ad majus periculum pervenitur ? Et quandiu hoc erit ?

[3] Amicus autem Dei, si voluero, ecce nunc fio.

[4] Infinitus enim thesaurus est hominibus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei.

l'amitié rend les amis égaux entre eux, s'ils ne l'étaient pas d'avance, comme le dit saint Jérôme[1] Malgré cela, Jésus-Christ lui-même a déclaré que, si nous observons ses préceptes, nous serons ses amis[3]

III. Or, je le répète, quelle folie c'est aux pécheurs, tandis qu'ils pourraient jouir de l'amitié de Dieu, de préférer vivre dans sa haine! Le Seigneur ne hait aucune de ses créatures, il ne hait ni le tigre, ni la vipère, ni les crapauds. « Vous aimez (c'est le témoignage que lui rend l'auteur de la Sagesse), tout ce qui est l'ouvrage de vos mains, vous ne haïssez rien de ce que vous avez créé[3] » Au contraire, Dieu ne peut pas ne pas haïr les pécheurs : « Vous haïssez, lui dit le Psalmiste, tous ceux qui commettent l'iniquité[4] » Et en effet Dieu ne peut pas ne pas détester le péché, qui est son ennemi, et contraire en tout à sa volonté ; et puisqu'il déteste le péché, il doit aussi détester le pécheur, qui ne fait qu'un avec le péché. « Dieu, dit encore l'auteur inspiré, a en haine à la fois l'impie et son impiété[5] »

IV Une autre folie du pécheur, c'est de mener une vie opposée au but que Dieu s'est proposé de lui faire attendre en le créant. Dieu ne nous a point faits et ne nous conserve pas l'existence pour que nous l'employions à amasser des richesses, à acquérir des honneurs terrestres, et à nous donner du plaisir, mais bien pour que nous l'aimions et le servions dans ce monde, pour parvenir à l'aimer et à jouir de lui éternellement dans l'autre. « La fin de notre existence, c'est la vie éternelle, a dit l'Apôtre[6] » Ainsi cette vie, comme l'a dit aussi saint Grégoire, nous est donnée comme un chemin qui nous conduit à notre patrie, qui est le ciel[7]

[1] Amicitia pares accipit, aut pares facit.
[2] Vos amici mei estis, si feceritis quæ præcipio vobis. *(Joan.* xv, 14*)*.
[3] Diligis omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti. *(Sap.* xi, 25).
[4] Odisti omnes qui operantur iniquitatem. *(Ps.* v, 7*)*.
[5] Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus. *(Sap.* xiv, 9*)*.
[6] Finem vero vitam æternam. *(Rom.* v, 22*)*.
[7] In præsenti vita quasi in via sumus, qua ad patriam pergimus. (*Homel.* 11, in Evang).

V Mais le malheur de la plupart des hommes est de vivre dans l'égarement ; puisque, au lieu de suivre la voie de leur salut, ils choisissent celle de leur damnation. Les insensés! l'un pour les plaisirs des sens, et pour un vil intérêt, perd les jouissances infinies du paradis ; l'autre, pour quelques honneurs et un peu de fumée, perd la chance de devenir roi du ciel ; celui-là, pour quelques instants de volupté et de plaisirs périssables, perd la grâce de Dieu, et se condamne à brûler à jamais dans les prisons de l'enfer. Pauvres aveugles ! si à chaque péché ils devaient avoir la main brûlée avec un fer ardent, ou bien être enfermés pour dix ans dans une chambre obscure, certainement ils s'en abstiendraient ; ils ne savent donc pas, les malheureux, qu'en péchant, ils seront condamnés à être ensevelis dans les profondeurs de l'enfer, où leur corps sera la proie des flammes pendant toute l'éternité? Quelques-uns, comme le dit saint Chrysostome (*Homeli de recup. laps.*), sacrifient leurs âmes à leurs corps ; mais ne voient-ils pas qu'en perdant leurs âmes, ils perdent aussi leurs corps, qui sera condamné à des tourments sans fin[1] !

VI. En somme, les pécheurs tombent dans un tel égarement, qu'ils deviennent semblables aux brutes, et, obéissant à l'instinct des sens, ils se jettent dans les plaisirs de la chair, s'inquiétant peu de ce qui est licite ou défendu. Mais ce n'est pas là, dit saint Jean Chrysostome, se comporter en homme, c'est agir en brute. « Nous appelons homme, dit le saint, celui qui garde le caractère distinctif d'un homme : or, quel est le caractère d'un homme? c'est d'être raisonnable[2]. » Etre homme, emporte nécessairement la qualité d'être raisonnable, obéissant, non à l'appétit des sens, mais à la raison. Si Dieu accordait à une brute l'usage de la raison, et que celle-ci agît en conséquence, on dirait qu'elle se conduit comme un homme : et quand l'homme, esclave de ses sens, agit toujours contre la raison, que doit-on dire? Qu'il se ravale au

[1] Si animam negligimus, nec corpus salvare poterimus.

[2] Hominem illum dicimus, qui imaginem hominis salvam retinet : quæ autem est imago hominis ? rationalem esse. (*In Matth.*, hom, IV, n. 8).

niveau de la brute. Celui qui vit en homme, suivant les lois de la raison, pense à l'avenir. « Ah! s'ils avaient de la sagesse, dit Moïse de pareils insensés dans son beau cantique, s'ils comprenaient les maux qu'ils s'attirent, s'ils prévoyaient ce qui leur arrivera à la fin[1]! » Celui qui vit en homme pense à l'avenir, c'est-à-dire à ce qui doit arriver à la fin de la vie, au compte qu'il aura à rendre au moment de sa mort, après laquelle il sera destiné à l'enfer ou au paradis, selon qu'il l'aura mérité. Comme l'a dit saint Bernard, celui-là n'est pas sage, qui ne l'est pas pour soi-même[2]

VII. Les pécheurs ne s'occupent que du présent, peu soucieux du but pour lequel ils ont été créés. Mais qu'importent leurs succès dans tout le reste, s'ils ne peuvent atteindre la fin qui seule peut les rendre heureux? « Une seule chose est nécessaire[3], » nous est-il dit dans l'Evangile. Arriver à ce but doit être notre unique affaire : celle-là manquée, tout est manqué. Et quel est ce but? c'est d'obtenir la vie éternelle : *Finem vero vitam æternam*. Les pécheurs vivent sans se mettre en peine de l'obtenir; en attendant, la mort approche et l'éternité s'avance, et ils ne savent où ils vont. « Si, interrogé sur la route qu'il suit, et sur sa destination, le pilote d'un navire répondait qu'il n'en sait rien, qui ne dirait point, écrit saint Augustin, que cet homme conduit le navire à sa perte[4]? » Et le saint en conclut que c'est ressembler à ce pilote que de courir sans savoir quel chemin suivre[5]. Telle est cette fausse sagesse du monde, qui n'est propre qu'à nous damner, qui nous conduit aux honneurs, nous comble de vaines jouissances, mais ne peut rien pour le salut de notre âme. Pauvre mauvais riche dont nous parle l'Evangile! il sut acquérir des trésors, et vivre au sein de la splendeur; mais il mourut et fut ense-

[1] Utinam saperent, et intelligerent, et novissima præviderent. (*Deut.* XXXII, 29).

[2] Non ergo sapiens, qui sibi non est. (Bern., *de consider.* lib. II, c. III, n. 6).

[3] Porro unum est necessarium. (*Luc.* x, 42).

[4] Fac hominem perdidisse quo tendit, et dicatur ei : Quo is? et dicat, Nescio; nonne iste navem ad naufragium perducet?

[5] Talis est qui currit præter viam.

veli dans l'enfer! Pauvre Alexandre-le-Grand qui sut conquérir tant de royaumes, mais qui fut, après sa mort, condamné à des tourments éternels! Pauvre Henri VIII, qui, après s'être révolté contre Jésus-Christ et son Eglise, voyant au moment de sa mort que son âme allait être damnée, s'écria tout désespéré : « Pauvres amis, tout est perdu[1] ! » O Dieu! et combien d'autres gémissent également dans l'enfer et crient : « A quoi nous a servi notre orgueil, ou l'ostentation que nous faisions de nos richesses? Tout cela a passé comme une ombre[2], » et il ne nous reste plus d'autre parti que de souffrir et de pleurer éternellement. Saint Augustin dit en conséquence qu'il n'y a rien de plus malheureux pour les pécheurs, que la félicité dont ils jouissent en cette vie[3]

VIII. Bref, à tous ceux qui ne prennent aucun soin de leur âme, arrive ce que dit Salomon : « A la joie succède le deuil[4] » Tous leurs plaisirs, leurs honneurs et leurs grandeurs vont boutir à des chagrins et à des larmes sans fin. « Dieu a coupé le fil de mes jours, disait Ezéchias, lorsque je ne faisais encore que de commencer à en ourdir la trame[5] » Ainsi, au moment où ces pécheurs ourdissent la trame de leurs espérances, et qu'ils s'occupent des moyens de faire leur fortune, vient la mort qui tranche le fil de leur vie, leur enlève tout et les envoie brûler pour toujours dans cet abîme de feu. Et quelle plus grande folie peut-on commettre, que de se faire, d'ami de Dieu, esclave de Lucifer? d'héritier du paradis, devenir, par le péché, la proie de l'enfer? Car aussitôt que quelqu'un commet un péché, il est immédiatement inscrit au nombre des damnés. Saint François de Sales disait que si les anges pouvaient pleurer sur le sort d'une âme qui vient de tomber en péché mortel, ils ne feraient jamais autre chose que de pleurer.

[1] Amici, perdidimus omnia !

[2] Quid profuit nobis superbia, aut divitiarum jactantia ? transierunt omnia illa tanquam umbra (*Sap.* v, 8).

[3] Nihil est infelicius felicitate peccantium, qua mala voluntas velut hostis interior roboratur. (*Ad Marcellin.* Epist. v, al. CXXXVIII, n. 13).

[4] Extrema gaudii luctus occupat. (*Prov.* XIV, 13).

[5] Dum adhuc ordirer, succidit me. (*Isa.* XXXVIII, 1, 2).

IX. Mais le comble de la folie, c'est qu'en vivant dans le péché, les méchants mènent une existence malheureuse : car tous les biens de ce monde ne sauraient satisfaire notre cœur, qui a été créé pour aimer Dieu, et qui ne peut trouver qu'en Dieu seul la paix dont il a besoin. Que sont toutes les grandeurs et toutes les délices du monde? « Vanité des vanités[1], » c'est-à-dire, rien que vanités, erreurs et frivolités. Voilà comme en parle Salomon, qui en avait fait l'expérience. Il ajoute : « Et affliction d'esprit[2] ; » car de pareils biens non-seulement ne contentent point notre âme, mais encore ils l'affligent ; et cette affliction s'accroît en raison de leur nombre. Les pécheurs espèrent trouver la paix dans le péché : mais quelle paix, grand Dieu ! Quelle paix ! « Il n'y a pas de paix pour les impies, dit le Seigneur[3] » Je n'en dirai pas davantage sur les maux qui poursuivent le pécheur même dès cette vie, me proposant d'en parler ailleurs tout exprès. Qu'il me suffise pour le moment de vous faire savoir que la paix est un don de Dieu, qu'il répand sur les âmes qui l'aiment, et non sur celles qui le méprisent, et qui préfèrent à son assistance le joug du démon, tyran sans miséricorde, qui ne cesse de les tourmenter ; car c'est à lui que conviennent ces paroles de Jérémie : Il est cruel et impitoyable[4] Et s'il nous promet quelques jouissances, gardons-nous de croire, dit saint Cyprien, que ce soit dans notre intérêt ; ce n'est que pour nous associer à son châtiment, et nous précipiter avec lui dans l'enfer[5]

1 Vanitas vanitatum ? (*Eccl.* I, 2).
2 Et afflictio spiritus. (*Ibid.* IV, 16).
3 Non est pax impiis, dicit Dominus. (*Isa.* XLVIII, 22).
4 Crudelis est et non miserebitur. (*Jer.* VI, 23).
5 Ut habeat socios pœnæ, socios gehennæ.

DEUXIÈME POINT

Les Saints sont les vrais sages.

X. Soyons bien convaincus que les vrais sages sont ceux qui savent aimer Dieu et gagner le ciel. Heureux ceux auxquels le Seigneur accorde la science des saints, comme il est dit de Jacob[1] ! Oh ! la belle science que de savoir aimer Dieu et sauver son âme ! Il doit s'estimer heureux, dit saint Augustin, celui qui connaît Dieu, quand même il ignorerait tout le reste[2]. Celui qui sait aimer Dieu et lui porter tout l'amour que nous lui devons, peu importe qu'il ignore tout le reste ; il est au-dessus de tous les savants, dont l'érudition est vaste, mais qui ne savent point aimer Dieu. Le frère Gilles, de l'ordre de saint François, dit un jour à saint Bonaventure : « Que vous êtes heureux, vous qui savez tant de belles choses, et pouvez par là vous élever en sainteté au-dessus de moi, qui ne suis qu'un pauvre ignorant ! » Apprends, lui répliqua le Saint, qu'il n'est pas de bonne vieille, tant soit-elle ignorante, qui ne me surpasse en science et en sainteté, si elle sait aimer Dieu plus que moi. Sur quoi le frère Gilles se mit à s'écrier : « O bonne vieille, bonne vieille, entends ce que dit Bonaventure ; tu peux le surpasser en sainteté, si tu sais aimer Dieu plus que lui. »

II. C'est là ce qu'enviait saint Augustin (avant sa conversion), et c'est aussi ce qui le faisait rougir de lui-même[3] : « Malheureux que je suis, s'écriait-il, les ignorants s'élèvent et gagnent le ciel ; et nous, savants du monde, que faisons-nous ? » En effet, combien d'ignorants, qui ne savent même pas lire, mais qui savent aimer Dieu, font leur salut ; et combien n'y a-t-il pas de sages de la terre qui se damnent éternellement ?

[1] Dedit illi scientiam sanctorum. (*Sap.* x, 10).
[2] Qui Deum novit, etsi alia nescit.
[3] Surgunt indocti et rapiunt cœlum !

Oh ! sans doute, ce furent de bien grands sages, qu'un saint Jean de Dieu, un saint Félix (de Cantalice), un saint Pascal, pauvres frères lais de l'ordre de Saint-François, étrangers à toutes les sciences humaines, mais profonds dans la science des Saints ! Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les mondains, bien qu'ils connaissent cette vérité, et qu'ils vénèrent ceux qui se détachent du monde pour ne vivre que pour Dieu seul, font tout le contraire, quand il s'agit de la mettre en pratique.

XII. Dans quelle classe voulez-vous vous ranger, mes chers frères ? est-ce dans celle des sages selon le monde, ou dans celle des sages selon Dieu ? rendons-nous au cimetière[1], comme nous le conseille saint Jean Chrysostome, pour que nous puissions mieux faire un bon choix. Quelle plus belle école que la sépulture des morts, pour nous démontrer toute la vanité des biens de ce monde, et nous initier à la science des saints ! Pour moi, dit le saint, je ne vois rien là que pourriture, ossements et vers qui les rongent[2] Ce qui signifie : Au milieu de ces cadavres, il m'est impossible de distinguer qui fut noble, riche ou savant ; je ne vois qu'ossements et pourriture, la mort les a tous confondus, en faisant disparaître comme un songe leur grandeur et leur gloire.

XIII. Que nous reste-t-il donc à faire ? Ecoutez le conseil de saint Paul : « Voici donc ce que je vous dis, mes frères ; le temps est court, et ainsi... que ceux qui usent de ce monde soient comme s'ils n'en usaient pas : car la figure de ce monde passe[3]. » Ce monde n'est qu'une scène qui passe et dure peu, *tempus breve est*. Etudions-nous, pendant le peu de jours qu'il nous reste à passer sur cette terre, à vivre en sages, non pas selon le monde, mais selon Dieu ; faisons tous nos efforts pour opérer notre salut, et mettons en œuvre les

[1] Proficiscamur ad sepulchra.

[2] Nihil video, nisi putredinem, ossa et vermes.

[3] Hoc itaque dico, fratres : tempus breve et reliquum est, ut... qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur ; præterit enim figura hujus mundi. (I *Corinth.* VII, 29 et 31).

moyens d'y parvenir ; fuyant avec soin les occasions dangereuses, nous adonnant à l'oraison, fréquentant la congrégation et les sacrements, nous appliquant chaque jour à quelque lecture pieuse, entendant, autant que possible, chaque jour la sainte messe, ou du moins allant visiter Jésus-Christ dans le saint sacrement de l'autel, ou faire quelques dévotions devant les images de la très-sainte Vierge. Par là nous acquerrons la vraie sagesse, et nous nous trouverons contents en cette vie et dans toute l'éternité.

SERMON VI

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE
De la malice du péché mortel.

Ego et pater tuus dolentes quærebamus te. « Votre père et moi, nous vous cherchions tout affligés. » (Luc. II, 48.)

Marie ayant laissé s'éloigner d'elle, pendant l'espace de trois jours, son fils Jésus, ne pouvait se consoler de ne pas le voir, et elle ne cessa de le chercher jusqu'à ce qu'elle l'eût retrouvé. Comment peut-il se faire qu'après avoir perdu, je ne dis pas la vue de Jésus-Christ, mais sa divine grâce, tant de pécheurs ne gémissent point, et dorment en paix, peu soucieux de la recouvrer ? Cela vient de ce qu'ils ne comprennent point que pécher ou perdre Dieu n'est qu'une seule et même chose. On se dit : je commets ce péché, non pour perdre Dieu, mais pour me procurer tel plaisir, pour m'approprier ce bien d'autrui, pour satisfaire cette vengeance. Raisonner ainsi, c'est montrer qu'on ne connaît point la malice du péché mortel. Qu'est-ce que le péché mortel?

Ier point. C'est un grand mépris qu'on fait de Dieu.
IIe point. C'est un grand déplaisir que l'on cause à Dieu.

PREMIER POINT

Le péché mortel est un grand mépris que l'on fait de Dieu.

I. Le Seigneur invite le ciel et la terre à détester l'ingratitude dont se rendent coupables envers lui les hommes qui pèchent mortellement, lui qui les a créés, nourris de son sang, et élevés jusqu'à en faire les enfants de son adoption, comme il le donne à entendre par Isaïe[1] « Quel est ce Dieu que méprisent les pécheurs ? C'est une majesté infinie devant laquelle tous les rois de la terre et tous les bienheureux du ciel sont moins qu'une goutte d'eau, moins qu'un grain de sable, comme l'a dit le même prophète[2] » En un mot, Dieu est si grand, qu'en comparaison de lui toutes les créatures sont si petites, quelles sont comme si elles n'étaient point, comme le dit encore le même prophète[3] Et l'homme qui l'offense, qu'est-il ? un sac rempli de vers, une pâture destinée aux vers[4], répond saint Bernard, un être misérable, pauvre, aveugle et nu[5] Misérable, car il ne peut rien ; aveugle, car il ne sait rien connaître ; nu, car il ne possède rien. Et ce vermisseau a la hardiesse de mépriser Dieu et de braver sa colère ! « Et c'est cette vile poussière qui ose défier une si redoutable majesté[6] ! dit encore saint Bernard. » C'est donc avec raison que le docteur angélique, saint Thomas, avance que le péché mor-

[1] Audite, cœli, et auribus percipe, terra : filios enutrivi, et exaltavi, ipsi autem spreverunt me. (*Isa.* I, 2).
[2] Quasi stilla situlæ, pulvis exiguus. (*Isa.* XL. 15).
[3] Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo. (*Isa.* XL, 17).
[4] Saccus vermium, cibus vermium.
[5] Miser, et pauper, et cæcus, et nudus. (*Apoc.* III, 17).
[6] Tam terribilem majestatem audet vilis pulvisculus irritare !

tel renferme une malice infinie[1] ; Et saint Augustin appelle le péché un mal infini[2]. C'est pourquoi l'enfer et mille enfers ne sauraient suffire au châtiment d'un seul péché mortel.

II. Les théologiens définissent ordinairement le péché mortel : « l'acte de s'éloigner du bien immuable[3], en lui tournant le dos, pour ainsi dire. » C'est ce dont Dieu se plaint au pécheur lui-même par ces paroles : « Tu m'as abandonné, tu t'es retiré en arrière[4]; » comme s'il lui disait : « Ingrat, je ne me serais jamais séparé de toi, et tu as été le premier à m'abandonner ; *retrorsum abiisti*, tu m'as tourné le dos.

III. Mépriser la loi de Dieu, c'est le mépriser lui-même, lorsque l'on sait que le mépris de sa loi entraîne la perte de sa grâce. « Vous déshonorez Dieu, disait l'Apôtre[5], en violant sa loi. » Dieu est le maître de toutes choses, puisque c'est lui qui a tout créé, comme il est dit dans le livre d'Esther[6]. Aussi toutes les choses inanimées, les vents, la mer, le feu, la grêle, les neiges et les glaces, en un mot, tous les effets de la nature[7], lui obéissent-ils, Mais l'homme, au contraire, quand il pèche, dit à Dieu : Seigneur, vous me commandez ceci ou cela, mais moi, je ne veux point vous obéir : vous m'ordonnez de pardonner cette injure, mais moi, je veux m'en venger ; vous m'ordonnez de ne point envier le bien d'autrui, mais moi, je veux m'en emparer ; vous me commandez de m'abstenir de ce péché déshonnête, mais moi je veux m'y livrer. « Vous avez rompu mon joug, dit Dieu au pécheur par Jérémie ; vous avez dit : Je ne servirai point[8] » En un mot, enfreindre un précepte, c'est dire à Dieu : je ne vous reconnais point pour

[1] Peccatum habet quamdam infinitatem malitiæ ex infinitate divinæ Majestatis. (3, q. 2, art. 2, ad 2m).
[2] Infinitum malum.
[3] Aversio ab incommutabili bono. (2-2, q. 20, a. 1, ad 1m).
[4] Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti.
[5] Per prævaricationem legis Deum inhonoras. (*Rom.* II, 23).
[6] In ditione tua cuncta sunt posita ; tu enim creasti omnia. (*Esther,* XIII, 9).
[7] Venti et mare obediunt ei. Ignis, grando, nix, glacies faciunt verbum ejus. (*Psalm.* CXLVIII, 8).
[8] Confregisti jugum meum ; dixisti : non serviam. (*Jer.* II, 20).

mon maître ; c'est répondre comme Pharaon, quand Moïse lui enjoignit au nom du Seigneur de laisser son peuple partir en liberté. « Qui est ce Seigneur pour que je sois obligé d'écouter sa voix ? Je ne connais point ce Seigneur [1] »

IV Ce qui ajoute encore à l'outrage fait à Dieu par le péché, c'est le peu de prix des biens pour lesquels le pécheur l'offense. « Pourquoi, dit le Psalmiste, l'impie irrite-t-il le Seigneur [2] ? » Pourquoi tant de personnes offensent-elles Dieu ? pour un peu de fumée, pour satisfaire un mouvement de colère, pour une sensualité brutale. « Ils m'ont outragé devant mon peuple, dit Dieu lui-même en parlant des faux prophètes, pour un peu d'orge et un morceau de pain [3]. » On outrage Dieu pour une poignée d'orge, pour un morceau de pain ! O Dieu ! Comment se fait-il que nous nous laissions si facilement séduire par le démon ? « Chanaan, dit le prophète Osée, tient en sa main une balance trompeuse [4] » Pourquoi, au lieu de peser les choses dans la balance de Dieu, qui ne peut nous tromper, préférons-nous les peser dans la balance du diable, qui ne cesse de nous tendre des piéges pour nous faire tomber avec lui dans l'enfer ? « Seigneur, qui est semblable à vous [5] ? » Dieu est un bien infini ; aussi, quand il se voit comparé par les pécheurs à ce tas de boue, à ces misérables plaisirs, a-t-il bien raison de s'en plaindre et de leur dire par la voix d'Isaïe : « A qui m'avez-vous comparé ? à qui m'avez-vous assimilé ? dit le saint d'Israël [6] » Il était donc d'un plus grand prix que ma grâce, ce plaisir, puisque vous me l'avez préféré ? « Vous m'avez rejeté derrière vous [7], » dit Dieu encore par l'organe d'Ezéchiel. Ainsi, ajoute Salvien, « Dieu seul vous a paru peu de chose en comparaison de tout le reste [8]. » Vous avez regardé Dieu comme

[1] Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus ? nescio Dominum ? (*Exod.* v, 2).
[2] Propter quiod irritavit impius Deum ? (*Psalm.* x, 13).
[3] Violabant me propter pugillum hordei et fragmen panis. (*Ezech.* XIII, 19).
[4] In manu ejus statera dolosa. (XII, 7).
[5] Domine, quis similis tibi ? (*Psalm.* XXXIV, 10).
[6] Cui assimiliastis me et adæquastis me ? dicit sanctus. (*Isa.* XL, 25).
[7] Projecisti me post corpus tuum. (*Ezech.* XXIII, 35).
[8] Deus solus in comparatione omnium tibi vilis fuit ? (*Adv. Avar.* lib. V).

une chose de si peu de prix, que vous l'avez dédaigné pour les biens périssables de ce monde.

V. Un tyran persécuteur, ayant fait étaler sous les yeux de saint Clément (*a*) un monceau d'or, d'argent et de pierres précieuses, lui offrit de les lui donner, s'il renonçait à la religion de Jésus-Christ ; le saint se mit alors à pousser un profond soupir en pensant à l'aveuglement des hommes, qui mettent un peu de terre en comparaison avec Dieu. Mais beaucoup de pécheurs font un échange de la grâce de Dieu pour bien moins encore ; pour ne pas manquer l'occasion de quelques misérables plaisirs, ils abandonnent Dieu, qui est un bien infini et qui seul peut les rendre heureux. C'est cet aveuglement que le Seigneur déplore par la bouche de Jérémie, lorsqu'il dit au ciel de tomber dans la stupéfaction et à ses portes de se briser d'horreur [1] ; puis, il ajoute : « Mon peuple a fait deux maux : il m'a abandonné, moi, source d'eau vive, pour se creuser des citernes, des fosses entr'ouvertes, qui ne peuvent retenir l'eau [2]. » Nous nous étonnons de l'injustice dont les Juifs se rendirent coupables envers Jésus-Christ, lorsque Pilate leur ayant demandé lequel ils voulaient qu'il mît en liberté de Jésus ou de Barrabas, ils répondirent : « Non pas lui, mais Barrabas [3] » Mais les pécheurs font bien pis, car, lorsqu'interrogés par le démon lequel ils veulent choisir, de ce désir de vengeance, de ce plaisir honteux, ou de Jésus-Christ, ils répondent : « Non pas lui, mais Barrabas [4], » c'est-à-dire le péché.

VI. « Tu ne recevras point de dieux nouveaux [5], » dit Dieu à Israël dans les Psaumes. Je ne veux point que tu m'aban-

[1] Obstupescite, cœli, super hoc, et portæ ejus desolamini vehementer. (*Jerem.* II, 12).

[2] Duo enim mala fecit populus meus ; me dereliquerunt fontem aquæ vivæ ; et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. (*Ibid.* 14).

[3] Non hunc, sed Barrabam. (*Joan.* XVIII, 40).

[4] Non hunc, sed Barrabam.

[5] Non erit in te Deus recens. (*Psalm.* LXXX, 10).

a) Il s'agit de saint Clément évêque d'Ancyre, au commencement du IVe siècle. (*Note de l'éditeur*).

donnes, moi ton vrai Dieu, pour te faire un Dieu nouveau et te mettre à son service. Or, ce que l'homme préfère à Dieu, dit saint Cyprien, il en fait son Dieu, puisqu'il y met sa dernière fin, et que notre dernière fin c'est Dieu seul[1] De plus, nous lisons dans saint Jérôme : « Ce que chacun désire, s'il le vénère en même temps, est pour lui son Dieu ; un vice dans un cœur est une idole sur un autel[2] » La créature que nous préférons à Dieu, devient elle-même notre Dieu ; ce qui fait dire au saint docteur que, semblables à ces gentils qui adoraient les idoles sur les autels, les méchants adorent le péché dans leurs cœurs. Le roi Jéroboam, quand il se fut révolté contre Dieu, essaya de forcer le peuple à encenser avec lui les idoles, et les faisant placer un jour devant lui : « Voilà tes dieux, Israël[3], » dit-il à tous. Ainsi fait le démon ; il met le plaisir sous les yeux du pécheur, et lui dit : Que veux-tu faire de Dieu ? Le voici ton Dieu ; c'est cette jouissance, c'est cette vengeance, c'est cet or : prends-les et laisse là Dieu. C'est là ce que fait le pécheur, lorsqu'il se laisse aller à la tentation ; il abandonne Dieu, et élève dans son cœur un autel à ses désirs : *Vitium in corde est idolum in altari.*

VII. Ce qui aggrave bien plus encore l'outrage fait à Dieu par le pécheur, c'est qu'il l'offense en sa présence. Saint Cyrille de Jérusalem (Cath. 4.) rapporte que certains peuples avaient choisi le soleil pour leur Dieu, persuadés que la nuit, en l'absence de cet astre, ils pouvaient impunément s'abandonner à leurs désirs[4] Ces malheureux aveugles ne laissaient pas pour cela d'être coupables ; mais ils avaient du moins la pudeur d'éviter les regards de leur dieu. Mais les chrétiens, eux, qui savent que Dieu est partout, qu'il voit tout, qu'il remplit le ciel et la terre[5], comme il le dit lui-même par l'or-

[1] Quidquid homo Deo anteponit, Deum sibi facit.

[2] Unusquisque quod cupit, si veneratur, hoc illi Deus. Vitium in corde, est idolum in altari.

[3] Ecce Dei tui, Israel. (III *Reg*, XII, 28).

[4] Alii solem ponebant Deum, ut occidente sole, sine Deo essent.

[5] Cœlum et terram ego impleo. (XXIII, 24).

gane de Jérémie, ne laissent pas néanmoins de pécher et de l'offenser et de braver sa colère sous ses propres yeux[1] Le pécheur, dit Dieu encore, en se rendant coupable en présence de son juge, le fait par là témoin de son crime[2] Celui, dit saint Pierre Chrysologue[3], qui commet un délit en présence même du juge, n'a pas d'excuse qui puisse le justifier. Cette pensée d'avoir offensé Dieu sous ses propres yeux, était ce qu'il y avait de plus poignant pour David ; aussi disait-il : « C'est devant vous seul que j'ai péché, et j'ai fait le mal en votre présence[4] » Mais passsons au second point, où nous verrons surtout combien est grande la malice du péché mortel.

DEUXIÈME POINT

Le péché mortel est un grand déplaisir que l'on cause à Dieu.

VIII. Il n'y a point de déplaisir plus amer que de se voir maltraité par une personne que l'on aime et à laquelle on fait du bien. Quel est celui que méprise le pécheur ? Il méprise un Dieu qui l'a comblé de tant de bienfaits, et l'a aimé jusqu'à mourir pour lui sur la croix. L'homme, en commettant un péché mortel, le bannit de son âme. Un cœur qui aime Dieu est aimé de Dieu, et Dieu lui-même vient habiter en lui, comme le déclare Jésus-Christ lui-même[5] De sorte que le Seigneur n'abandonne point cette âme, à moins qu'elle ne le repousse elle-même, encore bien qu'il sache qu'elle doit bientôt le bannir. « Il n'abandonne personne, à moins d'en être abandonné, » a dit le concile de Trente[6]

[1] Ad iracundiam provocant me ante faciem meam. (*Isa.* LXV, 3).
[2] Ego sum judex et testis. (*Jer.* XXIX, 24).
[3] Excusatione caret, qui facinus ipso judice teste committit.
[4] Tibi soli peccavi, et malum coram te feci. (*Psalm.* L, 3).
[5] Si quis diligit me, pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. (*Joan,* XIV, 23).
[6] Non deserit nisi deseratur.

IX. En se laissant aller au péché mortel, l'âme dit à Dieu : « Seigneur, éloignez-vous de moi, » comme il est dit dans le livre de Job[1] Si on ne le dit pas de bouche, on le dit de fait, comme le remarque saint Grégoire[2] Le pécheur sait bien que Dieu ne peut habiter avec le péché ; et ainsi, du moment où il pèche, il voit que Dieu doit se séparer de lui ; il semble donc lui dire : Puisque vous ne pouvez plus rester avec moi, allez-vous-en ; bon voyage. Et la même porte, par laquelle Dieu sort de l'âme, s'ouvre pour le démon, qui s'en empare. Quand le prêtre baptise un enfant, il ordonne au démon de sortir de cette âme et de faire place à l'Esprit-saint[3], comme il est dit dans le Rituel ; mais lorsque l'homme se livre au péché, il dit à Dieu : Sortez de moi, Seigneur, et faites place au démon[4] ; c'est lui que je veux servir.

X. Saint Bernard assure que le péché mortel est tellement contraire à Dieu, que si la mort pouvait l'atteindre, il suffirait pour le faire mourir[5]. Ce qui fait dire à Job que l'homme, quand il commet un péché mortel, se roidit contre Dieu et lève la main contre lui[6]

XI. Saint Bernard dit encore que la volonté propre, par là même qu'elle pèche, donne la mort à Dieu, autant qu'il est en elle[7]... Il en donne ensuite la raison ; c'est que le pécheur voudrait ou que Dieu ne fût pas assez puissant ou assez juste pour le punir, ou assez intelligent pour connaître sa malice, et par conséquent qu'il ne fût pas Dieu[8] Le pécheur sait fort bien qu'aussitôt qu'il commet un péché, Dieu le condamne à l'enfer ; d'où il suit que lorsqu'il se résout à pécher, il vou-

[1] Impii dixerunt secum : Recede a nobis. (*Job.* XXI, 14).

[2] Recede, non verbis, sed moribus.

[3] Exi ab ea, immunde spiritus, et da locum Spiritui sancto.

[4] Exi a me, Domine, da locum diabolo.

[5] Peccatum, quantum in se est, Deum perimit.

[6] Tetendit enim adversus Deum manum suam, et contra omnipotentem roboratus est. (*Job.* XV, 25).

[7] Ipsum (quantum in ipsa est) Deum perimit voluntas propria. (*In temp. resur.* Serm. III, n. 3).

[8] Omnino enim vellet Deum peccata sua aut vendicare non posse, aut nolle, aut ea nescire. Vult ergo eum non esse Deum. (*Ibid*).

drait que Dieu n'existât point, et par conséquent il voudrait pouvoir lui arracher la vie, afin qu'il ne pût plus le punir. Continuons à entendre Job nous dépeindre le pécheur : « Alors il dresse la tête d'orgueil, et court offenser Dieu ; et comme il va se mesurer avec une grande puissance, il s'arme, et de quelles armes ? Il s'arme d'embonpoint, *pingui cervice*[1]. L'embonpoint est le symbole de l'ignorance, d'où il suit qu'il s'arme d'ignorance en disant : « Ce n'est point un grand péché ; Dieu est plein de miséricorde, la chair est faible, le Seigneur a pitié de nous. » Erreur funeste, qui peuple l'enfer de tant de damnés !

XII. En outre, commettre un péché mortel, c'est affliger le cœur de Dieu[2] Quel chagrin ne ressentiriez-vous pas, si vous veniez à apprendre qu'une personne que vous chérissez et à laquelle vous faites du bien, a tenté de vous priver de la vie ? Dieu est au-dessus de la douleur, mais s'il pouvait l'éprouver, un seul péché mortel suffirait pour le faire mourir de tristesse, comme le dit le P. Médina[3]. Ainsi donc, mon cher frère, quand vous avez commis un péché mortel, si Dieu pouvait mourir, vous l'auriez déjà fait mourir de douleur, navré de voir que vous l'outragez et lui tournez le dos après tous les bienfaits qu'il vous a prodigués, jusqu'à donner tout son sang et sa vie pour l'amour de vous.

Acte de contrition.

[1] Cucurrit adversus eum erecto collo, et pingui cervice animatus est.

[2] Ipsi autem ad iracundiam provocaverunt, et afflixerunt spiritum sanctum ejus. (*Isa.* LXIII, 10).

[3] Peccatum mortale, si possibile esset, destrueret ipsum Deum, eo quod causa esset tristitiæ in Deo infinitæ.

SERMON VI

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

De la confiance que nous devons avoir en la mère de Dieu quand nous avons recours à elle.

Deficiente vino, dicit Mater Jesu ad eum : Vinum non habent. Le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin. (*Joan*, II. 3.)

Nous lisons, dans l'Evangile de ce jour, que Jésus-Christ ayant été invité aux noces de Cana, en Galilée, s'y rendit avec sa mère. Le vin étant venu à manquer, Marie dit à son divin fils : « Ils n'ont point de vin [1] ; » voulant par là le prier de consoler les deux époux, qui s'affligeaient vivement de ce contretemps. Mais Jésus lui répondit : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? mon heure n'est pas encore venue [2]. » Ce qui signifiait que le temps marqué pour les miracles était celui où il devait prêcher dans la Judée. Mais malgré cette réponse, qui paraissait contrarier tout à fait Marie, comme le dit saint Jean Chrysostome, le fils s'empressa de condescendre aux désirs de sa mère [3] En effet, Marie ayant ordonné à ceux qui servaient à table de se conformer en tout aux paroles de son fils, Jésus leur ordonna de remplir les vases avec de l'eau, et cette eau fut changée en excellent vin, à la grande satisfaction des époux et de toute la maison. Dans ce fait considérons :

Ier Point. Combien est puissante l'intercession de Marie,

[1] Vinum non habent.

[2] Quid mihi et tibi est, mulier ? nondum venit hora mea. (*Joan*. II, 4).

[3] Licet hoc dixerit, nondum venit hora mea, maternis tamen precibus obtemperavit. (*Hom*. 2 in Evang).

pour nous faire obtenir de Dieu les grâces que nous désirons.

IIe Point. Combien grand est l'empressement de Marie à nous secourir dans toutes nos nécessités.

PREMIER POINT

Combien est puissante l'intercession de Marie pour nous faire obtenir de Dieu les grâces que nous désirons.

I. L'intercession de Marie est d'une si grande valeur auprès de Dieu, dit saint Bonaventure (*a*), que ses demandes ne peuvent essuyer de refus[1] Mais d'où vient cette grande efficacité des prières de Marie ? Saint Antonin nous en donne la raison : c'est parce qu'elle est mère : *Oratio Deiparæ habet rationem imperii, unde impossibile est eam non exaudiri.* (Par. 4. tit. 15.) Les prières des Saints sont des prières de serviteurs, mais les prières de Marie sont des prières de mère ; d'où il suit, dit saint Antonin, qu'elles sont pour ainsi dire des ordres pour Jésus-Christ, qui lui porte tant d'amour. C'est pourquoi il est impossible que les demandes de Marie éprouvent un refus.

II. C'est pour cette raison que Cosme de Jérusalem appelle tout-puissant le secours de Marie : *Omnipotens auxilium tuum, ô Maria !* Il est juste, ajoute Richard de Saint-Laurent, que le fils fasse participer sa mère à sa puissance ; et par conséquent le fils, qui est tout-puissant a rendu sa mère toute-puissante, autant qu'une créature peut le devenir, pour obtenir de lui tout ce qu'elle lui demande[2] C'est ce qui fait dire à

[1] Maria tanti apud Deum est meriti, ut non possit repulsam pati. (*De Virg.* Cap. 3).

[2] Cum autem eadem sit potestas filii et matris, ab omnipotente Filio omnipotens Mater facta est. (*Lib.* 4, de Laud. Virgin).

a) Nous ne connaissons pas d'opuscules de saint Bonaventure qui aient pour titre *De Virg.* (*Note de l'éditeur*).

saint Bernardin de Sienne, que tout obéit à Marie, et, en quelque sorte, Dieu lui-même[1].

III. Un jour sainte Brigitte entendit notre Sauveur dire à la Vierge avec laquelle il s'entretenait[2] : Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous voudrez, car je ne puis pas ne pas exaucer vos prières. La raison qu'il lui en donne est bien touchante[3] Puisque vous ne m'avez jamais rien refusé pendant que nous vivions sur la terre, il est juste que je ne vous refuse rien, maintenant que nous sommes ensemble dans le ciel. Nous lisons dans saint George, archevêque de Nicomédie, que Jésus-Christ exauce toutes les prières de sa mère, comme s'il voulait par-là s'acquitter envers elle de ce qu'elle a bien voulu l'accepter pour fils, en lui donnant l'être humain[4] C'est pourquoi saint Méthode, martyr, lui adressait ces paroles[5] : Réjouissez-vous, réjouissez-vous, Vierge sainte, vous qui avez pour débiteur ce fils, dont nous sommes tous les débiteurs; car il vous doit la vie humaine, qu'il a reçue de vous (*a*).

IV. Saint Grégoire de Nicomédie encourage les pécheurs en leur faisant savoir que s'ils ont recours à la Sainte Vierge avec l'intention de se corriger, elle les sauvera par son intercession ; puis, s'adressant à Marie : Les péchés d'une âme, ô Mère de Dieu, lui dit-il, quelque grands et nombreux qu'ils soient, ne peuvent point surpasser votre clémence[6]. Rien ne résiste à votre puissance auprès du Créateur, puisqu'il regarde votre gloire comme la sienne propre[7] Rien ne vous est impossible, ajoute saint Pierre Damien, à vous qui pouvez re-

[1] Imperio Virginis omnia famulantur, ipse Deus. (*Revel.* lib. I, cap. 4).

[2] Pete quod vis a me, non enim potest esse inanis petitio tua.

[3] Quia tu mihi nihil negasti in terris, ego nihil tibi negabo in cœlis.

[4] Filius exsolvens debitum petitiones tuas implet. (Orat. *de exit. Mar*).

[5] Euge, euge, quæ debitorem habes Filium ; Deo enim universi debemus; tibi autem ille debitor est. (*Orat. Hyp. Dom. (a)*.

[6] Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum.

[7] Nihil tuæ resistit potentiæ, tuam enim gloriam Creator existimat esse propriam.

a) Nous ne connaissons pas cet ouvrage.

(*Note de l'éditeur*).

lever ceux qui sont désespérés, et leur rendre l'espérance de se sauver[1]

V. Richard de Saint-Laurent remarque que lorsque l'Archange Gabriel annonça à la sainte Vierge que Dieu la choisissait pour mère de son fils, il lui dit : « Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce[2]. » D'où Richard tire cette conséquence : Si nous voulons récupérer la grâce après l'avoir perdue, adressons-nous à Marie qui l'a trouvée[3] Elle n'a jamais perdu la grâce divine, elle en a toujours joui. Et lorsque l'ange lui annonce qu'elle a retrouvé la grâce, cela signifie qu'elle l'a retrouvée, non pour elle, mais pour nous, malheureux pécheurs qui l'avions perdue ; ce qui fait dire au cardinal Hugues, que nous devons recourir à Marie, et lui dire avec confiance : Vierge sainte, on doit restituer au prochain ce qu'il a perdu : la grâce que vous avez trouvée n'est point à vous, qui ne l'avez jamais perdue : elle est à nous qui l'avions perdue par notre faute : c'est donc à nous que vous devez la rendre[4]

VI. Sainte Gertrude eut une révélation, dans laquelle il lui fut dit que toutes les grâces que nous demanderons à Dieu par l'intercession de Marie, nous seront accordées. Cette sainte entendit un jour Jésus s'entretenir avec sa mère, et lui adresser ces paroles : « Tous ceux qui implorent ma miséricorde avec volonté de s'amender, obtiendront grâce par votre moyen[5] » Si tous les habitants du ciel se réunissaient pour implorer une grâce de la bonté de Dieu, et que Marie en demandât une autre opposée, le Seigneur exaucerait de préférence sa prière, parce que, comme le dit le P. Suarez, Dieu

[1] Nihil tibi impossibile, quæ etiam desperatos in spem salutis potes revelare. (*Serm.* I, de Nativ. B. V).

[2] Ne timeas, Maria, invenisti gratiam. (*Luc.* I, 30).

[3] Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ.

[4] Currant ergo, currant peccatores ad Virginem, qui gratiam amiserunt peccando ; secure dicant : redde nobis rem nostram, quam invenisti.

[5] Per te omnes, qui petunt misericordiam cum voluntate se emendandi, gratiam habebunt.

aime plus la sainte Vierge que tous les autres saints[1] Terminons ce premier point par ce conseil de saint Bernard[2] : « Toutes les grâces que nous désirons, demandons-les par l'intercession de Marie, et nous serons sûrs de les obtenir ; elle est mère : lorsqu'elle sollicite pour nous quelque grâce auprès de son fils, elle ne saurait éprouver de refus. »

DEUXIÈME POINT

Combien grand est l'empressement de Marie à nous secourir dans tous nos besoins.

VII. Il suffit de lire attentivement le trait de l'évangile que nous avons cité plus haut pour avoir la preuve de la grande bonté de Marie. Le vin vient à manquer, et les époux s'en affligent. Marie n'attend point qu'on lui dise de prier son fils de les consoler. Elle obéit à la voix de son cœur, qui ne saurait ne pas compatir aux affligés, comme l'a dit saint Bernardin de Sienne ; et sans que personne l'en prie, elle implore un miracle de son fils[3] Si cette bonne Vierge, ajoute le même saint, fit tant sans en être priée, que pourrait-elle refuser à nos prières[4] ?

VIII. Le même fait fournit à saint Bonaventure une autre preuve des grâces que nous pouvons obtenir par Marie, maintenant qu'elle règne dans le ciel. Puisque tel était son zèle, dit ce saint, pendant qu'elle était sur la terre ; combien doit-il être encore plus ardent, maintenant qu'elle est dans le ciel[5] !

[1] Deus plus amat sanctam virginem, quam reliquos sanctos omnes.

[2] Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus ; quia mater est, et frustari non potest. (*Serm.* de Aquæd).

[3] Officium advocationis et piæ auxiliatricis assumpsit, non rogata. (*Tom.* III, Serm. 9).

[4] Si hoc non rogata perfecit, quid rogata perficiet ?

[5] Magna fuit erga miseros misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cœlo.

Il en donne ensuite la raison : c'est que Marie dans le ciel, sous les yeux de Dieu, est mieux à même que lorsqu'elle était sur la terre, de voir tous nos besoins [1] ; et le désir de nous soulager s'accroît dans son cœur en proportion de sa piété pour nous. Ce qui justifie les paroles que lui adresse Richard de Saint-Victor : « Tel est le zèle de cette tendre mère, qu'elle ne peut connaître une affliction sans y compatir et la soulager [2]? »

IX. La sainte Vierge, selon saint Pierre Damien « nous aime d'un amour invincible [3] » Qu'est-ce à dire qu elle nous aime d'un amour invincible? C'est-à-dire que, quelque grand qu'ait été l'amour des saints pour cette aimable reine, il était bien loin de celui qu'elle leur portait elle-même. Et c'est cet amour qu'elle a ·pour nous qui la rend si empressée pour nos intérêts. Les saints, dit saint Augustin, sont très-puissants auprès de Dieu pour en obtenir les grâces qu'on sollicite par leur intercession ; mais, de même que Marie est plus puissante que tous les saints, de même aussi elle est plus soucieuse de nous obtenir les divines miséricordes [4]

X. Et comme notre grande protectrice le dit elle-même à sainte Brigitte : Quand un pécheur implore son secours, elle regarde moins les péchés qui le souillent ; que l'intention qui l'anime ; et s'il vient avec la résolution de se corriger, elle l'accueille, et par son intercession elle le guérit et le sauve, parce qu'elle s'appelle et qu'elle est véritablement la mère de miséricorde [5] On lit dans Richard de Saint-Laurent, que si le Seigneur tient les yeux ouverts sur les justes, comme il est dit dans les Psaumes [6], la Sainte Vierge les tient également ouverts

[1] Quia magis nunc videt hominum miseriam. (*S. Bonav. in Spec Virg*, cap. 8).

[2] Adeo cor tenerum habes, ut non possis miserias scire, et non subvenire.

[3] Amat nos amore invincibili. (*Serm.* I, *de Nat. Virg*).

[4] Sicut omnibus sanctis est potentior, sic omnibus est pro nobis sollicitior.

[5] Quantumcumque homo peccet, si ad me reversus fuerit, statim parata sum recipere revertentem. Nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali voluntate venit ; nam non dedignor ejus plagas ungere et sanare, quia vocor, et vere sum mater misericordiæ.

[6] Oculi Domini super justos. (*Psal.* XXXIII, 16).

sur les justes et sur les pécheurs ; attentive pour chacun de nous comme une mère, qui ne quitte pas de l'œil son enfant, de crainte qu'il ne tombe, et s'il vient à tomber, s'empresse aussitôt de le relever [1]

XI. L'Ecriture compare la bonne Vierge à une olive qu'on voit au milieu des champs [2] L'olive ne produit autre chose que de l'huile, et des mains de Marie il ne descend que grâces et miséricordes. On la voit au milieu des champs, ce qui signifie, suivant le cardinal Hugues, que Marie s'offre comme d'elle-même à tous ceux qui l'appellent à leur secours [3] Sous l'ancienne loi il y avait cinq villes, où les criminels pouvaient trouver un asile, mais pour certains délits seulement ; au lieu que, comme le dit saint Jean Damascène, tous les coupables trouvent un refuge dans Marie, quels que soient d'ailleurs leurs crimes ; et c'est pourquoi le saint l'appelle la cité de refuge pour tous ceux qui se réfugient auprès d'elle [4] Quelle crainte alors peut nous empêcher, dit saint Bernard, d'aller vers Marie, elle qui n'a rien de repoussant ou de terrible, mais au contraire est toute douceur et clémence [5] ?

XII. Saint Bonaventure raconte que lorsqu'il regardait Marie, il lui semblait voir la miséricorde elle-même qui l'accueillait [6] La sainte Vierge dit un jour à sainte Brigitte [7]: Malheureux, et malheureux pour l'éternité sera le pécheur, qui pouvant recourir à moi, qui puis et désire le secourir, ne le fait point et se damne. Le démon, ce lion féroce, tourne sans cesse autour de nous, cherchant qui il puisse dévorer, comme le dit saint Pierre [8] Mais cette compatissante mère, dit Ber-

[1] Sed oculi Dominæ super justos et peccatores ; sicut oculi matris ad puerum, ne cadat ; vel si ceciderit, ut sublevet.

[2] Quasi oliva speciosa in campis. *(Eccli,* XXIV, 19*)*.

[3] Speciosa in campis, ut omnes ad eam confugiant.

[4] Civitas refugii omnium ad se confugentium.

[5] Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas ? nihil austerum in ea, nihil terribile, tota suavis est.

[6] Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno.

[7] Miser erit, qui ad misericordem, cum possit, non accedit.

[8] Circuit quærens quem devoret. (I *Petr.* V, 8).

nardin de Bustis (*a*), tourne, elle aussi, sans cesse autour des hommes, cherchant des pécheurs pour les sauver[1] Et tel est le zèle de cette reine, ajoute Richard de Saint-Victor, qu'elle prévient nos prières, et nous porte secours, avant même que nous l'implorions[2] Et cela vient, comme le dit le même auteur, de ce que le cœur de Marie est si tendre pour nous, qu'elle ne peut voir nos misères sans y subvenir[3]

XIII. Ne nous lassons donc jamais, dans tous nos besoins, d'avoir recours à cette mère de miséricorde, qui se montre toujours prête à soulager ceux qui l'implorent[4], comme le dit Richard de Saint-Laurent. Elle est prête à nous secourir, et quelquefois même elle devance nos prières ; mais pourtant d'ordinaire elle veut qu'on l'implore ; et quand on ne la prie point, elle se tient pour offensée, comme le disait saint Bonaventure[5] « O bonne vierge ! disait-il, vous vous tenez pour offensée, non-seulement par ceux qui vous font quelque outrage, mais encore par ceux qui s'abstiennent de vous implorer » Concluons de tout ceci, avec le même saint docteur, qu'il n'est pas possible que Marie repousse nos prières, puisqu'elle ne sait pas et n'a jamais su ce que c'est que de ne pas prendre en pitié et consoler, en les exauçant, les malheureux qui l'invoquent[6]

XIV Mais le meilleur moyen d'obtenir la faveur de cette bonne mère, c'est de s'habituer à quelques actes particuliers de dévotion, pratiqués par ses zélés serviteurs, tels que, 1. dire le chapelet au moins une fois par jour ; 2. Jeûner chaque samedi en l'honneur de Marie. Beaucoup de personnes jeûnent

[1] Ipsa semper circuit, quærens quem salvet Maria. (*Par.* 3, Serm. 3).

[2] Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat. (*In Cant.* cap. 23).

[3] Nec possis miserias scire et non subvenire.

[4] Inveni semper paratam auxiliari.

[5] In te, Domina, peccant non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. (*In Spec. Virg*).

[6] Ipsa enim non misereri ignorat, et miseris non satisfacere.

(*a*) Franciscain, mort vers 1480, auteur du *Mariale*, etc.

(*Note de l'éditeur*).

au pain et à l'eau ; c'est ainsi qu'il faut observer ce jeûne, au moins pendant les vigiles des sept fêtes principales de Notre-Dame. 3. La saluer de trois *Ave* suivant l'usage, quand sonne l'*Angelus Domini ;* dans le cours de la journée, dire un *Ave Maria* chaque fois que l'on entend sonner l'horloge, ou que l'on rencontre en chemin une de ses images ; de plus, réciter les mêmes prières lorsqu'on sort d'une maison ou qu'on y entre. 4. Réciter chaque soir les litanies de la sainte Vierge, avant d'aller se coucher, et se procurer à cette fin quelque belle image de Marie, que l'on place auprès du lit. 5. Porter le scapulaire et le petit habit de Notre-Dame des douleurs. Il est encore un grand nombre d'autres dévotions, mises en pratique par ses serviteurs ; mais la plus profitable est de se recommander souvent à cette divine mère, ne jamais manquer chaque matin de lui adresser trois *Ave*, avec prière de nous délivrer du mal pendant toute cette journée. Quand nous nous sentons surpris par les tentations, recourir aussitôt à elle en lui disant : « Marie, secourez-moi ; » il suffit de prononcer avec ferveur les noms de Jésus et de Marie pour surmonter toute tentation : si la tentation ne se dissipe point, continuons d'invoquer ces deux saints noms, et de cette manière nous triompherons toujours du démon.

XV Saint Bonaventure appelle Marie le salut de celui qui l'invoque [1] ! Et en vérité, si une âme vraiment dévouée à Marie venait à se damner (j'entends par vraiment dévouée, une âme qui veut s'amender, et qui recourt avec confiance à cette auguste protectrice des pécheurs), cela arriverait, ou parce que Marie ne pourrait pas, ou parce qu'elle ne voudrait pas la secourir. Or, cela ne peut être, dit saint Bernard, puisque Marie, étant la mère de la toute-puissance, et en même temps la mère de la miséricorde, elle ne peut manquer ni de pouvoir, ni de volonté pour sauver cette âme. C'est donc avec raison qu'on la nomme le salut de quiconque l'appelle à son aide. On trouve de cela une infinité d'exemples. Le plus frap-

[1] O salus te invocantium !

pant est celui de Marie Egyptienne. Souillée de péchés, après bien des années d'une vie dissolue, un jour qu'elle voulait entrer dans l'église de Jérusalem, où l'on célébrait la fête de la sainte Croix, Dieu voulut, qu'ouverte pour tout le monde, l'église fût fermée pour elle. Chaque fois qu'elle s'approchait pour entrer, une force invincible la repoussait. Alors elle fit un retour sur elle-même, et se tint hors de l'église dans une profonde affliction. Par bonheur pour elle, au-dessus du porche était une image de Marie. La pauvre pécheresse se recommanda à elle, lui promettant de changer de vie ; après cet acte de dévotion, elle se sentit le courage d'entrer dans l'église, dont la porte ne fut plus fermée pour elle ; elle y entra, se confessa, et mue par une inspiration divine elle alla s'ensevelir dans le désert, où elle vécut 47 ans, et mourut en odeur de sainteté.

SERMON VIII

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Remords des damnés.

Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium. Les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieurs : là il y aura des pleurs et des grincements de dents. (*Matth.*, VIII, 12.)

Nous lisons dans l'évangile de ce jour que Jésus-Christ étant entré dans Capharnaüm, un centurion vint le trouver et le prier de rendre à la santé un de ses serviteurs tombé en paralysie, qu'il avait dans sa maison. Le Seigneur lui dit : « J'irai,

et je le guérirai[1]. » Non, lui répondit le centurion : Je ne suis point digne que vous entriez dans ma demeure ; il suffit que vous vouliez le guérir, et il sera guéri. Le Sauveur, voyant sa foi, rendit sur-le-champ, pour le consoler, son serviteur à la santé ; puis, se tournant vers ses disciples, il leur dit : «Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, tandis que les enfants de royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : là il y aura des pleurs et des grincements de dents[2]. » Il voulait par là leur donner à entendre qu'un grand nombre de personnes, nées parmi les infidèles, se sauveront avec les saints, tandis qu'un grand nombre d'autres, nées dans le giron de la sainte Eglise, iront en enfer, où le ver de la conscience les déchirera de ses morsures et leur arrachera des larmes amères pendant toute l'éternité. Considérons les remords dont le chrétien damné sera la proie dans l'enfer

Ier *Remords*. Combien peu de chose il avait à faire pour se sauver.

IIe *Remords*. Pour combien peu de chose il s'est damné.

IIIe *Remords*. Le grand bien qu'il a perdu par sa faute.

PREMIER REMORDS

Combien peu de chose il avait à faire pour se sauver.

I. Un damné apparut un jour à saint Hubert et lui dit que deux remords étaient dans l'enfer ses bourreaux les plus cruels, savoir, de penser combien peu de chose il avait à faire dans cette vie pour se sauver, et pour combien peu de chose il s'était damné. C'est aussi ce qu'écrivait plus tard saint Thomas : « Leur principal sujet de douleur, dit-il, sera de

[1] Ego veniam et curabo eum.

[2] Multi ab oriente et occidente venient, et recumbent cum Abraham, Isaac et Jacob in regno cœlorum ; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.

s'être damnés pour des riens, et d'avoir pu si facilement gagner la vie éternelle[1] » Arrêtons-nous à considérer le premier remords, celui qui naît de la frivolité et du peu de durée des plaisirs, pour lesquels un damné s'est perdu. Hélas! dira le malheureux, « si je m'étais abstenu de telle jouissance, si j'avais triomphé de tel respect humain, si j'avais fui telle occasion et telle société dangereuses, je ne me serais point damné; si j'avais fréquenté la congrégation, si je m'étais confessé chaque semaine; si, pour repousser les tentations, je m'étais recommandé à Dieu, je ne serais point retombé. Je me suis proposé bien souvent de le faire, et puis je ne l'ai pas fait. J'ai commencé à le mettre en pratique, mais bientôt je m'en suis lassé, et de cette manière je me suis perdu.

II. Ce qui ajoutera au supplice de ce remords pour le damné, ce sera le souvenir des bons exemples qu'il aura reçus d'autres jeunes gens de son âge, qui auront mené, même au milieu du monde, une vie chaste et pieuse. Mais ce qui mettra le comble à son tourment, ce sera de se rappeler les dons sans nombre dont le Seigneur l'avait comblé pour le mettre à même d'opérer son salut éternel; dons de nature, santé, fortune, naissance, talents; avantages dont Dieu l'avait doué, non pas pour qu'il passât sa vie dans les plaisirs de ce monde, ou pour qu'il opprimât les autres, mais bien pour qu'il les fît servir au bien de son âme; et puis encore tant de dons de la grâce, comme illuminations divines, inspirations, tendres appels, et tant d'années d'existence qui lui avaient été accordées pour s'amender et pour expier ses fautes. Mais il entendra la voix de l'ange du Seigneur, qui lui fera savoir qu'il n'est plus temps pour lui de se sauver, en jurant par celui qui vit dans les siècles des siècles, comme il est dit dans l'Apocalypse[2]

III. Hélas! quels coups de poignard affreux seront pour le

[1] Principaliter dolebunt, quod pro nihilo damnati sunt, et facillime vitam poterant consequi sempiternam.

[2] Et angelus, quem vidi stantem, juravit per viventem in sæcula sæculorum... Quia tempus non erit amplius. (*Apoc.* x, 16).

cœur du pauvre damné tant de bienfaits reçus, au moment où il se verra dans la prison de l'enfer et s'apercevra que le temps est passé pour lui de remédier à sa ruine éternelle! Il est donc vrai, dira-t-il, en versant des larmes de désespoir, avec ses infortunés compagnons[1], que le temps de recueillir des fruits pour l'éternité s'est écoulé, que la saison est finie dans laquelle nous pouvions nous sauver, sans que nous l'ayons fait; et que l'hiver est venu, hiver éternel, durant lequel nous sommes condamnés à vivre à jamais malheureux et désespérés, tant que Dieu sera Dieu.

IV Insensé que j'étais, dira-t-il encore! Si les peines que je me suis données pour contenter mes caprices, je les avais supportées pour Dieu; si les fatigues que j'ai essuyées pour me damner, je les avais subies pour me sauver, quelle joie n'en éprouverais-je pas aujourd'hui! Et maintenant, que m'en reste-t-il autre chose, que les remords et les douleurs qui me déchirent et me déchireront éternellement? Je pouvais être heureux à jamais, et me voilà réduit à être pour toujours malheureux! Cette seule pensée tourmentera le damné mille fois plus que les flammes et tous les autres supplices de l'enfer.

DEUXIÈME REMORDS

Pour combien peu de chose il s'est damné.

V Le roi Saül, étant en pleine campagne, ordonna, sous peine de la vie, qu'on eût à s'abstenir de tout aliment. Ayant appris que, pressé par la faim, Jonathas son fils avait mangé un peu de miel, il voulut qu'on lui appliquât la peine due à son infraction, et qu'il fût exécuté. Le pauvre enfant, se voyant condamné à mort, versait des larmes et disait : « Pour un peu de miel que j'ai goûté, me voici condamné à mou-

[1] Transiit messis, finita est æstas, et nos salvati non sumus.

rir[1] » Tout le peuple, touché de compassion pour lui, s'interposa auprès de son père, et finit par obtenir sa grâce. Le malheureux damné, lui, ne trouve et ne trouvera jamais personne qui prenne pitié de lui, et qui intercède auprès de Dieu pour le délivrer de la mort éternelle de l'enfer ; tous au contraire, se réjouiront de son juste châtiment, puisque pour un plaisir d'un moment, il aura consenti à perdre Dieu et le ciel.

VI. Après s'être repû du ragoût de lentilles, pour lequel il avait vendu son droit d'aînesse. Esaü, dit l'Ecriture, se sentit tellement pénétré de douleur et de remords, à cause de la perte qu'il venait de faire, qu'il se mit à pousser des hurlements[2] Combien plus affreux seront les rugissements et les hurlements que poussera le damné, en pensant que, pour quelques jouissances éphémères et empoisonnées, il aura perdu le royaume éternel du paradis, et se verra condamné pour toujours à une mort continuelle.

VII. Il aura sans cesse présente à la pensée la cause malheureuse de sa damnation. Nous qui vivons sur cette terre, la vie écoulée ne nous semble qu'un moment et qu'un songe. Hélas ! que seront aux yeux du damné lês cinquante ou soixante ans qu'il aura passés dans le monde, quand il se trouvera dans les profondeurs de l'éternité, quand il aura déjà subi cent mille millions d'années de tourments, et qu'il verra que son éternité de douleurs ne fait que commencer, et ne fera jamais que commencer ! Mais quoi ! ces cinquante années n'ont-elles été pour lui qu'une série de plaisirs ? le pécheur, vivant dans la disgrâce de Dieu, se réjouit-il sans cesse au milieu de ses fautes ? Combien durent les jouissances du péché ? un instant seulement ; et pour ceux qui vivent loin de Dieu, tout le reste du temps n'est que dégoût et qu'angoisses. Or, que sembleront au pauvre damné ces moments de plaisir, quand il se verra plongé dans ce gouffre de feu ?

[1] Gustans gustavi paululum mellis, et ecce morior. (I *Reg.* XIV, 43).
[2] Irrugiit clamore magno. *(Gen.* XXVII, 34).

VIII. « A quoi nous a servi cet orgueil, ou cette ostentation de richesses, diront les réprouvés, comme le témoignent les livres saints[1]? Tout cela, se répondront-ils à eux-mêmes, est passé comme l'ombre. » Malheureux que je suis, dira l'un; sur la terre je vivais selon mon caprice et contentais tous mes désirs; à quoi tous ces plaisirs m'ont-ils servi? ils n'ont duré qu'un instant, ils ont répandu sur mon existence l'inquiétude et l'amertume, et ils me réduisent maintenant à brûler pour toujours dans cette ardente fournaise, désespéré et abandonné de tous.

TROISIÈME REMORDS

Le grand bien qu'il a perdu par sa faute.

IX. La malheureuse princesse Elizabeth, reine d'Angleterre, aveuglée par la passion de régner, disait un jour : *Que le Seigneur m'accorde quarante ans de règne, et je renonce au paradis.* Elle les eut, la misérable, ces quarante années de règne ; mais aujourd'hui, qu'elle est dans l'autre monde la proie de l'enfer, combien elle doit sans doute se repentir de son renoncement! Quelle ne doit pas être sa douleur en pensant que pour quarante ans d'un règne troublé sans cesse par les chagrins, les traverses et les craintes, elle a perdu le royaume du ciel! « Les damnés trouvent dans la perte qu'ils ont faite du ciel un plus grand sujet de tourments, que dans tous les supplices de l'enfer, [2]» a dit saint Jean Chrysologue.

X. Le tourment le plus affreux que l'on éprouve en enfer, c'est d'être privé de la vue de Dieu, dont la possession fait à elle seule le paradis tout entier. On lit dans saint Bruno[3], que les damnés consentiraient volontiers à ce que mille enfers

[1] Quid profuit nobis superbia, aut divitiarum jactantia? Transierunt omnia illa tanquam umbra. (*Sap.* v, 8).

[2] Plus cœlo torquentur quam gehenna.

[3] Addantur tormenta tormentis, et Deo non priventur. (*Serm. de Jud. fin*).

fussent ajoutés à l'enfer qu'ils subissent, pour la seule consolation de ne pas être privés de Dieu ; mais leur enfer sera d'être condamnés à ne jamais le voir, par leur propre faute, tant que durera l'éternité. Si l'on perd par sa négligence, disait sainte Thérèse, ne fût-ce qu'une bagatelle, une pièce de monnaie, un anneau de peu de valeur, l'idée qu'on l'a perdue par sa négligence, fait qu'on s'en afflige et qu'on s'en inquiète beaucoup ; quelle sera donc la douleur du damné en pensant qu'il a perdu un bien infini, qui est Dieu, et qu'il l'a perdu par sa faute ?

XI. Il verra que Dieu voulait le sauver, et qu'il l'avait laissé libre de choisir entre la vie et la mort éternelle, selon ces paroles de l'Ecclésiastique : « L'homme a devant lui la vie et la mort... il aura pour partage ce dont il aura fait le choix[1] » Il verra qu'il ne tenait qu'à lui, s'il l'eût voulu, de se rendre éternellement heureux ; et qu'il a mieux aimé se damner. Il verra, au jour du jugement, un grand nombre de ses amis qui se sont sauvés, mais que pour lui, parce qu'il n'aura pas voulu faire une bonne fin, l'enfer sera son partage. « Nous nous sommes donc trompés, dira-t-il[2], en s'adressant à ses compagnons d'infortune, en perdant, par notre faute, Dieu et le ciel, et voilà qu'il n'est plus de remède à notre erreur » Et cette idée cruelle lui arrachera ces paroles poignantes : « Il n'y a pas de repos pour quelque partie que ce soit de mon corps, à la pensée de mes péchés toujours présente à mon esprit[3] » Ce sera pour lui un supplice intérieur qui lui rongera les os, et ne lui laissera jamais de repos, que de voir qu'il a été lui-même l'artisan de sa ruine ; d'où il suit qu'il n'y aura point pour lui de plus grand objet d'horreur que lui-même, exemple terrible du châtiment dont le menaçait le Seigneur par ces paroles du Psalmiste : « Je vous mettrai vous-même en présence de vous-même[4]. »

[1] Ante hominem vita et mors... quod placuerit ei, dabitur illi. (*Eccli.* xv, 18).
[2] Ergo erravimus.
[3] Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum. (*Ps.* xxxvii, 4).
[4] Statuam te contra faciem tuam. (*Ps.* xlix, 20).

XII. O mes chers frères, si, par le passé, vous avez été assez insensés pour préférer de misérables plaisirs à la perte de Dieu, ne vous obstinez-point dans votre folie ; faites sur-le-champ vos efforts pour y porter au plus tôt remède, pendant qu'il en est temps encore. Tremblez, peut-être que si vous ne prenez à l'instant même la résolution de changer de vie, Dieu va vous abandonner, et vous allez être perdus sans retour! Quand le démon vient vous tenter, pensez à l'enfer ; la pensée de l'enfer est le préservatif le plus efficace contre l'enfer. Pensez à l'enfer, vous dis-je, et recourez à Jésus-Christ, recourez à la sainte Vierge Marie pour qu'elle vous vienne en aide, et ils vous délivreront du péché, qui est la porte de l'enfer.

SERMON IX

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Sur les dangers que court notre salut.

Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus, et ecce motus magnus factus est in mari. Jésus étant monté dans une barque, ses disciples l'y suivirent ; et voilà qu'il s'éleva sur la mer une grande tempête. *Matth.* VIII, 23-24.

PROPOSITION UNIQUE

Combien sont grands les dangers que court notre salut éternel ; et quels sont pour nous les moyens de nous en préserver.

I. Dans l'évangile de ce jour, tiré de saint Mathieu, nous voyons que Jésus étant monté sur une barque avec ses disci-

ples, il s'éleva tout-à-coup une tempête si violente, que leur navire, agité par les ondes, était sur le point de sombrer. Pendant ce temps le Sauveur dormait; ses disciples, effrayés par l'orage, allèrent l'éveiller en lui disant : « Seigneur, sauvez-nous, ou nous allons périr : *Domine, salva nos, perimus.* » Mais Jésus leur rendit le courage par ces paroles : « Que craignez-vous, homme de peu de foi? *Quid timidi estis, modicæ fidei?* Et en même temps, *imperavit ventis et mari et facta est tranquillitas magna* : il ordonna aux vents et à la mer de s'apaiser, et aussitôt il se fit un grand calme. » Nous allons examiner ce que signifie ce navire au milieu de la mer, et ce que signifient aussi les vents qui soulèvent la tempête.

II. Ce navire au milieu des flots est l'image de l'homme vivant sur cette terre. De même qu'un vaisseau qui vogue sur la mer est sujet à mille périls, tels que les corsaires, l'incendie, les écueils et les tempêtes; ainsi l'homme, dans ce monde, est environné de dangers par les tentations de l'enfer, les mauvaises occasions, les scandales et les perfides conseils de ses semblables, et le respect humain; mais surtout par les passions désordonnées, figurées par les vents qui excitent la tempête et mettent le vaisseau en grand danger de périr.

III. De sorte que, comme le dit saint Léon, notre vie est toute entourée de dangers, de piéges et d'ennemis; nos passions nous aiguillonnent, mille objets séduisants nous présentent leurs amorces, et l'envie de faire fortune nous fait faire mille rêves[1] Le premier ennemi du salut de chacun de nous, c'est nous-même : « Chacun, comme l'a écrit l'apôtre saint Jacques, est tenté par sa propre concupiscence, qui l'emporte et l'attire dans le péché[2] » Mais, outre ces appétits déréglés que nous portons en nous-mêmes, et qui nous poussent à commettre le mal, combien d'ennemis de dehors n'avons-nous pas à combattre! Nous avons en première ligne les démons,

[1] Plena omnia periculis, plena loqueis; incitant cupiditates, insidiantur illecebre, blandiuntur lucra. (*De quadrag.* Serm. v).

[2] Unusquisque vero tentatur a concupiscentia abstractus et illectus. (*Jac.* I, 14).

contre lesquels il nous faut soutenir une grande guerre, puisque, comme le dit Cassiodore, ils sont plus forts que nous[1] De là cet avertissement que nous donne saint Paul de prendre pour armure les secours que Dieu nous offre pour pouvoir déjouer les entreprises du démon contre nous, puisque nous n'avons pas à combattre que la chair et le sang, mais qu'il nous faut de plus nous mettre en garde contre les principautés et les puissances infernales, contre les dominateurs de ce siècle ténébreux, etc[2] «Le démon, ajoute saint Pierre, est un lion qui rôde sans cesse autour de nous, en rugissant de rage et affamé du désir qu'il a de dévorer nos âmes[3] » Sait Cyprien nous dit à son tour que le démon est comme un ennemi qui nous assiége sans cesse comme une ville qu'il trouve entourée de remparts, et qui essaie à mille reprises s'il n'y trouvera pas quelque endroit moins fortifié que les autres, et par lequel il puisse pénétrer dans la place[4]

IV. Outre cela nous avons pour ennemis de notre salut les hommes avec lesquels nous sommes obligés de vivre, et qui tantôt nous persécutent, tantôt nous trahissent, et tantôt nous trompent par leurs adulations et leur mauvais conseils. Saint Augustin disait que, dans toute profession, il y a même parmi les fidèles des hommes faux et trompeurs[5] Or, si une place était à la fois pleine de conspirateurs au dedans, et entourée d'ennemis au dehors, qui ne la plaindrait et ne la tiendrait pour perdue? Tel est cependant l'état où chacun de nous se trouve, tant que nous avons à vivre en ce monde; et qui pourra nous délivrer de tant d'ennemis? Dieu seul. « Si Dieu

[1] Bellum grave, quia cum fortiore. (*In Psal.* v).

[2] Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidius diaboli, quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, etc. (*Ephes.* vi, 11-12).

[3] Tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret. (I *Petr,* v, 8).

[4] Circuit dæmon nos singulos, et tanquam hostis clausos obsidens muros explorat et tentat, num sit pars aliqua minus stabilis, cujus aditu ad interiora penetretur. (*Cypr. de zelo*), etc.

[5] Scitote omnem professionem in Ecclesia habere fictos. (*In Psal.* xcix, n. 13).

ne garde la ville, nous dit le Psalmiste, en vain la sentinelle veillera sur ses remparts[1] »

V. Quel est donc le moyen de se sauver parmi tant de dangers? C'est celui qu'employèrent ces saints disciples, qui eurent recours à leur divin maître, en lui disant : « Sauvez-nous, nous périssons[2] » Quand la tempête est imminente, le pilote ne quitte pas des yeux l'étoile qui le guide au port. A son exemple, nous devons, durant cette vie, tenir nos regards sans cesse tournés vers Dieu, qui seul peut vous délivrer de ces dangers. C'est ce que faisait David, quand il se sentait assailli par les tentations : « J'ai élevé, disait-il, mes yeux vers les montagnes, d'où j'espère qu'il me viendra du secours[3] » *Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.* (Psal. cxxi, 1). Si le Seigneur a voulu que nous vivions sur cette terre, au sein d'une tempête continuelle, et toujours entourés d'ennemis, c'est afin que nous nous recommandions sans cesse à lui, qui seul peut nous sauver par sa grâce. Les tentations du démon, les persécutions des hommes, et tous les revers qui peuvent nous affliger dans ce monde, ne sont pas pour nous des maux, mais sont plutôt des biens, si nous savons en faire un bon usage, en nous conformant à la volonté de Dieu, qui ne les permet et ne nous les envoie que dans ce but. Rien n'est plus propre à nous détacher des affections humaines et à nous les faire détester ; c'est alors que nous découvrons toute l'amertume et les dégoûts qu'on trouve même au sein des honneurs, des richesses, des voluptés mêmes et des plaisirs de la terre. Le Seigneur permet toutes ces tribulations, afin de nous inspirer le mépris que méritent ces biens frivoles, qui nous offrent tant d'occasions de nous perdre, et de nous porter à nous unir à lui, qui seul peut contenter nos désirs.

VI. Notre erreur et notre aveuglement viennent de ce que,

[1] Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eum. (*Ps.* cxxvi, 2).

[2] Salvanos, perimus.

[3] Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. (*Ps.* cxxi, 1).

lorsque nous sommes en butte à la maladie, à la pauvreté, aux persécutions et autres semblables misères, au lieu de recourir à Dieu, nous appelons les hommes à notre secours et mettons en eux toute notre confiance, en nous attirant ainsi la malédiction du Seigneur, qui nous dit par son prophète : « Maudit est l'homme qui met son appui dans l'homme[1] Dieu ne nous défend pas, dans nos afflictions et nos dangers, d'avoir recours aux moyens humains ; mis il maudit ceux qui y font reposer toute leur confiance. Il veut qu'avant tout nous recourions à lui, et que nous fondions en lui toutes nos espérances, afin d'obtenir aussi de nous tout notre amour.

VII. Pendant que nous sommes sur cette terre, tous nos efforts doivent tendre vers notre salut éternel, comme nous le recommande l'Apôtre, en tremblant sans cesse de crainte au milieu des périls qui nous environnent[2] Un jour, au milieu de la mer, un vaisseau fut tout-à-coup assailli d'une tempête si furieuse que le capitaine se mit à trembler Dans ce vaisseau était un animal qui, pendant la bourrasque, mangeait tranquillement, comme si le plus grand calme eût régné. Quelqu'un ayant demandé au capitaine pourquoi il tremblait ainsi : Si mon âme, répondit-il, était semblable à celle de cette brute, comme elle je serais en paix et sans crainte ; mais ayant une âme raisonnable et immortelle, je redoute la mort, à la suite de laquelle il me faudra comparaître au jugement de Dieu ; et c'est là ce qui me pénètre d'une crainte si vive. Tremblons donc aussi, mes très-chers frères : il s agit de notre âme, il s'agit de l'éternité ; et celui qui ne tremble point court, selon saint Paul, le plus grand danger de se damner ; car celui-là néglige de se recommander à Dieu, diffère sans cesse de prendre les moyens de se sauver, et par là s'expose facilement à se perdre. « Tenons-nous sur nos gardes, comme nous en avertit saint Cyprien, nous sommes encore sur le champ de bataille, et nous combattons pour notre salut éternel[3] »

[1] Maledictus homo, qui confidit in homine. (*Jerem.* XVII, 5).
[2] Cum metu et tremore vestram salutem operamini. (*Phil.* II, 12).
[3] Adhuc in acie constituti de vita nostra dimicamus. (L. I, c. I).

VIII. Le premier moyen que nous devons prendre pour opérer notre salut, c'est donc de nous recommander constamment à Dieu, afin qu'il nous soutienne, et nous empêche de l'offenser. Le second, c'est de nous laver de tous nos péchés par une confession générale. La confession générale est un puissant moyen pour nous faire changer sérieusement de vie. Quand la tempête est violente, empressons-nous d'alléger le navire, en jetant à la mer toute notre cargaison, pour sauver notre vie. O funeste aveuglement des pécheurs, qui, lorsqu'ils sont aux prises, dans ce monde, avec tant de dangers de se perdre éternellement, au lieu d'alléger le navire, c'est-à-dire de purger leur âme de ses souillures, ne font qu'y ajouter un surcroît de chargement; qui, loin de fuir les occasions de succomber, n'hésitent pas à s'y jeter d'eux-mêmes, et loin de recourir à la miséricorde de Dieu, pour en obtenir le pardon de leurs fautes, l'offensent encore davantage et le forcent à les abandonner!

IX Un autre moyen est de mettre tous nos soins à triompher de nos penchants déréglés[1] Seigneur, disait l'Ecclésiastique, ne m'abandonnez pas aux excès d'une âme aveuglée par quelque passion. Un aveugle, ne pouvant plus voir ce qu'il fait, est capable de faire toute espèce de mal. Ce qui fait qu'un si grand nombre de personnes se perdent, c'est qu'elles se laissent dominer par les passions. Les uns se font les esclaves de l'amour des richesses. Malheureux que je suis, disait un personnage qui maintenant n'est plus de ce monde, je sens que la soif de l'or commence à s'emparer de moi! Tel était son langage, mais en même temps il ne faisait aucun effort pour se vaincre lui-même; au lieu de s'attacher à résister dans le principe à cette fatale passion, il la couva jusqu'à son dernier jour, et mourut en grand danger de n'être point sauvé. D'autres se laissent posséder par l'amour des jouissances sensuelles, et comme les plaisirs légitimes ne peuvent leur suffire, ils s'abandonnent sans frein aux plaisirs illicites.

[1] Animæ infrunitæ ne tradas me. *(Eccli,.* XXIII, 6*)*.

D'autres se laissent dominer par la passion de la colère ; et comme ils ne songent point à en éteindre le feu qui n'était d'abord qu'une étincelle, c'est bientôt tout un incendie que fomente l'esprit de vengeance.

X. Les penchants désordonnés, si nous ne nous hâtons de les dompter dès le principe, deviennent, comme l'a dit saint Ambroise, nos plus terribles tyrans. Que de personnes, ajoute ce saint docteur, pour n'avoir point résisté dans le commencement à cette persécution secrète, après avoir triomphé des persécutions publiques, ont fini malheureusement par succomber[1] ! Origène nous en offre un exemple bien déplorable. Après une vie exemplaire, consacrée à combattre pour la foi, pour laquelle il était prêt à verser son sang, se laissant à la fin dominer par un triste respect humain, en vint jusqu'à renier la foi, comme le rapporte Noël Alexandre. Salomon en est un exemple encore plus lamentable. Lui, que Dieu avait comblé de faveurs, jusqu'à le faire l'interprète de l'Esprit-Saint, il s'abandonne sans mesure, à la fin de ses jours, à sa passion pour des femmes idolâtres, et s'abrutit jusqu'à offrir de l'encens aux idoles. Les bœufs sont le symbole de tous ces infortunés qui se font les esclaves de leur mauvais penchant. Après avoir bien travaillé pendant toute leur vie, ils vont finir à la boucherie leur servile existence. Il en est de même des mondains. Après qu'ils se sont fatigués et épuisés d'efforts toute leur vie, gémissant sous le poids de leurs iniquités, l'enfer finit par devenir leur partage.

XI. Concluons. Le pilote, lorsque les vents soufflent avec trop de force et d'impétuosité, baisse les voiles, et jette l'ancre à la mer. Imitons son exemple. Lorsque nous nous voyons en butte à quelque mauvaise passion, baissons avant tout les voiles, c'est-à-dire, fuyons toutes les occasions qui pourraient l'alimenter ; et puis affermissons-nous sur l'ancre, c'est-à-dire mettons toute notre confiance en Dieu, en le suppliant de

[1] Hi hostes cavendi, hi graviores tyranni. Multi in persecutione publica coronati, occulta hic persecutione ceciderunt. (*In Psal.* 118, Serm. 20).

nous donner la force de résister et de ne point l'offenser.

XII. Quelqu'un dira peut-être : Mais que dois-je faire, moi, qui vis au milieu du monde, où, contre ma volonté, toutes ces passions viennent continuellement m'assaillir? Voici la réponse d'Origène : « Tant que l'on reste enveloppé dans les ténèbres du siècle et dans l'embarras des affaires, on ne saurait servir le Seigneur. Il nous font donc sortir de l'Egypte, c'est-à-dire, nous séparer du monde, sinon de corps et de lieu, au moins d'esprit et de volonté[1] » C'est-à-dire, ou nous retirer dans quelqu'une de ces maisons de piété, qui sont des ports sûrs au milieu des écueils de cette vie ; ou, si nous ne pouvons quitter le monde de corps, nous en séparer au moins de cœur, en nous détachant, autant que possible, des affections mondaines et de nos propres désirs, selon ce que nous enseigne l'Esprit-Saint de ne point écouter[2] la voix de nos penchants, et lorsque nous sentons notre volonté se porter au mal, nous efforcer de lui résister, et nous garder bien de lui complaire.

XI. Le temps de notre vie est court ; ce qu'il nous reste à faire, c'est que ceux qui ont des femmes, soient comme n'en ayant point ; ceux qui pleurent, comme ne pleurant point ; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point : car la figure de ce monde n'est qu'une ombre passagère[3]. Préparons-nous donc à la mort qui s'approche déjà ; et pour nous y bien préparer, pensons que tout finit dans ce monde. Voilà pourquoi l'Apôtre dit que ceux qui souffrent sur cette terre doivent être comme s'ils n'avaient rien à souffrir[4], puisque toutes les misères de cette vie doivent avoir une fin, et qu'en assurant son

[1] Donec quis in tenebris secularibus manet et in negotiorum obscuritate versatur, non potest servire Domino. Exeundum est ergo de Ægypto, relinquendus est mundus, non loco, sed animo. (*Hom.* 3, in Exod.)

[2] Post concupiscentias tuas non eas, et a voluntate tua avertere. (*Eccli.* XVIII).

[3] Tempus breve est ; reliquum est, ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint ; et qui flent, tanquam non flentes ; et qui gaudeat, tanquam non gaudentes... præterit enim figura hujus mundi. (I *Cor.*, VII, 29 etc).

[4] Qui flent, tanquam non flentes.

salut, on sera heureux pour l'éternité. Au contraire! ceux qui jouissent des biens de ce monde, doivent se comporter comme s'ils n'en jouissaient point[1]; puisqu'un jour il faudra tout quitter, et qu'en se damnant on se rendrait éternellement malheureux dans l'enfer

---

SERMON X

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur les peines de l'Enfer.

Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum. « Ramassez premièrement l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler. » (*Matth.* XIII, *30.*)

PROPOSITION DU SERMON

Nous parlerons d'abord du feu qui est le principal des tourments qui affectent les sens des damnés, et puis des autres supplices de l'enfer.

I. Voilà ce qui attend enfin tous ces pécheurs, qui ne s'abusent que trop sur la miséricorde divine; ils iront brûler éternellement dans le feu de l'enfer Dieu ne nous menace point de l'enfer pour nous y envoyer souffrir, mais bien pour nous en préserver, comme le dit saint Jean Chrysostome[2]. Soyez bien persuadés, mes chers auditeurs, que Dieu vous

[1] Et qui gaudent, tanquam non gaudentes.

[2] Minatur Deus gehennam, ut a gehenna liberet, et ut firmi ac stabiles evitemur minas. (*Hom.* 5, de pœnit).

fait entendre aujourd'hui ce sermon sur l'enfer pour vous en préserver : il vous le fait entendre, afin que vous renonciez au péché, qui seul peut vous y conduire.

II. Il est certain, mes frères, et c'est même un article de foi, qu'il y a un enfer. Après leur sentence, les justes iront jouir de la gloire éternelle du paradis, et le pécheur subir dans l'enfer le châtiment qui leur est réservé[1] Considérons ce que c'est que l'enfer. L'enfer est un lieu de tourments, comme l'a appelé lui-même le mauvais riche de l'Evangile[2] Lieu de tourment, où chaque sens et chaque fibre sensible des damnés ont leur supplice particulier, qui s'accroît en proportion du nombre et de l'énormité de leurs péchés, comme nous le fait entendre l'Apocalypse[3]

III. Le pécheur, en offensant Dieu, commet deux grands maux[4] ; il abandonne Dieu, ce souverain bien, qui peut le rendre heureux, et il se voue tout entier aux créatures, qui ne peuvent lui donner aucun contentement réel[5] C'est par ces paroles que le Seigneur déplore l'injustice dont les hommes se sont rendus coupables envers lui : puisqu'il a tourné le dos à Dieu, son supplice dans l'enfer sera d'être privé de la vue de Dieu, supplice dont nous parlerons dans un autre sermon (*a*). Comme il n'a pas craint d'offenser Dieu pour se donner tout entier aux créatures, c'est justement par les créatures qu'il sera tourmenté, et principalement par le feu.

IV « Le feu et les vers, voilà, dit l'auteur de l'Ecclésiastique, ce qui fera le double tourment de l'impie[6] » C'est surtout par le feu et par les remords de conscience que Dieu

[1] Et ibunt hi in supplicium æternum ; justi autem in vitam æternam. (*Matth.* xxv, 36).

[2] In hunc locum tormentorum. (*Luc.* xvi, 28).

[3] Quantum in deliciis fuit, tantum date illi tormentum. (*Apoc.* xviii, 7).

[4] Duo enim mala fecit populus meus.

[5] Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. (*Jer.* ii, 13).

[6] Vindicta carnis impii ignis et vermes. (*Eccli.* vii, 19).

a) Voyez le sermon xlviii, pour le xix dimanche après la Pentecôte. (*Note de l'éditeur*).

exercera sur lui sa vengeance. Aussi Jésus-Christ, en condamnant les réprouvés à l'enfer, dit-il expressément qu'il les envoie brûler dans le feu éternel[1] Ce feu sera donc un des bourreaux les plus acharnés des damnés.

V. Nous ne pouvons, sur cette terre, nous figurer de supplice plus horrible que celui du feu; mais, dit saint Augustin, le feu de ce monde est, en comparaison du feu de l'enfer, ce qu'est la peinture à la réalité[2] Saint Anselme exprime ainsi la même pensée : « Autant, dit-il, notre feu réel est, quant à son ardeur, au-dessus de l'ardeur du feu peint sur la toile, autant l'ardeur du feu de l'enfer surpasse celle du nôtre. » D'où il suit que le feu de l'enfer cause des douleurs infiniment plus poignantes que le feu terrestre ; et la raison en est bien simple, c'est que Dieu a créé ce dernier pour notre usage, au lieu que le feu de l'enfer il l'a créé tout exprès pour tourmenter les pécheurs, en faisant ainsi de ce feu le ministre de sa justice, comme le dit Tertullien[3] C'est la colère divine qui tient ce feu vengeur continuellement allumé, comme nous le fait entendre le prophète Jérémie[4]

« Le riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer[5]. » Le damné est enseveli dans un abîme de feu ; abîme sous ses pieds, abîme sur sa tête, abîme à ses côtés, abîme de toutes parts. S'il tombe, il touche du feu ; s'il regarde, il voit du feu ; s'il respire, il respire du feu. Semblable au poisson de la mer que l'eau environne de toutes parts, le malheureux damné sera de toutes parts investi par le feu. Remarquez combien doit être terrible dans l'enfer le supplice du feu, puisque le mauvais riche ne gémit que sur celui-là seul. « Je suis tourmenté dans ces flammes, » dit-il[6].

VII. Le prophète Isaïe dit en outre que le Seigneur nettoiera

[1] Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. (*Matth.* xxv, 41).
[2] In cujus comparatione noster hic ignis depictus est.
[3] Longe ali us est ignis, qui usui humano, alius qui Dei justitiæ deservit.
[4] Ignis succensus est a furore meo. (*Jer.* xv, 14).
[5] Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. (*Luc.* xvi, 22).
[6] Crucior in hac flamma. (*Ibid.*, 24).

les souillures des pécheurs au moyen de l'esprit de feu[1]. Esprit de feu, est absolument la même chose que quintessence de feu. Tous les esprits ou quintessences, encore bien qu'ils ne soient le produit que du suc des simples ou des fleurs, ont une si grande activité, qu'ils pénètrent jusque dans la moëlle des os ; tel est le feu de l'enfer. Ce feu est doué d'une vertu si prodigieuse, qu'une seule étincelle suffirait pour mettre en fusion une montagne de bronze. Le Disciple (*a*) rapporte qu'un damné étant apparu à un religieux, posa sa main dans un vase rempli d'eau ; le religieux y ayant mis ensuite un chandelier de cuivre, ce chandelier se fondit sur le champ.

VIII. Ce feu tourmentera le damné non-seulement à l'extérieur, mais encore à l'intérieur ; il sentira brûler ses entrailles dans son ventre, son cœur dans sa poitrine, sa cervelle dans sa tête, son sang dans ses veines, la moëlle même de ses os dans tous ses membres. La peau du damné deviendra comme une chaudière placée sur le feu, et dans laquelle brûleront ses intestins, ses chairs et ses os. Les corps des damnés, dit David, deviendront autant de fournaises de feu[2]

XI. Oh Dieu! il est des pécheurs qui ne peuvent supporter la marche dans un chemin où donne le soleil, rester dans une chambre fermée près d'un brâsier allumé, souffrir une étincelle qui jaillit d'un flambeau ; et pourtant ils ne redoutent pas le feu de l'enfer, ce feu qui, suivant l'expression d'Isaïe, non-seulement brûle, mais même dévore les pauvres damnés[3] Comme un lion dévore un chevreau, le feu de l'enfer dévore le damné ; mais il le dévore sans le faire mourir, tout en lui faisant endurer les tourments d'une continuelle mort. Poursuis donc, insensé (dit saint Pierre Damien, en s'adressant au pécheur impudique), poursuis et abandonne-toi à la sensualité : un jour viendra, ou plutôt ce sera une nuit éternelle, où toutes

[1] Si abluerit Dominus sordes... in spiritu ardoris. (*Isa.* IV, 4).
[2] Pones eos ut clibanum ignis. (*Psal.* XX, 10).
[3] Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante ? (*Isa.* XXXIII, 14).
a) *Il discepolo.* Nous ne savons de quel *disciple* saint Alphonse a voulu parler ici. (*Note de l'éditeur*).

tes impuretés se changeront en une poix brûlante, pour alimenter éternellement le feu dans tes entrailles[1] Saint Cyprien ajoute que les souillures des débauchés bouillonneront dans la graisse même qui sortira de leurs corps maudits.

X. Nous lisons, dans saint Jérôme, que les pécheurs endureront dans ce brasier, non-seulement les douleurs que cause le feu, mais toutes les douleurs que l'on peut éprouver dans ce monde[2] Douleurs de côtés, douleurs de tête, douleurs de reins, douleurs de sciatique, douleurs d'entrailles, le damné les subira toutes à la fois dans l'enfer.

XI. Ce feu portera de plus avec lui le supplice de l'obscurité, car sa fumée amassera cette tempête de ténèbres, dont parle saint Jude, qui aveuglera les yeux des damnés[3] (*b*). De là vient que l'enfer a été appelé une terre de ténèbres, couverte des ombres de la mort[4] Nous ne pouvons nous empêcher de plaindre un criminel qui se trouve enfermé dans un cachot depuis dix ou vingt ans : l'enfer est un cachot, fermé de tous côtés, dans lequel jamais ne pénètre un rayon de soleil, comme le dit le Psalmiste, ni la moindre lumière ; en sorte que le malheureux damné y restera toute l'éternité sans voir la moindre lueur[5] Le feu de la terre est brillant et répand la lumière ; mais celui de l'enfer sera sombre et sans clarté. Voici l'explication que donne saint Basile de ce texte du psaume XXVIII, 7, *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* « Le Seigneur, dit-

[1] Veniet dies, imo nox, quando libido tua vertetur inpicem, qua se nutriat perpetuus ignis in tuis visceribus. (*S. Petr. Dam.* epist. 6).

[2] In uno igne omnia supplicia sentient in inferno peccatores. (*Hieron.* Epist. ad Pammach). (*a*)

[3] Quibus procella tenebrarum servata est in æternum. (*Jud.* 13).

[4] Terram tenebrosam et opertam mortis caligine... ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. (*Job.* X, 21).

[5] Usque in æternum non videbit lumen. (*Psalm.* XLVIII, 20).

a) Ces paroles ne se trouvent point dans la lettre même de S. Jérôme à Pammachius, mais elles sont sans doute de quelque commentateur de cette même lettre, où se trouvent cités les vers de Virgile (*Æneid.* lib. VI). Non mihi si linguæ centum sint oraque centum, omnia pœnarum percurrere nomina possim. *(Note de l'éditeur).*

b) L'édition de Turin porte faussement *Giacomo*, et ensuite, au bas de la page, *Jac.* 12, 13. *(Note de l'éditeur).*

il, sépare, dans l'enfer, le feu qui brûle, de la flamme qui éclaire ; ce qui fait que ce feu ne conserve plus que la propriété de brûler. » « La voix du Seigneur, dit-il,Le B. Albert-le-grand l'explique d'une manière bien plus succincte : sépare la clarté du feu d'avec sa chaleur[1] » Il leur laisse, ajoute saint Thomas, juste autant de clarté qu'il en faut pour tourmenter les réprouvés, par l'aspect des démons et des autres damnés[2] Saint Augustin prétend que la vue seule de ces monstres infernaux glace tellement les damnés d'épouvante, qu'elle suffirait pour les tuer tous, s'ils pouvaient mourir[3].

XII. C'est un supplice intolérable, sur cette terre, que d'éprouver une soif ardente, et de n'avoir pas une seule goutte d'eau pour l'apaiser. On a vu des voyageurs qui, après une longue route, ne trouvant pas de fontaine où se désaltérer, se sont évanouis au milieu des champs, tant était grande la souffrance que la soif leur faisait éprouver La soif de l'enfer sera si violente, que, lors même que l'on mettrait sous les yeux d'un damné toute l'eau des fleuves et de la mer, il s'écrierait : Qu'est-ce que toute cette eau pour la soif que je ressens? Mais à quoi bon parler de fleuves et de mer ? Le malheureux damné n'aura pas même une goutte d'eau pour rafraîchir son gosier brûlant. C'est là ce que le mauvais riche, (comme nous le voyons dans saint Luc, XVI, 24) demandait à Abraham, en le conjurant de lui envoyer Lazare, afin que celui-ci lui rafraîchît la langue avec le bout de son doigt trempé dans l'eau, pendant qu'il brûlait au milieu de ces flammes[4]. Mais, hélas ! cette goutte d'eau qu'implorait le mauvais riche, il ne l'a pas obtenue, et il ne l'obtiendra jamais, tant que Dieu sera Dieu.

XIII. Ce n'est pas tout encore. Les damnés auront cruelle-

[1] Dividit a calore splendorem.

[2] Quantum sufficit ad videndum illa quæ torquere possunt. (III, q. XCVII, a. 5).

[3] Videbunt monstra quorum visio posset illos occidere.

[4] Mitte Lazarum, ut intingat extremum sui digiti in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma.

ment à souffrir de la puanteur qui règne dans l'enfer. Cette puanteur s'exhalera de leurs cadavres mêmes, comme le dit Isaïe[1] On donne dans ce texte du prophète le nom de cadavres aux damnés, non qu'ils soient morts, puisqu'ils sont vivants et le seront toujours pour pouvoir endurer leur châtiment, mais à cause de l'odeur fétide qu'ils répandent. Quel supplice ne serait-ce point que de se trouver dans une chambre avec un cadavre pourri, d'où s'échapperait une odeur infecte? Saint Bonaventure affirme que si le corps d'un damné était porté sur la terre, son odeur seule suffirait pour faire périr tous les hommes. Que sera-ce alors de se trouver dans les profondeurs de l'enfer, au milieu de cette multitude immense de damnés ! Vous n'êtes pas sans avoir entendu dire par quelques insensés : « Si je vais en enfer, que m'importe? je n'irai pas seul. » Malheureux ! et vous ne voyez pas que dans l'enfer, plus vous êtes nombreux, plus vous avez à souffrir? Là dit saint Thomas, loin d'alléger, à leurs tourments communs, le nombre des malheureux ne fera qu'y ajouter un nouveau surcroît[2] Leur nombre ne fera qu'accroître leurs supplices, parce que chaque damné sera un tourment pour ses compagnons : d'où il suit que plus ils seront nombreux, plus leurs souffrances seront horribles[3] Les damnés, à qui je puis bien appliquer la comparaison d'Isaïe, jetés au milieu de la fournaise de l'enfer, seront comme autant de grains réduits en poudre par cet abîme de feu, et comme autant d'épines réunies ensemble qui se blessent les uns les autres.

XIV. Les damnés sont les uns pour les autres un tourment de plus, en faisant entre eux comme je viens de le dire, un affreux échange d'exhalaisons empestées : ajoutons cet autre échange qu'ils se font de gémissements et de cris. C'est un tourment insupportable, quand on a bien envie de dormir, que d'entendre, toute la

[1] De cadaveribus eorum ascendet fœtor. *(Isa.* XLIV, 3*)*.

[2] Ibi miserorum societas miseriam non minuet, sed augebit. *(*S. Th. Sup., q. LXXXVI, a. 1).

[3] Et erunt populi, quasi de incendio cinis, spinæ congregatæ igni comburentur. *(Isa.* XXIII, 12*)*.

nuit, les plaintes d'un malade, les aboiements d'un chien, ou bien les vagissements d'un enfant. Pauvres damnés! ils sont condamnés, eux, à entendre les lamentations et les hurlements de ces désespérés, non pas pour une nuit, non pas pour mille nuits, mais pour toute l'éternité, toujours et sans interruption!

XV. Un autre supplice qui résultera pour eux de leur nombre, ce sera le manque d'espace. Quelque vaste que soit la prison de l'enfer, elle sera néanmoins trop étroite pour contenir tant de millions de damnés, qui doivent, comme des troupeaux, ainsi que comme le dit le Psalmiste, y être parqués l'un sur l'autre[1] L'Ecriture ajoute que ces malheureux seront plus serrés que les raisins qui sont sous le pressoir, et cette gêne sera pour eux la vengeance de Dieu courroucé[2] De là naîtra pour eux le supplice de l'immobilité, dont la menace se lit dans l'Exode[3]. Comme il sera tombé dans l'enfer au dernier jour, que ce soit sur le côté, ou sur la face, ou sur le dos, ou la tête en bas, le damné y restera toujours, sans jamais pouvoir changer de position, sans pouvoir remuer ni pied, ni main, ni doigt, tant que Dieu sera Dieu. Enfin, toutes les peines de cette vie, selon saint Chrysostome, quelque grandes qu'elles puissent être, ne sont que des bagatelles en comparaison de celles de l'enfer, ou plutôt elles n'en sont qu'à peine l'ombre[4]

XVI. Le damné sera donc tourmenté dans tous ses sens. Il le sera de plus dans toutes les facultés de son esprit. Tourmenté dans sa mémoire, par le souvenir des années que le Seigneur lui avait accordées pour se sauver, et qu'il aura dissipées pour se damner; et par celui de tant de grâces et d'illuminations divines, dont il n'aura pas su profiter. Tourmenté dans son intelligence, par la pensée des grands biens

[1] Sicut oves in inferno positi sunt. (*Psal.* XLVIII, 16).
[2] Torcular vini furoris iræ Dei. (*Apoc.* XIX, 15).
[3] Fiant immobiles quasi lapis. (*Exod.* XV, 16).
[4] Hæc omnia ludrica sunt, et risus ad illa supplicia; pone ignem, pone ferrum, quid nisi umbra sunt ad illa tormenta ?

qu'il aura perdus, âme, paradis, et Dieu, perte devenue pour lui irréparable. Tourmenté dans sa volonté, par la conviction intime qu'il n'obtiendra jamais rien de ce qu'il peut demander ou désirer[1] Le malheureux n'aura jamais rien de ce qu'il voudrait : au contraire, tout ce qu'il ne voudrait pas, il faudra sans cesse qu'il le subisse : il souhaitera quitter ces tourments, et il n'en trouvera jamais le terme.

XVII. S'il avait du moins de temps à autre quelque adoucissement et quelque répit ! Mais non, dit saint Cyprien (*a*) ; il n'y aura jamais ni rafraîchissement, ni remède, et par contrecoup il y aura là désespoir, autre tourment qui surpasse tout le reste[2] Il n'est pas de douleur ici-bas qui n'ait des moments de soulagement et de trève. Pauvres damnés, ils sont condamnés à rester pour toujours dans cette prison de feu, pour y souffrir, y pleurer, sans jamais goûter un instant de repos! Encore, s'ils trouvaient, au milieu des tourments qu'ils subissent, quelqu'un qui compatît à leurs maux! Mais non ; dans le moment même de leur plus profonde affliction, les démons ne cessent de leur remettre sous les yeux les péchés qui les ont perdus : « Souffrez, disent-ils, brûlez, désespérez-vous ; c'est vous-mêmes qui avez été les artisans de votre ruine ; c'est votre affaire. « Et les saints, et la divine mère, et Dieu, appelé le père des miséricordes, n'en prennent-ils point pitié? Non : « Le soleil sera obscurci, la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, » c'est-à-dire que, comme il est dit dans saint Mathieu[3], les saints figurés ici par les étoiles non-seulement n'auront pas compassion des damnés, mais se réjouiront de les voir punis des outrages qu'ils auront

[1] Desiderium peccatorum peribit. (*Ps.* CXI, 10).

[2] Nullum ibi refrigerium, nullum remedium, atque ita omni tormento atrocius desperatio. (*Serm.* de Ascens).

[3] Sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cœlo. (*Matth.* XXIV, 29).

a) Le sermon sur l'Ascension, attribué ici à S. Cyprien, ne se trouve sous le nom de ce saint martyr, ni dans les tables de Rondet-Bauzon sur D. Ceillier, ni dans celles de la Patrologie de Migne.

(Note de l'éditeur).

faits à Dieu : que la divine mère (figurée par la lune), ne pourra pas non plus en avoir pitié, puisqu'ils sont les ennemis de son fils ; et que Jésus-Christ, qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux, ne pourra compatir à leurs douleurs, puisqu'ils auront fait mépris de son amour et qu'ils se seront obstinés à se perdre.

SERMON XI

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

Sur la mort des justes.

Simile est regnum cœlorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum « Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend, et qu'elle met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit levée. » (*Matth.* XIII, 33.)

Il est dit dans l'Evangile de ce jour, qu'une femme, après qu'elle a mis du levain dans de la pâte de farine, attend que cette pâte soit toute entière fermentée, ou, comme on dit ordinairement, qu'elle soit suffisamment levée. Le Seigneur veut nous faire comprendre par ces paroles que le royaume des cieux, c'est-à-dire l'acquisition de la béatitude éternelle, est semblable à du levain. Ce levain est le symbole de la grâce de Dieu, qui donne à l'âme la force d'acquérir des mérites pour la vie éternelle, que l'on n'obtient qu'alors que le tout est fermenté, *totum est fermentatum*, c'est-à-dire quand l'âme est arrivée au terme de la vie présente, et à la plénitude de

ses mérites. C'est pourquoi nous allons parler aujourd'hui de la mort des justes, mort que l'on ne doit point redouter, mais désirer de toutes ses forces, suivant ces paroles de saint Bernard : *Triplex in morte congratulatio, hominem ab omni labore, peccato et periculo liberari.* L'homme, dit le Saint, doit trouver dans la mort trois motifs de se réjouir :

En premier lieu, parce que la mort nous délivre des fatigues, c'est-à-dire des misères de cette vie, et des assauts de notre ennemi.

En second lieu, parce qu'elle affranchit de la nécessité de commettre des péchés actuels.

Enfin, parce qu'elle nous délivre du danger de tomber dans l'enfer, et qu'elle nous ouvre le paradis.

PREMIER POINT

La mort nous délivre des misères de cette vie, et des assauts de notre ennemi.

I. Qu'est-ce que la mort? c'est le terme de nos misères[1], répond saint Eucher Notre vie, dit Job, quelque courte qu'elle soit, n'en est pas moins remplie de misères, d'infirmités, de traverses, de persécutions, et de terreurs[2] Souhaiter de longs jours sur cette terre, qu'est-ce autre chose, dit saint Augustin, que souhaiter de longues souffrances[3]? Aussi, comme le remarque fort bien saint Ambroise, la vie présente nous est donnée, non pour y chercher nos aises et nous divertir, mais pour travailler et souffrir, et gagner par là le paradis[4] Ainsi quoique la mort, dit le même docteur, ait été donnée à l'homme en expiation du péché, néanmoins les misères de cette vie sont si nombreuses, que la mort semble nous

[1] Terminans ærumnarum mors est.

[2] Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, multis repletur miseriis. *(Job.* XIV, 1*)*.

[3] Quid est diu vivere, nisi diu torqueri ? *(Serm.* 17, de verb. Dom).

[4] Hæc vita homini non ad quietem data est, sed ad laborem. *(Serm.* 43*)*.

avoir été donnée plutôt comme un soulagement que comme une punition[1]

II. Les travaux les plus durs qu'aient à supporter dans cette vie les personnes qui aiment Dieu, sont les assauts que leur livre l'enfer, pour leur faire perdre la grâce divine ; c'est pour cette raison, dit saint Denis l'Aréopagite, qu'ils vont joyeusement au-devant de la mort, la regardant comme le terme de leurs combats, et qu'ils l'embrassent avec allégresse, persuadés qu'en faisant, ainsi qu'ils l'espèrent, une bonne mort, ils seront affranchis pour toujours de la crainte de tomber dans le péché[2] Pour une âme qui aime Dieu, rien n'est plus consolant que de penser qu'elle va bientôt se voir délivrée de tant de tentations, de tant d'embarras de conscience, et de tant de dangers d'offenser Dieu. Pendant tout le cours de notre vie, dit saint Ambroise[3], nous marchons au milieu de piéges que nos ennemis ne cessent de nous tendre, pour nous faire perdre la grâce. Saint Pierre d'Alcantara était si vivement pénétré de cette vérité, qu'à sa dernière heure, s'adressant à un frère lai, qui le changeait de position pour le soulager : « Eloignez-vous, mon frère, lui dit-il, éloignez-vous, car je suis encore en vie, et par là même en danger de me damner. » Sainte Thérèse éprouvait une grande consolation chaque fois qu'elle entendait sonner l'horloge, en se félicitant d'avoir une heure de moins à combattre ce danger continuel qui nous presse ; « car, disait-elle, nous n'avons pas dans la vie un seul instant où nous ne puissions pécher et perdre Dieu. » Aussi les Saints, loin de s'affliger aux approches de la mort, se réjouissent, au contraire, persuadés que là finissent les luttes et les dangers de perdre la grâce divine.

III. « Quand le juste mourrait d'une mort précipitée, dit le Sage, il se trouverait dans le repos[4]. » Celui qui est bien pré-

[1] Ut mors remedium videatur esse, non pœna.

[2] Divino gaudio ad mortis terminum, tanquam ad finem certaminis tendunt, non amplius metuentes perverti. (*De Hier. Eccli.*, cap. 7).

[3] Inter laqueos ambulamus.

[4] Justus autem, si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit. (*Sap.* IV, 7).

paré à mourir, effrayé des dangers et des terreurs sans nombre de cette vie, accepte comme un soulagement la mort, quelle qu'elle soit. Si vous habitiez, dit saint Cyprien, une maison dont les murs chancellent, dont le plancher et le toit sont près de s'écrouler, enfin où tout menace ruine, vous souhaiteriez certainement d'en sortir le plus vite possible. Sur cette terre, tout menace ruine à notre pauvre âme ; le monde, les démons, la chair, les passions, tout nous entraîne vers le péché et la mort éternelle ; c'est pour cela que saint Paul s'écriait[1] : Qui m'affranchira de ce corps, que je sens à chaque instant sur le point de mourir, tant sont violentes les luttes continuelles qu'il subit ? Aussi soupirait-il ardemment après le moment de sa mort, la regardant comme un gain, puisqu'il devait par là acquérir Jésus-Christ qui était pour lui la vie véritable. Heureux donc, dirons-nous avec l'auteur de l'Apocalypse, ceux qui meurent dans le Seigneur, puisqu'ils quittent les peines et les fatigues de cette vie, pour aller goûter le repos éternel[2] Nous lisons dans la vie des anciens pères, qu'un d'entre eux, déjà très-avancé en âge, étant sur le point de mourir, souriait au milieu des gémissements de tous ceux qui l'entouraient. Comme on lui en demandait la raison : Et vous, répondit-il, pourquoi pleurez-vous ? vous voyez bien que je m achemine vers le repos[3] C'est aussi ce que disait sainte Catherine de Sienne à ses derniers moments : Consolez-vous avec moi ; je quitte cette terre de douleurs, pour aller dans le royaume de la paix. La mort des justes est appelée un sommeil, un repos que Dieu accorde à ses élus, en récompense de leurs fatigues[4] Ainsi toute âme qui chérit Dieu, voit arriver le moment de la mort sans se plaindre et sans se troubler, et dit en extase, avec le Psalmiste, devant le crucifix qu'elle embrasse avec amour :

[1] Quis me liberabit de corpore mortis hujus ? (*Rom.* VII, 24).

[2] Beati mortui qui in Domino moriuntur... A modo jam dicit spiritus, ut requiescant a laboribus suis. (*Apoc.* XIV, 13).

[3] Ex labore ad requiem vado, et vos ploratis ?

[4] Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hæreditas Domini. (*Ps.* CXXVI, 2).

« Je goûterai tout à la fois les douceurs du sommeil et du repos[1] »

IV Ce *profisciscere de hoc mundo*, qui est pour les pécheurs un si grand sujet de frayeur, au moment de la mort, n'en est pas un pour les saints. « Les âmes des justes sont entre les mains de Dieu, dit le Sage, et le tourment de la mort ne les touchera point[2]. » Les justes ne s'affligent pas, comme les mondains, par l'idée de quitter les biens de cette terre, dont ils ont tenu leur cœur constamment détaché ; chacun d'eux a parcouru la vie en proclamant Dieu, comme le seul maître de leur cœur et l'unique richesse qu'il ambitionnait. Ils disent avec le Psalmiste : « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que puis-je vouloir sur la terre, si ce n'est vous, ô mon Dieu ? vous êtes la force de mon cœur et mon partage pour l'éternité[3] » Ils ne s'affligent point de quitter les honneurs ; le seul honneur qu'ils aient souhaité, c'est celui d'aimer Dieu et d'en être aimés ; toutes les gloires du monde, ils les ont estimées ce qu'elles sont, fumée et vanité. Ils ne s'affligent pas de quitter leurs parents, parce qu'ils ne les ont aimés qu'en Dieu seul ; en mourant, ils les recommandent à ce Père céleste, qui les aime plus qu'ils ne le font eux-mêmes ; et pleins de confiance et de sécurité au sujet de leur salut, ils esperent pouvoir mieux leur être utiles dans le ciel que sur cette terre. Bref, ce qu'ils disaient souvent pendant la vie, « mon Dieu mon tout[4], » ils le répètent en mourant, avec plus d'ardeur que jamais.

V En outre, la paix de leur cœur n'est point altérée par les douleurs que la mort porte avec elle ; mais voyant qu'ils touchent aux derniers instants de leur vie, qu'il ne leur sera plus possible à l'avenir de souffrir pour Dieu, et de lui donner

[1] In pace in id ipsum dormiam et requiescam. *(Ps.* IV, 9).

[2] Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. *(Sap.* III, 1*)*.

[3] Quid mihi est in cœlo ? et a te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum. *(Ps.* LXXII, 26).

[4] Deus meus et omnia.

d'autres témoignages de leur amour, ils acceptent avec joie les douleurs, dernière épreuve de leur vie ; ils unissent leur mort avec celle de Jésus-Christ, et s'offrent à la majesté divine.

VI. Ils seront affligés sans doute, mais non pas troublés par le souvenir des fautes qu'ils ont commises ; car ils savent que le repentir qu'ils en éprouvent leur en assure le pardon, le Seigneur ayant déclaré lui-même ne point vouloir se souvenir des péchés de ceux qui les ont expiés par pénitence[1] Saint Basile demande comment il est possible d'avoir la conviction que Dieu nous a pardonnés[2] ; et il répond lui-même à cette question[3] : « Celui qui déteste ses fautes, et offre en expiation sa mort à Dieu, peut être bien certain que Dieu lui a pardonné. » On lit dans saint Augustin[4] : « La mort qui, dans la loi de nature, était le châtiment de la faute, dans la loi de grâce est devenue un sacrifice expiatoire qui en obtient le pardon. »

VII. L'amour même que le juste porte à Dieu lui est un sûr garant de sa grâce, et le délivre de la crainte de se damner : « La charité bannit la crainte, a dit le disciple bien-aimé[5]. » Si vous refusez, au moment de votre mort, de pardonner à votre ennemi, de restituer ce qui ne vous appartient pas, de rompre avec cette passion déshonnête, tremblez pour votre salut éternel, car il court le plus imminent danger. Et, si au contraire, vous formez la ferme résolution de fuir le péché, et conservez dans votre cœur quelque gage d'amour pour Dieu, soyez convaincus qu'il ne vous délaissera point ; et, s'il est avec vous, qu'avez-vous à redouter ? Si vous voulez être bien

[1] Si impius egerit pœnitentiam... omnium iniquitatum ejus non recordabor. (*Ezech.* XVIII, 22).

[2] Quomodo certo persuasus esse quis potest, quod Deus ei peccata dimiserit ?

[3] Nimirum si dicat : iniquitatem odio habui, et abominatus sum. (S. Bas. in *Reg.* inter 12).

[4] Mors quæ in lege naturæ erat pœna peccati, in lege gratiæ est hostia pro peccato. (*Lib.* IV, *de Trin.*, c. XII, n. 15). *(a)*

[5] Caritas mittit foras timorem. (I *Jo.* IV, 18).

(a) Ce passage paraît altéré ; en voici le vrai texte, tel du moins que nous le lisons dans l'édition bénédictine des œuvres de S. Augustin, tom. VIII, p. 820 : « Cum sit mors nostra pœna peccati, mors illius » (scilicet Mediatoris) « facta est hostia pro peccato. »

assuré de posséder en vous l'amour divin, embrassez votre mort avec calme et offrez-la à Dieu de bon cœur. Offrir ses maux à Dieu, c'est faire un acte d'amour le plus parfait qui soit possible ; puisqu'embrasser la mort de bon cœur pour plaire à Dieu, et dans le temps et de la manière qu'il lui plaît, c'est se rendre semblable aux saints martyrs, dont tout le mérite consiste en ce qu'ils ont souffert et sont morts pour se rendre agréables à Dieu.

DEUXIÈME POINT

La mort nous affranchit de la nécessité de commettre des péchés actuels.

VIII. Nous ne pouvons vivre dans ce monde sans commettre quelque faute, au moins légère. « Le juste lui-même, dit le Sage, tombera sept fois[1] » Cesser de vivre, c'est cesser de donner des déplaisirs à Dieu, et c'est pour cette raison que saint Ambroise appelle la mort le tombeau des vices, qui s'ensevelissent avec elle pour ne plus reparaître[2]. Le révérend P Vincent Caraffa, étant sur le point de mourir, trouvait une consolation infinie dans cette pensée : maintenant, disait-il, que je vais cesser de vivre, je vais cesser aussi d'offenser mon Dieu. Celui qui meurt dans la grâce de Dieu acquiert le bonheur ineffable de l'aimer pour toujours, et de ne pouvoir plus l'offenser. « Celui qui est mort ne sait point pécher[3], » dit encore saint Ambroise, et puis il ajoute : « Comment peut-il se faire que nous désirions la prolongation de cette vie, persuadés que nous sommes cependant, que plus elle dure, plus grossit la somme de nos péchés ? »

IX. C'est pour cette raison que le Seigneur loue les morts,

[1] Septies enim cadit justus. *(Prov.* xxiv, 16).

[2] Quid est mors, nisi sepultura vitiorum ? (S. Ambr. *de bono mortis*, cap. iv).

[3] Mortuus nescit peccare ; quid vitam istam desideramus, in qua quanto diutius quis fuerit, tanto majori oneratur sarcina peccatorum ?

par la bouche de Salomon, plus que qui que ce soit des vivants[1] ; sans doute, parce que tout homme qui vit sur cette terre, quelque sainte que soit la vie qu'il mène, ne peut être exempt de péchés. Une personne d'un grand sens ordonna que lorsque l'heure de sa mort serait arrivée, on la lui annonçât de cette manière : « Consolez-vous, voici venir le temps où vous n'offenserez plus Dieu. »

X. Saint Ambroise ajoute que Dieu a permis que la mort entrât dans le monde, afin que les hommes, en mourant, cessassent de pécher[2] C'est donc une très-grave erreur que de regarder la mort comme un châtiment pour celui qui aime Dieu ; c'est au contraire une preuve d'amour que Dieu lui donne, en abrégeant ses jours pour l'enlever du milieu des péchés, dont il ne peut être affranchi, tant qu'il respire. L'âme (d'Hénoch), dit le Sage, était agréable à Dieu ; c'est pourquoi il s'est hâté de le tirer du milieu de l'iniquité[3] »

TROISIÈME POINT

La mort nous délivre du danger de tomber en enfer, et nous ouvre les portes du paradis.

XI. « Le Seigneur regarde comme très-précieuse la mort de ses saints[4], » a dit David. La mort, quand on la considère avec les yeux des sens, est un objet d'épouvante et d'effroi ; mais quand on la regarde avec les yeux de la foi, elle console et se fait désirer. Autant elle apparaît terrible aux pécheurs, autant elle paraît douce et précieuse aux justes. « Elle est précieuse, dit saint Bernard, en tant qu'elle est la fin de nos peines, la

[1] Laudavi magis mortuos, quam viventes. *Eccl.* IV, 2.

[2] Passus est Dominus subintrare mortem, ut culpa cessaret. (L. c).

[3] Placita erat Deo anima illius ; propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. (*Sap.* IV, 14).

[4] Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. (*Ps.* cxv, 15).

consommation de notre victoire, la porte de la vie[1] » La joie que ressentit l'échanson de Pharaon, lorsque Joseph lui prédit que bientôt il sortirait de prison, et se verrait réintégré dans sa charge à la cour du roi, fut bien au-dessous de celle qu'éprouvera toute âme possédée de l'amour divin, en se voyant sur le point d'être affranchie de l'exil où elle se trouve ici-bas, et d'être appelée à jouir de la présence de Dieu dans la céleste patrie. Tant que nous vivons, dit l'Apôtre, revêtus de notre enveloppe mortelle, nous sommes de pauvres exilés de notre patrie, errants sur une terre étrangère, et loin de la vie, qui est la vue de Dieu[2] Ce qui fait dire à saint Bruno, que notre mort ne doit point être appelée mort, mais bien le commencement de la vie[3] Ou, comme dit saint Athanase[4], la mort n'est autre chose pour les justes qu'un passage des misères de ce monde aux délices éternelles du paradis. O mort désirable! s'écriait saint Augustin, et qui pourrait ne pas te désirer, toi qui es le terme de nos souffrances, la fin de nos fatigues, et le commencement de notre repos[5] !

XII. Personne ne peut entrer dans le ciel et voir Dieu, s'il ne passe par cette porte de la mort. On peut appliquer ici ces paroles du Psalmiste : « Voilà la porte du Seigneur ; c'est par elle que les justes entreront[6]. » C'est pour cela que saint Jérôme adressait à la mort cette supplique « Ouvre-moi, ma sœur[7]; si tu ne m'ouvres la porte, je ne puis aller jouir de mon Dieu ! » Et saint Charles Borromée ayant aperçu dans sa maison un tableau qui représentait un squelette tenant une faulx à la main, manda sur-le-champ un peintre, et lui fit effacer cette faulx et peindre à sa place une clef d'or, par la raison que c'est la mort qui nous ouvre le paradis. Si une reine était enfermée dans une prison obscure, qu'elle joie ne ressentirait-

[1] Tanquam finis laborum, victoriæ consummatio, vitæ janua.
[2] Dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino. (II *Cor.* v, 6).
[3] Mors dicenda non est, sed vitæ principium.
[4] Non est justis mors. sed translatio.
[5] O mors desiderabilis, malorum finis, laboris clausula, quietis principium !
[6] Hæc porta Domini, justi intrabunt in eam. (*Ps.* cxvii, 20).
[7] Aperi mihi, soror mea.

elle pas en apprenant que les portes vont s'ouvrir, et qu'elle va passer du cachot à son palais royal! C'est là précisément ce que David demandait lorsqu'il disait à Dieu : « Tirez-moi de cette enceinte qui m'emprisonne[1]. » C'était aussi le vœu du saint vieillard Siméon, lorsqu'il implorait de l'enfant Jésus, qu'il tenait dans ses bras, la grâce d'être délivré, par la mort, de la prison de cette vie : « C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez votre serviteur se retirer de ce monde[2], » comme s'il eût été forcé par la nécessité, dit là-dessus saint Ambroise, de vivre sur cette terre, saint Siméon demandait d'en être affranchi par la mort.

XIII. Le pécheur a bien raison, dit saint Cyprien, de redouter la mort, lui qui doit passer de la mort temporelle, à la seconde mort, qui est la mort éternelle[3] Mais que peut avoir à craindre celui qui, se maintenant dans la grâce de Dieu, espère passer de la mort à la vie éternelle, qui est la véritable vie? On rapporte qu'un homme riche remit une forte somme à saint Jean l'Aumônier, afin que celui-ci en fît des œuvres de charité, et obtînt de Dieu de longs jours pour un fils unique qu'il avait; mais il arriva que ce fils mourut peu de temps après. Comme ce père se désolait de ce malheur, Dieu, pour le consoler, lui fit dire par un ange : Vous demandiez une longue vie pour votre fils, le Seigneur vous a exaucé : votre fils est maintenant dans le ciel, où il jouit de la vie éternelle. C'est cette grâce qui nous a été acquise par le Rédempteur, selon la promesse qui en avait été faite par Osée : « Je serai ta mort, ô mort[4] » Jésus-Christ, en accomplissant par sa mort l'œuvre de notre rédemption, a donné la mort à la mort, et de la mort il a fait pour nous la vie. Aussi le martyr saint Pione, quand on lui demanda comment il pouvait aller si joyeusement à la mort : « Vous vous trompez, répondit-il, ce

1 Educ de custodia animam meam. (*Ps.* CXLI, 8).

2 Nunc dimittis servum tuum, Domine. Quasi necessitate teneretur, dimitti petit.

3 Mori timeat, qui ad secundam mortem de hac morte transibit.

4 Ero mors tua, o mors! (XIII, 41).

n'est point à la mort que je vais, c'est à la vie[1] » Et sainte Symphorose encourageait au martyre son fils saint Symphorien par ces paroles : « Mon fils, ce n'est point la vie que vous allez perdre, mais elle va vous être changée en mieux[2]. »

XIV. Celui, dit saint Augustin, qui aime Dieu, souhaite de le voir le plus tôt possible, et pour cela il souffre de vivre et se réjouit de mourir[3] Sainte Thérèse prétendait que la vie n'était pour elle qu'une mort, et c'est sur cette idée qu'elle composa son célèbre cantique : Je meurs de ne point mourir. Une vénérable servante de Dieu, D. Sancha Carrillon, pénitente du vénérable Jean d'Avila, ayant appris par révélation qu'il ne lui restait plus qu'une année à vivre : Malheureuse, s'écria-t-elle ! condamnée à vivre encore un an éloignée de Dieu ! année déplorable, qui me paraîtra plus longue qu'un siècle ! Tel est le langage des âmes qui aiment Dieu de tout leur cœur C'est l'aimer bien froidement, que de ne point souhaiter d'aller au plus tôt jouir de sa présence.

XV. On nous dira peut-être J'ai le désir d'aller voir Dieu, mais je redoute la mort, je redoute la lutte qu'il me faudra soutenir alors avec l'enfer. Puisque les Saints eux-mêmes ont tremblé au moment de la mort, que ne dois-je point craindre, moi ? Il est vrai, répondons-nous, que l'enfer ne cesse pas de persécuter les Saints, même au moment de leur mort, mais il est certain aussi que, dans cet instant, Dieu ne manque jamais de venir en aide à ses serviteurs. Plus le péril est imminent, dit saint Ambroise, plus le secours est grand[4] Le serviteur d'Elisée fut saisi de frayeur en voyant la ville entièrement investie par les ennemis ; mais le Saint lui rendit le courage, en lui montrant une multitude d'Anges, que Dieu avait envoyés pour la défendre ; puis il ajouta : « Ne craignez

[1] Erratis, non ad mortem, sed ad vitam contendo. (*Apud Euseb.* l. IV, c. 14).

[2] Nate, tibi vita non eripitur, sed mutatur in melius.

[3] Patienter vivit, delectabiliter moritur. (*S. Aug.* tract. 9, *in ep. Joan*).

[4] Ibi plus auxilii, ubi plus periculi. (*De Joseph*, c. v, n. 27).

point, car nous sommes plus en nombre pour nous défendre qu'ils ne le sont pour nous attaquer[1] » Certes l'enfer redoublera d'efforts contre le mourant ; mais viendra son ange gardien pour le fortifier, viendront tous ses saints protecteurs ; viendra saint Michel, qui a reçu de Dieu la mission de défendre ses fidèles serviteurs, dans ce dernier combat contre les démons ; viendra la mère de Dieu pour secourir son serviteur zélé ; viendra Jésus-Christ pour protéger contre les assauts de l'enfer sa chère brebis, pour laquelle il est mort sur la croix ; il lui donnera confiance et force pour résister, et celle-ci, pleine de courage, s'écriera : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut ; qui pourrai-je avoir à craindre[2] ? » Rien n'est plus vrai que ces paroles d'Origène, que Dieu prend beaucoup plus de soin de notre salut, que le démon n'en prend de notre perte ; l'amour que Dieu nous porte est infiniment plus fort que la haine que le démon nous a vouée[3].

XVI. Dieu est fidèle à sa parole, il ne permettra jamais que nous soyons tentés au-delà de nos forces[4] Il est vrai que quelques saints, à l'heure de leur mort, ont été assaillis de grandes frayeurs, mais c'est le plus petit nombre ; le Seigneur l'a voulu pour les purifier entièrement, ainsi que le dit un auteur[5] (*a*). On sait du reste que les serviteurs de Dieu meurent presque généralement le sourire sur les lèvres. Un saint homme, le P. Joseph Scamacca, interrogé s'il mourait avec confiance en Dieu : Eh quoi ? répondit-il, est-ce que j'aurais par hasard servi Mahomet, pour avoir maintenant à douter de la bonté de mon Dieu, et de sa volonté de me sauver ? Certainement le Seigneur ne manque jamais de consoler ses serviteurs à l'heure

[1] Noli timere, plures enim nobiscum sunt, quam cum illis., (IV *Reg.*, VI, 16).

[2] Dominus illuminatio mea et salus mea ; quem timebo ? (*Ps.* XXVI, 1).

[3] Major illi cura est, ut nos ad veram pertrahat salutem, quam diabolo, ut nos ad æternam damnationem impellat. (Orig. hom. 20, in lib. Num).

[4] Fidelis Deus, non patietur vos tentari supra id quod potestis. (I *Cor.*, X, 13).

[5] Justi quandoque dure moriendo purgantur in hoc mundo.

a) Cet auteur est désigné dans le texte italien par l'adjectif *il Belluacense*. (*Note de l'éditeur*).

de leur mort. Au milieu même des douleurs de l'agonie, il leur fait éprouver un bien-être ineffable, avant-coureur du Paradis qu'il va leur donner De même qu'à leur lit de mort, les pécheurs éprouvent déjà quelque chose de l'enfer, saisis de frayeurs extraordinaires, assaillis de remords et de transes de désespoir ; de même les justes, par les actes ardents d'amour qu'ils adressent alors à Dieu, par la confiance et le désir qu'ils ont de bientôt le voir, éprouvent, dès avant d'expirer, un avant-goût de cette paix dont ils vont jouir pleinement dans le ciel.

XVII. Le P Suarez mourut avec tant de sérénité, qu'il se prit à dire en expirant : « Je n'aurais jamais pu penser qu'il fût si doux de mourir » Le médecin qui le soignait ayant engagé le cardinal Baronius à distraire son esprit de la pensée de la mort : Eh ! pourquoi, répliqua celui-ci ? c'est de crainte peut-être que la peur de la mort n'abrége ma vie ? la mort, je ne la redoute pas, au contraire je l'aime et je la désire. Le cardinal de Rochester (*a*), au rapport de Sanders, condamné par Henri VIII à mourir pour la foi, se revêtit, pour marcher au supplice, de ses plus beaux habits, en disant qu'il allait aux noces. Aussitôt qu'il aperçut l'échafaud, il jeta son bâton en s'écriant : Vite à l'ouvrage, mes pieds, nous ne sommes plus guère loin du paradis[1] Avant de mourir, il voulut réciter le *Te Deum*, pour remercier Dieu de ce qu'il daignait le faire mourir pour la foi, puis il présenta gaîment sa tête à la hache du bourreau. Comme saint François d'Assise chantait au moment de sa mort : Père, lui dit frère Elie, en mourant on doit gémir, et non pas chanter Et moi, lui répartit le Saint, je ne puis m'empêcher de chanter, en considérant que je vais bientôt jouir de la présence de Dieu. Une religieuse de l'ordre de sainte Thérèse étant sur le point de mourir, et voyant que ses compagnes versaient des larmes autour d'elle : « O mon Dieu, dit-elle, pourquoi pleurez-vous ? je vais rejoindre Jésus-

[1] Ite, pedes, parum a paradiso distamus.

a) Jean Fisher, évêque de Rochester, créé cardinal dans sa prison. (*Note de l'éditeur*).

Christ, mon époux ; si vous m'aimez, ne me plaignez pas, mais plutôt réjouissez-vous avec moi[1] »

XVIII. Le P Grenade raconte qu'un chasseur ayant un jour rencontré, dans une forêt, un solitaire qui, mourant, gisait à terre et chantait : « Comment, lui dit-il, pouvez-vous chanter dans l'état où vous êtes ? » Mon frère, lui répondit l'ermite, entre moi et mon Dieu il n'y a que la muraille de mon corps qui nous sépare. Je vois maintenant que ma chair s'en allant en lambeaux, ma prison se démolit, et que j'irai bientôt voir Dieu ; c'est ce qui fait que je me réjouis et que je chante. Saint Ignace, martyr, était possédé d'un si grand désir d'aller jouir de la vue de Dieu, qu'il disait que, si les bêtes féroces ne venaient se jeter sur lui pour le déchirer, il les irriterait pour s'en faire dévorer[2] Sainte Catherine de Gênes s'étonnait qu'il pût se trouver quelqu'un qui regardât la mort comme un malheur : « O mort que j'aime, » disait-elle, « comme on te méconnaît ! Pourquoi donc ne viens-tu pas à moi qui ne cesse nuit et jour de t'appeler[3] »

XIX. Quelle heureuse mort ne font point surtout ceux qui sont dévots à la mère de Dieu ! Le P Binetti rapporte qu'un moribond qu'il était allé assister, et qui avait eu toujours une grande dévotion à la B. Vierge, lui disait : Vous ne sauriez croire quelle consolation apporte à mon cœur le souvenir d'avoir servi Notre-Dame. O mon père ! si vous saviez quel contentement j'éprouve d'avoir toujours pieusement servi cette divine mère ! Je ne puis vous l'exprimer. Quelle joie puiseront encore, dans le saint viatique, ceux qui aiment Jésus-Christ ? Heureux celui qui pourrait s'écrier avec saint Philippe de Néri, au moment de sa mort, lorsqu'il vit arriver le Très-Saint Sacrement : Voilà mon amour ! Voilà mon amour ! Donnez-moi mon amour ! Mais pour avoir le droit de parler ainsi, il faut avoir aimé beaucoup Jésus-Christ pendant tout le cours de la vie.

[1] Dising. Parol. I, § 6. — [2] Ego vim faciam ut devorer. — [3] Vita, cap. 7.

SERMON XII

POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME

Importance du salut éternel.

Misit eos in vineam suam. Il les envoya dans sa vigne. (*Matth.*, xx, 2.)

Les vignes du Seigneur, ce sont nos âmes. Elles nous ont été confiées, afin que nous les fassions fructifier par de bonnes œuvres, et qu'elles soient jugées dignes d'être admises un jour à la gloire éternelle. Mais chose étonnante! dit Salvien : Si le chrétien croit à la vie future, comment se fait-il qu'il ne se mette pas en peine de ses futures destinées[1] ? Les chrétiens croient à la mort, au jugement, à l'enfer, au paradis, et ils ne laissent pas cependant de vivre comme s'ils n'y croyaient point, et comme si ces articles de foi n'étaient que des fables et des inventions de beaux-esprits. Beaucoup d'entre eux vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir, et rendre compte à Dieu de leur vie ; comme s'il n'y avait point d'enfer, point de paradis. Sans doute qu'ils n'y croient pas ? Ils y croient bien, mais ils n'y pensent pas, et ils se perdent de cette manière. Ils donnent tous leurs soins aux affaires de ce monde, et ils ne s'occupent point de leur âme ! C'est ce qui m'engage à vous faire considérer aujourd'hui que le salut de votre âme est une affaire bien plus importante que toutes les autres.

I[er] point. Parce que tout est perdu, si l'âme se perd.

II[e] point. Parce que l'âme une fois perdue, elle est perdue à jamais.

[1] Quid causæ est quod christianus, si futura credit, futura non timeat ?

PREMIER POINT

Tout est perdu, si l'âme est perdue.

I. Nous lisons dans l'Apôtre : « Nous vous prions, mes frères, de vous appliquer à ce que vous avez à faire [1] » La plupart des mondains épuisent toute leur attention aux affaires de la terre ; que de diligences ne font-ils pas pour gagner tel procès, obtenir tel emploi, arriver à tel mariage ! Combien de soins et de moyens employés pour parvenir au but ! On ne mange plus, on ne dort plus. Et, pour sauver son âme, que fait-on ? Il en est qui se sentent humiliés de s'entendre reprocher qu'ils négligent les intérêts de leur maison, et l'on en voit tant, qui n'ont pas honte de négliger le salut de leur âme ! Mes frères, dit saint Paul, ce que je veux de vous, c'est que vous vous occupiez avant tout de votre affaire [2], c'est-à-dire de l'affaire de votre salut éternel.

II. On appelle bagatelles, dit saint Bernard, celles en effet, les niaiseries, pour mieux dire, dont s'occupent les enfants ; mais quant à celles dont ils s'occupent une fois devenus grands, on leur prête le nom d'affaires [3], et beaucoup se damnent pour ces vétilles. Quand on a perdu dans une affaire, on peut se refaire dans une autre ; mais si l'on vient une fois à mourir en disgrâce avec Dieu et à perdre son âme, quel moyen de compenser un pareille perte ? « Que pourra, dit Notre-Seigneur, donner en échange, pour racheter son âme, un homme qui l'a perdue [4] ? » Saint Euthère, s'adressant aux personnes peu soucieuses de leur âme : « Si tu ne

[1] Rogamus autem vos, fratres, ut negotium vestrum agatis. (I *Thess.*, IV, 10).

[2] Ut negotium vestrum agatis.

[3] Nugæ puerorum, nugæ vocantur ; nugæ majorum, negotia vocantur.

[4] Quam dabit homo commutationem pro anima sua ? (*Matth.* XVI, 26).

comprends pas assez, ô homme, s'écrie-t-il[1], le prix de ton âme en pensant à ton créateur, qui l'a faite à son image, demande le du moins à Jésus-Christ, qui l'a rachetée de son propre sang. » Ce qui nous rappelle les paroles suivantes de la première épître de l'Apôtre saint Pierre : « Ce n'est point au prix d'une monnaie corruptible, comme de l'or ou de l'argent, que vous avez été rachetés, mais c'est au prix du sang de Jésus-Christ, immolé pour nous comme un agneau sans tache[2] »

III. Il est donc bien certain que Dieu attache un grand prix à votre âme. Le démon en est si jaloux que, pour s'en rendre maître, il ne cesse point d'épier l'occasion de s'en emparer. « Eh quoi ! s'écrie saint Augustin, l'ennemi veille sans cesse autour de toi, et toi, tu dors[3] ? Le pape Benoît XII, pressé de la part d'un prince de lui accorder une faveur, qu'il ne pouvait accorder qu'aux dépens de sa conscience, répondit à l'ambassadeur : « Ecrivez à votre maître que si j'avais deux âmes, j'en perdrais une volontiers pour lui être agréable ; mais que, n'en ayant qu'une, je ne puis la lui sacrifier. Je me vois donc forcé de lui refuser la faveur qu'il me demande. »

IV Soyez bien persuadés, mes chers frères, que si vous sauvez votre âme, peu importe que vous succombiez dans toutes les autres affaires de ce monde ; sauvez-vous, et vous jouirez pendant toute l'éternité d'un bonheur sans mesure. Mais si vous perdez votre âme, à quoi vous servira d'avoir eu, sur cette terre, richesses, honneurs et plaisirs ? L'âme perdue, vous avez perdu tout avec elle. « Que sert à un homme, nous crie Notre-Seigneur, de gagner même le monde entier, s'il vient à perdre son âme[4] ? » C'est à l'aide de cette maxime que saint Ignace de Loyola gagna un si grand nombre d'âmes à

[1] Quam pretiosus sis, o homo, si Creatori non credis, interroga Redemptorem. (*Hom.* 2, in Symb.)

[2] Non corruptibilibus auro, vel argento, redempti estis... sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi. (I *Petr.* I, 18, 19).

[3] Vigilat hostis, dormis tu ?

[4] Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ? (*Matth.* XVI, 26).

Dieu, et principalement celle de saint François Xavier, qui vivait à Paris, uniquement occupé d'acquérir les avantages de cette vie. Un jour que saint Ignace s'entretenait avec lui : « François, lui dit-il, à quoi t'attaches-tu? Tu sers le monde, un traître qui promet et ne tient point. Supposons même qu'il n'en fût pas ainsi, combien pourraient durer les biens qu'il nous promet? Vont-ils au-delà de nos jours? Et après la mort, à quoi te serviront-ils, si tu n'as point opéré ton salut? » Il lui rappela alors la sentence de l'Evangile, « Que sert à l'homme [1], » etc. Or une seule chose est nécessaire, comme il est dit dans saint Luc[2] Il n'est point nécessaire d'amasser des richesses, d'acquérir des honneurs et des dignités; ce qui est nécessaire, c'est de sauver notre âme : car si nous n'allons point en paradis, nous serons condamnés à l'enfer. Point de milieu : ou sauvés, ou damnés. Dieu ne nous a point créés pour cette terre, il ne nous conserve pas la vie pour que nous l'employions à thésauriser et à nous divertir, mais la fin ou le but de la vie présente, comme nous en avertit l'Apôtre, c'est la vie éternelle[3]. Dieu nous a créés, et il conserve nos jours pour que nous les employions à gagner la vie éternelle.

V C'est agir en insensé, disait saint Philippe de Néri, que de ne pas s'attacher, avant tout, à faire le salut de son âme. Supposons que la terre fût en même temps habitée par des hommes mortels et par des hommes immortels, en voyant ceux-ci tout occupés à se procurer les jouissances du monde, les hommes mortels ne manqueraient pas de leur dire : « Insensés que vous êtes! vous pouvez acquérir, dans le paradis, des biens immenses et éternels, et vous perdez votre temps à la recherche des biens fragiles de ce monde, que la mort enlève si vite! Et, pour les acquérir, vous courez le risque de souffrir éternellement dans l'enfer! Laissez-nous les poursuivre, ces choses mondaines, nous, infortunés, pour qui tout

[1] Quid prodest homini, etc.
[2] Porro unum est necessarium. (*Luc.* x, 42).
[3] Finem vero, vitam æternam. (*Rom.* vi, 22).

doit finir avec la mort. » Mais, hélas! Il n'en est point ainsi. Nous sommes tous immortels, et notre sort, à chacun de nous, est d'être, dans l'autre vie, ou à jamais heureux, ou à jamais malheureux. C'est là le triste partage de ceux qui ne pensent qu'au présent et vivent insoucieux de l'avenir. Ah! s'ils avaient de la sagesse, nous dit l'Ecriture de ces hommes, s'ils comprenaient, s'ils prévoyaient ce qui leur arrivera à la fin[1]! Oh! que ne peuvent-ils se détacher des biens présents, qui durent si peu, et méditer sur ce qui les attend après la mort, à savoir, de devenir rois du ciel, ou bien esclaves de l'enfer pendant toute l'éternité! Saint Philippe, dont nous parlions tout-à-l'heure, causant un jour avec un jeune homme, appelé François Zazzera, lequel espérait, par son talent, faire fortune dans le monde : Assurément, mon fils, lui dit-il en souriant, tu peux faire une fortune brillante, devenir bon avocat, puis évêque, puis cardinal, et qui sait? peut-être même pape. Mais après? Mais après? Va, lui dit-il en terminant, réfléchis bien sur ces deux derniers mots. Le jeune homme le quitta, et après avoir médité, dans sa maison, sur ces deux paroles « mais après? mais après,» Il renonça aux espérances de la terre, et se dévoua tout entier au service de Dieu, en abandonnant le monde et se faisant recevoir dons la congrégation de saint Philippe, au sein de laquelle il mourut dans la suite, en odeur de sainteté.

VI. « La figure de ce monde passe, » a dit l'Apôtre[2] C'est en se fondant sur ce texte, que Corneille de la Pierre n'a pas craint de dire que la vie présente n'est qu'un drame qui passe et finit vite[3]. Heureux celui qui accomplit dignement son rôle en sauvant son âme! Employer tous ses soins à accumuler les richesses et les honneurs du monde, c'est mériter le nom d'insensé, et au moment de la mort, le reproche adressé à ce riche de l'Evangile : « Insensé! c'est en cette nuit même

[1] Utinam saperent et intelligerent, et novissima providerent! (*Deuter.* XXXII, 29).

[2] Præterit figura hujus mundi. (I *Cor.*, VII, 31).

[3] Mundus est instar scenæ.

qu'on va te redemander ton âme, et ces biens que tu as amassés, à qui seront-ils[1] ? Tolet explique ce mot « redemander[2], » et dit que le Seigneur nous a confié notre âme en dépôt, afin que nous la défendions contre les assauts du démon, et qu'en conséquence les anges, à notre mort, viendront nous la redemander, pour la présenter au tribunal de Jésus-Christ : mais si nous l'avons perdue en nous attachant uniquement à l'acquisition des biens de la terre, biens qu'ils nous faudra quitter pour les laisser à d'autres, qu'en sera-t-il de notre âme ?

VII. Pauvres mondains ! de toutes ces richesses entassées, de tous ces triomphes obtenus dans ce monde, que vous restera-t-il au moment de la mort ? « Ils ont dormi leur sommeil, a dit le Psalmiste, et ils n'ont plus rien trouvé dans leurs mains[3] » La mort dissipera leur songe, qui est la vie présente, et ils se trouveront n'avoir rien acquis pour l'éternité. Demandez à tant de grands de la terre, princes, empereurs, qui, pendant le cours de leur vie, ont été comblés de richesses, d'honneurs et de plaisirs, et sont maintenant dans l'enfer, demandez-leur ce qui leur reste de tant de biens dont ils ont joui dans ce monde ; ils vous répondront en gémissant : Et que voulez-vous qu'il nous en reste ? rien, absolument rien. Demandez-leur ce qu'il leur reste de tant de grandeurs, de tant de jouissances, de tant de pompes et de triomphes ! ils vous répondront en sanglotant : Rien, rien !

VIII. Saint François Xavier avait donc bien raison de dire qu'il n'y a dans ce monde qu'une chose qui mérite le nom de bien, et une autre qui mérite celui de mal : l'unique bien est de se sauver, l'unique mal est de se damner. C'est là ce qui faisait dire à David : Je n'ai jamais demandé et ne demanderai jamais qu'une seule chose à Dieu, la grâce d'habiter la

[1] Stulte, hac nocte animam tuam repetent a te, et quæ parasti cujus erunt ? (*Luc.* XII, 20).

[2] Repetent.

[3] Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt in manibus suis. (*Psal.* LXXV, 6).

maison du Seigneur[1], c'est-à-dire d'opérer le salut de mon âme : car l'âme sauvée, tout est sauvé : l'âme perdue, tout est perdu. Et ce qu'il y a de plus important, c'est que l'âme une fois perdue, est perdue pour toujours : ce sera là le sujet du second point.

DEUXIÈME POINT

L'âme une fois perdue, est perdue pour toujours.

IX. Ce qu'il y a de plus important à considérer, c'est qu'on ne meurt qu'une fois. Si l'on mourait deux fois, on pourrait perdre son âme à la première, et la sauver à la seconde. Mais il n'en est pas ainsi ; on ne meurt qu'une fois, et l'âme une fois déchue est déchue à jamais. Sainte Thérèse le répétait sans cesse à ses religieuses : Mes enfants, leur disait-elle, nous n'avons qu'une âme, nous n'avons qu'une éternité. Nous n'avons qu'une âme : celle-là perdue, tout est perdu avec elle ; nous n'avons qu'une éternité : l'âme une fois perdue est perdue pour toujours : *Periisse semel æternum est.*

X. Il n'est point, dit saint Eucher, d'erreur plus grande, que de négliger l'affaire du salut éternel[2]. Erreur la plus déplorable de toutes les erreurs, parce qu'elle est sans remède ; on peut se relever de tout le reste, regagner par une voie un bien qu'on a perdu par une autre, recouvrer une charge, une dignité, dont on s'est vu dépouillé. Quand on perd la vie, si l'on se sauve, tout est réparé ; mais si l'on se damne et que l'on perde son âme, cette perte est irréparable. Ce qui fait surtout gémir les damnés, c'est cette pensée cruelle que le temps est passé pour eux d'opérer leur salut, et qu'il ne leur reste plus d'espoir de porter remède à leur ruine éternelle. La bonne

[1] Unam petii a Domino, et hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini. (*Psal.* XXVI, 4).

[2] Sane supra omnem errorem est dissimulare negotium æternæ salutis.

saison est passée, peuvent-ils dire en empruntant les paroles de Jérémie, et nous avons perdu l'occasion de nous sauver[1]. C'est pourquoi ils pleurent et pleureront éternellement, en disant : « Donc nous nous sommes égarés loin de la voie de la vérité, et la lumière de la justice s'est éclipsée pour nous[2] » Mais à quoi leur servira de reconnaître leur erreur, alors qu'ils ne pourront plus la réparer ?

XI. Le supplice le plus affreux qu'éprouvent les damnés, c'est de penser qu'ils ont perdu leur âme, et qu'ils l'ont perdue par leur faute. Malheureux, dira le Seigneur au damné, figuré ici par Israël, ta perte sera bien la tienne, c'est-à-dire, te viendra de toi-même, tu n'avais quelque ressource qu'en moi[3]. *Perditio tua*, c'est-à-dire *ex te*, ce qui signifie : En t'abandonnant au péché tu as été toi-même l'artisan de ta damnation, et cependant j'étais prêt à te sauver, si tu avais voulu travailler à ton salut. Si quelqu'un, lisons-nous dans sainte Thérèse, vient par sa négligence à perdre un anneau, un habit, une bagatelle, il ne mange plus, ne dort plus, et ne trouve point de repos, tourmenté par l'idée qu'il l'a perdue par sa faute. Oh Dieu ! quel tourment ne sera-ce point pour le damné, lorsqu'il sera entré dans l'enfer, que de penser qu'il a perdu son âme, qu'il a tout perdu, et qu'il l'a perdu à jamais par sa faute.

XII. Tournons donc dorénavent tous nos efforts vers le salut de notre âme. Il ne s'agit point, dit saint Jean Chrysostome, de la perte de quelques biens de la terre, dont la mort nous dépouille tôt ou tard ; il s'agit de perdre le paradis, et d'aller souffrir éternellement dans l'enfer[4] Vivons continuellement dans la crainte de nous damner, et nous parviendrons à faire notre salut éternel. Opérez votre salut, écrivait l'Apôtre, et le moyen de l'opérer, c'est de le faire avec crainte et

[1] Finita est æstas, et nos salvati non sumus. (*Jer.* VIII, 20).

[2] Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis. (*Sap.* V, 6).

[3] Perditio tua, Israel : tantummodo in me auxilium tuum. (*Osee*, XIII, 9).

[4] De immortalibus suppliciis, de cœlestis regni amissione res agitur.

tremblement[1]. Pour arriver à ce but, il faut s'efforcer de fuir les occasions, de résister aux tentations, et de fréquenter les sacrements. Le ciel ne s'acquiert que par la violence qu'on se fait à soi-même[2] Les justes ne peuvent sans effroi penser à l'éternité. Saint André d'Avellino disait en versant des larmes : Eh ! qui peut savoir si je me sauve, ou si je me damne? Saint Louis Bertrand envisageait l'avenir avec épouvante : Quel sera, disait-il, mon sort dans l'autre monde? Et nous, quand tant de justes ont tremblé, nous ne tremblerions pas? Prions Jésus-Christ et sa sainte Mère de nous prêter leur secours pour le salut de notre âme, puisque c'est là notre affaire la plus importante. Si nous la conduisons à bonne fin, nous serons pour toujours heureux ; mais si nous échouons, nous serons malheureux pour toujours.

SERMON XIII

POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME

Vie malheureuse du pécheur, et vie heureuse de celui qui aime Dieu.

Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt, et à sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes, suffocantur, et non referunt fructum. Ce qui tomba entre les épines vous représente ceux qui ont entendu la parole, mais l'ont laissée s'étouffer en eux par les soins, les richesses, les plaisirs de la vie, et en conséquence ne rapportent point de fruit. (*Luc.* VIII, *14.*)

Nous voyons, dans la parabole de l'Evangile de ce jour, qu'un cultivateur étant sorti pour ensemencer son champ, une

[1] Cum metu et tremore vestram salutem operamini. (*Phil.* II, 12).
[2] Violenti rapiunt illud.

partie de la semence tomba au milieu des épines. Le Sauveur veut par là nous faire entendre que la semence est la parole divine, et les épines, l'attachement qu'ont les hommes pour les richesses et les jouissances de la terre, épines qui leur font perdre le fruit de la parole de Dieu, non-seulement pour la vie future, mais encore dans la vie présente. Pauvres pécheurs! ils se condamnent, par leur faute, non-seulement à souffrir éternellement dans l'autre vie, mais encore ils mènent dans ce monde une existence malheureuse. C'est ce que je vais essayer de vous démontrer dans ce sermon.

Ier. Point. Existence malheureuse que mènent les pécheurs.

IIme. Point. Existence heureuse que mènent ceux qui aiment Dieu.

PREMIER POINT

Existence malheureuse que mènent les pécheurs.

I. En faisant entrevoir aux hommes qu'en se livrant à leurs appétits sensuels, ils mèneront une vie heureuse et trouveront le repos, le démon se joue d'eux et les trompe. Il n'est point de paix pour ceux qui offensent Dieu ; « Point de paix pour les impies, a dit le Seigneur[1].» Le Seigneur nous dit encore que tous ses ennemis ont eu une existence malheureuse, et n'ont pas même connu le chemin de la paix[2].

II. Les animaux, qui n'ont été créés que pour cette terre, trouvent leur satisfaction en obéissant à leurs instincts. Donnez à un chien un os à ronger, le voilà pleinement satisfait ; à un cheval, une botte d'herbe fraîche, il est content et ne désire rien au-delà. Mais l'homme qui a été créé pour Dieu, pour aimer Dieu et rester uni avec Dieu, ne peut trouver son

[1] Non est pax impiis, dicit Dominus. *(Is.* XLVIII, 22*)*.
[2] Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt.

bonheur qu'en Dieu seul, et non pas dans le monde, fût-il comblé de tous les biens qu'il peut en recevoir A quoi se réduisent tous les biens de la terre ? Aux plaisirs des sens, à des richesses et à des honneurs. «Tout ce qu'il y a dans le monde, (dit saint Jean[1], est ou concupiscence de la chair (jouissance sensuelle), ou concupiscence des yeux (richesses), ou orgueil de la vie (honneurs). L'homme, selon saint Bernard, a beau être comblé de tous ces biens ; il peut en être enflé, mais il ne saurait jamais en être rassasié[2] Et comment un homme pourrait-il être rassasié avec de la terre, du vent et des ordures? Le même Saint, commentant plus bas ces paroles de saint Pierre : « Nous avons tout quitté[3], » dit avoir remarqué dans le monde divers insensés, tourmentés d'une faim violente, dont les uns se gorgeaient de terre, symbole de l'avarice ; d'autres s'enflaient de vent, symbole de l'ambition et de l'amour des honneurs et des louanges ; ceux-ci, placés autour d'une fournaise, aspiraient, la bouche béante, les étincelles qui s'en échappaient, symbole de la colère et de la vengeance ; ceux-là s'abreuvaient des eaux corrompues d'un lac fétide, symbole de l'impureté. Le Saint leur adressant ensuite la parole : «Insensés, leur dit-il, ne voyez-vous pas que toutes ces choses, dont vous vous gorgez, loin d'apaiser votre faim, ne font au contraire que l'irriter[4] ? » Alexandre-le-Grand nous en offre un exemple remarquable : après avoir conquis, par ses victoires, la moitié du monde, il gémissait de ce qu'il ne se voyait pas encore le maître de tout l'univers.

III. Il en est un grand nombre qui espèrent trouver la paix dans l'accumulation des richesses ; mais comment la terre peut-elle jamais rassasier[5]? La quantité des écus ne ferme point le gosier de l'avarice, dit saint Augustin, elle ne fait

[1] Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vitæ. (I *Joan.*, II, 16).
[2] Inflari potest, satiari non potest.
[3] Ecce nos reliquimus omnia.
[4] Hæc potius famem provocant, quam extinguunt.
[5] Major pecunia, avaritiæ fauces non claudit, sed extendit.

que le dilater, en d'autres termes, l'avidité ne calme point la faim, au contraire, elle l'excite. « Vous vous êtes abaissée, disait Isaïe à la prostituée, figure de ces âmes avilies, vous vous êtes abaissée jusqu'à l'enfer, vous vous êtes fatiguée dans la multiplicité de vos voies, et vous n'avez point dit : Que je me repose[1]. » Pauvres mondains ! ils se fatiguent et souffrent pour amasser le plus d'argent, le plus de biens qu'ils peuvent ; mais le repos les fuit ; plus ils en accumulent, plus s'accroissent leurs inquiétudes et leurs tourments. « Les riches, est-il dit dans les Psaumes, ont été réduits à l'indigence et à la faim ; mais ceux qui cherchent le Seigneur ne seront privés d'aucun bien[2] » Les riches de ce monde sont les plus malheureux de tous les hommes : car plus ils ont, plus ils veulent avoir ; et comme ils ne peuvent avoir autant qu'ils désirent, ils sont bien plus pauvres que les gens de bien qui ne cherchent que Dieu pour tout bien : ce sont là les véritables riches, puisqu'ils vivent contents de leur sort, et trouvent en Dieu tous les biens. *Inquirentes Dominum, non minuentur omni bono.* Aux saints, parce qu'ils possèdent Dieu, rien ne manque ; aux riches de ce monde, qui sont privés de Dieu, tout manque, parce qu'il leur manque la paix. C'est donc à juste titre que l'Evangile de saint Luc (XII, 19) taxe de folie ce riche, qui, ayant fait une moisson très-abondante, se disait à lui-même ; « Mon âme, tu possèdes beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère[3] » Mais pourquoi ce riche fut-il traité d'insensé[4] ? C'est parce qu'il croyait, à l'aide de ces biens, trouver dans la bonne chère le bonheur et la paix. « Repose-toi, mange, bois, disait-il[5]. » Sur quoi saint Basile de

[1] Humiliata es in multitudine viæ tuæ, laborasti, nec dixisti : Quiescam. (*Isa.* LVII, 10).

[2] Divites eguerunt, et esurierunt; inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono. (*Psal.* XXXIII, 11).

[3] Anima, habes multa bona posita in annos plurimos, requiesce, comede, bibe, epulare.

[4] Stulte.

[5] Requiesce, comede, bibe.

Séleucie l'apostrophe en ces termes : As-tu donc une âme de pourceau[1], toi qui prétends la contenter par le manger et le boire? »

IV Ceux qui courent après les honneurs de la terre, dès qu'ils les ont obtenus, sont sans doute satisfaits? Point du tout. Si, comme le dit l'Ecriture[2], les honneurs du monde ne sont que vent et fumée, comment voulez-vous que du vent et de la fumée puissent rassasier ? Les ambitieux, quelque comblés d'honneurs qu'ils soient, n'ent ont jamais assez : comme le dit David, leur ambition et leur orgueil ne font que s'accroître[3], et avec les inquiétudes, l'envie et la crainte.

V Et ceux qui vivent plongés dans la fange de l'impureté, de quoi font-ils leur nourriture? De rien autre chose que d'immondices, comme l'a dit Jérémie[4] Comment des ordures pourraient-elles rassasier et donner la paix à l'âme? quelle paix, hélas! quelle paix les pécheurs peuvent-ils goûter loin de Dieu? Ces biens, ces honneurs, ces plaisirs, ils les auront, les malheureux ; mais pour la paix, ils ne l'auront jamais. Dieu lui-même l'a dit, et sa parole ne peut nous tromper, point de paix pour ses ennemis[5] Misérables pécheurs ! disait saint Chrysostome ; ils portent partout avec eux leur bourreau, c'est-à-dire leur mauvaise conscience qui les tourmente[6] Ce qui a fait dire à saint Isidore qu'il n'y a pas de peine plus cruelle que la mauvaise conscience, et que le moyen de n'être jamais triste, c'est de mener une bonne vie[7]

VI. L'Esprit-Saint, dans la peinture qu'il fait de l'état déplorable de ces infortunés, les compare à une mer orageuse qui n'a point de repos[8] Une vague arrive, une autre vague

[1] Numquid animam porcinam habes?
[2] Ephraim pascit ventum. (*Os.* XII, 1).
[3] Superbia eorum ascendit semper. (*Psal.* LXXV, 23).
[4] Qui vescebantur voluptuose, amplexati sunt stercora. (*Thren.* IV, 5).
[5] Non est pax impiis. (*Isa.* LVIII, 22).
[6] Peccator conscientiam quasi carnificem circumgestat. (*Serm.* de Lazaro).
[7] Nulla pœna gravior pœna conscientiæ vis nunquam esse tristis? bene vive. (Lib. II, *Sent*).
[8] Impii quasi mare fervens, quod quiescere non potest. (*Isa.* LVII, 20).

la suit, mais toutes ces vagues sont amères et furieuses, parce que tous les obstacles qu'elles rencontrent les irritent et les mettent en fureur. Supposons qu'une personne se trouvât au milieu d'un festin, d'un bal, ou au milieu d'un concert, et qu'elle y fût placée la tête en bas, suspendue par les pieds avec une ficelle, pensez-vous qu'elle pourrait y éprouver du contentement? Il en est de même de ceux qui vivent dans la disgrâce de Dieu ; leur âme est sens dessus dessous, tournée à l'envers ; au lieu d'être unis avec Dieu et détachés des créatures, ils sont unis avec les créatures et détachés de Dieu. Mais les créatures, comme le dit saint Vincent Ferrier, sont en dehors de nous, et ne peuvent entrer pour contenter notre cœur, qui ne peut trouver son contentement qu'en Dieu seul[1] Le pécheur est semblable à un homme qui meurt de soif, quoiqu'il se trouve au milieu d'une fontaine : il est entouré d'eau de tous les côtés, et ne peut en avaler une goutte pour étancher sa soif ; il se sent au milieu même de ces eaux beaucoup plus altéré qu'auparavant.

VII. Le roi David, nous décrivant les misères répandues sur ses jours, pendant qu'il vivait dans le péché : « Mes larmes, disait-il, étaient ma nourriture jour et nuit, tandis qu'on me disait tous les jours : Où est donc votre Dieu [2]? » Il avait recours, pour se soulager, aux champs, à ses jardins, à la musique et aux autres délassements que peut se procurer un roi ; mais tout était inutile : David, lui disaient ces créatures, tu espères que nous t'apporterons des soulagements? tu es dans l'erreur. Où est ton Dieu [3]? Va et retrouve ton Dieu que tu as perdu ; lui seul peut te rendre le repos. C'est ce qui le forçait à confesser que toute l'opulence des rois était impuissante à donner la paix, et le faisait gémir nuit et jour. Ecoutons maintenant son fils Salomon [4], qui avouait n'avoir jamais rien

[1] Non intrant illuc ubi est sitis.

[2] Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : ubi est Deus tuus? *(Ps.* XLI, *4).*

[3] Ubi est Deus tuus?

[4] Et omnia quæ desideraverunt oculi mei non negavi eis. *(Eccl.* II, *10).*

refusé à ses sens de ce qu'ils lui demandaient ; ce qui ne l'empêchait pas de s'écrier : « Vanité des vanités... tout est vanité et affliction d'esprit[1] » Remarquez, qu'il ne se contente pas d'appeler *vanités* toutes les choses de ce monde, mais qu'il ajoute qu'elles sont un supplice pour l'esprit. Et l'expérience nous en offre mille preuves, car il est constant que le péché porte avec lui la crainte de la vengeance divine. Si l'on vient à se faire un ennemi puissant, on perd le sommeil ; et quand on a encouru l'inimitié de Dieu, comment pouvoir vivre en paix? « L'effroi, comme le dit le Sage, est le sort de ceux qui font le mal[2] » Aussitôt qu'on a commis un péché mortel, on se sent saisi d'une grande frayeur ; une feuille qui bruit suffit pour nous épouvanter. « L'oreille de l'impie, disait Job, est toujours frappée de bruits effrayants[3] » On se sent sans cesse porté à fuir, est-il dit dans les Proverbes[4], bien qu'on ne soit poursuivi par personne : ce ne sont point les hommes alors qui nous poursuivent, c'est notre péché qui nous poursuit. Tel fut le sort de Caïn, lequel, après son fratricide, disait, sans cesse harcelé par la terreur : Le premier qui me rencontrera, me tuera[5] Et quoique le Seigneur lui eût donné l'assurance qu'il n'avait rien à craindre de personne[6], néanmoins Caïn, poursuivi par son péché, ainsi que nous l'affirme l'Ecriture, erra continuellement sur la terre, fuyant d'un lieu à un autre[7]

VIII. De plus, le péché porte avec lui le remords de la conscience, ver impitoyable qui ronge sans relâche et ne meurt pas, ainsi que le dit le Prophète[8] Le pécheur a beau rechercher, pour s'étourdir, les fêtes, les spectacles, les banquets ; la voix de sa conscience est toujours là, qui s'élève contre lui :

[1] Vanitas vanitatum... et ecce universa vanitas, et afflictio spiritus. *(Eccl.* I, 2 et 14).
[2] Pavor his qui operantur malum. *(Prov.* x, 29*)*.
[3] Sonitus terroris semper in aure ejus. (*Job.* xv, 21.
[4] Fugit impius, nemine persequente. (*Prov.* XXVIII, 1*)*.
[5] Omnis igitur qui invenerit me, occidet me. (*Gen.* IV, 14).
[6] Dixitque ei Deus : nequaquam ita fiet. (*Ibid.* vers. 15).
[7] Habitavit profugus in terra. *(*IV, 16).
[8] Vermis eorum non morietur. *(Isa.* LXVI, 24).

« Malheureux, lui dit-elle, tu as perdu Dieu ; si tu venais à mourir à l'heure qu'il est, où irais-tu? » Le remords de la conscience est, dès cette vie même, un tourment si insupportable, qu'on a vu des hommes se donner la mort pour s'y soustraire ; tel fut Judas, qui se pendit de désespoir. L'assassin d'un jeune enfant éprouvait un si violent remords, qu'il alla s'enfermer dans un cloître, espérant y trouver le repos ; mais n'ayant pu l'y trouver, il se rendit de lui-même auprès du juge, confessa son crime, et se fit condamner à mort.

III. Dieu se plaint amèrement de l'injustice que lui font les pécheurs, qui l'abandonnent, lui qui est la source de toutes les consolations, pour courir à quelques citernes fétides, qui ne peuvent leur fournir aucune goutte d'eau rafraîchissante, comme il est dit dans Jérémie[1] Tu n'as point voulu, dit le Seigneur, me servir en paix, moi qui suis ton Dieu ! Malheureux ! Eh bien ! tu serviras ton ennemi : la faim, la soif, la nudité, le dénuement le plus absolu seront ton partage, comme nous le lisons dans le Deutéronome[2] Et c'est là ce qu'éprouvent les pécheurs, au moment de leur chute. Quels ne sont point les tourments de celui que l'esprit de vengeance a poussé jusqu'à donner la mort à son ennemi? Il fuit, cherchant à se dérober aux parents de sa victime, aux ministres de la justice ; la pauvreté, la douleur l'accompagnent, et tout le monde l'abandonne. Et cet impudique, que ne souffre-t-il pas pour arriver à l'accomplissement de ses infâmes désirs? Et cet avare, à quoi ne se soumet-il pas pour s'emparer du bien d'autrui ? Ah ! s'ils supportaient pour Dieu toutes les souffrances qu'ils se donnent pour pécher, ils s'en feraient des titres pour le ciel et mèneraient une heureuse existence ; mais, en vivant dans le péché, ils ont dans ce monde une vie bourrelée, qu'ils ne quittent que pour aller subir dans l'autre une

[1] Duo enim mala fecit populus meus ; me dereliquerunt fontem aquæ vitæ, et foderunt sibi cisternas ; cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas. (*Jerem.* II, 13).

[2] Eo quod non servieris Deo tuo in gaudio, servies inimico tuo in fame, et siti, et nuditate, et omni penuria. (*Deuter.* XXVIII, 48).

éternité de douleurs. C'est-là ce qui arrache aux damnés des gémissements continuels; au milieu de ces tortures sans cesse renaissantes, ils s'écrient : « Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition ; nous avons marché dans des chemins âpres[1] » Malheureux que nous sommes! *Ambulavimus vias difficiles*, nous avons parcouru, sur la terre, un chemin semé d'épines : *Lassati sumus in via iniquitatis*, nous nous sommes fatigués, nous avons sué sang et eau, notre existence inquiète a été saturée de fiel et de poison ; et pourquoi? Pour en venir à endurer de tout autres supplices, pendant toute l'éternité, dans ce gouffre de feu.

DEUXIÈME POINT

Vie heureuse que mènent ceux qui aiment Dieu.

X. « La justice et la paix se sont embrassées[2], » a dit le Psalmiste. Toute âme en qui réside la justice, possède en même temps la paix. David a dit encore : « Mettez vos délices dans le Seigneur, et il vous accordera ce que votre cœur demande[3]. » Pour bien comprendre le sens de ces paroles, il faut se rappeler que les mondains prétendent satisfaire les appétits de leur cœur avec les biens du monde ; mais comme ces biens ne peuvent leur suffire, leur cœur ne cesse de former de nouveaux désirs, et quelque comblés qu'ils soient des faveurs du monde, il leur manque toujours quelque chose. C'est pour cela que le prophète nous adresse cette exhortation : « Mettez vos délices dans le Seigneur, et il vous accordera ce que votre cœur demande[4]. Comme s'il disait : Laissez-là les créatures, cherchez

[1] Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles. (*Sap.* v, 7).
[2] Justitia et pax osculate sunt. (*Ps.* LXXXIV, 11).
[3] Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui. (*Ps.* XXXVI, 4).
[4] Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui. (*Ps.* XXXVI, 4).

votre bonheur en Dieu, et Dieu remplira tous les vœux de votre cœur.

XI. Saint Augustin en est une preuve remarquable. Tant qu'il fit ses délices de la créature, il n'y eut point de paix pour lui ; mais dès qu'il s'en fut détaché pour mettre en Dieu tout son amour : « Tout le reste est pénible, dit-il alors, et vous seul, ô mon Dieu, vous êtes mon repos[1]. » Ah ! Seigneur, voulait-il dire, je reconnais à présent toute ma folie ; je cherchais mon bonheur dans les plaisirs de la terre : je vois maintenant qu'ils ne sont que tourments et vanité, et que vous seul êtes la paix et la joie de nos cœurs.

XII. La paix que le Seigneur fait goûter à ceux qui l'aiment est bien au-dessus, suivant l'Apôtre, de toutes les jouissances sensuelles que le monde pourrait leur offrir[2]. Interrogez un saint François d'Assise : « Mon Dieu et mon tout[3], » disait-il, prouvant par ces paroles qu'il jouissait du paradis par anticipation. Interrogez un saint François Xavier ; pendant qu'il travaillait, dans les Indes, pour la gloire du Christ, le Seigneur le remplissait d'un bien-être si ineffable, qu'il s'écriait : « C'est assez, Seigneur, c'est assez[4] » A-t-on jamais trouvé, je vous le demande, parmi les mondains, une personne riche des biens du monde, qui ait dit : Assez, ô monde, assez, pas davantage de richesses, pas davantage d'honneurs, pas davantage de louanges, pas davantage de plaisirs ? On les voit, au contraire, sans cesse occupés à la poursuite de nouveaux honneurs, de nouvelles richesses, de nouvelles jouissances : plus ils en ont, plus ils en ont soif, et plus s'accroissent leurs inquiétudes.

XIII. Il faut enfin se bien pénétrer de cette vérité, que Dieu seul peut nous satisfaire. Les mondains font tout ce qu'ils peuvent pour ne pas s'en laisser persuader, de crainte qu'en se donnant à Dieu, ils ne mènent une existence trop amère

[1] Dura sunt omnia, et tu solus requies.
[2] Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. (*Philip.* IV, 9).
[3] Deus meus et omnia.
[4] Sat est, Domine, sat est.

et trop fâcheuse ; mais je leur dirai, avec le Prophète : Goutez et voyez combien le service du Seigneur est doux[1]. Malheureux, pourquoi méprisez-vous, et regardez-vous d'avance comme malheureuse, une vie que vous ne connaissez pas encore? goûtez et voyez[2] ; commencez par l'éprouver, entendez chaque jour la messe, livrez-vous à la méditation, visitez le saint-sacrement, communiez au moins une fois par semaine, fuyez les conversations dangereuses, entretenez-vous avec Dieu, et vous verrez alors Dieu répandre sur vous cette félicité et cette paix, que jusqu'ici le monde n'a pas su vous donner, malgré tous les plaisirs qu'il vous a offerts.

SERMON XIV

POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME

Erreurs du pécheur.

Domine, ut videam. Seigneur, faites que je voie. (*Luc.*, XVIII, 41).

I. Le démon entraîne dans l'enfer les pécheurs, non pas les yeux ouverts, mais fermés ; il commence d'abord par les aveugler, et puis il les mène avec lui subir éternellement leur peine. Il est donc nécessaire, si nous voulons nous sauver, de nous adresser sans cesse à Dieu, comme l'aveugle dont parle l'Evangile de ce jour : *Domine, ut videam ; Domine, ut videam.* Seigneur, éclairez-moi, montrez-moi le chemin que je dois suivre pour me sauver, et ne pas rester dans les piéges de

[1] Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus. (*Psal.* XXXIII, 9).
[2] Gustate et videte.

l'ennemi de mon salut. Aussi, mes chers auditeurs, je vais aujourd'hui vous mettre sous les yeux les séductions dont le démon se sert pour tenter les hommes, les porter au péché et les y faire persévérer, afin que, dans l'occasion, vous puissiez vous en préserver.

II. Pour mieux nous faire une idée de ces séductions, prenons un exemple, figurons-nous un jeune homme en proie à quelque passion, lequel vit dans le péché, esclave du démon, sans nullement s'inquiéter de son salut éternel. Mon fils, lui dis-je, quelle vie menez-vous? En continuant de vivre ainsi, comment pouvez-vous vous sauver? Vous ne voyez donc pas que vous courez à l'enfer? Mais voilà le démon qui lui dit de son côté : Tu as peur de te damner? Commence par te satisfaire, tu t'en confesseras ensuite, et de cette manière tout sera effacé. Voilà le piége à l'aide duquel le démon conduit en enfer un si grand nombre d'âmes : Satisfais-toi d'abord, après tu t'en confesseras. Je vous assure, moi, que si vous l'écoutez, vous perdez votre âme. Dites-moi, si vous aviez dans la main un bijou de la valeur de mille ducats, le jetteriez-vous au milieu d'une rivière, dans l'espoir de le retrouver ensuite? Et si vous ne le retrouviez plus? Oh! Dieu, vous avez dans votre main votre âme, ce beau joyau que Jésus-Christ a racheté de son propre sang, et vous voulez la jeter dans l'enfer; puisque, selon la justice présente, pour chaque péché mortel vous êtes déjà inscrit au nombre des damnés : et vous dites : Mais j'espère la recouvrer après, au moyen d'une bonne confession? Mais s'il arrive que vous ne la recouvriez point? Pour faire une bonne confession, il est nécessaire d'être pénétré d'une vive douleur pour son péché; cette douleur est un bienfait de Dieu : si Dieu ne vous accorde pas cette douleur, ne serez-vous pas à jamais perdu?

III. Vous me dites : Mais je suis jeune, Dieu prend pitié de la jeunesse; je me donnerai dans la suite tout entier à lui. Ceci est encore un autre piége. Vous êtes jeune? Mais ne savez-vous point que ce ne sont pas nos années que Dieu compte, mais bien nos péchés? Vous êtes jeune? Mais de combien de

péchés vous êtes-vous rendu coupable? Il est peut-être bien des vieillards qui n'ont pas commis le quart des péchés dont vous vous êtes souillé; ignorez-vous que le Seigneur a fixé le nombre des péchés qu'il veut pardonner à chacun? « Le Seigneur, comme il est dit dans les livres des Machabées, attend patiemment les peuples, en se réservant de les punir dans la plénitude de leurs péchés[1] » Ce qui signifie que Dieu prend patience et attend jusqu'à un certain terme; mais quand vient à se combler la mesure des péchés qu'il a résolu de pardonner, il cesse de pardonner, et punit le pécheur, soit en le faisant mourir subitement dans l'état malheureux où il se trouve, soit en l'abandonnant à son péché, menace qu'il lui adresse par le Prophète en ces termes : « J'arracherai la haie de ma vigne, et elle sera livrée au pillage[2] » Après avoir cultivé pendant plusieurs années un terrain, l'avoir entouré d'une ceinture de haies vives, et y avoir dépensé beaucoup d'argent, si l'on vient à s'apercevoir que malgré tous ces frais il ne rapporte aucun revenu, que fait-on? On arrache la haie, on le laisse en friche et à l'abandon, ouvert à qui veut y entrer, hommes ou bestiaux. Tremblez que Dieu n'en agisse de même avec vous. Si vous ne rompez pas avec le péché, vous perdrez peu à peu les remords de la conscience et la crainte du châtiment, jusqu'à ce que la haie soit entièrement détruite: alors vous resterez abandonné de Dieu, punition pire que la mort.

IV. Mais maintenant, dites-vous, je ne suis pas sûr de pouvoir résister à cette passion. Troisième artifice du démon, à l'aide duquel il vous fait entendre que vous ne vous sentez pas la force de surmonter la tentation. Mais, suivant saint Paul, Dieu ne veut point nous tromper, et il ne permet jamais que nous soyons tentés au-delà de nos forces[3] Je vous le de-

[1] Dominus patienter expectat, ut eas (nationes) cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat. (II *Macch.*, VI, 14).

[2] Auferam sepem ejus, et erit in direptionem. (*Isa.* V, 5).

[3] Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis. (I *Cor.* X, 13).

mande, si vous n'êtes pas sûrs aujourd'hui de résister à la tentation, comment le serez-vous plus tard? Plus tard, le démon sera devenu plus puissant contre vous, et vous, plus faible; si vous n'avez pas en ce moment la force d'éteindre le feu de votre passion, comment l'aurez-vous par la suite, lorsqu'il sera devenu plus violent? Dieu, dites-vous, viendra à mon secours. Mais Dieu est prêt à vous l'accorder à l'heure même, si vous l'implorez; pourquoi ne le lui demandez-vous point? Vous espérez peut-être que le Seigneur, sans que vous vous mettiez en peine de l'en prier maintenant, vous comblera de secours et de grâces, lorsque vous aurez accru le nombre de vos iniquités? Peut-être doutez-vous de la bonne foi de Dieu, qui nous a promis de nous accorder tout ce que nous lui demanderons[1] Dieu ne peut point manpuer à sa parole : « il n'est point comme l'homme, est-il dit dans le livre des Nombres, pour être capable de mentir, ni comme le fils de l'homme pour être sujet au changement[2] » Ayez recours à lui, et vous en obtiendrez la force dont vous avez besoin pour résister. Dieu vous ordonne de résister; mais vous dites : Je n'en ai pas la force. Donc Dieu commande une chose impossible? Non, dit le Concile de Trente : « Dieu ne commande rien qui soit impossible; mais, en même temps qu'il nous commande une chose, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de demander la force nécessaire pour faire ce que nous ne pouvons pas, et il nous vient en aide pour que nous le puissions[3] » Lorsque vous sentez qu'avec les secours ordinaires de Dieu vous n'avez pas assez de force pour résister à la tentation, implorez de lui toute celle dont vous avez besoin, et il vous l'accordera, et vous pourrez de cette manière surmonter toutes les tentations, quelque pressantes qu'elles soient.

[1] Petite et dabitur vobis. (*Matth.* VII, 7).

[2] Non est Deus quasi homo, ut mentiatur : nec ut filius hominis, ut mutetur. Dixit ergo, et non faciet? (*Num.* XXIII, 19).

[3] Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis. (Sess. VI, cap. 13).

V. Mais vous ne voulez point prier Je vais d'abord, dites-vous, commettre ce péché, et puis je m'en confesserai. Je vous répondrai : Comment pouvez-vous savoir si Dieu vous laissera le temps de vous confesser? Vous dites : Je ne laisserai pas passer une semaine sans m'en confesser Et cette semaine, qui vous a promis que vous l'aurez? Je m'en confesserai demain. Qui vous a promis que vous aurez ce lendemain? « Dieu ne nous a point promis le lendemain dit saint Augustin ; peut-être nous le donnera-t-il, mais peut-être aussi ne nous le donnera-t-il pas[1], » comme il est arrivé à tant d'autres. Combien sont allés le soir se coucher pleins de vie, qui le matin ont été supris tout à coup par la mort! Combien, au moment même où ils commettaient le péché, Dieu en a fait mourir subitement, et envoyés en enfer! Si ce sort vous est réservé, comment ferez-vous pour réparer votre malheur éternel? Commets le péché, tu t'en confesseras ensuite. C'est à l'aide de cette perfide insinuation que le démon a séduit et perdu tant de milliers de chrétiens; car il est difficile de trouver un chrétien qui veuille se damner de propos délibéré ; tous ceux qui s'abandonnent au péché le font dans l'espoir de s'en confesser; mais c'est de cette manière que se sont damnés un si grand nombre de malheureux, auxquels il ne reste plus maintenant ni confession ni remède qui puisse les racheter de leur damnation.

VI. Mais Dieu est plein de miséricorde. — C'est là le piége que le démon tend ordinairement aux pécheurs pour les encourager à persévérer dans le péché. Un auteur prétend qu'il va plus d'âmes en enfer à cause de la miséricorde de Dieu, qu'à cause de sa justice. Cela vient de ce que ces aveugles, comptant sur sa miséricorde, continuent à pécher et finissent ainsi par se perdre. — Dieu est plein de miséricorde. — Assurément, personne ne le nie ; mais néanmoins n'en envoye-t-il pas chaque jour un grand nombre en enfer? Dieu est miséricordieux, mais en même temps il est juste, et partant obligé

[1] Crastinum Deus non promisit : fortasse dabit, et fortasse non dabit.

de punir ceux qui l'offensent. Il use de miséricorde envers les pécheurs, mais seulement envers ceux d'entre eux qui, après l'avoir offensé, en sont affligés et tremblent de retomber dans leurs fautes. « Sa miséricorde s'étend sur ceux qui le craignent[1], » dit la divine Mère dans son cantique ; mais il fait éclater sa justice contre ceux qui le méconnaissent et abusent de sa miséricorde. Le Seigneur pardonne les péchés, mais il ne peut absoudre la volonté de pécher Celui, dit saint Augustin, qui pèche avec la pensée qu'il s'en repentira dans la suite, n'est point un pénitent, mais bien plutôt un malheureux qui cherche à se moquer de Dieu[2] Mais Dieu, selon l'Apôtre, ne souffre pas qu'on se joue de lui[3] Ce serait se moquer de Dieu, que de l'offenser à plaisir, et prétendre après cela aller en paradis.

VII. Mais, dites-vous, j'espère que Dieu me continuera dans l'avenir toutes les miséricordes dont il m'a comblé par le passé. Erreur nouvelle. De ce que Dieu ne vous a pas châtiés jusqu'à ce jour, vous concluez donc qu'il ne vous châtiera jamais ? Vous vous trompez ; plus ont été grandes les miséricordes qu'il vous a prodiguées, plus vous devez craindre, si vous l'offensez encore, qu'il ne vous pardonne plus et qu'il vous punisse. Ecoutez l'avertissement que vous donne l'Esprit-Saint : « Ne dites pas : J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de fâcheux ? Car le Très-Haut est lent à punir les crimes[4]. » Dieu est patient, mais sa patience ne dure pas toujours ; il attend jusqu'à un certain terme, mais ce terme arrivé, il châtie le pécheur pour toutes les iniquités qu'il a commises. Plus il l'a attendu à faire pénitence, plus la punition qu'il lui inflige est sévère, comme l'observe saint Grégoire[5]. Vous devez donc, mon cher frère, vous estimer heureux de ce que, malgré vos

[1] Et misericordia ejus... timentibus eum. *Luc.* I, 50).
[2] Irrisor est, non pœnitens.
[3] Nolite errare, Deus non irridetur. *(Gal.* VI, 7).
[4] Ne dicas : peccavi, et quid accidit mihi triste? Altissimus enim est patiens redditor. *(Eccli.* V, 4).
[5] Quos diutius expectat, durius damnat.

offenses réitérées, Dieu ne vous a point jeté dans l'enfer, et dire avec Jérémie : Seigneur, je rends grâces à votre divine miséricorde de ce que je ne suis pas encore entièrement perdu [1], ou de ce que vous ne m'avez point envoyé dans l'enfer après que je l'ai si souvent mérité. Ne devez-vous pas vous donner tout entier à Dieu, ne fût-ce que par reconnaissance, en pensant que tant d'autres, moins coupables que vous peut-être, sont ensevelis dans cette prison de feu, sans espoir d'en sortir jamais ? La patience dont le Seigneur a usé envers vous doit vous exciter, non-seulement à ne plus le méconnaître, mais encore à le servir et à l'aimer, en rachetant, par la pénitence et d'autres œuvres pieuses, les offenses que vous lui avez faites, puisqu'il vous a comblé de tant de miséricordes qu'il a refusées à d'autres ; car vous devez reconnaître avec le Psalmiste qu'il n'a point usé de la même libéralité à l'égard de toutes les nations [2] C'est là ce qui doit vous faire craindre que si vous commettez encore un seul péché mortel, Dieu ne vous abandonne et ne vous damne éternellement.

VIII. Il est encore une autre erreur. Je sais bien, dites-vous, que ce péché me fait perdre la grâce de Dieu ; mais il peut arriver que, malgré ce péché, je fasse mon salut. J'en conviens, vous pouvez encore vous sauver ; mais vous ne pouvez nier qu'après tant de péchés commis, et tant de grâces reçues, si vous ne les faites servir qu'à renouveler vos offenses, il puisse très-bien se faire que vous finissiez par vous perdre. Croyez-en ces paroles de l'Ecriture : « Le pécheur endurci fera une mauvaise mort [3] — La justice divine finira par s'appesantir sur les méchants [4] — Chacun récoltera selon qu'il aura semé [5] » Celui qui sème des péchés, récoltera les éternels supplices (*a*). Je vous ai appelés, dit le Seigneur [6], et vous vous êtse

[1] Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti. (*Thren.*, III, 22).
[2] Non fecit taliter omni nationi. (*Ps.* CXLVII, 20).
[3] Cor durum habebit male in novissimo (*Eccli.*, III, 27).
[4] Qui malignantur, exterminabuntur. (*Ps.* XXXVI, 9).
[5] Quæ seminaverit homo, hæc et metet. (*Gal.* VI, 8).
[6] Vocavi et renuistis... in interitu vestro ridebo, et subsannabo vos. (*Prov.* I, 24).

moqués de moi, je me moquerai de vous à mon tour, à l'article de la mort. — C'est à moi, dit le Seigneur, qu'il appartient de punir les péchés ; je me vengerai, quand viendra l'heure de la vengeance[1] — L'homme qui s'obstine à mépriser celui qui l'avertit de se corriger, trouvera son châtiment dans une mort subite, qui ne lui laissera plus aucun espoir de salut[2] »

IX. Que pensez-vous, mon cher frère, maintenant que vous avez entendu ces menaces que Dieu fulmine contre les pécheurs ? croyez-vous qu'il vous soit facile, ou bien très-difficile de vous sauver, si, après tant d'appels que Dieu vous a faits et tant de miséricordes qu'il a répandues sur vous, vous continuez encore à l'offenser ? Il peut se faire, dites-vous, que malgré tout cela je me sauve. Quelle folie, vous répondrai-je, n'est-ce pas, que de compter pour son salut, sur un *peut-être* aussi peu vraisemblable ! Qu'il en est que ce *peut-être* a précipités dans l'enfer ! et vous voulez vous associer à leur infortune ? Faites un retour sur vous-même, mon cher frère, et tremblez que le sermon que vous venez d'entendre ne soit la dernière grâce que Dieu veut vous accorder.

[1] Mea est ultio, et ego retribuam in tempore. (*Deut.* XXXII, 35).
[2] Viro, qui corripientem dura cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus, et eum sanitas non sequetur. (*Prov.* XXIX, 1).

SERMON XV

POUR LE PREMIER DIMANCHE DU CARÊME

Sur le nombre des péchés.

Non tentabis Dominum Deum tuum. (*Matth.*, IV, 7.) Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.

Nous lisons dans l'Evangile de ce jour que Jésus-Christ étant allé dans le désert, permit que le démon le transportât sur le *pinacle*, c'est-à-dire sur le sommet du temple, et qu'il lui dît : « Si vous êtes fils de Dieu, jetez-vous en bas[1] ; » ajoutant que, dans ce cas, les anges le préserveraient de tout mal. Le Seigneur lui fit cette réponse que nous ont conservée les saintes Ecritures : « Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu[2] » Celui qui se laisse aller au péché, sans chercher à résister aux tentations et sans daigner même se recommander à Dieu pour en obtenir la force de résister, dans l'espoir que le Seigneur le retirera un jour de ce précipice, celui-là tente Dieu en lui demandant des miracles, et en attendant de lui une miséricorde sans bornes. Dieu, selon l'Apôtre, veut nous sauver tous[3]. Mais il veut aussi que nous travaillions à notre salut, que nous employions tous nos efforts pour triompher de l'ennemi, et que nous nous montrions obéissants envers lui, quand il nous invite à la pénitence. Les pécheurs entendent les invitations de Dieu, mais ils les oublient bientôt, et persévèrent dans leurs offenses ; il n'en est pas de même de Dieu, il ne les oublie point. Il compte également, et les grâces qu'il nous dispense et les péchés que nous commettons, et, quand vient le

[1] Si filius Dei es, mitte te deorsum.
[2] Non tentabis Dominum Deum tuum.
[3] Omnes homines vult salvos fieri. (I *Tim.* II, 4).

temps qu'il a fixé, il nous retire ses grâces, et sa main nous frappe. Le but de ce sermon est de vous faire voir que, lorsque les pécheurs sont parvenus à un certain nombre de fautes, Dieu les punit et reste inexorable. Ecoutez-moi bien.

I. Suivant l'opinion d'un grand nombre de saints Pères, tels que saint Basile, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Augustin et autres, de même que Dieu a déterminé le nombre de jours que doit vivre chaque homme, le degré de santé ou de talent qu'il veut lui accorder, comme l'atteste l'Ecriture en disant qu'il a tout disposé avec nombre, poids et mesure [1], de même il a fixé le nombre de péchés qu'il veut pardonner à chacun ; et ce nombre rempli, plus de pardon. « Il convient de penser, dit saint Augustin, que la patience de Dieu supporte chacun de nous jusqu'à un certain moment où, la mesure étant comblée, il n'y a plus lieu au pardon [2] (*a*). C'était aussi le sentiment d'Eusèbe de Césarée : « Dieu, dit ce dernier, attend jusqu'à un certain nombre de fois, et puis il abandonne [3]. » Tous les Pères dont nous venons de parler, sont d'accord à ce sujet.

II. « Je suis venu, dit le Messie par l'organe d'Isaïe, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé [4] » Dieu s'empresse de guérir ceux qui forment une résolution ferme de changer de vie, mais il est impitoyable pour les cœurs endurcis. Le Seigneur pardonne les péchés, mais il ne peut pardonner à ceux qui conservent la volonté de l'offenser. Ne demandons point à Dieu pour quelle raison il pardonne à celui-ci cent péchés, et en punit d'autres au troisième, au quatrième péché, par la

[1] Omnia in mensura, et numero et pondere disposuisti. (*Sap.* XI, 12).

[2] Illud sentire nos convenit, tamdiu unumquemque a Dei patientia sustineri, quo consummato, nullam illi veniam reservari. (*De vita Christ.* (*a*), c. 3).

a) Au jugement de Mabillon, ce livre n'est pas de saint Augustin, mais plutôt d'un pélagien breton, nommé Fastidius.

(*Note de l'éditeur*).

[3] Deus expectat usque ad certum numerum, et postea deserit. (*Lib.* VIII, c. 2).

[4] Veni ut mederer contritis corde. (*Isa.* LXI, 1).

mort et par les peines de l'enfer. Il nous dit lui-même par la voix du prophète Amos : « Après les crimes que Damas a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai porté contre lui[1] » Soumettons-nous ; adorons la justice des jugements divins, et disons avec l'Apôtre : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles[2] ! » Celui, dit saint Augustin, qui a été pardonné, ne doit son pardon qu'à la miséricorde de Dieu ; celui qui a été châtié, l'a été justement[3] Combien en est-il que Dieu a précipités dans l'enfer à leur premier péché ! Saint Grégoire rapporte qu'un enfant de cinq ans, qui avait déjà l'usage de la raison, au moment où il venait de prononcer un blasphème, fut aussitôt saisi par le démon qui l'emporta dans l'enfer. Il fut révélé par la divine mère à la bienheureuse servante de Dieu, Benoîte de Florence, qu'un enfant de douze ans avait été condamné à son premier péché, et qu'un autre, âgé de huit ans, à son premier péché, avait été frappé de mort et était damné. Mais, dites-vous, je suis jeune ; il en est tant dont les péchés surpassent les miens. Mais que s'ensuit-il? s'ensuit-il que Dieu, lorsque vous avez péché, est obligé d'attendre que vous veniez à résipiscence ? Nous voyons dans l'Evangile de saint Matthieu (XXI, 19), que notre divin Sauveur, ayant aperçu sur son chemin un figuier sans fruits, le maudit en ces termes : « Qu'à jamais il ne naisse de fruits de toi[4] » et que cet arbre sécha sur-le-champ. Vous devez donc trembler de commettre un péché mortel, surtout si vous en avez déjà commis d'autres.

III. « Ne soyez pas sans crainte, vous dit l'Ecclésiastique, au sujet du péché qui vous a été remis, et n'ajoutez pas péché

[1] Super tribus sceleribus Damasei, et super quatuor non convertam eum. (1-2).

[2] O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus! (*Rom.* XI, 33).

[3] Quibus datur misericordia, gratis datur : Quibus non datur, ex justitia non datur. (Lib. *De corrept.*)

[4] Nunquam ex te nascatur fructus.

sur péché[1] » Ne me dites donc point, pécheur mon frère : Dieu m'a bien pardonné jusqu'ici mes péchés, pourquoi ne me pardonnerait il pas encore celui-ci, si je le commets? Détrompez-vous, car en ajoutant un autre péché à celui qui vous a été pardonné, vous devez trembler que ce nouveau péché joint à l'autre, ne complète le nombre, et que Dieu ne vous abandonne pour toujours. Dans un autre passage l'Ecriture s'explique à ce sujet bien plus clairement encore. Dieu attend, est-il dit dans les livres des Machabées[2], il prend patience jusqu'à un certain nombre de péchés ; mais lorsque la mesure en est comblée, et que le jour du jugement est arrivé, il n'attend plus, et punit. Job dit à Dieu : « Vous avez mis mes péchés en réserve comme dans un sac cacheté[3] » Les pécheurs entassent leurs péchés dans un sac, sans les compter ; mais Dieu en tient bon compte pour se venger, quand la moisson vient à maturité, c'est-à-dire quand le nombre est rempli. « Mettez la faucille dans le blé, parce qu'il est déjà mûr[4], » dit Dieu dans Joël.

IV Les divines Ecritures nous en fournissent mille exemples. Dans un passage, le Seigneur dit au sujet des Hébreux : « Ils m'ont tenté dix fois différentes[5], » dit Dieu irrité contre son peuple voilà comment il compte les péchés ; « ils ne verront point la terre que je leur avais promise[6] : » voilà comment, le nombre accompli, le châtiment arrive. Ailleurs, en parlant des Amorrhéens, il dit qu'il tient en réserve le châtiment, parce que le nombre de leurs iniquités n'est pas encore rempli[7] Nous y trouvons encore l'exemple de Saül. A la seconde désobéissance dont il se rendit coupable envers Dieu, il

[1] De propitato peccato, noli esse sine metu ; neque adjicias peccatum super peccatum. (*Eccli.* v, 5).
[2] Expectat Deus patienter, ut cum judicii dies advenerit, eas (nationes) in plenitudine peccatorum puniat. (II *Macch.*, vi, 14).
[3] Signasti quasi in sacculo delicta mea. (*Job.* xiv, 17).
[4] Mittite falces, quoniam maturavit messis. (*Joel.* iii, 13).
[5] Tentaverunt me per decem vices.
[6] Non videbunt terram. (*Num.* xiv, 22, 23).
[7] Nondum completæ sunt iniquitates Amorrhæorum. (*Gen.* xv, 16).

en fut entièrement abandonné, au point que, comme il priait Samuel de s'interposer en sa faveur auprès de Dieu [1], Samuël, qui le savait abandonné du Seigneur, luirépondit : « Je n'irai point avec vous, parce que vous avez rejeté la parole du Seigneur, et que le Seigneur vous a rejeté à son tour [2] » Dans un autre endroit, nous voyons le châtiment de Balthazar Pendant qu'il se divertissait à table avec ses concubines en profanant les vases du temple, apparut une main qui traça ces mots sur le mur : *Mane*, *thecel*, *phares*. Daniel, mandé pour expliquer le sens de ces paroles, dit au roi, en interprétant le mot *Thecel* : « On vous a pesé dans la balance, et on vous a trouvé trop léger [3] ; » lui donnant à entendre par là, que le poids de ses péchés avait fait pencher la balance de la justice divine ; et, en effet, il fut tué dans cette même nuit [4] Combien de malheureux ont le même sort ! Ils persistent à offenser Dieu, leurs péchés parviennent à un certain nombre, puis ils sont tout-à-coup surpris par la mort et précipités dans l'enfer. « Ils passent leurs jours dans les plaisirs, est-il dit dans le livre de Job, et en un moment ils descendent dans le tombeau [5] » Tremblez, mon cher frère, qu'au premier nouveau péché mortel que vous commettrez, Dieu ne vous envoie en enfer

V. Si Dieu se vengeait sur-le-champ de ceux qui l'offensent, on ne le verrait point méprisé comme il l'est aujourd'hui ; mais parce qu'il ne frappe pas aussitôt, qu'il attend dans sa miséricorde et diffère le châtiment, voilà pourquoi, dit l'Ecclésiaste, les pécheurs se sentent encouragés à persévérer dans leurs offenses [6]. Mais on doit bien se convaincre que si Dieu attend

[1] Porta, quæso, peccatum meum, et revertere mecum, ut adorem Deum. (I *Reg.*, xv, 25).

[2] Non revertar tecum, quia abjecisti sermonem Domini, et abjecit te Dominus. (*Ibid.*, 26).

[3] Appensus es in statera, et inventus es minus habens. (*Dan.* v, 27).

[4] Eadem nocte interfectus est Balthazar, rex Chaldæus. (*Ibid*).

[5] Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. (*Job.* xxi, 13).

[6] Quia non profertur cito contra malos sententia, ideo filii hominum perpetrant mala. (*Eccl.* viii, 11).

et patiente, il n'attend pas et ne patiente pas toujours. Samson, tout en continuant de vivre au sein des plaisirs dans les bras de Dalila, espérait triompher des embûches des Philistins, comme il l'avait fait jusqu'alors : « J'en sortirai, se disait-il comme j'ai fait auparavant, et je me dégagerai[1] » Mais cette fois il se trompa, et son erreur lui coûta la vie. Ne dites pas) c'est l'Ecclésiastique qui vous en donne l'avis) : J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de fâcheux? Car le Très-haut est lent à punir les crimes[2] Dieu prend patience jusqu'à un certain terme ; mais ce terme écoulé, il punit à la fois et les premiers et les derniers péchés commis. Vient enfin le jour qui expie tout en même temps, et plus le Seigneur a montré de patience,plus sa vengeance est terrible.

VI. C'est ce qui a fait dire à saint Chrysostome que la patience de Dieu est plus redoutable que sa vengeance immédiate[3] Et pourquoi? Saint Grégoire nous en donne la raison. Ceux, dit-il, envers lesquels Dieu s'est montré le plus miséricordieux, s'ils finissent par en abuser, sont châtiés avec plus de rigueur que les autres[4]. Ce sont ceux-là, poursuit le Saint, que le Seigneur frappe souvent de mort subite, sans leur laisser le temps de se convertir en pleurant leurs péchés[5]. Plus sont grandes les illuminations que le Seigneur envoie à quelques-uns pour les exciter à s'amender, plus s'accroissent leur aveuglement et leur endurcissement dans le péché. Mais, comme le dit saint Pierre, il vaudrait mieux pour ceux là n'avoir jamais connu la voie de la justice, que de la connaître pour la quitter après[6] Malheur à ces pécheurs qui, après

[1] Egrediar sicut ante feci et me excutiam. (*Judic.* XVI, 20).

[2] Ne dixeris : Peccavi, et quid accidit mihi triste? Altissimus enim est patiens redditor. (*Eccl.* V, 4).

[3] Plus timendum est cum tolerat, quam cum festinanter punit.

[4] Quos diutius expectat (Deus), durius damnat.

[5] Sæpe qui diu tolerati sunt, subita morte rapiuntur, ut nec flere ante mortem liceat.

[6] Melius enim erat illis non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsum converti. (II *Petr.*, II, 21).

avoir reçu la lumière d'en-haut, retombent dans leurs coupables habitudes ; car il est impossible, moralement parlant, dit saint Paul, qu'ils se convertissent de nouveau [1].

VII. Pénétrez-vous donc bien, ô pécheurs, de ces paroles que Dieu vous adresse [2] : Mon fils, n'ajoutez pas de nouvelles offenses à celles que vous m'avez déjà faites ; attachez-vous plutôt à en obtenir le pardon par la prière ; car autrement il pourra facilement arriver qu'au premier péché que vous commettrez, les portes des miséricordes divines se ferment pour vous, et que vous encouriez votre ruine éternelle. Or donc, mon cher frère, toutes les fois que le démon vous tente pour vous exciter au péché, dites-vous à vous-même : Et si Dieu ne me pardonne plus, que deviendrai je pendant toute l'éternité? Et si le démon vous réplique : Ne craignez rien, le Seigneur est miséricordieux ; répondez-lui : Mais quelle assurance ou quelle probabilité puis-je avoir, si je m'abandonne de nouveau au péché, que Dieu me continuera sa miséricorde et m'accordera mon pardon ? Voici la menace que le Seigneur adresse à ceux qui méprisent ses salutaires avertissements : « Puisque je vous ai appelés, et que vous avez refusé de répondre à mon appel, moi aussi, je me rirai de vous à votre mort, et je me moquerai de vous [3] » Remarquez bien ces deux mots, « moi aussi, » *ego quoque*. Puisque vous vous êtes moqués de Dieu en vous confessant, en promettant d'être meilleur à l'avenir, et en trahissant vos promesses ; Dieu, lui aussi, se moquera de vous à votre mort, *ridebo et subsannabo*. Le Seigneur ne souffre point qu'on se joue de lui [4] « L'imprudent qui retombe dans sa folie est semblable, dit le Sage [5], au chien qui retourne

[1] Impossibile enim est eos qui semel illuminati sunt, et gustaverunt donum cœleste... et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam. (*Hebr.* VI, 4).

[2] Fili, peccasti ; non adjicias iterum, sed de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur. (*Eccli.* XXI, 1).

[3] Quia vocavi, et renuistis, ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo vos. (*Prov.* I, 24).

[4] Deus non irridetur. (*Gal.* VI, 7).

[5] Sicut qui revertitur ad vomitum suum, sic impudens, qui iterat stultitiam suam. (*Prov.* XXVI, 11).

à ce qu'il a vomi. » Nous trouvons dans le B. Denis le Chartreux une excellente interprétation de ce texte. Semblables, dit-il, à ces chiens immondes qui se repaissent des aliments qu'ils viennent de rejeter, les pécheurs se rendent abominables aux yeux de Dieu, en retombant dans les mêmes fautes qu'ils détestaient en les confessant[1]

VIII. Chose étonnante ! si vous achetez une maison, vous prenez toutes vos mesures pour vous en assurer la propriété, et pour ne pas perdre votre argent ; avant de prendre un remède, vous voulez être bien certain qu'il ne peut vous faire aucun mal ; s'il s'agit de passer un fleuve, vous prenez bien vos précautions pour ne pas y tomber ; et pour une courte jouissance, pour un mouvement de colère, pour un plaisir brutal qui finit presque en même temps qu'il commence, vous voulez risquer votre salut éternel, en disant : Je m'en confesserai ensuite ! Et quand, je vous le demande, vous en confesserez-vous ? — Demain. — Et qui vous le promet ce jour de demain ? Qui vous assure que vous aurez ce temps, que Dieu ne vous fera pas mourir dans l'acte même du péché, comme il est arrivé à tant d'autres ? « Comment, vous dira saint Augustin, pouvez-vous vous promettre un jour à vous-même, vous qui n'êtes pas même assuré d'une heure[2] ? » Vous ne pouvez pas être sûr d'avoir encore une heure à vivre, et vous dites : Demain je m'en confesserai ? » Le même Saint ajoute[3] : Le Seigneur a promis de pardonner à ceux qui se repentent, mais il n'a point promis à qui l'offense de patienter jusqu'au lendemain ; peut-être vous accordera-t-il le temps de vous repentir, peut-être vous le refusera-t-il ; s'il ne vous le donne pas, quel sera le sort de votre âme ? Vous voyez donc bien que pour obéir à un misérable penchant, vous perdez dès lors votre âme, et vous vous exposez à être damné éternellement.

[1] Sicut id, quod per vomitum est rejectum resumere est valde abominabile, ac turpe, sic peccata deleta reiterari.

[2] Diem tenes, qui horam non tenes ?

[3] Qui pœnitenti veniam spopondit, peccandi diem crastinum non promisit ; fortasse dabit, fortasse non dabit.

IX. Pour ce plaisir d'un moment, feriez-vous un va-tout? Risqueriez-vous argent, maisons, fermes, liberté, existence? Non sans doute. Comment alors, pour cette périssable jouissance, vous exposez-vous à tout perdre d'un seul coup, et votre âme, et le paradis, et Dieu? Répondez : regardez-vous comme des articles de foi, le paradis, l'enfer, l'éternité? Croyez-vous que, si vous êtes surpris dans le péché par la mort, vous serez à jamais damné? Quelle témérité, quelle démence n'est-ce donc pas de vous condamner vous-même à une éternité de peines, en disant : J'espère ensuite y porter remède? « Personne, dit saint Augustin, ne peut avoir la volonté de se rendre malade, par cela seul qu'il espère s'en guérir [1] ; il n'est personne d'assez fou pour avaler du poison en disant : je prendrai ensuite des remèdes et je me guérirai; et vous voulez, vous, vous condamner à l'enfer en disant : Je m'en délivrerai ensuite? Erreur déplorable qui en a conduit et en conduit chaque jour un si grand nombre en enfer, suivant cette menace de Dieu [2] : Vous vous êtes abandonné au péché, comptant aveuglément sur la miséricorde divine ; le châtiment viendra vous frapper à l'improviste, sans que vous puissiez le voir venir. Après tout ce que vous venez d'entendre, quels sont maintenant vos projets? Si ce sermon n'a pas fait naître dans votre cœur une ferme résolution de vous donner à Dieu, je vous plains, car je vous regarde déjà comme damné.

[1] Nemo sub spe salutis vult ægrotare.

[2] Fiduciam habuisti in malitia tua, veniet supra te malum, et nescies ortum ejus. (*Is.* XLVII, 10).

SERMON XVI

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE CARÊME

Sur le paradis.

Domine, bonum est nos hic esse. Seigneur, il fait bon pour nous d'être ici. (*Matth.*, XVII, 4.)

Nous lisons, dans l'évangile de ce jour, que notre Sauveur voulant donner à ses disciples un échantillon de la beauté du paradis, afin de les animer à travailler pour la gloire divine, se transfigura, et leur fit voir la splendeur de son visage. Saint Pierre en ressentit une telle joie, un épanouissement intérieur si ineffable, qu'il s'écria : « Seigneur, il fait bon pour nous d'être ici, » *Domine, bonum est nos hic esse* ; comme pour lui dire ; Seigneur, arrêtons-nous dans ce lieu et ne le quittons plus, car votre seul aspect répand dans l'âme une consolation bien supérieure à toutes les délices de la terre. Travaillons, mes chers frères, pendant le temps qu'il nous reste encore à vivre, pour acquérir le paradis. Le paradis est un bien si grand, que Jésus-Christ lui-même a voulu sacrifier sa vie sur la croix pour nous en ouvrir les portes. Apprenez qu'il n'est pas dans l'enfer de tourment plus affreux pour les pauvres damnés, que la pensée d'avoir perdu le paradis par leur faute. Les biens du paradis, ses délices, ses joies, ses douceurs, on peut s'en rendre digne, mais on ne peut les décrire ni les comprendre, à moins d'être déjà de ces âmes heureuses qui en jouissent. Disons-en néanmoins le peu qu'on en peut dire ici-bas, en nous appuyant sur le texte des divines écritures.

Les biens immenses, dit l'Apôtre, que Dieu réserve aux âmes qui l'aiment, ne peuvent être compris par aucun homme vivant sur cette terre[1]. Dans ce bas monde, nous ne pouvons nous former une idée des biens dont nous jouissons, que par le moyen de nos sens. Nous comparons peut-être le paradis à une belle campagne dans les jours du printemps, avec des arbres fleuris, autour desquels s'ébattent et chantent une multitude d'oiseaux ; ou bien encore à un magnifique jardin, tout parsemé de fleurs, au milieu desquelles serpentent mille petits ruisseaux. En admirant les richesses de la nature, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Quel paradis ! Mais qu'est-ce que cela en comparaison des beautés du paradis ? Saint Bernard dit, en parlant du paradis : O homme, si tu veux savoir ce qui t'attend dans le paradis, apprends que dans cette heureuse patrie, tu ne trouveras rien qui puisse te déplaire, mais, au contraire, tout ce que tu peux désirer : *Nihil est quod nolis, totum est quod velis.* Si ce monde peut nous offrir quelque chose qui flatte nos sens, combien n'en renferme-t-il pas qui nous causent de l'affliction ? La lumière du jour nous plaît, mais l'obscurité de la nuit nous attriste. Nous aimons la douce température du printemps et de l'automne, mais nous ne pouvons souffrir le froid de l'hiver ni les chaleurs de l'été. Joignons à cela les tourments que nous font éprouver les maladies, les vexations des hommes, les embarras de la pauvreté ; joignons-y les soucis intérieurs, les craintes, les tentations du démon, les scrupules de conscience, l'incertitude du salut éternel.

II. Dès qu'ils sont entrés dans le paradis, les Bienheureux sont délivrés pour toujours de tout ce qui pouvait les chagriner. « La main de Dieu essuiera les larmes que leurs yeux auront répandues sur cette terre, » est-il dit dans l'Apocalypse[2] ; dans le paradis, plus de mort, « plus de crainte de mourir[3] ;

[1] Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Dominus iis qui diligunt illum (I *Cor.*, II, 9).

[2] Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.

[3] Et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt ; et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia. (*Apoc.* XXI, 4).

là, plus de douleurs, plus de maladies, plus de misère, plus d'embarras ; plus de successions de jours et de nuits, de froid et de chaud. Un jour constamment pur et serein, un printemps éternellement fleuri. Là, plus de persécutions, plus d'envie ; tous ceux qui y habitent s'aiment tendrement entre eux, et chacun se réjouit du bien-être qu'éprouvent les autres, comme s'il l'éprouvait lui-même. On n'y est plus poursuivi par la peur de se perdre, parce que l'âme, confirmée dans la grâce, ne peut plus pécher et perdre Dieu.

III. *Totum est quod velis.* On a, dans le paradis, tout ce que l'on peut désirer. *Ecce nova facio omnia.* Là tout est nouveau, beautés nouvelles, nouveaux plaisirs, nouvelles joies, tout concourt à combler nos vœux. La vue sera satisfaite par l'aspect de cette cité si belle. Certes ce serait un grand plaisir que de voir une ville dont les rues seraient de cristal, les maisons d'argent avec des fenêtres d'or toutes garnies de vases de fleurs ! Mais combien plus splendide sera la cité du paradis ! L'éclat de sa beauté sera rehaussé par la beauté de ses habitants, tous revêtus avec une magnificence royale, puisqu'ils sont tous rois, comme le dit saint Augustin. *Quot cives, tot reges.* Quel bonheur de contempler la reine Marie, qui apparaîtra plus belle que tous les autres habitants du paradis ! Quel bonheur de contempler la beauté de Jésus-Christ ! Sainte Thérèse, ayant à peine entrevu un jour une main de Jésus-Christ, resta toute interdite à l'aspect de tant de beauté. L'odorat sera satisfait par des parfums, qu'on ne saurait définir autrement qu'en les nommant des parfums de paradis. L'ouïe sera satisfaite par les harmonies célestes. Saint François ayant un jour entendu un ange qui jouait d'un instrument, faillit en mourir de plaisir. Quelles délices n'éprouvera-t-on pas à écouter les saints et les anges chanter les louanges de Dieu ! « Ils vous loueront, Seigneur, s'écriait David, et dans les siècles des siècles [1]. » Quel plaisir d'entendre Marie chanter les louanges de Dieu ! Saint François de Sales compare la voix de Marie à

[1] In secula seculorum laudabunt te. (*Ps.* LXXXIII, 5).

celle d'un rossignol au milieu d'un bois, dont le chant surpasse celui de tous les autres oiseaux. En un mot le paradis renferme toutes les délices que l'on peut souhaiter.

IV. Mais ces délices dont nous avons parlé jusqu'ici ne sont que les moindres biens du paradis. Ce qui fait le paradis, c'est de voir et d'aimer Dieu face à face. « L'objet de notre espérance, disait saint Augustin, est compris tout entier dans ce seul mot : Dieu [1] » La récompense que Dieu nous promet ne s'arrête pas aux beautés, aux harmonies et autres plaisirs de cet heureux séjour ; le plus grand bien que contienne le paradis, c'est Dieu lui-même qui se fait voir aux élus, ainsi qu'il le dit lui-même à Abraham : « Je serai votre récompense, récompense que rien n'égale [2] » Saint Augustin prétend que si Dieu montrait aux damnés la splendeur de sa face, l'enfer serait tout aussitôt changé en un paradis délicieux [3]. (*a*). Il ajoute que si l'on donnait à une âme sortie de cette vie le choix, ou de voir Dieu et de souffrir les peines de l'enfer, ou de ne point le voir et d'être affranchie de ces peines, elle choisirait de voir plutôt le Seigneur et d'endurer ces peines [4]

V. Les joies de l'esprit surpassent infiniment les jouissances des sens. L'amour de Dieu est dès cette vie même une chose si douce, quand il daigne se communiquer aux âmes de son choix, qu'il suffit pour les emporter au-dessus de la terre. Saint Pierre d'Alcantara tomba un jour dans une extase d'amour si violente, qu'ayant étreint un arbre dans ses bras, il le déracina, et l'enleva avec lui dans les airs. Telle est la suavité de l'amour divin que les saints martyrs, au sein des tourments, ne les ressentaient point et se réjouissaient : ce qui a fait dire à saint Augustin que, pendant que saint Laurent était étendu sur un gril, au-dessus d'un brâsier allumé, l'ardeur de

[1] Totum quod expectamus, duæ syllabæ sunt : Deus.

[2] Ego ero merces tua magna nimis. (*Gen.* xv, 1).

[3] Continuo infernus ipse in amœnum converteretur paradisum (*a*). (*Lib.* de trip. habit.)

[4] Eligeret potius videre Dominum, et esse in illis pœnis.

a) Cet opuscule, au jugement de Mabillon, est *incerti auctoris*. (*Oper.* S. Aug. tom. VI, App). (*Note de l'éditeur*).

l'amour divin l'empêchait de ressentir l'ardeur du feu[1]. Les pécheurs mêmes qui déplorent leurs fautes, Dieu les comble d'un bien-être supérieur à tous les plaisirs terrestres ; ce qui a fait dire à saint Bernard : « S'il est déjà si doux de pleurer pour l'amour de vous, ô mon Dieu, que sera-ce de nous réjouir de votre vue[2]? »

VI. Quelles délices doit éprouver une âme que Dieu illumine tout à coup pendant l'oraison, en lui dévoilant toute sa bonté, les miséricordes dont il l'a comblée, et surtout l'amour infini que Jésus-Christ lui a témoigné dans sa passion ! Il semble alors que l'âme s'évanouisse d'amour. Sur cette terre nous ne voyons point Dieu tel qu'il est, nous ne le voyons qu'à travers l'obscurité, comme dans un miroir, et encore au moyen d'énigmes, comme nous le dit l'Apôtre[3] Ici-bas le Seigneur ne se montre point à nous, il se tient caché sous le flambeau de la foi, comme derrière un rideau; que sera-ce quand ce rideau sera levé et que nous verrons Dieu face à face ? Nous contemplerons toute sa beauté, toute sa puissance, toutes ses perfections, tout l'amour qu'il porte à nos âmes.

VII. « L'homme ne sait, dit l'Ecclésiaste, s'il est digne d'amour ou de haine[4] » Les âmes qui aiment Dieu n'ont pas sur cette terre de plus grand tourment que la crainte de ne pas l'aimer, et de ne pas en être aimées ; mais dans le paradis, l'âme a la certitude d'aimer Dieu et d'en être aimée : elle sent que Dieu la tient embrâsée d'un grand amour, et que ce lien durera toute l'éternité. Son âmour puisera une nouvelle ardeur dans celui que lui a porté Jésus-Christ en se sacrifiant pour elle sur la croix, et s'offrant lui-même en holocauste dans le saint Sacrement de l'autel. Alors, elle verra distinctement et à la fois toutes les grâces que Dieu lui a faites, tous les secours qu'il lui a prodigués pour la préserver de tomber dans le péché

[1] Hoc igne accensus non sentit incendium.

[2] Si tam dulce est flere pro te, quid erit gaudere de te ?

[3] Videmus nunc per speculum in ænigmate ; tunc autem facie ad faciem. (I *Cor.*, XIII, 12).

[4] Nescit homo, utrum amore, an odio dignus sit. (*Eccl.*, IX, 1).

et l'attirer à son amour ; elle verra que toutes ses tribulations, misères, persécutions, maladies, qu'elle regardait comme des disgrâces, étaient autant de preuves de l'amour de Dieu, et de moyens dont se servait la Providence pour lui faire gagner le paradis. Elle verra toutes les illuminations, les appels salutaires, et les miséricordes que Dieu a répandues sur elle, tandis qu'elle le méprisait en se laissant aller au péché. Elle verra, du haut de la montagne fortunée du paradis, tant d'âmes moins coupables qu'elle, damnées au fond de l'enfer, et elle se réjouira de se voir sauvée, et certaine de ne pouvoir plus perdre Dieu.

VIII. Les plaisirs de ce monde ne peuvent suffire à nos désirs ; au premier abord, ils flattent nos sens ; mais avec le temps ils s'émoussent par l'habitude, et ne nous offrent plus aucun contentement. Mais les biens du ciel remplissent notre âme et la tiennent dans une satisfaction continuelle. « Je serai rassasié, disait à Dieu le roi David, lorsque votre gloire m'apparaîtra [1]. » Non-seulement ces biens remplissent le cœur, mais encore il semble qu'ils soient toujours nouveaux et qu'on les éprouve toujours pour la première fois ; sans cesse on en jouit, sans cesse on les désire, et sans cesse on les obtient. « Le bien que l'âme désire, disait saint Grégoire, elle en est rassasiée en même temps [2] » En sorte que le désir, chez les élus, n'engendre point le chagrin, puisqu'il est toujours satisfait ; et la satiété n'engendre point le dégoût, puisqu'elle va toujours unie avec le désir ; d'où il suit que l'âme sera sans cesse rassasiée, et sans cesse altérée, sans cesse altérée et sans cesse comblée de contentements. Ainsi, de même que les damnés sont des vases pleins de colère et d'affliction, au dire de l'Apôtre, *vasa iræ apta in interitum* [3], de même les bienheureux sont des vases remplis de miséricorde et de joie ; de manière qu'il ne leur reste rien à désirer. *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ* [4]. Alors il arrivera que l'âme, en voyant la

[1] Satiabor cum apparuerit gloria tua. (*Ps.* XVI, 15).
[2] Desiderium satietas comitatur. (*Moral.* lib. XVIII, c. XXVIII, n. 91).
[3] *Rom.* IX, 22. — [4] *Ps.* XXXV, 9.

beauté de Dieu, sera tellement enflammée et enivrée de l'amour divin, qu'elle restera comme confondue en Dieu ; elle s'oubliera elle-même, pour ne plus penser qu'à aimer et à louer ce bien infini qu'elle possède et doit posséder éternellement, sans craindre de jamais le perdre. Saint Thomas dit que ce parfait amour est le privilége des seuls habitants du ciel, qui aiment Dieu de tout leur cœur, et ne cessent jamais de l'aimer actuellement[1]

IX. Saint Augustin avait donc bien raison de dire que pour conquérir la gloire éternelle, on devrait sans hésiter se soumettre à un labeur éternel[2]. *Pro nihilo salvos facies illos*, a dit David[3]. Les saints ont fait peu de chose (*pro nihilo*) pour gagner le paradis ; ils ont fait peu, tant de rois, qui ont quitté le trône pour aller s'enfermer dans un cloître ; ils ont fait peu, tant d'anachorètes, qui sont allés s'ensevelir dans une grotte ; ils ont fait peu, tant de martyrs, qui ont embrassé les tourments, les ongles de fer, les lames rougies au feu. « Les peines de ce monde, disait l'Apôtre, n'ont aucune proportion avec la gloire à venir, qui sera manifestée en nous[4] » Subir toutes les peines de ce monde pour gagner le paradis, tout cela n'est que peu de chose.

X. Prenons donc la résolution, mes chers frères, de souffrir patiemment tout ce qui pourra nous arriver pendant le temps qu'il nous reste encore à vivre ; tout cela est peu de chose, rien même, pour obtenir le paradis. Toutes ces peines, ces douleurs, ces persécutions, finiront un jour, et se changeront pour nous, si nous nous sauvons, en une joie et un contentement éternels[5] Or donc, lorsque les croix de ce monde viennent nous affliger, levons les yeux au ciel, et consolons-nous par l'espérance du paradis. Saint Zosime ayant demandé à Marie Egyptienne, qui touchait à son dernier moment, com-

[1] Ut totum cor hominis semper actualitus in Deum feratur, ista est perfectio patriæ (2 2, q. 44, a. 4, ad 2m.)

[2] Pro æterna requie æternus labor subeundus esset.

[3] *Psal.* LV, 8.

[4] Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam. (*Rom.* VIII, 18).

[5] Tristitia vestra vertetur in gaudium. (*Jo.* XVI, 20).

ment elle avait pu faire pour supporter quarante-sept années d'existence au milieu de ce désert où elle allait mourir : « J'avais l'espérance du paradis, » lui répondit-elle. Cet espoir peut nous mettre au-dessus des tribulations de ce monde. Allons, mes frères, du courage ! aimons Dieu, et conquérons le paradis ; là les Saints nous attendent, là nous attend Marie, là nous attend Jésus-Christ, tenant dans ses mains la couronne pour la placer sur nos têtes et nous faire rois de ce royaume éternel.

SERMON XVII

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME

Du danger de céler ses péchés en confession.

Erat Jesus ejiciens dæmonium, et illud erat mutum. Jésus était occupé à chasser un démon, et ce démon était muet. (*Luc.*, XI, 14.)

Le démon ferme les yeux aux pécheurs pour les entraîner dans l'enfer ; il commence d'abord par les aveugler, à l'aide de leurs propres vices [1], et puis il les conduit à leur perdition éternelle. L'ennemi donc, avant que nous commettions le péché, prend soin de nous rendre aveugles, pour que nous ne voyions point le mal que nous allons faire, et la ruine que nous attirerons sur nous, en offensant Dieu ; puis, le péché commis, il s'efforce de nous rendre muets, afin qu'une fausse honte nous empêche de le confesser, et de cette manière il nous environne d'une double chaîne pour nous entraîner dans l'enfer, en nous faisant commettre, après le péché que nous venons de faire, un péché bien plus horrible encore, un sacrilége. C'est là le sujet dont je vais vous entretenir aujour-

[1] Excæcavit enim illos malitia eorum. (*Sap.* II, 21).

d'hui, pour vous faire comprendre quel grand mal c'est que de cacher des péchés en confession.

I. Saint Augustin, écrivant sur ce texte de David : « Mettez à mes lèvres, Seigneur, une porte qui puisse les tenir fermées[1], » s'exprime ainsi : « Le Psalmiste n'a pas dit une barrière, mais une porte : une porte peut s'ouvrir, comme elle peut se fermer : qu'elle s'ouvre donc pour la confession du péché, et qu'elle se ferme à l'excuse qu'on voudrait en faire[2]. » Ce qui veut dire que l'homme doit avoir comme une porte sur la bouche, qu'il fermera aux paroles deshonnêtes, aux murmures, aux blasphèmes et à autres choses semblables ; et qu'il ouvrira pour confesser ses péchés. Le saint conclut ensuite : « De cette manière, ce sera une porte de continence (*a*), et non de ruine[3] ». Nous taire quand nous sommes portés à dire une parole offensante pour Dieu ou pour notre prochain, c'est un acte de vertu ; mais nous taire en confession sur un péché déjà commis, c'est aller à la ruine de notre âme. C'est ce que cherche le démon, que de nous faire fermer la bouche sur nos péchés, et ne les point confesser. Saint Antonin nous raconte qu'un solitaire vit une fois le démon rôdant autour de quelques personnes, prêtes à se confesser, et que lui ayant demandé ce qu'il faisait là, le malin répondit : « Je rends aux pénitents ce que je leur avais d'abord ôté : je leur avais ôté la honte pour les engager à commettre le mal ; je la leur rends maintenant pour les détourner de s'en confesser[4] » « Mes plaies se sont pourries et corrompues à cause de mes égarements[5], » disait David dans le cours de sa pénitence. La gan-

[1] Pone, Domine, ostium circumstantiæ labiis meis. (*Ps.* CXL, 13).

[2] Non dixit claustrum, sed ostium ; ostium et aperitur et clauditur ; aperiatur ad confessionem peccati, et claudatur ad excusationem peccati. (S. Aug. Enarr. in ps. CXL, n. 6).

[3] Ita enim erit ostium continentiæ, non ruinæ.

[4] Reddo pœnitentibus, quod antea eis abstuli : abstuli verecundiam, dum peccarent ; reddo nunc, ut a confessione abhorreant.

[5] Putruerunt, et corruptæ sunt cicatrices meæ, a facie insipientiæ meæ. (*Ps.* XXXVII, 6).

a) Au lieu de *ostium circumstantiæ*, saint Augustin lisait : *ostium continentiæ*. (*Note de l'éditeur*).

grène, quand elle se met dans les plaies, cause la mort ; or les péchés qu'on tait dans la confession sont les plaies de l'âme où se met la gangrène.

II. « Dieu, disait saint Jean Chrysostome, a attaché la honte au péché, et la confiance à l'aveu qu'on en fera ; mais le démon a interverti les rôles, en donnant la confiance pour faire commettre le péché, et la honte pour empêcher d'en faire la confession[1] » Le Seigneur a attaché la honte au péché, pour nous détourner de le commettre, et il nous donne le plus grand motif de confiance en la confession, par la promesse qu'il nous fait du pardon. Le démon fait tout le contraire : il encourage au péché par l'espérance du pardon ; et le péché commis, il en met la honte devant les yeux, pour détourner le pécheur d'en faire la confession.

III. Un disciple de Socrate, au sortir de la maison d'une courtisane, aperçut son maître qui passait, et il rentra aussitôt, pour ne pas être vu. Socrate, se tournant vers la porte, lui adressa ces paroles : Mon fils, ce n'est point de sortir de cette maison qu'il faut avoir honte, c'était d'y entrer[2] Je vous en dis autant, pécheurs mes frères. Il y a honte à offenser un Dieu si grand et si bon ; il n'y en a pas à confesser l'offense commise. Sainte Marie-Magdeleine eut-elle honte aux pieds du Christ d'avouer publiquement ses fautes ? Elle acquit la sainteté par cet aveu. La honte empêcha-t-elle saint Augustin, non-seulement de confesser publiquement ses péchés, mais de les consigner dans un livre, afin qu'à sa confusion ils fussent connus de tout le monde ? Enfin un aveu public coûta-t-il à Marie Egyptienne qui, pendant plusieurs années, avait mené une vie scandaleuse ? C'est par là qu'ils devinrent saints, et qu'aujourd'hui on les honore sur les autels.

IV. Devant la justice des hommes, qui avoue son crime, dit-on, est condamné. Au tribunal de Jésus-Christ, dans la con-

[1] Pudorem dedit Deus peccato, confessioni fiduciam ; invertit rem diabolus peccato fiduciam præbet, confessioni pudorem. (*Chrysost.*, Procœm. in Isa.)

[2] Non te pudeat, fili, egredi ex hoc loco ; intrasse pudeat.

fession, celui qui s'accuse est absous, pour être ensuite couronné dans le ciel. « Le pénitent, une fois sa confession faite, reçoit sa couronne, » dit saint Chrysostome[1]. Celui qui veut guérir sa plaie, doit la découvrir au médecin; autrement elle devient maligne et mortelle. Un remède, dit le concile de Trente, ne guérit point un mal que le médecin ignore[2] Et ainsi, ma chère sœur, si votre âme est souillée du péché, ne vous arrêtez pas à la honte de l'avouer en confession, autrement votre âme est perdue. « N'ayez pas honte, quoi qu'il vous en coûte, disait l'Ecclésiastique, de confesser la vérité[3]. » — Mais je rougis de me confesser d'une telle faute! — C'est précisément cette honte qu'il faut vaincre, si vous voulez vous sauver « Il y a, dit le même écrivain sacré, une honte qui rend coupable, et il y en a une autre qui amène à sa suite la grâce et la gloire[4] » C'est-à-dire que des deux sortes de honte, l'une porte les hommes au péché, c'est celle qui nous fait taire nos fautes en confession; l'autre est celle qui accompagne l'aveu des péchés, et celle-ci nous donne la grâce de Dieu dans cette vie, et la gloire du paradis dans l'autre.

V Saint Augustin fait la remarque que le loup, de peur que la brebis dérobée ne lui échappe, la saisit à la gorge, de façon que ses cris ne puissent lui attirer du secours, et ainsi il l'emporte en sûreté et la dévore. Ainsi fait le démon à tant de pauvres brebis de Jésus-Christ; après les avoir poussées au péché, il les saisit aussi à la gorge pour les empêcher de s'en confesser, et c'est ainsi qu'il les emporte sûrement en enfer. Quand nous tombons dans le péché, il ne nous reste qu'un remède, c'est la confession. Mais quelle espérance de salut restera à celui qui va se confesser, qui tait son péché en se servant ainsi de la confession pour offenser Dieu davantage et se rendre doublement esclave du démon? Que penseriez-

1 Post confessionem, datur pœnitenti corona.
2 Quod ignorat, medicina non curat.
3 Pro anima tua non confundaris dicere verum. (*Eccli.*, IV, 24).
4 Est confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam. (*Eccli.* IV, 25).

vous de l'état d'un malade, qui, au lieu de prendre les remèdes qui lui sont prescrits, avalerait une tasse de poison? Oh Dieu! que devient la confession pour un pécheur qui tait ses péchés, sinon une tasse de poison, puisqu'elle ajoute à sa conscience le poids du sacrilége? Le confesseur, en donnant l'absolution au pénitent, verse sur lui le sang de Jésus-Christ, car c'est par les mérites de ce sang qu'il l'absout de ses péchés. Que fait donc celui qui taif ses péchés en confession? Il met sous ses pieds le sang de Jésus-Christ. Maudite honte, combien elle précipite de pauvres âmes dans l'enfer! Pauvres âmes, en effet, dit Tertullien, qui sont plus soucieuses de leur pudeur que de leur salut[1] Malheureuses, elles ne pensent qu'à la honte d'avouer leurs fautes, et elles oublient qu'en ne les avouant pas, elles assurent leur damnation.

VI. Une pénitente se demande : Mais que dira mon confesseur, quand il saura que j'ai commis cette faute? Ce qu'il dira? Il dira que vous êtes une infortunée au milieu de tant d'autres sur cette terre, où la chute est si facile : il dira que si vous avez fait le mal, vous avez aussi fait une belle action en triomphant de la honte, et en confessant sincèrement votre faute.

VII. Mais si je confesse ce péché, je crains qu'il ne soit divulgué. Et, dites-moi, à combien de confesseurs avez-vous à le dire? il suffit que ce soit à un seul, lequel en même temps en entend mille semblables, de la bouche d'autres personnes. Il suffit de le confesser une fois, et le confesseur vous donnera la pénitence et l'absolution, qui rendront le repos à votre âme. — Mais j'ai la plus grande répugnance à faire cet aveu à mon père spirituel. — Hé! faites-le à un autre confesseur soit de ce même pays, soit étranger. — Mais si mon confesseur vient à le savoir, il en sera mécontent. — Que voulez-vous donc en faire? Voulez-vous, par crainte de déplaire à votre confesseur, commettre un si énorme péché, et rester digne de l'enfer? Quelle extrême folie ne serait-ce pas?

[1] Magis memores pudoris quam salutis.

VIII. Mais je crains que le confesseur ne découvre à d'autres le péché que je lui aurai avoué. — Que dites-vous? Quelle absurde folie de soupçonner votre confesseur, et de le croire assez scélérat pour violer le secret de la confession en découvrant à d'autres votre péché! Sachez que le secret de la confession est tellement rigoureux que, hors du confessional, un confesseur ne peut parler d'un simple péché véniel, même à sa propre pénitente; ce serait, pour lui, commettre une faute très-grave.

IX. Mais vous répliquez : Je redoute, en découvrant cette faiblesse, les vifs reproches et les dures paroles de mon confesseur. Oh Dieu! ne voyez-vous pas que toutes ces appréhensions vous sont suggérées par le démon qui cherche à assurer votre chute en enfer? Quels reproches, quelles paroles dures redoutez-vous? votre confesseur vous donnera avec douceur les avertissements convenables; du reste sachez qu'un confesseur ne peut éprouver de plus grande consolation que de donner l'absolution à une pénitente, qui, avec contrition et sincérité, lui fait l'aveu de ses fautes. Si une reine avait reçu d'un esclave un coup mortel, et que vous puissiez lui offrir un remède certain, combien vous vous rejouiriez de la pouvoir guérir et de lui sauver la vie! Telle est la joie d'un confesseur qui absout une âme tombée dans le péché; il coopère à l'arracher à une mort éternelle, et en lui faisant recouvrer la grâce de Dieu, il la fait reine du paradis.

X. Mais vous avez tant de craintes pour vous confesser fidèlement, et vous n'en ressentez pas du péril de votre damnation, en commettant un si énorme péché que celui de céler vos fautes en confession. Vous redoutez les reproches de votre confesseur, et vous ne redoutez pas ceux que vous adressera Jésus-Christ, lorsqu'il vous jugera au moment de votre mort? Vous craignez que votre péché ne soit connu des autres, chose impossible lorsque vous l'avouerez secrètement à un confesseur, et vous ne craignez pas ce jour du jugement, où le péché que vous célez maintenant sera révélé à tous les hommes à la fois? Si vous aviez lieu de croire qu'en taisant

votre péché au confesseur, il serait par cela même connu de tous vos parents ou compatriotes, vous vous hâteriez sans doute de vous en confesser. Mais avez-vous la foi, ou ne l'avez-vous pas ? Ne savez-vous pas, dit saint Bernard, que si vous vous refusez par honte à révéler votre péché à un homme, qui, au reste, est pécheur comme vous, ce péché, au jugement dernier, sera connu non-seulement de vos parents et de vos compatriotes, mais de tous les hommes ensemble[1] ? Dieu lui-même, pour votre confusion, si vous ne confessez pas votre faute aujourd'hui, révélera, non-seulement ce péché, mais toutes les souillures dont votre vie aura été remplie, et cela en présence de tous les Anges et de tout l'univers, comme il nous en menace par son prophète[2]

XI. Ecoutez donc ce que vous conseille saint Ambroise : Le démon tient note de tous vos péchés pour vous en accuser devant Dieu ; voulez-vous éviter, dit ce Saint, une telle accusation? Prévenez l'accusateur en vous accusant vous-même aux pieds d'un confesseur, et vous n'aurez plus à l'entendre parler contre vous[3] Celui, au contraire, qui s'excuse en se confessant, renferme, comme le dit saint Augustin, le péché dans son âme, et se ferme à lui-même l'accès de l'indulgence[4]

XII. Allons, prenez courage ; je m'adresse à celui d'entre vous, s'il en est, qui aurait célé ses péchés par honte, prenez courage et faites un aveu complet à votre confesseur. Rendez gloire à Dieu de bon cœur, vous dirai-je avec l'Ecclésiastique[5], en confondant le démon. Une pénitente, tentée par le démon de ne pas confesser un péché dont il lui inspirait une fausse honte, s'arma de résolution, et pendant qu'elle allait

[1] Si pudor est tibi uni homini et peccatori peccatum exponere, quid facturus es in die judicii, ubi omnibus exposita tua conscientia patebit? (Bern. super illud Joannis, *Lazare veni foras).*

[2] Revelabo pudenda tua in facie tua. (*Nahum*, III, 5).

[3] Præveni accusatorem tuum ; si te ipse accusaveris, accusatorem nullum timebis. (S. *Ambr.* lib. II, de pœnit. c. VIII, n. 53).

[4] Excusas te, includis peccatum, excludis indulgentiam. (*Hom.* XII. inter L. al. CCLIII, in App. n. 4).

[5] Bono animo redde gloriam Deo.(*Eccli.*, XXXV, 10).

vers son confesseur pour tout lui avouer, le démon se présenta devant elle et lui dit : Où vas-tu? Je vais, lui répondit-elle courageusement, te couvrir de confusion en même temps que moi. Je vous le répète donc, si vous avez caché quelque faute grave, allez la déclarer pleinement au confesseur, et confondez le démon. Pensez bien que plus il vous aura fallu de courage pour faire cette confession, plus grand sera l'amour dont vous paiera Jésus-Christ.

XIII. Allons, expulsez ce serpent attaché à votre âme et dont les morsures continuelles vous ôtent tout repos. Oh ! quel enfer pour une âme que le poids, au fond du cœur, d'un péché célé par honte! c'est bien un enfer anticipé. Et il suffit que vous disiez au confesseur : Mon père, j'ai un remords de ma vie passée, mais j'ai honte de le faire connaître. Cela suffit, dis-je, et ce sera le soin du confesseur de tirer au-dehors ce ver rongeur de votre conscience. Et afin que vous ne conceviez pas de scrupules mal placés, sachez que si ce péché que vous craignez d'expliquer n'est pas mortel, ou que, dans le fait, vous ne l'ayez pas tenu pour tel, vous n'êtes pas obligé de le dire, car l'obligation étroite de l'aveu ne frappe que les péchés mortels. En outre si vous doutiez d'avoir confessé quelque ancien péché, mais que vous soyez assuré d'avoir fait scrupuleusement depuis lors votre examen de conscience, et de n'avoir jamais célé volontairement et par honte aucun péché ; dans ce cas, encore bien que la faute dont vous doutez d'avoir fait la confession fût très-grave, vous n'êtes point tenu de la confesser maintenant, étant moralement certain que vous l'avez déjà fait. Si vous saviez au contraire que cette faute est grave, et que vous ne l'avez jamais confessée, alors, de toute nécessité, il faudrait le faire ou être damné. Mais non, courez promptement, âme égarée ; Jésus-Christ vous attend, les bras ouverts, pour vous pardonner et vous embrasser, si vous avouez votre faute. Et moi, je vous assure qu'après une confession complète, vous ressentirez une joie si douce d'avoir purgé votre conscience et recouvré la grâce de Dieu, que vous bénirez l'instant où vous vous serez résolu à

faire une confession sincère. Hâtez-vous donc d'aller trouver un confesseur : ne laissez pas au démon le temps de continuer à vous tenter de renvoyer plus loin cette confession salutaire. Hâtez-vous : car Jésus-Christ vous attend.

SERMON XVIII

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME

De la tendre compassion de Jésus Christ pour les pécheurs.

Facite omnes discumbere, faites-les tous s'asseoir. (*Jean*, VI, 10).

Nous lisons dans l'évangile de ce jour que notre Sauveur se trouvant sur une montagne avec ses disciples et une multitude de près de cinq mille personnes qui l'avaient suivi, à cause des miracles qu'elles lui avaient vu faire pour la guérison des malades, il demanda à saint Philippe : Où prendrons-nous le pain nécessaire pour nourrir tous ces pauvres gens? Saint Philippe lui répondit : Seigneur, pour acheter tant de pain il ne suffirait pas de deux cents deniers. Saint André dit alors : Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est cela pour tant de monde? Nonobstant cela, Jésus-Christ dit : Dépêchez-vous, faites asseoir tout le monde, *facite omnes discumbere;* puis il leur ordonna de distribuer ces pains et ces poissons; et non-seulement ils suffirent à les rassasier tous, mais on recueillit encore douze paniers pleins des restes du pain. Jésus-Christ accomplit ce miracle pour soulager des hommes qui souffraient corporellement; mais combien plus grande est sa compassion pour ceux

qui souffrent spirituellement, tels que sont les pécheurs privés de la grâce divine. Ce sera là le sujet de ce discours : **La tendre compassion de Jésus-Christ pour les pécheurs.**

I. Lui, ce Rédempteur plein d'amour pour nous, ému dans les entrailles de sa miséricorde, en faveur des hommes qui gémissaient misérablement sous la servitude du péché et du démon, est descendu du ciel en terre pour les racheter et les sauver de la mort éternelle par sa propre mort; c'est le cri que jeta saint Zacharie, père de Jean-Baptiste, lorsqu'il reçut dans sa maison (*a*) la visite de la B. Vierge Marie, déjà mère du Verbe incarné : « Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, qui ont porté ce soleil levant à venir nous visiter d'en haut[1] »

II. Jésus-Christ déclara lui-même plus tard qu'il était le bon pasteur venu sur la terre pour nous sauver, nous, ses brebis : « Je suis venu, dit-il, pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient plus abondamment[2] » Remarquez cette expression, *abundantius*, plus abondamment, qui signifie qu'il était venu, non pas seulement pour nous faire récupérer la vie de la grâce, que nous avions perdue par le péché, mais pour nous en donner une nouvelle, supérieure à celle-là même. Ce qui fait dire à saint Léon que Jésus-Christ nous a acquis plus de biens par sa mort, que le démon ne nous en avait fait perdre mages par le péché[3] Et c'est ce qu'entend aussi l'Apôtre, quand il dit que la grâce a surabondé là où avait abondé le péché[4].

III Mais, ô mon Seigneur, lorsque vous avez daigné revêtir

[1] Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos, oriens ex alto. (*Luc.* I, 78).

[2] Ego veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant. (*Joan.* X, 10).

[3] Ampliora adepti sumus per Christi gratiam, quam per diaboli amiseramus invidiam. (*Serm.* I, de Ascens).

[4] Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia. (*Rom.* V, 5).

a) Il faut reconnaître ici une distraction de notre saint docteur : saint Zacharie était encore muet, depuis la vision de l'Ange, quand sainte Elizabeth, sa femme, reçut la visite de la Sainte Vierge déjà mère du Verbe incarné. Les paroles du *Benedictus* citées ici furent dites le huitième jour après la naissance de saint Jean-Baptiste, et il n'est nullement probable que la sainte Vierge fût là présente. (*Note de l'éditeur*).

une chair humaine, il suffisait sans doute d'une prière de vous pour racheter tous les hommes : pourquoi avez-vous encore voulu mener une vie si pleine de misères et d'humiliations pendant trente-trois ans, puis souffrir une mort aussi amère et aussi ignominieuse, en expirant douloureusement sur un infâme bois et versant tout votre sang dans les supplices? Oui, répond Jésus-Christ, je sais bien qu'il suffisait d'une seule goutte de mon sang, d'une seule parole de ma bouche pour sauver les hommes; mais cela ne suffisait pas pour manifester tout l'amour que je leur porte; et c'est pourquoi j'ai voulu souffrir ainsi et mourir d'une mort si cruelle, pour que les hommes m'aiment en voyant que mon amour m'a fait ainsi mourir pour eux. Tel doit être, dit-il, un bon pasteur : « Je suis ce bon pasteur : un bon pasteur donne sa vie pour ses brebis[1] »

IV O hommes, quelle plus grande marque d'amour pouvait nous donner le Fils de Dieu que de sacrifier sa vie pour nous, ses brebis? « C'est en cela, écrit saint Jean, que nous reconnaissons l'amour de Dieu pour nous, puisque c'est pour nous qu'il a sacrifié sa vie[2]. » On ne peut, dit ce même Sauveur, témoigner mieux son amour pour ses amis, qu'en donnant sa vie pour eux[3] Mais vous, Seigneur, vous êtes mort non pas seulement pour des amis, mais pour nous que le péché avait rendus vos ennemis : « Tandis que nous étions les ennemis de Dieu, nous dit l'Apôtre, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son fils[4] » O amour immense de notre Dieu! s'écrie saint Bernard; pour épargner des serviteurs coupables, ni le Père éternel n'a épargné son fils, ni le fils[5] ne s'est

[1] Ego sum pastor bonus; bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis. (*Joan.* x, 11).

[2] In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit. (I *Joan.*, III, 16).

[3] Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. (*Joan.* xv, 13).

[4] Cum inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem filii ejus. (*Rom.* v, 10).

[5] Ut parceret servis, nec Pater filio, nec filius sibi ipsi pepercit.

épargné lui-même ; mais il a voulu, par sa mort, satisfaire à la justice divine pour les péchés que nous avions commis.

V. Aux approches de sa passion, Jésus-Christ alla un jour à Samarie, mais les Samaritains ne voulurent pas le recevoir ; alors saint Jacques et saint Jean, indignés contre les Samaritains pour l'affront que ceux-ci faisaient à leur maître, s'étant tournés vers lui, lui dirent : Seigneur, voulez-vous que nous fassions descendre le feu du ciel pour punir ces téméraires[1] ? Mais Jésus, plein de tendresse pour ceux mêmes qui le méprisaient ainsi, que répondit-il ? Il les reprit sévèrement en ces termes[2] : Et quel est cet esprit que vous montrez ? ce n'est pas mon esprit. Le mien est un esprit de patience et de pitié pour les pécheurs, puisque je suis venu pour sauver les âmes, et non pour les perdre ; et vous parlez de feu, de punition, de vengeance ? De même il dit ailleurs à ses disciples : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur[3]. » Je ne veux pas que vous appreniez de moi à châtier, mais à être indulgents, à supporter et pardonner les injures.

VI. Il témoigne bien clairement sa tendresse pour les pécheurs, lorsqu'il dit[4] : Si quelqu'un a cent brebis et qu'il en perde une, il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres, et va à la recherche de la brebis perdue, jusqu'à ce que qu'il l'ait retrouvée. Il ajoute ensuite[5] : Et quand il l'a retrouvée, de peur de la perdre de nouveau, il la met sur ses épaules, puis il invite ses amis et ses voisins à se réjouir avec lui, de ce qu'il a retrouvé sa brebis perdue. Mais, Seigneur, la joie ne doit pas être tant de votre côté que de celui de cette brebis éga-

[1] Domine, vis dicimus ut ignis de cœlo descendat et consumat illos? (*Luc.* IX, 54).

[2] Et conversus, increpavit illos dicens : Nescitis cujus spiritus estis. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. (*Ibid.*, vers. 55).

[3] Discite a me quia mitis sum et humilis corde. (*Matth.* XI, 29).

[4] Quis ex vobis homo, qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, non ne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam ? (*Luc.* XV, 4).

[5] Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens, et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat. (*Ibid.*, vers. 6).

rée qui retrouve son pasteur et son Dieu. Oui, dit Jésus-Christ, grande doit être la joie de la brebis qui retrouve son pasteur ; mais la mienne est bien plus grande de ramener ma brebis égarée. Il conclut ensuite par ces paroles : Il y a, dit-il, plus de joie au ciel pour un pécheur qui se convertit, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui conservent leur innocence [1]. Et quel serait le pécheur, si endurci qu'il soit, qui, entendant ces paroles, et voyant avec quel amour Jésus-Christ l'attend pour l'embrasser, et le porter sur ses épaules dès qu'il se repentira, n'irait pas se jeter de suite à ses pieds ?

VII. Le Seigneur nous apprend encore quelle est sa tendresse pour les pécheurs dans la parabole de l'Enfant prodigue, saint Luc [2], Evangile où nous lisons qu'un jeune homme, impatient du joug paternel, et voulant vivre à sa guise, demanda sa portion de biens, que son père lui donna à regret, en pleurant d'avance sur sa perte. Le fils partit alors de la maison paternelle, et peu après, ayant dissipé tout son avoir, il tomba dans une telle misère, qu'il se vit réduit, pour vivre, à faire paître des pourceaux. Tout ici est l'image du pécheur, qui se séparant de Dieu, et perdant la grâce divine, perd en même temps tous les mérites qu'il avait acquis, et se réduit à vivre misérablement sous l'esclavage du démon. Il est dit ensuite dans saint Luc, que ce jeune homme se voyant dans un tel excès de misère, résolut de retourner chez son père, et ce père (qui est la figure de Jésus-Christ), quand il vit son fils revenu et prosterné à ses pieds, se sentit à l'instant ému de compassion [3] De sorte qu'au lieu de le repousser, comme le méritait son ingratitude, il alla vers lui les bras ouverts, et se penchant avec tendresse sur son cou, lui prodigua ses embrassements [4] Puis il dit à ses serviteurs : Apportez les plus

[1] Dico vobis, quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia. (*Ib.*, vers. 7).

[2] *Luc.* xv, 12 et suiv.

[3] Vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est.

[4] Accurrens cecidit super collum ejus et osculatus est eum.

beaux habits, et l'en revêtez[1] *Stolam primam*, sa première robe, c'est la grâce divine que Dieu, avec son pardon, restitue au pécheur pénitent, en y ajoutant de nouveaux dons célestes, comme l'expliquent saint Jérôme et saint Augustin. Donnez-lui l'anneau[2] de l'épouse, parce que l'âme, en recouvrant la grâce, redevient l'épouse de Jésus-Christ. Apportez le veau gras[3], qui figure Jésus dans le Sacrement, mystiquement immolé et sacrifié sur l'autel; c'est la sainte communion. Allons, dit-il, faisons fête, mangeons et faisons bonne chère[4] Mais pourquoi, ô Père divin, tant de réjouissance pour le retour d'un fils ingrat? Je fais fête, répond-il, parce que ce fils que voilà était mort pour moi et qu'il est ressuscité; il était perdu pour moi, et il est retrouvé[5]

VIII. Jésus-Christ prouva bien cette tendresse à une pécheresse (saint Grégoire pense que c'est sainte Marie Magdeleine), laquelle s'étant jetée à ses pieds, comme on le voit en saint Luc (VII, 37,) les baignait de ses larmes; sur quoi le Seigneur se tournant vers elle, plein de douceur, la consola et lui dit[6] : Ma fille, tes péchés te sont remis; ta confiance en moi t'a sauvée; va en paix. Ce pauvre infirme, affligé de corps et d'âme depuis trente-huit ans, éprouva les mêmes effets de cette bonté du Sauveur, qui après l'avoir guéri et lui avoir pardonné ses péchés, lui dit : « Vous voilà guéri; désormais ne péchez plus, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire[7] » Il en fut de même pour le lépreux, qui dit à Jésus-Christ : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir[8]. Et

[1] Cito proferte stolam primam,et induite illum.
[2] Et date annulum in manum ejus.
[3] Et adducite vitulum saginatum, et occidite, et manducemus, et epulemur.
[4] Manducemus et epulemur.
[5] Quia hic filius meus mortuus erat, et revixit; perierat et inventus est.
[6] Remittuntur tibi peccata... Fides tua te salvam fecit : vade in pace.
[7] Ecce sanus factus es; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. (*Joan.* v, 5 eos).
[8] Domine, si vis, potes me mundare.

Jésus lui répondit : « Je le veux, soyez guéri[1] ; » comme s'il eût dit : Oui, je le veux, car je suis descendu du ciel pour le soulagement de tous ; sois guéri, comme je le désire. Et la chose s'accomplit à l'instant[2] :

IX. Un exemple semblable, c'est celui de la femme adultère, présentée à Jésus-Christ par les Scribes et les Pharisiens, qui lui dirent : La loi de Moïse ordonne que de telles femmes soient lapidées ; et toi, qu'en dis-tu[3] ? Et ainsi, dit l'Evangéliste, ils espéraient une réponse qui leur eût donné lieu de l'accuser, à savoir, ainsi que l'explique saint Augustin, de l'accuser comme transgresseur de la loi, s'il avait dit qu'elle devait être renvoyée libre, ou de lui faire perdre sa réputation de miséricordieux, s'il eût dit qu'elle devait être lapidée[4] Mais que répond le Seigneur ? Ni l'un, ni l'autre. Il se pencha vers la terre, et y écrivit avec son doigt[5]. Ce qu'il écrivit était sans doute, selon les interprètes, quelque sentence de l'Ecriture, qui rappelait aux accusateurs que leurs péchés étaient peut-être plus grands que celui de cette femme ; et puis il leur dit ; Que celui de vous qui est sans péché, lui jette la première pierre[6] Là-dessus, selon l'Evangéliste, ils disparurent l'un après l'autre, et Jésus resté seul avec la femme lui dit : Allez, puisque aucun d'eux ne vous a condamnée, vous ne devez pas croire que je vous condamnerai, moi qui suis venu sur la terre, non pour condamner les pécheurs, mais pour leur pardonner et les sauver. Allez en paix, et désormais ne péchez plus[7]

X. Non, Jésus-Christ n'est point venu pour condamner les

[1] Volo, mundare.
[2] Et confestim mundata est lepra ejus.
[3] In lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare ; tu ergo quid dicis ? (*Joan.* VIII, 5).
[4] Si dicat lapidandam, famam perdet mansuetudinis ; sin dimittendam, transgressæ legis accusabitur.
[5] Jesus autem inclinans se deorsum, digito scribebat in terra.
[6] Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.
[7] Nemo te condemnavit ?.. Nec ego te condemnabo. Vade, et jam amplius noli peccare.

pécheurs, mais pour délivrer de l'enfer tous ceux qui veulent s'amender. Et quand il les voit obstinés à leur perte, il leur dit, comme en gémissant, par la bouche d'Ezéchiel : « Et pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël[1] ? » C'est-à-dire : Mes enfants, pourquoi voulez-vous mourir et vous plonger dans l'enfer, lorsque je suis venu du ciel pour vous délivrer de cet enfer par ma mort ! Il ajoute par l'organe du même prophète : Vous êtes morts à la grâce divine, mais je ne veux pas votre mort ; revenez à moi, et je vous rendrai cette vie que vous avez malheureusement perdue[2] Mais, dira quelque pécheur tout couvert de souillures : Et qui sait si Jésus-Christ ne me repoussera pas ? Non, lui répond Jésus-Christ lui-même : « Je ne rejetterai dehors personne qui vienne à moi[3] » Nul homme qui viendra à moi, repentant de ses péchés, ne sera repoussé, ses fautes fussent-elles encore plus nombreuses et plus grandes.

XI. Voici comment, dans un autre endroit, notre Rédempteur nous encourage à nous jeter à ses pieds dans la ferme confiance d'être soulagés et pardonnés : Venez tous à moi[4], pauvres pécheurs, qui travaillez si péniblement à vous perdre, et qui gémissez sous le poids de vos iniquités. Venez, et je vous délivrerai de toutes vos peines. Et ailleurs il nous dit[5] : Venez, repentez-vous de vos fautes, et si je ne vous pardonne pas, reprenez-moi, *arguite me* ; comme s'il disait. Prévalez-vous contre moi, et accusez-moi de mensonge ; car je vous promets que, quand même vos péchés seraient noirs comme la semence de cramoisi, c'est-à-dire encore qu'ils soient horribles, énormes, votre conscience, que je laverai dans mon sang, deviendra blanche et brillante comme la neige.

[1] Et quare moriemini, domus Israel ? (XVIII, 31).

[2] Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus ; revertimini et vivite. (*Ez.* XVIII, 32).

[3] Eum qui venit ad me non ejiciam foras. (*Joan.* VI, 37).

[4] Venite ad me omnes, qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. (*Matth.* XI, 28).

[5] Venite et arguite me, dicit Dominus ; si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur. (*Isa.* I, 18).

XII. Hâtons-nous, pécheurs mes frères, retournons à Jésus-Christ, si nous l'avons quitté. Hâtons-nous, avant que la mort nous surprenne dans le péché et que nous restions condamnés à l'enfer, où toutes ces miséricordes, que nous prodigue le Seigneur, ne seront plus pour nous, à défaut de pénitence, que des pointes acérées, qui nous perceront le cœur pendant toute l'éternité !

SERMON XIX

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION

Combien l'état de tiédeur est dangereux pour notre âme.

Jesus autem abscondit se. Jésus se cacha. (*Jean*, VIII, 59.)

Jésus-Christ est la vraie lumière qui éclaire tous les hommes[1] Il les éclaire tous, mais non cependant ceux qui ferment volontairement les yeux à la lumière ; à ceux-là le Sauveur se cache ; et comment alors, restant dans les ténèbres et marchant sans y voir, pourront-ils éviter les dangers de damnation qu'il y a dans la vie présente, où Dieu nous a placés comme dans le chemin par où il nous faut marcher pour arriver à la vie éternelle ? Je veux donc aujourd'hui vous faire voir le péril imminent où la tiédeur met une âme ; car le Seigneur lui cache alors sa lumière et resserre la main dont elle recevait les grâces et les secours, sans lesquels il lui deviendra bien difficile d'achever le voyage de la vie, ou de ne

[1] Lux vera quæ illuminat omnem hominem. (*Joan.* I, 9).

pas se précipiter dans quelque abîme, c'est-à-dire de vivre sans tomber dans quelque péché mortel : c'est ce que nous avons à voir.

I. Il ne faut pas entendre par une âme tiède, celle qui vit dans la disgrâce de Dieu, ni non plus celle qui commet quelque péché véniel, mais par pure fragilité et sans une pleine volonté, car aucun homme ne peut être exempt de telles fautes, à cause du funeste effet de la tache originelle, qui rend impossible, sans une grâce spéciale, qui n'a été accordée qu'à la mère de Dieu, d'éviter pendant toute la vie, une faute même la plus légère ; ce qui a fait dire à saint Jean : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous[1] » Dieu permet ces taches même dans les saints, pour les maintenir dans l'humilité, et leur faire entendre que si, malgré leurs bonnes résolutions et leurs promesses, ils tombent dans de pareilles fautes, ils tomberaient de même dans de plus graves, sans le soutien de sa main divine. Aussi, quand nous avons ainsi failli, nous devons nous humilier, et, reconnaissant notre faiblesse, nous recommander continuellement à Dieu, pour qu'il veille sur nous, qu'il nous préserve de fautes plus graves, et nous délivre des présentes.

II. Que faut-il donc entendre par une âme tiède? C'est celle qui commet souvent des péchés véniels volontairement et avec délibération, comme des mensonges délibérés, des actes d'impatience volontaire, des imprécations délibérées et autres semblables. Toutes ces fautes peuvent être évitées avec l'aide de Dieu, par une âme résolue à mourir, plutôt que de commettre volontairement un péché véniel. Sainte Thérèse pensait qu'un seul péché véniel nous cause plus de dommages que tous les démons de l'enfer ; aussi disait-elle à ses religieuses : Mes filles, que Dieu vous préserve de tout péché volontaire, pour si léger qu'il soit. Plusieurs personnes se plaignent de ce que

[1] Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est. (I *Joan.*, 8).

le Seigneur les laisse dans un état de sécheresse et d'aridité qui n'admet aucune consolation spirituelle; mais comment voulons-nous que Dieu soit libéral de ses faveurs envers nous, quand nous faisons si peu pour lui? Nous savons bien que ces mensonges, ces imprécations, ces injures contre le prochain, ces murmures, sans être des fautes graves, déplaisent néanmoins à Dieu, et nous ne nous en abstenons pas; et nous voulons après cela que Dieu nous prodigue des consolations!

III. Mais, quelqu'un dira. Les péchés véniels, quels qu'ils soient, ne me privent pas de la grâce de Dieu; ils ne m'empêcheront pas de me sauver; il me suffit de me sauver Il me suffit de me sauver, dites-vous? Mais écoutez saint Augustin : Dès que vous dites : cela me suffit, vous décidez votre perte[1]. Pour bien entendre cette parole de saint Augustin, et juger du péril où la tiédeur jette ceux qui tombent habituellement dans des péchés véniels volontaires, sans s'en occuper, sans penser même à s'amender, il faut considérer que l'habitude des fautes légères conduit insensiblement au relâchement par rapport aux graves. Par exemple, l'habitude de garder de petites haines conduit à en concevoir de fortes; l'habitude des petits larcins conduit à des vols considérables; l'habitude de céder aux affections vénielles envers une personne de sexe différent, conduit aux attachements criminels. Saint Grégoire a écrit : L'âme ne reste jamais à la place où elle tombe; mais elle continue à descendre toujours plus profondément dans l'abîme[2] Les maladies mortelles ne commencent pas le plus souvent par des désordres graves, mais elles viennent de dérangements légers et multipliés. De même la chute des âmes dans le péché mortel, est amenée pour un grand nombre par l'habitude des péchés véniels; parce que ceux-ci énervent l'âme, au point que, lorsqu'il survient une forte tentation, elle ne peut y résister et tombe.

[1] Ubi dixistis : Sufficit, ibi periisti.

[2] Numquam illic anima, quo vadit, jacet. (*Moral.* lib. XI, n. 68).

IV Plusieurs ont la bonne intention de ne pas se séparer de Dieu par un péché mortel ; mais ils se contentent de le suivre de loin, en ne tenant point de compte des péchés véniels ; ils courent le risque de faillir comme saint Pierre. Quand Jésus-Christ fut pris par les soldats, au jardin des Oliviers, saint Pierre ne voulut point l'abandonner, mais il le suivit de loin[1] Mais arrivé à la maison de Caïphe, à peine l'accusa-t-on d'être un des disciples de Jésus-Christ, que saisi de peur, il le renia trois fois. Le Saint-Esprit a dit : Qui méprise les petites chutes se laissera facilement quelque jour tomber dans un précipice[2], parce que, prenant l'habitude, comme je l'ai dit, de commettre des fautes légères, qui déplaisent à Dieu, il ira à la fin jusqu'à l'offenser grièvement.

V Le Seigneur a dit : « Prenez les petits renards qui ravagent les vignes[3] » Il ne dit pas : prenez les lions, les ours ; mais prenez les petits renards. Les lions, les ours épouvantent, et chacun se tient en garde pour n'en être pas dévoré ; mais les petits renards ne donnent pas d'épouvante, et cependant ils ruinent la vigne, en creusant leurs terriers qui en dessèchent les racines. Le péché mortel épouvante une âme qui a la crainte de Dieu ; mais si elle s'abandonne à l'habitude des péchés véniels, commis sciemment, sans désir de s'amender, ces péchés sont les renards qui feront sécher les racines, c'est-à-dire les remords de la conscience, la crainte de déplaire à Dieu, les bons mouvements pour s'avancer dans le saint amour ; et il ne sera pas difficile alors que l'âme, se trouvant ainsi refroidie, soit poussée par quelque passion jusqu'à perdre déplorablement la grâce de Dieu.

VI. Ajoutons que les péchés véniels, habituels et volontaires, non-seulement nous ôtent la force de résister aux tentations, mais encore nous privent des secours particuliers de Dieu, sans lesquels nous tomberons dans les fautes graves. Un moment d'attention sur ce point important. Il est certain

[1] Petrus autem sequebatur eum a longe. (*Matth.* xxvi, 58).
[2] Qui spernit modica,paulatim decidet.(*Eccli.*, xix, 21).
[3] Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas. (*Cant.* ii, 13).

d'une part que nous n'avons point par nous-mêmes la force suffisante pour vaincre les tentations du démon, de la chair, et du monde ; c'est Dieu seul qui peut empêcher nos ennemis de nous induire en ces tentations, auxquelles nous ne pourrions que succomber. Aussi Jésus-Christ nous enseigne-t-il à prier ainsi : *Et ne nos inducas in tentationem* ; c'est-à-dire, à demander à Dieu qu'il nous délivre de ces tentations qui nous feraient perdre sa grâce. Or les péchés véniels, quand ils sont volontaires et habituels, nous privent des secours particuliers de Dieu, qui nous sont nécessaires pour conserver sa grâce. Je dis *nécessaires*, car le concile de Trente condamne quiconque oserait dire que nous pouvons persévérer dans la grâce sans un secours particulier de Dieu[1] Ainsi donc, avec le secours ordinaire de Dieu seulement, nous ne pouvons nous empêcher de tomber dans quelque faute grave, mais nous avons besoin pour cela d'un secours spécial ; or, ce secours spécial, Dieu le refuse avec justice aux âmes insouciantes, qui commettent sans remords des péchés véniels nombreux et volontaires, et ainsi elles cesseront malheureusement de persévérer dans la grâce.

VII. Qui est avare envers Dieu, mérite bien que Dieu le soit envers lui, et, comme le dit l'Apôtre[2] : Qui épargne la semence, récolte peu. Le Seigneur ne lui prêtera que le secours commun qu'il accorde à tous ; mais il lui refusera ce secours spécial, sans lequel, comme je l'ai dit, l'âme ne peut éviter longtemps de tomber dans des fautes graves. Dieu révéla lui-même au B. Henri de Suze cette vérité, que les âmes tièdes, qui se contentent de fuir le péché mortel, mais s'abandonnent sciemment aux péchés véniels, ne peuvent se maintenir dans sa grâce. Le vén. P Louis du Pont disait : J'ai commis beaucoup de fautes, mais je n'ai pas fait la paix avec mes fautes. Malheur à ceux qui font la paix avec le péché, au lieu de lui faire toujours la guerre ! Saint Bernard a dit

[1] Si quis dixerit justificatum, vel sine speciali auxilio Dei in accepta justitia perseverare posse, vel cum eo non posse, anathema sit. (*Sess.* VI, can. 22).

[2] Qui parce seminat, parce et metet.(II *Cor.*, IX, 6).

quelque part que celui qui manque, mais qui déteste ses manquements, donne lieu d'espérer qu'il s'amendera un jour et rentrera dans la bonne voie ; mais que si l'on pèche et qu'on ne cherche pas à s'amender, on ira de mal en pis, jusqu'à perdre la grâce de Dieu. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin que l'habitude des péchés véniels fait sur l'âme l'effet de la gale sur le corps, et la rend dégoûtante aux yeux de Dieu, qui l'éloigne de ses embrassements[1] De là vient que l'âme, ne trouvant plus sa nourriture et sa joie dans ses exercices de dévotion, dans l'oraison, la communion, la visite au Saint-Sacrement, les abandonne volontiers, et privée ainsi des moyens de salut, finit par se perdre.

VIII. Ce danger sera encore plus grand pour ceux qui commettent ces péchés véniels nombreux par l'effet de quelque passion, comme de l'orgueil, ou de l'ambition, de la haine ou d'une affection désordonnée pour quelque personne. Saint François d'Assise disait que quand le démon a affaire à une âme qui craint de perdre la grâce de Dieu, il ne cherche pas tout de suite à se l'attacher comme son esclave, en la tentant pour lui faire commettre un péché mortel, dont elle aurait horreur et se garderait bien ; mais il l'enlace d'abord avec un fil, puis avec une ficelle, ensuite avec une corde, et finalement avec une chaîne d'enfer qui est le péché mortel, et la rend ainsi son esclave. Donnons-en un exemple : quelqu'un nourrira une affection pour une femme, et cela d'abord par courtoisie ou par reconnaissance, ou à cause de ses bonnes qualités : puis suivront les cadeaux réciproques, ensuite les paroles tendres, et enfin, à une nouvelle et plus forte impulsion du démon, le malheureux tombera dans le péché mortel ; il aura le même sort que ces joueurs qui, après avoir perdu de fortes sommes, entraînés par leur passion, font leur va-tout et perdent tout ce qu'ils possédaient.

IX. Malheureuse l'âme qui se laisse dominer par une pas-

[1] Sunt velut scabies, et nostrum decus ita exterminant, ut a sponsi amplexibus separent. *(Hom.* L, c. III, n. 5).

sion! Saint Jacques a dit : « Voyez comment un tout petit feu est capable d'embraser toute une forêt[1]; » c'est-à-dire qu'une passion non combattue entraîne l'âme à sa ruine. La passion nous aveugle ; et quand on est aveugle, on tombe facilement dans un précipice au moment où on y pense le moins. On lit dans saint Ambroise que le démon étudie quelle est la passion qui nous domine, le plaisir qui a pour nous le plus d'attraits ; et nous le présentant sans cesse pour éveiller notre concupiscence, il prépare la chaîne qui nous retiendra dans l'esclavage[2]

X. Saint Chrysostome assure avoir connu plusieurs personnes, douées d'une grande vertu, mais qui, pour avoir négligé leurs fautes légères, étaient enfin tombées dans un abîme d'iniquités. Quand le démon voit qu'il ne peut obtenir tout de nous d'un seul coup, il se contente de peu à la fois, sachant bien que tous ces petits profits répétés le conduiront à gagner le tout. Personne, dit saint Bernard, ne devient tout d'un coup méchant, de bon qu'on était ; ceux qui se précipitent dans les plus grands désordres, ont commencé d'abord, par les plus légers[3]. Il faut en outre considérer que, lorsqu'une âme, après avoir été favorisée des lumières et des grâces spéciales de Dieu, sera tombée en péché mortel, elle n'aura pas fait une simple chute, dont elle puisse facilement se relever, mais qu'elle se trouvera au fond d'un précipice, dont il lui sera très-difficile de sortir pour revenir à Dieu.

XI. Le Seigneur, parlant dans l'Apocalypse de celui qui vit dans la tiédeur, dit[4] : « Que n'es-tu plutôt ou froid, ou chaud! mais parce que tu es tiède, je commencerai à te vomir de ma

[1] Ecce quantus ignis magnam silvam incendit. (*Jac.* III, 5).

[2] Tunc maxime insidiatur adversarius, quando videt nobis passiones aliquas generari ; tunc fomites movet, laqueos parat.

[3] Nemo repente fit turpissimus ; a minimis incipiunt, qui in maxima proruunt. (S. Bern., tract. *de ord. vitæ*) (*a*).

[4] Utinam frigidus esses! sed quia tepidus es, neque frigidus es, neque calidus, incipiam te evomere ex ore meo. (*Apoc.* III, 15).

a) Au jugement de Mabillon, ce traité n'est pas de saint Bernard, quoiqu'il soit d'un bénédictin. (*Note de l'éditeur*).

bouche. » « Que n'es-tu plutôt froid[1], » dit-il, c'est-à-dire, mieux vaudrait pour toi que tu fusses privé de ma grâce, parce qu'alors il y aurait plus à espérer pour toi que tu t'amendes ; mais la tiédeur où tu vis sans désir de t'amender fait que[2] je commencerai à te vomir, c'est-à-dire à t'abandonner, comme cet aliment rejeté de la bouche, qu'on aurait horreur d'avaler de nouveau.

XII. Un auteur compare la tiédeur à une fièvre étique, qui d'abord n'épouvante guère, parce qu'elle se sent à peine ; mais qui est cependant si maligne, que presque personne n'en guérit. Cette comparaison est fort juste : car la tiédeur rend l'âme insensible aux remords de la conscience ; d'où il arrive qu'après être ainsi devenue insensible aux remords des péchés véniels, elle le devient plus tard à ceux du péché mortel.

XIII. Venons maintenant au remède. C'est la chose difficile entre toutes que la guérison de l'âme tiède ; il y a cependant des remèdes pour qui veut bien les employer. Et quels sont-ils? Il faut premièrement que l'âme tiède désire sortir d'un état aussi misérable et aussi dangereux, comme nous l'avons vu ; car si elle n'a pas véritablement ce désir, elle ne se mettra pas en peine de prendre les moyens nécessaires. Il faut ensuite se résoudre à écarter les occasions qui nous ont fait tomber déjà, sans quoi nous retomberons toujours dans les mêmes fautes. Troisièmement, on doit prier instamment le Seigneur de nous relever de cet état. Nous ne pourrons rien par nos propres forces, mais nous pourrons tout avec l'assistance de Dieu, qui a promis d'exaucer celui qui le prie. « Demandez, et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez[3], » nous a-t-il dit. Il faut prier, et prier sans cesse ; si nous cessons de prier, nous serons de nouveau vaincus ; mais si nous prions constamment, nous obtiendrons à la fin la victoire.

[1] Utinam frigidus esses.
[2] Incipiam te evomere.
[3] Petite, et accipietis ; quærite, et invenietis. (*Luc.* XI, 9).

SERMON XX

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

Sur l'habitude du péché.

Ite in castellum, quod contra vos est, et statim invenietis asinam alligatam. Allez au bourg qui est vis-à-vis de vous ; et vous y trouverez tout aussitôt une ânesse attachée. (*Matth.*, XXI. *2.*)

Notre-Seigneur ayant résolu en ce jour d'entrer à Jérusalem, afin d'y être reconnu et confessé pour le vrai Messie, promis et envoyé de Dieu pour le salut du monde, ordonna à ses disciples d'aller à un certain bourg, où ils trouveraient une ânesse attachée, *invenietis asinam alligatam*, qu'ils détacheraient pour la lui amener. Saint Bonaventure explique ainsi ce passage : « Cette ânesse désigne le pécheur[1], suivant ce que dit le Sage, que l'impie est lié et enchaîné par son péché même[2] » Or de même que Jésus-Christ ne pouvait s'asseoir sur l'ânesse qu'après qu'elle eut été détachée de ses liens, de même il ne peut habiter dans une âme retenue dans les liens du péché. Si donc, mes chers auditeurs, il se trouve parmi vous quelque âme enchaînée par l'habitude du péché, qu'elle entende cette parole que le Seigneur lui adresse aujourd'hui par le prophète Isaïe[3] : « Dégage-toi, ma fille, de cette chaîne du péché qui te rend esclave du démon, et hâte-toi de le faire avant que l'habitude du mal prenne un tel empire sur toi, qu'elle t'em-

[1] Asina alligata denotat peccatorem.

[2] Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur. (*Prov.* v, 22).

[3] Solve vincula colli tui, captiva filia Sion. (*Isa.* XII, 2).

pêche de t'amender et te conduise à ta perte éternelle. » Dans ce dessein, je vais aujourd'hui démontrer les mauvais effets de l'habitude du péché ; je divise en trois points ce que je vais en dire.

Ier Point. Elle aveugle l'esprit.

IIe Point. Elle endurcit le cœur

IIIe Point. Elle affaiblit nos forces.

PREMIER POINT

L'habitude du péché aveugle l'esprit.

I. Saint Augustin s'exprime ainsi sur le péché habituel[1] : « L'habitude du péché aveugle les pécheurs, et ne leur permet plus de s'apercevoir ni du mal qu'ils font, ni de la ruine où il les entraîne ; nous vivons alors comme s'il n'y avait ni Dieu, ni paradis, ni enfer, ni éternité. « Les péchés même les plus énormes, continue le saint docteur, quand ils sont devenus habituels, nous paraissent légers, et ne semblent plus même des fautes[2] » Et comment l'âme pourra-t-elle s'en garantir, quand elle n'en sentira plus la grièveté, et qu'elle cessera de voir le mal qu'ils lui causent ?

II. Saint Jérôme dit que les pécheurs d'habitude ont perdu la honte des péchés qu'ils commettent[3] Une certaine honte accompagne naturellement le péché, mais elle se perd enfin par l'habitude. Saint Pierre compare le pécheur d'habitude à un pourceau qui se vautre dans son fumier[4]. La fange même où il se vautre lui aveugle les yeux ; et de là vient que ceux qui vivent ainsi, au lieu de s'attrister et de rougir de leurs

[1] Ipsa consuetudo non sinit videre malum, quod faciunt.

[2] Peccata quamvis horrenda, cum in consuetudinem veniunt, parva aut nulla esse videntur.

[3] Ne pudorem quidem habent in delictis.

[4] Sus lota in volutabro luti. (II *Petr.*, II, 22).

souillures, s'en réjouissent et s'en font même gloire. « L'insensé, est-il dit dans les Proverbes, commet le crime comme en se jouant[1] » « Ils (les insensés) se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal [2].» Aussi les Saints demandent sans cesse à Dieu de les éclairer, sachant bien que sans cette lumière tout homme peut devenir le plus coupable du monde. Et comment tant de chrétiens, assurés pourtant par la foi qu'il y a un enfer et un Dieu juste qui ne peut manquer de punir le mal, continuent-ils à vivre dans le péché jusqu'à la mort, et se damnent-ils? C'est que le péché les aveugle, comme le dit le Sage[3], et c'est par là qu'ils se perdent.

III. Nous lisons dans Job que le pécheur d'habitude se remplit de vices[4] Tout péché apporte un degré d'aveuglement à l'esprit ; et quand les péchés se multiplient par l'habitude, l'aveuglement croît avec eux. Un vase plein de terre ne peut recevoir les rayons du soleil ; ainsi la lumière de Dieu ne peut pénétrer dans un cœur plein de vices, et lui faire connaître le précipice où il va tomber Le pécheur d'habitude, privé de la lumière qui pourrait l'éclairer, va de faute en faute, sans penser à s'amender. « Les impies marchent dans un circuit (*a*), a dit le Psalmiste[5] » Le malheureux tombé dans la fosse obscure de l'habitude du péché, ne pense qu'au péché, ne s'occupe que du péché, et ne le voit plus comme un mal. Il devient enfin comme les bêtes, ainsi que l'a dit le Psalmiste : « Au milieu de la grandeur, l'homme est dépourvu d'intelligence, il est pareil à la brute privée de raison[6]. » De là vient ce que

[1] Quasi per risum stultus operatur scelus. (*Prov.* x, 23).
[2] Lætantur cum malefecerint. (*Ibid.*, II, 14).
[3] Excæcavit illos malitia eorum. (*Sap.* II, 21).
[4] Ossa ejus implebuntur vitiis. (*Job.* xx, 11).
[5] In circuitu impii ambulant. (*Psalm.* XI, 9).
[6] Et homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. (*Psalm.* XLVIII, 13).

a) Tel est évidemment ici le sens de ce passage dans la pensée du saint docteur, qui ailleurs cependant en a donné la traduction italienne, toute conforme aux traductions ordinaires, en ces termes : *Gli impj circondano i buoni*, c'est-à-dire : « Les méchants entourent les bons. »

(Note de l'éditeur).

dit le Sage : « Lorsque le méchant est venu au plus profond des péchés, il méprise tout[1] » Saint Chrysostome applique ce passage au pécheur d'habitude, qui, enfermé dans cette fosse obscure, méprise tout, dédaigne les prédications, les avertissements de Dieu, les corrections, les censures, et l'enfer, et Dieu même, et qui devient enfin semblable à ce vautour vorace, qui acharné sur le cadavre qu'il dévore, préfère se laisser tuer par les chasseurs, plutôt que de lâcher sa proie.

IV Tremblons, mes frères, comme David, lorsqu'il disait : « Ne souffrez pas, ô mon Dieu, que l'abîme m'engloutisse, que l'ouverture du gouffre se renferme sur moi[2] » Si quelqu'un tombe dans un puits, tant que l'entrée du puits reste ouverte, il peut espérer d'en sortir ; mais si elle vient à être bouchée, il est perdu. Ainsi le pécheur, tombé dans l'habitude du mal, voit ses péchés réitérés fermer à mesure la bouche du puits, qui, si elle vient à se fermer tout à fait, le sépare de Dieu, dont il reste abandonné. Pécheur, mon frère, si vous êtes retenu dans l'habitude de quelque péché, hâtez-vous de sortir de ce puits infernal, avant que la bouche en soit fermée, je veux dire, avant que Dieu ne vous prive complètement de sa lumière et ne vous abandonne ; car cet abandon déciderait votre damnation éternelle.

DEUXIÈME POINT

L'habitude du péché endurcit le cœur.

V Non-seulement l'habitude du péché aveugle l'esprit ; mais encore elle endurcit le cœur du pécheur. « Le cœur (du léviathan), est-il dit dans le livre de Job, s'endurcira comme la pierre, il se resserrera comme l'enclume sur laquelle on bat

[1] Impius cum in profundum venerit, contemnit. *(Prov.* XVIII, 3).

[2] Neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum. *(Psalm.* LXVIII, 16).

sans cesse[1], » fidèle image de l'habitudinaire : par l'habitude du péché, le cœur devient comme la pierre, et au lieu de se laisser attendrir par les inspirations de la grâce, par les prédications, par la pensée de la justice de Dieu, des peines des damnés, de la passion de Jésus-Christ, il s'endurcit davantage, comme l'enclume sous les coups de marteau[2] Saint Augustin a dit à son tour que le cœur des pécheurs de cette espèce s'endurcit de manière à ne plus se laisser pénétrer par les pluies de la grâce, ce qui leur ôte tout moyen de porter des fruits de salut[3] Les avertissements de Dieu, les remords de la conscience, les craintes de la justice de Dieu, sont comme une pluie de grâce ; mais si le pécheur d'habitude, au lieu de tirer du fruit de ces bienfaits en gémissant sur ses iniquités et cherchant à s'en guérir, persévère dans le péché, son cœur n'en devient que plus dur ; et c'est là un signe certain de damnation, comme l'a dit saint Thomas de Villeneuve[4] En effet, l'esprit étant aveuglé et le cœur endurci, le pécheur vivra jusqu'au bout dans son obstination, selon le terrible pronostic de l'Esprit-Saint[5]

VI. A quoi servent à un tel pécheur les confessions, si, peu de temps après, il retombe, comme si de rien n'était, dans les mêmes fautes ? Saint Augustin a dit : « Celui qui frappe sa poitrine sans changer son cœur, n'y déracine pas ses péchés, mais les enracine au contraire[6] » Quand vous frappez votre poitrine devant votre confesseur, et qu'ensuite vous ne vous amendez pas, et n'évitez pas les occasions de pécher, alors, dit le saint, vous ne déracinez pas les mauvais penchants, mais vous les consolidez et les rendez plus vivaces, c'est-à-dire, que vous devenez plus obstiné. « Les impies marchent dans un

[1] Cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus. (*Job.* XLI, 15).
[2] Stringetur quasi malleatoris incus.
[3] Cor eorum fit durum adversus imbrem gratiæ, ne fructum ferat.
[4] Induratio damnationis indicium.
[5] Cor durum habebit male in novissimo. (*Eccli.* III, 27).
[6] Qui pectus tondit et non corrigit, peccata solidat, non tollit.

circuit[1] » (*a*) Telle est la vie misérable des habitudinaires, passée à parcourir un cercle d'iniquités ; s'ils s'en abstiennent un moment, ce n'est que pour y retourner à la première occasion. C'est à eux que saint Bernard pronostique une damnation certaine : « Malheur, dit-il, à celui qui tourne dans ce circuit[2] »

VII. Mais non, dira ce jeune homme, je veux m'amender plus tard, et me donner sincèrement à Dieu. Et si l'habitude du péché prend l'empire sur vous, quand vous amenderez-vous ? Le Saint-Esprit nous enseigne que celui qui, étant jeune, contracte l'habitude du péché, ne la quitte pas, même dans la vieillesse, mais persiste à marcher toujours dans la même voie[3] On a vu des pécheurs d'habitude commettre encore les mêmes fautes aux approches mêmes de la mort. Le P Recupito raconte qu'un homme condamné à mort, et marchant au supplice, aperçut une jeune fille, et consentit même en ce moment à une mauvaise pensée. Le P Gisolfo rapporte pareillement qu'un blasphémateur, condamné au gibet, dans le moment où, repoussé de l'échelle, il se sentit serrer la gorge, rendit son dernier soupir en prononçant un horrible blasphême.

VIII. « Dieu fait miséricorde, nous dit l'Apôtre, à qui il veut, et il endurcit qui il veut[4] » Dieu use de miséricorde jusqu'à un certain point, passé lequel il endurcit le cœur du pécheur. Comment l'endurcit-il ? Saint Augustin nous l'explique ainsi : « L'endurcissement, en tant que Dieu en est l'auteur, consiste de sa part à s'abstenir de faire miséricorde[5] » Ce n'est pas que le Seigneur endurcisse lui-même le pécheur obstiné ; mais, en punition du mépris qu'il a marqué pour ses bienfaits, il lui retire le secours de sa grâce ; et ainsi son cœur reste dur et se

[1] In circuitu impii ambulant. (*Psalm.* XI, 9).

[2] Væ homini qui sequitur hunc circuitum. (*Serm.* XII, sup. psalmos).

[3] Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. (*Prov.* XXII, 6).

[4] Cujus vult (Deus) miseretur, et quem vult indurat. (*Rom.* IX, 18).

[5] Obduratio Dei est nolle misereri.

a) Voir la note précédente *a*, p. 255. *(Note de l'éditeur)*.

pétrifie[1] Dieu n'endurcit pas son cœur en y versant l'obstination, mais en ne lui faisant pas miséricorde, c'est-à-dire en s'abstenant de lui donner la grâce efficace pour opérer sa conversion. Quand le soleil s'éloigne de la terre, l'eau gèle et se durcit.

IX. L'endurcissement, qui est l'obstination du cœur, ne se produit pas tout d'un coup, dit saint Bernard, mais peu à peu, en sorte qu'à la fin le cœur devient si dur, qu'il n'est plus sensible aux menaces, et que les corrections l'endurcissent encore davantage[2] Il arrive aux pécheurs d'habitude ce que dit David : « Votre voix foudroyante, ô Dieu de Jacob, les a laissés plongés dans un sommeil léthargique[3]. » Les tremblements de terre, les coups de foudre, les morts subites n'effrayent pas un tel pécheur : au lieu de l'éveiller, de lui faire ouvrir les yeux sur son misérable état, il semble que tout cela favorise plutôt ce sommeil mortel, où il reste plongé pour sa perte.

TROISIÈME POINT

L'habitude du péché affaiblit nos forces.

X. « Il me fait blessure sur blessure ; il se précipite sur moi comme un géant[4]. » Saint Grégoire paraphrase ainsi ce texte : Le premier coup que reçoit un homme assailli par un ennemi, ne le met pas hors de combat ; mais s'il en reçoit un second, un troisième, il perdra ses forces et enfin la vie. Tel est l'effet du péché ; à la première ou seconde fois que l'âme en est frap-

[1] Non obdurat Deus cor impertiendo malitiam, sed non impertiendo misericordiam.

[2] Paulatim in cordis duritiam itur... cor durum non minis cedit, flagellis duratur. *(De consid.* lib. I, c, II, n. 2, 3).

[3] Ab increpatione tua, Deus Jacob, dormitaverunt. (*Ps.* LXXV, 7).

[4] Concidit me vulnere super vulnus ; irruit in me quasi gigas. (*Job.* XVI, 15).

pée, il lui reste encore quelque force, toujours, bien entendu, au moyen de la grâce divine ; mais si cette âme continue à pécher, le mal, devenu habituel, est alors pour elle comme un géant[1] auquel elle ne peut résister. Saint Bernard dit que le pécheur d'habitude ressemble à un homme renversé sous une énorme pierre, et qui, ne pouvant la soulever, se remettra difficilement debout[2]

XI. Saint Thomas de Villeneuve nous a laissé par écrit que l'âme privée de la grâce de Dieu ne peut rester longtemps sans commettre de nouveaux péchés[3] Et saint Grégoire, sur ce passage de David : « Mettez-les dans l'état d'une roue sans consistance, et d'une paille légère que le vent dissipe[4] : » Voyez, dit-il, comme une paille est emportée au moindre vent ; ainsi le pécheur, qui, avant d'avoir contracté l'habitude du péché, pouvait résister quelque temps, dès que cette habitude est prise, cède à la moindre tentation du péché et fait chute sur chute. Les pécheurs d'habitude, comme l'écrit saint Chrysostome, sont tellement faibles contre les attaques du démon, que souvent ils sont comme contraints à pécher contre leur volonté même, entraînés par la force de l'habitude[5] Et cela, parce qu'au sentiment de saint Augustin, l'habitude du péché devient avec le temps une certaine nécessité de pécher[6]

XII. Saint Bernardin de Sienne ajoute que l'habitude se tourne en nature[7] Et dès lors le péché devient, pour le pécheur d'habitude, aussi nécessaire que la respiration pour la vie du corps ; et il en est entièrement esclave. Je dis *esclave.*

[1] Irruit quasi gigas.

[2] Difficile surgit quem moles malæ consuetudinis premit.

[3] Anima a gratia destituta, diu evadere ulteriora peccata non potest. (*Conc.* IV, in dom. IV, quadrag*).*

[4] Pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti. (*Ps.* LXXXII, 14).

[5] Dura est consuetudo, quæ nonnunquam nolentes committere cogit illicita.

[6] Dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas. (*Conf.* lib. VIII, c. V, n. 10*).*

[7] Usus vertitur in naturam.

Il y a des serviteurs qui servent moyennant un salaire ; les esclaves travaillent par force et sans être payés. C'est à ce dernier degré que descendent les pécheurs d'habitude, car ils pèchent souvent sans aucune satisfaction, sans avoir à peine occasion de pécher, en vrais esclaves du démon. Saint Bernard les compare aux *moulins à vent*, qui continuent à faire tourner la meule alors qu'il n'y a plus de grain à moudre, c'est-à-dire, que sans occasion présente, ils continuent à pécher, au moins par mauvaises pensées. Les malheureux, dit saint Chrysostome, privés du secours divin, n'agissent plus d'après leur volonté, mais d'après celle du démon [1].

XIII. Ecoutez, à ce sujet, ce qu'un auteur raconte être arrivé dans une ville d'Italie. Un jeune homme adonné à un vice habituel, bien que rappelé plusieurs fois par la voix secrète de Dieu, et averti par d'autres de changer de vie, persévérait dans son péché. Un jour le Seigneur frappa sous ses yeux une de ses sœurs de mort subite. Cela le toucha pour un moment ; mais à peine fut-elle ensevelie, qu'il oublia la leçon, et retourna à son mauvais penchant. Deux mois après la mort de sa sœur, il fut lui-même alité, malade d'une fièvre lente : il fit alors appeler un prêtre et se confessa, mais avec tout cela, il s'écria un jour : Malheur à moi ! je reconnais trop tard toute la rigueur de la justice divine ! Et s'adressant au médecin, il lui dit : Ne me fatiguez plus de remèdes, car mon mal est incurable, et je sens qu'il me mène au tombeau. Puis, se tournant vers ceux qui l'entouraient : Sachez, dit-il, que comme il n'y a plus de remède pour mon corps, il n'y en a pas non plus pour mon âme, qui est dévolue à une mort éternelle. Dieu m'a abandonné, je le vois à l'endurcissement de mon cœur. Quelques amis pieux cherchèrent à ranimer sa confiance en la miséricorde de Dieu, mais il répétait toujours : Dieu m'a abandonné. Celui qui raconte ce fait ajoute que se trouvant lui-même seul avec ce malheureux jeune homme, il lui dit : Prenez courage, unissez-vous à Dieu ; prenez le saint viatique,

[1] Homo, perdito Dei auxilio, non quod vult agit, sed quod diabolus.

et que le jeune malade lui répondit : Ami, vous parlez à une pierre ; la confession que j'ai faite a été nulle et sans contrition ; je ne veux pas de confesseur, je ne veux pas de sacrements, ne m'apportez pas le viatique, parce que ce serait me donner lieu de faire d'horribles choses. L'auteur le quitta tout affligé, et peu après étant revenu pour le voir, les parents lui dirent que la nuit précédente il était mort sans aucun secours spirituel, et ils ajoutèrent que, près de la chambre du malade, on avait entendu des hurlements épouvantables.

XIV Voilà la fin qui attend les pécheurs d'habitude. Pécheurs mes frères, si vous vous trouvez dans les liens d'une habitude coupable, hâtez-vous de faire une confession générale ; car les vôtres jusqu'ici ne peuvent guère avoir été bonnes. Sortez promptement de l'esclavage du démon. Ecoutez ce que vous dit l'Esprit-Saint : « Ne donnez point vos années à un cruel [1] » Pourquoi voulez-vous continuer à servir un maître aussi cruel que le démon, votre ennemi, qui vous fait mener une vie si malheureuse, pour vous en procurer une plus malheureuse encore, dans l'enfer, pendant toute l'éternité ? « Lazare, sortez dehors [2] : » sortez de cette fosse du péché ; venez vous donner à Dieu qui vous appelle et vous tend les bras pour vous embrasser, si vous retournez à ses pieds. Ah ! tremblez que ce ne soit son dernier appel, dont le mépris entraînera votre damnation.

[1] Ne des annos tuos crudeli. (*Prov.* v, 9).
[2] Lazare, exi foras.

SERMON XXI

POUR LE DIMANCHE DE PAQUES

Sur le malheur de l'état de rechute.

Nolite expavescere : Jesum quæritis Nazarenum crucifixum ; surrexit, non est hic. Ne craignez point : vous cherchez Jésus de Nazareth le crucifié ; il est ressuscité, il n'est plus ici. (*Marc.*, XVI, 6).

J'espère, chrétiens mes frères, que dans ce saint jour de Pâques, où Jésus-Christ est ressuscité, vous êtes aussi ressuscités de la mort du péché par la confession. Mais prenez garde à ce que dit saint Jérôme, que beaucoup commencent bien et que peu persévèrent[1] D'un autre côté, le Saint-Esprit nous avertit que ce n'est pas un commencement de bonne vie qui nous sauve, mais la persévérance jusqu'à la fin[2] La couronne du paradis, dit saint Bernard, est seulement promise à ceux qui commencent ; elle n'est donnée qu'à ceux qui persévèrent[3]. Or, mes frères, puisque vous êtes résolus à vous donner à Dieu, écoutez ce que vous dit l'Esprit-Saint : « Mon fils, lorsque vous entrerez au service de Dieu, préparez votre âme à la tentation[4] » Ne croyez pas qu'il n'y ait plus de tentations pour vous. Apprêtez-vous au contraire à combattre, et gardez-vous

[1] Incipere multorum est, perseverare paucorum.

[2] Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. (*Matth.* XXIV, 13).

[3] Inchoantibus præmium promittitur, perseverantibus datur. (*Serm.* de modo bene viv. c. VI, n. 15) (*a*).

[4] Fili, accedens ad servitutem Dei, præpara animam tuam ad tentationem. (*Eccli.* II, 1).

a) Daprès Mabillon, qui donne plusieurs raisons pour motiver le jugement qu'il en porte, ce sermon ou traité n'est pas de saint Bernard, ni même d'un bénédictin. (*Note de l'éditeur*).

de retomber dans les mêmes fautes dont vous vous êtes confessés ; car si vous perdez de nouveau la grâce de Dieu, il vous sera bien difficile de la recouvrer. Et voilà ce que je veux vous montrer aujourd'hui : l'état malheureux de la rechute, c'est-à-dire, de ceux qui commettent de nouveau les mêmes fautes qui leur ont été remises dans la confession.

I. Quand vous vous êtes confessés, chrétiens mes frères, Jésus-Christ vous a dit, comme au paralitique : « Voilà que vous êtes guéri : ne péchez plus, de crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pire [1] » Par la confession, votre âme a été guérie ; elle est guérie, mais non sauvée encore ; car si vous retournez au péché, vous la perdrez de nouveau, et le mal de la rechute sera bien plus grand que celui des chutes précédentes. « Vous l'entendez, vous dit saint Bernard, retomber est pire que tomber [2]. » Si, après avoir été guéri d'une maladie mortelle, on vient à y retomber, les forces sont tellement épuisées, que cette fois il devient impossible de se rétablir. Il en est de même de ceux qui retombent dans le péché : retournant ainsi à ce qu'ils avaient vomi, c'est-à-dire réitérant les péchés qu'ils avaient comme vomis dans la confession, ils restent tellement faibles qu'ils deviennent le jouet du démon. Saint Anselme dit que l'ennemi des hommes acquiert sur nous un tel empire par les rechutes, qu'il nous fait ensuite tomber et retomber, comme il lui plaît, en sorte que nous devenons semblables à ces oiseaux devenus le jouet des enfants, qui leur permettent de s'élever de terre de temps en temps, mais qui les ramènent quand ils veulent, en tirant le fil qui les retient. Ainsi fait le démon de ceux qui retombent [3]

II. Nous lisons dans saint Paul que les ennemis que nous avons à combattre ne sont pas des êtres composés de chair et de sang comme nous, mais des princes des enfers [4]. Et par là

[1] Ecce sanus factus es ; jam noli peccare, ne deterius tibi contingat. (*Joan.* v, 14).

[2] Audis, recidere, quam incidere, esse deterius.

[3] Sed quia ad hoste tenentur, volentes in eadem vitia dejiciuntur.

[4] Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus principes et potestates. (*Ephes.*, vi, 12).

il nous avertit que nous ne sommes pas assez forts pour résister aux puissances infernales, et que le secours divin nous est absolument nécessaire, sans quoi nous serions toujours vaincus. Au contraire, quand Dieu nous aide, tout nous est possible, et nous triomphons, disant avec le même apôtre : « Je puis tout en celui qui me fortifie[1] » Mais ce secours, Dieu ne l'accorde qu'à ceux qui le lui demandent par la prière : « Demandez, nous a-t-il dit, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez[2] » Celui qui ne le demande pas ne l'obtient pas. Ainsi donc, ne nous fions pas à nos bonnes résolutions ; si nous y cherchons notre appui, nous sommes perdus ; mais quand nous serons tentés de retomber dans le péché, rapportons toute notre confiance au secours de Dieu, qui exauce toujours celui qui le prie.

III. « Que celui qui est debout prenne garde de tomber[3]. » Celui qui se trouve en grâce avec Dieu, doit, comme le dit ici saint Paul, être attentif à ne pas tomber dans le péché, surtout si auparavant il avait commis des péchés mortels, puisque la rechute de celui qui avait déjà perdu la grâce une première fois, rend son état présent pire que n'était le premier, comme il est dit dans saint Luc[4]

IV. Il est dit dans l'Ecriture que l'ennemi sacrifiera à son rets, parce qu'il lui aura procuré une pêche exquise[5] Ce que saint Jérôme explique, en disant que le démon cherche à prendre tous les hommes dans ses filets, pour les sacrifier à la justice divine, en opérant leur damnation ; et qu'il ne laisse pas pour cela d'enlacer de nouvelles chaînes ceux qu'il a déjà pris, en leur faisant commettre de nouveaux péchés ; mais la proie qu'il préfère, son mets le plus exquis, [6] ce sont ceux qui se sont réconciliés avec Dieu : avec ceux-ci il redouble

[1] Omnia possum in eo, qui me confortat. (*Philip.*, IV, 13).
[2] Petite, et accipietis ; quærite,et invenietis.(*Matth.*, VII, 7).
[3] Qui stat, videat ne cadat. (I *Cor.*, X, 12).
[4] Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. (*Luc.*, XI, 26).
[5] Sacrificabit (totum) reti suæ... et cibus ejus electus. (*Habac.*, I, 16).
[6] Cibus ejus electus:

d'efforts et de tentations, pour les ramener à l'esclavage et leur faire perdre le bien qu'ils ont acquis. Denis-le-Chartreux dit à ce sujet que « plus quelqu'un s'efforce de bien servir Dieu[1] : plus notre ennemi redouble de rage, » et cherche à rentrer dans son âme, après qu'il en a été chassé, disant, comme on le lit dans saint Luc, où cet esprit immonde est représenté sorti de l'âme qu'il avait occupée, et cherchant du repos sans le trouver : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti[2]. Et s'il parvient à y rentrer, il n'y rentre pas seul, mais avec des compagnons, pour s'y fortifier davantage, en sorte que cette seconde captivité de l'âme est pire que la première[3]

V. D'un autre côté, Dieu s'indigne davantage de la rechute d'un ingrat, que son amour avait rappelé et pardonné, et qu'il voit, oubliant la miséricorde dont il avait usé envers lui, l'abandonner de nouveau et renoncer à sa grâce. Si c'était mon ennemi qui m'eût outragé, dit-il alors avec le Psalmiste, j'en aurais moins d'indignation ; mais voir que tu te tournes contre moi, toi à qui j'avais rendu mon amour, que j'avais fait asseoir à ma table et nourri de ma propre chair, voilà ce qui m'irrite davantage et me porte à te punir. Ah ! malheureux,[4] celui, qui de l'état d'ami de Dieu, dans lequel il recevait tant de grâces, passe volontairement à celui de son ennemi ! il sera bientôt atteint du glaive de la vengeance divine[5]

VI. Quelqu'un répondra : Mais si je retombe, je me relèverai promptement, car j'ai dessein de m'en confesser aussitôt. A celui-là, il arrivera comme à Samson, qui, trompé par Dalila,

[1] Quanto quis fortius nititur Deo servire, tanto acrius contra eum sævit da versarius.

[2] Cum immundus spiritus exierit ab homine, quærens requiem, et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. (*Luc.*, XI, 24).

[3] Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus nequiores se, et ingressi, habitant ibi, et fiunt novissima ejus pejora prioribus. (*Luc.*, XI, 24).

[4] Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique... Tu vero, homo unanimis, dux meus, et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos. (*Psal.* LIV, ex vers. 13).

[5] Et qui transgreditur a justitia ad peccatum, Deus paravit eum ad romphœam. (*Eccli.*, XXVI, 27). *Romphœam* signifie une longue épée.

et dépouillé de la chevelure qui faisait sa force, disait en s'éveillant : « Je sortirai, comme je l'ai fait auparavant, et je me tirerai d'entre les mains des Philistins. » Il ne savait pas, ajoute l'Ecriture, que Dieu s'était retiré de lui[1] Mais, privé de sa force, il fut réduit par eux en esclavage ; ils commencèrent par lui crever les yeux, et puis le renfermèrent chargé de chaînes dans une prison. Ainsi le pécheur, après sa rechute, perd la force de résister aux tentations, parce que le Seigneur s'est retiré de lui[2] : le Seigneur l'abandonne, il le prive de son secours efficace, qui lui est nécessaire pour résister, et c'est ainsi que ce malheureux reste aveuglé et abandonné à lui-même dans son péché.

VII. « Personne qui regarde derrière soi après avoir mis la main à la charrue, ne saurait être propre au royaume de Dieu[3] » C'est bien là l'image du pécheur de rechute. Remarquez bien cette expression : « Personne[4] : » Personne, dit Jésus-Christ, qui veut me servir, et qui se retourne en arrière, n'est apte à entrer en paradis. Origène dit qu'ajouter un péché à un autre, c'est ajouter une plaie à une autre déjà reçue[5] Si quelqu'un reçoit un coup violent sur un membre, assurément ce membre n'aura plus la même vigueur ; mais s'il en reçoit encore un second, le membre perdra toute sa force, tout son mouvement, sans espoir de le recouvrer. Voilà le grand mal que la rechute cause à l'âme ; c'est de l'affaiblir, de la rendre impuissante contre les tentations ; car, comme l'a dit saint Thomas, « même après qu'une faute a été remise, il reste dans l'âme des dispositions causées par les actes[6] pré-

[1] Egrediar, sicut ante feci, et me excutiam ; nesciens, quod recessisset ab eo Dominus. (*Judic.*, XVI, 20).

[2] Recedit ab eo Dominus.

[3] Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei. (*Luc.*, IX, 52).

[4] Nemo.

[5] Cum peccatum peccato adjicitur, sicut vulnus vulneri. (Orig. *Hom.* 1, in Psalm).

[6] Remissa culpare manent dispositiones ex præcedentibus actis causatæ. (I, q. LXXXVI, art. 5).

cédents. » Tout péché, même pardonné, laisse toujours la blessure causée par la faute précédente : tellement que si, à la blessure ancienne, il s'en ajoute une nouvelle, celle-ci affaiblit l'âme, au point que sans une grâce spéciale et extraordinaire du Seigneur, il lui est impossible de résister aux tentations.

XIII. Tremblons donc, mes chers frères, de retomber dans le péché, et n'abusons pas de la miséricorde de Dieu pour continuer à l'offenser. Saint Augustin dit[1] : Dieu, il est vrai, a promis de pardonner à qui se repentirait, mais il n'a promis à personne la grâce de se repentir. La contrition est un pur don de Dieu ; s'il vous la refuse, comment vous repentirez-vous ? et, sans repentir, comment pouvez-vous être pardonnés ? Et prenez garde, comme l'a dit l'Apôtre, que l'on ne se joue pas de Dieu[2]. Saint Isidore dit que celui qui retombe dans un péché dont il a fait pénitence, n'est plus un pénitent, mais un moqueur[3] Ajoutez ce mot de Tertullien : Que là où il n'y point amendement, il n'y a pas eu de repentir véritable[4]

IX. Saint Pierre exhortait ainsi le peuple « Faites pénitence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés[5]. » Plusieurs se repentent, mais sans se convertir : ils ont quelque remords de leur vie déréglée, mais ils ne reviennent pas sincèrement à Dieu. Ils se confessent, ils frappent leur poitrine, ils promettent de s'amender ; mais ils ne forment pas une ferme résolution de changer de vie. Celui qui forme réellement une telle résolution, y persévère, ou au moins se maintient longtemps en état de grâce. Mais ceux qui, après la confession, retombent aussitôt, font voir qu'ils se sont bien repentis, comme le disait saint Pierre, mais qu'ils ne se sont pas convertis, et ils finissent par faire une mauvaise mort.

[1] Qui pœnitenti veniam promisit, nulli pœnitentiam promisit.

[2] Nolite errare, Deus non irridetur. (*Galat.*, VI, 7).

[3] Irrisor, et non pœnitens est, qui adhuc agit quod pœnitet. (*De summo bono*).

[4] Ubi emendatio nulla, pœnitentia vana. (*De pœnit.*)

[5] Pœnitemini, et convertimini, ut deleantur peccata vestra. (*Act.*, XIII, 9).

Saint Grégoire a dit : « Très-souvent les méchants ont certains désirs de pratiquer la justice, comme très-souvent aussi les bons éprouvent des tentations de faire des fautes [1]. » Il voulait dire par là, que de même que les justes éprouvent souvent des mouvements vers le mal, et néanmoins ne pèchent pas, parce que leur volonté y est toute contraire ; ainsi les pécheurs ont des mouvements vers le bien, mais qui ne suffisent pas à déterminer leur conversion. Le Sage nous avertit que la miséricorde de Dieu n'est point acquise à celui qui se contente de confesser ses péchés, mais à celui qui, en même temps, s'en détache [2] Celui donc qui, après la confession, continue à pécher, n'obtiendra point miséricorde, mais mourra victime de la divine justice ; comme il arriva à un jeune homme en Angleterre, d'après ce qui est rapporté dans l'histoire de ce pays. Il était possédé d'une passion déshonnête, dans laquelle il retombait sans cesse, se confessant et retombant toujours ; arrivé à l'article de la mort, il se confessa de nouveau et parut mourir avec les signes du salut. Mais pendant qu'un saint prêtre célébrait, ou se préparait à célébrer l'office pour le repos de son âme, le jeune homme lui apparut et lui dit qu'il était damné ; il ajouta qu'à l'instant même de sa mort, saisi d'une mauvaise pensée, il s'était senti comme forcé d'y consentir, ce qu'il avait fait comme par le passé, et qu'il s'était ainsi perdu.

X. Il n'y a donc point de remède ou de moyen de salut pour celui qui retombe ? Je ne dis pas cela ; mais je dis, comme les médecins qui ont pour maxime, que dans les grandes maladies, il faut commencer la guérison par de puissants remèdes [3], que le pécheur en récidive doit, pour se sauver, employer les plus grands efforts pour se remettre dans la voie du salut, en se souvenant de cette parole de Jésus-Christ, que le

[1] Plerumque mali sic compunguntur ad justitiam, sicut plerumque boni tentantur ad culpam. *(Past.*, p. 3, Admon. 31).

[2] Qui autem confessus erit scelera sua, et reliquerit ea, misericordiam consequetur. *(Prov.*, XXVIII, 13).

[3] In magnis morbis, a magnis initium medendi sumere oportet.

royaume des cieux souffre violence, et qu'il faut user de violence pour en faire la conquête[1] Et surtout au commencement de sa nouvelle vie, il doit se faire violence pour extirper ses mauvaises habitudes et en acquérir de bonnes, parce que la bonne habitude lui rendra facile, et même agréable, l'obéissance aux préceptes divins. Le Seigneur révéla à sainte Brigitte, que pour ceux qui supportent avec fermeté les premières piqûres des épines que fait sentir la révolte des sens, ou qui font obstacle en eux aux efforts qu'ils redoublent pour éviter les occasions de mal faire, ou pour rompre un commerce dangereux, ces épines avec le temps deviennent des roses.

XI. Mais pour mettre ce conseil à exécution et mener une vie régulière, il faut en prendre les moyens, sans quoi on n'avance à rien. Au matin, dès le réveil, on doit adresser à Dieu des actes de remercîment et d'amour, et lui offrir les travaux de la journée ; et surtout renouveler la résolution de ne plus offenser Dieu, en priant Jésus-Christ et sa sainte Mère de nous préserver du péché pendant ce jour. On fera ensuite l'oraison et on entendra la messe. Puis, dans le courant de la journée, on fera des lectures spirituelles et on visitera le Saint-Sacrement. Le soir, enfin, on récitera le rosaire et on fera son examen de conscience. On fréquentera la sainte table, au moins chaque semaine, ou plus souvent, suivant le conseil de son directeur, qu'il faut suivre scrupuleusement. C'est encore une pratique éminemment utile de faire chaque année ses exercices spirituels dans une maison religieuse. On honorera chaque jour la mère de Dieu, par quelque dévotion particulière, et en jeûnant tous les samedis. La très-Sainte-Vierge Marie est appelée la mère de la persévérance, et elle promet la persévérance à qui la sert, comme il est dit dans l'Ecclésiastique[2]. Par dessus tout il faut, dès le matin, demander à Dieu et à la bienheureuse Vierge le don de persévérance, et spécialement dans les moments de tentation, en invoquant alors les noms de

[1] Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. *(Matth.*, XI, 12).
[2] Qui operantur in me, non peccabunt. *(Eccli.*, XXIV, 3).

Jésus et de Marie, tant que la tentation persiste. Heureux qui sera constant à faire ces pratiques, et que Jésus-Christ trouvera ainsi occupé, quand il viendra pour le juger [1].

SERMON XXII

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS PAQUES.

De la fuite des occasions du péché.

Cum fores essent clausæ, ubi erant discipuli congregati, venit Jesus, et stetit in medio eorum. Comme les portes du lieu où les disciples se trouvaient rassemblés étaient fermées, Jésus vint et se tint au milieu d'eux. (*Jean*, XX, 19.)

Nous lisons dans l'évangile de ce jour que les apôtres étant rassemblés dans une maison, Jésus, qui dès lors était ressuscité, y entra, bien que les portes en fussent fermées, et se plaça au milieu d'eux : *Cum fores essent clausæ... venit Jesus, et stetit in medio eorum.* Saint Thomas, le docteur angélique, dit, à propos de ce fait, que le Seigneur a voulu par là nous faire entendre mystiquement qu'il n'entre point dans les âmes, à moins qu'elles ne tiennent fermées les portes des sens [2] Si donc nous voulons que Jésus-Christ habite dans nos âmes, il faut que nous tenions les portes de nos sens fermées à toutes les occasions de péché ; autrement le démon fera de nous ses esclaves. Et c'est ce que je veux vous démontrer aujourd'hui, en vous faisant voir le grand danger que courent

[1] Beatus ille servus, quem, cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem. (*Matth.*, XIV, 46).

[2] Mystice per hoc datur intelligi, quod Christus nobis apparet, quando fores, id est sensus, sunt clausi.

de perdre Dieu et sa grâce ceux qui ne fuient pas les occasions de pécher.

I. Nous voyons dans l'Ecriture que le Christ est ressuscité, et que Lazare est ressuscité aussi : mais le Christ est ressuscité pour ne plus mourir, comme le remarque l'Apôtre [1] ; Lazare, au contraire, est mort de nouveau après sa résurrection : et là-dessus l'abbé Guerric fait observer que le Christ est ressuscité libre et dégagé de tous liens, tandis que Lazare est ressuscité les mains et les pieds liés [2] Malheureux, ajoute cet auteur, celui qui ressuscite du péché, encore engagé dans quelque occasion dangereuse ; car il mourra de nouveau, en perdant la grâce de Dieu. Si donc on veut se sauver, il faut non-seulement quitter le péché, mais les occasions qui y portent, comme telle correspondance, telle maison, tels amis pervers, et autres causes de péché.

II. Par le péché originel nous avons tous contracté un funeste penchant au péché, c'est-à-dire à faire ce qui est défendu. C'est pourquoi saint Paul se plaignait de sentir en lui-même comme une loi opposée à sa raison [3] Aussi, quand l'occasion se présente, elle réveille la violence de ce mauvais penchant, auquel alors il est bien difficile de résister ; car Dieu refuse son secours à qui s'expose volontairement à la tentation. « Celui qui aime le danger y périra, » nous dit l'Esprit-Saint [4]. Ce que le docteur angélique saint Thomas explique ainsi : « Lorsque nous nous exposons au danger, Dieu nous y laisse [5] » Dieu abandonne dans le péril ceux qui ne s'efforcent pas de le fuir. Aussi saint Bernardin de Sienne dit-il que le plus célèbre de tous les conseils, et qui est comme le fondement de la religion, c'est de fuir les occasions du péché [6]

[1] Christus resurgens ex mortuis jam non moritur. (*Rom.*, VI, 9).
[2] Ligatus pedes et manus institis. (*Joan.*, XI, 44).
[3] Video autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati. (*Rom.*, VII, 23).
[4] Qui amat periculum, in illo peribit. (*Eccli.*, III, 27).
[5] Cum exponimus nos periculo, Deus nos derelinquit in illo.
[6] Inter consilia Christi, unum celeberrimum, et quasi religionis fundamentum, est fugere peccatorum occasiones.

III. Saint Pierre nous avertit que le démon rôde autour de nous, en cherchant sa proie pour la dévorer[1] Le démon tourne sans cesse autour d'une âme pour y entrer et s'en emparer; et pour cela il s'étudie à lui présenter les occasions de pécher qui lui procurent cette entrée. « Il explore la place, dit saint Cyprien, pour trouver une ouverture par laquelle il puisse y pénétrer[2] » Quand l'âme consent à s'exposer à l'occasion, le démon y entre alors facilement et la dévore. Telle fut la cause de la ruine de nos premiers parents, de n'avoir pas fui l'occasion. Dieu leur avait défendu non-seulement de manger du fruit défendu, mais même d'y toucher; c'est ce que répondit Eve au serpent qui l'excitait à s'en nourrir : « Dieu nous a défendu, lui dit-elle, de manger de ce fruit et d'y toucher[3] » Mais l'infortunée vit, prit, mangea[4] : elle commença par regarder le fruit, puis y porta la main, et enfin le mangea. Autant en arrive-t-il ordinairement à ceux qui s'exposent volontairement à la tentation. Aussi un jour le démon, chassé par les exorcismes, ayant été sommé de dire quelle était l'exhortation chrétienne qu'il redoutait le plus, répondit que c'était celle qui portait à fuir les occasions; et c'était bien vrai ; car notre ennemi se moque de toutes nos résolutions et de nos promesses à Dieu; il ne tend qu'à nous insinuer de ne pas fuir l'occasion, parce que l'occasion est comme un bandeau que nous nous mettons devant les yeux, et qui nous dérobe les lumières que nous avions reçues, les vérités éternelles, les bons desseins que nous avions formés ; qui enfin, nous faisant tout oublier, nous force pour ainsi dire à pécher

IV. « Sachez, nous dit le Sage, que vous marchez au milieu des piéges[5] » Quiconque vient au monde, est placé dès lors au milieu des piéges. C'est pourquoi le Sage nous avertit que,

[1] Circuit quærens quem devoret. (I *Petr.*, v, 8).
[2] Explorat an sit pars, cujus aditu penetret.
[3] Præcepit nobis Deus ne comederemus, et ne tangeremus illud. (*Gen.*, III, 3).
[4] Vidit, tulit, comedit.
[5] Scito quoniam in medio laqueorum ingredieris. (*Eccli.*, IX, 20).

si nous voulons nous mettre en sûreté contre ces piéges, nous devons y prendre garde et nous en éloigner[1]. Mais si, au lieu de nous en éloigner, nous nous plaisons à les côtoyer, comment pourrons-nous y échapper? C'est pourquoi David, qui avait tant éprouvé pour son propre malheur le danger de s'être exposé à des occasions de pécher, dit que, pour se conserver fidèle à Dieu, il s'était interdit toute voie mauvaise qui pût le faire retomber en faute[2] Il ne dit pas seulement de tout péché, mais de toute voie mauvaise qui conduit au péché. Le démon ne manque pas de prétextes à nous présenter, pour nous persuader que telle occasion où nous nous exposons n'est point volontaire, mais forcée. Quand l'occasion est vraiment forcée, le Seigneur ne nous laissera pas sans son secours, pour nous préserver d'une chute : dans tout autre cas, il faut la fuir Mais combien de fois ne nous faisons-nous pas illusion à cet égard, et ne cherchons-nous pas de fausses excuses? « Un trésor n'est point en sûreté, a dit saint Cyprien, lorsqu'on le renferme dans un même lieu avec un voleur; et un agneau ne l'est pas davantage, lorsqu'il se trouve logé dans une même cave avec un loup[3] » Saint Cyprien parle là contre ceux qui ne veulent pas éloigner d'eux les occasions de chute, et qui disent ensuite : Je n'ai point peur de tomber Non, jamais, répond le saint, on ne peut être sûr de conserver son trésor, si avec le trésor on tient renfermé le voleur, pas plus qu'un agneau ne serait sûr de sa vie, s'il voulait occuper une même cave avec un loup ; et de même personne ne peut être sûr de conserver le trésor de la grâce, s'il tient à demeurer dans l'occasion du péché. Saint Jacques nous avertit que chacun de nous a au dedans de soi un grand ennemi, à savoir ses mauvais penchants qui le portent à pécher : « Chacun, nous dit-il[4], est tenté par les instincts mauvais

[1] Qui cavet laqueos, securus erit.

[2] Ab omni via mala prohibui pedes meos, ut custodiam mandata tua. (*Ps.*, CXVIII, 100).

[3] Nunquam securus cum thesauro latro tenetur inclusus, nec inter unam caveam habitans cum lupo tutus est agnus.

[4] Unusquisque tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus.(*Jac.*,I,14).

de sa concupiscence, qui l'entraînent et le séduisent. » Or, si avec cela on n'évite pas les occasions qui nous tentent au dehors, comment pourrait-on résister et s'empêcher de tomber? En conséquence, ne perdons pas de vue ce conseil que nous donne Jésus-Christ, pour vaincre toutes les tentations et nous sauver : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le, et jetez-le loin de vous[1] » Arrachez-le[2], c'est-à-dire que, quand il s'agit de la perte de l'âme, il faut fuir toute occasion dangereuse. Saint François d'Assise disait, comme je l'ai rapporté dans un autre discours, que le démon, en attaquant les âmes qui conservaient la crainte de Dieu, ne cherchait pas tout de suite à les lier avec la chaîne énorme du péché mortel, parce qu'effrayées à l'idée seule du péché mortel, elles fuiraient et échapperaient à de tels liens; mais il a l'astuce de les enlacer d'abord d'un lien faible comme un cheveu, dont elles s'aperçoivent à peine, et puis il réussit plus facilement à renforcer leurs liens, jusqu'à les rendre ses esclaves. C'est pourquoi, si l'on veut se délivrer d'un tel péril, on doit rompre ces premiers liens encore faibles, c'est-à-dire toutes les occasions dangereuses, ces saluts affectés, ces billets, ces cadeaux, ces paroles affectueuses. Et pour parler spécialement de celui qui a été dans l'habitude de l'impureté, il ne suffira pas qu'il fuie les occasions prochaines; s'il n'évite pas de plus celles qui sont éloignées (*a*), il retombera facilement dans le péché.

V L'impureté, dit saint Augustin est un vice qui fait la guerre à tout le monde, et ceux-là sont rares qui sortent vainqueurs du combat : tous ont à combattre, mais bien peu ont le bonheur de vaincre[3] Combien de malheureux qui ont voulu le combattre, et sont restés vaincus! Mais non, dit le

[1] Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te. (*Matth.*, v, 29).

[2] Projice abs te.

[3] Communis pugna, et rara victoria.

a) Eloignées en elles-mêmes ou pour la plupart des autres, mais prochaines pour celui qui a contracté l'habitude d'y tomber, comme notre saint docteur s'en est expliqué dans sa Théologie.

(*Note de l'éditeur*).

démon à tel chrétien pour l'engager à ne pas fuir l'occasion ; n'aie pas peur de te laisser vaincre par la tentation. « Pour moi, dit saint Jérôme, l'espoir de vaincre ne me suffit pas pour vouloir de gaieté de cœur entrer en lice, lorsque j'ai si bien lieu de craindre d'y perdre la victoire[1] » En pareil cas il faut, pour vaincre, un puissant secours de Dieu ; et afin de nous en rendre dignes de notre côté, il faut nous attacher à fuir l'occasion, et nous recommander sans cesse à Dieu, pour obtenir la force de garder la continence ; force que nous n'aurions pas par nous-mêmes, et que Dieu seul peut nous donner. « Comme je savais, dit le Sage, que je ne pouvais avoir la continence, si Dieu ne me la donnait, je m'adressai au Seigneur, et je lui fis ma prière[2] » Mais si nous cherchons l'occasion, comme dit l'Apôtre, nous donnons nous-mêmes des armes à notre chair rebelle pour combattre contre l'esprit. « Mais, reprend ici l'apôtre, n'abandonnez point au péché les membres de votre corps pour servir d'armes d'iniquité[3] » Saint Cyrille d'Alexandrie, expliquant ce passage, dit : « Vous fortifiez l'aiguillon de votre chair, vous l'armez et la rendez puissante contre l'esprit[4] » Dans la guerre contre nos passions, dit saint Philippe de Néri, ce sont les poltrons qui triomphent, c'est-à-dire ceux qui fuient l'occasion ; ceux au contraire qui s'y exposent fournissent des armes à la chair, et la rendent si puissante qu'il leur devient moralement impossible de lui résister.

VI. Dieu dit à Isaïe : « Criez : Toute chair n'est que de l'herbe[5] » Or, si tout homme n'est que de l'herbe, dit saint Chrysostome, prétendre se conserver pur en s'exposant aux occasions de pécher, c'est vouloir placer un flambeau allumé

[1] Nolo pugnare spe victoriæ, ne perdam aliquando victoriam.

[2] Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum, et deprecatus sum illum. (*Sap.*, VIII, 21).

[3] Sed neque exhibeatis membra vestra, arma iniquitatis peccato. (*Rom.*, VI, 13).

[4] Tu das stimulum carnis tuæ, tu illam adversus spiritum armas et potentem facis.

[5] Clama : Omnis caro fœnum. (*Isa.*, XL, 6).

au milieu d'un tas de foin, sans que le foin brûle[1] Non, a dit de son côté saint Cyprien, il n'est pas possible de rester au milieu des flammes, sans se brûler[2] L'Esprit-Saint avait tout d'abord dans les Proverbes exprimé la même vérité, en disant qu'on ne peut marcher sur des charbons ardents sans se brûler les pieds[3] : ne pas se brûler en ce cas serait un miracle. Saint Bernard va jusqu'à dire que conserver son innocence en s'exposant à l'occasion prochaine, serait un plus grand miracle que de ressusciter un mort : *Majus miraculum est, quam mortuum suscitare*, telles sont ses propres paroles.

VII. Il y en a qui se confient follement en leur propre force, et qui ne voient pas que leur force ressemble à celle d'une étoupe posée sur de la flamme[4], comme l'a dit Isaïe. D'autres se font illusion sur leur changement de vie, sur les confessions et les promesses faites à Dieu, et ils disent : avec la grâce de Dieu, je ne cours plus aucun danger à voir telle personne, et je serai préservé des mêmes tentations. Ecoutez, vous qui parlez ainsi : en Mauritanie il est, dit-on, une espèce d'ours qui font la chasse aux singes ; ceux-ci, à l'aspect de leur ennemi, sautent sur les arbres et se mettent ainsi à l'abri de ses poursuites. Mais que fait l'ours? il s'étend à terre et fait le mort, attendant que le singe descende de l'arbre, et alors il se relève, le saisit et le dévore. Ainsi fait le démon : il nous fait regarder la tentation comme morte, et si l'homme descend, c'est-à-dire s'expose à l'occasion du péché, il fait surgir la tentation et le dévore. O combién d'âmes malheureuses, qui bien qu'appliquées à la vie spirituelle, faisant l'oraison mentale, communiant souvent, menant enfin une sainte vie, pour s'être exposées à la tentation, sont restées esclaves du démon? Il est rapporté dans l'histoire ecclésiastique, qu'une sainte femme, qui pratiquait le pieux office d'ensevelir les martyrs, en rencontra un

[1] Lucernam in fœnum pone, ac tum aude negare quod fœnum exuratur.
[2] Impossibile est flammis circumdari, et non ardere. (*De sing. cler*).
[3] Nunquam potest homo ambulare super prunas, ut non comburantur plantæ ejus. (*Prov.*, VI, 17).
[4] Et erit fortitudo vestra ut favilla stupæ. (*Isa.*, I, 31).

jour un qui n'était point encore mort; elle le conduisit dans sa maison, et, à force de soins et de remèdes, parvint à le guérir. Qu'arriva-t-il? ces deux saints, car comment nommer autrement deux personnes dont l'une avait été près de mourir pour la foi, et dont l'autre, par son œuvre pieuse, bravait la vengeance des tyrans? tombèrent d'abord dans le péché, perdirent la grâce de Dieu, s'enfoncèrent de plus en plus dans le mal, et en vinrent jusqu'à renier la foi. Saint Macaire rapporte un pareil trait d'un saint vieillard, qui avait été à moitié brûlé, pour avoir refusé de renoncer à sa foi. Retourné à la prison, il entra en familiarité avec une femme dévote qui soignait les prisonniers, et tomba dans le péché.

VIII. Le Saint-Esprit nous avertit de fuir le péché, comme on fuit la rencontre d'un serpent[1] Ainsi, comme on ne redoute pas seulement la morsure du serpent, mais son contact et même son approche, de même il faut fuir, non-seulement le péché, mais les occasions de péché, c'est-à-dire, telle maison, telle conversation, telle personne. Saint Isidore dit que celui qui voudrait rester près d'un serpent, ne tarderait pas beaucoup à en être mordu[2] C'est pourquoi le Sage vous avertit que si une personne peut être pour vous une occasion de ruine, vous devez prendre un autre chemin qu'elle, et ne point approcher de la porte de sa maison[3] Non-seulement le Sage vous dit : « N'allez pas dans cette maison, qui pour vous serait la voie de l'enfer[4]; » Mais il vous dit de plus : « Prenez garde d'en approcher, et passez loin de là[5] » — Mais si je cesse d'aller dans cette maison, mes intérêts en souffriront. — Il vaut mieux perdre tout, que de perdre votre âme et Dieu même. On doit bien se persuader qu'en fait de chasteté, on ne peut jamais dire qu'on a pris assez de précautions. Si nous

[1] Quasi a facie colubri, fuge peccatum. (*Eccli.*, XXI, 2).

[2] Juxta serpentem positus non erit diu illæsus. (Lib. II, *Sent*).

[3] Longe fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus. (*Prov.*, V, 8).

[4] Via inferi domus ejus. (*Prov.*, VII, 27).

[5] Longe fac ab ea viam tuam.

voulons nous garantir du péché, craignons et tremblons sans cesse, comme nous y exhorte saint Paul[1] Qui ne craint pas de se risquer dans les occasions dangereuses, se sauvera difficilement. C'est pourquoi nous devons, dans nos prières, répéter chaque jour, et plusieurs fois par jour, ces paroles du *Pater noster : Et ne nos inducas in tentationem*. Seigneur, ne permettez pas que je sois exposé à de telles tentations, qu'elles me fassent perdre votre grâce. Nous ne pouvons mériter par nous-mêmes la grâce de la persévérance ; mais Dieu l'accorde certainement, dit saint Augustin, à qui la demande, puisqu'il a promis d'exaucer celui qui le prie ; ce qui a fait dire à ce même saint que le Seigneur, en nous faisant cette promesse, s'est fait notre débiteur[2]

SERMON XXIII

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

Du scandale.

Lupus rapit et dispergit oves. Le loup enlève et disperse les brebis (*Jean*, x, 12.)

Les loups qui ravissent et dispersent les brebis de Jésus-Christ, comme il est dit dans l'évangile de ce jour, sont les pécheurs scandaleux, qui, non contents de se perdre eux-mêmes, travaillent à la perte des autres. Mais malheur, a dit Dieu, malheur à l'homme par qui le scandale arrive[3] ! Malheur à ce-

[1] Cum metu et tremore vestram salutem operamini. (*Phil.*, II, 12).
[2] Promittendo, debitorem se fecit.
[3] Væ homini illi, per quem scandalum venit. (*Matth.*, XVIII, 7).

lui qui donne du scandale, et est cause que les autres perdent la grâce de Dieu, puisque, comme le dit Origène, celui qui en porte d'autres à commettre un péché, se rend plus coupable que celui qui pèche simplement[1]. Mes chers auditeurs, s'il en est parmi vous qui, par le passé, aient causé quelque scandale, je veux leur démontrer la grandeur du mal qu'ils ont fait, pour qu'ils en gémissent et s'en gardent à l'avenir. Dans ce dessein je ferai voir :

Dans mon premier point, combien le scandale déplaît à Dieu.

Dans le second point, le sévère châtiment que Dieu réserve aux auteurs du scandale.

PREMIER POINT

Combien le scandale déplaît à Dieu.

I. Avant tout, disons ce que c'est que le scandale. Voici comment saint Thomas le définit : Une parole ou une action qui occasionne la ruine spirituelle du prochain[2]. Le scandale est donc toute parole ou action par laquelle on cause ou seulement on occasionne la perte de l'âme du prochain. Il peut être direct ou indirect. Le scandale est *direct* lorsqu'on tente quelqu'un, et qu'on l'induit directement à commettre un péché. Le scandale est *indirect* lorsque l'on ne s'abstient pas de paroles ou d'actions que l'on prévoit devoir être une occasion de chute pour les autres. Or le scandale, soit direct, soit indirect, quand il est donné en matière grave, est toujours un péché mortel.

II. Voyons maintenant combien déplait à Dieu celui qui lui fait perdre une âme. Pour s'en faire une juste idée, il faut considérer combien l'âme de notre prochain, quel qu'il soit,

[1] Plus ille peccat qui ad peccandum impulit, quam qui peccat.

[2] Est dictum, vel factum præbens proximo occasionem ruinæ spiritualis. (2-2, q. 45, a. 1).

est chère à Dieu. D'abord il l'a faite à son image : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, » a-t-il dit, comme il est marqué dans la Genèse[1]. Dieu a créé les autres créatures par un seul mot : *Fiat*, par un simple signe de sa volonté ; mais c'est par son propre souffle qu'il a créé l'âme de l'homme[2]. Cette âme de votre prochain, Dieu l'a aimée de toute éternité[3] ; il l'a destinée à régner dans le paradis et à partager sa gloire, comme nous le lisons dans saint Pierre[4] ; il la fera participer dans le ciel à sa propre béatitude[5] ; Et enfin il se donnera lui-même à elle pour récompense[6].

III. Mais rien ne peut mieux faire connaître l'estime que Dieu fait d'une âme, que ce qu'a fait le Verbe incarné pour la racheter de la mort du péché. « Si vous ne voulez pas en croire le Créateur, disait saint Eucher, sur le prix de votre âme, croyez en votre rédempteur[6] : » *Quam pretiosus sis, si factori non credis, interroga redemptorem.* Et saint Ambroise, parlant du soin que nous devons avoir du salut de nos frères, a dit de son côté : « On voit par la mort de Jésus-Christ, de quel prix est le salut de nos frères[7] » La valeur d'une chose se connaît au prix qui en est offert par un acheteur éclairé. Or, si Jésus-Christ a racheté nos âmes de son sang, comme dit l'Apôtre[8], je peux donc dire qu'une âme vaut tout ce que vaut le sang d'un Dieu ; et c'est aussi ce qu'a dit saint Hilaire[9] C'est pourquoi notre Sauveur nous déclare que le bien ou le mal que nous faisons au moindre de nos frères, c'est à lui-même que nous le faisons[10]

[1] Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram. (*Gen.*, I, 26).
[2] Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ. (*Gen.*, II, 7).
[3] In charitate perpetua dilexi te ; ideo attraxi te, miserans tui. (*Jerem.*, XXXI, 3).
[4] Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. (II *Petr.*, I, 4).
[5] Intra in gaudium Domini tui. (*Matth.*, XXI, 29).
[6] Ego ero merces tua magna nimis. (*Gen.*, XV, 21).
[7] Quantum valeat salus fratris, ex morte Christi cognoscitur.
[8] Empti enim estis pretio magno. (I *Cor.*, VI, 20).
[9] Tam copioso munere redemptio agitur, ut homo Deum valere videatur.
[10] Quandiu fecistis uni ex his fratribus [illegible] minimis, mihi fecistis. (*Matth.*, XXV, 49).

IV. De là on peut conclure à quel point Dieu doit être irrité contre celui qui, par le scandale, cause la perte d'une âme; autant vaut dire qu'il lui enlève et met à mort une fille chérie, pour le salut de laquelle il a donné son sang et sa vie. Aussi saint Léon appelle-t-il homicide tout auteur de scandale[1] : homicide plus coupable que les autres, car il donne la mort non au corps, mais à l'âme d'un frère, et il fait perdre à Jésus-Christ tout le prix de ses larmes et de ses douleurs, tout ce qu'il a fait et souffert pour gagner cette âme. De là ce reproche que l'Apôtre faisait à certains fidèles de Corinthe : « En péchant contre vos frères, et en blessant leur conscience qui est faible, vous péchez contre Jésus-Christ même[2] » Le chrétien qui en scandalise un autre, paraît pécher particulièment contre Jésus-Christ en ce que, comme le dit saint Ambroise, en faisant perdre une âme, il fait perdre à Jésus-Christ l'œuvre pour laquelle il a passé tant d'années dans les fatigues et les labeurs. On raconte que le B. Albert-le-Grand avait travaillé trente années de sa vie à faire une tête semblable à une tête humaine, et qui prononçait certaines paroles ; on ajoute que saint Thomas, soupçonnant que cette merveille fût l'effet d'un art diabolique, saisit cette tête et la brisa. De quoi le B. Albert se plaignit, en lui disant : « Vous m'avis mis en pièces un ouvrage qui m'a coûté trente années de travail[3] » Je ne sais si ce fait est vrai ; mais ce qui est certain, c'est que Jésus-Christ, en voyant la perte d'une âme causée par un scandale, peut bien dire à celui qui en est cause : Ah ! malheureux, qu'as-tu fait? Tu m'as fait perdre une âme pour laquelle j'ai employé trente-trois années de vie.

V. On lit dans l'Ecriture qu'après avoir vendu leur frère, les fils de Jacob dirent à leur père, qu'une bête féroce l'avait dévoré[4], et que, pour mieux faire croire leur mensonge, ils lui

[1] Quisquis scandalizat, mortem infert animæ proximi.

[2] Sic autem peccantes in fratres et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis. (I *Cor.*, VIII, 12).

[3] Opus triginta annorum fregisti mihi.

[4] Fera pessima devoravit eum. (*Gen.*, XXXVII, 20).

présentèrent la robe de Joseph, teinte du sang d'un chevreau, en lui disant : « Voyez si c'est bien là la tunique de votre fils[1]. » Sur quoi le malheureux père s'écria en pleurant : « C'est la tunique de mon fils, une bête féroce l'a dévoré[2]. » Nous pouvons imaginer précisément de même, que lorsqu'une âme tombe dans quelque péché par suite d'un scandale, les démons présentent à Dieu la tunique de ce prochain, teinte du sang de Jésus-Christ, ou de l'Agneau sans tache, c'est-à-dire la grâce perdue par cette âme scandalisée, que Jésus-Christ avait rachetée de son sang, et qu'ils lui disent : « Voyez si c'est la tunique de votre fils[3] » Et Dieu alors, s'il pouvait gémir, gémirait plus amèrement que ne faisait Jacob, en voyant cette âme perdue, cette pauvre fille immolée, et il dirait : C'est bien ici la tunique de ma fille, une bête cruelle l'a dévorée[4]. Le Seigneur ira donc à la recherche de la bête féroce : Où est-elle, où est-elle, s'écriera-t-il, cette bête féroce qui a dévoré ma fille? Et quand il l'aura trouvée, que lui fera-t-il?

VI. Dieu s'en explique ainsi par le prophète Osée : « J'irai à leur poursuite, comme une ourse à laquelle on a enlevé ses petits[5] » Quand une ourse, de retour à sa tanière, n'y retrouve pas ses petits, elle va parcourir la forêt entière, cherchant le ravisseur, et, si elle le rencontre, avec quelle rage elle s'élancera pour le mettre en pièces! Ainsi le Seigneur dit qu'il se jettera sur l'auteur du scandale, qui lui a enlevé ses enfants. Le coupable aura beau répondre : Mais si mon prochain est damné, je n'y puis plus rien. Il l'est par ta faute, dira Dieu, et tu dois me la payer. C'est à toi que j'ai à redemander son sang[6] On trouve écrit dans le Deutéronome : « Vous n'aurez point pitié de lui, mais vous lui redemanderez âme pour âme[7]. »

[1] Vide utrum tunica filii tui sit. *(Ibid.*, IV, 32).
[2] Tunica filii mei est, fera pessima comedit eum. *(Ibid.*, 33).
[3] Vide utrum tunica filii tui sit.
[4] Tunica filiæ meæ est; fera pessima comedit eam.
[5] Occurram eis quasi ursa raptis catulis. (XIII, 8).
[6] Sanguinem vero ejus de manu tua requiram. (*Ezech.*, III, 20).
[7] Non misereberis ejus, sed animam pro anima. (XIX, 21).

Tu as fais perdre une âme, tu perdras la tienne. Passons au second point.

DEUXIÈME POINT

VII. « Malheur à celui par qui le scandale arrive[1] » Autant est grand le déplaisir que le scandale cause à Dieu, autant doit l'être aussi le châtiment qu'il lui réserve. Voici comment Jésus-Christ parle de ce châtiment : « Quiconque aura scandalisé même un seul de ces petits, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule qu'un âne seul pourrait remuer, et qu'on le précipitât ainsi au fond de la mer[2] » Celui donc qui cause du scandale mériterait d'être, comme le dit Notre-Seigneur, jeté dans la mer avec une meule de moulin au cou. Le texte dit « une meule qu'un âne seul pourrait remuer[3], » parce que, comme l'observe l'Abbé, les ânes servaient dans la Palestine à faire tourner les moulins. Le criminel exécuté en place publique émeut encore de compassion les spectateurs qui, ne pouvant le délivrer, prient au moins Dieu pour lui ; mais s'il est jeté au fond de la mer, il n'aura pas même une semblable consolation. Un auteur dit que Jésus-Christ spécifie un pareil châtiment pour l'auteur du scandale, afin de faire voir qu'il est tellement odieux aux anges et aux saints, qu'ils n'osent eux-mêmes recommander à Dieu celui qui a causé la perte d'une âme, et qu'il ne mérite pas qu'on lui vienne en aide, ni même qu'on le regarde[4].

VIII. Saint Jean Chrysostome a dit que, bien que Dieu oublie et pardonne les péchés les plus graves, le scandale lui est

[1] Væ homini illi per quem scandalum venit. (*Matth.*, xviii, 7).
[2] Qui autem scandalizaverit unum ex pusillis istis, expedit ei, ut suspendatur in collo ejus mola asinaria, et demergatur in profundum maris. (*Matth.*, xviii, 6).
[3] Mota asinaria.
[4] Indignus declaratur, qui videatur, nedum adjuvetur. (*Mansi*, cap. iii, ii, 4).

tellement odieux qu'il ne le laisse jamais passer sans le châtiment qu'il mérite[1] Dieu le déclare lui-même dans Ezéchiel, lorsqu'il dit : que si quelqu'un vient à étaler devant lui le scandale de son iniquité, il fera de lui un exemple et un objet de dérision pour tout le monde, et qu'il l'exterminera du milieu de son peuple[2] Et en effet, le péché que nous trouvon le plus rigoureusement puni de Dieu, dans la sainte Ecriture, c'est celui de scandale. Le grand-prêtre Héli, pour n'avoir pas corrigé ses fils, qui scandalisaient le peuple en dérobant les chairs des sacrifices (car les pères ne sont pas seulement tenus du scandale qu'ils donnent eux-mêmes par leur exemple, mais encore de celui de leurs enfants qu'ils négligent de corriger), s'attira cette malédiction de Dieu : « Je vais faire dans Israël une chose que personne ne pourra entendre sans que ses deux oreilles lui en tintent[3] » Et auparavant, l'Ecriture avait dit, en parlant du scandale donné par les fils du grand-prêtre, que leur péché était grand devant Dieu[4] Quel était ce péché si grand? Saint Grégoire nous l'explique : c'est qu'ils engageaient les autres à pécher[5]. Pourquoi Jéroboam fut-il si sévèrement puni? Parce qu'il avait causé des scandales : il avait, dit l'Ecriture, non-seulement péché lui-même, mais encore fait pécher Israël[6]. Dans la famille d'Achab, toute entière ennemie de Dieu, la plus cruellement châtiée fut Jézabel, puisqu'elle fut précipitée par une fenêtre et dévorée par les chiens, qui ne laissèrent d'elle que le crâne et les extrémités des membres. Et pourquoi? parce que, comme le dit le docteur d'Avila, c'était elle qui poussait Achab à faire tout le mal qu'il faisait[7].

[1] Tam Deo horribile est scandalum, ut peccata graviora dissimulet, non autem peccata ubi frater scandalizatur.

[2] Homo si... scandalum iniquitatis suæ statuatur... faciam eum in exemplum et in proverbium, et disperdam eum de medio populi mei (XIV, 7, 8).

[3] Facio verbum, quod quicumque audierit, tinnient ambæ aures ejus. (I *Reg.*, XIV, 11).

[4] Erat enim peccatum puerorum grande nimis. (I *Reg.*, III, 11).

[5] Quia ad peccandum alios pertrahebant. (I *Reg.*, II, 17).

[6] Qui peccavit et peccare fecit Israel. (III *Reg.*, XIV, 16).

[7] Ipsa incitabat Achab ab omne malum.

IX. C'est pour le péché de scandale que l'enfer a été créé. La Genèse dit : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre[1]. » Mais quand est-ce que Dieu créa l'enfer? Ce fut lorsque Lucifer commença à séduire les Anges et à les porter à la révolte contre Dieu : car, afin qu'il ne pût gagner aussi les autres qui étaient restés fidèles, il fut aussitôt après son péché précipité du ciel. De là ce que dit Jésus-Christ aux Pharisiens, dont le mauvais exemple scandalisait le peuple, qu'ils étaient fils du démon, qui fut dès l'origine le meurtrier des âmes, comme il est dit dans l'Evangile : « Vous (les Juifs) avez le diable pour père, et il était homicide dès le commencement[2]. De même, quand saint Pierre scandalisait notre Sauveur lui-même, en lui insinuant de ne pas se laisser prendre par les Juifs, et qu'ainsi il tentait de l'empêcher d'accomplir la rédemption des hommes, Jésus-Christ l'apostropha du nom de démon : « Eloigne-toi de moi, Satan, lui dit-il, tu es pour moi un scandale[3] » Et, en effet, quel autre office remplit l'auteur du scandale, que celui de ministre du démon? Certainement les démons ne gagneraient pas tant d'âmes, sils n'y étaient aidés par ces ministres impies. Celui qui scandalise ses frères fait plus de mal que cent démons.

X. Saint Bernard, sur cette parole d'Ezéchias, dans Isaïe; « j'ai éprouvé dans la paix cette amertume la plus amère de toutes[4], » met dans la bouche de la sainte Eglise les paroles suivantes : « J'ai la paix avec les païens, la paix avec les hérétiques, et je ne l'ai pas avec mes propres fils[5]. » Au temps où nous vivons, l'Eglise n'a plus à souffrir la persécution des idolâtres ni des hérétiques; mais elle est toujours persécutée par ses propres enfants, c'est-à-dire par ceux qui causent des scandales. Les chasseurs aux filets se servent *d'appeaux*, qui

[1] In principio creavit Deus cœlum et terram. (*Gen.*, I, 1).
[2] Vos ex patre diabolo estis : ille homicida erat ab initio. (*Joan.*, VIII, 44).
[3] Vade post me, Satana, scandalum es mihi. (*Matth.*, XVI, 23).
[4] Ecce in pace amaritudo mea amarissima. (XXXVIII, 17).
[5] Pax a paganis, pax ab hæreticis; non pax a filiis. (*In Cant.*, Serm. XXXIII, n. 16).

sont des oiseaux aveuglés et retenus qui attirent les autres. Ainsi fait le démon, dit saint Ephrem : « Quand une âme a été prise, elle sert de lacet pour attraper les autres[1]. » Quand le démon a fait tomber quelqu'un dans le péché, il l'aveugle, l'enchaîne comme son esclave, et s'en sert comme *d'appeau* pour tromper les autres et les attirer dans les filets du péché. Non-seulement il l'incite à tromper les autres, mais il l'y force même, comme le dit saint Léon : « Notre ennemi en a beaucoup à ses ordres, qu'il oblige à tromper les autres[2] »

XI. Pauvres scandaleux! ils auront à souffrir dans l'enfer, même seuls, la peine de tous les péchés qu'ils auront fait commettre aux autres. Césaire raconte (*lib.* II, cap. 6.) qu'au moment où un scandaleux mourut, un saint homme eut la vision de son jugement et de sa condamnation; il le vit arriver ensuite à la porte de l'enfer, et là être assailli par toutes les âmes qu'il avait scandalisées, et qui lui dirent : Viens, maudit, viens expier tous les péchés que tu nous as fait commettre; puis elles se jetèrent sur lui et commencèrent, comme autant de bêtes féroces, à le déchiqueter. Saint Bernard remarque que, quand l'Ecriture parle des autres pécheurs, elle offre l'espoir d'amendement et de pardon ; mais que, quand il s'agit des auteurs de scandales, elle en parle comme de réprouvés déjà séparés de Dieu et sans espoir de salut[3]

XII. Tel est l'état déplorable où nous voyons que tombent ceux qui scandalisent leur prochain par leur exemple; qui tiennent des propos déshonnêtes devant leurs compagnons, leurs serviteurs, ou quelques jeunes innocents, auxquels ces paroles suggèrent de mauvaises pensées et font commettre mille péchés: pensez à la douleur qu'éprouvent alors les Anges gardiens des âmes de ces jeunes enfants, en les voyant tomber dans le péché, et comme ils doivent demander à Dieu ven-

[1] Cum fuerit capta anima, ad alias decipiendas fit laqueus.

[2] Habet hostis multos, quos obligat ad alios decipiendos. (S. Leo, *Serm.* de Nativ.).

[3] Loquitur tanquam a Deo separatis, unde hisce nulla spes vitæ esse poterit.

geance contre ceux dont la bouche sacrilége les a scandalisés. Une punition terrible attend également ceux qui raillent et tournent en ridicule la bonne conduite des autres : car un grand nombre de ces derniers, trop sensibles à ces moqueries, abandonnent la bonne voie et se jettent dans une vie désordonnée. Mais qu'en sera-t-il de ceux qui vont jusqu'à s'entremettre pour le succès de quelque commerce scandaleux? de ceux qui osent se vanter du mal qu'ils ont fait? O Dieu! bien loin de se repentir, de gémir de vous avoir offensé, ils s'en rient ou s'en glorifient! J'en vois d'autres qui conseillent le péché; j'en vois qui y excitent leur prochain; il y en a de même qui enseignent aux autres comment il se commet; chose que les démons ne font pas! Que dirons-nous de ces pères et mères qui négligent d'éloigner leurs enfants du péché, qui permettent à leurs fils de fréquenter ces sociétés perverses, ces maisons dangereuses; à leurs filles, de s'entretenir avec les jeunes hommes? Oh! de quels fouets vengeurs seront frappés et châtiés au jour du jugement tous ces fauteurs de scandale!

XIII. Peut-être quelqu'un d'entre vous dira-t-il : Ainsi donc, mon père, puisque j'ai causé du scandale, je suis perdu sans rémission; je n'ai plus aucun espoir de salut? Non; je n'entends point dire que vous soyez sans aucun espoir. La miséricorde de Dieu est grande, et il a promis de pardonner à qui se repent. Mais si vous voulez vous sauver, il faut que vous répariez le scandale que vous avez causé. Saint Césaire nous dit : « Que celui qui s'est perdu en causant la perte de plusieurs, se rachète en édifiant un nombre au moins égal[1] » Vous vous êtes perdu en entraînant plusieurs autres avec vous par vos scandales, vous êtes obligé de réparer ce mal; et comme jusqu'ici vous avez attiré les autres dans le mal, il faut maintenant les attirer vers le bien par de bons discours, de bons exemples, en fuyant les occasions de pécher, en fréquentant les sacre-

[1] Qui cum multorum destructione se perdidit, cum muliorum ædificatione se redimat. (*Hom.* VIII).

ments, en vous montrant souvent à l'église pour faire l'oraison ou pour y entendre la parole de Dieu. Et désormais gardez-vous plus que vous ne feriez de la mort, de toute action, de toute parole qui puisse scandaliser autrui. « Que celui qui est tombé, se contente d'être tombé tout seul[1], disait saint Cyprien. Et saint Thomas de Villeneuve disait de même : « Contentez-vous de vos propres péchés[2] » Eh ! quel mal vous fait Jésus-Christ, pour que, non content de l'offenser, vous le fassiez encore offenser par d'autres ? Ah ! c'est trop de cruauté.

XIV Gardez-vous donc dorénavant du moindre scandale ; et, si vous voulez vous sauver, fuyez ceux qui le donnent. Ces démons incarnés se damneront certainement ; mais, si vous ne les fuyez pas, vous vous damnerez avec eux. « Malheur au monde à cause de ses scandales[3], » a dit Notre-Seigneur. Cela veut dire qu'il y en a beaucoup qui se perdent à l'occasion du scandale. Mais, dit-on, cette personne est mon amie, je lui ai des obligations, j'espère beaucoup d'elle. Oui, mais Jésus-Christ a dit : « Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le, et jetez-le loin de vous : il vaut mieux pour vous que vous entriez dans le ciel en n'ayant qu'un œil, que d'être jeté avec vos deux yeux dans l'enfer[4] » Ainsi, quand cette personne vous serait aussi précieuse que l'œil droit, il faut la quitter et ne plus la voir ; il vaut mieux perdre un œil et sauver votre âme, que de le conserver pour aller en enfer.

[1] Sufficiat lapso ruina sua. (*Lib.* I, Epist. 3).
[2] Sufficiant vobis peccata vestra.
[3] Væ mundo a scandalis. (*Matth.*, XVIII, 7).
[4] Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te : bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis. (*Matth.*, XVIII, 9).

SERMON XXIV

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

Le prix du temps.

Modicum, et jam non videbitis me. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus. (*Jean.*, XVI, 16.)

Il n'est rien de plus fugitif que le temps, et il n'est rien qui soit plus précieux. Rien de plus fugitif que le temps ; car le temps passé n'est plus, le temps à venir est incertain, et le temps présent n'est qu'un instant rapide. C'est là ce qu'entendait Jésus-Christ, quand il disait, en parlant de sa mort imminente : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus[1] » Autant pouvons-nous dire de notre vie, laquelle, d'après saint Jacques, n'est qu'une vapeur qui se dissipe et disparaît[2] Mais autant le temps de notre vie est court, autant il est précieux, puisque chaque moment, bien employé, peut nous valoir des trésors de mérites pour le paradis ; et que, d'un autre côté, si nous l'employons mal, à chaque moment nous pouvons commettre le péché et mériter l'enfer. Tel est le sujet que je veux vous développer aujourd'hui, savoir, combien est précieux chaque moment de ce temps, que Dieu nous accorde, non pour le perdre, et encore moins pour pécher et nous damner, mais pour faire de bonnes œuvres et nous sauver.

I. Dieu parlant par la bouche d'Isaïe, disait à son peuple : « Je vous ai exaucé au temps favorable, je vous ai assisté au

[1] Modicum, et non videbitis me.
[2] Quid enim est vita vestra ? vapor est ad modicum parens. (*Jac.*, IV, 5).

jour du salut[1] » Saint Paul explique ce passage en disant que le temps favorable, *placito*, est celui dans lequel Dieu a résolu de nous favoriser de ses bienfaits ; puis il ajoute : « Voici maintenant le temps favorable, voici le jour du salut[2]. » Et là-dessus l'Apôtre nous exhorte à ne pas dissiper inutilement le temps présent, qu'il appelle le jour du salut, parce que, ce jour perdu, il ne se retrouvera plus peut-être de salut pour nous. Mais ce temps est court, nous dit encore saint Paul, et ce qu'il nous reste à faire, c'est que ceux qui pleurent se conduisent comme s'ils ne pleuraient pas, et de même ceux qui se réjouissent comme s'ils ne se réjouissaient pas, et ceux qui usent de ce monde comme s'ils n'en usaient pas[3] ; comme s'il disait : si le temps que nous devons passer sur la terre est court, que ceux qui gémissent, cessent de gémir, car leurs souffrances seront de peu de durée ; et que ceux qui se réjouissent ne s'oublient pas dans leurs joies, car elles finiront aussi bientôt ; et de là il conclut que nous devons user des choses de ce monde, non pour jouir des biens périssables, mais pour opérer notre salut éternel.

II. Le Saint-Esprit nous dit[4] : « Mon fils, sachez ménager le temps, » qui est la chose la plus précieuse, le don le plus grand que Dieu ait pu vous faire. Saint Bernardin de Sienne ne craint pas d'avancer qu'un moment de temps a la même valeur que Dieu lui-même, puisqu'en l'employant bien, on gagne la possession de Dieu[5] Et, en effet, dit le même saint, un moment suffit pour que l'homme obtienne le pardon de ses péchés, et qu'il acquière la grâce de Dieu et la gloire du paradis[6]

[1] In tempore placito exaudivi te, et in die salutis auxiliatus sum tui. (*Isa.*, XLIX, 8).

[2] Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. (II *Cor.*, VI, 2).

[3] Tempus breve est ; reliquum est, ut... qui flent (sint) tanquam non flentes, et qui gaudent tanquam non gaudentes, etc., et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur. (I *Cor.*, VII, 29).

[4] Fili, conserva tempus. (*Eccli.*, IV, 23).

[5] Tantum valet tempus, quantum Deus, nam in tempore bene consumpto comparatur Deus. (In serm. 4, post dom. I. quadr., cap. 4).

[6] Modico tempore potest homo lucrari gratiam et gloriam.

III. Dans un autre endroit, saint Bernardin déplore l'erreur des hommes qui regardent le temps comme la chose la plus vile du monde, tandis que c'est la chose la plus précieuse [1]. Je vois un homme passer quatre, cinq heures à jouer, et si je lui dis : Frère, à quoi perdez-vous tout ce temps? Il me répond : Je me divertis. J'en vois un autre qui se tient la moitié d'une journée dans la rue ou à une fenêtre, et si je lui demande : Que faites-vous là? Je passe le temps, me répond-il. Et pourquoi, dit le même saint, perdre ainsi le temps? Quand il ne s'agirait que d'une heure, pourquoi perdre cette heure, la seule peut-être que Dieu vous accorde pour pleurer vos péchés et mériter la grâce divine [2]?

IV Oh! combien ce temps, si méprisé des hommes pendant cette vie, sera regretté au moment de la mort, et encore plus dans l'autre vie! Le temps est un bien qui n'existe pour nous que dans la vie présente; il ne se retrouve pas dans l'autre; il ne se retrouve pas dans l'enfer, ni dans le ciel. Dans l'enfer, le cri des damnés est celui-ci : Oh! s'il nous était donné seulement une heure [3]! Ils paieraient à tout prix une heure, une minute de temps qui leur permettrait de réparer leur ruine éternelle; cette heure, cette minute, ils ne l'auront jamais. Dans le ciel on n'a plus de regret; mais si les bienheureux pouvaient en ressentir, ce serait sans doute d'avoir, pendant leur vie, perdu le temps qu'ils auraient pu employer à acquérir une gloire plus grande, et de ne pouvoir plus regagner ce temps. Une religieuse bénédictine apparut après sa mort à une personne, à qui elle dit qu'elle était dans le ciel pleinement heureuse ; mais que si elle pouvait désirer quelque chose, c'était de retourner sur la terre pour y souffrir davantage et mériter par là une plus grande gloire ; et elle ajouta qu'elle aurait accepté de supporter de nouveau la longue et douloureuse maladie qui l'avait

[1] Nil pretiosius tempore, nil vilius reputatur. (*Serm.* 5, ad Scholar.).

[2] Donec hora pertranseat, quam tibi ad agendam pœnitentiam, ad acquirendam gratiam miseratio Conditoris indulserat?

[3] Oh si daretur hora!

conduite au tombeau, et cela jusqu'au jour du jugement, afin d'acquérir seulement la portion de gloire qui correspond au mérite d'un *Ave Maria*. Par ce motif, saint François de Borgia s'appliquait à consacrer à Dieu la plus petite parcelle de son temps. Quand les autres se livraient à des entretiens futiles, lui, il s'entretenait avec Dieu par de saintes affections, et il s'y absordait tellement, que lorsqu'en suite ou l'interpellait sur ce qui venait d'être dit devant lui, il ne savait que répondre, et comme on l'en blâmait, il répondit : J'aime cent fois mieux passer pour manquer d'esprit, que de perdre le temps en choses vaines.

V *Mais,* dira-t-on, *quel mal fais-je ainsi?* Quoi! n'est-ce pas un mal que de perdre le temps en jeux, en conversations, en choses inutiles et qui n'apportent aucun profit spirituel? Dieu, n'est-ce pas, vous a accordé ce temps pour que vous le dissipiez ainsi? Non, vous dit le Saint-Esprit : « Ne laissez perdre aucune partie, quelque petite qu'elle soit, du bien que Dieu vous donne[1] » Ces ouvriers, dont il est parlé dans l'Evangile de Saint Matthieu (au chap. 20), ne faisaient pas mal non plus, mais ils perdaient seulement leur temps, se tenant oisifs sur la place publique, et ils en furent repris par le Père de famille dans les termes qu'on sait : « Pourquoi vous tenez-vous ici toute la journée à ne rien faire[2]? » Au grand jour du jugement, Jésus-Christ nous demandera compte, non-seulement d'un mois, d'un jour perdu, mais même d'une seule parole oiseuse[3]; et c'est avec la même rigueur qu'il comptera le temps perdu. Or, tout le temps qui n'est pas employé en vue de Dieu, est temps perdu, dit saint Bernard[4]. Aussi le Seigneur nous adresse-t-il ce conseil : « Faites promptement tout ce que votre main pourra faire, parce qu'il n'y au-

[1] Particula boni doni non te prætereat. (*Eccli.*, XIV, 14).

[2] Quid hic statis tota die otiosi? (*Matth.*, XX, 6).

[3] Omne verbum otiosum... reddent rationem in die judicii. (*Matth.*, XII, 36).

[4] Omne tempus quo de Deo non cogitasti, cogita te perdidisse. (*Coll.*, 1, cap. 8).

ra plus ni œuvre, ni raison... dans le tombeau où vous courez[1] » N'attendez pas à demain à faire ce que vous pouvez faire aujourd'hui, car demain peut-être vous serez mort et entré dans l'autre vie, où vous n'aurez plus ni le temps, ni les moyens[2] de faire le bien, ni de motif[3] même d'agir, puisqu'il ne s'agit alors que de jouir de la récompense qu'on a méritée, ou de souffrir la peine qu'on a encourue par le péché. « Aujourd'hui, vous crie le Psalmiste, si vous entendez la voix de Dieu, n'endurcissez pas vos cœurs[4]. » Dieu vous appelle aujourd'hui à la pénitence, il vous crie de restituer ce que vous avez dérobé, de faire la paix avec votre ennemi : Faites-le tout de suite, car demain il peut arriver ou que vous n'en ayez plus le temps, ou que la voix de Dieu ne se fasse plus entendre. Toute l'œuvre de notre salut consiste à répondre fidèlement à la voix de Dieu, et dans le temps même où il nous parle.

VI. Mais je suis jeune, m'objectera quelqu'un ; plus tard je me donnerai à Dieu. Mais vous savez bien, mon fils, que Jésus-Christ maudit le figuier sur lequel il ne vit point de fruits, quoique ce ne fût pas alors la saison des figues, ainsi que le remarque l'Evangéliste[5] Par là le Sauveur a voulu nous faire sentir que l'homme, en tout temps, même dans sa jeunesse, doit produire le fruit des bonnes œuvres ; autrement il sera maudit et n'en produira plus à l'avenir, comme l'arbre auquel il fut dit : « Qu'à jamais personne ne mange de toi aucun fruit[6] » On lit dans l'Ecclésiastique : « Ne différez pas de vous convertir au Seigneur, et ne remettez pas cette affaire d'un jour à l'autre : car sa colère éclatera tout d'un coup[7] ; »

[1] Quodcumque facere potest manus tua. instantar operare ; quia nec opus, nec ratio... erunt apud inferos, quo tu properas (*Eccl.*, IX, 10).

[2] Nec opus.

[3] Nec ratio.

[4] Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. (*Psalm.* LXCIV, 8).

[5] Non enim erat tempus ficorum. (*Marc.*, XI, 13).

[6] Jam non amplius in æternum ex te fructum quisquam manducet. (*Ibid.*, 14).

[7] Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem, subito enim veniet ira illius. (*Eccli.*, V, 8).

c'est-à-dire que, si vous vous trouvez en faute, vous ne devez pas tarder à vous repentir et à vous confesser, ni remettre même au lendemain à faire la chose, parce que si vous n'obéissez pas à la voix de Dieu qui vous appelle aujourd'hui à la pénitence, il est possible que la mort vous surprenne aujourd'hui même dans le péché, et en ce cas il n'y aura demain plus de remède pour vous. Chose étonnante! Le démon trouve trop court tout le temps de notre vie, et n'en laisse passer aucun instant de jour ou de nuit sans nous tenter, comme il est dit dans l'Apocalypse, que « le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps[1] » Notre ennemi donc ne perd pas un moment pour travailler à nous perdre; et nous laissons se perdre le temps que Dieu nous accorde pour nous sauver!

VII. Vous dites : Plus tard je me donnerai à Dieu. Mais saint Bernard vous répond[2] Malheureux ! pourquoi : tardez-vous présomptueusement de vous donner à Dieu, comme si Dieu avait mis le temps en votre pouvoir pour que vous vous donniez à lui quand il vous plaira ? Job (*a*) tremblait en disant qu'il ne savait combien de temps il lui restait à vivre, et si son créateur ne l'enlèverait pas bientôt[3] ; et vous, vous dites : Aujourd'hui je ne peux pas me confesser ; j'y songerai demain. Comment! dit Saint Augustin ; « Etes-vous sûr d'un jour, vous qui ne l'êtes pas même d'une heure[4] ? » Donc, disait Sainte Thérèse, « si aujourd'hui vous n'êtes pas préparé à la mort, craignez de faire une mauvaise mort. »

VIII. Saint Bernardin déplore l'aveuglement de ces gens dissipés qui passent dans l'oisiveté les jours de leur salut, ou-

[1] Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet. (*Apoc.*, XII, 12).

[2] Quid de futuro, miser, præsumis, tanquam Pater tempora in tua posuerit potestate ? (*Serm.* XXXVIII, de part., etc).

[3] Nescio enim, quamdiu subsistam, et si post modicum tollat me factor meus. (*Job.*, XXXII, 22).

[4] Diem tenes, qui horam non tenes?

(*a*) Ou plutôt Eliu, le plus jeune des interlocuteurs dans le livre de Job. (*Note de l'éditeur*).

bliant que chaque jour perdu ne se retrouvera jamais pour eux[1] Ils désireront, les malheureux, à l'article de la mort, un an de plus, un mois, un seul jour qui ne leur sera pas donné. Ils entendront alors retentir à leurs oreilles cette sentence : Désormais plus de temps[2]. Oh ! combien chacun d'eux paierait une semaine, un jour, une heure seulement pour régler le compte qu'ils ont à rendre à Dieu? Pour obtenir une seule heure de temps, ils donneraient, selon l'expression de saint Laurent Justinien, toutes leurs richesses, leurs honneurs, leurs plaisirs[3] Mais cette heure ne leur sera point accordée : Vite, leur sera-t-il dit par le prêtre qui les assistera ; vite, partez de ce monde, il n'y a plus de temps pour vous[4].

IX. A quoi leur servira alors de dire : « Ah ! si je me fusse rendu saint ! si j'eusse employé mes années à aimer Dieu, » lorsque leur vie se trouvera passée entièrement dans le désordre? Quelle peine est celle du voyageur qui s'aperçoit qu'il est égaré, lorsque déjà la nuit le surprend, et qu'il n'est plus temps de réparer son erreur ! Telle sera à la mort la peine de celui qui aura vécu de longues années dans le monde, sans les employer au service de Dieu. Viendra alors la nuit, suivant le mot de l'Evangile, temps où personne ne peut travailler[5]. C'est pourquoi le Seigneur nous donne cet avertissement : « Avancez votre chemin, tandis que vous jouissez de la lumière du jour, de crainte que les ténèbres ne vous surprennent[6] » C'est-à-dire : Marchez dans le chemin du salut, pendant que la lumière vous éclaire, et avant d'être surpris par les ténèbres de la mort, où vous ne pourriez plus rien faire autre chose que de pleurer le temps perdu.

[1] Transeunt dies salutis, et nemo recogitat sibi perire diem, et nunquam rediturum. (S. Bern. Sen., Serm. *ad scholar*).

[2] Tempus non erit amplius.

[3] Erogaret opes, honores, delicias pro una horula. (*De vit. solit.*, *cap.* 10).

[4] Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo.

[5] Venit nox in qua nemo potest operari. (*Joan.*, IX, 4).

[6] Ambulate, dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant. (*Joan.*, XII, 35).

X. « Le Seigneur a fait venir contre moi le temps[1], » est-il dit dans les Lamentations. Au moment de la mort, notre conscience nous rappellera tout le temps que nous aurons eu pour nous sanctifier, et que nous aurons au contraire employé à grossir nos comptes envers Dieu; tous ses appels secrets, toutes les grâces qu'il nous a faites pour gagner notre amour, et dont nous n'avons pas voulu profiter: et après cela nous verrons se fermer pour nous tout moyen de faire aucun bien. Le malheureux moribond, en proie à ses remords, et enveloppé des affreuses ténèbres de la mort, s'écriera : Oh! insensé que j'étais! Oh! vie entière perdue! Oh! années dissipées pendant lesquelles j'aurais pu amasser des trésors de mérites et me sanctifier, si je l'eusse voulu! Je ne l'ai pas fait, et maintenant il n'est plus temps! Mais, je le répète, à quoi serviront ces gémissements et ces réflexions, alors que devra disparaître cette scène du monde, que la lampe sera près de s'éteindre, et que le mourant touchera à ce terrible moment d'où dépend son éternité?

XI. « Vous donc, soyez prêts, vous crie l'Evangile, parce que le fils de l'homme viendra à l'heure où vous y penserez le moins[2] » Soyez prêts[3], nous dit le Seigneur; il ne nous dit pas : Hommes, préparez-vous dans le moment où la mort arrivera, mais : Trouvez-vous tout prêts pour ce moment : car lorsque vous y penserez le moins, le fils de l'homme viendra vous demander compte de votre vie, et alors combien dans les terreurs et la confusion de la mort il nous sera difficile de régler tellement ce compte, que nous puissions échapper au malheur d'être trouvés coupables devant le tribunal de Jésus-Christ! Cette mort peut venir dans vingt, dans trente ans; mais elle peut aussi arriver tout prochainement, dans un an, dans un mois. Certainement, si quelqu'un appréhendait de se voir bientôt sous le poids d'une accusation capitale, il n'atten-

[1] Vocabit adversum me tempus. (*Thren.*, I, 15).
[2] Et vos estote parati, quia quâ hora non putatis, filius hominis veniet. (*Luc.*, XII, 40).
[3] Estote parati.

drait pas jusqu'au jour du jugement, mais il s'occuperait tout de suite de trouver un bon défenseur, et de prévenir et d'éclairer les ministres sur ses moyens de défense. Et nous, chrétiens, que faisons-nous? Nous sommes certains qu'un jour il s'agira de débattre la cause pour nous la plus importante, celle dont dépend notre vie, non plus temporelle, mais éternelle ; nous savons que ce jour peut être prochain ; et cependant nous perdons le temps ; et au lieu de régler nos comptes envers Dieu, nous ajoutons de nouveaux délits à ceux qui appellent déjà sur nous la sentence d'une mort éternelle !

XII. Ah ! si, par le passé, nous avons malheureusement employé notre temps à offenser Dieu, songeons à en faire pénitence pendant l'espace de vie qui nous reste, comme fit le roi Ezéchias; en disant[1] : « Je repasserai devant vous, ô mon Dieu, dans l'amertume de mon âme toutes les années de ma vie. » C'est à cette fin que Dieu nous donne ce reste de vie, pour que nous l'employions à réparer le temps perdu jusqu'ici : « Tandis que nous avons encore du temps à nous, suivons l'avis de l'Apôtre aux Galates, faisons le bien[2] » Ne provoquons pas Dieu à punir notre obstination par une mauvaise mort ; et si, dans les années écoulées, nous avons été insensés et coupables envers lui, en résistant à sa volonté, soyons sages à l'avenir, comme le recommandait aux Ephésiens le même apôtre, et rachetons le temps tristement écoulé[3]. L'Apôtre dit que les jours sont mauvais[4], c'est-à-dire, comme l'explique Saint Anselme, que les jours de la vie présente sont exposés à mille tentations, à mille périls pour notre salut éternel, et qu'ainsi il nous faut toute notre attention et tous nos soins pour éviter notre perte définitive. Et que signifient ces autres paroles ;

[1] Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. (*Isa.*, XXXVIII, 15).

[2] Dum tempus habemus, operemur bonum. (*Galat.*, VI, 10).

[3] Videte itaque, fratres, quomodo caute ambuletis : non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali sunt... intelligentes quæ sit voluntas Dei. (*Ephes.*, V, 15-17).

[4] Quoniam dies mali sunt.

«Rachetons le temps[1]?» Voici l'explication qu'en donne saint Augustin: «Qu'est-ce que racheter le temps, sinon nous indemniser de la perte à subir s'il le faut, des biens temporels, en acquérant à la place les biens éternels[2]?» Nous devons vivre uniquement pour accomplir avec zèle la divine volonté, et s'il est nécessaire, dit Saint Augustin, il vaut mieux souffrir des dommages temporels que de risquer nos intérêts éternels. Oh! comme saint Paul sut bien racheter le temps de sa vie qu'il avait perdu! Saint Jérôme remarque que, bien qu'il fût le dernier des apôtres, il n'en devint pas moins l'un des premiers par ses mérites, pour avoir travaillé plus que les autres[3] Quand il n'y aurait que ce motif, pensons qu'à chaque moment nous pouvons augmenter pour nous la somme des biens éternels. Dites-moi : si l'on vous offrait de vous céder en propriété tout le terrain dont vous pourriez faire le tour en un seul jour, ou tout l'argent que vous pourriez compter dans ce même espace de temps, vous amuseriez-vous à perdre le temps? ou ne vous hâteriez-vous pas plutôt de vous mettre en route ou de compter cet argent? Et pendant que vous pouvez à chaque moment acquérir des trésors éternels pour l'autre vie, vous perdez ce temps précieux! Ne dites pas que ce que vous pouvez faire aujourd'hui, vous le ferez aussi bien demain. Non, car le jour présent, une fois écoulé, sera perdu pour vous sans retour; et vous l'avez aujourd'hui, ce jour présent, tandis que, pour ce lendemain, vous pourrez ne pas l'avoir.

[1] Redimentes tempus?

[2] Quid est redimere tempus, nisi cum opus est, detrimentum temporalium ad æterna quærenda comparare?

[3] Paulus novissimus in ordine, prior in meritis, quia plus omnibus laboravit.

SERMON XXV

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

Sur le devoir d'obéir au confesseur.

Quo vadis ? Où allez-vous ? (*Jean,* XIII, 36.)

Pour arriver au paradis, il faut suivre la route du paradis. Beaucoup de chrétiens (chrétiens par la foi, mais non par les œuvres) vivent dans le péché, et demeurent plongés dans les plaisirs et les intérêts du monde. Si vous faites à quelqu'un d'entre eux cette demande : Mon frère, vous êtes chrétien : vous croyez à la vie éternelle, et qu'il y a un paradis et un enfer ; dites-moi, voulez-vous vous sauver ? Je vous dirai, en me servant des paroles de l'évangile de ce jour : *Quo vadis ?* où allez-vous ? Il répondra : Je ne sais ; mais j'espère en Dieu pour être sauvé. Vous dites bien que vous ne le savez ; mais comment espérez-vous que Dieu vous sauvera, si vous voulez vivre en réprouvé ? Comment prétendez-vous aller au paradis, si vous prenez la route de l'enfer ? Il faut absolument changer de direction, et pour cela vous remettre aux mains d'un bon confesseur, qui puisse vous guider dans le chemin du paradis, et auquel, de votre côté, vous obéissiez ponctuellement. Jésus-Christ a dit : « Mes brebis entendent ma voix[1] » Sur cette terre, nous ne pouvons, d'une manière sensible, entendre la voix même de Jésus-Christ ; mais il a mis des prêtres à sa place, et il nous a déclaré que celui qui les écoute, l'écoute lui-même, et que celui qui les méprise, le méprise lui-même[2].

[1] Oves meæ vocem meam audiunt. (*Joan.*, X, 27).
[2] Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit. (*Luc.*, X, 16).

Heureux donc ceux qui sont obéissants à leurs pères spirituels, et malheur à ceux qui refusent de leur obéir, car ils montrent par là qu'ils ne font point partie du troupeau de Jésus-Christ. Je veux par conséquent vous démontrer aujourd'hui :

Dans mon premier point, quelle assurance de salut possède celui qui obéit à son confesseur.

Dans le second point : dans quel danger imminent de damnation est celui qui n'obéit pas à son confesseur.

PREMIER POINT

Quelle assurance de salut possède celui qui obéit à son confesseur.

I. C'est un des grands bienfaits de Dieu que Jésus-Christ nous ait laissé nos pères spirituels pour nous guider dans la voie du salut. Pour faire notre salut, nous devons accomplir la volonté divine en tout ce que Dieu exige de nous. En effet, quelle est la chose, je le demande, qui soit véritablement nécessaire pour nous sauver et nous rendre saints ? Les uns pensent que la sainteté consiste dans les pénitences multipliées ; mais un malade qui voudrait s'imposer de semblables mortifications, qui mettraient ses jours en danger, se sanctifierait-il par ce moyen ? Non, mais il pécherait au contraire. D'autres font consister la perfection dans de longues oraisons ; mais, si un père de famille abandonnait le soin d'élever ses enfants pour se retirer dans un désert et y faire oraison, il pécherait aussi, parce que, quelque bonne que soit l'oraison, elle ne peut dispenser un père du soin qu'il doit à ses enfants, d'autant plus qu'il peut remplir l'un et l'autre de ces devoirs sans aller au désert. Enfin il s'en trouve d'autres qui placent la sainteté dans la fréquente communion ; mais si une femme mariée voulait communier tous les matins, son mari pourrait justement s'y opposer, parce qu'un tel règlement de vie ferait tort à sa famille ; et ainsi cette personne ferait également mal et aurait à en rendre compte à Dieu. En quoi donc

consiste la sainteté? Elle consiste à faire parfaitement la volonté de Dieu. Tous les péchés qui font aboutir tant d'âmes à l'enfer, où prennent-ils leur source? Dans la propre volonté. Donc, comme le dit saint Bernard, cessons de faire notre propre volonté, attachons-nous à faire la volonté de Dieu, et il n'y aura pas pour nous d'enfer[1]

II. Mais, dira-t-on, comment pouvons-nous bien connaître ce que Dieu demande de nous? C'est là une affaire pour nous fort douteuse et fort obscure, où, comme dirait David[2], on ne peut marcher qu'à travers les ténèbres. Combien n'y en a-t-il pas qui s'égarent à ce sujet, parce que la passion leur fait souvent supposer qu'ils suivent la volonté de Dieu, pendant que, dans le fait, ils n'agissent que d'après leur propre volonté! Mais ne cessons de rendre grâces à la bonté de Jésus-Christ, qui nous a enseigné un moyen certain d'accomplir, dans toutes nos actions, sa divine volonté, en nous assurant qu'obéir à nos confesseurs était obéir à lui-même[3]. Sainte Thérèse a écrit dans son livre des *Fondations* (chap. 10.) la maxime suivante : « Que l'âme chrétienne s'attache à son confesseur avec la détermination de ne plus penser à son affaire, mais de se confier dans ces paroles du Sauveur : Celui qui vous écoute m'écoute[4]. » Et elle ajoute, que tel est le moyen certain de faire la volonté de Dieu. Aussi cette grande sainte avouait-elle que c'était par là, c'est-à-dire par la voix de son confesseur, qu'elle était parvenue à connaître Dieu et à l'aimer. Saint François de Sales, parlant, lui aussi[5], de l'obéissance due au confesseur, s'appuie de l'autorité du P M. d'Avila en ces termes : « Quoy que vous cherchiés, dit le dévot Avila, vous ne trouverés jamais si asseurément la volonté de Dieu que par le chemin de cette humble obeissance, tant re-

[1] Cesset voluntas propria, et infernus non erit. (Serm. III, *in temp. resurr.*, n. 3).
[2] A negotio perambulante in tenebris. (*Ps.* XC, 6).
[3] Qui vos audit, me audit.
[4] Qui vos audit, me audit.
[5] *Introd. à la vie dévote*, liv. I, chap. IV, p. 8, édit. Vivès.

commandée et pratiquée par tous les anciens devotz. »

III. Celui qui agit d'après l'avis de son confesseur est toujours sûr de plaire à Dieu, soit qu'il pratique l'oraison, ou les mortifications, ou la communion, soit qu'il les quitte par obéissance ; et par là aussi il acquiert sans cesse quelque mérite, même en se récréant, en mangeant, en buvant, pour obéir à son confesseur, parce qu'en tout cela il accomplit la volonté de Dieu. C'est pourquoi l'Ecriture nous dit que l'obéissance est préférable à tous les sacrifices du monde[1] L'obéissance est plus agréable à Dieu que toutes les pénitences, les aumônes et autres semblables sacrifices que nous pouvons lui offrir. Celui qui sacrifie à Dieu ses biens, en faisant l'aumône ; son honneur, en souffrant l'injure ; son corps, en le mortifiant par le jeûne et la pénitence, ne lui donne qu'une partie de lui-même et de ce qu'il possède ; mais quand on lui sacrifie sa volonté, en la soumettant par l'obéissance, on lui donne alors tout ce qu'on a, et on peut dire à Dieu : Seigneur, maintenant que je vous ai donné ma volonté, je n'ai plus rien à vous donner.

IV Ainsi l'obéissance à notre confesseur est la chose la plus agréable que nous puissions offrir à Dieu, et le moyen le plus sûr d'accomplir sa divine volonté. Le B. Henri de Suson disait que Dieu ne nous demandera pas compte de ce que nous aurons fait par obéissance. « Obéissez, écrivait l'Apôtre aux Hébreux, à vos pères spirituels, et ne craignez rien pour ce que vous aurez fait par obéissance, car ce sont eux, et non vous, qui rendront compte à Dieu de toutes vos actions[2]. » Mais remarquons les paroles qui suivent : « Afin qu'ils s'acquittent de leur devoir avec joie, et non en gémissant[3]. » Cela veut dire qu'il faut obéir sans réplique, sans tourmenter son confesseur et le faire gémir. Oh quelle peine pour les confesseurs, quand leurs pénitents résistent à leurs avis par de vains prétextes,

[1] Melior est obedientia quam victimæ. (*Eccli.*, IV, 17).

[2] Obedite præpositis vestris et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri. *(Hebr.*, XIII, 17*)*.

[3] Ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes.

de fausses excuses, ou des plaintes injustes ! Obéissons donc à nos pères spirituels sans répliquer, et puis agissons en toute confiance. Saint Philippe de Néri disait : « Que ceux qui désirent avancer dans la voie de Dieu se soumettent à un confesseur éclairé et lui obéissent comme à Dieu même ; qui en agit ainsi est assuré de n'avoir aucun compte à rendre de ses actions. » Ainsi, si vous pratiquez l'obéissance, et qu'au jour du jugement il vous soit demandé par Jésus-Christ : Pourquoi as-tu choisi cet état ? Pourquoi as-tu communié aussi souvent ? Pourquoi as-tu cessé telle pénitence ? vous pourrez répondre : Seigneur, c'est ainsi que me l'a ordonné mon confesseur ; et Jésus-Christ ne pourra qu'approuver tout ce que vous aurez fait.

V Le P Marchese[1] rapporte que saint Dominique ayant conçu quelque scrupule d'obéir à son confesseur en certaine occasion, le Seigneur lui parla ainsi : « Pourquoi fais-tu difficulté d'obéir à ton directeur ? Tout ce qu'il te dit te servira[2]. » C'est dans ce même esprit que saint Bernard écrit que tout ce que commande l'homme qui tient pour vous la place de Dieu, doit, à moins que ce ne soit évidemment un péché, être reçu comme si Dieu lui-même l'ordonnait[3] Et Jean Gerson raconte que le même saint Bernard ordonna à un de ses disciples d'aller, sur sa garantie, dire la messe que ses scrupules l'empêchaient de célébrer ; et que celui-ci lui ayant obéi, fut guéri par là de ses scrupules. Mais on me dira, ajoute Gerson : Plût à Dieu que j'eusse un saint Bernard pour directeur ; le mien n'est point un saint Bernard. A cela cet auteur répond : « Qui que vous soyez, vous ne parlez pas juste ; car vous ne vous êtes point confié à la direction de cet homme parce qu'il est lettré, mais parce que Dieu vous l'a donné pour guide[4] ; c'est

1 *Diar. Domen.*

2 Quid dubitas obedire tuo directori ? Omnia quæ dicit, proderunt tibi.

3 Quidquid vice Dei præcipit homo, quod non sit tamen certum displicere Deo, haud secus omnino accipiendum est quam si Deus præcipiat. (*De præc. et disp.*, c. XI, n. 21).

4 Quisquis ita dicis, erras ; non enim te commisisti in manibus hominis,

pourquoi vous devez lui obéir, non comme à un homme, mais comme à Dieu.

VI. « L'homme qui obéit chantera victoire[1] » C'est à bon droit, comme l'observe saint Grégoire, que le Sage nous dit que ceux qui pratiquent l'obéissance sont victorieux de l'enfer et de toutes ses tentations, parce que, ayant soumis eux-mêmes leur propre volonté à celle d'autres hommes, ils se sont par là rendus supérieurs au démon, dont la chute fut causée par leur désobéissance[2] En outre, dit Cassien, celui qui dompte sa propre volonté dompte en même temps tous les vices, parce qu'ils naissent tous de notre volonté propre[3] De plus, celui qui obéit à son confesseur, triomphera de tous les piéges du démon, lequel souvent, sous le prétexte d'un bien, fait que nous nous exposons aux occasions dangereuses, ou que nous suivons certains projets qui nous paraissent saints, et qui peuvent devenir très-funestes pour notre salut. Ainsi, à certaines personnes adonnées à la dévotion, l'ennemi spirituel fait entreprendre des pénitences immodérées, en sorte que, perdant bientôt la santé, ils abandonnent tout à la fois, et retournent à une vie tout-à-fait relâchée : c'est là ce qui arrive à qui veut agir de son propre chef ; mais celui qui se laisse guider par le confesseur n'a aucun de ces dangers à redouter.

VII. Le démon a coutume encore d'abattre les âmes timides par une autre genre d'inspiration trompeuse : c'est de leur faire craindre de pécher en suivant ce que dit leur confesseur Ici encore il faut être attentif à repousser ces vaines terreurs : du moment que votre confesseur vous a donné un conseil, tous les docteurs et les théologiens s'accordent à dire qu'il faut surmonter tout scrupule, et obéir. « Il faut agir malgré les scrupules qui s'y opposent, écrit le P Noël Alexan-

quia litteratus est, sed quia tibi est præpositus ; quamobrem obedias illi, non ut homini, sed ut Deo. (Tract. *de præpar. ad miss.*).

[1] Vir obediens loquetur victorias. (*Prov.*, xxi, 28).

[2] Victores sunt qui obediunt, quia dum voluntatem aliis subjiciunt, ipsis lapsis per inobedientiam angelis dominantur. (*In* I *Reg.*, c. x).

[3] Mortificatione voluntatis marcescunt vitia universa.

dre[1] dans sa Théologie. Et il s'appuie de l'autorité de saint Antonin, qui, d'accord avec Gerson, reprend ainsi le scrupuleux qui, par une vaine terreur, s'éloigne de l'obéissance, et cède à ses scrupules : « Prenez garde, dit-il, que pour vouloir marcher avec plus de sécurité, vous ne tombiez dans le piége que vous tend le démon en vous détournant d'obéir au confesseur[2]. » C'est pourquoi tous les maîtres spirituels conseillent d'obéir au confesseur en tout ce qui n'est pas manifestement péché. Voici ce qu'a écrit à ce sujet le B. Humbert, dominicain : « A moins que ce qui vous est prescrit ne soit ouvertement un mal, il faut l'accepter comme prescrit par Dieu même[3]. » Le B. Denis-le-Chartreux a dit de plus : « Dans les matières douteuses, on doit s'en tenir aux prescriptions du supérieur, parce que, lors même qu'elles seraient en contradiction avec celles de Dieu, le bien de l'obéissance empêcherait que ce ne fût un péché pour l'inférieur de s'y soumettre[4]. Gerson dit à ce propos que, autre chose est d'agir contre sa conscience éclairée par la réflexion, autre chose est d'agir contre la crainte de pécher en choses douteuses ; et il décide que, dans ce dernier cas, il faut bannir cette crainte, autant qu'on le peut, et obéir au confesseur[5] En un mot, qui obéit au confesseur, marche toujours en sûreté. Saint François de Sales disait, comme on le voit dans sa vie, que jamais l'entière obéissance n'a perdu personne, et il ajoutait que dans la voie de Dieu nous devons nous contenter de savoir, d'après notre confesseur, que nous agissons bien, sans en chercher une plus ample connaissance.

[1] Contra illos est agendum.

[2] Caveas, ne dum quæris securitatem, præcipites in foveam.

[3] Nisi aperte sit malum quod præcipitur, accipiendum est, ac si a Deo præciperetur. (*Lib.* erud. rel., c. 1).

[4] In dubiis standum est præcepto prælati, quia etsi contra Deum sit, attamen propter obedientiæ bonum non peccat subditus. (In II *Sent.*, dist. 39, q. 3).

[5] Iste timor, quantum fieri potest, abjiciendus. (*De præc. et scrup*).

DEUXIÈME POINT

En quel danger de damnation est celui qui n'obéit pas à son confesseur.

VIII. Jésus-Christ a dit, que celui qui écoute les prêtres, l'écoute lui-même, et que celui qui les méprise, le méprise lui-même[1] Dieu fit la même déclaration au prophète Samuel, qui se plaignait à lui d'être en butte au mépris du peuple qu'il l'avait chargé de gouverner : « Ce n'est pas vous qu'ils ont rejeté, lui dit-il, mais c'est moi qu'ils ont rejeté en ne voulant pas que je règne sur eux[2] » Celui donc qui méprise les avis de son confesseur, méprise Dieu lui-même, qui l'a choisi pour tenir sa place.

IX. Il est dit dans l'épître de saint Paul aux Hébreux : « Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis..., afin qu'ils s'acquittent de leur devoir avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait pas avantageux[3] » Certains pénitents entrent en discussion avec leur confesseur pour l'attirer à leur propre sentiment, et cela fait gémir les pères spirituels ; mais, dirait saint Paul à ceux qui se conduisent ainsi, cela ne vous est point avantageux[4] ; parce que, quand un confesseur voit qu'il n'est point obéi, et qu'il travaille en vain à vous faire marcher dans la voie droite, il abandonne votre direction. Malheureux le navire que le pilote cesse de gouverner ; malheureux le malade abandonné par son médecin. Quand le malade ne veut point obéir ni prendre les remèdes ordonnés, mais qu'il veut au contraire manger ce qui lui plaît, que fait le médecin ? Il l'abandonne à lui-même et le laisse faire. Mais dans un tel cas que deviendra la santé du malade ? « Malheur à celui qui est seul, nous dit le Sage, parce qu'il n'a personne pour

[1] Qui vos spernit, me spernit. (*Luc.*, x, 16).
[2] Non te abjecerunt, sed me, ne regnem super eos. (I *Rois.*, VIII, 7).
[3] Obedite præpositis vestris, et subjacete eis... ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes ; hoc enim non expedit vobis. (*Heb.*, XIII, 17).
[4] Hoc non expedit vobis.

le relever de ses chutes[1]. » Malheur à ce pénitent qui veut se conduire par lui-même : n'ayant plus personne qui l'éclaire ou qui le redresse, il donnera dans le précipice.

X. L'Esprit-Saint dit à quiconque vient en ce monde : « Il te faudra marcher parmi les piéges[2] » Nous, mortels, nous marchons sur cette terre à travers mille embûches ; ce sont les tentations du démon, les occasions de pécher, les compagnies dangereuses, et plus encore nos propres passions qui souvent nous égarent. Qui se sauvera au milieu de tant de dangers ? « Ce sera, nous répond le Sage, celui-là seul qui se tient en garde contre tous ces piéges[3]. » Et comment les évitera-t-il ? Si vous aviez à traverser pendant la nuit un bois plein de précipices, sans un guide qui portât devant vous la lumière, et qui vous avertît des pas dangereux à éviter, certainement vous seriez en grand danger de perdre la vie. Vous voulez prendre pour guide votre propre jugement ? « Prenez donc bien garde, vous dit Dieu lui-même, que la lumière qui est en vous ne soit pas autre chose que ténèbres[4] » Cette lumière que vous croyez posséder sera votre perte, car elle vous portera dans quelque précipice.

XI. Dieu a voulu que dans la voie du salut nous nous soumettions tout entiers aux conseils de nos directeurs. Ainsi ont agi les saints, même les plus éclairés, et Dieu l'a voulu ainsi, pour que nous pratiquions l'humilité en nous assujétissant à la direction d'un confesseur. Gerson a écrit quelque part que celui qui rejette cette direction et prétend se conduire d'après son propre jugement, n'a plus besoin des tentations du démon, et devient son démon à lui-même[5] Et alors Dieu, voyant qu'il se refuse à obéir à son ministre, l'abandonne à ses propres caprices, comme il fit autrefois pour son peuple insoumis[6].

[1] Væ soli, quia... non habet sublevantem se. (*Eccl.*, IV, 10).
[2] In medio laqueorum ingredieris. (*Eccli.*, IX, 20).
[3] Solus securus est qui cavet laqueos. (*Prov.*, XI, 15).
[4] Vide ergo, ne lumen quod in te est tenebræ sint. (*Luc.*, XI, 35).
[5] Qui, spreta duce, sibi dux esse vult, non indiget, dæmone tentante, quia factus est sibi ipsi dæmon. (Gers., *Cons. de lib. reg).*
[6] Et dimisit eos secundum desideria cordis eorum. (*Psalm.* LXXX, 13).

XII. Il est écrit dans les livres des Rois que la désobéissance est un crime égal à celui de la magie, et que la résistance à la volonté divine est aussi criminelle que le serait l'idolâtrie[1]. Saint Grégoire dit sur ce texte que le péché d'idolâtrie consiste à abandonner Dieu pour adorer une idole. Ainsi fait le pénitent, quand il désobéit à son confesseur pour suivre sa propre volonté. Il méprise la volonté de Dieu qui lui a parlé par son ministre, et il se fait une idole de sa propre volonté, pour agir comme il lui plaît. Saint Jean de la Croix a donc eu raison de dire[2] que : *Ne pas s'en rapporter à ce que dit le confesseur, c'est orgueil et manque de foi.* C'est en effet ne pas croire à l'Evangile, où se trouvent ces paroles de Jésus-Christ : « Celui qui vous écoute, m'écoute[3]. »

XIII. Si donc nous voulons nous sauver, obéissons ponctuellement à nos confesseurs ; et pour cela prenons soin de nous choisir un confesseur auquel nous puissions nous en tenir, sans aller de l'un à l'autre ; que ce soit un prêtre instruit, à qui il sera bon qu'on fasse d'abord sa confession générale, ce qui est, comme l'expérience le démontre, un puissant moyen d'opérer un véritable changement de vie ; et puis ne le quittons point, parce qu'à moins des plus graves motifs, on ne doit pas changer de confesseur. Sainte Thérèse disait d'elle-même : Toutes les fois que je voulais quitter un confesseur, j'entendais au dedans de moi une voix qui me faisait des reproches plus poignants que ceux du confesseur lui-même.

[1] Quasi peccatum ariolandi est repugnare ; et quasi scelus idololatriæ nolle acquiescere. (I *Reg*,, xv, 23).
[2] Tract. *delle spine*, to. 3, coll. 4, § 2, n. 8.
[3] Qui vos audit, me audit.

SERMON XXVI

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES

Conditions de la prière.

Petite et accipietis. Demandez, et vous recevrez. (*Jean*, XVI, 24.)

Dans le trente-neuvième sermon, je démontrerai combien la prière nous est nécessaire, et combien elle est efficace pour nous faire obtenir toutes les grâces qui peuvent nous aider à obtenir notre salut éternel. « La prière est toute-puissante, écrivait saint Cyprien, et même réduite à elle seule, il n'est rien qu'elle ne puisse[1] » Et l'Ecclésiastique nous dit que personne n'a jamais appelé Dieu à son secours, sans avoir été exaucé[2]. Non, cela ne peut arriver, parce que le Seigneur a promis d'exaucer celui qui le prie : « Demandez, et vous recevrez, » *Petite, et accipietis.* Mais cela s'entend quand nous le prions comme il doit être prié. Plusieurs prient, et n'obtiennent pas les grâces qu'ils demandent, parce qu'ils prient mal : « Vous demandez, et vous n'obtenez rien, disait l'Apôtre à ceux-là, parce que vous demandez mal[3].» Pour prier comme il faut, nous devons prier :

Ier Point. Avec humilité.

IIe Point. Avec confiance.

IIIe Point. Avec persévérance.

[1] Omnipotens est oratio, et una cum sit, omnia potest.
[2] Quis invocavit eum, et despexit illum ? (*Eccli.*, II, 12).
[3] Petitis, et non accipitis, eo quod male petatis. (*Jac.*, IV, 3).

PREMIER POINT

Il faut prier avec humilité.

I. Saint Jacques écrivait aux fidèles de son temps que Dieu n'exauce pas la prière des orgueilleux, mais qu'il accorde sa grâce aux humbles[1] Il ne peut souffrir les orgueilleux, il résiste à leurs prières et ne les écoute point. Qu'ils le sachent donc, ces esprits superbes, tout confiants dans leurs forces, et qui s'estiment meilleurs que les autres, qu'ils sachent que leurs prières sont repoussées par le Seigneur.

II. Au contraire, le Seigneur ne laisse point s'élever vers lui la prière d'un cœur humble sans l'exaucer. La prière de celui qui s'humilie, pénètre jusqu'aux nues, nous dit l'Ecclésiastique, et elle n'en redescendra pas sans que le Très-Haut jette un regard de bonté sur celui qui la lui a adressée[2] David a dit aussi que Dieu est attentif à la prière des âmes humbles[3] « Si vous vous abaissez, dit saint Augustin Dieu tout aussitôt vient à vous ; si vous vous élevez, Dieu se retire de vous[4]. » Quand vous vous humiliez, Dieu lui-même vient à vous les bras ouverts ; mais, si vous vous élevez, si vous vous targuez de votre sagesse et de votre mérite, alors Dieu vous fuit, et vous abandonne à vous-même.

III. Quand les pécheurs même les plus dissolus se repentent sincèrement de leurs péchés, et s'humilient devant Dieu, en s'avouant indignes de recevoir aucune grâce, Dieu ne sait point les dédaigner. « Vous ne mépriserez point, ô Dieu, disait David pénitent, un cœur contrit et humilié[5] »

Passons aux autres points, où il y a beaucoup de choses à dire.

[1] Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. (*Jac.*, IV, 6).

[2] Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet, donec Altissimus aspiciat. (*Eccli.*, XXXV, 21).

[3] Respexit in orationem humilium. (*Ps.*, CI, 18).

[4] Humilias te, Deus venit ad te; exaltas te, Deus fugit ate.

[5] Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies (*Psalm.*, L, 19).

DEUXIÈME POINT

Il faut prier avec confiance.

IV « Personne n'a espéré en Dieu, qui ait été confondu[1] » Oh quel courage ces paroles doivent inspirer aux pécheurs! Eussent-ils commis les plus énormes iniquités, qu'ils écoutent ce que leur dit l'Esprit-Saint : « Personne qui ait espéré en Dieu, n'a été confondu[2] » Il n'y a jamais eu personne, parmi ceux qui ont placé leur confiance dans le Seigneur, qui se soit vu abandonné. Qui le prie avec confiance, obtient ce qu'il demande[3] Quand les grâces que nous demandons sont de l'ordre spirituel et utiles à l'âme, croyons fermement que nous les obtiendrons, et certainement elles nous seront obtenues. C'est pour cela que le Sauveur nous enseigne qu'en demandant à Dieu ses grâces, nous ne devons l'appeler que du nom de père, *Pater noster*, et en conséquence, recourir à lui avec la confiance d'un fils s'adressant à son père dont il est aimé.

V. Or, après cette promesse qu'a faite Jésus-Christ d'exaucer qui le priera, comment pourrait-on craindre, dit saint Augustin, de ne pas obtenir ce que nous a promis la vérité elle-même[4]? Pensez-vous, dit l'Ecriture, que Dieu soit semblable aux hommes, qui promettent, puis ne tiennent pas, soit parce qu'ils mentent en promettant, ou qu'ils changent ensuite d'intention[5]? Notre Dieu ne peut mentir, parce qu'il est la vérité même ; il ne peut changer, parce que tout ce qu'il ordonne est juste et saint ; comment donc n'exécuterait-il pas ce qu'il a dit?

[1] Nullus speravit in Domino, et confusus est. (*Eccli.*, II, 11).
[2] Nullus speravit in Domino, et confusus est.
[3] Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis. (*Marc.*, XI, 24).
[4] Quis falli metuet, dum promittit veritas?
[5] Non est Deus quasi homo, ut mentiatur, nec ut filius hominis, ut mutetur ; dixit ergo, et non faciet? (*Num.*, XXIII, 19).

VI. Et comme il veut ardemment notre bien, il nous exhorte avec instance à lui demander les grâces qui nous sont nécessaires : « Demandez, nous dit-il, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira[1] » Eh ! comment, s'écrie saint Augustin, le Seigneur nous exhorterait-il ainsi à lui demander ses grâces, s'il n'avait pas dessein de nous les accorder[2] ? D'autant plus que par la promesse qu'il a faite, il s'est obligé lui-même à exaucer nos prières, en nous donnant ce que nous lui demanderions avec confiance. En nous faisant cette promesse, a dit encore saint Augustin, il s'est constitué notre débiteur[3]

VII. Mais, dira quelqu'un, comment aurais-je confiance en Dieu, étant si coupable ? j'ai été trop ingrat envers lui, et je sens que je ne mérite pas d'en être exaucé. A cette difficulté saint Thomas répondra que nos prières, pour obtenir des grâces, ne s'appuient pas sur nos mérites, mais sur la divine miséricorde[4] Toutes les fois que nous demandons à Dieu une chose utile à notre salut, et que nous l'en prions avec confiance, Dieu nous exauce. J'ai dit, « une chose utile à notre salut, » parce qu'autrement, si ce sont des choses nuisibles à nos âmes, le Seigneur ne nous exauce point et ne peut nous exaucer. Par exemple, si quelqu'un voulait se venger d'une injure, ou mener à bout une affaire dans laquelle Dieu serait offensé, et qu'il le priât de lui prêter son secours, certes il ne serait point écouté, parce qu'alors, dit saint Chrysostome, le téméraire offense Dieu ; il ne le prie pas, mais il se joue en quelque sorte de lui[5] (Hom. XI, *in Matth.* 6.)

VIII. Ainsi encore, si vous implorez le secours divin et l'aide du Seigneur, il faut que vous n'y mettiez point vous-même

[1] Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate et aperietur vobis, (*Matth.*, VII, 7).

[2] Non nos hortaretur, ut peteremus, nisi dare vellet. (*De verb. Dom. serm.* V, al. LXI, n. 4).

[3] Promittendo, debitorem se fecit. (*De verb. Dom.* Serm. XXXI, al. CX, n. 4).

[4] Oratio in impetrando non innititur nostris meritis, sed soli divinæ misericordiæ. (2-2, q. 178, a. 2, ad 1m).

[5] Qui orat, et peccat, non rogat Deum, sed eludit.

quelqu'empêchement qui vous rende indigne d'être exaucé; comme par exemple, si vous priez Dieu de vous donner la force de ne pas retomber dans un tel péché, et que cependant vous ne vouliez pas fuir l'occasion qui vous y porte, vous abstenir d'aller dans telle maison, vous éloigner de tel objet ou de telle société dangereuse; en ce cas Dieu n'écoute pas votre prière; et pourquoi? parce que, comme l'a dit Jérémie, « vous avez mis une nuée au devant de vous, afin que votre prière ne passe point[1].» Si plus tard vous retombez, ne murmurez point contre Dieu; ne dites pas : J'ai prié le Seigneur de me donner la force de ne pas tomber, mais il ne m'a pas exaucé. Eh! ne voyez-vous pas qu'en n'écartant pas l'occasion, vous avez placé devant vous une nuée épaisse qui a empêché votre prière, *ne transeat*, d'aller jusqu'à Dieu et d'en être entendue?

IX. Il faut aussi remarquer, que la promesse de Jésus-Christ d'exaucer celui qui le prie ne saurait s'entendre des grâces temporelles qui lui seraient demandées, comme serait le succès d'un procès, une bonne récolte, la guérison d'une maladie, la fin d'une persécution. Dieu cependant peut accorder ces grâces à nos prières, mais seulement quand elles sont utiles à notre salut, autrement il nous les refuse; et il les refuse parce qu'il nous aime; parce qu'il sait que ces faveurs seraient pour nous de véritables disgrâces et nuiraient à notre âme. Saint Augustin dit : « Le médecin sait mieux ce qui est utile au malade, que le malade lui-même[2] » Et il ajoute que Dieu refuse à l'un par miséricorde ce qu'il accorde à l'autre par châtiment[3] Saint Jean Damascène a dit pour cette même raison, que souvent en n'obtenant pas les grâces que nous demandons, nous n'en sommes que mieux partagés, puisqu'il peut valoir mieux pour nous qu'elles nous aient été refusées, que si elles nous eussent été accordées[4]. Souvent il nous ar-

[1] Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio. (*Thr.*, III, 44).

[2] Quid infirmo sit utile, magis novit medicus, quam ægrotus. (*Tom.* III, cap. 212).

[3] Deus negat propitius, quæ concedit iratus.

[4] Etiamsi non accipias, non accipiendo accepisti; interdum enim non accipere, quam accipere satius est. (S. Jo. Dam., *Parall.*, l. III, c. 15).

rive de demander comme un bienfait le poison qui doit nous tuer. Combien n'y en a-t-il pas qui se seraient sauvés, s'ils avaient fini leur vie pendant la maladie ou l'état de pauvreté dont ils souffraient, tandis qu'ayant recouvré la santé, ou se trouvant depuis au milieu des richesses et des dignités, ils se sont enorgueillis au point d'oublier Dieu, et ainsi se sont damnés? C'est pourquoi saint Chrysostome nous fait cette exhortation, de nous en remettre à Dieu dans nos prières, pour qu'il ne nous exauce que dans les choses qu'il sait nous être avantageuses[1] Nous ne devons par conséquent demander à Dieu des grâces temporelles qn'à la condition qu'elles soient utiles à notre âme.

X. Au contraire, quand il s'agit de grâces spirituelles, comme le pardon des péchés, la persévérance dans le bien, l'amour de Dieu, les lumières dont nous avons besoin pour connaître sa divine volonté, nous devons les demander absolument avec toute espérance de les obtenir. C'est à quoi Jésus-Christ nous exhorte par ces paroles[2] : « Si vous, tout mauvais que vous êtes, c'est-à-dire vous qui êtes tant attachés à vos richesses, vous ne pouvez refuser à vos enfants les biens que vous avez reçus de Dieu, combien plus facilement votre Père céleste, qui est infiniment riche, et qui désire nous faire du bien plus que nous ne désirons en recevoir, donnera-t-il le bon esprit, c'est-à-dire, le repentir des péchés, l'amour de Dieu, la résignation à sa sainte volonté, à qui lui demandera ces grâces? » Comment Dieu, dit saint Bernard, refuserait-il les grâces utiles au salut, à ceux qui les lui demandent, puisqu'il exhorte à les lui demander, ceux-mêmes qui ne les lui demandent pas[3] ?

XI. Le Seigneur, dans les prières qu'on lui adresse, n'exa-

[1] Orantes in ejus potestate ponamus, ut nos illud petentes exaudiat, quod ipse nobis expedire cognoscit. *(Hom* xv, *in Matth).*

[2] Si vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filii vestris, quanto magis pater vester de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se? *(Luc.*, xi, 13).

[3] Quando Deus negabit petentibus, qui etiam non petentes hortatur ut petant? *(Serm* 2, De S. Andr*).*

mine point si celui qui le prie est juste ou pécheur ; il a dit, en s'adressant généralement à tous : « Quiconque demande reçoit[1] » L'auteur de l'ouvrage inachevé sur saint Matthieu commente ainsi ce passage : « Quiconque, soit juste, soit pécheur[2]. » Jésus-Christ, pour nous engager à prier et à demander avec une entière confiance les grâces spirituelles, nous a dit : « En vérité, en vérité je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon père en mon nom, il vous l'accordera[3]. » Comme s'il eût dit : Pécheurs, si vous n'avez pas le mérite qui fait obtenir les grâces, je l'ai, moi, auprès de mon père ; demandez donc en mon nom, c'est-à-dire en considération de mes mérites ; et je vous promets que vous obtiendrez tout ce que vous aurez demandé.

TROISIÈME POINT

Il faut prier avec persévérance.

XII. La condition essentielle, c'est de prier avec persévérance jusques à la mort, sans cesser jamais de prier. C'est là le sens des Ecritures qui nous disent : « Il faut toujours prier[4]. — Veillez et priez en tout temps[5] — Priez sans relâche[6] » Aussi l'Ecclésiastique nous avertit-il que rien ne doit nous empêcher de prier sans cesse[7] Il veut dire que non-seulement nous devons prier toujours, mais que nous devons encore avoir soin d'écarter les occasions qui nous empêcheraient de prier ; puisque, en cessant de prier, nous resterions privés du secours divin, et serions bientôt vaincus par les tentations. La persévérance dans la grâce de Dieu est un don tout gra-

[1] Omnis qui petit accipit. (*Luc.*, XI, 10).
[2] Omnis, sive justus, sive peccator sit. (*Hom.* 18).
[3] Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Jo.*, XVI, 23).
[4] Oportet semper orare. (*Luc.*, XVIII, 1).
[5] Vigilate omni tempore orantes. (*Luc.*, XXI, 36).
[6] Sine intermissione orate. (I *Thess.*, V, 17).
[7] Non impediaris orare semper. (*Eccli.*, XVIII, 22).

tuit que nous ne pouvons mériter par nous-mêmes, comme le déclare le concile de Trente (Sess. 6, cap. 13.) Mais pourtant saint Augustin dit que ce don peut être mérité par nos supplications et nos prières, c'est-à-dire obtenu par elles[1] Ce qui a fait dire au cardinal Bellarmin que la grâce de la persévérance doit être demandée chaque jour, pour être obtenue chaque jour aussi[2] : elle doit être demandée chaque jour, parce que le jour où nous négligerions de la demander, nous tomberions dans le péché.

XIII. Si donc nous voulons persévérer et nous sauver, comme il n'y a point de salut sans la persévérance, il faut prier continuellement. Notre persévérance jusqu'à la mort dépend, non pas d'un seul secours, mais de mille secours que pendant toute notre vie nous espérons obtenir de Dieu, pour nous conserver dans sa grâce. Or, à cette chaîne de secours divins doit correspondre la chaîne de nos prières, sans lesquelles le Seigneur ne nous dispense pas ordinairement ses grâces. Si nous interrompons cette chaîne de nos prières, la chaîne des secours divins s'interrompra aussi, et nous perdrons la persévérance. Jésus-Christ a dit à ses disciples, comme nous le voyons dans saint Luc (cap. XI, vers. 5) : S'il arrive de nuit à quelqu'un de vous un ami qui lui dise : Prête-moi trois pains, parce qu'il m'est venu à la maison une personne de ma connaissance à qui je n'ai rien à donner ; on lui répondra peut-être : Maintenant je suis au lit, la porte est fermée, je ne puis me lever. Mais s'il persévère à frapper à la porte et à ne vouloir pas se retirer, sans doute, non par amitié pour lui, mais à cause de son importunité, on finira par se lever, et on lui donnera tous les pains qu'on aura[3] Or si l'on donne à un ami des pains à cause de son importunité, à combien plus forte raison, dirons-nous avec saint Augustin, si nous

[1] Hoc Dei donum suppliciter emereri potest, id est supplicando impetrari. (*De dono persev.*, *cap.* 6).

[2] Quotidie petenda est, ut quotidie obtineatur.

[3] Et si non dabit illi surgens, eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen surget, et dabit illi quotquot habet necessarios. (*Luc.*, XI, 8).

sommes persévérants à prier, le Seigneur nous accordera-t-il ses grâces, puisque lui-même nous exhorte à les demander, et que nous lui déplaisons quand nous ne les lui demandons pas [1] ?

XIV Les hommes trouvent fastidieux de s'entendre demander importunément la même chose ; mais Dieu nous exhorte à réitérer nos prières, et, loin d'en être ennuyé, il se complaît à se voir incessamment prier. Corneille de la Pierre a dit dans son commentaire sur saint Luc, que le Seigneur demande de nous que nous persévérions dans la prière jusqu'à importunité [2] Il veut que nous soyons importuns en lui demandant ses grâces ; et voilà ce que signifient ces exhortations réitérées qui suivent dans saint Luc : « Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert [3]» Il suffisait d'avoir dit : « Demandez, » *petite* ; mais non, il a voulu ajouter : « cherchez, frappez, » *quærite, pulsate ;* pour nous faire entendre que nous devons pendant toute notre vie implorer ses grâces, comme font les mendiants, qui demandent l'aumône avec la plus grande importunité, et qui, bien que repoussés, ne laissent pas de crier, de frapper à la porte, d'insister pour qu'elle leur soit ouverte, jusqu'à ce qu'ils l'aient obtenu.

XV Si donc nous voulons obtenir la persévérance de Dieu, nous devons la lui demander importunément, quand nous nous levons le matin, quand nous faisons la méditation, quand nous entendons la messe, quand nous visitons le Saint-Sacrement, quand nous allons nous coucher le soir, enfin et spécialement quand nous sommes tentés du démon pour commettre un péché ; en sorte que nous devons avoir constamment à la bouche cette prière : Seigneur, aidez-moi, assistez-moi, éclairez-moi, donnez-moi la force, protégez-moi, ne m'aban-

[1] Quanto magis dabit Deus, qui hortatur ut petamus, cui displicet si non petamus ?

[2] Vult nos esse perseverantes in oratione usque ad importunitatem.

[3] Petite, et accipietis ; quærite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis. (XI, 9).

donnez pas. Il faut faire violence à Dieu : cette violence que nous faisons à Dieu par nos prières, loin de l'ennuyer, lui plaît et lui est agréable, comme l'a dit Tertullien[1]. Saint Jean Climaque ajoute[2] : Nos prières font à Dieu une sainte violence, pour qu'il nous accorde les grâces que nous lui demandons. Et comme il se complaît beaucoup à voir honorer sa divine mère, c'est pour cela qu'il a voulu, comme le dit saint Bernard, que toutes les grâces que nous recevons passent par ses mains. Aussi ce saint nous donne-t-il ce conseil : « Demandons la grâce, et demandons-la par Marie, parce qu'elle est la mère de Dieu, et qu'une mère ne saurait être refusée[3]. » Quand nous nous recommandons à Marie pour obtenir quelque grâce, elle nous écoute avec bonté, et prie pour nous, et les prières de Marie ne sont jamais repoussées.

SERMON XXVII

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES OU LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION

Du respect humain.

Omnis qui interficit vos arbitretur se obsequium præstare Deo. Quiconque vous mettra à mort croira faire une œuvre agréable à Dieu. (*Jean*, XVI, 2.)

Notre Sauveur, comme nous le lisons dans l'évangile de ce jour, exhortant ses disciples à lui rester fidèles dans les persé-

[1] Hæc vis grata Deo.
[2] Oratio pie Deo vim infert.
[3] Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus, quia mater est, et frustrari non potest.

cutions qu'ils devaient essuyer, leur dit : « Le moment approche où quiconque vous mettra à mort croira faire une œuvre agréable à Dieu[1] ; » de sorte que les ennemis de la foi pensaient faire un acte agréable à Dieu en mettant à mort les chrétiens. Ainsi agissent plusieurs chrétiens de nos jours. Ils tuent leurs âmes en perdant la grâce de Dieu par respect humain, et pour plaire à leurs amis mondains. Oh ! combien de malheureux n'a pas envoyé en enfer ce grand ennemi de notre salut, le respect humain ! C'est de ce vice que je veux vous parler aujourd'hui, âme fidèle, afin que vous le combattiez de toutes vos forces, si vous voulez servir Dieu et vous sauver. A cet effet, je vous parlerai :

Dans mon premier point, De l'importance de ne pas tenir compte des motifs de respect humain.

Dans mon second point, Des moyens à employer pour vaincre le respect humain.

PREMIER POINT

De l'importance de ne pas tenir compte des motifs de respect humain.

I. « Malheur au monde à cause de ses scandales[2], est-il dit dans saint Matthieu. » Par là Jésus-Christ nous fait entendre que les scandales précipitent un très-grand nombre d'âmes dans l'enfer. Mais comment est-il possible de rester au milieu du monde et d'éviter tout scandale ? Non, cela n'est pas possible. Pour cela, dit saint Paul, il faudrait sortir du monde[3]. Mais ce qui est possible, c'est d'éviter la familiarité de ceux qui causent le scandale ; et c'est pourquoi l'Apôtre ajoute : « Je vous ai recommandé de ne point vous mêler avec de telles personnes, et de vous en tenir séparés même pour la

[1] Sed venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur se obsequium præstare Deo.

[2] Væ mundo a scandalis. (*Matth.*, xviii, 7).

[3] Alioquin debueratis de hoc mundo exiisse. (I *Cor.*, v, 10).

nourriture[1]. » Nous devons donc nous garder de toute familiarité avec de telles gens, parce que, si nous contractions avec eux des amitiés particulières, nous aurions mauvaise grâce à combattre leurs habitudes vicieuses et leurs mauvais conseils ; et ainsi, par respect humain, plutôt que de les contredire, nous nous accommoderions à leurs exemples et nous perdrions l'amitié de Dieu.

II. Ces mondains passionnés, non-seulement se glorifient de leur iniquité[2], comme dit le Sage, mais ce qui est pis, ils veulent avoir des complices, et ils accablent de raillerie tous ceux qui veulent vivre en vrais chrétiens, et qui pour cela fuient les occasions d'offenser Dieu. C'est là un des péchés dont Dieu s'offense le plus, et qu'il défend d'une manière particulière. Ne méprisez pas, nous dit-il[3], celui qui veut s'éloigner du péché, ne cherchez pas à le détourner par vos reproches et vos raillleries ; car, dit Dieu, j'ai préparé, pour ceux qui raillent les gens de bien, des châtiments sévères, de lourdes massues, dont ils seront frappés dans cette vie et dans l'autre[4] Ils ont raillé les serviteurs de Dieu ; Dieu se rira d'eux pendant toute l'éternité dans l'enfer[5] Ils ont cherché à couvrir de honte les saints auprès du monde ; et Dieu les fera mourir honteusement, et les enverra parmi les damnés, couverts d'une ignominie éternelle.

III. Et, en vérité, c'est une énorme scélératesse de ne pas se contenter d'offenser Dieu, mais de vouloir encore le faire offenser par les autres. Trop souvent ces hommes réussissent dans leurs exécrables desseins : car ils trouvent un grand nombre d'âmes lâches et faibles, qui, pour ne pas se voir en

[1] Nunc autem scripsi vobis non commisceri... cum cujusmodi, nec cibum sumere. (*Ibid.*, 11).

[2] Exultant in rebus pessimis. (*Prov.*, II, 14).

[3] Ne despicias hominem avertentem se a peccato, neque improperes ei. (*Eccli.*, VIII, 6).

[4] Parata sunt derisoribus judicia, et mallei percutientes stultorum corporibus. (*Prov.*, XIX, 29).

[5] Illos autem Dominus irridebit, et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum. (*Sap.*, IV, 18, 19).

butte à leurs dérisions, quittent le bon chemin et se jettent dans le désordre. C'est ce dont gémissait saint Augustin, dès qu'il se fut converti à Dieu ; il confessait que lorsqu'il vivait au milieu de ces ministres de Lucifer, il avait honte de ne pas paraître aussi méchant et aussi éhonté qu'eux[1] Oh ! combien, pour ne pas s'entendre dire : « Voilà le saint, voyez le saint ; donnez-moi un peu de ses habits pour reliques ; autant vaut que tu t'en ailles dans le désert ; pourquoi ne te fais-tu pas moine ? » combien, dis-je, pour ne pas s'entendre ainsi railler par de dangereux amis, se sont laissés aller à les imiter ! Combien encore qui, s'ils reçoivent quelque affront, se décident à en tirer vengeance, non pas tant par sentiment de colère, que par respect humain, et pour ne pas être réputés hommes de peu de cœur ! Combien qui, après avoir laissé échapper quelques maximes scandaleuses, ne se dédisent pas, comme ils y sont obligés, de peur de perdre auprès des autres leur réputation d'esprit ! Combien qui, pour ne pas perdre la faveur de quelque ami puissant, vendent leur âme au démon, comme fit Pilate, qui, par crainte de déplaire à César, condamna Jésus-Christ à la mort !

IV Ecoutez, mes frères ; Si nous voulons nous sauver, il faut vaincre le respect humain, et supporter le peu de honte que peuvent nous causer les railleries des ennemis de la croix de Jésus-Christ : car, comme le dit le Sage, il y a une honte qui rend coupable, comme il y en a une autre qui nous attire la gloire et la grâce[2] Cette honte, si nous ne voulons pas la souffrir avec patience, nous conduira dans les abîmes du péché ; mais si nous la souffrons pour Dieu, elle nous méritera sa divine bienveillance et une grande gloire dans le paradis. Saint Grégoire a dit de même : « Autant est louable la honte qu'on a de commettre le mal, autant est répréhensible la honte qu'on aurait de faire le bien[3] »

[1] Pudebat me non esse impudentem.

[2] Est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam. (*Eccli.*, IV, 24).

[3] Sicut verecundia laudabilis in malo, ita reprehensibilis in bono. (*In Ezech.* hom. x).

V. Mais moi, me direz-vous, je règle mes actions ; je veux sauver mon âme. Pourquoi faut-il que je sois persécuté ? — Il n'y a pas à cela de remède ; il n'est pas possible que celui qui sert Dieu ne soit pas persécuté. « Les impies, est-il dit dans les Proverbes, détestent ceux qui marchent dans la bonne voie[1]. » Ceux qui mènent une vie licencieuse ne peuvent supporter l'exemple d'une vie réglée, parce que celle-ci est un continuel reproche de leurs mauvaises actions ; et c'est pourquoi ils disent : « Dressons des piéges au juste, parce qu'il nous est inutile, qu'il est contraire à notre manière de vivre, et qu'il nous reproche les violations de la loi[2] » Ainsi l'orgueilleux, qui tire vengeance du petit outrage qu'il reçoit, veut que tous les autres se vengent des affronts qui leur sont faits ; l'avare, qui fait des gains injustes, voudrait que tous fissent de même : le buveur voudrait voir chacun s'enivrer comme lui : le luxurieux qui se vante de ses impudicités, dont toutes les poroles sont infectées d'obscénités, voudrait que tout le monde agît et parlât, comme lui-même agit et parle. Tous ces gens déréglés traitent celui qui ne fait pas comme eux d'homme vil, rustre, insociable, sans honneur et sans crédit. Ils sont du monde, comme l'a dit le disciple bien-aimé, et voilà pourquoi ils tiennent le langage du monde[3] Pauvres aveugles que le péché fait parler ainsi : c'est leur propre malice qui les aveugle[4]

VI. Mais je le répète, il n'y a pas de remède à cela, et, comme l'a dit saint Paul, ceux qui, dans ce monde, veulent vivre unis à Jésus-Christ, doivent avoir à souffrir les persécutions du monde[5] Tous les saints ont été persécutés. Mais vous dites : Je ne fais de mal à personne, pourquoi ne me laisse-t-on pas en paix ? Les saints, et surtout les saints mar-

[1] Abominantur impii eos qui in recta sunt via. (*Prop.*, XXIX, 27).

[2] Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis. (*Sap.*, II, 12).

[3] Ipsi de mundo sunt, ideo de mundo loquuntur. (I *Joan.*, IV, 5).

[4] Hæc cogitaverunt et erraverunt ; excæcavit illos malitia eorum.

[5] Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur. (II *Tim.*, III, 12).

tyrs, à qui faisaient-ils du mal, eux qui étaient pleins de charité, qui aimaient tous les hommes et cherchaient à faire du bien à tous ? Et voyez comme le monde les a traités ; il les a affligés de toutes manières, les déchirant avec des ongles de fer, les brûlant avec des lames rougies, leur faisant enfin perdre la vie au milieu des tourments. Et Jésus-Christ, qui était le saint des saints, à qui avait-il fait du mal ? Il consolait tous les affligés, il guérissait tous les malades[1] Et le monde, comment l'a-t-il traité ? Il l'a persécuté, jusqu'à le faire mourir à force de souffrances sur le gibet infâme d'une croix.

VII. Il en est ainsi, parce que les maximes du monde sont toutes contraires à celles de Jésus-Christ. Celui qui est estimé du monde est insensé aux yeux de Jésus-Christ : « La sagesse de ce monde, écrivait saint Paul aux Corinthiens, est une folie devant Dieu[2]. » D'un autre côté, le monde appelle folie ce qui est d'un grand prix devant Jésus-Christ, c'est-à-dire les croix, les maladies, les mépris, les ignominies[3] Saint Cyprien disait : « Comment peut-on regarder comme chrétien celui qui craint de passer pour l'être[4] ? » Si nous sommes chrétiens, montrons que nous le sommes aussi bien de fait que de nom ; car si nous avons honte de Jésus-Christ, il nous apprend qu'il aura lui-même honte de nous et ne pourra nous placer à sa droite au jour du jugement[5] Il dira alors : Tu as rougi de moi sur la terre ; maintenant j'aurai honte de te voir avec moi dans le paradis : va, maudit, va dans l'enfer rejoindre tes compagnons qui ont aussi rougi de moi.

VIII. L'Apôtre, qui se glorifiait d'être un disciple de Jésus-Christ, disait : « Le monde est crucifié par rapport à moi, et je suis crucifié par rapport au monde[6] » C'est-à-dire : comme je suis aux yeux du monde un crucifié, un objet de moqueries

[1] Virtus de illo exibat, et sanabat omnes. (*Luc.*, VI, 19).
[2] Sapientia enim hujus mundi, stultitia est apud Deum. (I *Cor.*, I, 19).
[3] Verbum enim crucis pereuntibus quidem stultitia est. (I *Cor.*, I, 18).
[4] Christianum se putat, si christianus esse veretur ?
[5] Qui me erubuerit et meum sermonem, hunc filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua. (*Luc.*, IX, 26).
[6] Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. (*Gal.*, VI, 14).

et de mauvais traitements, ainsi le monde est pour moi un objet de mépris et d'abomination. Il faut se pénétrer de cette vérité, que nous devons mettre sous nos pieds le monde, ou que le monde mettra notre âme sous ses pieds. Mais, en définitive, qu'est-ce que le monde et tous les biens du monde? « Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux et orgueil de la vie[1]. » A quoi se réduisent tous les biens du monde? A de la boue, comme sont les richesses; à de la fumée, comme sont les honneurs; à des ordures, comme sont les plaisirs de la chair Et à quoi peuvent nous servir tous ces biens, s'ils nous font perdre notre âme[2]?

IX. Celui qui aime Dieu et veut se sauver, doit mépriser le monde et tout respect humain. Il faut en cela que chacun se fasse violence à soi-même. Sainte Marie-Magdeleine n'eut-elle pas à se faire une violence extrême pour vaincre ces respects humains, ces blâmes et ces moqueries, quand elle vint au milieu d'un festin, en présence de tant de monde, se jeter aux pieds de Jésus-Christ, qu'elle arrosait de ses larmes, et essuyait ensuite avec ses cheveux? C'est pourtant ce que fit la sainte, et elle mérita que Jésus-Christ lui accordât le pardon et qu'il louât même l'ardeur de son amour. « Beaucoup de péchés lui sont remis, dit-il à ce propos, parce qu'elle a beaucoup aimé[3] » Saint François de Borgia portait un jour sous son manteau un pot de bouillon pour les prisonniers; il rencontra sur le chemin son fils, qui se promenait à cheval avec plusieurs amis. Le saint sentit d'abord quelque honte de faire voir ce qu'il portait; mais pour vaincre ce respect humain, que fit-il? Il tira le pot, le plaça sur sa tête, se moquant ainsi des risées du monde. Jésus-Christ, notre chef et notre maître, suspendu à la croix, était moqué par les soldats: « Si tu es fils

[1] Omne quod in mundo est, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. (*I Jo.*, II, 16).

[2] Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? (*Matth.*, XVI, 26).

[3] Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. (*Luc.*, VII, 47).

de Dieu, lui criaient-ils, descends de la croix[1] » Il l'était également par les prêtres : « Il a sauvé les autres, disaient-ils de lui, et il ne peut se sauver lui-même[2]. » Mais il n'eut garde de descendre de la croix, content d'y terminer sa vie, et c'est ainsi qu'il a vaincu le monde.

X. Saint Jérôme écrivait à Asella : « Je rends grâce à mon Dieu, de ce qu'il m'a rendu digne d'être haï du monde[3] » Ce saint docteur avait raison, puisque Jésus-Christ a appelé bienheureux ses disciples pour le temps où les hommes les poursuivraient de leur haine : « Vous serez heureux, leur disait-il, lorsque les hommes vous haïront[4]. » Chrétiens mes frères, consolons-nous si les gens du monde nous maudissent et nous blâment, car Dieu au même instant nous loue et nous bénit. Disons-lui comme le Psalmiste : « Ils nous maudiront, et vous nous bénirez[5] » N'est-ce donc pas assez pour nous d'être loués de Dieu, de la reine du ciel, de tous les anges, de tous les saints et de tous les gens de bien? Laissons donc dire les mondains, et continuons à plaire à Dieu, qui nous récompensera d'autant plus dans l'autre vie que nous aurons mis plus d'efforts à surmonter les contradictions des hommes. Chacun doit se regarder comme si, dans le monde, il n'y avait que lui et Dieu. Quand les gens déréglés nous raillent, recommandons à Dieu ces pauvres aveugles qui courent ainsi à leur perte, et nous, au contraire, remercions le Seigneur de nous avoir donné la lumière qu'il refuse à ces misérables, et poursuivons notre route. Il faut tout vaincre pour tout obtenir.

[1] Si filius Dei es, descende de cruce. (*Matth.*, XXVII, 40).
[2] Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere. (*Ibid.*, 42).
[3] Gratias ago Deo meo, quod dignus sum quem mundus oderit. (*Ad Asell.*, epist:).
[4] Beati eritis, cum vos oderint homines. (*Luc.*, VI, 22).
Maledicent illi, et tu benedices. (*Ps.* CVIII, 28).

DEUXIÈME POINT

Des moyens à employer pour vaincre le respect humain.

XI. Pour vaincre le respect humain, nous devons former dans notre cœur la sainte résolution de préférer la grâce de Dieu à tous les biens et à toutes les faveurs du monde, et dire avec saint Paul : « Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni toute autre créature, ne pourront nous séparer de l'amour de Dieu[1] » Jésus-Christ nous exhorte à ne pas craindre ceux qui peuvent ôter la vie du corps, mais seulement celui qui peut nous condamner à l'enfer, c'est-à-dire à la perte de l'âme et du corps[2] Ou c'est Dieu que nous voulons suivre, ou le monde ; si nous voulons suivre Dieu, il faut quitter le monde. « Jusqu'à quand (disait Elie au peuple) boiterez-vous des deux côtés ? Si le Seigneur est Dieu, suivez-le ; ou si c'est Baal, suivez-le[3] On ne peut servir à la fois l'un et l'autre. Qui veut plaire aux hommes, ne peut plaire à Dieu. « Si je plaisais encore aux hommes, disait l'Apôtre, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ [4].»

XII. Les vrais serviteurs de Jésus-Christ se réjouissent de se voir méprisés et maltraités pour l'amour de lui. Les saints apôtres s'en allaient joyeux en se retirant de l'assemblée de leurs juges, pour avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ[5] Moïse pouvait se mettre à l'abri de la colère de Pharaon, en laissant s'accréditer la croyance que sa

[1] Neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus... neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei. (*Rom.*, VIII, 38).

[2] Et nolite timere eos, qui occidunt corpus... sed potius timete eum, qui potest et corpus et animam perdere in gehennam. *(Matth.*, x, 28*)*.

[3] Usquequo claudicatis in duas partes ? si Dominus est Deus, sequimini eum ; si autem Baal, sequimini illum. *(*III *Reg.*, XVIII, 21).

[4] Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. (*Gal.*, I, 10*)*.

[5] Ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. *(Act.*, v, 41).

mère était la fille de ce roi; mais il renia une telle origine, et préféra partager l'affliction des autres Hébreux, jugeant, comme l'a dit saint Paul, que l'opprobre du Christ valait mieux pour lui que toutes les richesses du monde[1].

XIII. Il viendra de méchants amis qui vous diront : Mais quelle folie est la vôtre? pourquoi ne pas faire comme les autres? Répondez-leur : Tous les autres ne font point ainsi, il y en a qui mènent une sainte vie. — Mais ceux-là sont en petit nombre. — C'est vrai, mais moi je veux suivre ce petit nombre, parce que je lis dans l'Evangile : Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus[2]. « Si vous voulez être sauvé avec le petit nombre, vivez avec le petit nombre[3], » disait saint Jean Climaque. — Mais ne voyez-vous pas que chacun murmure et blâme votre conduite? — Répondez : Il me suffit que Dieu ne me blâme point. Lequel vaut le mieux, en effet, d'obéir à Dieu, ou aux hommes? C'est la réponse que firent saint Pierre et saint Jean aux prêtres des Juifs : « Jugez s'il est juste devant Dieu de vous écouter de préférence à Dieu[4]. » — Mais cette injure si grave que vous avez reçue, comment la supportez-vous? Ne sentez-vous pas que vous ne pourrez plus vous présenter devant le monde? Et vous vous en tenez-là? — Répondez : Je suis chrétien, il me suffit de pouvoir me présenter devant Dieu. C'est ainsi qu'il faut répondre à tous ces satellites du démon, en écartant avec mépris leurs maximes et leurs reproches. Et quand il est nécessaire de reprendre ceux qui ne font pas compte des préceptes divins, armons-nous de courage, et blâmons-les publiquement, comme le recommande l'Apôtre[5]. Et quand il s'agit de l'honneur de Dieu, ne considérons point la qualité de celui qui l'offense ; disons-lui ouvertement : Cela est un péché, et ne doit point se faire.

[1] Magis eligens affligi cum populo Dei... majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum improperium Christi. (*Heb.*, XI, 25, 26).

[2] Multi sunt vocati, pauci vero electi. (*Matth.*, X, 16).

[3] Si vis salvari cum paucis, vive cum paucis.

[4] Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum, judicate. (*Act.*, IV, 19).

[5] Peccantes coram omnibus argue. (I *Tim.*, V, 20).

Ainsi parla Jean-Baptiste à Hérode, qui avait un commerce criminel avec la femme de son frère : « Il ne vous est pas permis, lui dit-il hardiment, de l'avoir avec vous[1]. » Il est vrai que les hommes nous trouveront insensés, et nous tourneront en ridicule ; mais, au jour du jugement, ils avoueront qu'eux seuls ont été des insensés, et nous aurons la gloire d'être acceptés parmi les saints et parmi les enfants de Dieu. Pour eux ils diront : « Voilà ceux que nous tournions autrefois en dérision. Insensés que nous étions, nous traitions leur conduite de folie, et leur mort nous paraissait honteuse ; et cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints[2] »

SERMON XXVIII

POUR LE DIMANCHE DE LA PENTECOTE

De la conformité à la volonté de Dieu.

Sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. Je fais ce que mon père m'a ordonné. (*Jean*, XIV. 31.)

Dieu nous a donné Jésus-Christ non-seulement pour Sauveur, mais aussi pour maître ; de sorte qu'il est venu au monde principalement pour nous enseigner, tant par ses paroles, que

[1] Non licet tibi habere eam. (*Matth.*, XIV, 4).

[2] Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum... nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore ; ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. (*Sap.*, V, 3, 5).

par son propre exemple à aimer Dieu comme notre souverain bien; de là vient qu'il a dit un jour à ses disciples, comme nous le voyons dans l'Evangile d'aujourd'hui : « Il faut que le monde sache que jaime mon père, et que je fais ce que mon père m'a ordonné[1] » Comme s'il eût dit : pour faire connaître au monde l'amour que je porte à mon père, je veux exécuter tous ses commandements. Et dans un autre endroit, il dit : « Je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé[2] » Ames pieuses, si vous aimez Dieu, si vous voulez vous sanctifier, vous devez rechercher sa volonté et vouloir ce qu'il veut. Saint Paul dit que l'amour divin se répand dans nos cœurs par le moyen du Saint-Esprit[3] Si donc nous sommes désireux du trésor de l'amour divin, nous devons prier sans cesse le Saint-Esprit de nous faire connaître et suivre la volonté de Dieu. Demandons-lui toujours sa lumière pour connaître cette volonté, et la force pour la suivre. J'insiste là-dessus, parce que plusieurs prétendent aimer Dieu, et cependant ils ne veulent pas suivre sa volonté, mais la leur propre. C'est pourquoi je veux démontrer aujourd'hui :

Dans mon premier point, que toute l'œuvre de notre sanctification consiste à nous conformer à la volonté de Dieu.

Dans mon second point, comment et en quelles choses nous devons pratiquer cette conformité à la volonté divine.

PREMIER POINT

Toute l'œuvre de notre sanctification consiste à nous conformer à la volonté de Dieu.

I. Il est certain que notre salut repose sur l'amour de Dieu;

[1] Ut cognoscat mundus quia diligo patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.

[2] Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. (*Joan.*, VI, 38).

[3] Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. (*Rom.*, V, 5).

une âme qui n'aime pas Dieu ne vit plus, mais elle est morte. « Celui qui n'aime pas, demeure dans la mort[1], » a dit l'apôtre saint Jean. Mais la perfection de l'amour consiste à conformer sa volonté à celle de Dieu[2] « La charité est le lien de la perfection[3], » écrivait saint Paul aux Colossiens. L'effet principal de l'amour, a dit à son tour saint Denis l'Aréopagite, c'est d'unir les volontés de ceux qui s'aiment, en sorte qu'ils n'aient plus qu'un cœur et qu'une volonté. Ainsi toutes nos œuvres, nos communions, nos oraisons, nos pénitences, nos aumônes ne plaisent à Dieu qu'autant qu'elles sont faites selon sa divine volonté : car si elles lui étaient contraires, elles ne seraient plus des vertus, mais des offenses dignes de châtiment.

II. Un jour Jésus-Christ, prêchant dans une maison, on vint lui dire que ses frères et sa mère l'attendaient dehors. Il leur fit cette réponse : « Quiconque fera la volonté de mon père qui est dans les cieux, c'est celui-là même qui est mon frère, ma sœur et ma mère[4]. » Par ces paroles, il a voulu nous faire entendre qu'il ne reconnaissait pour ses parents et ses amis que ceux qui faisaient la volonté de Dieu.

III. Les saints, dans le ciel, aiment parfaitement Dieu. En quoi consiste, je le demande la perfection de leur amour? Dans leur entière conformité à la volonté divine. Aussi Jésus-Christ nous enseigne-t-il à demander la grâce de faire la volonté de Dieu sur la terre, comme les saints la font dans le ciel : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel[5], » disons-nous. C'est pourquoi sainte Thérèse disait : Tout ce à quoi doit tendre celui qui s'exerce à l'oraison, c'est de conformer sa volonté à la volonté divine. Elle ajoutait : En cela consiste la plus haute perfection ; qui la pratiquera le mieux,

[1] Qui non diligit, manet in morte. (I *Joan.*, III, 14).
[2] Et vita in voluntate ejus. (*Ps.* XXIX, 26).
[3] Charitas est vinculum perfectionis. (*Coloss.*, III, 14).
[4] Quicumque enim fecerit voluntatem patris mei, qui in cœlis est, ipse meus frater, et soror, et mater est. (*Matth.*, XII, 50).
[5] Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.

recevra de Dieu les plus grandes grâces, et fera le plus de progrès dans la vie intérieure. L'unique fin que se proposaient les saints, dans la pratique de toutes les vertus, était l'accomplissement de la volonté de Dieu. Le B. Henri de Suson disait : J'aimerais mieux être le plus humble ver de terre par la volonté de Dieu, qu'un séraphin par la mienne.

IV. Un acte parfait de conformité à la volonté divine suffit pour faire un saint. Voyez saint Paul : pendant qu'il persécutait l'Eglise, Jésus-Christ lui apparaît et le convertit. Que fit alors le saint? Il offrit aussitôt à Dieu le sacrifice de sa volonté, le priant de disposer de lui comme il lui plairait : « Seigneur, lui dit-il, que voulez-vous que je fasse[1] ? » Et tout aussitôt le Seigneur le qualifie auprès d'Ananias de vase d'élection, d'Apôtre des nations[2] Qui sacrifie à Dieu sa volonté, lui donne tout ce qu'il a. Quand on se mortifie pour Dieu par des jeûnes et des pénitences, ou qu'on fait l'aumône, on ne donne à Dieu qu'une partie de soi ou de ses biens; mais celui qui lui donne sa propre volonté lui donne tout; aussi peut-il lui dire : Seigneur, vous ayant donné ma volonté, je n'ai plus rien à vous donner, car par là je vous ai donné tout. Et c'est là tout ce que Dieu nous demande, en demandant notre cœur; c'est-à-dire, notre volonté. « Mon fils, nous dit-il par la bouche du Sage, donne-moi ton cœur[3] » Si donc Dieu se plaît tant au sacrifice de notre volonté, disait le saint abbé Nil, ne nous embarrassons point dans nos oraisons à prier Dieu qu'il fasse ce que nous désirons, mais demandons-lui la grâce de faire tout ce qu'il veut de nous. Cette vérité, que tout notre bien consiste à faire la volonté de Dieu, chacun la reconnaît; mais l'important est de la mettre à exécution. Pour cela venons au second point, où il me reste à vous dire plusieurs choses nécessaires dans la pratique.

[1] Domine, quid me vis facere? (*Act.*, IX, 6).
[2] Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus. (*Act.*, IX, 15).
[3] Fili mi, præbe cor tuum mihi. (*Prov.*, XXIII, 26).

DEUXIÈME POINT

Comment et en quelle chose nous devons pratiquer la conformité à la volonté de Dieu.

V. Pour nous trouver disposés à exécuter en toute occasion la volonté divine, nous devons par anticipation offrir constamment à Dieu notre soumission à tout ce qu'il disposera et demandera de nous. Ainsi faisait le saint roi David, quand il disait : « Mon cœur est prêt, ô mon Dieu, mon cœur est prêt[1]. » Il ne demandait autre chose au Seigneur que de lui enseigner à faire sa divine volonté[2] ; et par là il mérita que Dieu l'appelât l'homme selon son cœur[3] Et pourquoi? Parce que le saint roi était toujours prêt à exécuter ce que Dieu voulait.

VI. Sainte Thérèse s'offrait à Dieu cinquante fois par jour, afin qu'il disposât d'elle comme il lui plairait, disposée qu'elle était à embrasser tous les événements, soit heureux, soit défavorables. C'est là l'essentiel, de s'offrir à Dieu sans réserve. Tous les hommes sont disposés à se conformer à la volonté de Dieu dans les choses prospères ; mais la perfection consiste à s'y conformer aussi dans les choses contraires. Dieu veut sans doute, et il a pour agréable que nous le remerciions des choses qui nous plaisent, mais il est bien plus satisfait quand nous recevons patiemment les coups de l'adversité. Le P M. d'Avila disait : « Il y a plus de mérite dans un DIEU SOIT BÉNI, prononcé dans l'adversité, que dans six mille actions de grâces pour ce qui nous est agréable. »

VII. Et nous devons nous conformer à la volonté divine, non-seulement dans les choses contraires qui nous viennent

[1] Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum. (*Ps.* LVI, 8).
[2] Doce me facere voluntatem tuam. (*Ps.* CXLII, 10),
[3] Inveni virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas. (*I Reg.*, XIII, 14 ; *Act.*, XIII, 22).

de Dieu, comme les maladies, la perte de nos biens et celle de nos parents et amis, mais encore dans celles qui, bien que Dieu les ait voulues (car rien n'arrive en ce monde que par la disposition de Dieu), néanmoins ne viennent de Dieu qu'indirectement, c'est-à-dire par le moyen des hommes, comme les injustices, les diffamations, les calomnies, les injures et toutes les autres sortes de persécution. Mais comment? est-ce que Dieu a voulu que les autres péchassent, en nous nuisant dans notre fortune ou dans notre honneur? Non, entendons-nous bien : ce que Dieu a voulu, ce n'est pas le péché de ceux-là, mais notre patience à supporter telle perte, telle humiliation : ce qu'il veut, c'est que nous nous conformions alors à sa volonté.

VIII. « Les biens et les maux viennent de Dieu[1], » nous dit le Sage. Tous les biens, comme sont les richesses, les honneurs ; tous les maux, comme sont les maladies, les persécutions, tout cela vient de Dieu. Mais remarquez que l'Ecriture n'appelle ces derniers des maux, que parce que nous-mêmes, nous les appelons ainsi, psr suite de notre peu de conformité à la volonté de Dieu ; mais en réalité, si nous les acceptions comme nous le devrions, avec patience, et comme venant des mains de Dieu, ils deviendraient pour nous, au lieu de maux, de véritables biens. Les joyaux qui enrichissent le plus la couronne des saints dans le ciel, sont les tribulations souffertes avec patience pour Dieu, dans la pensée que tout vient de lui. Quand on porta la nouvelle à Job que les Sabéens avaient enlevé toutes ses richesses, que répondit-il? « Le Seigneur m'a donné, le Seigneur m'a ôté[2], » telle fut sa réponse. Il ne dit point : Le Seigneur m'avait donné ces richesses, les Sabéens me les ont enlevées. Et il bénit le Seigneur, pensant que tout arrivait par sa divine volonté. « Comme il a plu au Seigneur, ainsi est-il arrivé : que le nom du Seigneur soit béni ajouta-t-il[3] » Les saints martyrs Epictète et Aton, torturés par l'ordre

[1] Bona et mala... a Deo sunt. *(Eccl.,* xi, 14).
[2] Dominus dedit, Dominus abstulit. (*Job.*, i, 21).
[3] Sicut Domino placuit, ita factum est ; sit nomen Domini benedictum. (*Ibid.*, 22).

du tyran avec des ongles de fer et des torches ardentes, ne cessaient de dire : Seigneur, soit faite en nous votre volonté, et en mourant telles furent leurs dernières paroles : Soyez béni, ô Dieu éternel, puisque vous nous avez fait la grâce d'accomplir en nous votre sainte volonté.

IX. « Le juste ne s'attristera de rien, quoi que ce soit qui lui arrive[1] » Une âme qui a l'amour de Dieu, n'est troublée par aucun accident sinistre. Il est raconté dans Césaire (*Lib*, X, cap. 6.) qu'un moine, bien qu'il ne se distinguât pas des autres par ses austérités, faisait néanmoins beaucoup de miracles. Son abbé, étonné, lui demanda un jour quelle œuvre sainte il pratiquait. Il répondit qu'il était plus imparfait que les autres, mais qu'il mettait toute son attention à se conformer à la volonté divine. Et n'avez-vous pas, répliqua l'abbé, quelque ressentiment contre cet ennemi, qui, ces jours derniers, a causé du dommage à nos biens? Non, mon père, dit-il, j'en ai même remercié le Seigneur, parce qu'il fait tout ou permet tout pour notre bien. L'abbé connut par là toute la sainteté de ce bon religieux. Et nous aussi, nous devons faire de même dans tous les accidents qui nous arrivent; disons toujours : « Oui, mon père parce que cela vous a plu ainsi[2]. »

X. Celui qui a cette conduite, jouit de cette paix que les anges, à la naissance de JésusChrist, annoncèrent aux hommes de bonne volonté; c'est-à-dire à ceux qui tiennent toujours leur volonté soumise à celle de Dieu. Ceux-là, comme dit l'Apôtre, jouissent d'une paix qui surpasse tous les plaisirs des sens[3]. Paix profonde, paix solide qui n'est point sujette à changement. « L'insensé, est-il dit dans l'Ecclésiastique, change comme la lune, tandis que le sage est constant dans sa sagesse comme le soleil[4]. » L'insensé, c'est-à-dire le pécheur, change

[1] Non contristabit justum quidquid ei acciderit. (*Prov.*, XII, 21).
[2] Ita, pater, quoniam sic fuit placitum ante te. (*Matth.*, XI, 26).
[3] Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. (*Phil.*, IV, 7).
[4] Stultus sicut luna mutatur, sapiens in sapientia manet sicut sol. (*Eccl.*, XXVII, 12).

comme la lune, qui aujourd'hui croît, et qui demain décroîtra; aujourd'hui, il se livre à une joie folle, demain à une douleur désespérée ; aujourd'hui il est humble et doux, demain hautain et furieux. En somme, le pécheur change comme les événements soit heureux, soit contraires qui lui arrivent. Mais le juste est comme le soleil, toujours égal à lui-même, et toujours serein, quelque chose qui advienne : dans la partie grossière de son être, il ne pourra s'empêcher de sentir quelque déplaisir des choses contraires qui lui surviennent; mais tant qu'il tiendra sa volonté unie à celle de Dieu, rien ne pourra lui ôter cette joie spirituelle qui n'est point sujette aux vicissitudes de la vie présente. « Personne ne vous ôtera votre joie, » a dit le Sauveur à ses apôtres[1]

XI. Celui qui se repose en la volonté divine, est comme un homme placé au-dessus des nuages, et qui voit et entend au-dessous de lui dans toutes leurs fureurs, les éclairs, la foudre et la tempête, sans en être aucunement blessé ni troublé. Et comment en effet pourrait-il être troublé, puisqu'il ne peut jamais rien lui arriver qu'il n'ait voulu lui-même? Celui qui ne veut rien que ce qui plaît à Dieu, obtient toujours tout ce qu'il veut, parce que tout ce qui arrive, arrive par la volonté de Dieu. Les personnes résignées, dit Salvien, si elles sont de basse condition, acceptent leur état ; si elles souffrent de la pauvreté, elles veulent être pauvres ; en un mot, voulant tout ce que Dieu veut, elles sont toujours contentes[2]. Qu'il fasse froid, qu'il fasse chaud, qu'il fasse de la pluie ou du vent, celui qui se conforme à la volonté de Dieu dit : Je veux ce froid, je veux ce chaud, je veux qu'il pleuve, qu'il vente, parce que Dieu le veut ainsi. Qu'il lui arrive une perte, une persécution, une maladie et la mort même, il dira : Je veux cette perte, je veux cette persécution, cete maladie, je veux même la mort, parce que Dieu le veut. Et quel plus grand contentement peut avoir celui qui cherche à plaire à Dieu,

[1] Gaudium vestrum nemo tollet a vobis. (*Joan.*, XVI, 22).

[2] Humiles sunt, hoc volunt ; pauperes sunt, paupertate delectantur ; itaque beati dicendi sunt.

que d'embrasser patiemment les croix qu'il lui envoie, sachant que cette vertu de patience est la chose la plus agréable à Dieu? Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, en entendant seulement les mots *volonté de Dieu*, était transportée intérieurement d'une telle joie, qu'elle en était hors d'elle-même et tombait en extase.

XII. D'un autre côté, combien est grande la folie de ceux qui résistent à la volonté de Dieu; qui, au lieu de recevoir avec patience les tribulations, s'en irritent et se révoltent contre Dieu, le traitent d'injuste et de cruel! Eh quoi! leur résistance empêchera-t-elle que ce que Dieu veut ne s'accomplisse? « Qui pourra résister à la volonté de Dieu[1]? » demande l'Apôtre. Ces misérables, avec leur impatience, diminueront-ils la croix que Dieu leur impose? Non, ils la rendent plus pesante, ils en redoublent la peine. « Qui jamais lui a résisté et a eu la paix[2]? » est-il dit dans le livre de Job. Quelle folie! résignons-nous à la divine volonté, et par là tout à la fois nous rendrons nos croix plus légères, et nous augmenterons nos mérites pour la vie éternelle. C'est là ce que Dieu veut quand il nous afflige; il entend que nous en devenions plus saints, comme l'écrivait saint Paul dans quelqu'une de ses épîtres[3] Il ne nous envoie point les afflictions parce qu'il nous veut du mal, mais au contraire parce qu'il nous veut du bien, et qu'il sait qu'elles doivent aider à notre salut. « Tout, nous dit encore l'Apôtre, contribue à l'avantage de ceux qui aiment Dieu[4].» Les châtiments mêmes ne nous sont point infligés par Dieu pour notre ruine, mais bien pour notre avantage, pour notre amendement, comme le disait la courageuse Judith[5] Le Seigneur nous aime tant, que non-seulement il désire notre propre bien, mais qu'il s'y intéresse avec sollicitude, comme le disait David au sujet de lui-même[6].

[1] Voluntati ejus quis resistit? (*Rom.*, IX, 19).
[2] Quis restitit ei et pacem habuit? (*Job.*, IX, 4).
[3] Voluntas Dei sanctificatio vestra. (I *Thess.*, IV, 3).
[4] Omnia cooperantur in bonum. (*Rom.*, VI, 28).
[5] Ad emendationem, non ad perditionem nostram evenisse credamus. (*Judith.*, VIII, 17).
[6] Deus sollicitus est mei. (*Ps.* XXIX, 18).

XIII. Abandonnons-nous donc toujours entre les mains de Dieu, qui a un si grand désir, qui prend un si grand soin de notre salut. « Jetons dans son sein, comme nous le recommande le prince des apôtres, toutes nos inquiétudes, toutes nos peines, parce qu'il prend lui-même soin de nous[1]. » Qui s'abandonne ainsi à Dieu, mènera une vie heureuse et fera une mort sainte. En mourant résigné à la volonté de Dieu, on meurt en saint ; mais celui qui ne se serait pas conformé à cette volonté pendant sa vie, ne le sera pas davantage à la mort, et ne sera pas sauvé. Tel doit donc être le but de toutes nos pensées pendant ce qui nous reste de vie : l'accomplissement de la volonté de Dieu. C'est vers cette fin que nous devons diriger toute nos dévotions, nos méditations, communions, visites au Saint-Sacrement, et toutes nos prières, demandant sans cesse à Dieu qu'il nous enseigne et nous aide à faire sa sainte volonté[2] Et en même temps offrons-lui d'accepter sans réserve tout ce qu'il ordonnera de nous, lui disant avec l'Apôtre : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse[3]? » Seigneur, dites-moi ce que vous voulez de moi, je suis prêt à tout faire. Puis, dans toutes circonstances, ou agréables ou pénibles, ayons constamment à la bouche la prière du *Pater noster : Fiat voluntas tua*, la répétant souvent et du fond du cœur, plusieurs fois par jour. Heureux si nous vivons et terminons notre vie en disant : *Fiat, fiat voluntas tua.*

[1] Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis. (I *Petr.*, v, 7).

[2] Doce me facere voluntatem tuam.

[3] Domine, quid me vis facere?

SERMON XXIX

POUR LE DIMANCHE DE LA SAINTE TRINITÉ

De l'amour des trois personnes divines pour l'homme.

Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. (*Matth.*, XXVIII, 19.)

Le Pape saint Léon a écrit que la nature de Dieu est la bonté même par essence[1] Or la bonté est par elle-même naturellement expansive[2] Et en effet l'expérience nous fait voir parmi les hommes mêmes, que les personnes qui ont un bon cœur sont pleines d'affection pour tous, et veuleut faire partager à tous les autres les biens dont elles jouissent. Par conséquent, Dieu, qui est la bonté infinie, est tout amour pour nous, ses créatures; aussi saint Jean l'appelle-t-il l'amour même, la charité même[3] Et c'est pourquoi il a un immense désir de nous faire participer à ses biens. C'est la foi qui nous enseigne tout ce que les trois personnes divines ont fait pour l'amour de l'homme et pour l'enrichir des dons divins. Quand Jésus-Christ a dit aux apôtres : « Enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit[4], » non-seulement il a voulu qu'ils instruisissent les nations du mystère de la sainte Trinité, mais encore qu'ils leur fissent connaître tout l'amour de la Trinité pour l'homme. Je veux donc aujourd'hui, âmes chrétiennes, vous faire considérer :

[1] Deus, cujus natura bonitas.
[2] Bonum est sui diffusivum.
[3] Deus charitas est.(I *Joan.*, IV, 8).
[4] Docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.

Dans mon premier point : L'amour que nous a porté le Père en nous créant.

Dans mon second point : L'amour du Fils dans notre rédemption ;

Dans le troisième point : L'amour du Saint-Esprit dans notre sanctification : c'est ce que nous allons examiner.

PREMIER POINT

L'amour que nous à porté le Père éternel en nous créant.

I. Mon fils, dit Dieu à chacun de nous, je t'ai aimé de toute éternité, et c'est cet amour qui a excité ma miséricorde à te tirer du néant[1]. Ainsi donc, chrétien mon frère, le premier de tous ceux qui vous ont aimé, c'est Dieu. Les premiers qui vous ont aimé ici-bas, sont vos parents ; mais encore n'ont-ils pu vous aimer qu'après vous avoir connus, au lieu qu'avant que vous ayez reçu l'être, Dieu vous aimait déjà. Il vous aimait avant que votre père, que votre mère n'existassent, avant que le monde lui-même fût créé. Et cet amour de Dieu, combien remonte-t-il avant la création ? Serait-ce de mille ans, de mille siècles ? Ne parlons pas d'années et de siècles, Dieu vous a aimés de toute éternité : *In charitate perpetua dilexi te.* Dieu, depuis qu'il est Dieu, vous a aimés ; dès qu'il s'est aimé lui-même, il vous a aimés aussi. Cette pensée faisait dire à sainte Agnès, vierge : « Un autre que vous m'a prévenue de son amour[2]. » Lorsque les créatures lui demandaient son affection, elle leur répondait : Non je ne puis vous préférer, vous, créatures, à mon Dieu ; il m'a aimée le premier ; il est juste que mon amour le préfère à tout autre.

II. Ainsi, vous mon frère, Dieu de toute éternité vous a aimé, et, uniquement par amour pour vous, il vous a choisi

[1] In charitate perpetua dilexit te : ideo attraxi te miserans. (*Jer.*, XXXI, 3).
[2] Ab alio amatore præventa sum.

parmi tant d'autres hommes qu'il eût pu créer à votre place. Il les a laissés dans leur néant pour vous donner l'être et vous placer dans le monde. Par amour pour vous encore, il a fait une foule d'autres belles créatures, destinées à vous servir et à vous rappeler l'amour qu'il a eu pour vous, et celui que la reconnaissance vous commande pour lui. « Le ciel et la terre, disait saint Augustin, tout enfin me dit de vous aimer[1]. » Quand ce grand saint contemplait le soleil, les étoiles, les montagnes, la mer et les fleuves, il lui semblait que tous ces objets prenaient la parole et lui disaient : Augustin, aime Dieu, puisqu'il nous a créés pour toi, afin que tu l'aimes. L'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, en voyant les collines, les fontaines, les fleuves, disait que toutes les créatures lui rappelaient combien Dieu l'avait aimé. Sainte Thérèse disait, dans la même pensée, que ces créatures lui faisaient sentir son ingratitude envers Dieu. Sainte Marie-Magdelaine de Pazzi, quand elle tenait une belle fleur ou un fruit, sentait son cœur, comme percé par un trait, pénétré d'amour envers Dieu, et s'écriait : Mon Dieu a donc pensé de toute éternité à créer cette fleur, ce fruit, par amour pour moi, et pour que je l'aime à mon tour.

III. Ensuite, le Père éternel, voyant que l'homme, par sa faute avait mérité sa condamnation à l'enfer, toujours plein d'amour pour nous, a envoyé son fils sur la terre pour y mourir sur une croix, et par là nous délivrer de l'enfer et nous ramener avec lui dans le paradis. Oui, nous répète le Sauveur lui-même, Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son fils unique[2] Amour que l'Apôtre ne craint pas d'appeler excessif : « A cause de l'excessive charité qu'il nous a portée, lorsque nous étions morts par nos péchés, Dieu nous a rendu la vie en Jésus-Christ[3]. »

[1] Cœlum et terra, et omnia mihi dicunt, ut amem te.

[2] Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret. (*Joan.*, v, 16).

[3] Propter nimiam charitatem suam, qua dilexit nos : et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo. (*Eph.*, II, 4, 5).

IV. Considérez en outre l'amour spécial que Dieu vous a porté en vous faisant naître en pays chrétien, et au sein de la véritable Eglise, qui est la catholique. Combien d'autres naissent au milieu des idolâtres, des juifs, des mahométans ou des hérétiques, et sont tous damnés! Considérez, qu'en proportion du grand nombre de ceux-là, ceux qui naissent dans des pays où règne la vraie foi en sont à peine la dixième partie, et que Dieu vous a choisis pour faire partie de ce petit nombre. Oh! quel don immense que ce don de la foi! Que de millions d'âmes, parmi les incrédules, sont privées des sacrements, des prédications, du bon exemple et de tous les autres secours spirituels, qui, au sein de l'Eglise, nous aident à faire notre salut! Et le Seigneur a voulu nous accorder de si grandes grâces sans que nous les ayons méritées, et bien plus, quoiqu'il prévît que nous nous en rendrions indignes; car, lorsqu'il pensa à nous créer et à nous faire ces grâces, il savait de quels péchés, de quelles offenses, nous nous rendrions coupables envers lui.

DEUXIÈME POINT

L'amour que nous a porté le Fils de Dieu dans l'œuvre de notre rédemption

V. Notre premier père Adam pécha en mangeant du fruit défendu, et fut pour cela condamné à la mort éternelle, ainsi que nous tous ses descendants. Dieu voyant tout le genre humain perdu, résolut d'envoyer un rédempteur pour sauver les hommes. Qui sera envoyé pour cette rédemption? Un ange, un séraphin? Non, le Fils même de Dieu, vrai et souverain Dieu, comme le Père, s'offrit à venir sur la terre, pour y revêtir notre chair et mourir pour le salut des hommes. O merveille! ô prodige de l'amour divin! L'homme méprise Dieu, écrit saint Fulgence, il se sépare de lui; et Dieu vient sur la terre

pour rechercher l'homme rebelle, tant il lui porte d'amour[1]. Comme il ne nous était pas possible, dit saint Augustin, d'aller à notre Rédempteur, il n'a pas dédaigné, lui, de venir à nous[2]. Et pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu venir à nous? C'est, dit le même saint docteur, pour nous montrer l'amour ardent qu'il nous porte[3]

VI. Aussi l'Apôtre écrit-il que Dieu notre Sauveur a rendu manifeste sa bonté, son amour pour les hommes[4]. On lit dans le texte grec l'amour singulier de Dieu pour les hommes[5]. Saint Bernard, sur ce texte, dit qu'avant que Dieu fait homme apparût sur la terre, les hommes ne pouvaient parvenir à connaître toute la grandeur de la bonté divine; et que c'est pour cela que le Verbe éternel s'est fait chair, afin qu'apparaissant comme homme, il rendît sensible aux hommes toute sa bonté[6]. Et comment le fils de Dieu pouvait-il nous montrer plus d'amour et de bonté qu'en se faisant homme? Oh Dieu! se faire ver comme nous, pour empêcher notre perte! Quelle merveille ce serait de voir un prince se faire ver pour sauver les vers de son royaume! Que dirons-nous donc en voyant un Dieu se faire homme comme nous, pour nous sauver de la mort éternelle? Le Verbe s'est fait chair[7] Un Dieu fait chair! Si la foi ne nous l'assurait, qui jamais le pourrait croire? Voilà donc, dit saint Paul, un Dieu comme réduit au néant[8]. Le texte grec, au lieu de *exinanivit*, porte *evacuavit* (*a*), l'Apôtre nous

[1] Homo Deum contemnens, a Deo discessit; Deus hominem diligens, ad homines venit. (S. Fulg., serm. in nat. Christi).

[2] Quia ad mediatorem venire non poteramus, ipse ad nos venire dignatus est.

[3] Propterea Christus advenit, ut cognosceret homo quantum eum diligat Deus.

[4] Benignitas et humanitas apparuit salvatoris nostri Dei. (*Tit.*, III, 4).

[5] Singularis Dei erga homines apparuit amor, φιλανθρωπία ἐπεφάνη.

[6] Priusquam appareret humanitas, latebat benignitas... sed unde tanta agnosci poterat?... Venit in carne, ut apparente humanitate, agnosceretur benignitas. (*In Epiph.*, Serm. II, n. 1, 2).

[7] Verbum caro factum est. (*Joan.*, I, 14).

[8] Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens, et habitu inventus ut homo. (*Phil.*, II, 7).

a) ἐκένωσε. (*Note de l'éditeur*).

donnant ainsi à entendre que celui qui était plein de majesté et de puissance divine a voulu s'abaisser jusqu'à prendre l'humble et faible condition de la nature humaine, et la forme, c'est-à-dire la nature de l'esclave ; se donnant une figure extérieure semblable à celle de tout autre homme, bien que, comme le remarque saint Chrysostome, il ne fût pas seulement un homme, mais homme et Dieu tout ensemble. Saint Pierre d'Alcantara, entendant un jour chanter par un vicaire ces paroles de saint Jean[1], poussa un grand cri, et hors de lui, saisi d'une sainte extase, il se trouva transporté dans les airs jusqu'à l'église et devant le Saint-Sacrement.

VII. Mais le Verbe incarné, ce Dieu plein d'amour, ne se contenta pas de se faire homme seulement ; il voulut encore vivre au milieu de nous, comme le dernier, le plus humble, le plus misérable des hommes, ainsi que l'avait prévu le prophète Isaïe[2], en un mot un homme de douleurs ; et en effet la vie de Jésus-Christ fut une vie toute pleine de douleurs[3], il fut un homme formé pour être en butte à toutes les douleurs, et telle fut en effet la vie de notre Rédempteur, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

VIII. Et comme il était venu pour gagner l'amour des hommes, ainsi qu'il l'exprime par ces paroles : « Je suis venu jeter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume[4] ? » Il voulut à la fin de sa vie nous donner des signes plus frappants, des preuves plus fortes de son amour. « Comme il avait aimé les siens, nous dit le disciple bien aimé, il les aima jusqu'à la fin[5] » Ainsi, non-seulement il s'est humilié jusqu'à mourir pour nous, mais encore il a choisi la mort la plus amère et la plus ignominieuse, la mort de la

[1] Et verbum caro factum est.

[2] Non est species ei, neque decor ; et vidimus eum... despectum et novissimum virorum, virum dolorum. (*Isa.*, LIII, 2, 3).

[3] Virum dolorum.

[4] Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur ? (*Luc.*, XII, 49).

[5] Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos. (*Joan.*, XIII, 1).

croix[1]. Chez les Hébreux, celui qui mourait en croix restait maudit et en exécration à tout le monde[2] Ainsi voulut mourir notre Rédempteur avec la honte de la croix, en proie à toutes les ignominies, à toutes les douleurs, jeté, pour ainsi dire, au fond de l'abîme, et englouti par la tempête, comme il l'avait prédit par David[3].

IX. Saint Jean écrivait aux fidèles de son temps : « Nous avons reconnu l'amour que Dieu nous porte, en ce qu'il a donné sa vie pour nous[4] » Et, en effet, comment Dieu pouvait-il nous montrer plus fortement son amour qu'en donnant sa vie pour nous? Et comment serait-il possible de voir un Dieu mourir sur une croix par amour pour nous, sans l'aimer nous-mêmes? « La charité de Jésus-Christ nous presse[5] » Par ces paroles, saint Paul nous fait voir que ce n'est pas tant encore ce que Jésus-Christ a fait et souffert, que la preuve qu'il nous a donnée de son amour en souffrant et en mourant pour nous, qui nous oblige et nous force à l'aimer. Il est mort pour tous, ajoute l'Apôtre, afin que chacun de nous ne vive plus pour lui-même, mais pour celui qui a donné sa vie pour nous[6]. Et dans le même but de conquérir tout notre amour, après avoir donné sa vie pour nous, il a voulu encore nous laisser sa substance même pour aliment, quand il a dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps[7] » Et qui jamais pourrait croire un tel mystère, si la foi ne nous en assurait? Mais nous aurons à traiter, au prochain dimanche *(a)*, de cet autre prodige de

[1] Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Phil.*, II, 8).

[2] Maledictus qui pendet in ligno. (*Deut.*, XXI, 23).

[3] Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me. (*Ps.* LXVIII,3).

[4] In hoc cognovimus caritatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit. (I *Joan.*, III, 16).

[5] Charitas Christi urget nos. (II *Cor.*, V, 14).

[6] Pro nobis omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sib vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (II *Cor.*, V, 15).

[7] Accipite, et manducate, hoc est corpus meum. (*Matth.*, XXVI, 26).

a) *Nella domenica seguente.* Ou ce sermon a été perdu, ou ce doit être plutôt le sermon donné plus loin pour le 2e dimanche après la Pentecôte, à moins que dans une première édition, le sermon pour le dimanche de la Tri-

l'amour divin, qui est le Saint-Sacrement de l'autel. Passons maintenant à de courtes considérations sur le troisième point.

TROISIÈME POINT

X. Le Père éternel, non content de nous avoir donné son fils pour nous racheter par sa mort, a voulu encore nous faire le don du Saint-Esprit, pour qu'il habite dans nos âmes et les tienne continuellement enflammées du saint amour. Jésus lui-même, après avoir reçu toutes sortes de mauvais traitements des hommes sur la terre, oubliant leur ingratitude, après être monté au ciel, nous a envoyé de là l'Esprit-Saint, pour nous enflammer du divin amour et nous sanctifier ; c'est pour cela que l'Esprit-Saint, quand il descendit dans le Cénacle, apparut sous la forme de langues de feu[1] Aussi l'Eglise nous fait dire dans ses prières : « Faites, Seigneur, que votre Esprit nous embrase de ce feu, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a apporté sur la terre, et qu'il a voulu voir brûler avec ardeur[2] C'est là ce feu divin qui enflammait les saints, qui les portait à faire de grandes choses pour Dieu, à aimer leurs plus cruels ennemis, à désirer les humiliations, à se dépouiller des richesses et des honneurs du monde, et jusqu'à embrasser avec joie les tourments et la mort.

XI. L'Esprit-Saint est le lien divin qui unit le Père et le Fils ; et c'est le même qui, par le moyen de l'amour, unit nos âmes avec Dieu ; car tel est l'effet de l'amour, comme l'a dit saint Augustin : « La charité, a-t-il dit, est la vertu qui nous unit à Dieu[3]. » Les liens du monde sont des liens de mort ;

nité n'ait été placé après le 1er dimanche après la Pentecôte, qui du reste est le même. *(Note de l'éditeur).*

[1] Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis. (*Act.*, II, 3).

[2] Ille nos igne, quæsumus, Domine, Spiritus inflammet, quem Dominus Jesus Christus misit in terram, et voluit vehementer accendi.

[3] Charitas est virtus conjungens nos Deo. (*In Psal.* LXII, n. 17).

mais ceux du Saint-Esprit sont des liens de vie éternelle, car ils nous unissent avec Dieu, qui est notre vraie, notre unique vie.

XII. Comprenons bien en outre que toutes les lumières, les inspirations, les avertissements de Dieu, et tout ce que dans notre vie nous avons fait d'actes méritoires, soit de repentir de nos péchés, ou de confiance dans la miséricorde de Dieu, d'amour ou de résignation, tous ces actes ont été autant de dons du Saint-Esprit. L'Apôtre ajoute : « De plus l'Esprit de Dieu aide notre faiblesse : car nous ne savons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières, pour le prier comme il faut, mais le Saint-Esprit même prie pour nous par des gémissements ineffables[1] » Ainsi le Saint-Esprit est encore celui qui prie pour nous; car, comme nous ne savons quelles prières nous devons faire à Dieu pour notre salut, le Saint-Esprit nous enseigne comment il faut prier.

XIII. En résumé, la sainte Trinité a tout fait pour nous démontrer l'amour que Dieu nous porte, afin de nous obliger à l'aimer à notre tour. « Dieu en nous aimant, a dit saint Bernard, ne veut pas autre chose que d'être aimé de nous[2] » Il est donc bien juste que nous aimions ce Dieu, qui a été le premier à nous aimer, et qui, par tant de bonté, a dû gagner notre amour. « Aimons donc Dieu, nous crie le disciple bien-aimé, puisqu'il nous a aimés le premier[3] » Oh ! quel grand trésor que l'amour ! Trésor infini, puisqu'il nous acquiert l'affection d'un Dieu, comme le témoigne l'auteur du livre de la Sagesse[4] Mais pour acquérir un pareil trésor, il est nécessaire que nous détachions notre cœur des choses terrestres. Sainte Thérèse écrivait : « Détache ton cœur des créatures, et tu trou-

[1] Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram ; nam quid oremus, sicut oportet, nescimus ; sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (*Rom.*, VIII, 26).

[2] Cum amat Deus, nihil aliud vult, quam amari.

[3] Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos. (I *Joan.*, IV, 19).

[4] Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei. (*Sap.*, VII, 14).

veras Dieu. » Dans un cœur plein de l'esprit du monde, il n'y a point de place pour l'amour divin. C'est pourquoi prions sans cesse le Seigneur dans nos oraisons, dans nos communions, dans nos visites au Saint-Sacrement, qu'il nous donne son saint amour, parce que cet amour détruira notre attachement aux choses de la terre. Quand la maison est en proie à l'incendie, dit saint François de Sales, on jette les plus riches meubles par la fenêtre. Il entend par là que quand une âme s'enflamme de l'amour divin, elle se détache d'elle-même de toutes les choses créées. Le P Paul Ségneri le Jeune avait coutume de dire que l'amour divin était un voleur qui nous dépouillait de toutes nos affections terrestres, et nous faisait dire : Eh! que puis-je vouloir autre chose que vous seul, ô mon Dieu?

XIV « L'amour est fort comme la mort, est-il dit dans le Cantique des cantiques[1] Que veut dire cette expression : L'amour est fort comme la mort? Elle veut dire que, comme il n'y a pas de force créée qui puisse résister à la mort, quand l'heure en est venue, ainsi, pour une âme pleine de l'amour de Dieu, il n'y a point d'obstacle que ne surmonte cet amour. Quand il s'agit de plaire à l'objet aimé, l'amour triomphe de tout, de la douleur, des pertes, de la honte. Il n'est pas de nature, quelque insensible qu'elle soit, qui n'entre comme en fusion au contact du feu de l'amour[2] Par l'effet de cet amour, les saints martyrs au milieu des tourments, placés sur les chevalets, sur les pointes de fer rougies, se réjouissaient et rendaient grâces à Dieu de les faire souffrir pour son saint amour. Les autres saints, à défaut des tyrans qui les tourmentassent, se sont eux-mêmes, pour plaire à Dieu, rendus leurs propres bourreaux par les jeûnes, les macérations et les pénitences. Saint Augustin a dit aussi que, dans une œuvre à laquelle on se complaît, ou bien on n'éprouve pas de fatigue, ou bien la fatigue elle-même devient agréable[3]

[1] Fortis ut mors dilectio. (*Cant.*, VIII, 16).
[2] Nihil tam durum quod non amoris igne vincatur.
[3] In eo quod amatur, aut non laboratur, aut ipse labor amatur.

SERMON XXX

POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De la charité à pratiquer envers le prochain.

Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis. On vous mesurera à la même mesure à laquelle vous aurez mesuré les autres. (*Luc.*, VI, 38.)

Nous lisons dans l'évangile de ce jour, que Jésus-Christ dit à ses disciples : « Soyez miséricordieux, comme votre père est miséricordieux[1] » Votre Père céleste est miséricordieux envers vous ; soyez de même miséricordieux envers les autres. Il continue ensuite à leur expliquer comment et en quoi ils doivent pratiquer la charité envers le prochain : « Ne jugez point, leur dit-il, et vous ne serez point jugés[2] » Il entend parler ici de ceux qui se gardent de juger témérairement leur prochain. « Pardonnez, et il vous sera pardonné[3] » Il veut dire par ces paroles, que Dieu ne peut nous pardonner nos offenses envers lui, si d'abord nous ne pardonnons à ceux qui nous ont offensés. « Donnez, et on vous donnera[4] » Il parle enfin contre ceux qui voudraient que Dieu leur accordât tout ce qu'ils désirent, et qui pourtant sont durs et avares avec les pauvres. Il se résume en disant que Dieu mesure sa charité envers nous, sur celle dont nous aurons usé envers le prochain. Voyons donc nous-mêmes comment nous devons pratiquer la charité envers le prochain. Nous devons la pratiquer :

[1] Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est.
[2] Nolite judicare, et non judicabimini.
[3] Dimittite, et dimittemini.
[4] Date, et dabitur vobis.

1er Point : En pensées.
IIe Point : En paroles.
IIIe Point : En actions.

PREMIER POINT

Comment nous devons pratiquer en pensées la charité envers le prochain.

I. « C'est le commandement de Dieu même, a dit l'apôtre bien-aimé, que celui qui aime Dieu aime aussi son frère[1] » Le même précepte qui nous oblige d'aimer Dieu, nous oblige aussi d'aimer le prochain. Sainte Catherine de Gênes disait un jour au Seigneur : « Mon Dieu, vous voulez que j'aime mon prochain, et je ne puis aimer que vous. » Et le Seigneur lui répondit : « Ma fille, ceux qui m'aiment, aiment tout ce que j'aime. » De là vient que saint Jean a dit encore, que si quelqu'un s'avance à dire qu'il aime Dieu, tandis qu'il hait son frère, c'est un menteur[2]. Et d'ailleurs Jésus-Christ a déclaré qu'il accepte comme pratiquée envers lui-même, la charité dont on use envers le dernier de ses frères.

II. Ainsi donc il faut, en premier lieu, que la charité pour le prochain règle nos pensées, en sorte que nous ne jugions jamais mal d'autrui sans preuves positives. « Ne jugez point, et vous ne serez point jugés[3]. » Celui qui juge sans fondement que quelqu'un a commis un péché mortel, se rend coupable d'une faute grave. S'il n'avait fait que former des soupçons téméraires, il ferait au moins un péché véniel ; mais cependant lorsqu'il a des motifs fondés de juger ou de soupçonner, il n'y a point de péché. Cependant, celui qui a la vraie charité pense bien de tout le monde, et éloigne de lui les jugements

[1] Et hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum. (I *Joan.*, IV, 21).
[2] Si quis dixerit, quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. (I *Jo.*, IV, 20).
[3] Nolite judicare, et non judicabimini.

comme les soupçons : « La charité ne pense point le mal, a dit l'Apôtre[1] » Néanmoins ceux qui sont chefs de maison sont tenus de former des soupçons sur le mal que peuvent faire les membres de leur famille. Il est des parents imprudents qui voient leurs fils hanter de mauvaises compagnies, ou fréquenter des maisons où se trouvent de jeunes filles ; qui voient leurs filles s'entretenir tête à tête avec des hommes, et qui les laissent faire en disant : Nous ne voulons pas penser mal. Folie ! dans tous ces cas ils sont obligés d'entrer en soupçon du mal qu'il peut y avoir, et en conséquence, reprendre leurs fils et leurs filles, pour empêcher que le mal n'arrive. Du reste, celui qui n'est pas chef de maison, doit bien se garder d'épier les défauts et les actions des autres.

III. En outre, lorsque le prochain souffre d'une infirmité, d'une perte ou de quelqu'autre peine, la charité veut que nous en soyons intérieurement affligés, au moins dans la partie supérieure de notre âme ; je dis, *dans la partie supérieure*, parce que si nous apprenons qu'un malheur est arrivé à une personne pour qui nous avons de l'aversion, nos sens rebelles paraissent en éprouver quelque plaisir ; mais il n'y a pas en cela de péché, pourvu que notre volonté n'acquiesce pas à ce sentiment. Remarquons, cependant qu'il est quelquefois permis de désirer le mal temporel du prochain, ou de nous en réjouir : c'est lorsqu'il y a lieu d'espérer que de ce mal résultera un bien spirituel pour lui ou pour les autres ; par exemple, s'agit-il d'un pécheur obstiné ou scandaleux, saint Grégoire dit qu'on peut bien se réjouir d'une maladie ou de tout autre mal temporel qui lui arrive, et même désirer qu'il tombe malade ou qu'il devienne pauvre, afin qu'il change de conduite, ou qu'au moins il cesse de scandaliser les autres. Voici le sens précis des paroles de saint Grégoire : « Il peut arriver fort souvent que, sans perdre la charité, nous nous réjouissions de la ruine de notre ennemi, ou que, sans nous rendre coupables d'envie ou de haine, nous nous attristions de sa gloire, lorsque

[1] Charitas non cogitat malum. (I *Cor.*, XIII, 5).

sa ruine doit avoir, pour effet à notre jugement, l'élévation méritée de quelque autre, et ses succès au contraire occasionner l'injuste oppression de nos semblables[1] » Du reste, hors ces cas, il est contraire à la charité de se réjouir du mal du prochain. On ne se rend pas moins coupable, quand on se plaint du bien du prochain, par la seule raison que c'est le bien du prochain : c'est là proprement le péché d'envie. Les envieux sont des émules du diable, qui, pour ne pas voir les hommes dans le ciel, d'où il a été chassé, a tenté Adam et l'a fait se révolter contre Dieu. « La mort, en effet, comme le dit le Sage, est entrée dans le monde par l'envie du diable, et ceux qui se rangent de son parti se font ses imitateurs[2] » Passons aux deux autres points sur lesquels nous aurons beaucoup à dire.

DEUXIÈME POINT

De la charité en paroles à pratiquer envers le prochain,

IV. Pour ce qui est de la charité à mettre dans nos paroles, remarquons d'abord, et par dessus tout, que nous devons nous abstenir de toutes paroles de zizanie. « Le semeur de rapports, dit l'Ecclésiastique, souillera son âme, et sera haï de tout le monde[3] » Autant ceux qui disent du bien de tout le monde sont généralement aimés, autant ceux qui sèment des rapports sont haïs de Dieu et des hommes ; car ces derniers, bien qu'ils se plaisent à écouter les rapporteurs, ne laissent

[1] Evenire plerumque potest, ut, non amissa caritate, et inimici nostri ruina lætificet, et ejus gloria sine invidiæ culpa contristet ; cum, et ruente eo, quosdam bene exigi credimus, et proficiente illo, plerosque injuste opprimi formidamus. (*Moral.*, lib. XXII, c. vi, n. 33).

[2] Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum; imitantur autem illum, qui sunt ex parte ejus. (*Sap.*, ii, 25).

[3] Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odietur, (*Eccli.*, xx 31).

pas de les haïr et de se méfier d'eux. Saint Bernard affirme que la langue du détracteur est un glaive à triple tranchant[1]. A trois tranchants, veut-il dire, parce que de l'un il blesse la réputation du prochain, de l'autre il blesse la conscience de celui qui l'écoute, et du troisième il blesse la sienne propre en perdant lui-même la grâce de Dieu. Vous alléguerez que vous l'avez dit en secret à vos amis, et sous la condition qu'ils n'en diront rien aux autres. Et vous prétendez que cela vous excuse. Vous êtes donc ce serpent qui mord en silence, comme le dit l'Ecriture. « Celui qui médit en secret, lisons-nous dans l'Ecclésiaste, est comme un serpent qui mord sans faire de bruit[2] » Ceux qui ont l'habitude de la détraction en sont punis non-seulement dans l'autre vie, mais même dans celle-ci : car ces langues affilées, causes de mille péchés, sèment la discorde dans des familles, et troublent des pays entiers. Thomas de Champré raconte[3] qu'il a personnellement connu un médisant de profession, qui, à son dernier moment, se débattait comme un furieux, et qui mourut en déchirant sa langue de ses propres dents. Un autre médisant fut frappé au moment où il se disposait à dire du mal de saint Malachie : sa langue s'enfla subitement et se remplit de vers, et dans cet état il mourut misérablement au bout de sept jours.

V On n'est pas seulement coupable de médisance, lorsqu'on flétrit la réputation de son prochain, en lui imputant faussement quelque mauvaise action, ou en exagérant le mal qu'il a réellement commis ; on le devient encore en découvrant aux autres ses défauts cachés. Il y a des gens qui, lorsqu'ils savent quelque mal de leur prochain, semblent souffrir les douleurs de l'enfantement, s'ils ne font savoir aux autres ce qu'ils ont découvert. Si le péché du prochain est secret, et que ce soit un tort grave, il y a péché mortel à le dévoiler sans juste cause.

[1] Gladius equidem anceps, imo triplex est lingua detractoris. (*Bern, de div. Serm.* XVII, n. 4).

[2] Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit. (*Eccl.*, x, 10).

[3] Apum, etc., c. 37.

Je dis *sans juste cause*, parce que si quelqu'un révélait à un père les défauts de son fils, afin qu'il le corrigeât ou qu'il y portât remède, non seulement il n'y aurait point là de faute, mais ce serait encore une bonne œuvre, parce que, suivant saint Thomas [1], il n'y a de mal à découvrir les fautes d'autrui, que quand on cherche à le perdre de réputation: ce qui n'arrive pas, quand on n'agit que pour son bien, ou pour celui des autres.

VI. Ceux-là auront un grand compte à rendre à Dieu, qui entendant médire d'autrui, vont le rapporter à la personne intéressée. On désigne vulgairement ces gens-là par ces mots, *piglia e porta*, prend et porte. Que de mal ne causent pas ces langues rapporteuses, qui vont semant ainsi la discorde, comme il est dit dans les Proverbes [2] Elles sont l'objet particulier de la haine divine, et celui qui médit d'une autre personne, pour avoir été injustement offensé par elle, est moins coupable sans doute, et s'il s'échappe en des plaintes, il est plutôt digne de compassion ; mais vous, pourquoi allez-vous rapporter ce que vous avez entendu ? pour faire naître des malveillances et des haines qui seront cause ensuite de mille péchés. Ah ! si désormais vous entendez parler contre votre prochain, suivez le précepte suivant du Saint-Esprit : « Avez-vous entendu une parole contre votre prochain ? faites-la mourir en vous [3] » Ce que vous avez entendu contre votre prochain, non-seulement vous devez le tenir renfermé en vous-même, mais encore l'y faire mourir, *commoriatur in te*. Celui qu'on jette dans une prison peut s'échapper et reparaître, mais celui qui est mort ne peut sortir de la fosse : je veux dire que si vous avez appris quelque mal de votre prochain, vous devez être attentif à n'en rien faire connaître aux autres, ni par demi-mots, ni par des signes ou des mouvements de tête. Quelquefois ces signes étranges, ces paroles tronquées, font plus de mal à la réputa-

[1] 2-2, q. 73, a. 2.
[2] Odit Dominus... qui seminat inter fratres discordias. (*Prov.*, VI, 16, 19).
[3] Audivisti verbum adversus proximum tuum, commoriatur in te. (*Eccli.*, XIX, 10).

tion d'autrui, que des rapports clairs et précis, parce qu'ils font supposer plus de mal, qu'il n'y en a en réalité.

VII. Gardez-vous encore, dans vos entretiens, d'attaquer, soit les présents, soit les absents, en les tournant en dérision. En vain direz-vous : Je le fais pour rire ; ces jeux-là sont contraires à la charité. Jésus-Christ a dit : « Tout ce que vous voulez que les autres vous fassent, faites-le-leur[1] » Seriez-vous bien aise d'être raillé et d'être joué devant les autres ? Ne faites donc pas à votre prochain ce que vous ne voudriez pas pour vous. Evitez aussi de discuter sur des choses inutiles ; souvent, pour des bagatelles de nulle importance, on en vient à des contestations qui conduisent aux querelles et aux injures. Il y a des gens possédés de l'esprit de contradiction, qui, sans aucun besoin, et seulement pour le plaisir de contredire, se mettent à combattre tout ce que disent les autres, rompant ainsi tous les liens de la charité. L'Esprit-Saint nous a donné ce conseil : « Ne disputez pas sur les choses qui ne vous regardent pas[2] » Mais, dira-t-on, je défends la raison, je ne puis écouter patiemment des choses absurdes. Le cardinal Bellarmin répondait ainsi à un de ces défenseurs de la raison : « Une once de charité vaut plus que cent mille livres de raisons. » Quand on converse, et surtout s'il ne s'agit que de choses peu importantes, qu'on dise simplement son opinion, si on veut le faire pour prendre part à la conversation ; mais il faut s'en tenir là, et ne point s'obstiner à défendre ce qu'on a dit. Dans un tel cas, le meilleur parti c'est de céder. Le B. Gilles disait que céder ainsi, c'était réellement vaincre, parce qu'on restait supérieur aux autres en vertu, et que l'on conservait la paix, avantage beaucoup plus précieux que le plaisir qu'on peut trouver à rendre son opinion victorieuse. Saint Joseph Calasanze disait que celui qui aime la paix ne contredit personne.

VIII. Ainsi donc, mes chers auditeurs, si vous voulez être

[1] Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. (*Matth.*, VII, 12).

[2] De ea re, quæ te non molestat, ne certeris. (*Eccli.*, XI, 9).

aimés de Dieu et des hommes, attachez-vous à dire du bien de tout le monde ; et quand il vous arrivera d'entendre quelqu'un dire du mal d'autrui, gardez-vous bien de le provoquer à parler, ou de paraître curieux de l'entendre, si vous ne voulez devenir complice de sa médisance. Dans ce cas, ou reprenez-le, ou changez de discours, ou bien retirez-vous de cette conversation. C'est le conseil que nous donne l'Ecclésiastique de cette manière : « Bouchez-vous les oreilles avec des épines, et n'écoutez point les mauvaises langues[1] » Quand vous entendez attaquer la réputation d'un homme, entourez vos oreilles d'une haie d'épines, *sepi aures tuas spinis*, afin que la médisance n'y puisse entrer. Faites au moins paraître alors qu'un tel discours vous déplaît, soit en gardant le silence, ou en montrant un visage triste ; soit en baissant les yeux vers la terre, ou en détournant le visage ; faites en un mot, comme le dit saint Jérôme, que le détracteur, en voyant que vous ne l'écoutez pas de bon cœur, apprenne à ne plus médire avec si peu de gêne[2]. Et, si vous le pouvez, la charité demande que vous preniez le parti des personnes attaquées. L'époux divin veut que les paroles de son épouse soient comme une bande d'écarlate[3] C'est-à-dire, comme l'explique Théodoret, que les paroles de l'épouse doivent être dictées par la charité, *vitta coccinea*, afin qu'elles couvrent les défauts du prochain, autant que possible, et qu'elles excusent au moins l'intention, si elles ne peuvent excuser l'action, suivant l'exhortation que donne à ce sujet saint Bernard[4] Les religieuses du monastère de sainte Thérèse avaient coutume de dire proverbialement que là où était leur sainte mère, elles avaient leurs épaules garanties, sachant bien qu'elle prenait la défense de toutes celles qu'on attaquait.

IX. De plus la charité exige que nous soyons doux envers

1 Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire. (XXVIII, 28).

2 Discat detractor, dum te videt non libenter audire, non facile detrahere. (Epist. *ad Nepotian.*)

3 Sicut vitta coccinea labia tua. (*Cantic.*, IV, 7).

4 Excusa intentionem, si opus non potes. (*Serm.* XL, *in Cant* n. 5).

tout le monde, et principalement envers ceux qui nous sont contraires. Quelqu'un se courrouce-t-il contre vous, vous maltraite-t-il en paroles ; répondez-lui avec douceur, et soudain vous le verrez s'apaiser. « Une parole douce rompt la colère[1], » nous dit le Sage. » Si au contraire vous vous livrez au ressentiment, si vous lui parlez avec aigreur, vous ne ferez qu'attiser le feu ; et l'animosité s'augmentant par degrés, vous serez en danger de perdre votre âme, en vous rendant coupable de quelque acte de colère ou de quelque grave injure. Dès que vous vous sentez troublé, le meilleur parti c'est de vous taire, quoi qu'il vous en coûte. Saint Bernard dit que l'œil offusqué par la colère ne distingue plus le juste de l'injuste[2]. Et s'il arrivait que, transporté par la colère, vous eussiez outragé le prochain, la charité veut que vous cherchiez de toute manière à l'apaiser, afin d'ôter de son cœur toute haine, toute rancune contre vous. Il n'y a rien de mieux, en pareille circonstance, pour rétablir les liens de la charité, que de s'excuser auprès de la personne que l'on a offensée. Mais ce sera dans notre XXXIV[e] Sermon pour le V[e] dimanche après la Pentecôte, que nous parlerons spécialement de cette vertu de mansuétude, que nous devons toujours montrer à notre prochain.

X. C'est encore un acte de charité que de reprendre celui qui pèche. Et ne dites pas : Je ne suis pas son supérieur. Car si vous l'étiez, vous seriez obligé par devoir de le faire ; mais n'ayant point cette qualité, c'est la charité qui vous y oblige comme chrétien. Dieu, comme il est dit dans l'Ecclésiastique, « a chargé chacun du soin de son prochain[3]. » Quelle cruauté n'y aurait-il pas, si l'on voyait un aveugle marcher vers un précipice, à ne pas l'avertir pour lui sauver la vie ? Eh bien ! n'y aurait-il pas encore plus de cruauté de votre part, si, pou-

[1] Responsio mollis frangit iram. (*Prov.*, xv, 1).

[2] Turbatus præ ira oculus.., rectum non videt. (*Lib.*, II, *de consil.*, cap. xi. n. 20).

[3] Mandavit illis unicuique de proximo suo. (*Eccli.*, xvii, 12).

vant arracher votre frère à la mort éternelle, vous négligiez de le faire par simple indifférence ?

TROISIÈME POINT

De la charité qui doit diriger nos actions envers le prochain.

XI. Bien des gens font montre de charité envers tout le monde, et ils ne souffriraient pas le plus léger dérangement pour secourir leur prochain. Saint Jean écrivait à ses disciples : « Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles et de la langue, mais par des effets et en vérité[1] » Et on lit dans l'Ecriture que l'aumône délivre l'homme de la mort, et que c'est elle qui le purifie de ses péchés et lui fait obtenir la miséricorde divine et le salut éternel[2] Dieu viendra à votre secours, comme vous aurez secouru votre prochain : « On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servi pour les autres[3] » De là saint Chrysostome conclut que la pratique de la charité envers le prochain est l'art des arts pour acquérir des mérites devant Dieu[4]. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait qu'elle ressentait plus de contentement quand elle soulageait le prochain, que lorsqu'elle était ravie en extase, et voici sa raison : Quand je suis en contemplation, Dieu vient à mon aide ; et quand je porte secours au prochain, c'est moi qui aide Dieu. En effet, Dieu accepte comme faites à lui-même toutes les charités que nous faisons au prochain. Au contraire, dit saint Jean, comment peut-on dire qu'on aime Dieu, si l'on ne secourt pas son frère dans le be-

[1] Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere et veritate. (I *Jo.*, III, 18).

[2] Eleemosyna a morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam. (*Tob.*, XII, 9).

[3] In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis. (*Matth.*, VII, 2).

[4] Eleemosyna est ars omnium artium quæstuosissima.

soin[1] ? On n'entend pas par aumônes seulement les dons en argent ou en effets appréciables à prix d'argent, mais encore tout autre secours qu'on accorde suivant le besoin.

XII. Si la charité nous commande de venir en aide à tous, elle exige bien plus impérieusement que nous secourions ceux qui en ont le plus besoin, comme sont les âmes du purgatoire. Saint Thomas nous enseigne que la charité s'étend aux vivants et aux morts, et qu'ainsi nous sommes tenus, de porter secours non-seulement à notre prochain vivant, mais aussi à ces saintes âmes prisonnières, qui ne peuvent soulager elles-mêmes leurs souffrances. C'est précisément ce que dit un moine de Citaux, qui, après sa mort, apparut au sacristain de son monastère : « Aidez-moi, mon frère, de vos prières, car je ne puis rien par moi-même pour mon soulagement[2] » Secourons donc autant que nous le pouvons ces épouses chéries de Jésus-Christ, en les recommandant tous les jours à Dieu, et en faisant dire quelques messes à leur intention. Il n'est rien de plus efficace pour ces saintes âmes que le sacrifice de l'autel. De leur côté, elles ne seront point ingrates ; elles prieront pour vous à leur tour, et vous trouverez en elles un plus fort appui, quand elles seront face à face avec Dieu.

XIII. Une autre œuvre très-agréable à Dieu, c'est d'exercer la charité particulièrement envers les malades. Affligés de douleurs, en proie à la mélancolie, à la crainte de la mort, ils se trouvent souvent abandonnés de tout le monde. Accourez, vous, à leur secours, aidez-les de quelques aumônes ou de quelques douceurs ; soyez-leur utile comme vous pourrez ; tâchez au moins de les consoler par vos discours : exhortez-les à se résigner à la volonté de Dieu et à lui offrir toutes leurs souffrances.

XIV. Par-dessus tout, soyez attentifs à user de charité en-

[1] Qui viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo ? (I *Jo.*, III, 17).

[2] Chron. Cisterc.

vers ceux qui se montrent vos ennemis. Quelqu'un dira : Je suis reconnaissant pour qui me fait du bien, mais je ne puis avoir de charité pour celui qui me persécute. Mais les infidèles eux-mêmes, a dit Jésus-Christ, savent être reconnaissants pour leurs bienfaiteurs [1]. La charité chrétienne consiste à vouloir, à faire du bien à qui nous hait, à qui nous fait du mal [2] Cet homme te veut du mal ; tu dois l'aimer : il t'a porté préjudice ; fais-lui du bien : c'est ainsi que se vengent les saints. Telle est la vengeance céleste que saint Paulin nous exhorte à tirer de nos ennemis [3] Sainte Catherine de Sienne, qui avait vu sa réputation déchirée par une dame, n'hésita pas à l'aller servir comme domestique pendant une longue maladie que fit celle-ci. Saint Ambroise assigna un revenu suffisant pour vivre commodément le reste de ses jours, à un malfaiteur qui avait attenté à sa vie. Un certain gouverneur de la Toscane, appelé Venustanus, avait fait couper les mains à saint Sabin, évêque, la cause de la foi ; quelque temps après, le tyran se sentant affligé d'un très-grand mal aux yeux, pria le Saint de le secourir ; le Saint pria pour lui, et levant ses bras d'où le sang coulait encore, il le bénit, et obtint pour lui la guérison non-seulement de ses yeux, mais encore de son âme, puisque cette bonne action le convertit aussitôt. Le P Ségneri [4], raconte qu'à Bologne le fils unique d'une dame fut tué par son ennemi ; peu après, le meurtrier vint par hasard se réfugier dans la maison même de cette pauvre mère. Que fit-elle alors ? Elle commença par le mettre à l'abri des poursuites de la justice, et puis elle lui dit : Eh bien ! puisque j'ai perdu mon fils, c'est vous qui serez, à partir de ce jour, mon fils et mon héritier ; prenez cet argent en attendant, et sauvez-vous ailleurs, car ici vous n'êtes point en sûreté. Et voilà comment se vengent les saints. Celui qui pardonne à son en-

[1] Nonne et ethnici hoc faciunt ? (*Matth.*, v, 47).

[2] Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos. (*Matth.*, v, 44 et seq).

[3] Inimicum diligere, vindicta cœlestis est.

[4] *Crist. istr.*, p. I, disc. 20, n. 20.

nemi est assuré d'obtenir son pardon de Dieu, qui a dit : « Pardonnez, et on vous pardonnera[1] » Que si vous ne pouvez faire du bien à votre ennemi qui vous persécute et vous calomnie, au moins recommandez-le à Dieu, conformément à ce précepte de Notre-Seigneur « Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient[2] » Ce sont les propres paroles de Jésus-Christ, qui saura récompenser ceux qui traitent ainsi leurs ennemis.

SERMON XXXI

POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De la sainte communion.

Homo quidam fecit cœnam magnam. Un homme fit un grand festin. (*Luc.*, XIV, 16.)

Nous lisons dans l'évangile de ce jour, qu'un homme riche fit préparer un grand repas ; puis il ordonna à un de ses serviteurs d'aller inviter tous ceux qu'il rencontrerait sur la route, fussent-ils pauvres, aveugles ou boiteux, et en cas de refus, de les forcer à venir : *Exi in vias, et sepes, et compelle intrare, ut impleatur domus mea.* Il ajouta que nul de ceux qui seraient appelés et ne viendraient pas, ne pourrait ensuite prendre place à sa table : *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum, qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.* Ce grand repas, c'est la sainte communion, cêne immense où

[1] Dimittite et dimittemini. (*Luc.*, VI, 37).
[2] Orate pro persequentibus et calumniantibus vos.

tous les fidèles sont invités à venir se nourrir de la chair sacrée de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel : « Prenez et mangez, a-t-il dit, ceci est mon corps [1]. » Occupons-nous donc aujourd'hui à considérer :

Dans le premier point : L'amour que Jésus-Christ a montré pour nous en se donnant lui-même dans ce sacrement.

Dans le second point : Ce que nous devons faire en le recevant pour retirer le plus grand fruit de la communion.

PREMIER POINT

De l'amour extrême que Jésus-Christ a montré pour nous en se donnant lui-même dans ce sacrement.

I. Jésus-Christ, sachant que l'heure de sa mort était arrivée, voulut nous laisser, avant de mourir, la plus grande preuve qu'il pût nous donner de son amour [2] : ce fut de se livrer lui-même à nous dans la sainte Eucharistie. Ainsi nous a-t-il aimés jusqu'à la fin [3], c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostome, jusqu'à l'excès [4] Saint Bernardin de Sienne dit que les marques d'amour données au moment de la mort, se gravent mieux dans la mémoire et nous sont plus chères [5]. Mais tandis qu'on ne laisse ordinairement à ses amis qu'un anneau ou une pièce d'argent, comme gage de souvenir, Jésus-Christ se donne lui-même dans ce sacrement d'amour.

II. Et en quel temps Jésus-Christ institua-t-il ce sacrement? Ce fut, comme le remarque l'Apôtre, dans la nuit qui précéda

[1] Accipite et comedite, hoc est corpus meum. (*Matth.*, XXVI, 26).

[2] Sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos, in finem dilexit eos. (*Jo.*, XIII. 1).

[3] In finem dilexit eos.

[4] Extremo amore dilexit eos.

[5] Quæ in fine in signum amicitiæ celebrantur, firmius memoriæ imprimuntur, et cariora tenentur.

sa mort[1]. Ainsi, dans le même moment où les hommes se préparaient à lui donner la mort, ce Rédempteur plein d'amour voulut nous faire ce don immense. Jésus-Christ ne se contenta pas de donner pour nous sa vie sur une croix, mais il voulut, avant de mourir, répandre au dehors, comme le dit le Concile de Trente[2], toutes les richesses de son amour, en se donnant lui-même dans la sainte communion, pour nous servir de nourriture. Et qui pourrait croire, si la foi ne nous l'assurait, qu'un Dieu ait voulu se faire homme, se changer ensuite en aliment, et servir de nourriture à ses créatures ? Quand Jésus-Christ révéla à ses disciples ce sacrement qu'il leur voulait laisser, ils ne purent d'abord y ajouter foi, ils s'éloignèrent même du Seigneur, dit saint Jean, et ils se dirent : « Comment cet homme peut-il donner sa chair à manger ? Cette parole est dure, et qui est-ce qui peut l'entendre[3] ? » Mais ce que ces hommes ne pouvaient croire, le grand amour de Jésus-Christ pour nous l'a conçu et accompli. « Recevez et mangez, ceci est mon corps[4]. » telles sont les paroles qu'il adressa à ses apôtres dans la nuit qui précéda sa mort, et qu'il nous adresse encore maintenant.

III. Combien s'estimerait honoré, dit saint François de Sales, un particulier auquel le roi enverrait des mets de sa table ? que serait-ce encore, si ces mets étaient une partie de son bras ? Jésus, dans l'Eucharistie, nous donne, non pas une partie de son bras, mais son corps tout entier, sans en rien réserver. « Il vous a tout donné sans rien se réserver[5] : » c'est en pareils termes que saint Chrysostome nous reproche notre ingratitude. Et saint Thomas dit que Dieu, dans l'Eucharistie, a donné tout ce qu'il est et tout ce qu'il a[6] C'est donc bien jus-

[1] Qua nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens, fregit, et dixit : Accipite, et manducate, hoc est corpus meum. (I *Cor.*, XI, 24).
[2] Divitias sui erga homines amoris velut effudit. (*Sess.*. XIII, cap. 2).
[3] Quomodo potest hic carnes suas dare ad manducandum ? durus est hic sermo, et quis potest eum audire ? (*Jo.*, VI, 61).
[4] Accipite, et manducate : hoc est corpus meum.
[5] Totum tibi dedit, nihil sibi reliquit.
[6] Deus in Eucharistia totum quod est et habet, dedit nobis. (*Opusc.* LXIII, cap. 2)

tement que le même Saint appelle ce sacrement un sacrement d'amour, le gage de l'amour d'un Dieu[1] Sacrement d'amour, car l'amour seul a porté Jésus-Christ à nous faire un don aussi grand ; gage d'amour, parce que, si nous avions douté de son amour, nous en aurions trouvé la preuve manifeste dans ce sacrement, que saint Bernard appelait aussi l'amour des amours[2], puisque, si le Seigneur, par son incarnation, s'est donné à tous les hommes en général, en se donnant maintenant dans ce sacrement à chacun de nous en particulier, il nous donne à comprendre l'amour particulier qu'il garde à chacun de nous.

IV Et combien Jésus-Christ n'a-t il pas désiré s'unir à nos âmes dans la sainte communion! Ce grand désir, il l'a déclaré lui-même dans le moment précis où il a institué ce sacrement, en disant à ses apôtres, « J'ai désiré ardemment de manger cette pâque avec vous[3]. » Saint Laurent Justinien ajoute que ces paroles sortirent du cœur aimant de Jésus-Christ pour nous exprimer son amour[4] Et pour nous engager à le recevoir souvent dans la sainte communion, il nous promet la vie éternelle, c'est-à-dire le paradis[5] Il nous menace au contraire de la privation de sa grâce et de la perte du paradis, si nous négligeons la communion[6] Toutes ces promesses, toutes ces menaces naissent du grand désir qu'il a de s'unir à nous dans ce sacrement.

V Et pourquoi Jésus-Christ désire-t-il si fort que nous le recevions dans la sainte communion? Parce qu'il se plaît à s'unir intimement à chacun de nous. Dans la communion, Jésus s'unit réellement en corps et en âme avec l'homme, et l'homme avec Jésus. « Celui qui mange ma chair et boit mon

[1] Sacramentum charitatis, pignus charitatis.
[2] Amor amorum.
[3] Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum. (*Luc.*, XXII, 15).
[4] Flagrantissimæ charitatis est vox hæc.
[5] Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. (*Jo.*, VI, 58).
[6] Nisi manducaveritis carnem Filii hominis.., non habebitis vitam in vobis. (*Ibid.*, V, 54).

sang, dit-il lui-même, demeure en moi, et je demeure en lui[1].» En sorte, dit saint Jean Chrysostome, que par la communion nous ne faisons plus qu'un même corps et une même chair avec Jésus-Christ[2]. Avec saint Laurent Justinien s'écrie-t-il: « Oh! qu'il est admirable, seigneur Jésus, cet amour qui vous a porté à vouloir que nous soyons tellement incorporés à votre corps, que notre corps et notre âme vous soient inséparablement unis[3]! » Ainsi le Seigneur adresse à toute âme qui reçoit la communion les mêmes paroles qu'il adressa un jour à sa bien-aimée servante Marguerite d'Ypres : Voyez, ma fille, quelle belle union s'est formée entre vous et moi ; aimez-moi donc, et restons unis à jamais sans nous séparer Cette union intime qui se forme entre nous et Jésus-Christ est toute produite, dit saint Chrysostome, par l'amour ardent que Jésus-Christ a pour nous[4] Mais, Seigneur, une si grande intimité entre vous et l'homme convient-elle à une majesté divine comme la vôtre? Ah! l'amour ne se conduit point par raison, il va où il se sent attiré, et non là où il doit aller[5] On lit dans saint Bernardin ds Sienne que Jésus-Christ, en se donnant à nous en nourriture, a voulu en venir au plus haut degré de l'amour, et s'unir à nous aussi intimement que l'aliment s'incorpore à celui qui s'en nourrit[6] Saint François de Sales développe la même idée dans ces belles paroles : Non, le Sauveur ne peut être considéré en une action ni plus amoureuse, ni plus tendre que celle-ci, en laquelle il s'anéantit par manière de dire, et se réduit en viande, afin de pénétrer nos

[1] Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in eo. (*Jo.*, VI, 57).

[2] Huic nos unimur, et facti sumus unum corpus et una caro. (*Hom.* 60, ad Pop. Ant).

[3] O mirabilis dilectio tua, Domine Jesu, qui tuo corpori taliter nos incorporari voluisti, ut tecum unum cor et animam unam haberemus inseparabiliter colligatam !

[4] Semetipsum nobis immiscuit, ut unum quid simus... ardenter enim amantium hoc est. (*Hom.* LXI, ib.).

[5] Amor ratione caret, et vadit quo ducitur, non quo debeat. (*Serm.* 143).

[6] Ultimus gradus amoris est, cum se dedit nobis in cibum, quia dedit se nobis ad omnimodam unionem, sicut cibus et cibans invicem uniuntur. (S. Bern. Sen., T. II, serm. 54).

âmes et s'unir intimement au cœur et au corps de ses fidèles[1]

VI. De tout cela il résulte qu'il n'est rien dont nous puissions tirer autant de fruit que de la communion. Le Saint-Sacrement, dit saint Denis, plus que tous les autres moyens spirituels, a une vertu souveraine pour sanctifier les âmes[2] Et saint Vincent Ferrier dit qu'il y a plus de profit spirituel pour l'âme dans une seule communion, que dans toute une semaine de jeûne au pain et à l'eau. La communion, comme nous l'apprend le concile de Trente, est l'antidote qui nous guérit des péchés véniels et nous préserve des péchés mortels[3] Jésus-Christ dit lui-même que celui qui se nourrit de lui, qui est la source de la vie éternelle, recevra sûrement la vie de la grâce[4] Innocent III écrit que Jésus-Christ nous a délivrés par sa mort des péchés commis, et par l'Eucharistie, de ceux que nous pouvons commettre. L'Eucharistie, dit saint Chrysostome, a la vertu de nous enflammer de l'amour divin, et de nous rendre terribles au démon : « C'est, dit-il, comme un charbon qui nous embrase, de sorte qu'en nous levant de cette table, nous devenons comme des lions, brûlant de livrer au démon des combats terribles[5]. » Saint Grégoire, expliquant ces paroles de l'épouse du Cantique : « Le roi m'a introduite dans le cellier où est son vin, je me suis bien plus enivrée d'amour (*a*)[6], » dit que la communion est ce cellier où l'âme reste tellement enivrée du divin amour, qu'elle s'oublie et perd de vue toutes les choses créées.

[1] *Introd. à la vie dév.*, IIe part., ch. XXI, p. 92, édit. Vivès.

[2] Eucharistia maximam vim habet perficiendæ sanctitatis.

[3] Antidotum quo a culpis quotidianis liberemur et a mortalibus præservemur.

[4] Qui manducat me, et ipse vivet propter me. (*Jo.*, VI, 59).

[5] Carbo est Eucharistia, quæ nos inflammat, ut tanquam leones ignem spirantes, ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. (*Hom.* 61 ad Pop. Ant).

[6] Introduxit me rex in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. (*Cant.* II, 4).

a) Traduction empruntée à Genoude.

(*Note de l'éditeur*).

VII. Si je ne communie pas souvent, dira peut-être quelque chrétien peu fervent, c'est que je me sens peu animé de l'amour de Dieu. A celui-là Gerson répond : Eh quoi! parce que vous vous sentez froid, vous vous éloignez du feu? Eh! c'est pour cela même que vous devriez vous approcher plus souvent du Saint-Sacrement. Saint Bonaventure a dit de son côté: « Quelque tiède que l'on soit, qu'on n'en approche pas moins en se confiant dans la miséricorde de Dieu : on a d'autant plus besoin du médecin, qu'on se sent plus malade[1]. Et saint François de Sales dans sa *Philothée*, chap. XXI, s'exprime ainsi : «Deux sortes de gens doivent souvent communier : les parfaits, parce qu'étant bien disposés, ils auraint grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection; et les imparfaits, afin de pouvoir justement prétendre à la perfection. » Au reste il n'y a pas de doute que celui qui veut communier, doit faire tous ses efforts pour faire une bonne communion. Passons au second point.

DEUXIÈME POINT

Ce que nous devons faire en recevant la communion pour en retirer le plus grand fruit.

VIII. Deux choses sont nécessaire pour tirer un grand fruit de la communion : la préparation pour la recevoir, et l'action de grâces après l'avoir reçue. Quant à la préparation, il est certain que c'était aux soins qu'ils y apportaient, que les saints devaient les profits abondants qu'ils retiraient de la communion. C'est parce qu'on néglige de se préparer convenablement, que beaucoup d'âmes, malgré toutes les communions

[1] Licet tepidus *(a)*, tamen confidens de misericordia Dei accedat; tanto magis eget medico, quanto quis senserit se ægrotum. (*De prof. rel.* cap. 78 *(b)*.
a) *Al.* tepide. (*Note de l'éditeur*).
b) Al. 77, *vel etiam* 68. (Vid. *S. Bonav. Oper.* t. XII, p. 44, *b*, édit. Vivès). (*Note de l'éditeur)*.

qu'elles font, gardent toujours leurs mêmes imperfections. Ce n'est pas de l'aliment, dit le cardinal Bona, que vient le défaut, mais bien de la mauvaise disposition qu'on apporte à s'en nourrir[1] Il y a deux espèces de dispositions nécessaires à celui qui veut communier souvent. La première, c'est d'être détaché des créatures, en bannissant de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu. Plus le monde tient de place dans votre cœur, moins il en reste pour l'amour divin : ainsi on doit le purger de toute affection mondaine, afin que Dieu le possède entièrement. Voici ce que Jésus-Christ lui-même recommandait à sainte Gertrude, pour bien communier : La seule chose que je te demande, c'est que lorsque tu viens pour me recevoir, tu sois vide de toi-même. Détachons-nous donc des créatures, et notre cœur sera ainsi tout entier au Créateur.

IX. La seconde disposition exigée pour profiter de la communion, c'est le désir de recevoir Jésus-Christ, afin de l'aimer davantage. Saint François de Sales disait : Nous devons recevoir seulement par amour, celui qui par amour seulement se donne à nous. Ainsi la fin principale de nos communions, doit être d'augmenter notre amour envers Jésus-Christ. Le Seigneur lui-même a dit à sainte Mathilde : Quand tu communieras, désire tout l'amour qu'il est possible qu'un cœur ait pour moi, et j'accepterai ton amour comme s'il était tel que tu l'auras désiré.

X. Il n'est pas moins nécessaire de rendre de convenables actions de grâces après la communion. Nous devons être tout entiers aux sentiments d'affection et à la prière pendant l'oraison qui se fait après la communion. Ces sentiments ne doivent pas être seulement des sentiments de reconnaissance, mais aussi des sentiments d'humilité, d'amour et d'offrande de nous-mêmes. Humilions-nous autant que nous le pourrons, en voyant un Dieu se faire notre nourriture, quoique nous l'ayons tant offensé. Un savant docteur dit que le sentiment le plus convenable à celui qui communie, c'est l'étonnement, qui lui

[1] Defectus non in cibo est, sed in edentis dispositione.

fera pousser ce cri du cœur : Un Dieu à moi ! un Dieu à moi ! Faisons aussi dans ce moment des actes répétés d'amour envers Jésus-Christ ; il est venu en nous exprès pour être aimé, et il se plaît à s'entendre dire par celui qui l'a reçu : Mon Jésus, je vous aime, et je ne veux aimer que vous. Offrons-nous aussi nous-mêmes à Jésus-Christ, nous et tout ce qui nous appartient, afin qu'il en dispose comme il lui plaira, et répétons à plusieurs reprises : Mon Jésus, vous vous êtes donné tout à moi, je me donne tout à vous.

XI. Les élans du cœur, après la communion, ne suffisent pas ; nous devons répéter aussi les prières avec grande confiance. Les instants qui suivent la communion, sont ceux où nous pouvons le plus facilement gagner des trésors de faveurs célestes. Sainte Thérèse dit que Jésus se tient alors dans notre âme comme sur un trône de grâces ; et qu'il lui dit, comme autrefois à l'aveugle : « Que voulez-vous que je vous fasse[1] ? » Comme s'il lui disait : « Vous ne m'avez pas toujours[2] » Maintenant donc que je suis au-dedans de vous, demandez-moi des grâces : je suis venu du ciel exprès pour vous les accorder ; demandez-moi donc ce que vous voudrez, et vous serez satisfaite. Oh ! que de grâces précieuses perdent ceux qui, après la communion, négligent d'adresser à Dieu leur prières ? Tournons-nous aussi alors vers le Père éternel, et, lui rappelant la promesse faite par Jésus-Christ : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon père en mon nom, il vous le donnera[3], » disons-lui : Mon Dieu, pour l'amour de votre Fils, de ce Fils que maintenant je possède dans mon sein, donnez-moi votre amour et faites-moi tout vôtre. Si nous prions ainsi avec confiance, certainement le Seigneur nous exaucera. Une seule communion ainsi faite peut suffire pour nous sanctifier.

[1] Quid vis ut tibi faciam ?

[2] Me autem non semper habetis. (*Jo.*, XII, 8).

[3] Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Jo.*, XVI, 23).

SERMON XXXII

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De la miséricorde de Dieu envers les pécheurs.

Gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente. Il y aura de la joie dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence. (*Luc.* xv, 7.)

Nous lisons dans l'Evangile du jour que les Pharisiens murmuraient contre Jésus-Christ, parce qu'il accueillait les pécheurs, et qu'il mangeait même avec eux : *Hic peccatores recipit, et manducat cum illis.* (Luc. cap. xv. 2.) Le Seigneur leur répondit : Si l'un de vous avait cent brebis, et qu'il en perdît une, ne laisserait-il pas les autres au pâturage, pour aller à la recherche de la brebis perdue, et s'en retournerait-il sans l'avoir trouvée? S'il la trouve, il la rapportera sur ses épaules, et tout consolé, il appellera ses voisins, ses amis, et il leur dira : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis perdue : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat.* Il conclut en ces termes[1] : On se réjouit plus dans le ciel de la conversion d'un pécheur, que de plusieurs justes qui se sont maintenus en état de grâce. Nous allons donc parler aujourd'hui de la miséricorde dont Dieu use envers les pécheurs.

Ier Point : En les appelant à faire pénitence.

IIe Point : En les attendant, afin qu'ils se convertissent.

IIIe Point : En les accueillant, quand ils reviennent repentants.

[1] Dico vobis, quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis qui non egent pœnitentia.

PREMIER POINT

De la miséricorde que Dieu montre aux pécheurs en les appelant à faire pénitence.

I. Que les anges durent être étonnés, lorsqu'Adam, après avoir mangé du fruit défendu, honteux de son péché, fuyait la face de Dieu, de voir que Dieu, affligé, pour ainsi dire, d'avoir perdu celui qu'il avait créé, le cherchait de toutes parts, s'approchait, l'appelait : « Adam, où es-tu [1]? » Ces paroles, dit le commentateur Pereira, sont celles d'un père qui cherche le fils qu'il a perdu [2] Eh bien! mes frères, le Seigneur a fait de même avec vous : vous fuyez sa présence, et il n'a cessé de vous appeler à faire pénitence, par la voix de vos confesseurs et des prédicateurs. Quel est celui qui vous parlait alors? c'était Dieu. Les prédicateurs sont ses envoyés, comme le dit saint Paul [3] L'Apôtre s'adressant ensuite aux pécheurs de Corinthe, les conjure, au nom de Jésus-Christ, de se réconcilier avec Dieu par les mérites de Jésus-Christ [4] Saint Jean Chrysostome, en commentant ce passage, s'exprime ainsi : C'est Jésus-Christ lui-même qui vous conjure, ô pécheurs! Et de quoi vous prie-t-il avec tant d'instance? de vous réconcilier avec Dieu [5] Il ajoute ensuite : « Car l'inimitié n'est pas de son côté, mais du vôtre [6] » Ce qui signifie : ce n'est point Dieu qui refuse de faire la paix avec le pécheur, c'est le pécheur qui se refuse à se réconcilier avec lui.

II. Et malgré cela, le Seigneur continue de l'appeler par des avertissements intérieurs, des inspirations, des remords de

[1] Adam, ubi es? (*Gen.*, III, 10).
[2] Sunt verba patris quærentis filium suum perditum.
[3] Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. (II *Cor.*, V, 20).
[4] Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo. (*Ibid.*, 2).
[5] Ipse Christus vos obsecrat; quid autem obsecrat? reconciliamini Deo.
[6] Non enim ipse inimicitias gerit, sed vos.

conscience, des craintes de châtiments mérités. C'est ainsi, vous dirais-je encore, que Dieu a fait avec vous ; et comme il a vu que vous faisiez le sourd, il a saisi les instruments de sa vengeance ; il vous a appelé au moyen des persécutions, de la perte de vos biens, de la mort d'un de vos parents, de la maladie qui vous menaçait vous-même. Il vous a montré l'arrêt de votre condamnation éternelle, non pour vous voir réellement condamné, mais pour vous voir délivré des peines de l'enfer que vous aviez méritées ; selon ces paroles de David : « Vous avez donné un signal à ceux qui vous craignent, pour leur faire éviter les traits de l'ennemi, et les sauver[1]. » Ces maux que vous souffriez, vous les nommiez des disgrâces ; non, c'étaient autant de traits de la miséricorde divine ; c'était la voix de Dieu qui vous avertissait de renoncer au péché et de ne point vous perdre. *Raucæ factæ sunt fauces meæ.* Mon fils, dit le Seigneur, j'ai perdu la voix à t'appeler[2] Je me suis fatigué à force de te prier de ne plus m'offenser[3]

III. Vous méritiez, par votre ingratitude, que Dieu cessât de vous appeler ; mais il a continué de le faire. Ah ! dites-le moi, avez-vous bien connu celui qui vous appelait ? Ce Dieu d'une majesté infinie, qui doit vous juger un jour, et qui tient en ses mains votre perte ou votre salut éternel ? Et qu'êtes-vous vous même, misérable ver de terre, dévoué aux peines de l'enfer ? Il vous appelait pour vous faire recouvrer la vie de la grâce, que vous aviez perdue. « Revenez, et vivez, » comme vous le crie le prophète[4] Ce serait peu sans doute, pour obtenir la grâce divine, de vivre cent ans dans un désert au milieu des mortifications et des pieux exercices ; Dieu vous l'offrait en échange d'un simple acte de contrition, vous avez tout refusé ; il ne s'est point rebuté, il vous a poursuivi partout, en disant : « Eh ! pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël[5] ? »

[1] Dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant a facie arcus, ut liberenter dilecti tui. (*Psalm.* LIX, 6).

[2] *Psalm.* LXVIII, 4.

[3] Laboravi rogans. (*Jer.*, XV, 6).

[4] Revertimini, et vivite. (*Ez.*, XVIII, 32).

[5] Et quare moriemini, domus Israel. (*Ez.*, XVIII, 31).

Comme un tendre père qui gémit et pleure sur son fils, qu'il se voit précipiter volontairement dans les flots de la mer, il est auprès de vous, et plein de compassion et de bienveillance, il vous dit : O mon fils! pourquoi veux-tu te perdre[1]?

IV Comme le pigeon qui veut entrer dans le colombier, et qui en trouve l'entrée fermée, se met à tourner tout autour, et tourne jusqu'à ce qu'il trouve une ouverture par laquelle il puisse entrer, de même, dit saint Augustin, agit la miséricorde divine avec le pécheur qui a perdu la grâce[2] Le Seigneur a fait ainsi pour vous, ô mes frères ; chaque fois que vous péchiez, vous repoussiez Dieu loin de votre âme, comme dit Job : « Les impies disaient à Dieu : Eloigne-toi de nous[3]. » Mais, au lieu de vous abandonner, Dieu se plaçait à la porte de vos cœurs ingrats, il frappait de temps en temps pour vous avertir qu'il était dehors, vous dire qu'il voulait entrer[4]. Il vous priait de le recevoir comme par pitié[5] : Ouvre-moi, disait-il, car je veux te sauver de ta ruine, et si tu quittes le péché, j'oublierai tous les déplaisirs que tu m'a donnés. Peut-être ne veux-tu point m'ouvrir maintenant, de peur de devenir pauvre, en restituant tous les biens qui ne t'appartiennent pas, ou parce que tu crains de te séparer de la personne qui te plaît? Et moi, ne puis-je donc te plaire et te suffire? Tu crains de mener une vie triste et pleine d'amertume, en te privant de ces affections qui maintenant te tiennent séparé de moi? Je ne puis donc, moi, te satisfaire et te rendre heureux? Demande-le à ceux qui m'aiment de cœur ; ils sont humbles et pauvres, mais, contents d'avoir ma grâce, ils ne changeraient pas leur sort contre celui des plus riches souverains de la terre.

[1] Quare moriemini, domus Israel.
[2] Circuibat super me fidelis a longe misericordia tua.
[3] Impii dicebant Deo : Recede a nobis. (*Job.*, XXI, 14).
[4] Ecce sto ad ostium, et pulso. (*Apoc.*, III, 20.
[5] Aperi mihi, soror mea (*Cant.*, V, 20).

DEUXIÈME POINT

Miséricorde de Dieu à attendre les pécheurs, afin qu'ils se convertissent.

V Nous avons vu la miséricorde divine appelant les pécheurs ; voyons maintenant la patience de Dieu qui les attend. Cette bienheureuse servante du Seigneur, Sancha Carillo, pénitente du P Jean d'Avila, voulait faire construire une église sous le nom de *Patience de Dieu*, en considérant la patience extrême dont Dieu use envers les pécheurs. Ah ! pécheurs mes amis, qui jamais aurait pu nous supporter autant que Dieu l'a fait ? Si vous aviez commis envers un homme les offenses dont vous vous êtes rendus coupables envers Dieu, cet homme, eût-il été votre meilleur ami, eût-il été votre père, aurait fini par vouloir se venger. Quand vous offensiez Dieu, il aurait pu vous punir ; vous l'offensiez de nouveau, et, au lieu de vous châtier, il vous faisait du bien, il vous conservait la vie, il pourvoyait à vos besoins ; il feignait de ne point voir les injures dont vous l'abreuviez, afin que vous puissiez vous amender en cessant de l'outrager ; car, comme le dit le Sage, il dissimule les péchés des hommes en les attendant à en faire pénitence[1] Mais comment se fait-il, Seigneur, que vous qui ne pouvez souffrir la vue d'un seul péché, vous gardiez le silence quand vous en avez tant sous vos yeux[2] ? Vous voyez cet homme vindicatif qui estime son honneur plus que le vôtre ; cet homme avide qui, au lieu de rendre ce qu'il a pris, continue à exercer ses rapines ; ce libertin qui, au lieu de rougir de ses turpitudes, s'en vante et en fait trophée ; ce scandaleux, qui, non content de vous avoir offensé, pousse encore les autres à vous offenser aussi ; vous les voyez, vous gardez le silence, et vous les laissez impunis ?

[1] Dissimulat peccata hominum propter pœnitentiam. (*Sap.*, XI, 24).

[2] Respicere ad iniquitatem non poteris ; quare respicis super iniquitates, et taces. (*Abac.*, I, 11).

VI. « Toute créature, vous étant soumise comme à son créateur, redouble sa force pour tourmenter les impies [1], » dit saint Thomas. Toutes les créatures, la terre, le feu, l'air, l'eau, voudraient, par une sorte d'instinct naturel, punir le pécheur et venger les injures faites à leur créateur ; mais Dieu, par sa bonté, les empêche d'agir : il attend encore les méchants, afin qu'ils reviennent à lui, et les méchants abusent de son indulgence pour l'outrager encore. « Vous avez favorisé cette nation, Seigneur, disait le prophète Isaïe, vous l'avez favorisée ; en avez-vous été glorifié [2] ? » Vous les avez attendus longtemps, vous avez suspendu votre vengeance ; quelle gloire vous en est-elle revenue? Il ont fait pis qu'auparavant. Pourquoi tant de patience avec ces ingrats? Pourquoi les attendez-vous encore, au lieu de les punir? « Il vous attend, répond le même prophète, afin qu'il vous fasse miséricorde [3] » Dieu attend le pécheur afin qu'un jour il s'amende, et qu'il puisse obtenir le pardon et le salut. « Je ne veux point la mort du pécheur, a dit le Seigneur, je veux qu'il se convertisse et qu'il se sauve [4] » Saint Augustin va jusqu'à dire que si Dieu n'était pas Dieu, il serait injuste, à cause de la trop grande patience qu'il montre aux pécheurs [5] Attendre constamment celui qui abuse de la patience divine pour pécher davantage, n'est-ce pas, pour Dieu, préjudicier en quelque sorte à l'honneur qu'il se doit à lui-même? « Nous péchons, poursuit saint Augustin, nous persistons dans le péché, nous nous faisons un plaisir de le commettre, et vous nous laissez faire ! Nous provoquons votre colère, et vous ne vous lassez pas de nous offrir votre miséricorde [6] ! » Il est en effet des hommes qui,

[1] Omnis creatura libi factori deserviens exandescit adversus injustos. *(a)*
[2] Indulsisti, Domine, indulsisti genti, numquid glorificatus es. (XXVI, 15).
[3] Propterea expectat, Deus, ut misereatur vestri. (*Isa.*, XXX, 18).
[4] Nolo mortem impii, sed ut convertatur, et vivat. (*Ez.*, XXXIII, 11).
[5] Deus, Deus meus, pace tua dicam, nisi quia Deus esses, injustus esses.
[6] Nos peccamus, inhæremus peccato, gaudemus de peccato, et tu placatus es ! te nos provocamus ad iram, tu nos ad misericordiam !
a) Ces paroles sont du livre de la Sagesse (XVI, 24), excepté le mot *excandescit*, qui s'y trouve remplacé par *exardescit*. *(Note de l'éditeur)*.

pour ainsi dire, fraternisent avec le péché et s'endorment ainsi des mois et des années entières ; il en est d'autres qui font ostentation de leur méchanceté ; on dirait qu'il s'agît entre Dieu et nous de savoir qui l'emportera, de lui qui nous invite à accepter le pardon, ou de nous qui semblons le défier de nous punir.

VII. Qu'est-ce que l'homme, ô Seigneur! s'écrie Job, que vous fassiez de lui tant d'estime? Pourquoi vous appliquez-vous tant à l'aimer[1] ? Saint Denis l'Aréopagite a dit que Dieu court après le pécheur, comme un amant méprisé, le conjurant de ne point se perdre[2] Ingrats! leur crie-t-il, pourquoi me fuyez-vous? je vous aime et ne désire que votre bien. Ah! pécheurs, dit sainte Thérèse, ouvrez donc les yeux : celui qui vous appelle, celui qui vous poursuit de ses invitations, c'est le Seigneur qui doit un jour vous juger ; et si vous vous perdez, sachez d'avance que toutes les miséricordes dont il aura usé envers vous, seront autant de supplices cruels, entre tous, que vous subirez dans l'enfer

TROISIÈME POINT

Miséricorde de Dieu à accueillir les pécheurs qui se repentent.

VIII. Si un vassal se révolte contre un prince de la terre, et qu'il aille ensuite demander son pardon, le prince le chasse de sa présence et l'honore à peine d'un regard. Dieu n'agit point ainsi avec nous, quand nous nous humilions devant lui et que nous lui demandons l'oubli de nos fautes. « Il ne détournera point de vous son regard, nous en avons de lui-même l'assurance, si vous revenez à lui[3] » Dieu ne détourne point

[1] Quis est homo, quia magnificas eum. Aut quid apponis erga eum cor tuum. (*Job.*, VII, 17).
[2] Deus etiam a se aversos amatorie sequitur, et deprecatur ne pereant.
[3] Non avertet faciem suam a vobis, si reversi fueritis ad eum. (II *Paral.*, III, 9).

son visage de celui que le repentir conduit à ses pieds. Jésus même a protesté qu'il ne repousserait jamais celui qui reviendrait à lui[1] Comment le repousserait-il, quand c'est lui-même qui l'invite à revenir, et qui lui promet de le recevoir à bras ouverts? « Revenez à moi, nous dit-il, et je vous recevrai[2] » Il a dit ailleurs : J'ai dû vous tourner le dos, ô pécheur, parce que vous m'avez d'abord tourné vous-même le vôtre ; mais retournez-vous vers moi, et je me retournerai vers vous[3]

IX. Avec combien de tendresse Dieu n'embrasse-t-il pas un pécheur qui se convertit? C'est là ce que Jésus-Christ veut nous faire entendre, quand il dit, comme nous l'avons déjà rapporté, qu'il est le bon pasteur qui serre contre sa poitrine la brebis qu'il avait perdue et qu'il a retrouvée, et qui la charge sur ses épaules[4] La parabole de l'enfant prodigue a la même signification, en nous faisant entendre qu'il est lui-même ce père qui, lorsque l'enfant qu'il avait perdu revient au toit paternel, court au-devant de lui, l'embrasse, le caresse, et dans l'accueil qu'il lui fait, se livre tout entier à son allégresse[5]

X. Dieu nous assure en outre que lorsque le pécheur se repent, il veut oublier tous les péchés qu'il a commis contre lui, comme s'il ne l'avait jamais offensé[6] Dieu nous dit même, par l'organe d'Isaïe : « Venez, et entrons en discussion ensemble, dit le Seigneur, votre conscience serait-elle complètement noircie par le péché, elle deviendra blanche comme la neige[7] » Remarquons surtout ces paroles : « Venez et entrons en discussion ensemble, » *Venite et arguite me*, comme si Dieu disait : Pécheurs, venez à moi, et si je ne vous pardonne, si je ne vous tends les bras, reprochez-moi d'avoir violé mes pro-

[1] Eum qui venit ad me, non ejiciam foras. (*Jo.*, VI, 37).

[2] Revertere ad me, et suscipiam te. (*Jer.*, III, 11).

[3] Convertimini ad me, et convertar ad vos, ait Dominus. (*Zach.*, I, 3).

[4] Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos. (*Luc.*, XV, 5).

[5] Accurrens cecidit super collum ejus ; et osculatus est eum. (*Luc.*, XV, 20).

[6] Si autem impius egerit pœnitentiam.., vivet ; omnium iniquitatum ejus quas operatus est, non recordabor. (*Ez.*, XVIII, 21, 22).

[7] Venite et arguite me, dicit Dominus, si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur.

messes. Mais ne craignons rien : Dieu ne méprise pas le cœur qui s'humilie et se repent[1]

XI. Le Seigneur fait consister sa gloire dans sa miséricorde envers le pécheur, comme l'a dit le prophète[2]. Dieu manifeste principalement sa toute-puissance, dit la sainte Eglise, en pardonnant et en usant de miséricorde envers le pécheur[3] Ne pensez point, mes frères, que Dieu veuille vous faire attendre longtemps le pardon ; vous ne le demandez pas plus tôt, qu'il vous l'accorde. Voici ce qu'on lit dans l'Ecriture[4] : « Vous n'avez pas besoin de pleurer longtemps ; à la première larme que vous fera couler la douleur d'avoir péché, Dieu vous fera miséricorde[5] » Dieu ne fait point avec nous comme nous faisons avec lui : il nous appelle, et nous faisons les sourds ; mais Dieu aussitôt qu'il vous entendra dire : Mon Dieu, pardonnez-moi, il vous répondra : Je te pardonne[6]

SERMON XXXIII

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

La mort est certaine et incertaine à la fois.

Laxate retia vestra in capturam. Lâchez vos filets pour pêcher. (*Luc.*, v. 5.)

L'évangile de ce jour nous apprend que Jésus-Christ était monté un jour sur une barque, et ayant entendu saint Pierre

[1] Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. (*Psalm.* L, 9).
[2] Exaltabitur parcens vobis. (*Isa.*, XXX, 18).
[3] Deus, qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas.
[4] Plorans, nequaquam plorabis, miserans miserebitur tui. (*Is.*, XXX, 19).
[5] Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondebit tibi.
[6] Statim ut audierit, respondebit tibi.

se plaindre d'avoir travaillé toute la nuit avec ses compagnons, et de n'avoir point pris de poisson, il lui dit : « Avancez en pleine mer, et jetez vos filets pour pêcher[1] » Ces pêcheurs firent ce que Jésus leur disait ; ils poussèrent leur barque en pleine mer, et là, jetant leurs filets, ils prirent tant de poissons, que les filets menacèrent de se rompre. Chrétiens, mes frères, nous sommes, nous, ceux que Dieu a placés au milieu des vagues de cette vie, en nous ordonnant de jeter nos filets pour prendre du poisson, c'est-à-dire de faire de bonnes œuvres pour acquérir des droits à la vie éternelle. Heureux si nous remplissions ce précepte, et si nous nous sauvions ! Mais, malheureux que nous sommes, au lieu d'acquérir des mérites pour le paradis, nous encourons, en péchant, les peines de l'enfer. C'est au moment de notre mort que l'on peut pressentir l'éternelle félicité, ou la condamnation éternelle. La mort est certaine et à la fois incertaine. Elle est certaine, nous a dit le Seigneur, afin que nous nous y préparions ; elle est incertaine en ce qui concerne le temps où elle doit venir, afin que nous nous tenions toujours prêts. Ce sont là deux points essentiels à considérer ; nous allons les traiter successivement.

PREMIER POINT

Il est certain que nous devons mourir.

I. « C'est une chose arrêtée pour les hommes qu'ils auront à mourir un jour[2]. » Nous devons tous mourir ; c'est notre arrêt commun. Nous naissons tous *la corde au cou*, dit saint Cyprien, et chaque pas que nous faisons dans la vie nous rapproche du gibet où elle doit finir Le gibet de chacun de nous, ce sera notre dernière maladie. Ainsi, mes frères, de même que vous fûtes un jour inscrits sur le livre des baptêmes, vous

[1] Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.
[2] Statutum est hominibus semel mori. *(Hebr.*, IX, 27).

serez inscrits un autre jour sur le livre des morts. De même qu'en parlant de vos prédécesseurs, vous dites : La mémoire de mon père, de mon oncle, de mon frère ; de même en parlant de vous, vos neveux tiendront un jour un semblable langage ; et tout de même que vous avez plus d'une fois entendu le glas des morts pour les autres, d'autres l'entendront un jour pour vous.

II. Tout l'avenir est incertain, mais la mort est certaine[1]. On ignore si cet enfant sera riche ou pauvre, s'il aura une bonne ou une mauvaise santé, s'il mourra jeune ou vieux ; mais, fils d'un pauvre ou fils d'un monarque, il est certain qu'il mourra ; quand l'heure arrive, il n'est pas de puissance capable de résister. C'est ce que dit saint Augustin : « On résiste au feu, à l'eau, au fer ; on résiste aux souverains : vienne la mort, qui est-ce qui lui résistera[2] ? » On affronte l'incendie, on maîtrise le débordement des rivières, on repousse le fer de l'ennemi, on brave même la puissance des rois ; mais qui résiste à la mort? Un roi de France, sentant sa mort prochaine, dit à ceux qui l'entouraient : Je ne saurais, avec toute ma puissance, obtenir de la mort qu'elle se retarde seulement d'une heure. Il avait raison, car dès que l'instant fatal est arrivé, la mort n'attend pas. « Vous avez, disait Job parlant à Dieu, fixé à l'homme les bornes de son existence, et il ne pourra les dépasser[3] »

III. Il faut mourir C'est là une vérité que non-seulement nous croyons, mais que nous voyons encore de nos propres yeux. Dans le cours d'un siècle, les maisons, les places publiques, les villes se peuplent de générations nouvelles, et les générations existantes vont successivement s'ensevelir dans la tombe. Ceux qui auront vécu sur la terre, auront vu leur vie s'évanouir, et un temps viendra où aucun de ceux[4] qui vivent

[1] Cetera nostra bona et mala incerta sunt, sola mors certa est.

[2] Resistitur ignibus, undis, ferro ; resistitur regibus ; venit mors, quis ei resistit.

[3] Constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt. (*Job.*, XIV, 5).

[4] Dies formabuntur, et nemo in eis. (*Psal.*, CXXXVIII, 17). Quis est homo qu vivet et non videbit mortem. (*Psalm.* LXXXVIII, 49).

maintenant, ne verra plus la lumière du jour. Si quelqu'un se flattait de n'être point sujet à la mort, il ne pécherait pas seulement contre la foi qui nous enseigne que nous devons tous mourir, mais de plus il serait fou. Nous savons que tous les hommes, quels qu'ils soient, doivent mourir au bout de quelque temps ; et après leur mort, que sont-ils, demande saint Bernard : « Où sont, dites-le moi, les amateurs du monde[1] ? » Il répond : « Il n'est rien resté d'eux que de la cendre et des vers[2]. » De tous ces grands de la terre, ensevelis sous leurs mausolées de marbre, qu'est-il resté? un peu de poussière, des ossements décharnés. N'oublions pas que tous nos prédécesseurs sont morts ; leurs portraits, leurs livres de famille, les lits qui leur servaient, les vêtements dont ils se couvraient, tout nous prouve qu'ils ne sont plus ; et qui pourrait espérer de ne jamais mourir? De ceux qui vivaient dans ces lieux il y a cent ans, en est-il un seul qui vive encore? Non ; ils sont tous entrés dans l'éternité, les uns pour y jouir d'éternelles délices, les autres pour y souffrir des tourments éternels ; et nous mourrons nous-mêmes dans cette alternative.

IV. Mais hélas! nous savons tous que nous devons mourir ; et par malheur nous nous imaginons que la mort est si éloignée qu'elle n'arrivera jamais, de sorte que nous n'y pensons pas ; mais tôt ou tard, que nous y pensions ou que nous n'y pensions pas, elle nous saisira, car nous nous approchons chaque jour d'elle. « Nous n'avons pas ici-bas, nous dit l'Apôtre, de cité permanente, mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour[3]. » Ce n'est point ici notre patrie, car nous sommes voyageurs sur cette terre de passage[4]. Notre patrie c'est le paradis, si toutefois nous savons le gagner par nos bonnes œuvres, et en nous aidant de la grâce de Dieu. Notre maison n'est point celle où nous habitons main-

[1] Dic mihi, ubi sunt amatores mundi.
Nihil ex eis remansit, nisi cineres et vermes.
[3] Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. (*Hebr.*, XIII, 14).
[4] Dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino. (*II Cor.*, V, 6).

tenant en passant ; elle est dans l'éternité[1] Cela posé, ne serait-ce pas une grande folie pour un voyageur, qui ne ferait que traverser un pays, d'y acquérir des biens, une habitation, des emplois, et d'y dépenser toute sa fortune, pour aller vivre ensuite misérablement là où il doit finir ses jours? N'est-ce pas de même un acte de démence que de chercher le bonheur dans ce monde, d'où il faudra si promptement déloger, et de courir la chance, par ses péchés, de se rendre à jamais malheureux dans l'autre, où il faudra vivre éternellement?

V Dites-moi, mes très-chers frères, si vous voyiez jamais un condamné que déjà l'on traîne à l'échafaud, au lieu de se préparer à la mort qui est si près de lui, s'en aller par les rues d'un air insouciant, regarder les choses qui lui plaisent le plus, penser aux spectacles et aux festins, prononcer des paroles obscènes, médire du prochain, ne diriez-vous pas que ce misérable a perdu l'esprit, ou qu'il est déjà délaissé de Dieu? Eh bien ! Ne marchez-vous pas vous-même à la mort? Pourquoi donc ne songez-vous qu'aux plaisirs de vos sens? que ne pensez-vous plutôt à régler le compte que vous devrez un jour, bientôt peut-être, rendre à Jésus-Christ? Ames qui avez de la foi, laissez les insensés du siècle chercher la fortune sur la terre; ne la cherchez, vous, que dans l'autre vie qui sera éternelle; car la vie d'ici-bas doit finir, et finir dans peu.

VI. Jetez vos regards sur cette fosse qui renferme vos parents, vos amis, regardez ces cadavres qui tous vous disent : « C'était hier mon jour, c'est aujourd'hui le tien[2] » Ce qui m'est arrivé t'arrivera un jour ; tu seras cendre et poussière, comme je le suis; et alors où se trouvera ton âme, si, avant de mourir, tu n'as pas bien réglé tes comptes avec Dieu? O mes chers frères, si vous voulez bien vivre et tenir vos comptes prêts pour ce grand jour, où il s'agira pour vous de la vie ou de la mort éternelle, tâchez de vivre les jours qui vous restent comme si déjà vous vous trouviez en face de la mort. *O mors,*

[1] Ibit homo in domum æternitatis suæ. (*Eccles.*, XII, 5).
[2] Mihi heri, et tibi hodie. (*Eccli.*, XXIII, 23).

bonum est judicium tuum[1] *!* Oh ! qu'il juge sainement des objets, qu'il est bien réglé dans sa conduite, celui qui juge et se conduit comme si la mort était sous ses yeux ! Le souvenir de la mort nous ôte l'affection que nous pourrions avoir pour tous les biens de la terre. « Qu'on fasse réflexion sur le terme auquel aboutit la vie présente, dit saint Laurent Justinien, et il n'y aura en ce monde rien qui soit digne de notre amour[2] » Oui, celui-là méprise les richesses, les honneurs et les plaisirs de ce monde, qui pense qu'il doit tout quitter dans très-peu de temps, et être jeté dans une fosse pour servir de pâture aux vers.

VII. Il y a des hommes qui rejettent loin d'eux l'idée de la mort, comme si, en évitant de penser à elle, on pouvait éviter aussi ses atteintes. Non : vous ne sauriez échapper à la mort ; et celui qui en repousse la pensée, court grand risque de faire une mauvaise mort. Les saints, en pensant à la mort, ont méprisé tous les biens de la terre. C'est pour cela que saint Charles Borromée avait sur sa table une tête de mort, pour l'avoir continuellement présente à ses yeux. Le cardinal Baronius avait fait graver sur son anneau ces deux mots : *Memento mori*. Le vénérable P Juvenal Ancina, évêque de Saluces, avait une autre tête de mort sur laquelle étaient écrits ces mots : Tu seras un jour ce que je suis. Quand les saints solitaires se retiraient dans les déserts ou dans des grottes, ils emportaient avec eux une tête de mort ; pourquoi faire ? pour se préparer à mourir. On demandait un jour à un ermite moribond pourquoi il paraissait si gai. J'ai toujours eu, répondit-il, la mort sous les yeux ; voilà pourquoi, maintenant qu'elle arrive, elle ne m'effraie pas. Mais le moment de la mort est terrible pour celui qui n'y a pas songé durant sa vie !

[1] *Eccli.*, XL, 3.

[2] Consideretur vitæ terminus, et non erit in hoc mundo quid ametur. (*De ligno vitæ*, cap. 5).

DEUXIÈME POINT

L'époque de la mort est incertaine.

VIII. Rien de plus certain que la mort, est-il dit quelque part, mais rien de plus incertain que son heure[1]. Nous devons mourir : Dieu a déterminé d'avance l'année, le jour, l'heure, l'instant où chacun de nous quittera la terre pour entrer dans l'éternité ; mais le Seigneur a voulu que cet instant ne nous fût point connu ; et avec raison, comme le dit saint Augustin, parce que si Dieu faisait connaître à chacun le jour marqué pour sa mort, ce serait un motif pour bien des gens de continuer à pécher avec l'assurance qu'ils auraient de ne pas mourir avant ce jour-là[2] Et c'est pourquoi, comme le dit ailleurs le même saint docteur, Dieu nous a caché le jour de notre mort, afin que nous menions tous les jours une bonne vie[3] De là cette exhortation que Jésus-Christ nous adresse de nous tenir prêts, parce que le fils de l'homme, c'est-à-dire lui-même, viendra à l'heure où nous y penserons le moins. Il veut que nous sachions seulement que la mort viendra quand nous y penserons le moins[4], afin que nous soyons toujours préparés à mourir, comme l'a dit aussi saint Grégoire : « Nous ne savons rien du moment de notre mort, afin que la mort nous trouve toujours prêts[5] » Saint Paul nous dit aussi que le jour du Seigneur, c'est-à-dire le jour où le Seigneur doit nous juger, viendra nous saisir furtivement, comme le voleur qui arrive

[1] Nihil certius morte, hora autem mortis nihil incertius,

[2] Si statuisset diem omnibus, faceret abundare peccata de securitate. (*In Psal.* CXLIV, n. 11).

[3] Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies. (*Hom.* XIII, inter L, al. XXXIX, n. 1).

[4] Estote parati, quia, qua hora non putatis, Filius hominis veniet. (*Luc.*, XII, 40).

[5] De morte incerti sumus, ut ad mortem semper parati inveniamur.

de nuit[1] Puisque la mort peut vous assaillir en tout temps, en tout lieu, dit à son tour saint Bernard, si donc vous voulez bien mourir et vous sauver, il faut qu'en tout temps, qu'en tout lieu vous vous teniez en mesure de l'attendre[2] Rappelons de nouveau cette maxime de saint Augustin : Dieu nous a caché le jour de notre mort, pour que tous les jours nous tenions prêts nos comptes à rendre en ce dernier jour[3]

IX. Le mal de beaucoup de chrétiens qui se damnent vient de ce qu'ils se flattent que leur mort est éloignée, et qu'ils auront le temps de s'y préparer avant qu'elle arrive. « L'âme endurcie, comme l'observe sait Grégoire, se représente la mort comme étant bien éloignée, même jusqu'au moment où elle en ressent les atteintes[4] » Penseriez-vous ainsi, mes chers auditeurs? Et comment savez-vous si votre mort est éloignée ou prochaine? Comment savez-vous que vous aurez le temps de vous y préparer? Combien n'en avez-vous point vus qui ont été frappés de mort subite, l'un en marchant, l'autre assis, un autre encore durant son sommeil! Ceux qui sont morts ainsi prévoyaient-ils leur sort? Et si, dans cet instant terrible, ils ne se trouvaient point en état de grâce, où seront allées leurs âmes? O âme infortunée de celui que la mort surprend à l'improviste! Je dirai plus maintenant : tous ceux qui vivent la conscience chargée, meurent comme frappés de mort subite, bien qu'ils aient eu plusieurs jours pour se préparer à bien mourir, parce qu'il est bien difficile, dans ces jours de confusion et de terreur, de mettre ordre à sa conscience et d'avoir pour Dieu un retour sincère. Mais, je le répète, la mort peut vous assaillir de manière qu'elle ne vous donne pas le temps de recevoir les sacrements. Qui nous répondra que dans une heure nous vivrons encore? Cette pensée faisait trembler Job, quand il disait : « Je ne sais combien il me reste à vivre, et si

[1] Dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet. (I *Thess.*, v. 2).
[2] Mors ubique te expectat, tu ubique eam expectabis.
[3] Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.
[4] Dura mente abesse mors longe creditur, etiam cum sentitur. (*Moral.* lib. VIII, c. VII, n. 27).

dans quelques moments, hélas! mon Créateur me retirait de cette vie[1] » C'est pourquoi saint Basile nous recommande de ne jamais compter, quand nous nous mettons au lit pour prendre du repos, que nous verrons le jour du lendemain[2].

X. Ainsi, quand le démon vous tente, et qu'il vous dit : Tu te confesseras après de ton péché, et il te sera remis, répondez-lui : Eh! que sais-je, moi, si ce jour ne sera pas le dernier de ma vie? Et si la mort me surprenait sans me laisser le temps de me confesser, que deviendrais-je durant l'éternité? Hélas! à combien de pauvres pécheurs n'est-il pas arrivé, qu'au moment où ils se nourrissaient de quelque fruit défendu, la mort les a enlevés et les a précipités dans l'enfer? « De même que les poissons se laissent prendre à l'hameçon, ainsi les hommes, dit l'Ecclésiaste, se trouvent surpris par le mauvais moment[3] » Les poissons ont été pris à l'hameçon au moment où ils mangeaient l'amorce dont était garni l'hameçon, instrument de leur mort; le moment mauvais[4] pour l'homme est précisément celui où tel pécheur offense Dieu. En péchant il est tranquille, parce qu'il s'imagine qu'une bonne confession lui suffira pour le faire rentrer en grâce; mais la mort vient le surprendre quand il ne s'y attend pas, et il n'a plus le temps de travailler à son salut. « Lorsqu'ils diront : Nous sommes en paix et en sûreté, c'est alors, comme l'écrivait l'Apôtre eux Thessaloniciens, qu'ils se trouveront surpris par une ruine imprévue[5]. »

XI. Chose étrange! un homme aura une somme d'argent à toucher d'un autre homme : il prend sur-le-champ ses précautions, il exige de son débiteur une obligation, en disant : Qui sait ce qui peut arriver? une mort peut survenir. Et pourquoi

[1] Nescio quamdiu subsistam. et si post modicum tollat me Factor meus. (*Job.*, XXXII, 22).

[2] Cum lectulum ad quiescendum membra tua posueris, noli confidere de lucis adventu.

[3] Sicut pisces capiuntur hamo, sic capiuntur homines in tempore malo. (*Eccles.*, IX, 12).

[4] In tempore malo.

[5] Cum dixerint, pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus. (I *Thess.*, V, 3).

ne prend-il pas la même précaution pour son âme, dont le salut est de tous nos intérêts le plus grand? Pourquoi ne dit-il pas : Qui sait ce qui peut arriver? Pourtant, s'il vient à perdre cette somme d'argent, il n'aura pas tout perdu, ou même il peut en compenser la perte par quelque autre moyen. Mais celui qui, en mourant, perd son âme, perd tout, et cette perte ne peut se compenser par aucun expédient. Si l'on mourait deux fois, on pourrait perdre son âme la première fois, et la sauver à l'autre. Mais non : « C'est une chose arrêtée pour tous les hommes qu'ils mourront une fois[1] » Remarquez le mot *semel*, « une seule fois » pour chacun de nous. Qui s'est trompé cette fois, s'est trompé pour toujours ; et c'est pour cela qu'on appelle la damnation une erreur sans remède[2]

XII. Le vénérable P Jean d'Avila, ce saint apôtre de l'Espagne, quand on vint lui annoncer que sa mort était prochaine et qu'il ne lui restait que peu d'heures à vivre, que répondit ce grand serviteur de Dieu, qui depuis son enfance avait mené une sainte vie? Oh ! si j'avais encore, dit-il d'une voix tremblante, quelque autre peu de temps pour me préparer à mourir! Ainsi tremblait encore le saint abbé Agathon, après tant d'années de pénitence. Qu'en sera-t-il de moi? disait-il ; qui peut connaître les jugements de Dieu? Et vous, chrétiens mes amis, que direz-vous, quand on vous apportera la nouvelle de votre mort, et que le prêtre prononcera sur vous ces mots : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo ?* Ame chrétienne, partez promptement de ce monde. Vous direz peut-être : Doucement, attendez, laissez-moi me préparer mieux. Non ; partez tout de suite ; la mort n'attend pas. C'est pourquoi il faut s'y préparer dès maintenant. « Opérez votre salut, vous répéterai-je avec saint Paul, avec crainte et tremblement[3] » Si nous voulons nous sauver, vivons dans la crainte et le tremblement, en pensant que la mort pourrait nous surprendre dans l'état de péché. Prenez-y garde, mes frères ; il s'agit de

[1] Statutum est hominibus semel mori. (*Hebr.*, IX, 27).
[2] Periisse semel æternum est.
[3] Cum metu et tremore vestram salutem operamini. (*Philip.*, II, 12).

l'éternité. « De quelque côté que l'arbre tombe, il y restera, n'importe que ce soit au midi, ou que ce soit au septentrion[1] ; » c'est-à-dire, si, quand l'arbre de votre vie s'abattra, il tombe du côté du midi, du côté, dis-je, du salut éternel, heureux serez-vous ; quelle joie ce sera pour vous de pouvoir dire alors : Pour le coup, je suis sauvé, je n'ai plus rien à craindre, je ne puis plus perdre Dieu, je serai heureux à jamais ! Mais que direz-vous si, au contraire, vous tombez du côté de l'aquilon, ou de la réprobation éternelle ? Dans votre désespoir, il ne vous restera plus qu'à dire : Malheureux que je suis, j'ai fait fausse route, et ma déception est sans remède. Eh bien donc, faites ce matin même, après ce sermon, une bonne résolution de vous donner véritablement à Dieu. Cette résolution vous procurera une bonne mort, et fera votre bonheur pour toute l'éternité.

SERMON XXXIV

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Contre la colère.

Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. Quiconque se met en colère contre son frère, mérite d'être condamné par le jugement. (*Matth.*, v, 22.)

La colère est semblable au feu. Le feu agit avec violence, et, quand il est bien embrasé, il nous ôte la vue par les tourbillons de fumée qu'il envoie. Ainsi la colère pousse l'homme

[1] Si ceciderit lignum ad austrum, aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. (*Eccl.*, xi, 3).

aux plus grands excès, sans lui laisser voir ce qu'il fait, et le rend par là digne d'être condamné à la mort éternelle. *Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.* La colère est en outre si pernicieuse à l'homme, qu'elle le rend difforme, même à l'extérieur. La plus belle personne du monde, et la plus gracieuse, quand la colère la transporte, devient semblable à un monstre féroce, qui cause l'épouvante. « L'homme colère, dit saint Basile, quitte en quelque façon la forme humaine, pour prendre les traits d'une bête fauve[1] » Si la colère nous défigure devant les hommes, à combien plus forte raison nous doit-elle rendre difformes devant Dieu ! Je vais démontrer dans ce discours :

Premier point : Que la colère, non réprimée, cause la ruine de l'âme.

Second point : Qu'il est nécessaire en toute occasion de mettre un frein à la colère.

PREMIER POINT

La colère non réprimée cause la ruine de l'âme.

I. La colère, dit saint Jérôme, est la porte qui donne entrée dans l'âme à tous les vices[2] Elle porte l'homme à la vengeance, au blasphème, à l'injustice, aux murmures, au scandale et à d'autres iniquités ; car elle obscurcit la raison, et elle fait agir l'homme comme une bête féroce, ou comme un insensé. « L'indignation m'obscurcit la vue, » disait Job[3]. David tenait le même langage : « La colère a troublé ma vue, » disait-il aussi[4]. Saint Bonaventure a dit dans le même sens que

[1] Iracundus humanam quasi figuram amittit, feræ speciem indutus. (*Hom.* XXI).

[2] Omnium vitiorum janua est iracundia.

[3] Caligavit ab indignatione oculus meus. (*Job.*, XVII, 9).

[4] Conturbatus est in ira oculus meus. (*Psalm.* XXX, 10).

l'homme irrité agit en aveugle et qu'il ne distingue plus le juste de l'injuste[1]. Saint Jérôme dit que la colère fait perdre à l'homme la prudence, le sens et la raison[2], et saint Jacques ajoute que les œuvres d'un homme sujet à la colère ne peuvent être conformes à la justice divine, ni par conséquent être innocentes[3]

II. L'homme emporté par la colère, et qui ne cherche pas à la réprimer, en vient aisément à haïr celui qui a excité son ressentiment. La haine, comme le dit saint Augustin, n'est pas autre chose qu'une colère qui persévère longtemps[4] Ce qui a fait dire à saint Thomas : « La colère passe en quelques instants, la haine est de longue durée[5] » On peut inférer de là que lorsqu'un homme garde sa colère, c'est que la haine règne aussi dans son cœur. Mais, direz-vous, je suis chef de famille, je dois corriger mes enfants, mes serviteurs, élever la voix, s'il le faut, contre les désordres que je vois. Je réponds que s'emporter contre la faute de son frère, n'est pas la même chose que s'emporter contre son frère. Dans le premier cas, ce n'est pas de la colère, c'est du zèle ; et cela n'est pas seulement licite, mais encore il y a parfois nécessité de le faire, pourvu qu'on y mette la prudence convenable, et qu'on fasse clairement voir que c'est contre le péché, et non contre le pécheur qu'on s'emporte ; car si la personne que nous voulons corriger s'apercevait que nous parlons avec passion ou par l'effet de la haine que nous aurions contre elle, la correction serait plus dangereuse et plus nuisible qu'utile et fructueuse. Mais si la colère n'attaque point la personne, et qu'elle ne s'en prenne qu'au péché, elle devient légitime, car, comme le dit saint Augustin, ce n'est pas se mettre en colère contre son frère, que de s'y mettre contre son péché[6] ; ou, comme le di-

[1] Iratus non potest videre quod justum est, vel injustum.
[2] Ab omni consilio deturbat, ut donec irascitur, insanire credatur.
[3] Ira enim viri justitiam Dei non operatur. *(Jac.*, I, 20).
[4] Odium est ira diuturno tempore perseverans.
[5] Ira subita est, odium vero diuturnum. (Opusc. 5).
[6] Non fratri irascitur, qui peccato fratris irascitur.

sait David : « Mettez-vous en colère, et ne péchez point[1] » Mais il ne faut pas que la haine du péché nous fasse haïr le pécheur, car le même saint Augustin a soin de nous dire qu'il ne nous est point permis de haïr les autres à cause de leurs vices[2]

III. La haine traîne facilement à sa suite le désir de la vengeance, d'autant plus que la colère, comme l'enseigne saint Thomas, supposé qu'elle soit pleinement volontaire, est identique à ce désir[3]. Si je me venge, dira l'homme colère, Dieu me pardonnera, parce que je n'aurai eu que de trop justes motifs de le faire. Qui trouve ces motifs si justes? répondrais-je ; c'est vous qui le dites, vous que la colère offusque. Mais je vous en ai averti, la colère fascine l'esprit, trouble les sens et la raison. Tant que ce sentiment vous agite, il vous semble que l'acte dont vous vous plaignez soit une injure sanglante, insupportable. Attendez que la colère s'apaise, et ce même acte perdra beaucoup, à vos propres yeux, de sa prétendue gravité. Mais l'injure fût-elle grave et très-grave, comment osez-vous dire que Dieu excusera votre vengeance? Non, vous a dit Dieu lui-même, la vengeance des péchés ne te regarde point, c'est à moi seul qu'elle appartient, et quand le temps sera venu, je saurai bien infliger le châtiment[4]. Vous voulez vous venger, dites-vous, de l'injure que vous avez reçue de votre prochain ; et si Dieu veut à son tour se venger de toutes celles dont vous êtes coupable envers lui, et principalement de celle que vous lui faites en ce moment, en violant la loi qu'il vous a imposée de pardonner? « Celui qui veut se venger encourra, comme le dit le Sage, la vengeance du Seigneur[5] » Chose étonnante ! continue le même écrivain sacré; un homme garde sa colère contre un autre homme, et il ose demander à Dieu qu'il le guérisse !... Lui, qui n'est que chair,

[1] Irascimini, et nolite peccare. *(Psalm.*, IV, 5).
[2] Nec propter vitia (licet) homines odisse. (*In Psal.* CXXXVIII, n. 28).
[3] Ira est appetitus vindictæ.
[4] Mea est ultio, et ego retribuam in tempore. (*Deut.*, XXXIII, 1).
[5] Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam. (*Eccli.*, XXVIII, 1).

garde sa colère ; et il demande miséricorde à Dieu ! qui pourra lui obtenir le pardon de ses péchés[1] ? De quel front, dit saint Augustin, pourra-t-il obtenir le pardon de ses péchés, tout en refusant de se conformer au précepte de pardonner[2] ? qui lui est imposé à lui-même

IV Prions le Seigneur qu'il nous délivre du joug des passions violentes, et principalement de la colère, et disons-lui avec l'Ecclésiastique : « Ne m'abandonnez pas aux excès d'une âme qui n'a plus ni honte ni retenue[3] » Car il serait bien difficile alors de ne pas tomber dans quelque faute grave contre Dieu ou contre le prochain. Combien d'hommes, dans les transports de leur colère, éclatent en blasphêmes horribles contre Dieu et ses saints ! Mais prenons-y garde ; au moment où la colère nous égare, Dieu arme sa main des fléaux dont il frappe les hommes. Le Seigneur, interrogeant un jour Jérémie, lui demanda ce qu'il voyait. Seigneur, répondit Jérémie, je vois une verge, qui veille pour châtier[4] Que vois-tu encore, lui demanda pour la seconde fois le Seigneur ? Je vois, lui répondit le prophète, une chaudière qui bout[5] Or, cette chaudière représente la personne enflammée de colère, au-dessus de laquelle est la verge qui surveille, c'est-à-dire la vengeance céleste. Concluons de là que la colère d'un homme qui ne cherche pas à la réprimer, cause souvent sa ruine totale, d'abord en lui faisant perdre la grâce de Dieu, et parfois aussi la vie temporelle (car, comme le dit l'Ecclésiastique, l'envie et la colère abrégent les jours[6]) ; ou du moins en lui faisant perdre l'esprit et la raison, comme Job dit aussi, que l'insensé périt

[1] Homo homini reservat iram, et a Deo quærit medelam !... ipse, cum caro sit, reservat iram, et propitiationem petit a Deo ! quis exorabit pro delictts illius. (*Ibid.*, 3, 5).

[2] Qua fronte, indulgentiam peccatorum obtinere poterit, qui præcipienti dare veniam non acquiescit ?

[3] Animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me. (*Eccli.*, XXIII, 6).

[4] Quid tu vides, Jeremia? Et dixi : virgam vigilantem ego video. (*Jer.*, I, 11).

Quid tu vides ? ollam succensam ego video. (*Ibid.*, V, 13).

Zelus et iracundia minuunt dies. (*Eccli.*, XXX, 26).

victime de son chagrin, et que son emportement cause sa ruine [1] (*a*). Au surplus ces gens colères mènent une vie très-malheureuse, parce qu'ils sont toujours agités. Passons maintenant au second point, où je trouverai à donner quelques avis utiles à ceux qui veulent porter remède à ce défaut.

DEUXIÈME POINT

De la manière de réprimer la colère, quand elle se manifeste.

V. Avant tout, soyons bien convaincus qu'il est au-dessus des forces de l'homme, au milieu de tant de vicissitudes, de se garantir toujours de quelque mouvement de colère. Personne n'est tout-à-fait exempt de cette passion, comme l'observait Sénèque [2] Tous nos soins doivent donc tendre à modérer notre colère, quand nous sentons qu'elle a pénétré par quelque endroit dans notre cœur. Eh ! comment modérer la colère? par la mansuétude, cette vertu que nous appelons *la vertu de l'agneau*, c'est-à-dire la vertu chérie de Jésus-Christ qui, tel qu'un agneau, a souffert les tourments et la mort de la croix, sans s'emporter contre ses bourreaux, sans pousser même la moindre plainte, ainsi que l'avait prédit Isaïe, en disant qu'il se laisserait conduire comme une brebis à la boucherie, et comme un agneau sous la main de celui qui le tond, et qu'il n'ouvrirait pas même la bouche [3] Aussi nous a-t-il recommandé d'apprendre de lui à être doux et humbles de cœur [4]

VI. Oh combien plaît à Dieu celui qui souffre en paix et avec douceur les événements contraires, les disgrâces, les

[1] Virum stultum interficit iracundia. (*Job.*, v, 2).
[2] Iracundia nullum genus hominum excipit. (*Lib.* III, cap. 12).
[3] Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum. (*Isa.*, LIII, 7).
[4] Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. (XI, 29).
a) Traduction de l'abbé Le Hir.

(Note de l'éditeur).

persécutions et les injures. Le paradis est promis à ceux qui pratiquent la mansuétude [1]. L'Evangile veut qu'on les appelle enfants de Dieu [2] Quelques-uns se vantent de leur douceur, mais c'est à tort : ils ne sont doux qu'avec ceux qui les louent ou qui leur font du bien ; mais avec ceux qui les injurient ou leur font éprouver quelques dommages, ils ne respirent que fureur et vengeance. La véritable mansuétude consiste à se montrer doux et calme avec ceux qui nous offensent et nous haïssent, à l'exemple du Psalmiste qui a dit de lui-même : « Avec les ennemis de la paix, j'ai toujours été pacifique [3] » (*a*).

VII. Nous devons revêtir nos entrailles de miséricorde, comme nous le dit saint Paul, envers notre prochain, quel qu'il soit, et savoir nous supporter mutuellement les uns les autres, en faisant remise des torts qu'on peut avoir contre nous [4] Vous voulez que les autres supportent les défauts que vous avez ; vous voulez que les autres, s'ils ont quelque motif de plainte contre vous, l'oublient et n'en tiennent pas compte. Eh bien ! faites de même avec eux. Si vous êtes assailli par un homme irrité contre vous, souvenez-vous qu'une réponse douce fait tomber la colère [5] Un religieux traversait un terrain semé. Le fermier se porta au devant de lui, en l'accablant d'injures. Le religieux lui répondit d'un ton humble : Vous avez raison, mon frère, j'ai mal fait ; pardonnez-moi. Cette réponse adoucit tellement l'humeur du fermier, que non-seulement toute sa colère s'évanouit, mais qu'il voulut encore suivre le religieux et embrasser avec lui l'état monastique. Les humiliations qu'on veut faire subir aux superbes ne font qu'irriter leur orgueil ; celles que reçoivent les hommes doux et humbles de cœur ne font au contraire qu'augmenter

[1] Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. (*Matth.*, v, 4.)

[2] Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. (*Ibid.*, v, 9).

[3] Cum his, qui oderunt pacem, eram pacificus. (*Psalm.* cxix,).

[4] Induite vos... viscera misericordiæ etc., supportantes invicem, et donantes vobis metipsis, si quis adversus aliquem habet querelam. (*Coloss.*, ii, 12, 13).

[5] Responsio mollis frangit iram. (*Prov.*, xv, 1).

a) Traduction de l'abbé Bondil. (*Note de l'éditeur*).

leur humilité. « L'homme humble, a dit saint Bernard, est celui qui convertit l'humiliation en humilité[1] »

VIII. Celui qui pratique la mansuétude se rend utile par là tant à lui-même qu'aux autres, comme l'a dit saint Jean Chrysostome[2]. Il se rend utile à lui-même, puisque, comme le disait le P Alvarez, le temps où l'on reçoit des humiliations est le temps des mérites. C'est pour cela que Jésus-Christ appelait heureux ses disciples, pour le temps où ils seraient maudits et persécutés[3]. Aussi le désir des saints fut-il toujours d'être méprisés et chargés d'opprobres, comme l'a été Jésus-Christ. L'homme doux est pareillement utile aux autres, parce que, comme le dit le même saint Chrysostome, rien ne gagne autant à Dieu les gens du monde que l'aspect d'un chrétien qui conserve la douceur et la sérénité d'esprit au milieu des injures qu'il reçoit[4]. Voulez-vous en savoir la raison? C'est que la vertu se reconnaît à l'épreuve. Et tout comme l'or s'éprouve par le feu, de même la mansuétude s'éprouve par les humiliations[5]. On lit dans le Cantique des cantiques : « Mon nard a répandu son odeur[6]. » Le nard est une plante odoriférante, mais elle ne donne son odeur que lorsqu'on la froisse fortement, ou qu'on la broie ; ce qui signifie qu'on ne peut dire avec certitude d'un homme qu'il a de la mansuétude, que lorsqu'on s'en est convaincu par expérience, c'est-à-dire, lorsqu'on le voit souffrir patiemment et sans colère les mauvais traitements et les injures ; c'est alors seulement qu'on peut sentir l'odeur de son nard. Dieu veut de plus que nous soyons doux et patients envers nous-mêmes. Quand quelqu'un commet une faute, le Seigneur, il est vrai, exige qu'il

[1] Est humilis, qui humiliationem convertit in humilitatem. *(In Cant.,* Serm. xxxiv, n. 3*)*.

[2] Mansuetus utilis sibi et aliis.

[3] Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint. (*Matth.* v, 11).

[4] Nihil ita conciliat Domino familiares, ut quod illum vident mansuetudine jucundum.

[5] In igne probatur aurum, homines vero in camino humiliationis. *(Eccli.,* II, 5).

[6] Nardus mea dedit odorem suum. *(Cant.,* I, 21*)*.

s'humilie, qu'il se repente, qu'il forme la résolution de s'amender ; mais il ne lui demande pas de s'irriter contre lui-même, ni de se tourmenter l'esprit ; car, dans un tel état, l'homme n'est capable de faire aucun bien. « Mon cœur s'est troublé, et dès lors ma force m'a abandonné, » a dit le Psalmiste [1]

IX. Ainsi, quand on nous offense, efforçons-nous de réprimer l'indignation que nous éprouvons, et de répondre avec douceur, comme il a été dit plus haut ; ou du moins sachons nous interdire d'ouvrir la bouche et garder le silence. De cette manière nous sortirons triomphants de l'épreuve. « Quoi qu'on vous dise pour vous irriter, sachez dissimuler, comme nous le conseille saint Isidore, parce que votre silence vous assurera la victoire [2] » Une réponse emportée ne peut que nuire à vous comme aux autres. Le mal serait plus grand encore, si vous répondiez avec colère à celui qui vous corrige. Tel, comme l'a observé saint Bernard, garde la patience à l'égard d'un ennemi déclaré, qui regimbe avec colère contre une réprimande amicale [3] Il est des cas où il conviendrait en quelque sorte de s'emporter : c'est quand on nous flatte ; mais la plupart des hommes se montrent alors très-indulgents. Ils réservent toute leur indignation pour ceux qui veulent les reprendre, et leur offrir un remède à leurs désordres. C'est contre ces derniers que le Sage prononce cet anathême : « Pour n'avoir eu que du mépris pour toutes mes remontrances..., la prospérité des insensés les perdra [4] » Ces derniers mots, « la prospérité des insensés, » *prosperitas stultorum*, signifient que les insensés regardent comme un bonheur de n'avoir personne qui les corrige, ou de pouvoir dédaigner les remontrances qui leur sont faites ; mais ce bonheur pas-

[1] Cor meum conturbatum est, dereliquit me virtus mea. (*Psalm.* XXXVII. 10).

[2] Quamvis quisque irritet, tu dissimula, quia tacendo vinces.

[3] Medicanti irascitur, qui non irascitur sagittanti. (*Serm.*, III, de nativ. Dom).

[4] Eo quod detraxerint universæ correptioni... prosperitas stultorum perdet eos. (*Prov.*, I, 30, 32).

sager et trompeur est cause de leur ruine. Ainsi, quand les événements nous fournissent l'occasion de nous emporter, tenons-nous sur nos gardes, et fermons tout accès à la colère. « Ne soyez pas prompt à vous mettre en colère, » vous dit le Sage[1]. » Il est des gens si susceptibles, qu'à la moindre chose qui les blesse, ils changent de visage, et se mettent en colère ; et quand une fois la colère s'est emparée d'eux, Dieu seul peut savoir où elle les conduira. Il est donc nécessaire de nous prémunir par la prière contre de tels accidents ; car il nous sera aussi difficile de mettre un frein à la colère, si nous n'y sommes point préparés, qu'il serait difficile de brider un cheval lorsqu'il court.

X. Mais si déjà la colère s'est emparée de vous, tâchez de la bannir au plus tôt de votre cœur Si au moment d'apporter votre offrande à l'autel, dit Jésus-Christ, vous vous souvenez qu'un de vos frères a quelque ressentiment contre vous, courez avant tout vous réconcilier avec votre frère[2] Quant à celui qui a été offensé, il doit se dépouiller de tout sentiment d'irritation, de toute rancune contre l'auteur de l'offense. C'est là ce que saint Paul recommande expressément[3] Le conseil de Sénèque est encore très-bon à suivre. Tant que le ressentiment dure, dit-il, ne faites rien, ne dites rien qui soit dicté par la colère [4] Se taire dans ce cas, comme faisait David[5], c'est le meilleur parti. Combien de gens ne voit-on pas qui, après avoir fait ou dit quelque chose sous l'influence de la colère, s'en repentent, quand le premier feu est passé, et s'écrient : Je sens maintenant que j'étais alors en colère ! Dans la colère, il faut donc se taire et ne rien faire, ne prendre même aucune résolution, parce que tout ce qui se fait dans ces moments d'agitation et de trouble, est entaché d'injustice, suivant cette maxime de

[1] Non sis velox ad irascendum. (*Eccl.*, VII, 10).

[2] Vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum. (*Matth.*, V, 24).

[3] Omnis amaritudo et ira et indignatio... tollatur a vobis. (*Ephes.*, IV, 31).

[4] Cum iratus fueris, nihil agas, nihil dicas, quod ab ira imperetur.

[5] Turbatus sum et non sum locutus. (*Psal.* LXXVI, 5).

saint Jacques : « La colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu[1] » Il est encore nécessaire de s'abstenir de recevoir les conseils de personnes capables de fomenter le ressentiment. Voici ce que dit l'Ecclésiastique à l'homme mal conseillé : « Si vous soufflez sur une étincelle, il en sortira un feu ardent ; si vous crachez dessus, elle s'éteindra[2] » Quand on voit un homme vivement piqué d'une injure reçue, un conseil sage de patience peut éteindre le feu ; mais le souffle de la vengeance peut produire un grand incendie. C'est pour cela que tout homme atteint d'un accès de colère, doit se garder avec soin d'un faux ami, dont les imprudentes paroles peuvent le conduire à sa perte.

XI. Mettons en pratique le conseil suivant que nous donne l'Apôtre : « Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais vainquez le mal à force de faire le bien[3] » *Noli vinci a malo,* ne vous laissez point vaincre par le péché ; et c'est ce qui arriverait si vous cherchiez à vous venger Mais, direz-vous, je suis d'un naturel fougueux. Eh bien, avec quelques efforts et le secours de la grâce, vous triompherez de votre mauvais naturel. *Noli*, ne veuillez point vous irriter, et vous aurez la victoire sur vous-même. Mais je ne puis souffrir des actes injustes. Injustes ? ne savez-vous pas que la colère aveugle, et qu'elle ne laisse pas voir les choses telles qu'elles sont ? « Le feu, dit le Psalmiste (sous-entendez *de la colère*) est tombé sur eux, et ils n'ont plus vu le soleil[4] » Si vous voulez rendre à votre ennemi mal pour mal, vous risquez le salut de votre âme ; c'est encore le Psalmiste qui nous en avertit : « Si j'ai rendu mal pour mal, que je me retire, j'y consens, de devant mes ennemis sans avoir remporté d'avantages sur eux[5]. » *Vince in bono malum*, « vainquez le mal pour le bien ; »

[1] Ira enim viri justitiam Dei non operatur. (*Jac.*, I, 20).

[2] Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis exardebit ; et si expueris super illam, extinguetur. (XXVIII, 14).

[3] Noli vinci a malo, sed vince in bono malum. (*Rom.*, XII, 31).

[4] Supercecidit ignis, et non viderunt solem. (*Psalm.* LVII, 9).

[5] Si reddidi retribuentibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis. (*Psal.* VII, 4).

Jésus-Christ nous dit de même : Rendez le bien pour le mal[1]. Voilà la vengeance que saint Paulin appelle une vengeance céleste ; vengez-vous ainsi, et la victoire vous restera. Et si quelqu'un de ces hommes, dont le roi-prophète a dit qu'un venin d'aspie est caché sous leurs lèvres[2], venait vous dire : Eh quoi ! vous dévorez cette injure ? répondez-lui : « Est-ce que je ne dois pas boire le calice que m'a donné mon père[3] ? » Vous retournant ensuite vers Dieu, vous ajouterez : « Je n'ai point ouvert la bouche, parce que vous l'avez ainsi voulu[4] » Toute peine qui nous arrive ne nous vient-elle pas de Dieu ? « Biens et maux, tout vient de Dieu, » a dit l'Ecclésiastique[5] » Si quelqu'un prend votre bien, si vous pouvez le ravoir, faites-le ; sinon, dites comme Job : « C'est le Seigneur qui me l'a donné, c'est le Seigneur qui me l'a ôté[6]. » Un philosophe de l'antiquité avait perdu tous ses biens dans une tempête sur mer : J'ai perdu mes biens, s'écria-t-il ; mais je n'ai point perdu la paix de mon cœur. Vous, chrétiens, vous direz : J'ai perdu mes biens, mais je ne veux point perdre mon âme.

XII. En dernier résultat, quand il nous survient des accidents sinistres ou fâcheux, élevons nos regards vers Dieu, qui nous recommande la patience, et nous éviterons la colère ; c'est ce que nous dit le Sage[7] Pensons que telle est la volonté de Dieu, qui dispose tout pour notre bien, et notre colère s'apaisera. Tournons aussi nos yeux vers Jésus-Christ crucifié, et nous n'oserons plus nous plaindre. L'épouse du saint roi Eléazar lui demandait un jour, comment il faisait pour recevoir tant d'injures sans en montrer aucun ressentiment. « Je me tourne, dit-il, vers Jésus-Christ crucifié, et cela me suffit pour m'apaiser. » Considérons enfin l'énormité de nos

[1] Benefacite his, qui oderunt vos. *(Matth.*, v, 44).
[2] Venenum aspidum sub labiis eorum. (*Psalm.* XIII, 5).
[3] Calicem, quem dedit mihi Pater, non bibam illum ? (*Jo.*, XVIII, 11).
[4] Non aperui os meum, quoniam tu fecisti. (*Psalm.* XXXVIII, 10).
[5] Bona et mala a Deo sunt. (*Eccli.*, XI, 14).
[6] Dominus dedit. Dominus abstulit. (I, 21).
[7] Memorare timorem Domini, et non irasceris. (*Eccli.*, XXVIII, 8).

péchés, qui certainement mériteraient de plus grands châtiments, et nous souffrirons en paix ce qui nous arrive. Il peut se faire, dit saint Augustin, que nous soyons innocents du fait pour lequel on nous persécute ; mais nous n'en sommes pas moins coupables d'un grand nombre d'autres péchés, dignes d'une punition exemplaire [1].

SERMON XXXV

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De la vanité du monde.

Nec habent quod manducent. Ils n'ont rien à manger.
(*Marc.*, VIII, 1.)

I. Notre divin Sauveur avait dans sa personne quelque chose de si doux et de si attrayant, il accueillait avec tant de bonté ceux qui s'approchaient de lui, qu'il attirait le peuple par milliers à sa suite. Un jour il se vit entouré d'une foule d'hommes qui, l'ayant suivi, étaient restés trois jours sans manger. Alors, touché de compassion, Jésus dit à ses disciples : J'ai pitié de cette foule de peuple qui me suit depuis trois jours sans avoir de quoi manger [2] En conséquence, il fit le miracle de multiplier les sept pains et les quelques poissons qui se trouvèrent là pour toutes provisions, de manière à ras-

[1] Esto, non habemus peccatum quod objicitur ; habemus tamen, quod digne in nobis flagelletur. (*In psalm.* LXVIII, n. 12).

[2] Misereor super turbam, quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent.

sasier toute cette multitude. Voilà le sens littéral ; voici le sens mystique ; ce monde ne nous présente aucun aliment qui puisse rassasier nos âmes. Tous les biens de la terre, les honneurs, les plaisirs flattent sans doute les sens corporels, mais ils ne sauraient satisfaire l'âme, qui a été créée pour Dieu, et que Dieu seul peut contenter C'est ce qui m'engage à vous parler aujourd'hui de la vanité du monde, et à vous faire voir combien se trompent grossièrement ces amants passionnés du monde, puisque, après avoir mené ici-bas une vie malheureuse, ils s'exposent à être plus malheureux encore dans l'éternité.

II. Enfants des hommes, ou plutôt insensés, s'écrie le prophète roi, jusques à quand vos cœurs resteront-ils appesantis, au point d'être si fort attachés à la terre ? Pourquoi aimez-vous la vanité, et les illusions auxquelles se réduisent tous les biens de ce monde [1] ? Vous croyez que la possession de ces biens vous donnera la paix ; mais comment voulez-vous trouver la paix en vous éloignant de la voie de la paix, pour marcher dans les sentiers de l'affliction et du malheur, dont vous menace le prophète [2] ? Vous comptez obtenir la paix du monde ; mais comment le monde peut-il vous donner la paix que vous cherchez, tandis qu'il n'est qu'iniquités, et sous l'empire du démon, comme vous en avertit l'apôtre saint Jean [3] ? Il n'y a point de paix, dit le Seigneur, pour les impies qui vivent privés de ma grâce [4]

III. Les biens de ce monde n'ont pour eux que l'apparence ; ils ne peuvent satisfaire le cœur de l'homme. « Vous avez mangé ou goûté ces biens, vous dira le prophète, mais sans être pour cela rassasiés [5] » Au lieu d'assouvir notre faim, dit

[1] Filii hominum, usquequo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium. (*Psalm.*, IV, 3).

[2] Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt. (*Psalm.* XIII, 4).

[3] Mundus totus in maligno positus est. (I *Joan.*, V, 19).

[4] Non est pax impiis, (*Isa.*, XLVIII, 22).

[5] Comedistis, et non estis satiati. (*Agg.*, II, 6).

saint Bernard, ils ne font que l'accroître[1]. Si les biens de la terre pouvaient remplir le cœur de l'homme, les puissants et les riches seraient heureux ; mais l'expérience démontre le contraire, et l'on voit que les puissants et les riches, dévorés de soucis, de craintes, de jalousie, sont les plus malheureux de tous les hommes, Salomon, qui eut de ces biens en abondance, s'exprime ainsi : « Et voilà que tout est vanité et affliction d'esprit[2] » Tout ici bas n'est que vanité, monsonge, illusion ; c'est encore pire que vanité ; c'est affliction, tourment de l'âme, qui n'y trouve rien dont elle soit satisfaite, qui au contraire y trouve des motifs d'affliction, et une abondante source d'amertume : juste châtiment de ceux qui, au lieu de servir Dieu avec joie, veulent servir son ennemi, c'est-à-dire le monde, qui leur fait essuyer la perte de tout bien, ainsi que Dieu l'avait autrefois annoncé à son peuple par la bouche de Moïse : « En punition, lui disait-il, de ce que vous n'avez point servi votre Dieu avec la reconnaissance et la joie de cœur que demandait cette abondance de biens dont vous jouissiez à son service, vous deviendrez l'esclave d'un ennemi que le Seigneur vous enverra, et vous le servirez dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans le besoin de toutes choses[3]. » On s'imagine que ces biens terrestres pourront contenter le cœur ; mais comme, quelle que soit la quantité qu'on en obtienne, on n'est jamais content, on en demande toujours davantage, et toujours on reste mécontent. O bienheureux celui qui ne désire et ne veut posséder que Dieu ! car Dieu, comme le dit David, saura bien satisfaire à toutes les demandes de son cœur[4] C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : « Pauvre homme, que cherchez-vous en cherchant des biens ? cherchez un bien dans lequel sont tous les biens[5] »

[1] Hæc potius famem provocant, quam extinguunt.

[2] Et ecce universa vanitas, et afflictio spiritus. (*Eccles.*, I, 14).

[3] Eo quod non servieris Deo tuo in gaudio, servies inimico tuo in fame, in siti, et nuditate, et omni penuria. (*Deut.*, XXVIII, 48).

[4] Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui. (*Psalm.* XXXVI, 4).

[5] Quid quæris, homuncio, quærendo bona. quære unum bonum, in quo sunt omnia bona.

Saint Augustin avait appris à ses dépens que les biens de ce monde ne peuvent contenter le cœur de l'homme, mais aboutissent plutôt à l'affliger ; par suite il se tournait vers son Créateur en lui disant : « Tout me fait peine ici-bas, vous seul êtes mon repos[1] » Par contre, le Séraphique saint François, bien qu'il fût dépouillé de tous les biens de la terre, se trouvait néanmoins le plus riche et le plus heureux du monde, en répétant ces mots qui lui étaient familiers : Mon Dieu et mon tout[2] La douce paix dont jouit celui qui ne cherche que Dieu, surpasse en effet de beaucoup le plaisir que peuvent donner les créatures, qui délectent les sens, mais qui ne peuvent contenter le cœur de l'homme. Tant il est vrai, comme l'a dit l'Apôtre, que la paix que Dieu répand dans l'âme surpasse tous les plaisirs sensuels[3] Telle est la différence, dit saint Thomas, qu'il y a entre le souverain bien qui est Dieu, et les biens d'ici-bas, que plus on possède Dieu, plus on l'aime, parce qu'alors on avance toujours davantage dans la connaissance de son infinie grandeur, et par là même dans le mépris de tout le reste ; au lieu que les biens temporels excitent le mépris à mesure qu'on les obtient, parce qu'on voit alors combien c'est peu de chose, et de là vient qu'on désire toujours quelque autre chose qui puisse nous contenter davantage[4]

IV Le monde, nous dit le prophète Osée en le désignant sous le nom de Chanaan, tient dans ses mains une balance qui nous trompe[5] C'est dans la balance de Dieu, non dans celle du monde, que nous devons peser le bien et le mal ; car le monde nous montre les choses sous un aspect différent de ce qu'elles sont. A quoi se réduisent en réalité les biens de cette vie? Mes jours, disait Job, ont été emportés plus rapidement

[1] Dura sunt omnia, et tu solus requies.
[2] Deus meus et omnia.
[3] Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. *(Phil.*, IV, 7).
[4] Summum bonum quanto perfectius possidetur, tanto magis amatur, et alia contemnuntur. Sed in appetitu temporalium bonorum, quando habentur contemnuntur, et alia appetuntur. (1-2, q. 2, a 1, ad 3m).
[5] Chanaan, in manu ejus statera dolosa. (*Os.*, XII, 7).

qu'un courrier dans sa course ; ils ont passé comme un vaisseau chargé de fruits[1] Ces vaisseaux, ce sont les vies des hommes qui ne font que passer et courent à la mort ; et si ces hommes n'ont cherché qu'à se pourvoir des biens de la terre, ils éprouveront que ces biens ressemblent à des fruits qui se gâtent, au moment de la mort, et qu'il ne peut conserver pour les avoir dans l'autre vie. C'est bien à tort, dit saint Ambroise, que nous appelons *nôtres* des biens que nous ne pouvons emporter avec nous dans la vie éternelle qui nous attend, et où la vertu seule nous accompagnera[2] Vous passez votre vie, nous dit saint Augustin, à regarder, à compter tout ce que possède ce riche ; mais de tous ses trésors, dites-moi, lequel voyez-vous qu'il emporte[3]? Savez-vous ce qu'ils emporteront? le linceul qui les couvre. Ils eurent pendant leur vie un grand renom, et bientôt on perdra d'eux jusqu'à la mémoire, comme le dit le Psalmiste[4]

V Ah! pourquoi les hommes n'ont-ils pas toujours sous les yeux cette belle sentence de Jésus-Christ : « Que sert à un homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme[5]? » Oh! certes, ils cesseraient tous d'aimer le monde. De quoi nous servira, au dernier moment, d'avoir possédé tous les biens qu'il renferme, si l'âme doit ensuite aller expier ses fautes dans les tourments éternels de l'enfer? Combien d'hommes que ces divines paroles ont portés à se renfermer dans des monastères, à s'enfoncer dans les déserts, à chercher les tourments et la mort, comme firent les saints martyrs! On lit dans l'histoire d'Angleterre que plus de trente rois ou reines quittèrent le monde et embrassèrent l'état monastique, pour faire

1 Velociores fuerunt cursore : pertransierunt quasi naves poma portantes. (*Job.*, IX, 25).

2 Non nostra sunt, quæ non possumus auferre nobiscum ; sola virtus nos comitatur.

3 Quid hic habebat, attendis ; quid secum fert, attende. (Serm. XIII, *de Adv. Dom*).

4 Periit memoria ejus cum sonitu. (*Psalm.* IX, 6).

5 Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur. (*Matth.*, XVI, 26).

une bonne mort. Ce fut cette pensée des vanités du monde qui détermina la retraite de saint François Borgia. Ce fut à l'aspect de l'impératrice Isabelle, ravie par la mort, à la fleur de l'âge, qu'il résolut de se consacrer exclusivement au service de Dieu. C'est donc ainsi, s'écria-t-il, que finissent la grandeur et les puissances du monde? Ah! consacrons désormais notre vie à un maître qui ne puisse mourir. On appelle « jour de perdition, » *dies perditionis*, le jour de la mort[1]; jour de perdition, parce que, lorsqu'il arrive, il faut tout perdre comme tout quitter, richesses, honneurs et plaisirs. Les ombres de la mort obscurcissent les trésors et toutes les grandeurs de la terre, et jusqu'à la pourpre et aux couronnes des souverains. A quoi servent les royaumes, à l'heure de la mort? s'écriait la sœur Marguerite de Sainte-Anne, Carmélite déchaussée, fille de l'empereur Rodolphe II. L'heure fatale de la mort fait évanouir les pompes et les délices de la terre[2]. Saint Grégoire dit qu'on doit considérer comme de faux biens tous les biens qu'on ne peut pas emporter avec soi; comme de faux biens encore ceux qui ne peuvent apporter aucun soulagement à nos maux spirituels[3] Voyez ce pécheur auquel on portait envie pour les richesses et les honneurs dont on le voyait comblé; au milieu des pompes dont il faisait étalage, la mort est venue le surprendre, et toutes ses grandeurs se sont évanouies[4]

VI. Les malheureux, condamnés aux peines de l'enfer, confessent cette vérité, mais c'est sans aucun fruit pour eux. Vainement ils s'écrient en pleurant : « De quoi nous a servi notre orgueil ou l'ostentation de nos richesses? » Quel bien retirons-nous aujourd'hui de nos grandeurs passées, si maintenant tout est passé comme une ombre[5], s'il ne nous reste que peine et

[1] Juxta est dies perditionis. (*Deut.*, XXXII, 35).

[2] Malitia horæ facit oblivionem luxuriæ magnæ. (*Eccl.*, XI, 9).

[3] Fullaces snnt, quæ nobiscum permanere non possunt : fullaces sunt, quæ mentis nostræ inopiam sublevare non possunt. (*In Luc.*, hom. XV),

[4] Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani, et transiri, et ecce non erat. (*Ps.* XXXVI, 35 et 36).

[5] Quid profuit nobis superbia, aut divitiarum jactantia... transierunt omnia illa tanquam umbra. (*Sap.*, V, 8).

désespoir pour l'éternité? Chrétiens mes amis, tandis que nous le pouvons, ouvrons les yeux ; cherchons, à sauver notre âme ; car, une fois entrés dans l'autre vie, il ne sera plus temps. Le philosophe Aristippe, traversant un jour la mer, fit naufrage sur la côte et perdit tout ce qu'il possédait ; mais comme la renommée avait étendu au loin sa réputation de science, il ne fut pas plus tôt arrivé au rivage, que les habitants se hâtèrent de l'indemniser de ce qu'il avait perdu. Ecrivant ensuite à ses amis, il les exhorta fortement à faire provision de ces biens qui ne se perdent point dans le naufrage. C'est là justement ce que nous disent nos parents et nos amis qui sont déjà dans l'éternité : Tâchez d'acquérir, pendant votre vie, les biens que la mort ne ravît pas. Que si vous n'avez acquis que les biens périssables de la terre, on vous appellera justement insensés, quand sonnera pour vous la dernière heure, et vous entendrez dire autour de vous ce qui fut dit à certain riche, mentionné par saint Luc (XII, 19 et 20). Il avait eu d'abondantes moissons, et, plein de joie, il s'écriait : « Mon âme, vous avez là une quantité de biens en réserve pour plusieurs années ; reposez-vous, mangez, buvez, faites bonne chère[1]. » Mais Dieu lui répondit : « Insensé ! cette nuit même, on va réclamer ton âme ; et ces biens amassés, pour qui seront-ils[2]? » Remarquez ce mot *repetent*, « on va réclamer, » on te reprendra ton âme. L'âme en effet n'a pas été donnée à l'homme en propriété ; il ne l'a reçue que comme un dépôt, afin qu'il la conserve fidèlement pour Dieu, et qu'il la rende lorsqu'il sera cité au tribunal du juge suprême. L'Evangile conclut ainsi : Voilà ce qui arrive à quiconque cherche à s'enrichir des biens de la terre, et non des trésors de l'amour divin[3] « Que possède le riche, dit saint Augustin, s'il ne possède pas la charité? et que ne possède pas au contraire le pau

[1] Anima, habes multa bona posita in annos plurimos ; requiesce, comede, bibe, epulare.

[2] Stulte, hac nocte animam tuam repetent a te ; quæ autem parasti, cujus erunt.

[3] Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives. (*Ibid.*, 21).

vre, s'il possède la charité [1] ? » comme s'il disait que celui qui possède toutes les richesses de la terre et ne possède point Dieu, est le plus pauvre du monde ; et que le plus riche, c'est le pauvre qui possède Dieu et tout en lui, quand même il n'aurait rien des biens d'ici-bas n'a pas d'autre bien.

VII. Voici qui est bien étrange : les gens du monde, qui vivent dans les ténèbres du siècle sont prudents, nous dit le Sauveur, dans la conduite de leurs affaires, que les enfants de lumière [2]. « Considérons, dit saint Augustin, que de peines on se donne pour acquérir des choses qui ne méritent pas notre amour [3]. » Que de travaux n'entreprend-on pas pour obtenir tel bien, tel poste ! Que de soins pris pour conserver la santé du corps ! On consulte le meilleur médecin, on emploie les meilleurs remèdes. Et quand il s'agit du salut de l'âme, ces chrétiens, quoique éclairés de la lumière de l'Evangile, ne prennent, ne veulent prendre aucun soin, supporter aucune peine. Ce ne sera qu'aux tristes lueurs des torches funéraires, lorsqu'arrivera le temps de vérité, que ces mondains reconnaitront et confesseront leur folie. Ah ! diront-ils, que n'ai-je cherché à me sanctifier ! Que n'ai-je tout abandonné pour n'aimer que Dieu ? Philippe II roi d'Espagne, étant sur son lit de mort, fit appeler son fils, et se dépouillant de la pourpre royale, il lui fit voir sa poitrine déjà rongée de vers, et il lui dit : Mon fils, vois comme on meurt ; vois quel terme ont les grandeurs du monde. Il fit ensuite attacher à son cou une croix de bois, fit ses dernières dispositions, et se retournant vers son fils : j'ai voulu, mon fils, ajouta-t-il, que tu assistes à cet acte, afin que tu voies comment les rois eux-mêmes sont traités à la fin de leur carrière. Il mourut en disant : Plût au ciel que j'eusse été simple religieux dans un monastère, au lieu d'être roi. Et tel est le langage que tiennent, au moment de la mort, les grands de la terre, ceux mêmes que les hommes

[1] Quid habet dives, si charitatem non habet. Pauper, si charitatem habet, quid non habet.

[2] Filii hujus seculi prudentiores filii lucis sunt. (*Luc.*, XVI, 8).

[3] Intueamur quanta homines sustineant pro rebus, quas vitiose diligunt.

appellent les heureux du monde. Mais de quoi servent aux mondains ces regrets tardifs? Ils ne font qu'accroître leurs peines et leurs remords, à l'instant où finit pour eux le drame de la vie.

VIII. Et qu'est-elle en effet, cette vie, si ce n'est un drame de courte durée, et qui peut finir à l'instant le moins prévu, comme cela arriva à Casimir, roi de Pologne, qui, se trouvant un jour à table, avec plusieurs Seigneurs de sa cour, mourut subitement, comme il portait une coupe à ses lèvres? Et ce fut ainsi que le drame finit pour lui. L'empereur Celse fut assassiné le septième jour qui suivit son élection ; le roi de Bohême, Ladislas, âgé de dix-huit ans, attendait l'épouse qui lui était promise, la fille du roi de France ; on préparait les fêtes du mariage. Un mal subit le saisit un matin et lui enleva la vie ; des courriers furent expédiés à la jeune princesse, pour qu'elle s'en retournât en France, parce que pour Ladislas le drame de la vie était fini. Voilà ce qu'a voulu faire entendre saint Paul, quand il a écrit ces mots : « La figure de ce monde passe[1], » c'est-à-dire, la scène qui se joue sur le théâtre du monde. Le monde, en effet, comme le dit le commentateur Corneille de la Pierre, est comme un théâtre sur lequel une génération fait bientôt place à une autre ; où celui qui joue le rôle de roi ne tarde pas à disparaître sans emporter avec lui sa pourpre royale. Dites-moi, charmante villa, palais opulent, combien tu as eu de maîtres[2] Les habitants de cette terre se renouvellent à chaque siècle. Les villes et les contrées se remplissent sans cesse d'hommes nouveaux. Les premiers passent à l'autre monde et sont remplacés bientôt par les seconds, qui ne tarderont pas à l'être par les troisièmes, et ainsi de suite. Celui qui, sur ce théâtre, a joué le rôle de roi, n'est plus roi ; le maître de cette maison, de cette campagne, n'en est plus le maître De là ces paroles de l'Apôtre : « Le temps est court : que ceux qui usent de ce monde, le fassent donc comme n'en usant

[1] Præterit figura hujus mundi.

[2] Mundus est instar scenæ, generatio præterit, generatio advenit. Qui regem agit, non auferet secum purpuram. Dic mihi, o villa, o domus, quot dominos habuisti.

pas ; car la figure de ce monde passe[1] » Puisque notre séjour sur la terre est si court et que tout finit avec nous, ne considérons le monde que pour le mépriser, comme si pour nous il n'était rien ; tâchons au contraire d'acquérir les trésors éternels du paradis, où, comme le dit l'Evangile, il n'y aura point de teignes qui les rongent, point de voleurs qui les ravissent[2]. Nous ne devons tenir aucun compte, disait sainte Thérèse, de ce qui finit avec la vie. La véritable vie consiste à vivre de manière à n'avoir point la mort à craindre. Celui-là ne craindra point la mort, qui vit détaché des vanités de ce monde, et ne cherche pas d'autres biens que ceux qui peuvent le suivre dans l'éternité, et y faire son bonheur pour toujours.

SERMON XXXVI

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De l'éducation des enfants.

Non potest arbor bona malos fructus facere ; neque arbor mala bonos fructus facere. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, non plus qu'un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits. (*Matth.*, VII, 18.)

L'évangile de ce jour nous représente qu'une bonne plante ne peut produire de mauvais fruits, et qu'une plante mauvaise n'en peut produire de bons. Comprenez donc bien, mes chers

[1] Tempus breve est... qui utuntur hoc mundo, tamquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.

[2] Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo, neque tinea demolitur ; et ubi fures non effodiunt, nec furantur. (*Matth.*, VI, 20).

auditeurs, que si les pères sont bons, leurs enfants le seront aussi ; mais comment les enfants seraient-ils bons, s'ils n'avaient pour tous maîtres que de méchants pères ? Avez-vous vu jamais, dit le même évangile, cueillir des grappes de raisin sur des buissons épineux, ou des figues sur des chardons[1] ? De même il est impossible, ou pour mieux dire, très-difficile que les enfants aient de bonnes mœurs, s'ils ont été élevés par des pères de mauvaises mœurs. Pères et mères, soyez attentifs à ce sermon, qui est d'une grande importance pour vous et vos enfants ; soyez également attentifs, jeunes gens qui n'avez pas encore pris d'état : si vous voulez vous marier, songez dès aujourd'hui aux obligations que vous assumerez en ce qui concerne l'éducation des enfants ; et si ensuite vous ne les remplissez point, songez que vous serez tous damnés, vous et vos enfants. Je diviserai donc ce sermon en deux points, dans lesquels je démontrerai.

En premier lieu : Combien est importante l'éducation des enfants.

En second lieu : Ce que les parents doivent faire pour les bien élever.

PREMIER POINT

Combien est importante l'éducation des enfants.

I. Les parents ont deux obligations à remplir envers leurs enfants : l'une, de leur fournir les aliments nécessaires, l'autre de leur donner une bonne éducation. Sur ce qui concerne les aliments, je me contenterai de dire qu'on voit quelquefois des parents plus cruels que les bêtes féroces ; car les bêtes nourrissent leurs petits ; et ces parents dénaturés dépensent en plaisirs, au jeu, en objets de luxe tout ce qu'ils possédent, ou qu'ils ont gagné par leur travail, et ils laissent leurs enfants

[1] Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus. (*Matth.*, Ibid. 16).

mourir de faim dans leur maison. Mais venons-en à l'éducation, objet de mon sermon.

II. Une chose certaine, c'est que le sort futur des enfants dépend de l'éducation qu'ils reçoivent. La nature même, au surplus, enseigne aux parents à élever leurs enfants d'une manière convenable, car il ne suffit pas de leur avoir donné la vie, il faut encore leur assurer, autant qu'on le peut, une bonne vie. Ce n'est point pour s'en faire des serviteurs que Dieu accorde des enfants aux pères, c'est pour que ces enfants élevés dans la crainte de Dieu, puissent marcher de bonne heure dans les voies de leur salut éternel. « Les enfants sont un important dépôt qui nous est confié, disait saint Jean Chrysostome ; il faut en avoir le plus grand soin[1] Les enfants ne sont pas donnés à leurs parents pour qu'ils en puissent disposer à leur gré ; mais c'est un dépôt, dont ils devront rendre compte à Dieu, s'il vient à se perdre par leur négligence. Si le père se conduit d'une manière agréable à Dieu, lit-on dans le Deutéronome, il en sera récompensé, lui et ses enfants[2]. La bonne ou la mauvaise conduite des parents se décèle aux yeux mêmes de ceux qui ne les connaissent pas par celle que mènent les enfants. « On connait l'arbre à ses fruits[3]. » L'Ecclésiastique nous fait observer que lorsqu'un père meurt, et qu'il laisse des enfants, c'est comme s'il ne mourait pas, puisqu'il laisse après lui des enfants qui lui ressemblent[4]. » Quand le fils est blasphémateur, éhonté, voleur, on peut croire que le père avait les mêmes défauts. « On reçonnaît un homme à ses enfants, » dit encore l'Ecclésiastique[5]

III. Au jour du jugement, dit Origène, les parents devront[6]

[1] Magnum habemus depositum filios ; ingenti illos servemus cura. (*Hom.* IX, in I. ad Tim., n. 2).

[2] Ut bene sit tibi, et filiis tuis post te, cum feceris quod placet in conspectu Domini. (*Deut.*, XII, 35).

[3] Ex fructu arbor agnoscitur. (*Matth.*, XII, 33).

[4] Mortuus est pater, et quasi non est mortuus ; similem enim reliquit sibi post se. (*Eccli.*, XXX, 4).

[5] In filiis suis agnoscitur vir. (*Eccli.*, XII, 30).

[6] Omnia quæcumque deliquerint filii, a parentibus requiruntur.

rendre compte de tous les péchés de leurs enfants. Celui qui aura enseigné à ses enfants à bien vivre, aura une mort tranquille et honorable [1] ; et il se sauvera par ses enfants, à cause de la bonne éducation qu'il leur aura donnée, ajoute l'Apôtre [2] La mort au contraire sera pénible et douloureuse pour ceux qui ne se seront occupés qu'à augmenter leur patrimoine et l'honneur de leur maison, ou qui n'auront songé qu'à vivre dans les plaisirs, sans avoir surveillé les mœurs de leurs enfants. Ceux-là, dit saint Paul, sont semblables aux infidèles, ou même pires qu'eux [3] Les parents auraient beau vivre dévotement, prier, et même communier tous les jours, ils ne se sauveraient point s'ils abandonnaient le soin de leurs enfants. Plût à Dieu que certains parents qu'on voit dans le monde, prissent de leurs enfants le même soin qu'ils prennent de leurs chevaux et de leurs ânes. Voyez comme ils sont attentifs à ce qu'on leur donne l'avoine et le foin, à ce qu'ils soient bien gouvernés. Quant à leurs enfants, ils s'embarrassent peu de ce qu'ils font, s'ils vont aux instructions religieuses, s'ils entendent la messe, s'ils ont un confesseur. C'est à des parents de cette espèce que s'adresse le reproche suivant de saint Chrysostome : « Nous prenons plus de soin de nos ânes et de nos chevaux que de nos enfants [4]. »

IV Si tous les pères veillaient, comme ils le doivent, à l'éducation de leurs enfants, il n'y aurait ni coupables ni supplices ; il n'y en aurait du moins qu'en petit nombre. Ce sont les pères, dit le même saint docteur, qui, par la mauvaise éducation qu'ils leur ont donnée, précipitent leurs enfants dans les vices qui finissent par les mettre [5] entre les mains des bour-

[1] Qui docet filium suum... in obitu suo non est contristatus, nec confusus. (*Eccli.*, xxx, 3, 5).

[2] Salvabitur autem per generationem filiorum. (I *Tim.*, II, 1).

[3] Si quis autem suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. (I *Timot.*, v, 8).

[4] Majorem asinorum et equorum, quam filiorum curam habemus. (*Hom.* x, *in Matth*).

[5] Majoribus illos malis involvimus, et carnificum manibus damus. (S. Chrys. *Serm.* xx, de divers.).

reaux. C'était pour cette raison que les Lacédémoniens châtiaient les délits des enfants, moins dans ceux-ci mêmes que dans la personne de leurs parents, qu'ils considéraient en effet comme étant la cause de tous leurs désordres. C'est un bien grand malheur pour les enfants, que d'avoir de mauvais parents, qui ne savent point les élever, et qui, les voyant se rouler dans la fange du vice, hanter des amis dangereux, se mêler aux rixes et aux tournois, au lieu de les réprimander et de les corriger, ont l'air de s'apitoyer en disant Que faire à cela ? Ils sont jeunes, il faut que jeunesse ait son cours. Oh les belles maximes ! oh la belle éducation ! Et tu t'imagines, père imprudent, que, lorsque ton fils sera plus grand, il deviendra un saint ? Ecoute Salomon qui te dit : Un jeune homme qui vit mal, et qui prend l'habitude du péché, ne changera pas en vieillissant [1]. « Ses os, ajoute Job, sont engraissés de ses iniquités secrètes ; et elles descendront avec lui dans la poussière [2] (*a*). » Cela veut dire qu'un jeune homme qui a commencé à se livrer au vice, se remplira si fort des travers de sa jeunesse, qu'il les conservera jusqu'à la mort, et même au delà, *et cum eo in pulvere dormient ;* ces débauches, ces blasphêmes, ces haines invétérées de sa jeunesse, l'accompagneront au tombeau, et dormiront avec lui, mêlés avec ses ossements en débris. Autant il est facile aux enfants d'apprendre le bien, quand ils sont très-jeunes, autant il leur est difficile de se corriger, lorsqu'ils ont grandi avec la connaissance du mal. Mais venons à notre second point, c'est-à-dire, à la manière pratique d'élever les enfants ; et je vous en conjure, pères et mères, n'oubliez pas ce que je vais vous dire, car de là dépend le salut de vos âmes, et des âmes de vos enfants.

[1] Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. (*Prov.*, XXII, 6).

[2] Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient. (XX, 11).

(*a*) Traduction de l'abbé Le Hir.

(*Note de l'éditeur*).

DEUXIÈME POINT

Ce que doivent faire les pères et mères pour bien élever les enfants.

V Saint Paul nous dit assez clairement, en peu de paroles, en quoi consiste la bonne éducation des enfants ; c'est, dit-il, dans la discipline et la correction[1]. La discipline, c'est-à-dire la règle à laquelle on soumet les habitudes et les mœurs des enfants, entraîne l'obligation de les instruire par les paroles et par l'exemple. Par les paroles : le bon père réunira souvent ses fils autour de lui, et leur insinuera de bonne heure la sainte crainte de Dieu. Ainsi faisait Tobie avec son jeune enfant ; il lui avait appris, comme il était encore tout petit, à craindre Dieu, et à s'abstenir du péché[2]. Le fils bien élevé, dit le Sage, devient le soutien et la consolation de son père[3] Mais de même que, l'enfant bien élevé fait les délices de son père, le fils ignorant fait sa tristesse et sa honte ; car l'ignorance des choses qu'il faut savoir pour se bien conduire va toujours unie aux mauvaises mœurs. Thomas de Champré[4] raconte qu'en 1248, dans un synode, on donna un discours à faire à un prêtre ignorant, ce qui le mit dans une grande perplexité. Pendant que ce prêtre rêvait à ce qu'il aurait à dire, le démon lui apparut et lui inspira ces mots : « Les recteurs des ténèbres infernales saluent les recteurs des paroisses, et les remercient de leur négligence à instruire le peuple, parce que de l'ignorance naît la mauvaise conduite, qui traîne à sa suite la damnation éternelle. » On peut dire la même chose des pères négligents. Le premier devoir d'un père, c'est

[1] Educate illos in disciplina et correctione Domini. (*Eph.*, VI, 4).
[2] Ab infantia timere Deum docuit et abstinere ab omni peccato. (*Tob.*, I, 10).
[3] Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ. (*Prov.*, XXIX, 17).
[4] Lib. I, c. XX.

d'instruire son fils des choses de la foi, et principalement des quatre principaux mystères, savoir : 1. Qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur et maître de toutes choses ; 2. que ce Dieu est rémunérateur, et que dans l'autre vie il récompense les bons par la jouissance éternelle du paradis, et châtie les méchants en les précipitant dans les enfers ; 3. le mystère de la Très-Sainte Trinité, c'est-à-dire qu'il y a en Dieu trois personnes, mais que ces trois personnes sont un seul Dieu, parce qu'elles ont une seule et même essence ; 4. le mystère de l'incarnation du Verbe divin, fils de Dieu et vrai Dieu, qui s'est fait homme dans le sein de Marie, a souffert et est mort pour nous sauver. Il se trouvera peut-être un père, une mère qui dira : Mais j'ignore toutes ces choses-là. Mauvaise excuse ; car comment un péché pourrait-il servir à en excuser un autre ? Si vous ignorez ces mystères, vous devez les apprendre pour les enseigner ensuite à vos enfants ; envoyez-les du moins au catéchisme. Quelle misère, que tant de pères et de mères ne sachent pas instruire leurs enfants des choses les plus nécessaires, et qu'au lieu de les envoyer à l'église les jours de fête, ils les occupent à des choses de peu d'importance, comme de porter des paquets ou de faire d'autres commissions, jusqu'à ce qu'arrivant à l'adolescence, ces pauvres enfants ne sachent pas même ce que signifient les noms de péché mortel, d'enfer et d'éternité! Ils ne savent pas même le *Credo*, le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, prières que tout chrétien doit pourtant savoir, sous peine de péché grave.

VI. Les bons parents ne se contentent pas d'apprendre à leurs enfants ces principaux articles de la foi ; ils leur enseignent encore les actes à faire chaque matin, en se levant, savoir : de remercier Dieu de leur avoir conservé la vie ; d'offrir à Dieu toutes les bonnes œuvres qu'ils pourront faire dans la journée, toutes les peines qui pourront leur survenir ; de prier Jésus-Christ et Marie de les préserver ce jour là de tout péché ; et chaque soir, de faire leur examen de conscience, avec l'acte de contrition à la suite ; dans le cours de la journée, de faire les actes chrétiens de foi, d'espérance et de cha-

rité ; de réciter le rosaire ; de visiter le Saint-Sacrement. Il y a des pères de famille qui font faire chaque jour une demi-heure d'oraison mentale, ou qui font lire un chapitre de quelque livre de méditations. C'est à quoi nous exhorte l'Esprit-Saint par ces paroles : « Instruisez-les et assujettissez-les au joug dès leur enfance[1]. » Faites en sorte que, dès leur plus tendre enfance, ils contractent de bonnes habitudes, qu'ils puissent aisément conserver dans un âge plus avancé. Accoutumez-les encore à aller souvent à confesse, et à communier tous les huit jours. Qu'ils commencent à se confesser dès l'âge de sept ans, et qu'ils communient à dix, comme le voulait saint Charles Borromée ; et dès qu'ils sont arrivés à l'âge de raison, faites-leur recevoir le sacrement de la confirmation.

VII. Il est très-utile encore d'insinuer de très-bonne heure de sages maximes aux enfants. Que de tort font à leurs fils les pères qui ne les initient qu'aux maximes du monde ! « Il est essentiel, leur disent-ils, de se faire estimer ; on ne doit pas se laisser mettre le pied sur la gorge. Dieu est miséricordieux ; il est des péchés auxquels il fait grâce. » Malheur au jeune homme qui pèche, comme par principes, en suivant de telles maximes ! Les bons parents ont un autre langage. La reine Blanche, mère de saint Louis roi de France, lui disait souvent : Mon fils, j'aimerais mieux te voir mort dans mes bras, que de te voir en état de péché. Vous devez donc chercher à inculquer dans l'esprit de vos enfants certaines paroles de salut, telles que celles-ci : Que nous servirait de posséder le monde entier, si nous perdions notre âme ? Tout finit : l'éternité ne finit jamais. Perdons tout, s'il le faut, mais ne perdons pas Dieu. Une seule de ces maximes, bien imprimée dans l'esprit d'un enfant, suffira pour qu'il se maintienne toute sa vie en état de grâce.

VIII. Au reste, ce n'est pas seulement par ses paroles qu'un père doit instruire ses enfants ; il leur doit encore le bon exem-

[1] Erudi illos et curva illos a pueritia illorum. (*Eccli.*, VII, 25).

ple. Si vous leur donnez mauvais exemple, comment pouvez-vous espérer qu'ils se conduiront bien ? Il arrivera de là que si l'on adresse une remontrance à un jeune homme de mœurs relâchées, celui-ci pourra répondre ; Que voulez-vous donc que je fasse ? Mon père faisait bien pis. « Les enfants d'un méchant homme se plaindront de leur père, nous en avertit le Sage, parce qu'il est cause qu'ils sont en opprobre[1] » Comment est-il possible qu'un homme ait de bonnes mœurs, s'il a eu sous les yeux l'exemple de son père blasphémant, prononçant des paroles obscènes, passant les journées dans les tavernes à jouer et à s'enivrer, fréquentant des maisons suspectes et commettant l'injustice envers le prochain ? Et vous, père trop négligent, comment prétendez-vous que votre fils se confesse souvent, si vous vous confessez à peine au temps de Pâques ? Les enfants sont comme les singes ; ils font ce qu'ils voient faire à leurs parents. On dit que l'écrevisse, voyant un jour ses petits qui marchaient de côté, les en reprit et leur dit : Pourquoi marchez-vous ainsi tout de travers ? — Et vous, père, comment marchez-vous, lui répondirent ses petits ? Le père allait encore plus de travers que les petits qu'il reprenait. C'est là ce qui arrive aux pères qui donnent mauvais exemple ; et de là vient qu'ils n'osent pas reprendre dans leurs enfants les fautes dont eux-mêmes se rendent coupables.

IX. Mais quand même ils les reprendraient, quel fruit pourraient produire des paroles qui seraient démenties par les actions ? « Les hommes en croient plus leurs yeux que leurs oreilles[2], » a-t-on dit dans un concile d'évêques ; et saint Ambroise a dit de même ces paroles : « Mes yeux me persuadent plus vite ce qu'ils voient, que mes oreilles qui ne me rapportent qu'un son éloigné[3] » Ce sont les pères, dit saint Thomas, qui par leur mauvais exemple obligent en une certaine façon leurs

[1] De patre impio querentur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio. (*Eccli.*, XLI, 10).

[2] Magis oculis credunt homines quam auribus.

[3] Citius mihi persuadent oculi quod cernunt, quam auris potest insinuare quod præterit. (Serm. XXI, *de Sanctis*).

enfants à mal faire[1] De tels pères, dit de plus saint Bernard, ne sont pas des pères, mais des meurtriers de leurs enfants ; ils ne font point périr leurs corps, mais ils tuent leurs âmes[2] Et qu'ils ne disent pas que leurs enfants sont nés avec un mauvais naturel. « Vous vous trompez, dit Sénèque[3], si vous pensez que nos vices naissent avec nous ; ils nous sont implantés. » Non, les vices ne sont point innés dans vos enfants ; c'est vous qui les leur communiquez par le mauvais exemple. Si votre conduite avait été régulière et honnête, votre fils ne serait point déréglé dans ses mœurs. Fréquentez les sacrements, allez au sermon, dites chaque jour le rosaire, soyez modeste dans votre langage, ne médisez pas du prochain, fuyez les querelles, et votre fils fréquentera les sacrements, ira au sermon, récitera le rosaire, en un mot vous imitera dans ce que vous ferez. C'est principalement lorsque vos enfants sont jeunes, que vous devez former leurs mœurs. Assujettissez-les au joug dès l'enfance[4], comme il a été dit plus haut : car, lorsqu'ils sont grands, et que les mauvaises habitudes ont été contractées, il est extrêmement difficile de les ramener, par des paroles ou des exhortations, à de meilleurs sentiments.

X. C'est encore un objet de discipline pour le bon gouvernement des enfants, que de leur ôter les occasions de mal faire. Pour cela, il faut premièrement les empêcher de sortir de nuit, d'aller dans des lieux suspects, de hanter de mauvaises compagnies. Sara exigea d'Abraham qu'il chassât Agar, sa servante, et son fils Ismaël, de peur que leur fils Isaac n'imitât les mauvais mœurs d'Ismaël. « Chassez cette servante et son fils[5], » lui dit-elle. Les mauvaises compagnies sont le fléau de la jeunesse, et le père ne doit pas seulemont porter remède au mal qu'il voit ; il faut encore qu'il surveille avec

[1] Eos ad peccatum, quantum in eis fuit, obligaverunt. (*In ps.* XXVI).
[2] Non parentes, sed peremptores.
[3] Erras, si putas vitia nobiscum nasci ; ingesta sunt. (*Epist.* 94).
[4] Curva illos a pueritia.
[5] Ejice ancillam hanc et filium ejus. (*Gen.*, XXI, 10).

soin la conduite de ses enfants, et qu'il s'informe auprès des domestiques, et même des étrangers, où va son fils, lorsqu'il sort de la maison, à quoi il s'occupe, quels sont ceux qu'il fréquente. En second lieu, un père doit ôter à son fils sa mandoline ou sa guitare, si de semblables instruments lui servent de prétexte pour sortir la nuit ; il lui ôtera aussi ses pistolets, son stilet et toutes ces armes prohibées, qui ne servent qu'à faciliter des rixes, ou à faire commettre mille impertinences ; il doit le faire avec d'autant plus de raison que tous ceux qui portent de telles armes ne peuvent être excusés de péché mortel, parce que la confiance qu'elles leur donnent les dispose toujours à la vengeance, de quelque affront qu'ils croient avoir à se plaindre. En troisième lieu, il expulsera de chez lui les domestiques de mauvaises mœurs, et, si ses fils sont grands, les jeunes servantes. Il y a des pères qui font à cela peu d'attention ; puis, quand le mal est fait, ils s'en prennent à leurs fils, tout comme si l'étoupe sur le feu ne devait pas s'enflammer. Quatrièmement, il doit veiller à ce que ses enfants n'apportent chez lui aucun objet dérobé, comme des fruits, des poulets et autres objets semblables. Tobie entendit dans sa maison le bêlement d'un chevreau ; il dit aussitôt : « Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé ; rendez-le à ceux à qui il appartient[1] » Malheur aux mères qui, lorsque leur fils a dérobé quelque chose, lui disent : Apporte-moi cela, mon fils. Un père doit interdire encore à ses enfants les jeux défendus, qui dévorent la fortune et perdent l'âme, et de même les mascarades, les bals, les spectacles scandaleux et certaines conversations dangereuses. En cinquième lieu, il doit écarter de sa maison les mauvais livres, ceux dont la morale est pernicieuse, ou le langage obscène ; ceux qui traitent d'amours profanes, et les romans qui pervertissent la jeunesse. Sixièmement, il doit faire disparaître de sa maison toutes les peintures scandaleuses qui ne sont propres qu'à donner de mauvaises pensées. Septièmement, il ne fera point coucher ses

[1] Videte, ne forte furtivus sit, reddite eum dominis suis. (*Tob.*, II, 21).

enfants dans un même lit avec lui, et il ne permettra pas que les hommes et les femmes couchent ensemble dans la même chambre. Huitièmement, il empêchera ses filles de parler seules à seuls avec des hommes, n'importe que ces derniers soient jeunes ou vieux. On objectera que cet homme leur apprend à lire, et que c'est un saint homme. Mais quoi ! apprend à lire ? un saint homme ? Les saints sont dans le paradis ; mais ceux dont vous parlez, tant qu'ils sont sur terre, sont composés de chair, et l'occasion peut en faire des démons. Enfin, les parents doivent empêcher, s'ils ont des filles, que de jeunes hommes n'entrent dans leur maison. Il y a des mères qui reçoivent les jeunes gens, afin de voir leurs filles plus tôt mariées ; et elles ne se mettent pas en peine de les voir en état de péché. Ce sont là ces mères dont David a dit qu'elles immolaient leurs filles aux démons[1] Et puis elles viendront nous dire : Mon père, il n'y a point de mal. Il n'y a point de mal ! Oh ! combien de mères nous verrons condamnées au jour du jugement, à cause de leurs filles ! N'y eût-t-il pas d'autre mal, le monde en parle au moins, il y a scandale ; et les pères et mères ont à rendre compte de tout à Dieu. Pères et mères, confessez-vous-en donc, avant qu'arrive ce jour terrible du jugement.

XI. Une autre obligation des parents, c'est de corriger les fautes qui se commettent dans la famille : *Disciplina et correctione*. Il y a des parents qui voient faire leurs enfants, et qui ne leur disent rien. Une mère gâtait ainsi son enfant. Un jour le mari prit un bâton et se mit à battre sa femme. Celle-ci de s'écrier : Je ne fais rien, pourquoi me bats-tu ? C'est précisément parce que tu ne fais rien, dit le mari ; tu vois, et tu ne corriges pas ; tu ne fais rien. D'autres parents, non moins faibles, ne reprennent pas leurs enfants, de peur de leur causer du chagrin. Mais si vous voyiez votre fils tomber dans un étang, et qu'il fût près de se noyer, si vous ne pouviez le sauver de la mort qu'en le saisissant par les cheveux,

[1] Immolaverunt filias suas dæmoniis. (*Psal.* cv, 37).

ne le feriez-vous pas ? La crainte de lui faire du mal vous retiendrait-elle ? « Celui qui épargne la verge à son fils, est comme s'il le haïssait, » nous dit le Sage[1]. Si donc vous aimez votre fils, reprenez-le et le châtiez ; infligez-lui même, s'il le faut, quand il commence à grandir, des punitions corporelles, sans rendre pourtant ces punitions trop rigoureuses, mais avec la verge, comme vous le dit l'Ecriture, et non avec le bâton : car c'est en père que vous devez agir, et non en comité des galères. Ne le châtiez pas non plus quand vous êtes en colère, car, d'un côté, vous pourriez aller au-delà des justes bornes, et de l'autre, le châtiment ne produirait aucun bon résultat, parce que votre fils prendrait ce traitement trop rude pour l'effet de l'emportement, et non du désir que vous auriez de le voir s'amender. J'ai dit de plus « quand il commence à grandir, » parce que, lorsque votre fils est déjà grand, des corrections de ce genre lui serviraient peu. Abstenez-vous donc alors de porter les mains sur lui, parce qu'il n'en deviendrait que plus méchant et perdrait le respect qu'il vous doit. Et de quoi vous serviraient pour le corriger tant d'injures et d'imprécations ? faites-lui des réductions sur la nourriture, privez-le de quelque habillement, enfermez-le dans une chambre : à la bonne heure. Qu'il vous suffise, mes chers auditeurs, de ce que je viens de vous dire ; retenez bien surtout la conclusion qu'il en faut tirer : Celui qui aura mal élevé ses enfants dans ce monde, sera sévèrement puni dans l'autre ; celui qui aura bien élevé les siens, sera au contraire largement récompensé.

[1] Qui parcit virgæ, odit filium suum. (*Prov.*, XIII, 24).

SERMON XXXVII

POUR LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Du jugement particulier.

Redde rationem villicationis tuæ. Rendez compte de votre administration. (*Luc.* XVI., 2.)

De tous les biens que nous avons reçus de Dieu, de la nature, de la fortune et de la grâce, auditeurs chrétiens, aucun ne nous appartient. Nous ne pouvons pas en disposer à notre gré, car nous n'en sommes que les administrateurs. Nous devons donc les employer suivant la volonté de Dieu, qui est notre Seigneur. Quand la mort arrivera, nous aurons à en rendre un compte rigoureux à Jésus-Christ : « Nous devons tous, comme le dit l'Apôtre, comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'on aura faites pendant qu'on était revêtu de son corps [1].» C'est là précisément ce que signifie ce *Redde rationem villicationis tuæ*, « Rendez-moi compte de votre administration, » qu'on lit dans l'évangile de ce jour, comme le commente saint Bonaventure : « Vous n'êtes pas le maître, dit-il à ce sujet, des biens qui vous ont été confiés, mais vous en êtes simplement l'administrateur ; et c'est pourquoi il vous faudra en rendre compte [2] » Je vais aujourd'hui

[1] Omnes autem nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum sive malum. (II *Corinth.*, v, 10).

[2] Non es dominus, sed villicus in rebus tibi commissis. Ideo de ipsis redditurus es rationem. (Dom. VIII post Pent., *Serm.* II, tom. XIII, p. 375 *a*, édit. Vivès).

mettre sous vos yeux la rigueur de ce jugement particulier, que nous subirons tous, au jour de notre mort. Il est donc nécessaire de considérer la terreur qu'éprouvera l'âme :

I. Quand elle se présentera au jugement ;

II. Quand elle sera examinée ;

III. Quand elle sera condamnée.

PREMIER POINT

Du moment où l'âme se présentera pour être jugée.

« Il est arrêté, a dit l'Apôtre, que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils soient jugés[1] » Il est de foi, qu'après notre mort, nous devons être jugés pour toutes les actions de notre vie. Or quelle sera notre terreur dans ce moment suprême, quand nous penserons au jugement qu'il nous faudra subir, dès que nous aurons rendu notre dernier soupir, jugement qui décidera irrévocablement la cause de notre salut éternel, ou de notre réprobation éternelle ! A l'instant où l'âme doit passer de cette vie à l'éternité, le souvenir des péchés commis, la rigueur du jugement qui nous attend, l'incertitude cruelle où l'on est de son sort, ont fait trembler les plus grands saints. Sainte Marie Magdelaine de Pazzi tremblait en pensant au jugement; et comme son directeur cherchait à l'encourager, elle lui répondit : Ah ! mon père. C'est une chose terrible que cette nécessité de comparaître devant Jésus-Christ, et de l'avoir pour juge. Après un grand nombre d'années de pénitence, passées par saint Agathon dans le désert, la pensée de la mort épouvantait le saint solitaire. Que sera-ce de moi, s'écriait-il, quand je serai jugé ? Le vén. P Louis du Pont, pensant aux comptes qu'il aurait à rendre à Dieu, tremblait si fort de tous ses membres, que la chambre même où il était

[1] Statutum est hominibus semel mori ; post hoc autem judicium. (*Hebr.*, IX, 27).

en tremblait sous lui. Ce fut la crainte de ce jugement qui détermina le vén. P Juvenal Ancina de l'Oratoire, depuis évêque de Saluces, à quitter le monde pour se donner tout à fait à Dieu. Ce fut un jour qu'il entendit chanter le *Dies iræ dies illa*, que cette salutaire frayeur le saisit.

II. C'est une croyance commune parmi les théologiens, qu'à l'instant même de la séparation de l'âme d'avec le corps, et sur le lieu même où cette séparation s'est opérée; le tribunal divin se trouve dressé, et Jésus-Christ, devenu juge sévère, prononce la sentence. Là, chacun de nous doit rendre compte de tout ce qu'il a pensé, de tout ce qu'il a dit, de tout ce qu'il a fait. « Nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, pour que chacun reçoive ce qui sera dû à ce qu'il aura fait, soit de bien soit de mal[1] On a vu des accusés se couvrir d'une sueur froide, par l'effet de la crainte, au moment où ils comparaissaient devant leurs juges. On raconte de Pison, que, lorsqu'il comparut devant le sénat, en costume d'accusé, il éprouva tant de confusion, que, ne pouvant en soutenir l'excès, il se tua de sa propre main. Quelle peine n'éprouve pas un vassal, un fils, lorsqu'ils se présentent, l'un devant son prince, l'autre devant son père, pour y rendre compte de quelques fautes graves, qu'on leur impute! O combien plus grande sera la peine et la confusion de l'âme, quand elle devra comparaître devant Jésus-Christ, irrité du mépris qu'elle a fait de lui, tant qu'elle a été sur la terre! Alors ils verront le fils de l'homme, est-il dit dans saint Luc[2], ils verront Jésus-Christ, revêtu de la forme humaine, et couvert des mêmes plaies avec lesquelles il est monté au ciel. « Grand sujet de joie pour ceux qui le verront, dit l'abbé Robert; grand sujet de crainte pour ceux qui attendront leur sentence[3]. » Ces plaies du Sauveur consoleront les justes, mais elles épouvan-

[1] Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. (II *Cor.*, v, 10).

[2] Tunc videbunt filium hominis. (*Luc.*, xxi, 27).

[3] Grande gaudium intuentium, grandis timor expectantium.

teront le pécheur qui verra pour lors tout l'amour que Jésus avait pour lui, et toute l'ingratitude dont il l'aura payé.

III. « Qui pourra soutenir sa colère, » a dit le prophète Nahum[1] Combien ne sera donc pas justement effrayée, l'âme qui se trouvera alors en état de péché devant son juge, la première fois qu'elle le verra, et qu'elle le verra indigné contre elle ! Alors, dit saint Basile, l'âme sera plus tourmentée par ses propres remords, que par le feu même de l'enfer[2] Philippe II, s'étant aperçu qu'un de ses serviteurs lui avait assuré un fait faux, se contenta de lui dire d'un ton sévère : C'est ainsi que tu me trompes ? Ce malheureux, de retour chez lui, en mourut de douleur. Les frères de Joseph, quand ils s'entendirent reprocher leur crime, et que Joseph leur adressa ces paroles : « Je suis ce Joseph que vous avez livré[3], » ne surent que répondre, et ils gardèrent le silence, tant fut grande, dit l'Ecriture, la terreur qu'ils éprouvèrent[4]. Et que répondra le pécheur à Jésus-Christ, quand Jésus lui dira : Je suis ton rédempteur et ton juge ; je suis celui que tu as tant dédaigné ? où fuira l'âme, en ce moment terrible, dit saint Augustin, quand elle verra d'une part le courroux de Jésus-Christ, d'autre part, l'enfer ouvert sous elle, les démons qui vont l'y entraîner, les péchés qui l'accusent, le remords qui la déchire[5]. Alors sans doute il demandera miséricorde. Mais, dit Eusèbe d'Emesse, osera-t-il implorer la pitié, celui qui doit commencer par rendre compte du mépris qu'il aura fait du sacrifice de Jésus-Christ[6] ? Passons maintenant au compte que nous aurons à rendre.

[1] Ante faciem indignationis ejus, quis stabit. (*Nah.*, I, 6).
[2] Horridior quam ignis erit pudor.
[3] Ego sum Joseph quem tradidistis.
[4] Non poterant respondere fratres, nimio terrore perterriti. (*Gen.*, XLV, 3).
[5] Superius erit Judex iratus, inferius horrendum chaos, a dexteris peccata accusantia, a sinistris dæmonia ad supplicium trahentia, intus conscientia urens ; quo fugiet peccator sic comprehensus.
[6] Qua fronte misericordiam petes, primum de misericordiæ contemptu judicandus.

DEUXIÈME POINT

Terreur de l'âme quand elle sera examinée.

IV Dès que l'âme aura comparu devant le tribunal de Jésus-Christ, son juge lui dira : « Rendez compte de votre administration[1], » allons, pécheur, rends-moi compte de toute ta vie. Pour que l'âme soit jugée digne du salut éternel, il faut, dit l'Apôtre, que sa vie ait été conforme à la vie de Jésus-Christ[2] Ce jugement de Jésus-Christ, dit saint Pierre, sera si sévère, qu'à peine le juste pourra-t-il être sauvé, bien qu'il ait observé la loi divine, qu'il ait pardonné à ses ennemis, qu'il ait respecté les saints, qu'il ait pratiqué la chasteté, la mansuétude, etc. Et puis il ajoute : « Que deviendront les impies et les pécheurs[3]? » Qu'arrivera-t-il donc aux vindicatifs, aux blasphémateurs, aux médisants, aux débauchés? qu'arrivera-t-il surtout à ceux dont la vie aura toujours été contraire à la vie de Jésus-Christ?

V. Le juge suprême demandera d'abord compte au pécheur de toutes les grâces qu'il aura reçues de lui pour opérer son salut, et dont il n'aura pas su profiter. Il lui demandera compte ensuite de toutes les années qu'il aura eues pour servir Dieu[4], et qu'il n'aura employées qu'à l'offenser; puis il lui demandera compte de ses péchés mêmes. Les pécheurs commettent leurs fautes, et puis ils les oublient; mais Jésus-Christ ne les oublie pas. Il les tient serrés, dit Job, comme dans un petit sac[5] Sachons encore qu'en ce jour fatal, il scrutera toutes les actions de notre vie, un fanal à la main[6], comme il l'a dé-

[1] Redde rationem villicationis tuæ.

[2] Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui, illos et glorificavit. (*Rom.*, VIII, 30).

[3] Justus vix salvabitur. (*Petr.*, IV, 18).

[4] Vocabit adversum me tempus. (*Thren.*, I, 15).

[5] Signasti quasi in sacculo delicta mea. (XIV, 17).

[6] Ego in die illa scrutabor Jerusalem in lucernis. (*Soph.*, I, 12).

claré par le prophète Sophonie. La lumière d'un fanal, a dit sur ce texte le commentateur Mendozza, pénètre dans tous les coins d'une chambre[1]; ce qui veut dire, que Dieu découvrira tous nos défauts, grands et petits; car alors il sera demandé compte d'un simple coup d'œil, comme l'a dit saint Anselme[2], et de toute parole oiseuse, comme il est dit dans saint Matthieu[3]

VI. De même, dit le prophète Malachie, qu'on épure l'or en le séparant des scories, de même on examinera avec soin, toutes nos actions pour en séparer tout ce qu'elles auront d'impur[4] Les bonnes œuvres, les confessions, les communions, les oraisons seront pareillement examinées et jugées, telles que nous les aurons faites. « Quand le temps sera venu, a dit Dieu par la bouche du Psalmiste, je jugerai les justices mêmes[5] » Eh! si l'on juge une œillade, une parole inutile et même les bonnes œuvres, avec quelle rigueur ne jugera-t-on pas les paroles impures, les blasphèmes, les calomnies, les vols, les sacriléges? Dans ce jour, ajoute saint Jérôme, pour comble de confusion, chaque âme verra tout le mal qu'elle aura fait[6]

VII. « Les jugements du Seigneur sont pesés à la balance, » est-il dit dans les Proverbes[7] Dans la balance du Seigneur, ne seront pesées ni les grandeurs, ni les richesses, ni la science, mais la vie et les œuvres. Ainsi le roturier, le pauvre et l'ignorant seront récompensés, s'ils sont trouvés innocents. Le noble, le riche, le savant, seront condamnés, s'ils sont trouvés coupables. Daniel disait au roi Balthazar : « Vous avez été pesé dans la balance, et vous avez été trouvé trop léger[8] » Ni l'or,

[1] Lucerna omnes angulos permeat.
[2] Exigitur usque ad ictum oculi.
[3] Omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.
[4] Et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum. (*Malach.*, III, 3).
[5] Cum accepero tempus, ego justitias indicabo. (*Psalm.* LXXIV, 3).
[6] Videbit unusquisque quod fecit.
[7] Pondus et statera judicia Domini. (*Prov.*, XVI, 11).
[8] Appensus es in statera, et inventus es minus habens. (*Dan.*, V, 27).

ni les richesses n'ont été mis dans la balance, dit en commentant ce passage le P Alvarez[1], mais seulement la personne du roi[2]

VIII. Le démon à son tour viendra pour accuser le pécheur. « Devant le tribunal de Jésus-Christ, dit saint Augustin, le démon lira les paroles de notre profession ; il nous opposera en face les choses que nous aurons faites, en indiquant les lieux, les jours et les heures où nous aurons péché[3]. Les paroles de notre profession[4], c'est-à-dire qu'il récapitulera toutes les promesses que nous aurons faites à Dieu, et auxquelles nous aurons manqué ; il nous reprochera en face[5] toutes nos fautes, signalera le jour et l'heure où nous les aurons commises, et il terminera l'accusation par ces mots : Seigneur, je n'ai rien souffert pour cet ingrat, ni crachats à la figure, ni flagellation[6] ; et il vous a tourné le dos, malgré tout ce que vous avez fait pour le sauver, et il s'est fait mon esclave ; il m'appartient donc. L'Ange gardien lui-même viendra l'accuser, comme dit Origène : J'ai pris bien de la peine durant beaucoup d'années ; et il a méprisé tous mes avis[7]. Les amis du coupable le mépriseront aussi, selon qu'il est dit dans les Lamentations[8]. Ses péchés même, l'accuseront, dit saint Bernard : Nous sommes ton ouvrage, lui diront-ils, nous ne te quitterons pas[9], nous t'accompagnerons aux enfers, pour y demeurer avec toi durant l'éternité.

IX. Voyons maintenant quelles excuses pourra alléguer le pécheur. Il dira que ses mauvaises inclinations l'ont porté au

[1] Non aurum, non opes in statera veniunt.
[2] Solus rex appensus est.
[3] Ante tribunal Christi, recitabit verba professionis nostræ ; objiciet nobis in faciem quæ fecimus, in qua die, in qua hora peccavimus.
[4] Verba professionis nostræ.
[5] Objiciet in faciem.
[6] Ego pro isto nec alapas nec flagella sustinui. (*Ibid*).
[7] Unusquisque angelorum perhibet testimonium, quot annis circa eum laboraverit, sed ille monita sprevit. (Orig., hom. 66).
[8] Omnes amici ejus spreverunt eum. (*Thren.*, I, 2).
[9] Et dicent : tu nos fecisti, opera tua sumus, non te deseremus. (*Lib. medit.*, c. 2).

mal; et on lui répondra que s'il se sentait entraîné vers le mal, il n'était pas forcé pour cela de le commettre, et que s'il avait eu recours à Dieu contre les tentations, Dieu lui aurait donné pour résister le secours de sa grâce. N'est-ce point dans cette intention que Jésus-Christ nous a laissé les sacrements? Nous n'en avons pas profité; de qui avons-nous à nous plaindre, si ce n'est de nous-mêmes, comme l'a dit Notre-Seigneur des Juifs[1]? Le démon m'a tenté, dira-t-il; saint Augustin a répondu d'avance : « Le démon est enchaîné comme un chien à sa loge, et il ne peut mordre que ceux qu'une fatale sécurité pousse à s'approcher de là[2]. » Le démon aboie, mais il ne peut mordre, à moins qu'on ne l'écoute et qu'on ne s'attache à lui. « Voyez par là, continue le même Père, combien c'est être insensé que de se laisser mordre par un chien mis à la chaîne[3] » Alléguera-t-il encore pour excuse une mauvaise habitude? Cette excuse sera rejetée. S'il est difficile, dit encore saint Augustin, de résister à une mauvaise habitude, cela n'est point impossible. Si l'homme ne s'abandonne pas au péché et s'il se recommande à Dieu, il doit, Dieu aidant, remporter la victoire[4] Le Seigneur ne permet pas, dit saint Paul, que nous soyons tentés au-de-là de nos forces[5]

X. « Que ferai-je, lorsque Dieu se lèvera pour me juger? et qu'aurai-je à répondre aux interrogations qu'il me fera[6]? » Mais que pourra répondre le pécheur à Jésus-Christ, surtout quand il se verra confondu? Il gardera le silence de la honte, comme l'homme dont parle l'Evangile de saint Matthieu[7] Le péché lui fermera la bouche, comme dit le Psalmiste[8]. Vous

[1] Nunc autem excusationem non habent de peccato suo. (*Jo.*, xv, 22).

[2] Alligatus est tanquam canis innexus catenis, et neminem potest mordere, nisi illi mortifera securitate se conjunxerit.

[3] Jam videte, quam stultus est ille, quem canis in catena positus mordet.

[4] Sed si se quisque non deserat, Deo adjuvante, superabit.

[5] Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis. (I *Cor.*, x, 13).

[6] Quid enim faciam, cum surrexerit ad judicandum Deus; et cum quæsierit, quid respondebo illi. (xxxi, 14).

[7] At ille obmutuit. (xxii, 12).

[8] Omnis iniquitas oppilabit os suum. (*Psalm.* cvi, 42).

n'aurez plus d'intercesseurs, auxquels vous puissiez avoir recours, dit saint Thomas de Villeneuve[1], qui pourrait donc vous sauver? Dieu seul le pourrait; mais comment Dieu vous sauvera-t-il, si vous l'avez méprisé, dit saint Basile[2]? Ah! que l'âme coupable qui sort de cette vie en état de péché, se juge d'abord elle-même, et la sentence de réprobation lui semblera juste. Occupons-nous maintenant de cette sentence même.

TROISIÈME POINT

Terreur de l'âme, au moment où elle sera condamnée.

XI. Autant l'âme du juste éprouvera d'allégresse, lorsqu'au moment de la mort même elle sera accueillie de Jésus-Christ par ces douces paroles : « Courage, serviteur bon et fidèle; puisque vous avez été fidèle dans un modique emploi, je vous en confère un plus grand, entrez dans la joie de notre maître[3] ; » autant sera horrible le désespoir de l'âme coupable, lorsqu'elle s'entendra adresser ces paroles : « Retire-toi de moi, âme maudite, va au feu éternel[4] » Oh! que, dit Denis le Chartreux, le retentissement de ce tonnerre sera terrible[5]! L'épouvante des pécheurs sera telle, dit Eusèbe, que lorsqu'ils entendront ces paroles de condamnation, ils voudraient mourir encore s'ils le pouvaient[6] Mais avant que je finisse, mes chers auditeurs, faisons ensemble quelques utiles réflexions. Il y a des gens, comme le dit saint Thomas de Villeneuve qui

[1] Non ibi peccandi locus; nullus intercessor assistet, non amicus, non pater.

[2] Quis te eripiet. Deus-ne ille, quem contempsisti. (S. Basil. or. 4, de Pen).

[3] Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium Domini tui. (*Matth.*, xxv, 21).

[4] Discede a me, maledicta, in ignem æternum. (*Ibid.*, 41).

[5] Quam terribiliter personabit, tonitruum illud!

[6] Tantus terror invadet malos, cum viderint Judicem sententiam proferentem, ut nisi essent immortales, iterum morerentur.

entendent parler du jugement et de la condamnation des malfaiteurs, sans s'en mettre beaucoup en peine, comme si la chose ne les regardait point, ou que le jour du jugement ne dût jamais venir pour eux[1]. Mais quelle folie, ajoute-t-il, que de conserver cette sécurité au milieu d'un si grand péril[2]! D'autres, dit saint Augustin, vivent dans le péché, et ne peuvent s'imaginer que Dieu les condamne aux peines de l'enfer[3]. Ne tenez point un pareil langage, ajoute-t-il; il n'est point de réprouvé qui ait cru tout d'abord à sa damnation éternelle; mais enfin le jour est venu, et ils ont été jetés dans l'enfer, suivant la menace faite aux pécheurs par la bouche d'Ezéchiel en ces termes : « Enfin le moment est venu, et je vais maintenant répandre ma fureur sur vous; et je vous jugerai comme vous le méritez[4] » O pécheur? tu ignores si ce jour est encore éloigné, et tu t'endors, tu te joues dans le péché! Qui ne devra trembler à ces paroles : « Déjà la hache est appliquée à la racine de l'arbre; tout arbre donc qui ne porte pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu[5] » Cet arbre, ce sont les pécheurs; et la hache appliquée à la racine de l'arbre, c'est le châtiment qui les menace de près. Suivons, mes très-chers frères, le conseil que nous donne l'Esprit-Saint : « Travaillez à acquérir la justice avant que ce jugement n'arrive pour vous[6] » Réglons nos comptes avant le jour où les comptes seront demandés. Cherchons Dieu, tandis que nous pouvons le trouver encore; car un temps viendra où nous le

[1] Heu quam securi hæc dicimus et audimus, quasi nos non tangeret hæc sententia, aut quasi ille nunquam esset venturus! (Conc. I, *de jud*).

[2] Quæ est ista securitas in discrimine tanto !

[3] Numquid Deus vere damnaturus est ?

[4] Finis venit, venit finis ; et immittam furorem meum in te, et judicabo juxta vias tuas. (*Ezech.*, VII, 2 ef 3).

[5] Jam enim securis ad radicem arborum posita est; omnis ergo arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. (*Matth.*, III, 10).

[6] Ante judicium (*a*) para justitiam tibi. (*Eccl.*, XVIII, 19).

a) Ce mot *judicium* est équivoque : d'après les éditeurs du cours complet de Migne, on peut sous-entendre le mot *Dei*; d'après Sacy, il faudrait traduire par ces mots : *avant de juger*.

(*Note de l'éditeur*).

chercherons et ne le trouverons plus, comme il est dit dans saint Jean [1]. Ajoutons à cela ce que dit saint Augustin : « Avant que le jugement soit porté, on peut apaiser le juge, on ne le peut plus quand il l'a été une fois [2] » En changeant maintenant de vie, nous pouvons apaiser Jésus-Christ et reconquérir sa grâce ; mais quand il viendra comme juge, il devra, si nous sommes en état de péché, laisser agir sa justice, et nous serons à jamais perdus.

SERMON XXXVIII

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De la mort du pécheur.

Circumdabunt te inimici tui vallo. Vos ennemis vous entoureront de tranchées. (*Luc.* XIX, 43.)

Jésus-Christ voyant un jour de loin la ville de Jérusalem où les Juifs devaient sous peu de temps le faire mourir, pleura sur cette ville : *Videns civitatem, flevit super illam.* Le Rédempteur versa des larmes, parce qu'il voyait dans l'avenir le châtiment qui lui était destiné : *Circumdabunt te inimici tui vallo.* Malheureuse cité, tu te verras un jour entourée d'ennemis qui te dévasteront et ne laisseront pas dans tes murs pierre sur pierre. Mes chers auditeurs, cette ville infortunée est l'image de l'âme du pécheur, qui, au moment de sa mort se trouvera de tout côté enveloppé d'ennemis ; et ces ennemis seront :

[1] Quæretis me, et non invenietis.
[2] Judex ante judicium placari potest ; in judicio non potest.

I. Les remords de sa conscience.
II. Les assauts du démon.
III. Les craintes de la mort éternelle.

PREMIER POINT

I. « Ils seront moissonnés jeunes encore (*a*)[1] » Les pauvres pécheurs qui vivent dans le péché, meurent au sein d'une grande tempête qui leur a été, au surplus, annoncée par Dieu lui-même, et par l'organe de Jérémie en ces termes : « La tempête éclate sur la tête des impies[2] » Au commencement de la maladie le pécheur ne s'afflige guère, parce qu'il ne craint rien : ses parents, ses amis, les médecins, tous lui ont dit que son mal n'offre aucun danger; il se flatte, il espère; mais quand le mal empire et que les symptômes de malignité, précurseurs de la mort, apparaissent, la tempête dont le Seigneur menace les méchants commence pour aboutir à la mort[3] Cette tempête se formera et des douleurs de la maladie, et de l'appréhension d'avoir bientôt à quitter la terre et tout ce qu'on y possède; mais plus encore des remords de la conscience, qui remettra sous les yeux du malade tous les désordres de sa vie[4]. Tous ses péchés lui reviendront alors à la mémoire, et en voyant leur nombre et leur énormité, il restera frappé de terreur; car ses iniquités mêmes, sans besoin d'autres témoins, s'élèveront contre lui[5], et le forceront de convenir qu'il mérite l'enfer

II. Ces malades se confesseront, mais, comme le dit saint

[1] Morietur in tempestate anima eorum. (*Job.*, XXXVI, 14).
[2] Tempestas erumpens super caput impiorum veniet. (*Jer.* XXIII, 19).
[3] Cum irruerit interitus, quasi tempestas ingruerit. (*Prov.*, I, 5).
[4] Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum. (*Sap.*, IV, 20).
[5] Traducent ex adverso iniquitates ejus.
a) Traduction de l'abbé Le Hir.
(*Note de l'éditeur*).

Augustin, elle est bien faible la pénitence qu'on peut exiger d'un homme affaibli par la maladie[1] Sur cent mille pécheurs, ajoute saint Jérôme, qui continuent de vivre dans le péché jusqu'à la mort, à peine s'en sauvera-t-il un seul dans ce moment fatal[2] Saint Vincent Ferrier dit de plus que ce serait un plus grand miracle de sauver un de ces hommes, que de rendre la vie à un mort[3]. Ces malheureux connaissent le mal qu'ils ont fait, ils voudraient le détester, et ils ne le peuvent. Antiochus mourant s'écriait : « Je me souviens maintenant des maux que j'ai commis dans Jérusalem[4] » Il se rappela ses péchés, mais il n'eut pas le courage de s'en repentir, et il mourut dans la tristesse et le désespoir, comme il le dit lui-même[5] La même chose arriva à Saül, suivant saint Fulgence; il connut ses péchés; il frémit en songeant au châtiment qu'il méritait, mais il ne les détesta pas[6]

III. Oh! qu'il est difficile à un pécheur qui a dormi plusieurs années dans le péché, de se convertir sincèrement à l'heure de la mort, tandis que son esprit est couvert de ténèbres et son cœur endurci. Comme le Léviathan dont il est parlé dans le livre de Job[7], « Son cœur est dur comme la pierre, comme la meule inférieure qui broie le grain (*a*). » Au lieu de se ramolir, pendant se vie, par l'effet de la grâce divine qui l'appelait, il s'est endurci de plus en plus, comme l'enclume du forgeron sous les coups de marteau (*b*) ; par un juste châtiment,

[1] Pœnitentia, quæ ab infirmo petitur, infirma est. (*Serm.* LVII, de Temp. al. in app. Serm. CCLV).

[2] Vix de centum millibus, quorum vita mala fuit, meretur in morte a Deo indulgentiam unus. (*In epist.* de mort. Eust.).

[3] Majus miraculum est, quod male viventes faciant bonum finem, quam suscitare mortuos. (Serm. I, *de nativ. Virg*).

[4] Nunc reminiscor malorum, quæ feci in Jerusalem. (I *Mach.*, VI, 3).

[5] Et ecce pereo tristitia magna. (*Ibid)*.

[6] Non odit quod fecerat, sed timuit quod nolebat.

[7] Cor ejus indurabitur quasi lapis, et stringetur quasi malleatoris] incus. (*Job.*, XLI, 15).

a) Traduction de l'abbé Le Hir sur l'hébreu.

(*Note de l'éditeur*).

b) Traduction du texte de la Vulgate.

(*Note de l'éditeur*).

la mort aussi le trouvera dur. « Le cœur dur sera accablé de maux à la fin de la vie, a dit l'Ecclésiastique ; et celui qui aime le danger y périra[1] » Le pécheur a aimé le péché jusqu'à sa mort, il a bravé le péril de la damnation ; Dieu permettra qu'il périsse au milieu de ce péril qu'il n'a pas redouté.

IV Celui que le péché quitte, avant qu'il n'ait quitté lui-même le péché, dit saint Augustin, sera amené difficilement, à l'heure de sa mort, à le détester comme il doit le faire ; car s'il le déteste, ce sera moins en haine du péché lui-même, que pour obéir à la nécessité[2] Comment pourrait haïr sincèrement le péché, celui qui l'a aimé jusqu'à la mort? Aimer l'ennemi qu'on a toujours haï, haïr l'ami qu'on a toujours aimé : ce sont là de rudes montagnes à franchir ! Savez-vous ce qui arrive alors au pécheur? ce qui arriva un jour à certains villageois qui tenaient en réserve des bêtes féroces, pour les lâcher contre leurs ennemis. Quand ceux-ci s'approchèrent, et que les bêtes eurent été délivrées de leurs chaînes, au lieu de se diriger contre ces ennemis, elles attaquèrent et dévorèrent leurs propres maîtres. Quand le pécheur voudra rejeter loin de lui ses iniquités, celles-ci consommeront sa ruine, soit en reportant son imagination sur les objets qui ont eu jusqu'alors son affection, soit en le portant à désespérer de son pardon, à cause de leur nombre et de leur énormité. « L'homme injuste, nous dit le Psalmiste, sera poursuivi par le mal jusqu'à la mort[3] » Saint Bernard ajoute qu'au moment de sa mort, le pécheur se verra pressé et lié par ses péchés, qui lui diront : « Nous sommes ton ouvrage, nous ne voulons pas nous séparer de toi[4], » nous t'accompagnerons au jour du jugement, de là nous te suivrons en enfer pour toute l'éternité.

[1] Cor durum habebit male in novissimo; et qui amat periculum, peribit in illo. (*Eccli.*, III, 27).

[2] Qui prius a peccato relinquitur, quam ipse relinquat, non libere, sed quasi ex necessitate condemnat.

[3] Virum injustum mala capient in interitu. (*Psal.* CXXXIX, 12).

[4] Opera tua sumus, non te deseremus.

DEUXIÈME POINT

Le pécheur sera assailli par le démon.

V « Le diable est descendu vers vous, est-il dit dans l'Apocalypse, plein d'une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps[1] » Au moment de la mort, le démon met tout en œuvre pour retenir dans ses lacets cette âme qui est près de sortir de la vie, et il redouble d'efforts, parce qu'il prévoit que la maladie lui laissera peu de temps pour réussir. Le Concile de Trente nous enseigne (Ses. xv, cap. ix, *in doct. de sacr. ext. unct.*) que Jésus-Christ nous a donné le sacrement de l'extrême-onction comme le meilleur préservatif contre les tentations du démon à nos derniers moments[2]. Il ajoute qu'en aucun autre temps l'ennemi des hommes ne combat avec autant d'acharnement pour nous perdre, et nous faire désespérer de la miséricorde divine, que lorsqu'il voit qu'approche la fin de notre vie[3]

VI. Qu'ils sont dangereux les assauts que le démon livre aux moribonds, à ceux même dont la vie a été exemplaire! que les embûches qu'il leur tend sont difficiles a éviter! Le saint roi Eléazar, rétabli d'une maladie qu'on avait jugée mortelle, dit qu'il n'est pas possible, sans y avoir été exposé, de se faire une juste idée de la violence des tentations que le démon fait subir aux mourants. On lit dans la vie de saint André d'Avellino, que pendant son agonie il soutint contre le démon un combat si terrible, que tous les religieux qui l'entou-

[1] Descendit diabolus ad vos, habens iram magnum, sciens quod modicum tempus habet. (*Apoc.*, xii, 2).

[2] Extremæ-Unctionis sacramento finem vitæ, tamquam firmissimo quodam præsidio, munivit.

[3] Nullum tempus est, quo vehementius ille omnes suæ versutiæ nervos intendat ad perdendos nos penitus, et a fiducia, etiamsi possit, divinæ misericordiæ deturbandos, quam cum impendere nobis exitum vitæ perspicit.

raient en tremblèrent. Son visage s'enfla et devint tout noir, tous ses membres tremblaient, un torrent de larmes coulait de ses yeux. Tous les assistants pleuraient aussi, pleins de compassion et d'épouvante, de voir ainsi mourir un saint; mais ils se consolèrent promptement; lorsqu'après lui avoir présenté une image de la sainte Vierge, ils le virent reprendre toute sa sérénité, et bientôt après rendre l'âme au milieu d'un élan d'allégresse.

VII. Or, si pareille chose arrive aux saints, que ne doivent pas craindre ces malheureux pécheurs, qui ont vécu en état de péché jusqu'à leur dernière heure? Le démon tentateur n'est pas seul alors, mais il appelle d'autres démons à son aide, et la tentation se présente sous toutes les formes. « Leurs demeures, dit Isaïe, seront remplies de dragons[1], » c'est-à-dire de démons qui réunissent contre lui leurs efforts. « Tous leurs persécuteurs, comme il est dit dans les Lamentations, se saisissent d'eux dans cette extrémité[2]; » c'est-à-dire en d'autres termes, que tous ces ennemis de leurs âmes entourent leurs lits de mort. Ne crains rien, leur dit l'un, tu ne mourras point de cette maladie. Toi, qui pendant tant d'années, dira l'autre, as été sourd à la voix de Dieu, tu crois maintenant que Dieu voudra te sauver? Comment réparer, dira un troisième, tout le mal que tu as fait par tes fraudes, par tes violences, par tes calomnies? Quelle espérance te reste, dit encore un autre? ne vois-tu pas que les confessions que tu as faites sont de nul effet pour toi, puisque tu n'avais ni contrition, ni ferme résolution de t'amender? Voudrais-tu maintenant les refaire avec ce cœur endurci que tu as? Ne vois-tu pas que tu es damné? Et au milieu de toutes ces angoisses et de tous ces assauts de désespoir, le pauvre mourant, plein de confusion et de trouble, passe de cette vie à l'éternité. « Ils périront soudain au milieu de la nuit, est-il dit

[1] Replebuntur domus eorum draconibus. *(Isa.*, XIII, 21).

[2] Omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter angustias. *(Thren.*, I, 3).

dans le livre de Job[1]; ils chancellent et disparaissent (a). »

TROISIÈME POINT

Le pécheur sera condamné aux tourments de la mort éternelle.

VIII. Malheureux le malade qui se met au lit en état de péché mortel! celui qui vit jusqu'à la mort dans le péché mourra dans le péché. « Vous mourrez dans votre péché, » disait de même Jésus-Christ aux Juifs[2] Il est vrai que Dieu a promis le pardon au pécheur, à quelque heure qu'il se convertisse; mais il n'a point promis qu'il le ferait se convertir au moment de sa mort. « Cherchez le Seigneur, tandis que vous pouvez le trouver[3], » vous crie le Prophète. Un temps viendra donc, où les pécheurs chercheront Dieu et ne le trouveront pas. « Vous me chercherez alors, leur dit Jésus-Christ, mais sans pouvoir plus me trouver[4]. » Ces malheureux se confesseront au moment de la mort, ils promettront, pleureront, demanderont grâce, mais sans savoir ce qu'ils feront. Figurez-vous un homme qui est sous les pieds de son ennemi, et à qui celui-ci met son poignard sur la gorge en le menaçant de le tuer; il pleurera, demandera la vie, promettra tout; cet ennemi le croira-t-il? non sans doute; il se dira que ce ne sont là que des paroles menteuses, au moyen desquelles cet homme voudrait s'échapper de ses mains; et il se dira que s'il lui rend la liberté, il trouvera en lui un ennemi encore plus acharné qu'auparavant. De même, Dieu qui verra que tous ces repentirs, toutes ces promesses du moribond, lui sont arrachées par la crainte de la mort et des tourments éternels qui le menacent de près,

[1] Turbabuntur populi, et pertransibunt. (*Job.*, XXXIV, 20).
[2] In peccato vestro moriemini. (*Joan.*, VIII, 21).
[3] Quærite Dominum, dum inveniri potest. (*Isa.*, LV, 6).
[4] Quæretis me, et non invenietis. (*Jo.*, VII, 34).
(a) Traduction de l'abbé Le Hir.

(*Note de l'éditeur.*

sans que le cœur y soit pour rien, comment pourra-t-il lui pardonner?

IX. Le prêtre agenouillé aux pieds du lit du moribond, en faisant la recommandation de son âme, prie le Seigneur de reconnaître dans ce pauvre affligé l'ouvrage de ses mains : *Agnosce, Domine, creaturam tuam.* Je reconnais en lui ma créature, répond le Seigneur; mais il n'a pas reconnu en moi son créateur, il m'a traité en ennemi. Le prêtre continue sa prière, et dit : « Oubliez, Seigneur, ses iniquités d'autrefois[1] » Je lui pardonnerais, répond le Seigneur, ses fautes passées, celles qu'il a commises dans sa jeunesse; mais depuis cette époque jusqu'à ce moment, il a continué de me mépriser. « Ils m'ont tourné le dos, au lieu de se tourner vers moi, a-t-il dit de ces pécheurs par l'organe de Jérémie ; et au temps de leur affliction, ils viendront me dire : Hâtez-vous de nous délivrer! Et où sont vos dieux que vous vous êtes faits? Qu'ils s'empressent de vous délivrer eux-mêmes[2]. » Comme s'il disait : Vous vous êtes détournés de moi toute votre vie, et vous voulez maintenant que je vous exempte du châtiment? Appelez vos dieux, c'est-à-dire, ces créatures, ces richesses, ces amis que vous m'avez préférés; appelez-les pour qu'ils viennent à cette heure vous délivrer de l'enfer qui vous attend. C'est maintenant à moi à me venger des injures que j'ai reçues de vous. Vous avez dédaigné les menaces que je faisais aux pécheurs obstinés, et vous n'en avez tenu nul compte. « C'est à moi, disais-je, qu'appartient la vengeance, et je leur rendrai en son temps ce qui leur est dû. Alors leurs pieds ne trouveront plus de terrain ferme où s'appuyer[3]. » Ce temps de la vengeance divine est arrivé; il est juste qu'elle s'accomplisse. Ecoutez ce qui arriva à un habitant de Madrid, dont parle le P Charles Bovius[4]

[1] Ne memineris, Domine, iniquitatum ejus antiquarum.

[2] Verterunt ad me tergum, et non faciem, et in tempore afflictionis suæ, dicent : Surge, et libera me. Ubi sunt Dii tui, quos fecisti tibi? surgant, et liberent te. (*Jerem.*, II, 27, 28).

[3] Mea est ultio et ego retribuam eis in tempore, ut labatur pes eorum. (*Deut.*, XXXII, 35).

[4] Part. III, exemp. 9.

Cet homme menait depuis longtemps une vie déréglée ; la mort malheureuse d'un de ses compagnons l'ayant fait rentrer en lui-même, il alla se confesser, et il résolut même d'entrer dans une congrégation religieuse ; mais ayant négligé d'exécuter sur-le-champ la résolution qu'il avait d'abord prise, il retourna à son premier genre de vie. Réduit à la misère, il parcourut en vagabond la terre et les mers, jusqu'à ce qu'étant arrivé à Lima, il tombât dangereusement malade. Il fut reçu dans un hôpital, demanda un confesseur, et promit de nouveau, pour le cas où la santé lui serait rendue, d'entrer dans un monastère ; mais il ne fut pas plus tôt guéri, qu'il reprit le cours de ses désordres. La vengeance divine ne tarda pas à fondre sur lui. Le religieux qui l'avait confessé à l'hôpital, traversait un jour les montagnes pour le service des missions auxquelles il appartenait ; il entendit des cris qui ressemblaient aux hurlements d'une bête féroce ; il reconnut bientôt une voix humaine ; il s'avança vers le lieu d'où elle partait, et il aperçut un malheureux dont les membres à demi pourris tombaient par lambeaux. Le missionnaire voulut lui adresser quelques paroles de consolation. Le moribond, ouvrant les yeux, reconnut le religieux. C'est vous, lui dit-il ; Dieu veut que vous assistiez au spectacle de sa juste vengeance. Apprenez que je suis ce malade que vous confessâtes à l'hôpital de Lima, et qui vous promit de changer de vie et d'embrasser l'état monastique. Je ne l'ai point fait, et maintenant je meurs désespéré. Ce misérable espagnol rendit l'âme peu de temps après, au milieu des convulsions d'un affreux désespoir.

X. Concluons. Dites-moi, mes chers auditeurs ; si vous voyiez un homme en état de péché, saisi subitement d'un mal qui lui ferait perdre l'usage de ses sens, et qu'ensuite vous le vissiez mourir privé des sacrements et sans qu'on pût lui donner des secours spirituels, n'auriez-vous pas compassion de ce malheureux? Et quand on a le temps de se réconcilier avec Dieu, n'est-ce pas une folie que de continuer à vivre en état de péché, ou de retomber en cet état, et de se mettre ainsi en danger de mourir en péché mortel, par suite de quelque mor

subite? Car le fils de l'homme viendra, c'est lui-même qui vous en a prévenus, à l'heure où vous y penserez le moins[1]. Une mort subite, comme cela est arrivé à tant de personnes, peut surprendre chacun de nous. Et remarquons que pour tous les hommes de mauvaises mœurs, la mort vient toujours les surprendre à l'improviste, même quand la maladie dure plusieurs jours, parce que ce ne sont que des jours de trouble, de confusion, de douleur, et qu'il est difficile, disons même moralement impossible, dans des moments semblables, de mettre en ordre une conscience toute souillée de péchés. Dites-moi, mon frère, si vous vous trouviez au moment de la mort, désespéré aux yeux des médecins, et déjà réduit à l'agonie, combien ne souhaiteriez-vous pas d'avoir encore un mois, une semaine de plus pour mettre ordre à l'affaire de votre conscience? Eh bien! Dieu vous accorde ce temps, mais songez qu'il vous appelle et qu'il vous fait connaître le danger où vous êtes de vous damner, Point de délai : donnez-vous à Dieu : qu'attendez-vous? Attendez-vous qu'il vienne en personne vous envoyer en enfer? « Hâtez votre marche, vous dirai-je avec les paroles de notre divin Sauveur, tandis que vous avez pour vous éclairer la lumière du jour[2] » Sachez faire usage de cette lumière et de ce temps que Dieu vous accorde; et pendant que vous le pouvez, mettez-vous en règle; car un temps peut venir où vous ne le pourrez plus.

[1] Qua hora non putatis, filius hominis veniet. (*Luc.*, XII, 40).
[2] Ambulate, dum lucem habetis. (*Jo.*, XII, 35).

SERMON XXXIX

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De l'efficacité et de la nécessité de la prière.

Deus, propitius esto mihi peccatori. O Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur. (*Luc.* XVIII, 13.)

Nous lisons dans l'Evangile de ce jour, qu'un pharisien et un publicain se rendirent au temple. Le premier, au lieu de s'humilier devant Dieu, et de lui demander de l'aider de sa grâce, disait : Seigneur, je vous remercie de ce que je ne suis pas comme les autres hommes. *Deus gratias ago tibi, quia non sum sicut cæteri hominum.* Le publicain, au contraire, priait avec humilité, disant : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur : » *Deus, propitius esto mihi peccatori.* Ce publicain, dit l'Evangile, rapporta de sa prière le pardon de ses péchés ; et le pharisien, au contraire, s'en retourna chez lui méchant et orgueilleux comme il était venu. Concluez de là, mes chers auditeurs, que la prière est agréable à Dieu, et qu'elle nous est nécessaire à nous-mêmes pour obtenir de Dieu toutes les grâces dont nous avons besoin pour nous sauver. Je veux, dans le sermon de ce jour, vous prouver :

I. L'efficacité de la prière ;

II. La nécessité de prier

PREMIER POINT

Efficacité de la prière.

I. Pour se convaincre du prix et de l'efficacité de la prière, il suffit de remarquer toutes les promesses que Dieu a faites

à ceux qui le prient. « Invoque-moi, et je te sauverai de tout danger[1], » est-il dit dans les Psaumes. « Il criera vers moi, et je l'exaucerai[2], » y est-il dit encore. « Crie vers moi, et je t'exaucerai, » est-il dit dans le livre de Job[3] « Demandez tout ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez, » nous dit ailleurs l'Evangile[4]. Mille expressions semblables, répandues dans l'ancien et dans le nouveau testament, attestent l'efficacité de la prière. Dieu par sa nature est la bonté même, a dit saint Léon, *Deus, cujus natura bonitas*. C'est pour cela qu'il a un désir extrême de nous faire part de ses biens, et qu'il a dit à sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, que lorsqu'une âme le prie pour obtenir quelque grâce, il demeure en quelque sorte son obligé, parce que, par la prière, elle lui fournit l'occasion de satisfaire le désir qu'il éprouve sans cesse de nous distribuer ses grâces. Rien ne nous est aussi spécialement recommandé dans l'Ecriture par le Seigneur, que de lui demander, et de le prier. Contentons-nous de citer ce passage de saint Mathieu : « Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira[5] » Par toutes ces promesses, nous dit saint Augustin, Dieu s'est engagé à nous accorder les demandes que nous lui ferions[6]. Il dit ailleurs, que Dieu ne nous exhorterait pas si fortement à lui demander ses grâces, s'il ne voulait pas nous les accorder[7] Aussi voyons-nous que les psaumes de David, de même que les livres de Salomon et des prophètes, sont tous remplis de prières.

II. La prière, suivant Théodoret, est si efficace auprès de Dieu, qu'elle obtient de lui toute sorte de choses[8] Saint Bernard ajoute que, lorsque nous avons prié, si le Seigneur ne nous accorde pas ce que nous lui avons demandé, il nous ac-

[1] Invoca me, et eruam te. (*Psalm.* XLIX, 15).
[2] Clamabit ad me, et ego exaudiam eum. (*Psalm.* XC, 15),
[3] Clama ad me, et exaudiam te. (*Job.*, XXXIII, 3).
[4] Quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis. (*Jo.*, XV, 7).
[5] Petite et accipietis ; quærite et invenietis ; pulsate et aperietur vobis.
[6] Promittendo debitorem se fecit. (*De verb. Dom.*, serm. 2).
[7] Non nos hortaretur, ut peteremus, nisi dare vellet.
[8] Oratio, cum sit una, omnia potest.

corde quelque autre bien qui nous est plus utile [1]. Est-il quelqu'un en effet qui l'ait jamais invoqué en vain, nous dit l'Ecclésiastique [2]? Il n'est point de nation sur la terre qui ait des dieux aussi prompts à exaucer les prières, que l'a toujours été notre Dieu, le seul vrai Dieu [3], a dit Moïse. Les princes de la terre, dit saint Jean Chrysostome, ne donnent audience qu'à peu de personnes ; mais Dieu l'accorde à qui la demande [4] Et David disait que cette bonté qu'a le Seigneur d'exaucer en tout temps ceux qui le prient, nous doit prouver qu'il est notre vrai Dieu, plein d'amour pour nous [5] Dieu veut nous combler de ses faveurs, il désire le faire, mais il veut qu'on le prie. Jésus-Christ disait un jour à ses disciples : « Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine [6] » Comme s'il eût dit : Vous vous plaignez de ce que je ne vous ai pas pleinement satisfaits ; plaignez-vous de vous-mêmes, qui ne m'avez pas demandé ce qui vous était nécessaire ; demandez-le-moi dorénavant, et vous serez exaucés. Beaucoup de gens se plaignent, dit saint Bernard que le Seigneur les abandonne ; mais le Seigneur se plaint bien justement de ce que les hommes l'abandonnent et ne lui demandent point ses grâces [7]

III. Les anciens pères, conférant entre eux sur l'exercice le plus utile pour acquérir le salut éternel, finirent par convenir que le meilleur moyen à prendre, c'était de prier et de dire : Seigneur, aidez-moi ; Seigneur, hâtez-vous de me venir en

[1] Aut dabit quod petimus, aut quod nobis noverit esse utilius. (*Serm.* 5, in fer. 4. cin.).

[2] Quis invocavit eum et despexit illum ? (*Eccl.*, II, 12).

[3] Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris. (*Deut.*, IV, 7).

[4] Aures principis paucis patent : Dei vero omnibus volentibus. (*Lib.* II, de orat).

[5] In quacumque die invocavero te, ecce cognovi quia Deus meus es tu. (*Psalm.* LV, 10).

[6] Usquemodo non petitis quidquam in nomine meo ; petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. (*Jo.*, XIV, 24).

[7] Multi queruntur deesse sibi gratiam ; sed multo justius gratia quereretur deesse sibi multos.

aide[1] C'est pour cela que l'Eglise fait répéter si souvent ces deux prières dans les divers offices, où il s'agit de prier pour tout le monde chrétien. Nos prières, a dit saint Jean Climaque, font à Dieu une douce violence en l'obligeant à nous exaucer[2] Aussitôt que Dieu a entendu le cri de nos cœurs, il y répond en nous accordant ce qui fait l'objet de nos vœux[3], a dit le Prophète. De là ce qu'a dit saint Ambroise : « Quiconque demande à Dieu, obtient en même temps qu'il fait la demande[4] » Et non-seulement il nous l'accorde sur-le-champ, mais encore il donne avec abondance, plus même qu'on ne lui demande. Dieu est riche, dit l'Apôtre, c'est-à-dire libéral de ses grâces envers ceux qui le prient[5] Saint Jacques ajoute : « Si quelqu'un manque de sagesse, qu'il en fasse la demande à Dieu, qui donne à tous avec libéralité sans reprocher ses dons[6] » Ces derniers mots signifient que, lorsque le Seigneur est prié, il ne nous reproche point les offenses dont nous sommes coupables envers lui, mais qu'il semble au contraire oublier toutes les offenses dont nous étions coupables envers lui, et qu'il se plaît à nous enrichir de ses grâces.

DEUXIÈME POINT

Nécessité de la prière.

IV Dieu veut nous sauver tous, dit saint Paul[7] Il ne voudrait pas qu'aucun d'eux se perde, comme le dit saint Pierre[8]

[1] Deus, in adjutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina.

[2] Oratio pie vim deo infert.

[3] Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondebit. (*Isa.*, xxx, 19).

[4] Qui petit a Deo, dum petit accipit. (*Epist.* 84, *ad Demetri*).

[5] Dives in omnes qui invocant illum. (*Rom.*, x, 12).

[6] Si quis vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, nec improperat. (*Jac.*, i, 15).

[7] Omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire. (I *Timoth.*, ii, 4).

[8] Patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti. (II *Petr.*, iii, 9).

C'est là ce qui a fait dire à saint Léon, que comme Dieu veut que nous observions ses préceptes, il nous offre son appui, afin que nous les gardions[1] Et saint Thomas, commentant ces paroles de l'Apôtre, que « Dieu veut le salut de tous les hommes, » dit formellement : que la grâce ne manque à personne, mais qu'elle se communique, autant qu'il est en elle, à tout le monde[2]. Et il ajoute ailleurs que c'est l'office de la divine Providence de mettre à la disposition de chacun les secours nécessaires pour le salut, pourvu qu'on n'y apporte pas soi-même d'obstacle[3] Mais ce secours de la grâce, le Seigneur ne l'accorde qu'à celui qui le prie, comme dit Gennade : « Personne, dit ce pieux écrivain, ne peut faire son salut sans le secours de Dieu; et personne n'obtient ce secours sans la prière[4].» Saint Augustin confirme cette doctrine, en soutenant qu'excepté les premières grâces de la vocation à la foi ou à la pénitence, Dieu n'accorde qu'à la prière toutes les autres, et spécialement la grâce de la persévérance (*a*) « Il est certain, dit ce père, qu'il y a des grâces que Dieu accorde sans qu'elles lui aient été demandées, comme le commencement de la foi; d'autres qu'il n'a préparées que pour ceux qui les lui demandent, comme la persévérance jusqu'à la fin[5] » Saint Augustin a dit ailleurs : « Dieu a la volonté de donner sa grâce, mais il ne la donne qu'à ceux qui la lui demandent[6]. »

[1] Juste instat præcepto, qui præcurrit auxilio. (*Serm.* 16, de pass).

[2] Et ideo gratia nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat. (In epist. ad Hebr. c. XII, Lect. 3).

[3] Hoc ad divinam providentiam pertinet, ut quilibet provideat de necessariis ad salutem, dummodo ex parte ejus (hominis) non impediatur.

[4] Nullum salutem, nisi Deo auxiliante, operari; nullum, nisi orantem, auxilium promereri. (*De eccles. dogm*).

[5] Constat alia Deus dare etiam non orantibus, sicut initium fidei; alia nonnisi orantibus, præparasse, sicut usque in finem perseverantiam. (*De dono Persev.* cap. 16).

[6] Deus dare vult, sed non dat nisi petenti. (*In psal.*, CII, n. 10). (*b*)

a) Nous traduisons ici le texte italien de S. Alphonse, et non le texte latin de S. Augustin, qui d'ailleurs, comme on peut le voir, ne parle que du commencement de la foi, et non de la vocation à la pénitence.

(*Note de l'éditeur*).

b) Ces expressions de S. Augustin, comme celles de saint Fulgence, prises

V. C'est une opinion communément admise parmi les théologiens, comme elle l'a été par saint Basile, saint Chrysostome, saint Augustin, Clément d'Alexandrie et beaucoup d'autres, que la prière est nécessaire aux adultes de nécessité de moyen (*a*); ce qui signifie que sans la prière il est impossible de se sauver. L'Ecriture ne cesse de nous dire la même chose : « Il faut toujours prier, » est-il dit dans saint Luc[1] « Demandez et vous recevrez, » est-il dit dans saint Jean[2] « Priez sans relâche, » écrivait saint Paul aux Thessaloniciens[3] Ces paroles impératives, *oportet, petite*, *orate*, comme nous l'enseignent les docteurs, d'après saint Thomas, renferment un précepte grave, qui oblige particulièrement dans trois cas : 1° quand on est en état de péché ; 2° quand on est en grand danger de pécher ; 3° quand on se trouve en danger de mort. En toute autre circonstance, les docteurs prétendent que ceux qui s'abstiennent de prier pendant un mois ou tout au plus pendant deux, ne sont pas exempts de péché mortel. La raison qu'ils en donnent, c'est que sans la prière nous ne pouvons obtenir les secours nécessaires pour bien observer la loi divine. De même que l'eau est nécessaire aux arbres pour qu'ils ne se dessèchent point, dit saint Jean Chrysostome, de même nous

à la lettre, paraissent exagérées, et il semble qu'on ne doive les entendre que de ce qui arrive communément. Nous ne voyons nulle part que Dieu ait pris l'engagement de ne donner une grâce quelconque, même celle de la persévérance finale, qu'à ceux qui lui en font la prière. Nous croyons au surplus, être ici, comme ailleurs, d'accord avec notre Saint docteur, qui a dit en particulier dans son *grand moyen de la prière*, où il a traité cette question *ex professo* : « Cette aide de la grâce, Dieu, suivant le cours *ordinaire* de la Providence, ne l'accorde qu'à ceux qui prient. » Et quelques lignes plus loin, saint Alphonse dit de nouveau :« Il est certain, d'un côté, que sans le secours de la grâce, nous ne pouvons rien, et de l'autre, que Dieu n'accorde *ordinairement* ce secours qu'à ceux qui le demandent... » (Voir, t. v de cette édition, p. 424, 425.) Nous ne prétendons rien de plus. (*Note de l'éditeur*).

[1] Oportet semper orare. (*Luc.*, XVIII, 1).

[2] Petite et accipietis. (*Jo.*, XVI, 24).

[3] Sine intermissione orate. (I *Thessal.*, V, 17).

a) Le cardinal de Lugo (*de Euchar.*, disp. III, sect. I) observe justement que cette distinction à établir entre la nécessité de moyen et celle de précepte est d'origine moderne, et que les théologiens, même de son temps, ne s'accordaient pas entre eux sur la limite qui sépare l'une de l'autre ces deux nécessités. Tout pourrait donc se réduire ici à une question de mots. (*Note de l'éditeur*).

avons besoin de la prière pour ne point nous perdre [1].

VI. C'est donc bien injustement que Jansénius avance qu'il y a des préceptes qu'il nous est impossible d'observer, même avec le secours de la grâce. Le Concile de Trente, (sess. VI, cap. XI), se fondant sur un passage de saint Augustin, déclare que, bien que l'homme ne soit point capable de garder tous les préceptes avec le seul secours de la grâce ordinaire, il peut, par le moyen de la prière, obtenir le secours plus puissant dont il a besoin [2] Joignez à cela cette autre maxime non moins célèbre du même saint docteur : « Par là même que nous devons croire fermement que Dieu n'a pas pu nous faire des commandements impraticables, nous sommes suffisamment avertis de faire ce que nous pouvons en matière facile, et de demander à Dieu la grâce nécessaire pour faire ce que nous ne pouvons pas de nous-même en matière difficile [3] »

VII. Mais pourquoi Dieu, qui connaît notre faiblesse, permet-il que nous soyons assaillis par des ennemis auxquels nous ne pouvons résister? Il le permet, afin que nous lui demandions son secours, en voyant les grands biens qui résultent pour nous de la nécessité de prier. Ainsi donc, celui qui est vaincu ne peut pas donner pour excuse qu'il n'a pas eu la force de résister, puisqu'il aurait eu cette force, s'il l'avait demandée à Dieu; et c'est pour cela que, s'il est vaincu, Dieu le punira de s'être laissé vaincre, attendu qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'être vainqueur, pourvu seulement qu'il en eût demandé la grâce. Si le commandant d'une place, dit saint Bonaventure, était forcé de se rendre, faute d'avoir demandé à temps du secours à son souverain, il serait regardé comme un traître [4] De même Dieu doit regarder comme traître celui

[1] Non minus quam arbores aquis, precibus indigemus. (Tom., I, Homel. 77).

[2] Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis. (*Sess.* VI, c. XI).

[3] Eo ipso quo firmissime creditur, Deus impossibilia non potuisse præcipere, admonemur, et in facilibus quid agamus, et in difficilibus quid petamus. (*S. Aug.*, lib. *de nat. et grat.* cap. LXIX, n. 83).

[4] Reputaretur infidelis... nisi expectaret a rege auxilium. (*Dixt. Sal.*, tit. II, c. V, t. VIII. *Oper. S. Bonav.*, p. 269 *b*, édit. Vivès).

qui, assailli par les tentations, n'a pas recours à lui. Le Seigneur nous a d'avance assuré que celui qui demande obtient[1] : celui qui ne demande pas n'a donc, conclut sainte Thérèse, rien à obtenir, selon ce qu'a dit saint Jacques : « Vous n'obtenez pas, parce que vous ne demandez pas[2] » La prière, dit saint Jean Chrysostome, est la meilleure des armes contre toute sorte d'ennemis[3] Suivant saint Ephrem, celui qui se prémunit par la prière, empèche le péché d'entrer dans son âme[4] « J'invoquerai le Seigneur en chantant ses louanges, a dit le Psalmiste, et il me délivera de mes ennemis[5] »

VIII. Si nous voulons bien vivre et nous sauver, nous devons donc nous adonner à la prière. « Celui-là sait bien vivre, qui sait bien prier[6], » dit saint Augustin. Par conséquent, pour obtenir les grâces de Dieu par la prière, il nous faut premièrement quitter le péché, car Dieu n'exauce point les obstinés. Si, par exemple, un homme priait Dieu tout en gardant de la haine contre un autre et en persistant dans la volonté d'en tirer vengeance, Dieu ne l'exaucerait point. « Lorsque vous multiplierez vos prières, je ne vous écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang[7], » a dit Dieu lui-même par l'organe d'Isaïe. Celui qui pèche en même temps qu'il prie, ne prie pas, mais se joue de Dieu, dit saint Jean Chrysostome[8] Mais s'il priait Dieu d'ôter la haine de son cœur, Dieu alors l'entendrait. Nous devons en second lieu prier avec attention. Il y a beaucoup de personnes qui croient prier, parce qu'elles récitent plusieurs fois l'oraison dominicale, mais qui le font avec tant de distraction qu'elles ne savent ce qu'elles di-

[1] Petite, et accipietis.

[2] Non habetis, propter quod non postulatis. (*Jac.*, IV, 2).

[3] Magna sane armatura est oratio. (*Hom.* 41, ad pop).

[4] Si orationem operi præmiseris, aditus in animam peccato non patebit. (*Serm. de orat.*)

[5] Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. (*Psalm.* XVII, 4).

[6] Recte novit vivere, qui recte novit orare. (*Hom.* 43).

[7] Cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam ; manus enim vestræ sanguine plenæ sunt. (*Isa.*, I, 15).

[8] Qui orat et peccat, non rogat Deum, sed eludit. (Hom. XI, *in Matth.*, VI).

sent : ces personnes-là parlent, mais ne prient pas. C'est d'elles qu'a parlé le Seigneur, lorsqu'il a dit par la bouche d'Isaïe : « Ce peuple me glorifie du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi[1] » En troisième lieu enfin, il faut écarter les occasions qui nous empêcheraient de prier, suivant l'avis que nous en donne l'Esprit-Saint en ces termes : « Que rien ne vous empêche de prier toujours[2]. » Celui qui s'occupe d'affaires et de soins inutiles au salut de l'âme, dit Jérémie, met pour ainsi dire, entre sa prière et Dieu, un nuage qui empêche la prière de passer et d'arriver jusqu'au ciel[3] Je ne terminerai pas ce sermon sans rappeler l'exhortation que nous fait saint Bernard, de demander à Dieu par l'entremise de sa divine mère toutes les grâces dont nous avons besoin : « Demandons, dit-il, la grâce, et demandons-la par Marie, parce qu'elle est la mère de Dieu, et qu'une telle mère ne peut manquer d'être exaucée par son fils[4] » Ajoutons ces paroles de saint Anselme : « On demande à Dieu bien des grâces sans les obtenir ; on obtient celles qu'on demande à Marie : ce n'est pas que Marie soit plus puissante que Dieu, mais c'est que Dieu a résolu d'honorer ainsi sa sainte Mère, afin que les hommes sachent qu'ils peuvent tout obtenir de lui en se recommandant à elle[5].

[1] Labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me.

[2] Non impediaris orare semper. (*Eccli.*, XVIII, 22).

[3] Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio. (*Thren.*, III, 44).

[4] Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia Mater est, et frustrari non potest. (Serm. *de Aquæd*).

[5] Multa petuntur a Deo, nec obtinentur ; quæ petuntur a Maria, obtinentur ; non quia potentior sit, sed quia Deus decrevit eam sic honorare, ut sciant homines omnia per ipsam obtineri posse a Deo.

SERMON XL

POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Contre la vicieuse habitude de dire des paroles déshonnêtes.

Teligit linguam ejus... et solutum est vinculum. Il toucha sa langue, et sa langue fut déliée. (*Marc.*,VII,33,35.)

Saint Marc rapporte dans l'Evangile de ce jour le miracle que fit notre Sauveur, en guérissant un muet par le seul attouchement de sa langue « Il toucha sa langue, et sa langue fut déliée [1] » On peut déduire de ces derniers mots que cet homme n'était point tout à fait muet, mais qu'il avait la langue liée, de manière à ne pouvoir parler ; et de là vient que saint Marc ajoute qu'après que le miracle eut été accompli, le muet une fois guéri parla bien distinctement [2] Venons-en à nous-mêmes. Il fallut un miracle pour délier la langue de cet homme, et détruire l'obstacle qui l'empêchait de parler. Ah ! que Dieu ferait une grande grâce à bien des personnes, s'il les rendait muettes, afin de mettre un terme à la licence de leur langage et par là même au tort qu'elles font en parlant ainsi : I[er] point, aux autres ; II[e] point, à elles-mêmes.

Ce sont-là les deux points que je vais traiter dans ce sermon.

[1] Tetigit linguam ejus, et solutum est vinculum.
[2] Loquebatur recte.

PREMIER POINT

Celui dont le langage est obscène fait un tort considérable à ceux qui l'entendent.

I. Saint Augustin (*in psalm.*) appelle intermédiares de satan, *satanæ mediatores*, ces hommes à la langue impure, qui font par leurs discours obscènes ce que Satan n'a pu obtenir par ses suggestions perfides. La langue, comme le disait saint Jacques[1], en parlant de ces langues maudites, est un feu allumé dans l'enfer, et avec lequel l'homme obscène brûle les autres et se brûle lui-même. C'est cette troisième langue, peut-on dire encore avec l'Ecclésiastique, qui en renverse plusieurs et les disperse[2] La langue spirituelle est celle qui parle de Dieu ; la langue civile est celle qui parle des affaires du monde ; la troisième langue, qui sert à exprimer l'impureté est cette langue d'enfer, qui cause la ruine de beaucoup d'âmes.

II. Le prophète-roi, parlant de la vie des hommes sur la terre, dit que la route par laquelle ils marchent est ténébreuse et glissante[3] L'homme marche au milieu des ténèbres sur un chemin glissant ; il court le danger de tomber à chaque pas, s'il ne regarde avec soin où il met le pied afin d'éviter les écueils, c'est-à-dire les occasions de péché. Supposez que pendant qu'il chemine péniblement, un homme le pousse ou le heurte à dessein, pour le faire tomber ; ce sera un miracle, s'il ne tombe pas. C'est là ce que font les auxiliaires du démon qui, par leur langage obscène, poussent les autres à pécher ; et ceux-ci, qui marchent également dans les ténèbres, et sont de chair, ni plus ni moins, tombent facilement dans le péché d'impureté. C'est bien avec raison que le Psalmiste a

1 Et lingua ignis est... inflammata a gehenna. (*Jac.*, III, 6).
2 Lingua tertia multos commovit, et dispersit illos. (*Eccli.*, XXVIII, 16).
3 Via illorum tenebræ et lubricum. (*Psalm.* XXXIV, 6).

dit, en parlant de ces langues effrénées, que leur gosier est un sépulcre tout ouvert [1]. Les bouches d'où sortent de scandaleux propos, dit saint Jean Chrysostome, sont autant de tombes ouvertes de cadavres en état de putréfaction [2] Les miasmes qui s'exhalent des corps qui pourrissent amoncelés dans une fosse, infectent tous ceux qu'ils atteignent.

III. Un coup de verge, dit l'Ecclésiastique, ne fait qu'une meutrissure, au lieu qu'un coup de langue brise jusqu'aux os [3] Saint Bernardin de Sienne raconte qu'une jeune fille d'une conduite jusqu'alors exemplaire, ayant entendu une parole obsène d'un jeune homme, eut aussitôt de mauvaises pensées qui l'entraînèrent dans des désordres auxquels elle s'abandonna de telle façon que, dit le saint, si le démon lui-même avait pris chair humaine, il n'aurait pu pécher autant que cette malheureuse.

IV. Le pire c'est que ces bouches infernales d'où s'échappent souvent des propos déshonnêtes, affectent d'y attacher peu d'importance, et ne se mettent guère en peine de s'en confesser. Si leur confesseur les en reprend, ils répondent qu'ils ont dit ces choses par plaisanterie et sans malice. Par plaisanterie ? Apprenez, pauvre insensé que vous êtes, que ces plaisanteries font rire aujourd'hui les démons, et pendant toute l'éternité vous feront pleurer dans l'enfer. Et il ne vous sert à rien d'alléguer que vous dites ces paroles sans malice, car il est bien difficile qu'en tenant de semblables propos, vous ne tombiez pas dans des péchés d'action de même nature, selon ce que dit saint Jérôme [4], qu'on n'est pas loin de faire les choses dont on aime à parler. D'ailleurs, lorsqu'on parle si librement devant des personnes de différent sexe, il s'y trouve toujours mêlé quelque plaisir criminel. Et puis le scandale qu'on donne par là aux autres n'est-il pas un péché? vous proférez une seule parole

[1] Sepulchrum patens est guttar eorum. (*Psalm.* v, 9).

[2] Talia sunt ora hominum qui turpia proferunt. (Hom. II, *de proph. obsc*).

[3] Flagelli plaga livorem facit ; plaga autem linguæ comminuit ossa. (XXVIII, 21).

[4] Non longe est a facto, qui delectatur in verbo,

libre, et du même coup vous faites tomber dans le péché tous ceux qui vous écoutent, et, comme dit saint Bernard, vous donnez la mort à leurs âmes [1]. Péché plus grave que si, d'un seul coup d'arquebuse, vous aviez tué plusieurs personnes, car vous n'auriez tué que les corps, au lieu que vos paroles obscènes tuent les âmes, *animas interficit.*

V. En un mot ces langues obcènes sont la ruine du monde : une seule fait plus de mal que cent démons, puisqu'elles causent la perte d'une multitude d'âmes. Et ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Esprit Saint. « La bouche licencieuse, lisons-nous dans les Proverbes, cause des ruines [2] » Et quel est le temps où Dieu reçoit le plus d'offenses de ce genre ? C'est précisément celui où Dieu nous donne le plus de biens ; je veux parler des biens temporels. Ce temps, c'est l'été, qui nous fournit des grains, du vin, de l'huile, des légumes et des fruits ; et c'est quand on moissonne, quand on vendange, quand on dépouille le maïs, quand on cueille les olives, les châtaignes et autres choses semblables, que les occasions de pécher se multiplient. Les paroles obcènes qui se prononcent dans cette saison pendant ces travaux, font commettre plus de péchés qu'on ne récolte de grains de froment et de grains de raisin. Quelle ingratitude ! comment Dieu le supporte-t-il ? où est la cause du mal ? Je l'ai déjà dit ; mais les coupables seront punis, et dans le compte qu'ils devront rendre au Seigneur, ils resteront chargés de tous les péchés qu'ils auront fait commettre à ceux qui les ont écoutés [3]. Passons maintenant au second point.

[1] Unus loquitur, et unum tantum verbum profert, et tamen multitudinis audientiam animas interficit. (*In Cant.*, Serm. XXIV, n. 4).

[2] Os lubricum operatur ruinas. (*Prov.*, XXVI, 28).

[3] Sanguinem ejus de manu tua requiram. (*Ezech.*, III, 18).

DEUXIÈME POINT

Il se fait beaucoup de tort à lui-même.

VI Mais, dira ce jeune homme, c'est sans malice que je dis cela. J'ai répondu à cette mauvaise excuse. J'ai dit qu'il était bien difficile de parler de choses obscènes sans y trouver un secret plaisir, surtout quand on le fait devant de jeunes filles ou de jeunes femmes. D'ailleurs, par des propos de ce genre, le prochain s'expose à commettre en action des péchés de même nature,suivant le mot déjà rapporté de saint Jérôme,on n'est pas loin de faire ce qu'on prend plaisir à entendre dire[1] Tout homme a du penchant au mal,comme il est dit dans la Genèse[2].L'homme est surtout entraîné par sa nature même au vice de la lubricité ; ce qui fait dire à saint Augustin, à propos de ceux qui du moins ne prennent pas toutes les précautions possibles, « que le combat est commun à tous, mais que la victoire est le partage de bien peu de personnes[3] » Or, lorsque de propos délibéré un homme tient des discours obscènes, il se représente toujours à l'esprit les impudicités qu'il nomme ; il n'en faut pas davantage pour émouvoir ses sens, lui inspirer des désirs illicites, lui causer des délectations moroses ; et de ces désirs à l'œuvre, le passage est glissant ; telle est la conséquence de ces entretiens impurs. Puis, qu'on vienne nous dire : Je dis cela sans malice.

VII. « Que votre langue ne vous devienne pas un piége[4], » nous dit l'Ecclésiastique ; prenez garde de faire de votre langue une chaîne qui vous traîne aux enfers. La langue, comme l'écrivait saint Jacques, quoiqu'elle ne soit qu'un des plus petits de nos membres, infecte toute notre personne et enflamme,

[1] Non longe est a facto, qui delectatur in verbo.
[2] Sensus et cogitatio cordis humani prona sunt ad malum. (*Gen.*, VIII, 21).
[3] Communis est pugna, et rara victoria.
[4] Lingua tua ne capiaris. (V, 16).

tout le cours de notre vie [1] » C'est-à-dire qu'elle corrompt notre vie entière, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. On voit par expérience, en effet, que ces hommes à langage obscène ne changent pas en vieillissant. Surius rapporte dans la vie de saint Valère, au premier du mois d'avril, que se trouvant un jour en voyage, pour s'abriter du froid, il entra dans une maison dont le maître s'entretenait en ce moment avec le magistrat du pays. Il entendit qu'il s'agissait entre eux de propos très-libres, quoiqu'ils fussent avancés en âge. Le saint les reprit fortement ; mais ils ne tinrent nul compte de ses paroles. Dieu les punit plus tard l'un et l'autre, le premier par la perte de la vue, le second par une plaie qui lui faisait sentir les douleurs de la mort. Henri Grandgermain rapporte en outre [2] qu'un de ces hommes à la langue dépravée mourut subitement dans l'impénitence, et qu'ensuite on le vit dans l'enfer, se déchirant la langue avec les dents ; et comme sa langue se renouvelait sans cesse, il recommençait à la déchirer.

VIII. Pourquoi Dieu aurait-il compassion de ceux qui n'en ont pas pour les âmes de leurs semblables ? « Il jugera sans miséricorde ceux qui n'auront pas fait miséricorde [3], » comme les en menace saint Jacques. N'est-ce pas pitié de voir ensemble de jeunes hommes, des jeunes filles, des femmes récemment mariées, et au milieu d'eux un de ces hommes qui, plus est nombreux le cercle qui l'entoure, plus il s'attache à mettre de la licence dans ses propos ? Souvent encore ce ne seront que des enfants des deux sexes, âmes innocentes, qu'ils ne frémissent pas d'initier au vice. Le fils d'un noble de Bourgogne, élevé, dit Thomas de Champré, dans une maison de religieux de Cluni, était un ange de pureté. Il eut un jour le malheur d'entrer dans la boutique d'un forgeron, et les paroles

[1] Lingua... maculat totum corpus, et inflammat rotam nativitatis nostræ. (*Jac.*, III, 6).

[2] *In magn. spec.*, dist. 9, ex 58.

[3] Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam. (*Jac.*, II, 13).

obscènes que prononça la femme de cet homme le rendirent coupable et lui firent perdre la grâce. Le P Sabatino, dans son livre intitulé *Lumière évangélique*, rapporte qu'un enfant de quinze ans entendit un jour une expression impure. La nuit suivante, ce qu'il avait entendu lui revenant à l'esprit, il eut de mauvaises pensées, auxquelles il s'arrêta. Dans la même nuit il mourut de mort subite. Son confesseur, ayant appris sa mort, voulait dire pour lui une messe ; mais l'âme du malheureux enfant lui apparut et lui dit de ne point célébrer pour lui le saint sacrifice, parce qu'il était damné, à l'occasion de cette mauvaise parole, et que la messe qu'il dirait pour lui n'aurait d'autre effet que de le faire souffrir davantage. Ah ! grand Dieu ! que les anges verseraient de larmes, s'ils pouvaient en verser sur le sort de ces malheureux enfants, que scandalisent et perdent les propos déshonnêtes tenus devant eux ! Comme ils en demanderaient vengeance à Dieu ! C'est là ce que signifient ces paroles de Jésus-Christ : « Prenez garde de ne pas tenir compte de ces petits, car je vous dis que leurs anges voient constamment dans les cieux la face de mon père [1] »

IX. Songez-y donc, mes chers frères ; gardez-vous des paroles obscènes comme de la mort ; écoutez les exhortations que vous adresse le Saint-Esprit en ces termes : « Faites-vous une balance pour peser vos paroles, et un frein pour retenir votre bouche ; et prenez garde de faire des fautes par la langue, de peur que votre chute ne devienne incurable jusqu'à vous donner la mort [2]. » *Facito stateram*, c'est-à-dire, pesez vos paroles avant de les dire ; *et frænos ori tuo*, quand des paroles libres arrivent à vos lèvres, fermez-leur le passage ; autrement vous ferez à votre âme et à celles des autres une plaie mortelle que rien ne pourra guérir Dieu nous a donné une

[1] Videte, ne contemnatis unum ex his pusillis ; dico enim vobis, quia angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei. (*Matth.*, XVIII, 10).

[2] Et verbis tuis facito stateram, et frænos ori tuo rectos ; et attende, ne forte labaris in lingua... et sit casus tuus insanabilis in morte. (*Eccli.* XXVIII, 29, 30).

langue pour le bénir et le louer, et non pour l'offenser. « Qu'on n'entende pas même parler parmi vous, écrivait saint Paul aux Ephésiens, de fornication, ou de quelque impureté que ce soit, comme on ne doit point en entendre parler non plus parmi les saints[1] » Remarquez ces mots, « ou de quelque impureté que ce soit, » et omnis immunditia : nous devons nous abstenir non-seulement des paroles obscènes, et de toute parole équivoque, dite par plaisanterie, en considérant qu'une équivoque qui présente un sens deshonnète fait quelquefois plus de mal que des paroles effrontément grossières, parce qu'elles font plus d'impression par ce qu'elles offrent d'ingénieux ; mais encore de toute parole immodeste qui ne convient pas aux saints, c'est-à-dire aux chrétiens, comme l'entendait l'apôtre.

X. N'oubliez pas, dit saint Augustin, que vos bouches sont des bouches de chrétiens, et que Jésus-Christ y entre par la sainte communion. Vous devez donc détester toute parole deshonnête, comme vous détesteriez du poison que Satan vous offrirait.[2] Le langage d'un chrétien, dit saint Paul, doit toujour être assaisonné de sel[3] Ce sel, c'est la grâce ; que vos discours soient donc assaisonnés par la parole de Dieu, qu'ils excitent les autres à l'aimer et à éviter de l'offenser. Heureuse la langue, s'écrie saint Bernard, qui ne sait parler que de Dieu[4] ! Ne vous bornez pas, mes très-chers frères, à bannir de votre langage toute parole impure ; fuyez encore comme la peste, ceux dont la langue n'a point de frein. Quand vous entendez une conversation commencer sur de telles matières, bouchez vos oreilles[5] Montrez-vous armé d'épines, c'est-à-dire reprenez avec chaleur celui qui parle mal ; du moins dé-

[1] Fornicatio autem, et omnis immunditia... nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos. (*Ephes.*, v, 3).

[2] Videte, fratres, si justum est ex ore christianorum, ubi corpus Christi ingreditur, luxuriosum canticum quasi venenum diaboli proferatur. (*S. Aug.*, serm. xv, de temp).

[3] Sermo vester semper in gratia sale sit conditus. (*Coloss.*, iv, 6).

[4] Felix lingua, quæ non novit nisi de divinis texere sermonem !

[5] Sepi aures tuas spinis; linguam nequam noli audire. (*Eccli.*, xxviii, 28).

tournez votre visage, faites voir que ce discours vous déplaît. Ne rougissons pas de paraître disciples de Jésus-Christ, si nous ne voulons pas qu'ensuite Jésus-Christ rougisse de nous admettre avec lui dans son paradis.

SERMON XLI

POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Abus de la miséricorde divine.

Curam illius habe. Ayez soin de lui. (*Luc*, x, 35.)

On lit dans l'Evangile de ce jour, qu'un homme tomba entre les mains d'une bande de voleurs qui, après l'avoir dépouillé, l'accablèrent de coups et le laissèrent à demi mort. Un samaritain vint à passer par là, et il eut compassion de ce malheureux ; il commença par bander ses plaies, et il le conduisit ensuite à une auberge où il le laissa, en recommandant chaudement à l'hôtelier d'en prendre grand soin : *Curam illius habe.* Ces mêmes paroles, je les adresse aujourd'hui à celui, s'il s'en trouve parmi vous, mes chers auditeurs, qui a l'âme chargée de péchés, et qui au lieu de chercher un remède à son mal, ne fait que l'aggraver de plus en plus par des péchés nouveaux, abusant ainsi de la miséricorde divine, qui ne lui laisse encore la vie qu'afin qu'il s'amende et qu'il sauve son âme. Je vous dis donc, ô mon frère, *curam illius habe*, ayez soin, ayez compassion de votre âme qui n'est que trop malade : *Miserere animæ tuæ*[1] Elle est malade, et ce

[1] *Eccli.*, xxx, 24.

qu'il y a de pire, c'est qu'elle est près de mourir de la mort éternelle de l'enfer ; car celui qui abuse de la miséricorde de Dieu, s'expose à ce qu'au premier moment, Dieu lui retire sa miséricorde. Ce sera sur ce point unique que roulera mon discours.

I. Le démon, dit saint Augustin, a deux manières de tromper les chrétiens ; c'est en leur inspirant à contre-temps le désespoir ou la confiance, *desperando et sperando*. Après que l'homme a commis plusieurs péchés, il lui montre la justice de Dieu, rigoureuse, inflexible, implacable, et il le pousse à désespérer de sa miséricorde. Avant le péché au contraire, il l'invite à le commettre sans scrupule. Dieu est si bon, si miséricordieux ! il pardonnera. Avant le péché donc, dit encore saint Augustin, craignez la justice divine ; mais après le péché, espérez en sa miséricorde[1] Désespérer du pardon quand on a péché, c'est offenser Dieu par un péché nouveau ; demandez-lui miséricorde, et il vous pardonnera. C'est avant de pécher qu'il faut craindre, car celui qui abuse de la bonté de Dieu pour l'offenser encore, ne mérite point d'éprouver cette bonté. Celui qui offense la justice, dit le docteur d'Avila, peut recourir à la miséricorde ; mais à qui recourir, quand on a offensé la miséricorde ?

II. Qui vous promet la miséricorde divine quand vous voulez pécher ? Certainement, ce ne peut pas être Dieu : c'est le démon qui vous flatte ainsi, afin que vous perdiez la grâce de Dieu et que vous vous damniez. « Prenez bien garde, dit saint Chrysostome, d'accueillir jamais ce trompeur, qui vous promet la miséricorde divine[2]. » Si vous avez autrefois offensé Dieu, espérez et tremblez : si vous voulez quitter le péché et que vous le détestiez, espérez, car il promet le pardon au repentir ; mais si vous ne voulez pas changer de vie, tremblez que le Seigneur ne vous attende plus et qu'il ne prononce votre arrêt. Pourquoi Dieu attend-il le pécheur ? Est-ce pour

[1] Post peccatum spera misericordiam ; ante peccatum pertimesce justitiam.

[2] Cave, ne unquam canem illum suscipias, qui misericordiam Dei pollicetur. (*Hom.* I, ad Pop).

que le pécheur continue de l'offenser? Non, il l'attend pour qu'il s'amende et se rende digne du pardon. « Le Seigneur vous attend, disait Isaïe, pour que vous lui donniez lieu de vous faire miséricorde [1]. » Mais quand le Seigneur voit que le temps qu'il accorde pour pleurer les fautes commises n'est employé qu'à en augmenter le nombre, il laisse la justice frapper ses coups, et il abrége la vie du pécheur, n'importe que celui-ci meure en état de péché, pourvu qu'en mourant il cesse de l'offenser. Le temps même qui avait été donné à ce pécheur pour faire pénitence, l'appelle alors à comparaître en jugement, et se fait son accusateur, comme le dit saint Grégoire après Jérémie [2].

III. C'est une erreur commune à beaucoup de chrétiens, que de vouloir pécher et se sauver en même temps. Sans doute il n'est point de pécheur assez insensé pour dire : Je veux me damner ; mais il s'en trouve en grand nombre qui disent : La miséricorde de Dieu est grande ; ce que je fais est mal, mais plus tard j'en ferai pénitence. Ils ne sentent pas que c'est là un piége qui leur est tendu par le démon, piége où déjà tant d'âmes sont tombées. Mais qu'ils en croient le Seigneur lui-même s'expliquant à ce sujet dans l'Ecclésiastique [3] : « Ne dites pas : La miséricorde du Seigneur est grande ; il prendra en pitié la multitude de mes péchés. » Ecoutez les paroles qu'ajoute l'Ecriture : « Car son indignation est prompte aussi bien que sa miséricorde, et sa colère regarde les pécheurs [4] » La miséricorde de Dieu n'est pas la même chose que les miséricordes de Dieu. Sa miséricorde est infinie, mais ses miséricordes, c'est-à-dire les actes ou les effets de sa miséricorde, ne sont pas infinis, ils sont au contraire bornés. Dieu est miséricordieux, mais il est juste aussi ; gardons-nous bien, dit

[1] Propterea expectat Dominus, ut misereatur vestri. (*Isa.*, xxx, 18).

[2] Vocavit adversum me tempus. (*Thren.* I, 15). Ipsum tempus ad judicandum venit. (*Greg*).

[3] Et ne dicas : Miseratio Domini magna est ; multitudinis peccatorum meorum miserebitur. (*Eccli.*, v, 6).

[4] Misericordia enim et ira ab illo cito proximant, et in peccatores respicit ira illius. (*Ibid.*, 7).

saint Basile, de ne considérer en Dieu que la moitié de ses attributs[1] Les pécheurs voient en lui un père miséricordieux qui pardonne, et ils refusent de voir en lui également un juste juge qui punit. Le Seigneur s'en plaignit un jour à sainte Brigitte en ces termes : « Je suis juste en même temps que miséricordieux ; les pécheurs ne croient qu'à ma miséricorde, sans croire à ma justice[2]. » Dieu est juste, et sa justice l'oblige à châtier les ingrats. Souffrir que les pécheurs abusent de sa miséricorde pour l'offenser davantage, ce ne serait plus miséricorde, mais, comme le disait le vén. Jean d'Avila, ce serait manque de justice. La miséricorde est promise à celui qui craint Dieu, non à celui qui le dédaigne, comme le disait la sainte mère de Dieu dans son cantique[3].

IV Dieu s'est toujours montré miséricordieux envers moi, dit le pécheur ; pourquoi ne dois-je pas espérer qu'il le sera encore ? Je réponds : Il le sera, si vous voulez changer de vie ; mais si vous persistez dans le vice, il laissera tomber sur vous le poids de sa vengeance, comme il s'en est expliqué lui-même par la bouche de Moïse, en disant : « La vengeance est à moi ; je rendrai à chacun en son temps ce qui lui sera dû[4]. » « Si vous ne vous convertissez, a dit de son côté le prophète-roi, le Seigneur tendra son arc[5] » Le Seigneur tient son arc tendu, il attend que le pécheur se convertisse ; mais si à la fin le pécheur ne se convertit pas, la flèche fatale partira, et le pécheur restera damné pour l'éternité. O Dieu ! il y a des gens qui ne veulent pas croire à l'enfer, s'ils ne le voient de leurs propres yeux. Les malheureux ! Quand ils le verront, il n'y aura plus pour eux de miséricorde. Et pourrez-vous, chrétien mon ami, accuser la miséricorde divine, après que

[1] Bonus est Dominus, sed etiam justus ; nolimus Deum ex dimidia parte cogitare.

[2] Ego sum justus et misericors ; peccatores tantum misericordem me existimant.

[3] Et misericordia ejus timentibus eum. (*Luc.*, I, 50).

[4] Mea est ultio, et ego retribuam in tempore, ut labatur pes eorum. (*Deut.* XXXII, 35).

[5] Nisi conversi fueritis, arcum suum vibrabit. (*Psalm.* VII, 13).

Dieu s'est montré si miséricordieux en vous attendant si longtemps? Vous devriez sans cesse, la face contre terre, le remercier en disant : « C'est grâce à votre miséricorde, Seigneur, que je ne suis pas encore tout à fait perdu[1]. » Si vous aviez fait à un de vos frères les offenses que vous avez faites à Dieu, il ne les aurait point souffertes ; Dieu a tout souffert, sa patience ne s'est point lassée ; il vous appelle encore. Si à la fin il vous condamne à l'enfer, quel tort vous fera-t-il en cela? « Qu'ai-je dû faire de plus pour ma vigne, que je ne l'aie fait, » disait-il autrefois par Isaïe [2]? Impie, vous dira-t-il à vous-même, que pouvais-je faire pour toi de plus, que je n'aie fait?

V Saint Bernard a dit dans un de ses sermons que l'espérance dont se flattent les pécheurs, au moment où ils pèchent, en se confiant en la bonté de Dieu, est plus propre à leur attirer sa malédiction que sa bénédiction[3] O la fausse espérance, fatale à tant de chrétiens, qu'elle envoie tous les jours en enfer! « Ils espèrent, dit saint Augustin, pour se donner la licence de pécher ; malheur à eux d'avoir cette espérance perverse[4] ! » Ils n'espèrent pas seulement que Dieu leur pardonne les péchés dont ils se repentent ; mais ils espèrent que, bien qu'ils continuent de pécher, Dieu se montrera toujours miséricordieux à leur égard, de sorte que pour eux la miséricorde divine n'est qu'un prétexte pour persévérer dans le péché. O espérance maudite, espérance qui, comme le dit l'Ecriture[5], est une abomination aux yeux de Dieu! Elle sera cause que Dieu se portera plus tôt à les punir, de même qu'un maître ne différerait pas le châtiment à un serviteur qui se ferait de sa bonté même un motif de l'offenser. C'est précisément de cette manière, dit saint Augustin, que parle et agit le pécheur, qui

[1] Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti. (*Thren.*, III, 22).
[2] Quid ultra debui facere vineæ meæ, et non feci? (*Isa.*, v, 4).
[3] Est infidelis fiducia solius utique maledictionis capax, cum videlicet in spe peccamus. (*In Annonc.* serm. III, n. 3).
[4] Sperant ut peccent; væ a perversa spe. (*In psal.* CXLIV, n. 11).
[5] Et spes illorum abominatio. (*Job.*, XI, 20).

se dit à lui-même en comptant sur la bonté de Dieu : « Dieu est bon, faisons ce qu'il nous plaira de faire[1] » On ne saurait compter, ajoute saint Augustin, tous ceux qu'a trompés cette vaine espérance[2] Lucifer, dit saint Bernard, ne fut sitôt puni, que parce qu'il espérait, en se révoltant, qu'il trouverait grâce devant Dieu, s'il était vaincu. Ammon, fils du roi Manassé, voyant que son père avait obtenu le pardon de ses péchés, s'imagina qu'il l'obtiendrait de même pour les siens, et là-dessus il s'abandonna au péché ; mais il n'y eut point pour lui de miséricorde. Selon saint Jean Chrysostome, Judas ne se perdit que parce qu'il avait compté sur la bonté de Jésus[3].

VI. Celui qui péche, parce qu'il a l'espérance d'obtenir le pardon, et qui dit en péchant : Je me repentirai ensuite, et Dieu me pardonnera, n'est pas un pénitent, mais un moqueur[4], dit saint Augustin. Mais Dieu, dit saint Paul, ne souffre point qu'on se joue de lui[5]. Or ce serait se jouer de lui que de l'offenser toujours, et de vouloir toujours être pardonné. « Chacun recueillera ce qu'il aura semé[6], » ajoute saint Paul. Celui qui sème des péchés, ne peut recueillir que la haine de Dieu et l'enfer. Pécheur, dit encore le même apôtre[7], est-ce que tu méprises les richesses de la bonté divine, de sa patience et de sa longanimité ? L'Apôtre dit *les richesses*, parce qu'en effet les miséricordes dont Dieu use envers nous en ne nous punissant pas après chaque péché, sont des richesses plus précieuses pour nous que tous les trésors. Ignores-tu, continue l'apôtre, que si le Seigneur daigne t'attendre encore, ce n'est point pour que tu continues de l'offenser, mais pour que tu fasses pénitence[8] ? Prends-y garde, pécheur, poursuit l'Apô-

[1] Bonus est Deus, faciam quod mihi placet. (*In Joan.*, tract. XXXIII, n. 8).
[2] Dinumerari non possunt, quantos hæc inanis spei umbra deceperit.
[3] Fidit in lenitate Magistri.
[4] Irrisor est, non pœnitens.
[5] Deus non irridetur. (*Gal.*, VI, 7).
[6] Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. (*Gal.*, VI, 8).
[7] An divitias bonitatis ejus, et patientiæ et longanimitatis contemnis ? (*Rom.* II, 4).
[8] Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit ? (*Ibid*).

tre, car par ton obstination et ton impénitence, tu accumules sur ta tête un trésor de colère pour le jour de la colère, tel que sera celui du jugement de Dieu[1]

VII. L'endurcissement du pécheur entraînera l'abandon de Dieu, qui dira pour cette âme plongée dans le péché, ce qu'il dit pour Babylone : « Nous avons traité Babylone, et elle n'a point été guérie ; abandonnons-la[2] » Et comment s'opère cet abandon de la part de Dieu ? Ou Dieu lui envoie une mort imprévue et le laisse mourir dans le péché, ou il le prive de la grâce qui lui serait nécessaire pour se convertir. Il ne lui accorde que la grâce suffisante avec laquelle il peut encore se sauver, mais sans qu'il se sauve effectivement ; les ténèbres de l'esprit, l'endurcissement du cœur, les mauvaises habitudes rendront sa conversion moralement impossible ; et ainsi il restera, non pas absolument, mais moralement abandonné. « J'ôterai la haie qui protégeait cette vigne, disait Dieu par son prophète, et elle sera livrée au pillage[3]. » Quand le maître d'une vigne détruit la haie qui l'entoure, et qu'il permet à tout le monde d'y entrer, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie qu'il l'abandonne. C'est ainsi que Dieu fait, lorsqu'il abandonne une âme : il la dépouille des craintes salutaires et des remords de la conscience ; il la laisse dans les ténèbres, ouverte à tous les vices. « Vous répandez les ténèbres, disait le Psalmiste en s'adressant à Dieu, et la nuit survient ; et tous les animaux des forêts se meuvent à la faveur des ombres[4] » Le pécheur abandonné dans cet abîme de péchés méprisera tout, avertissements, excommunications, grâce de Dieu, châtiments, enfer ; sa damnation même, il s'en moquera. « Lorsque le méchant[5]

[1] Secundum autem duritiam tuam, et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ, et revelationis justi judicii Dei. (*Ibid.*, 5).

[2] Curavimus Babylonem, et non est sanata ; derelinquamus eam. (*Jerem.*, LI, 9).

[3] Auferam sepem ejus, et erit in direptionem. (*Isa.*, v, 5).

[4] Posuisti tenebras, et facta est nox ; in ipsa pertransibunt omnes bestiæ sylvæ. (*Psalm.* CIII, 20).

[5] Impius, cum in profundum peccatorum venerit, contemnit. (*Prov.*, XVIII, 3).

est parvenu au plus profond des péchés, il méprise tout, » a dit le Sage.

VIII. « Pourquoi les méchants marchent-ils avec tant de prospérité dans leur voie [1] ? » demande Jérémie. Il répond lui-même : « Assemblez-les comme un troupeau qu'on mène à la boucherie [2]. » Malheur au pécheur qui est heureux dans cette vie. C'est un signe que Dieu veut le récompenser, par des faveurs temporelles, des quelques œuvres moralement bonnes qu'il peut avoir faites, mais qu'en même temps il le tient en réserve comme une victime, que sa justice condamne d'avance au supplice de l'enfer, où, comme l'ivraie maudite, il sera jeté pour y brûler pendant toute l'éternité; et ainsi se vérifiera cette parole du Maître : « Au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Ramassez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler [3]. »

IX. L'absence de châtiment pour un pécheur en cette vie, est de cette manière le plus grand châtiment qu'il doive craindre ; et c'est aussi celui dont Dieu menace les pécheurs obstinés par la bouche d'Isaïe en ces termes : « Faisons grâce à l'impie ; il n'apprendra point à être juste [4] » Miséricorde fatale ! s'écrie saint Bernard ; je n'en veux point, et je lui préférerais encore une colère déclarée [5] Et quelle plus terrible punition que d'être abandonné au péché, de telle sorte que tombant de faute en faute, le pécheur finira par souffrir autant d'enfers qu'il se sera rendu de fois coupable, conformément à cette prière adressée à Dieu par le Psalmiste : « Laissez-les tomber d'une iniquité dans une autre, et qu'ils soient effacés du livre des vivants [6]. » Bellarmin a dit sur ce passage :

[1] Quare via impiorum prosperatur ? (XII, 1).

[2] Congrega eos quasi gregem ad victimam. (*Ibid.*, 3).

[3] In tempore messis, dicam messoribus : Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum. (*Matth.*, XIII, 30).

[4] Misereamur impio, et non discet justitiam.

[5] Misericordiam hanc ego nolo ; super omnem iram miseratio est. (*Serm.* XLII, *in Cant.*, n. 4).

[6] Appone iniquitatem super iniquitatem... ; deleantur de libro viventium. (*Psalm.* LXVIII, 28).

« Point de châtiment plus grand pour le pécheur, que les péchés mêmes que Dieu lui laisse commettre en punition de ses péchés antérieurs[1] » Il aurait mieux valu pour un tel pécheur qu'il fût mort après son premier péché : car après cette accumulation de péchés qui s'est faite en lui, il aura autant de fois les tourments de l'enfer à souffrir, qu'il aura commis de péchés. Voici ce qui arriva à un comédien de Palerme, appelé César. Se promenant un jour avec un de ses amis, il lui dit que le P Lanuse, missionnaire, lui avait prédit autrefois, qu'il n'avait que douze ans à vivre, et qu'au bout de ce temps, s'il ne changeait de vie, il ferait une mauvaise mort. J'ai parcouru, ajouta-t-il, un grand nombre de contrées, j'ai eu plusieurs maladies, dont l'une me réduisit à l'extrémité ; mais dans ce moment, c'est l'époque où s'accomplissent les douze années, et je me sens mieux que je ne fus jamais. Après ces mots, il invita son ami à venir écouter une comédie nouvelle qu'il avait composée. Qu'arriva-t-il ? c'était le vingt-quatre novembre 1668, le jour même du spectacle ; au moment où César allait entrer en scène, il fut attaqué d'un accès d'apoplexie, et il mourut presque aussitôt entre les bras d'une comédienne. Ce fut ainsi que se termina pour lui le drame de ce monde.

X. Revenons à nous maintenant, pour terminer ce discours. Mes chers frères, jetez, je vous en conjure, un coup d'œil sur votre vie passée ; voyez de combien d'offenses graves vous vous êtes rendus coupables envers Dieu, combien de fois il vous a fait miséricorde, il vous a éclairé de ses lumières, il vous a appelés à changer de conduite. Aujourd'hui encore il vous appelle par ma voix, et il semble qu'il vous dise : « Qu'ai-je dû faire à ma vigne, c'est-à-dire à vous-mêmes, que je n'aie fait[2] ? » Que dites-vous ? que répondez-vous ? Voulez-vous vous donner à Dieu, ou continuer à l'offenser ? Le châtiment vous est différé, dit saint Augustin, mais il ne vous est pas pour

[1] Nulla pœna major quam cum peccatum est pœna peccati.
[2] Quid ultra debui facere vineæ meæ, et non feci ? (*Isa.*, VI, 4).

cela remis. « Arbre stérile, dit-il, en s'adressant à tel pécheur, la hache ne vous a pas encore frappé, mais vous n'êtes pas pour cela à l'abri du mal qui vous attend ; vous serez coupé tôt ou tard[1] » Si vous abusez encore de la miséricorde divine, le châtiment ne tardera pas ; vous serez coupé[2] Qu'attendez-vous ? attendez-vous que Dieu vous ait précipité dans l'enfer? Jusqu'à présent le Seigneur s'est tu, mais il ne se taira pas toujours. Quand le jour des vengeances arrivera, il vous dira : « Voilà ce que tu as fait, et je me suis tu : tu as pensé que j'étais semblable à toi ; mais je te convaincrai, et je te dévoilerai à tes propres yeux[3] » Je mettrai sous tes yeux toutes les grâces que je t'ai faites et que tu as méprisées ; c'est par elles que tu seras jugé et condamné. Ne résistez donc plus à Dieu qui vous appelle : tremblez que l'avis que je vous donne ne soit le dernier pour vous. Allez confesser vos fautes ; prenez une ferme résolution de changer de vie, car il ne vous servirait de rien de vous confesser, pour recommencer le lendemain. Vous n'avez pas, dites-vous, la force de résister à la tentation? Mais écoutez ce que vous annonce l'Apôtre : Dieu est fidèle, et il ne permettra point que la tentation excède vos forces[4] Si vous n'en avez pas en vous-même de suffisantes pour résister, demandez-les à Dieu, il vous les donnera : « Demandez, et vous recevrez[5] » Dites comme le Psalmiste : « J'invoquerai le Seigneur en chantant ses louanges, et il me délivrera de mes ennemis[6] » Dites comme saint Paul : Je ne puis rien par moi-même, mais avec le secours divin je puis tout[7] Recommandez-vous ainsi à Dieu dans les tentations, et

[1] O arbor infructuosa! dilata est securis, noli esse secura, amputaberis.

[2] Amputaberis.

[3] Hæc fecisti, et tacui. Existimasti inique, quod ero tui similis? Arguam te, et statuam contra faciem tuam. (*Psalm.* XLIX, 21).

[4] Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod non potestis. (I *Corint.*, x, 13).

[5] Petite, et accipietis. (*Joan.*, XVI, 24).

[6] Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. (*Psalm.* XVII, 4).

[7] Omnia possum in eo qui me confortat. (*Phil.*, IV, 13).

Dieu vous donnera la force de résister, de manière à ne succomber jamais.

SERMON XLII

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Nécessité d'éviter les mauvaises compagnies.

Occurrerunt ei decem viri leprosi... Dum irent, sanati sunt. Dix lépreux vinrent à la rencontre de Jésus..., et comme ils s'en retournaient, ils se trouvèrent guéris. (*Luc.*, XVII, 12, 14.)

Dix lépreux d'un certain bourg, lit-on dans l'évangile de ce jour, rencontrèrent Jésus-Christ sur leur route, et le prièrent de les guérir de la lèpre qui les consumait. Le Seigneur leur dit d'aller se présenter aux prêtres du temple ; mais avant même qu'ils fussent arrivés au temple, ils se trouvèrent guéris sur la route. Pourquoi, demande-t-on, le Sauveur, pouvant les guérir subitement, a-t-il voulu qu'ils commençassent par partir de ce lieu, pour les guérir ensuite pendant qu'ils cheminaient ? Un certain auteur, connu sous le nom d'Antoine de Lisbonne, prétend que c'est que Jésus-Christ, prévoyant que s'il guérissait tout de suite ces dix lépreux, ils resteraient dans ce même endroit, et qu'en continuant de vivre avec les autres lépreux, dont ils avaient contracté l'infirmité, ils seraient exposés à la contracter de nouveau, voulut les préserver de ce malheur en les faisant partir de ce lieu, pour ne les guérir que dès qu'ils l'auraient quitté. Quoi qu'il en soit de cette supposition, venons au sens moral qu'on peut déduire du fait lui-même. La lèpre est semblable au péché : de même que la lè-

pre est un mal contagieux, de même les vices des méchants infectent ceux qui les fréquentent. Par conséquent, ceux de ces lépreux qui veulent se guérir, doivent commencer par se séparer de ceux qu'ils voient infectés comme eux, suivant ce vieil adage, que celui qui hante des galeux, devient galeux lui-même. Je prendrai donc aujourd'hui pour texte de mon sermon cette sage maxime : Que pour bien vivre, il faut éviter les mauvaises compagnies.

I. L'Esprit-Saint l'a dit : « Celui qui se fait l'ami des insensés leur deviendra semblable[1] » Les chrétiens, qui vivent dans la disgrâce de Dieu, sont tous des insensés, qui mériteraient, comme le disait le vén. Jean d'Avila, d'être enfermés dans la maison des fous. Est-il en effet de plus grande folie que de croire qu'il y a un enfer et de vivre dans le péché ? Mais sachons que celui qui fréquente ces insensés deviendra bientôt semblable à eux. Il pourra bien entendre les sermons des plus célèbres prédicateurs ; mais cela ne l'empêchera pas de continuer d'être vicieux, suivant cet autre adage, que les exemples font plus d'effet que les paroles[2]. Le roi-prophète a dit de même : « Vous serez saint avec ceux qui le sont, vous serez pervers avec les pervers[3] » La familiarité avec les gens vicieux, comme le disait saint Augustin, est un crochet en quelque sorte qui nous attire à partager leurs vices. Fuyons les amis dangereux, ajoutait le saint, de crainte que leur commerce habituel ne nous donne avec eux une ressemblance de mœurs[4] De là saint Thomas conclut qu'un grand moyen de salut, c'est de savoir quelles sont les personnes qu'il nous faut éviter[5].

II. « Que leur route, disait le Psalmiste, ne soit que ténèbres et pas glissants, et que l'ange du Seigneur les serre de près[6] »

[1] Amicus stultorum, similis efficietur. (*Prov.*, XIII, 20).
[2] Magis movent exempla, quam verba.
[3] Cum sancto sanctus eris, et cum perverso perverteris. (*Psalm.* XVII, 27).
[4] Ne a consortio ad vitii communionem trahamur.
[5] Firma tutela salutis est, scire quem fugiamus.
[6] Fiat via illorum tenebræ et lubricum, et Angelus Domini persequens eos. (*Psalm.* XXXIV, 6).

Tout homme qui vit sur la terre, marche dans les ténèbres par un chemin scabreux et glissant : si c'est un mauvais ange, c'est-à-dire, un compagnon pervers, pire que tous les démons qui le poursuivent et le poussent vers le précipice, comment évitera-t-il la mort ? « Vous serez tel, disait Platon, que la société que vous fréquentez [1]. » Et saint Jean Chrysostome ajoute que, pour connaître quelles sont les mœurs d'un homme, il suffit d'observer les gens qu'il fréquente, parce que l'amitié, ou nous trouve semblables d'avance, ou nous rend semblables à ceux que nous prenons pour amis [2] Et cela pour deux raisons : la première, c'est que, pour plaire à son ami, on cherchera à l'imiter ; la seconde, c'est que l'homme, comme l'a dit Sénèque, est porté par sa nature à faire ce qu'il voit faire. Le Psalmiste l'avait déjà dit en parlant des anciens Israélites : « Ils s'allièrent avec les nations, et apprirent à pratiquer leurs œuvres [3] » « De même, dit saint Basile, que l'air qui sort d'un lieu empesté porte la contagion partout où il passe, ainsi la fréquentation des mauvaises compagnies nous fait contracter insensiblement leurs habitudes pernicieuses [4] » Saint Bernard, parlant de saint Pierre, dit que ce prince des apôtres n'avait renié Jésus-Christ, que parce qu'il s'était trouvé pendant quelque temps au milieu des ennemis de son maître [5]

III. Et comment, disait saint Ambroise, des amis dépravés pourraient-ils par leurs approches vous donner à sentir le parfum de la chasteté, lorsqu'eux-mêmes ils exhalent par tous leurs pores la fétide odeur de l'impudicité ? Comment ceux qui vivent éloignés de la religion pourraient-ils vous donner le

[1] Talis eris, qualis conversatio quam sequeris.

[2] Vis nosse hominem ? attende quorum familiaritate assuescat ; amicitia aut pares invenit, aut pares facit.

[3] Commixti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum. (*Psalm.* cv, 35).

[4] Quemadmodum in pestilentibus locis sensim attractus aer latentem corporibus morbum injicit, sic itidem in prava conversatione maxima a nobis mala hauriuntur, etiamsi statim incommodum non sentiatur. (*Hom.* IX, ex var. *Quod Deus*, etc).

[5] Existens cum passionis dominicæ ministris, negavit.

goût des choses saintes? Comment pourraient vous apprendre le respect des lois divines ceux qui ont perdu toute retenue, toute pudeur[1]? Saint Augustin, dans ses Confessions, nous apprend que, comme il s'était lié avec des libertins qui se vantaient de leurs vices, il se sentait entraîné au péché, sans en ressentir la moindre honte, et que pour ne point paraître au-dessous d'eux, il se glorifiait du mal qu'il faisait[2] «Prenez garde, disait le prophète Isaïe, de toucher à rien de souillé[3], de peur que la souillure ne vous gagne vous-mêmes.» L'Ecclésiastique nous avertit à son tour que de même que, si l'on touche à de la poix, on en sera gâté, de même on deviendra orgueilleux, si l'on fréquente les orgueilleux[4].

IV Qu'avons-nous donc à faire? Le Sage nous répond que nous devons non-seulement fuir les vices de ces gens pervers, mais même nous garder de mettre le pied là où ils passent[5]; c'est-à-dire, qu'il faut être sourd à leur conversation, à leurs propos, à leurs invitations, repousser les plaisirs qu'ils nous offrent, rejeter les dons avec lesquels ils voudraient nous amorcer, pour nous faire tomber dans leurs filets, ainsi que nous le dit Salomon dans le même chapître[6] L'oiseau ne se prend pas au piége, sans l'appeau qu'emploient les chasseurs [7], comme le dit le Prophète. C'est des méchants amis que le démon se sert comme d'appeaux pour prendre tant d'âmes dans les filets du péché, comme le dit Jérémie dans ses Lamentations[8] : «Ceux qui me haïssent sans sujet m'ont pris comme un oiseau qu'on prend à la chasse.» Le prophète dit *sans sujet;* demandez en effet à un de ces corrupteurs pourquoi il a

[1] Qui tibi demonstrent castitatem quam non habent? devotionem quam non sequuntur? verecondiam quam projiciunt?

[2] Pudebat me non esse impudentem.

[3] Pollutum nolite tangere. (LII, 11).

[4] Qui tetigit picem inquinabitur ab ea, et qui communicaverit superbo, induet superbiam. (*Eccli.*, XIII, 1).

[5] Prohibe pedem a semitis eorum. (*Prov.*, I, 15).

[6] Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis. (*Prov.*, I, 10).

[7] Numquid cadit avis in laqueum, sine aucupio? (*Amos.*, III, 5).

[8] Venatione ceperunt me, quasi avem inimici mei gratis. (*Thren.*, III, 52).

entraîné son ami dans le péché ; il vous répondra : « Pour rien ; je voulais simplement voir s'il ferait comme je fais. » Tel est l'art du démon, dit saint Ephrem, que lorsqu'il s'est emparé d'une âme, il s'en sert comme d'un appeau pour en prendre d'autres [1]

V Fuyons donc, comme la peste, la familiarité de ces scorpions d'enfer. J'ai dit, *fuyons la familiarité*, c'est-à-dire, évitons de fraterniser avec les gens vicieux, en mangeant ou conversant souvent avec eux : car du reste, comme le dit l'Apôtre, il est presqu'impossible de n'avoir avec eux aucuns rapports, à moins de sortir de ce monde [2] Mais ce qui est possible, c'est de n'avoir avec eux aucune familiarité [3] J'ai dit, *avec ces scorpions*, car c'est de ce nom qu'Ezéchiel les appelle [4]. Voudriez-vous habiter au milieu des scorpions ? Non sans doute. Eh bien ! fuyez, comme vous fuiriez ces venimeux insectes, les dangereux amis qui, par leurs exemples et leurs paroles, empoisonneraient votre âme. « L'homme aura pour ennemis, comme il est dit dans l'Evangile, ceux de sa propre maison [5] » Les méchants amis, plus ils sont intimes, plus ils sont dangereux. « Qui a compassion, dit le Sage, de ceux qui prétendent apprivoiser des serpents et des bêtes féroces, lorsqu'il leur en arrive du mal [6] ? » Il en est de même de celui qui fait son ami d'un homme vicieux : s'il se perd, ni Dieu ni les hommes n'en auront pitié, parce qu'il aura méprisé l'avis qu'on lui avait donné de se tenir sur ses gardes.

VI. Un seul homme corrompu suffit pour corrompre tous ceux qui le fréquentent. « Ne savez-vous pas, écrivait saint Paul aux Corinthiens, qu'il suffit d'un peu de levain pour gâ-

[1] Cum primum capta fuerit anima, ad alias decipiendas fit quasi laqueus.

[2] Alioquin debueratis de hoc mundo exisse. (I *Cor.*, v, 10).

[3] Nunc autem scripsi vobis non commisceri..., cum ejus modi nec cibum sumere. (*Ibid.*, 11).

[4] Subversores sunt tecum, et cum scorpionibus habitas. (*Ez.*, II, 6).

[5] Inimici hominis domestici ejus. (*Matth.*, x, 36).

[6] Quis miserebitur incantatori a serpente percusso, et omnibus qui appropiant bestiis ? et sic qui comitatur cum viro iniquo. (*Eccli.*, XII, 13).

ter toute une masse de pâte [1] ? » Saint Thomas dit sur ce passage : « Un seul péché de scandale suffit pour infecter une société entière [2] » Ce sont là ces faux prophètes, de qui Jésus-Christ nous dit de nous méfier [3]. Les faux prophètes non-seulement trompent par leurs fausses prophéties, mais font encore plus de mal par les fausses maximes ou doctrines qu'ils débitent ; car, ainsi que le dit Sénèque, ils laissent dans l'âme des germes d'iniquité qui se développent tôt ou tard [4] Il n'est que trop vrai, comme le dit saint Paul, et comme l'expérience le démontre, qu'un langage licencieux corrompt les mœurs de ceux qui l'entendent [5] Un jeune homme refusera de commettre un péché par la crainte qu'il a de Dieu ; mais viendra un démon incarné, un mauvais camarade, qui lui dira, comme le serpent dit à Eve : « Vous n'en mourrez point [6] ; » que craignez-vous ? Il y en a tant qui le font ; vous êtes jeune, Dieu est indulgent pour la jeunesse. Il lui dira ensuite, comme cela est écrit dans le livre de la Sagesse : « Venez avec nous ; laissons de tous côtés des signes de notre allégresse [7] » « O amitié trop ennemie ! dit saint Augustin : lorsque d'autres viennent dire : Allons, faisons ; on a honte de n'être pas éhonté [8] » Allons, faisons ; etc. Ceux qui s'entendent provoquer ainsi, rougissent en quelque sorte de n'avoir pas autant d'impudence que le provocateur.

VII. Nous devons surtout être attentifs, quand nous sentons quelque passion s'allumer en nous, à bien voir quels sont ceux à qui nous demandons conseil ; car la passion qui nous domine alors nous porte naturellement à choisir pour con-

[1] Nescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit ? (I *Cor.*, v, 6).

[2] Uno peccato scandali tota societas inquinatur.

[3] Attendite a falsis prophetis. (*Matth.*, vii, 15).

[4] Semina in animo relinquunt, quæ inducunt ad malum.

[5] Corrumpunt mores bonos colloquia prava. (1 *Cor.*, xv, 33).

[6] Nequaquam moriemini. (*Gen.*, iii, 4).

[7] Veni nobiscum ; relinquamus ubique signa lætitiæ. (ii, 11).

[8] O nimis iniqua amicitia ! cum dicitur : Eamus, faciamus ; pudet non esse impudentem.

seillers ceux en qui nous comptons trouver les dispositions les plus favorables à la passion qui nous enchaîne. Mais gardons-nous, comme d'un ennemi, de quiconque n'a pas un langage conforme à celui de Dieu ; car la passion unie aux mauvais conseils pourrait nous porter aux plus déplorables excès. Lorsque la passion se sera un peu calmée, nous reconnaîtrons l'erreur où nous serons tombés, en nous laissant séduire par les conseils d'un faux ami ; mais il ne nous sera plus possible alors de remédier au mal qui nous en sera advenu. A l'encontre, le bon conseil d'un ami qui nous parle selon la vérité et avec la mansuétude chrétienne, nous fera éviter tout désordre, et nous remettra dans le calme.

VIII. En conséquence, voici l'avertissement que nous donne l'Esprit-Saint. Fuyez, séparez-vous des mauvaises compagnies, et vous ne commettrez plus de péché [1] « Ne prenez pas plaisir à suivre la voie des méchants ; fuyez-la au contraire [2] » Ne quittez pas votre ancien ami, tel qu'est Dieu [3], qui vous aimait avant même que vous fussiez au monde [4]. Ces nouveaux venus, qui se donnent pour être de vos amis, sont loin de valoir celui-là [5] : au lieu de vous aimer, ils vous veulent plus de mal que des ennemis déclarés, puisqu'ils ne cherchent pas votre bien, comme Dieu l'a toujours fait, mais qu'ils ne cherchent que leurs plaisirs, la satisfaction d'avoir des compagnons de libertinage, et la fausse gloire de vous perdre, comme ils se sont perdus eux-mêmes. Mais, direz-vous peut-être, je ne puis me décider à me séparer d'un ami qui m'a voulu du bien. Je me croirais coupable d'ingratitude. Quel bien vous a-t-il fait ? Quelle ingratitude voulez-vous dire ? Dieu seul est celui qui vous veut du bien, puisqu'il veut votre salut éternel, tandis que cet ami prétendu veut au contraire votre perte éternelle, et peu lui importe au surplus que vous vous damniez, pourvu

[1] Discede ab iniquo, et deficient mala abs te. (*Eccli.*, VII, 2).
[2] Nec tibi placeat malorum via ; fuge ab ea, etc. (*Prov.*, IV, 14).
[3] Ne derelinquas amicum antiquum. (*Eccli.*, IX, 117).
[4] In charitate perpetua dilexi te. (*Jer.*, XXXI, 3).
[5] Novus enim non erit similis illi. (*Eccli.*, IX, 11).

qu'il vous entraîne à sa suite. Il n'y a pas d'ingratitude à vous séparer d'un ami qui vous pousse à votre perte, au lieu qu'il y en aurait à abandonner Dieu qui vous a créé, qui est mort pour vous sur la croix, et qui veut votre salut.

IX. Fuyez par conséquent la conversation de ces amis dangereux : Leurs paroles mêmes pourraient causer votre perte. Si vous les entendez tenir de mauvais discours, mettez comme une haie, suivant le conseil du Sage[1], entre leurs langues et vos oreilles, et reprenez-les fortement, non-seulement pour qu'ils se voient relancés, mais encore pour qu'ils se corrigent en rentrant en eux-mêmes, comme le dit saint Augustin[2] Qu'un exemple terrible vous fasse connaître tout le danger qu'entraîne une liaison avec des méchants. Le P Sabatino, dans son livre intitulé *Lumière évangélique*, rapporte que deux amis de ce genre se trouvant un jour ensemble, l'un d'eux, pour faire plaisir à l'autre, commit un péché ; mais à peine se fut-il séparé de ce dernier qu'il mourut de mort subite. Le second, qui ne savait rien de ce funeste accident, s'était profondément endormi. Soudain le défunt lui apparut : il voulut, suivant sa coutume, courir à lui pour l'embrasser ; mais le défunt se montra tout entouré de flammes, et avec d'affreux blasphêmes il lui reprocha d'être cause de sa damnation. Cette horrible vision l'ayant réveillé, il réfléchit sérieusement sur sa conduite, et changea tout-à-fait de vie ; ce qui n'a pas empêché l'autre malheureux d'être damné, infortune qui ne saurait avoir de remède, et qui se prolongera pendant toute l'éternité.

[1] Sepi aurem tuam spinis, et linguam nequam noli audire.
[2] Ut non solum repellantur, sed etiam compungantur.

SERMON XLIII

POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Tout finit, et finit promptement.

Fœnum agri quod hodie est, cras in clibanum mittitur. L'herbe des champs qui est aujourd'hui, sera dès demain jetée dans le four. (*Matth.* VI, 30.)

Telle est la condition de tous les biens de la terre : ils passent, semblables à l'herbe des champs qui, sortie hier de terre, se montre aujourd'hui toute verdoyante et parée de ses fleurs, et qui, demain desséchée dès le soir, se flétrit, et sera jetée au feu. Vérité que le prophète Isaïe fut chargé de prêcher par ordre exprès de Dieu. « Elevez la voix, lui dit Dieu. Qu'annoncerai-je? lui demanda le prophète. Dites que toute chair n'est que de l'herbe, et que toute sa gloire est comme la fleur des champs[1]. » En conséquence, saint Jacques compare les riches de ce monde aux fleurs de la campagne : à la fin de leur carrière, qui semble un voyage rapide, ils tombent comme flétris avec toutes leurs richesses et toutes leurs pompes[2] Ils meurent, et bientôt ils sont jetés au feu[3] ; comme il arriva à cet amateur de la bonne chère, qui, après avoir joué un grand rôle en ce monde, finit par être enseveli dans l'enfer[4] Donc, chrétiens mes amis, travaillons au salut de notre âme, et occupons-nous d'amasser des richesses pour l'éternité, car dans ce monde :

[1] Clama...Et dixi : Quid clamabo ? Omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus quasi flos campi. (*Isa.*, XL, 6).

[2] Dives autem... sicut flos fœni transibit... Sic et dives in itineribus suis marcescet. (*Jac.*, I, 10, 11).

[3] Cras in clibanum mittitur.

[4] Sepultus est in inferno. (*Luc.*, XVI, 22).

I. Tout finit.
II. Tout finit bientôt.

PREMIER POINT

Tout finit.

1. Jetez les yeux sur ces grands de la terre : au moment où ils se croiront au comble des richesses et des honneurs, viendra la mort, et il leur sera dit comme à Ezéchias : « Réglez les affaires de votre maison, parce que vous allez mourir en quittant la vie [1] » Oh quelle nouvelle affligeante ! Il faudra pour ce malheureux dire alors : Adieu, monde ; adieu, maisons de plaisance ; adieu, palais ; adieu, parents, amis, honneurs ; adieu, plaisirs de la chasse ; adieu, bals ; adieu, comédies ; adieu, banquets, adieu, tout est fini pour moi ! Plus de remède à ce mal ; bon gré, malgré, il faut tout quitter « Le riche, a dit le Psalmiste, n'emportera à sa mort rien de ce qu'il possède, sa gloire même ne le suivra point au tombeau [2]. » Saint Bernard dit à ce propos que la mort opère une terrible séparation de l'âme d'avec le corps et d'avec toutes les choses de ce monde [3]. Si, pour ces grands de la terre, que les mondains appellent les heureux du siècle, le nom seul de la mort a tant d'amertume, qu'ils ne veulent pas même en entendre parler, puisqu'ils n'ont d'autre pensée, d'autre souci, que de trouver la paix et le bonheur dans ces biens de la terre dont ils jouissent, comme pour justifier ces paroles de l'Ecclésiastique : « O mort, combien ton souvenir est amer pour un homme qui vit en paix au milieu de ses biens [4] ! » oh ! combien donc leur pa-

[1] Dispone domui tuæ, quia morieris, et non vives. (*Isa.*, XXXVIII, 1).
[2] Cum interierit, non sumet omnia ; nec descendet cum eo gloria ejus. (*Psal.* XLVIII, 17).
[3] Opus mortis horrendum divortium. (*In Cant.* Serm. XXVI, n. 4).
[4] O mors, quam amara memoria tua homini habenti pacem in substantiis suis ! (XLI, 1).

raîtra amère la mort elle-même, quand elle viendra effectivement! Qu'il est à plaindre, celui qui se tient attaché aux biens de ce monde! Toute blessure est douloureuse; mais lorsque le cœur est blessé par le glaive de la mort, et qu'il faut se séparer de ces biens qui possédaient tout son amour, oh! quelle douleur sera la sienne! Voilà ce qui arrachait au roi Agag ce cri de désespoir, quand sa mort lui fut annoncée : « Faut-il qu'une mort amère me sépare ainsi de tout[1]? » C'est là le grand malheur de tous ceux qui, même à la veille de comparaître devant leur juge suprême, au lieu de s'appliquer à mettre leur conscience en règle, ne songent qu'aux choses de la terre. Mais c'est là un châtiment, dit saint Jean Chrysostome, bien dû aux pécheurs, pour avoir oublié Dieu pendant le cours de leur vie, de s'oublier eux-mêmes à l'heure de leur mort[2]

II. Mais on a beau s'attacher à toutes les choses de ce monde; il faut quitter tout au moment de la mort, et dire comme Job : « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et je dois rentrer nu dans la terre[3] » En un mot, ceux qui ont passé leur vie à accumuler des richesses aux dépens de leur sommeil, de leur santé et de leur âme, n'emporteront rien en mourant de ce qu'ils ont péniblement acquis; ils ouvriront les yeux, hélas! et ils ne verront plus rien autour d'eux de tous ces objets de leur attachement; dans cette nuit de troubles affreux, ils seront comme sous le poids d'une tempête de chagrins et de désolation. « Le riche, disait Job, quand il s'endormira du sommeil de la mort, n'emportera rien avec lui; il ouvrira les yeux, et il ne trouvera plus rien de ce qu'il possédait, semblable à celui que vient accabler une tempête au milieu d'une nuit profonde[4] » Saint

[1] Siccine separat amara mors. (I *Reg*,, xv, 32).

[2] Hac animadversione percutitur impius, ut moriens obliviscatur sui, qui vivens oblitus est Dei.

[3] Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc. (*Job.*, I, 21).

[4] Dives cum dormierit, nihil secum auferet; aperiet oculos suos, et nihil inveniet... nocte opprimet eum tempestas. (*Job.*, XXVII, 19, 20).

Antonin raconte que Saladin roi des Sarrasins *(a)* ordonna en mourant, que lorsqu'on transporterait son cadavre au tombeau, on portât devant lui le linceul funéraire, et qu'on criât, pendant la marche du convoi : Voilà tout ce que Saladin emporte de toutes ses richesses[1]. Saint Antonin ajoute qu'après la mort d'Alexandre le Grand, un philosophe disait en parlant de lui : Voilà celui qui foulait sous ses pieds et faisait trembler la terre (comme il est dit dans l'Ecriture, que la terre se taisait devant lui[2]) ; aujourd'hui la terre le foule de son poids, et celui qui trouvait trop étroit le monde entier, n'a besoin maintenant que de quatre palmes de terrain[3] On lit dans le sermon vingt-huit *ad Fratres*, attribué à saint Augustin et inséré parmi ses œuvres, que se trouvant un jour devant le tombeau de Jules César, l'auteur s'écria : « Les monarques te redoutaient, les villes t'offraient leurs hommages, tous tremblaient devant toi ; et maintenant, qu'est devenue ta magnificence[4] ? » David avait dit de même : « J'ai vu l'impie s'élever au-dessus des autres comme les cèdres du Liban ; j'ai passé, et déjà il n'était plus[5] » O combien de spectacles de ce même genre se voient chaque jour dans le monde ! Ce pécheur était d'abord pauvre et méprisé ; puis il s'est enrichi, il a acquis des honneurs et des dignités, il est devenu un objet d'envie. Aujourd'hui la mort le frappe, et chacun dit : Il avait fait fortune dans le monde ; maintenant il est mort : tout est fini pour lui.

III. « Pourquoi, dit le Sage, toi qui n'es que terre et cendre, t'élèves-tu d'orgueil[6] ? » C'est ainsi que le Seigneur

[1] Tantum hoc deportabit Saladinus de omnibus rebus suis.

[2] Siluit terra in conspectu ejus. (I *Mach.*, I, 5).

[3] Qui terram heri conculcabat, hodie ab ea conculcatur ; et cui heri non sufficiebat mundus, hodie sufficiunt quatuor ulnæ terræ.

[4] Te verebantur principes, te colebant urbes, te timebant omnes : quo ivit tua magnificentia ?

[5] Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani, transivi, et ecce non erat. (*Psalm.* XXXVI, 37 et 38).

[6] Quid superbis, terra et cinis *(b)* ? (*Eccl.*, X, 9).

a) Salah Edin, Sultan d'Egypte. *(Note du traducteur)*.

b) La Vulgate, conforme au grec des Septante, porte *superbit*, et non *superbis*. *(Note de l'éditeur)*.

s'adresse à ceux qui s'enorgueillissent des honneurs et des richesses d'ici-bas : Misérable créature, lui dit-il, d'où te vient tant d'orgueil? Tu possèdes des biens et des honneurs ; mais n'oublie point que tu es de terre[1] Tu dois mourir; de quoi te serviront après la mort, ces richesses et ces honneurs dont tu es si fier? Transporte-toi, dit saint Ambroise, à ce cimetière, où riches et pauvres sont ensevelis ; vois si maintenant tu peux distinguer parmi eux celui qui a été riche de celui qui a été pauvre; tous sont nus; quelques ossements décharnés, voilà tout ce qui reste d'eux[2] Oh? combien les hommes qui vivent dans le monde tireraient d'avantages de la pensée de la mort! *Ipse ad sepulchra ducetur, et in congerie mortuornm evigilabit*[3] A l'aspect des cadavres, il se souviendrait que lui-même un jour sera semblable à eux, et il sortirait peut-être de la mortelle apathie où il vit plongé. Le mal vient de ce que les gens du monde ne veulent point penser à la mort, jusqu'au moment où ils doivent quitter le séjour terrestre pour entrer dans l'éternité; en attendant ils vivent attachés au monde, comme s'ils n'en devaient jamais sortir; mais hélas! la vie est courte, et elle finira bientôt. Ainsi tout finira dans ce monde, et tout devra bientôt finir.

DEUXIÈME POINT

Tout finit bientôt.

IV Les hommes savent et croient à la vérité qu'ils doivent mourir, mais ils s'imaginent que la mort est tellement éloignée d'eux,que c'est comme si elle ne devait jamais venir. Mais non, comme le dit Job, la vie de l'homme est courte, il naît comme une fleur qui n'est pas plus tôt éclose, qu'on la

[1] Quia pulvis es et in pulverem reverteris, (*Gen.*, III, 19).

[2] Respice sepulchra; dic mihi, quis ibi dives, quis pauper sit? (*Lib.* VI. *Exempl.* cap. 8).

[3] *Job.* XXI, 32.

foule aux pieds[1]. Le tempérament des hommes s'est tellement affaibli, que maintenant la plupart d'entre eux meurent, comme l'expérience le démontre, avant l'âge de soixante ans ; et notre vie, dit saint Jacques, qu'est-elle autre chose qu'une vapeur qui disparaît et s'évanouit au moindre souffle, tellement qu'il suffit d'une fièvre, d'une goutte de liqueur, d'une piqûre, d'un catarrhe pour l'emporter[2]. « Nous mourons tous, et nous disparaissons comme l'eau qui s'écoule sous la terre et ne reparaît plus[3], » disait à David cette femme de Thecua dont il est parlé dans les livres des Rois. Tout cela est vrai : de même que les eaux se rendent toutes à la mer, sans jamais retourner en arrière ; de même nos jours passent et ne reviennent plus, et à mesure qu'ils s'écoulent, nous avançons vers la mort.

V Nos jours passent, et passent bientôt. « Mes jours, disait Job, sont plus rapides qu'un courrier[4]. » La mort s'avance à notre rencontre, et sa vitesse surpasse celle des courriers, tellement qu'à chaque pas que nous faisons, à chaque respir qui sort de notre poitrine, nous nous trouvons plus proches d'elle. Saint Jérôme faisait en écrivant cette réflexion : Le moment où j'écris est autant de retranché de ma vie[5] Disons donc avec Job : Les années passent et avec elles les plaisirs, les honneurs et toutes les pompes de ce monde ; il ne me restera qu'un tombeau[6] Toutes les peines que nous aurons prises dans ce monde pour acquérir de la gloire, des richesses, le renom d'homme de lettres, d'homme de génie, d'homme de guerre, à quoi aboutiront-elles? Elles aboutiront pour nous à être jetés dans une fosse pour y pourrir Donc, se dira ce misérable mondain au moment de la mort, ma belle maison, mon jardin, ces meu-

[1] Homo brevi vivens tempore, quasi flos egreditur, et conteritur. (*Job.*, XIV, 2).

[2] Quæ est vita vestra? vapor est ad modicum parens. (*Jac.*, III, 14).

[3] Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. (II *Reg.*, XIV, 14).

[4] Dies mei, velociores cursore. (*Job.*, IX, 25).

[5] Quod scribo, de mea vita tollitur.

[6] Et solum mihi superest sepulchrum.

bles de si bon goût, ces beaux tableaux, ces vêtements si somptueux, tout cela sous peu ne sera plus à moi! et il ne me restera plus qu'un sépulcre [1]

VII. Mais supposez, tant qu'il vous plaira, dit saint Jean Chrysostome, un homme tout plongé dans les affaires et les plaisirs du monde, quand les terreurs de la mort commenceront à entrer dans son âme, comme un incendie prêt à tout consumer, il sera forcé de réfléchir, et dans sa cruelle inquiétude il se demandera ce qu'il deviendra dans l'éternité [2]. Et c'est au moment de la mort que se vérifiera ce que dit Isaïe, que les yeux des aveugles s'ouvriront [3] Oui, s'ouvriront alors les yeux de ces aveugles qui ont employé toute leur vie à acquérir des biens périssables, sans songer pour ainsi dire aux intérêts de leurs âmes. Alors se vérifiera aussi pour tous ceux-là, ce que le Seigneur leur a depuis longtemps annoncé, que la mort leur arrivera quand ils y penseront le moins [4] De sorte que la mort les prend toujours à l'improviste ; et c'est à leurs derniers moments (car il est d'usage chez les gens du monde de n'avertir un malade de son danger que lorsque la mort est imminente), c'est à leurs derniers moments, dis-je, qu'il leur faudra s'occuper d'un compte à rendre de cinquante ou soixante ans d'une vie désordonnée. Ils voudraient alors un autre mois, une autre semaine au moins pour mieux régler ce compte et mettre en paix leur conscience, mais ils n'obtiendront rien : « Ils demanderont la paix, dit le prophète Ezéchiel, mais il n'y aura point de paix pour eux [5], » puisque ce temps leur sera refusé. Le prêtre qui les assiste leur lit l'ordre que Dieu donne à l'âme de partir bientôt de ce monde. *Profiscere, anima christiana, de hoc mundo*. Mais, grand Dieu! quelle périlleuse entrée ne font-ils pas dans l'éternité, tous ces

[1] Et solum mihi superest sepulchrum.

[2] Cum pulsare animam incipit metus mortis, ignis instar præsentis vitæ omnia succendens, philosophari eam cogit, et futura sollicita mente versari. (*Serm.* in II Tim.).

[3] Tunc aperientur oculi cæcorum. (XXXV, 5).

[4] Qua hora non putatis filius hominis veniet. (*Luc.*, XII, 40).

[5] Pacem requirent, et non erit. (*Ez.*, VII, 25).

gens du monde qui meurent ainsi au milieu de tant de ténèbres et de troubles d'une conscience en désordre!

VIII. « Les jugements du Seigneur, dit le Sage, sont pesés dans la balance[1]. » Ni les richesses, ni les dignités, ni la naissance n'y entrent pour quoi que ce soit. Deux choses seulement y sont pesées : les péchés de l'homme et les grâces que Dieu lui a faites. Celui qui aura répondu fidèlement à la voix de Dieu et aux grâces qu'il aura reçues de lui, sera récompensé; celui au contraire qui aura manqué à le faire, sera condamné. Nous ne tenons pas compte, nous, des faveurs divines : mais le Seigneur en tient compte et les mesure; et quand il voit que le pécheur les a méprisées jusqu'à une certaine limite, il laisse le pécheur dans son péché et permet qu'il meure dans cet état. « Chacun recueillera ce qu'il aura semé[2], » nous dit l'Apôtre. De toutes les peines qu'on se sera données pour acquérir des postes, des biens, des applaudissements de la part du monde, on ne recueillera rien à la mort, tout cela sera perdu; les bonnes œuvres faites pour sa gloire, les tribulations souffertes patiemment, voilà les seules choses dont on recueillera les fruits dans la bienheureuse éternité.

IX. De là saint Paul prend occasion de nous exhorter, de nous conjurer même de prendre soin de notre affaire[3] De quelle affaire, demanderai-je ici, l'Apôtre veut-il parler? Est-ce de se procurer des richesses, de se faire un grand nom dans le monde? Non, il s'agit uniquement de l'affaire du salut de l'âme, de cette affaire dont parlait Jésus-Christ, lorsqu'il disait : « Négociez ces talents que je vous ai confiés, jusqu'à ce que je vienne[4]. » L'affaire pour laquelle le Seigneur nous a placés et nous conserve dans ce monde, c'est de sauver notre âme et d'acquérir la vie éternelle au moyen des bonnes œuvres. C'est là l'unique fin pour laquelle Dieu nous a crées[5] L'af-

[1] Pondus et statera judicia Domini. (*Prov.*, xv, 31).
[2] Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. (*Galat.*, vi, 8).
[3] Rogamus autem vos, fratres... ut vestrum negotium agatis. (I *Thess.*, iv 10, 11).
[4] Negotiamini dum venio. (*Luc.*, xix, 13).
[5] Finem vero vitam æternam. (*Rom.*, vi, 22).

faire de notre âme n'est pas seulement la plus importante que nous ayons à traiter, c'est encore la principale, ou plutôt notre unique affaire ; car, notre âme sauvée, tout est sauvé ; et au contraire, notre âme perdue, tout est perdu. Nous devons donc, comme le dit l'Ecriture, combattre sans relâche pour le salut de notre âme, et combattre jusqu'à la mort pour la justice, c'est-à-dire pour l'observation de la loi divine[1] Et voilà le négoce que le Seigneur nous a recommandé par ces paroles : Négociez en attendant que je vienne[2], et qui ne réussira qu'autant que nous aurons toujours sous les yeux le jour où il doit venir pour nous demander compte de toute notre vie.

X. Toutes les choses de ce monde, biens, honneurs, grandeurs, richesses, etc., doivent finir, et bientôt. « La figure de ce monde passe[3], » a dit l'Apôtre. Heureux celui qui sur cette scène du monde, s'acquitte bien de son rôle, et sauve son âme, en mettant l'intérêt de son salut au-dessus de tous les intérêts temporels, ce qui nous est signifié par ces paroles du divin maître : « Celui qui hait son âme dans ce monde, la gardera pour la vie éternelle[4]. » C'est une folie de dire, comme le font les gens du monde : Heureux celui qui a de l'argent, de la réputation, des plaisirs, et des jouissances. Folie que tout cela ; il faut dire plutôt : Heureux celui qui aime Dieu et qui sauve son âme. David ne demandait qu'une chose à Dieu, le salut éternel[5]. Saint Paul disait qu'il méprisait tous les biens de ce monde, qui n'étaient à ses yeux que comme de l'ordure, pour acquérir la grâce de Jésus-Christ, gage certain de la vie éternelle[6].

[1] Agonizare pro anima tua, et usque ad mortem certa pro justitia. (*Eccli.*, IV, 33).

[2] Negotiamini dum venio.

[3] Præterit figura hujus mundi. (I *Cor.*, VII, 31).

[4] Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. (*Joan.*, XII, 25).

[5] Unam petii a Domino, et hanc requiram. (*Psalm.* XXVI, 4).

[6] Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam. (*Phil.*, III, 8).

XI. Mais, dira un père de famille; ce n'est pas tant pour moi que je prends de la peine. que pour mes enfants, que je voudrais laisser dans l'aisance. Je réponds : Si vous dissipiez les biens que vous avez, et que vos enfants se trouvassent réduits à l'indigence, vous seriez coupable et vous pécheriez; mais pour donner de l'aisance à vos enfants, vous voulez perdre votre âme? Si vous allez ensuite en enfer, vos enfants iront-ils vous en tirer? Folie! Ecoutez ce que vous dit le prophète-roi : « Je n'ai pas vu un seul homme juste abandonné, ou ses enfants réduits à mendier leur pain[1] » Servez Dieu avec zèle, conduisez-vous suivant la justice, et le Seigneur ne laissera point vos enfants manquer du nécessaire. Ainsi vous vous sauverez, et vous acquerrez ce trésor d'éternelle félicité qu'on ne pourra vous ravir, au lieu que tous les biens de la terre vous seront enlevés à la mort, comme ils le seraient par un larron. « Amassez-vous des trésors pour le ciel, nous dit notre Sauveur, là où ni la rouille ni les teignes ne pourront les endommager, et où les voleurs ne pourront vous les dérober, pas plus que vous les enlever par violence[2] » Voici, pour conclusion, le bel avis que donne saint Grégoire à ceux qui veulent bien vivre, afin d'acquérir le salut éternel : « Ayons pour but les biens éternels, tout en nous servant des biens temporels[3] » Le but de toutes nos actions sur la terre doit être l'acquisition des biens éternels; les biens temporels ne doivent nous servir qu'à soutenir notre vie pendant le peu de temps que nous avons à rester ici-bas. « De même, continue saint Grégoire, qu'il n'y a aucune proportion entre l'éternité et le temps de notre vie, de même il ne doit y en avoir aucune entre le soin de gagner la vie éternelle et celui de nous procurer les biens de cette vie[4], » dont la mort viendra sitôt nous dépouiller.

[1] Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem. (*Psalm.* xxxvi, 15).

[2] Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo, neque timea, demolitur; et ubi fures non effodiunt, nec furantur. (*Matth.*, vi, 20).

[3] Sit nobis in intentione æternitas, in usu temporalitas.

[4] Sicut nulla est proportio inter æternitatem et nostræ vitæ tempus, ita nulla debet esse proportio inter æternitatis et hujus vitæ curas.

SERMON XLIV

POUR LE QUINZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De la mort pratique, ou tableau de ce qui arrive d'ordinaire à la mort d'un homme du monde.

Ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ. Voilà qu'on portait en terre un mort, fils unique d'une veuve. (*Luc.*, VII, 12.)

L'évangile de ce jour nous apprend que Jésus-Christ, se rendant un jour à la ville de Naïm, rencontra sur son chemin le corps d'un jeune homme renfermé dans son cercueil, fils unique de sa mère, et qu'on allait enterrer hors de la ville : *Ecce defunctus efferebatur.* Arrêtons-nous, mes chers auditeurs, à ces premières paroles, et souvenons-nous de la mort. L'Eglise veut que tous les ans, le jour des cendres, les prêtres la rappellent aux chrétiens en ces termes : *Memento, homo, quia, pulvis es, et in pulverem reverteris.* Oh ! plût à Dieu que les hommes eussent toujours devant les yeux l'image de la mort ! ils n'auraient pas une conduite aussi déréglée. Maintenant, mes très-chers frères, pour que cette image puisse rester gravée dans votre mémoire, je veux mettre sous vos yeux la mort pratique, c'est-à-dire le tableau de ce qui se passe ordinairement à la mort des gens du monde, avec toutes les circonstances qui accompagnent leurs derniers moments. Nous considérerons avec soin,

Dans le premier point : Ce qui se passe durant la maladie.

Dans le second point : Ce qui se passe au moment d'administrer les sacrements au malade.

Dans le troisième point : Ce qui arrive au moment de la mort.

PREMIER POINT

Ce qui se passe durant la maladie.

I. Je n'entends nullement vous parler dans ce discours d'un pécheur endurci, qui vit habituellement dans l'impénitence, mais d'un homme du monde qui néglige son âme et s'occupe beaucoup d'affaires temporelles, de commerce, d'inimitiés, de jeux et de galanteries. Souvent il est tombé en péché mortel, mais plus rarement il est allé à confesse, ou il n'y est allé que longtemps après. Sa vie n'est guère qu'une suite de chutes et de rechutes ; il a souvent encouru la disgrâce du Seigneur, et sa conscience n'a jamais été bien nette. Considérons la mort de cet homme, d'après ce que nous voyons d'ordinaire arriver à la mort des hommes de cette trempe.

II. Commençons par le moment où commence à se déclarer sa dernière maladie. Il s'est levé le matin, il est sorti de chez lui pour ses affaires ; mais tandis qu'il s'en occupe, il est pris d'un grand mal de tête, ses jambes chancellent, un frisson subit circule dans ses veines, des nausées lui soulèvent l'estomac, une grande faiblesse saisit tous ses membres. Il rentre chez lui, se jette sur son lit. Ses parents, sa femme, ses sœurs accourent. Qu'avez-vous? lui dit-on ; pourquoi rentrez-vous sitôt! — Je me sens malade, je me tiens mal sur mes jambes, j'ai la tête souffrante. — Avez-vous la fièvre? — Que sais-je moi? cela se peut ; envoyez-moi chercher le médecin. Le médecin est mandé à la hâte ; en attendant, le malade se met dans son lit. Là il éprouve un froid violent qui le fait trembler de la tête aux pieds ; on le couvre avec soin, mais le froid continue ; il ne cesse qu'au bout de deux heures, et il est remplacé par une chaleur qui va toujours croissant. Le médecin arrive, il interroge, observe le pouls, trouve la fièvre déclarée, mais, pour ne pas effrayer son malade : « Vous avez

la fièvre, lui dit-il, mais c'est peu de chose. Vous y avez peut-être donné lieu? » — Il y a quelques jours que je sortis de nuit, et je fus saisi par le froid. Je m'étais rendu à l'invitation d'un ami, et je mangeai plus que de coutume. — Allons, courage, ce ne sera rien; c'est simplement que l'estomac se trouve chargé, ou plus probablement c'est une de ces fluxions qui courent par ce changement de temps. Vous ferez diète ce matin, et même ce soir; on vous fera du thé, et prenez courage; nous verrons demain. » Oh! que ne se trouve-t-il là un Ange qui, prenant la parole au nom de Dieu, s'écrie : Que dites-vous, monsieur le médecin? Vous prétendez que ce n'est rien? quoi! Vous n'avez pas reconnu le signal qu'a donné la justice divine, dès le premier moment de la maladie? La mort de cet homme est résolue; le temps des vengeances divines est arrivé.

III. La nuit vient, et le pauvre malade n'a point de repos. La difficulté de respirer augmente, les douleurs de tête s'accroissent; la nuit dure un siècle. Dès les premiers rayons du jour, il appelle; les parents, la famille arrivent. « Avez-vous bien reposé cette nuit? — Que parlez-vous de reposer? je n'ai pu fermer l'œil un moment. Oh Dieu! quel malaise j'éprouve! quels spasmes! J'ai comme deux clous qui me percent les tempes; courez vite chez le médecin, qu'il vienne tout de suite. » Le médecin se présente; la fièvre est avancée, mais il n'en dit pas moins : Tenez-vous tranquille, ce n'est rien; la fluxion doit suivre son cours, cet accès de fièvre emportera le mal. Le troisième jour arrive, et le malade n'est pas mieux. Le lendemain apparaissent tous les symptômes de la fièvre maligne. La bouche amère, la langue noire, un malaise général; les discours inutiles recommencent. Cependant le médecin ordonne un purgatif, des saignées, de l'eau à la glace, pour combattre la fièvre qui est devenue très-aigüe. Ensuite il dit aux parents : La maladie est malheureusement très-grave; je ne voudrais pas être seul; il faudrait appeler d'autres médecins pour une consultation. Mais il ne parle de cela qu'en secret aux membres de la famille; on n'en dit rien au

malade, pour ne pas l'effrayer; on continue au contraire par le propos banal : Soyez tranquille, ce ne sera rien.

IV. Ainsi l'on parle de remèdes, de consultations de médecins; mais de confession et de sacrements, il n'en est nullement question. Pour moi, je ne sais comment des médecins de ce genre pourront se sauver. Ils ont juré, à leur réception, et conformément à la bulle de notre saint père Pie V., qu'ils ne visiteraient plus le malade si, dès le troisième jour de la maladie, le malade ne s'était confessé : mais les médecins se dispensent aujourd'hui de tenir la promesse qu'ils ont faite; et voilà pourquoi tant de pauvres âmes se perdent, car, du moment où le malade en est venu à perdre la tête et l'usage de ses sens, à quoi bon se confesser? Mes frères, dès que vous vous sentez malades, n'attendez pas que le médecin vous dise de vous confesser : faites-le de vous-même. Car les médecins, pour ne pas déplaire au malade, ne lui parlent du danger où il est que lorsque le mal est à peu près désespéré. Faites donc appeler d'abord votre confesseur; que le médecin de l'âme précède chez vous le médecin du corps. Il s'agit ici d'éternité, et prenez-y bien garde, si par malheur vous vous trompiez, l'erreur ne serait pas seulement pour un jour; elle serait pour toujours et à jamais sans remède.

V Ainsi le médecin cache le péril au malade; les parents font pis; ils le flattent, cherchant à lui faire illusion, ils lui disent qu'il est mieux, que les médecins donnent toute bonne espérance. O parents cruels, amis traîtres et perfides, plus dangereux que l'ennemi le plus acharné! Au lieu d'avertir le malade, de lui ouvrir les yeux sur son état, ce que vous devriez faire par devoir, surtout le père, le frère, le fils, afin qu'il ait le temps de mettre ordre à sa conscience, vous le trompez, vous le flattez, et vous le faites mourir damné. Toutefois les parents et le médecin ont beau vouloir cacher la vérité, le pauvre malade, au mal qu'il éprouve, au silence que ses amis gardent autour de lui, aux larmes qui s'échappent de quelques yeux, commence à l'entrevoir, à la craindre, à juger sa maladie mortelle. Hélas! dit-il, l'heure de la mort

est déjà venue pour moi, et tous ceux qui m'entourent, pour ne pas accroître mon mal, ne me disent rien.

VI. Non, les parents ne l'instruisent pas du danger qu'il court; mais comme aucun d'eux ne perd ses intérêts de vue, et que chacun compte sur quelque legs, on mande le notaire. Celui-ci arrive. Que me veut-on? dit le malade. C'est le notaire, répondent les parents. Il vient pour le cas où vous seriez bien aise, pour avoir ensuite l'esprit tranquille, de faire vos dispositions. — Je suis donc bien malade et bien près de mourir? — Non, mon père; non, mon oncle; non, mon frère, répondent les parents; cette précaution n'est nullement nécessaire, nous le savons; mais ne voudrez-vous pas un jour faire votre testament? Il vaut bien mieux le faire quand on a sa tête bien saine. — Allons, puisque le notaire est venu et que vous désirez que je fasse mon testament, faisons-le. Ecrivez, monsieur le notaire. Celui-ci commence par lui demander dans quelle église il veut être enseveli, en cas de mort. Oh quelle parole douloureuse! Cependant le malade se résigne, il choisit le lieu de sa sépulture, puis il dicte : je laisse à mes enfants, tel héritage; à mon frère, telle maison; cette pièce d'argenterie à N. mon ami; ce meuble, à tel autre, etc. — Que faites-vous donc? Vous avez pris tant de peine pour acquérir tous ces biens, vous avez même pour cela chargé votre conscience, et maintenant vous les répandez à pleines mains? — Il le faut bien; quand la mort arrive, ne doit-on pas laisser quelque chose à ses amis, à ses parents? — Cela se fait assez; mais il en coûte au malade de se dépouiller. Son cœur était attaché à ces meubles, à ces terres, à ces jardins, à toutes ces richesses. La mort vient, elle frappe, et d'un coup elle sépare le cœur de tout ce qu'il aimait. Ce coup doit être rude, j'en conviens. Ainsi, mes chers auditeurs, sachons détacher notre cœur des choses de ce monde, avant que la mort vienne l'en détacher avec tant de violence, et tant de péril pour notre âme.

DEUXIÈME POINT

Ce qui se passe au moment d'administrer les sacrements.

VII. Voilà le testament fait; vers le neuvième ou le dixième jour de la maladie, les parents, voyant que le mal va toujours empirant, et que la mort approche, se consultent entre eux. Quand le ferons-nous confesser, dit enfin l'un d'eux? Il vivait dans le monde : nous savons que ce n'était pas un saint. C'est une chose convenue ; tous sont d'accord sur la nécessité d'appeler un confesseur; mais personne ne veut se charger de donner au malade cette triste nouvelle. Cependant on fait avertir le curé de la paroisse ou tout autre confesseur pour qu'il la lui donne lui-même; mais quand le fait-on? Quand le malade a presque tout à fait perdu connaissance. Le confesseur arrive, et s'informe auprès des personnes de la maison de l'état de la maladie et du genre de vie qu'a tenu le malade; il apprend que ce dernier s'est mis peu en peine de sa conscience, et d'après les circonstances qu'on lui rapporte, il tremble pour le salut de cette âme. Cependant, comme le malade est à l'extrémité, et que le temps presse, il fait éloigner tout le monde et reste seul avec lui, il s'approche, le salue. Qui êtes-vous? — Je suis le curé de la paroisse, ou le P N. — Que voulez-vous de moi? — J'ai appris votre grave maladie, et je suis venu voir si vous voulez vous réconcilier avec Dieu. — Mon père, je vous rends grâce, mais je vous prie en ce moment de me laisser reposer; voici plusieurs nuits que je ne dors pas, et je crains de ne pouvoir parler; recommandez-moi à Dieu, et portez-vous bien.

VIII. Alors le confesseur, qui connaît le triste état de l'âme et du corps du malade, insiste avec force; Monsieur, lui dit-il, espérons du Seigneur et de la très-sainte Vierge que vous triompherez de votre mal; mais nous devons tous mourir une

fois ; votre maladie est grave ; il convient que vous vous confessiez, que vous mettiez ordre aux affaires de votre conscience, et si vous avez quelques scrupules, je serai là exprès pour vous aider. — Mon père, je n'ai pas la conscience bien pure ; je devrai donc vous faire une confession longue ; mais dans ce moment, je le répète, ma tête a des vertiges ; j'ai un malaise qui me laisse respirer à peine. Mon père, nous nous reverrons demain ; pour aujourd'hui, je ne puis. — Mais, monsieur, qui sait ce qui peut arriver ? Un nouvel accès, un surcroît de mal, quelque accident enfin qui ne vous permette pas de vous confesser ? — Mon père, ne me tourmentez pas davantage ; je vous ai dit que je ne suis pas sûr de moi ; je ne puis. Mais le confesseur qui sait qu'il reste peu d'espérance de sauver le malade, va parler plus clairement. Apprenez, monsieur, lui dit-il, que votre vie touche à sa fin. Je vous prie de vous confesser maintenant, parce que demain peut-être vous ne serez plus en vie. — Et pourquoi ? — Parce que les médecins l'ont ainsi déclaré. Alors le pauvre malade commence à se mettre en fureur contre les médecins et contre ses parents. O les traîtres, s'écrie-t-il, comme ils m'ont trompé ! Ils le savaient tous, et aucun ne m'a averti. Malheureux que je suis ! — Le confesseur reprend et dit : Monsieur un tel, ne vous mettez point en peine pour la confession ; il suffit que vous disiez les fautes les plus graves dont vous avez le souvenir, je vous aiderai à faire votre examen, n'en doutez point. Allons, commencez. Le malade fait quelques efforts pour commencer sa confession, mais il se trouble, il ne sait par où commencer ; il commence cependant, mais il ne peut s'expliquer, il entend à peine, il comprend encore moins ce que lui dit le confesseur. O mon Dieu ! quel temps choisissent donc tous ces hommes pour l'affaire la plus importante de toutes, celle de leur salut éternel ! Le confesseur écoute ce que le mourant lui dit de mille embarras d'affaires, de mauvaises habitudes, de restitutions de biens, de réparations qu'il doit à la réputation du prochain, de confessions faites sans douleur et sans ferme propos de s'amender. Il l'aide de son mieux ; en-

fin, après bien des débats, il croit pouvoir lui dire : Cela suffit, faisons maintenant un acte de contrition. Mais Dieu veuille qu'il n'en soit pas de ce moribond comme de celui qui tomba entre les mains du cardinal Bellarmin. Celui-ci lui dictait l'acte de contrition ; et le malade l'interrompit en disant : Mon père, il est inutile que vous vous fatiguiez ainsi, parce que ce sont là des choses si élevées que je ne puis les comprendre. Cependant notre confesseur finit par l'absoudre ; mais Dieu l'a-t-il absous?

IX. Allons, dit ensuite le confesseur, préparez-vous maintenant à recevoir Jésus-Christ dans le saint viatique. — Mais il est bien tard maintenant ; il est quatre ou cinq heures de nuit ; je commencerai demain. — Non, demain peut-être il ne sera plus temps. Il faut que vous receviez maintenant tous les sacrements, le viatique et l'extrême-onction. — O misérable que je suis ! Je suis donc déjà mort ! Et il a raison de parler ainsi, car c'est l'usage des médecins de ne faire prendre le viatique aux malades que lorsqu'ils sont près d'expirer, et qu'ils sont à peu près sans connaissance ; et c'est là une errreur commune. Le viatique, comme l'enseignent au contraire communément les docteurs, doit être donné toutes les fois qu'il y a péril de mort. Remarquez en même temps ici ce que recommande Benoît XIV dans sa bulle 53, *in Euchol. Græc.*, §. 46, *Tom.* IV, de donner l'extrême-onction au malade toutes les fois que la maladie est dangereuse et que le malade est gravement malade[1] De là il suit que lorsque le malade peut recevoir le viatique, on peut aussi lui donner l'extrême-onction, sans attendre qu'il soit à l'agonie et qu'il n'ait plus l'usage de ses sens, comme les médecins le pratiquent maladroitement.

X. Voici que le viatique est apporté. Oh ! comme le son de la clochette qui l'annonce fait trembler le malade ! Son épouvante s'accroît, lorsqu'il voit le prêtre entrer dans sa chambre, avec le sacrement, et que les personnes qui accompagnent le viatique se rangent autour du lit, avec leurs torches

[1] Gravi morbo laborat.

allumées. Le prêtre récite les paroles du rituel : *Accipe, frater, Viaticum corporis Domini nostri Jesu Christi, qui te custodiat ab hoste maligno et perducat in vitam æternam. Amen.* Après quoi, il lui met sur la langue l'hostie consacrée, et il lui fait prendre un peu d'eau afin qu'il puisse l'avaler ; ce qu'il ne pourrait faire sans cette précaution, à cause de la sécheresse de son gosier.

XI. Ensuite il lui donne l'extrême-onction. Le prêtre oint d'abord les yeux en prononçant ces paroles : *Per istam sanctam unctionem et suam piissimam misericordiam, indulgeat tibi Deus, quidquid per visum deliquisti.* Il continue successivement l'onction sur tous les sens, les oreilles, le nez, la bouche, les mains, les pieds, les reins, en disant : *Quidquid per auditum deliquisti, per odoratum, per gustum et locutionem, per tactum, per gressum, per lumborum delectationem.* Dans ce même moment le démon rappelle au malade tous les péchés qu'il a commis par tous ces divers sens, et ensuite il lui dit : Avec tant de péchés, comment peux-tu te sauver? Oh! comme alors l'âme est effrayée de tous ces péchés, qu'on nomme dans le monde des effets de la fragilité humaine, et dont on dit que Dieu ne les punira pas. Maintenant on n'en tient aucun compte ; mais dans ce moment terrible, chaque péché mortel sera un trait acéré qui traversera l'âme, en la remplissant de douleur. Mais venons-en au moment de la mort.

TROISIÈME POINT

Ce qui arrive au moment de la mort.

XII. Après que les sacrements ont été administrés, le prêtre se retire et le malade reste seul, plus effrayé encore qu'il ne l'était auparavant, car il sent bien qu'il a fait tout cela dans un grand désordre et avec une conscience troublée. Cependant quelques signes précurseurs de la mort commencent à se ma-

nifester : une sueur froide inonde le malade, ses yeux s'obscurcissent; il ne connaît plus ceux qui l'entourent, il ne peut parler, sa respiration devient de plus en plus gênée. C'est au milieu de ces ténèbres de mort qu'il se dit : Oh! si j'avais le temps, seulement un seul jour avec ma présence d'esprit, pour faire une bonne confession! Car il doute fort de l'efficacité de celle qu'il a faite, comme il n'avait pu même recueillir ses esprits pour faire un bon acte de contrition. Mais quel temps, quel jour se prend-il à demander? Le temps est passé pour lui [1]. Le confesseur tient déjà prêt le livre pour lui signifier son départ de ce monde : *Profiscere, anima christiana, de hoc mundo;* et le malade dit en lui-même, pendant qu'on le lui lit : O années que j'ai perdues! Insensé que j'étais! — Mais quand est-ce qu'il tient ce langage? Quand le drame touche à sa fin, et qu'il ne reste plus d'huile dans la lampe; quand il est près de ce moment suprême où son sort, heureux ou malheureux, va se décider pour l'éternité.

XIII. Déjà les yeux du malade achèvent de s'obscurcir, le corps se place de lui-même sur le dos, dans la situation où la mort doit le trouver ; les extrémités se refroidissent, l'agonie commence, et le prêtre récite la recommandation de l'âme. Cela fait, le prêtre touche le pouls du moribond, et dès qu'il observe qu'il ne bat plus, il dit : Allumez vite le cierge bénit. O cierge saint! éclaire-nous, maintenant que nous sommes pleins de vie; car dans ce dernier moment, ta lumière ne servira qu'à nous effrayer davantage. Mais la respiration du malade devient de plus en plus difficile, bientôt elle va s'arrêter Alors le prêtre élève la voix, et dit à l'agonisant : Répétez avec moi : Mon Dieu, secourez-moi, ayez pitié de moi. Jésus crucifié, par votre passion, sauvez-moi; mère de Dieu, aidez-moi. Saint Joseph, saint Michel Archange, ange gardien, assistez-moi. Tous les saints du paradis, priez Dieu pour moi. Jésus, Jésus Jésus et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme. Alors on aperçoit les derniers symptômes qui annoncent la mort, la

[1] Tempus non erit amplius. (*Apoc.*, x, 6).

bouche qui se ferme, un faible gémissement, une larme qui découle des yeux. Bientôt le malade tord la bouche, les yeux se retournent, trois ou quatre soupirs s'exhalent de sa poitrine; son âme sort avec le dernier

XIV Le prêtre alors place le cierge devant la bouche, pour voir si la respiration dure encore; si la flamme ne se meut pas, c'est une marque que la vie a cessé. *Requiescat in pace*, dit-il; puis se tournant vers les assistants, il ajoute : il est mort; adieu, messieurs, il est maintenant en paradis. — Et comment est-il mort? S'est-il sauvé? S'est-il perdu? On l'ignore : On sait qu'il est mort au milieu d'une grande tempête, comme il est dit au livre de Job[1]; c'est la fin qui attend tous les malheureux qui pendant leur vie se sont peu occupés de Dieu. Le prêtre en se retirant dit : Adieu, messieurs; il est déjà en paradis. C'est là ce qu'on dit ordinairement de tous ceux qui meurent : *Il est allé en paradis*. Il y sera allé, s'il l'a mérité; mais s'il avait mérité l'enfer? Est-ce que tous ceux qui meurent vont en paradis? Le nombre des élus est si petit!

XV. On l'habille avant qu'il achève de se roidir, on choisit à cet effet les vètements les plus usés, puisqu'ils sont destinés à pourrir avec lui; on met dans la chambre deux cierges allumés, on tire les rideaux du lit, et on sort de la chambre. On avertit le curé pour qu'il se hâte d'enlever le défunt. Les prêtres arrivent le lendemain matin; le convoi se met en marche; le défunt le termine; c'est la dernière promenade qu'il fera sur la terre. On chante le *De profondis*. Ceux qui voient passer le convoi, parlent du mort, chacun à sa façon. C'était un orgueilleux, dit l'un. Plût au ciel, dit l'autre, qu'il fût mort dix ans plus tôt. Un autre ajoute : Il avait de la fortune, il s'est fait de l'argent; une belle maison, une belle campagne, de l'argent comptant; il n'emporte rien de tout ceta! Et pendant que les étrangers s'entretiennent de la sorte, déjà peut-être le défunt brûle dans l'enfer. On arrive à l'église, on dé-

[1] Morietur in tempestate anima eorum. (*Job.*, XXXVI, 14).

pose au milieu le cadavre, six cierges brûlent à l'entour. Quelques-uns vont le regarder, et ils détournent promptement les yeux, parce qu'il leur fait horreur. On chante une messe, et après la messe le *Libera;* tout se termine par cès mots : *Requiescat in pace :* Qu'il repose en paix. Il reposera en paix, s'il est mort en paix avec Dieu ; mais s'il est mort en état de péché, quelle paix ! quelle paix ! Il n'aura point de paix, tant que Dieu sera Dieu. Immédiatement après on ouvre la tombe, on y place le cadavre, on recouvre la fosse, et le défunt est abandonné aux souris et aux vers. Ainsi finit pour chacun la scène de ce monde. Les parents s'habillent de deuil ; mais ils n'oublient pas de procéder au partage ; pendant un ou deux jours ils font tomber de leurs yeux quelques larmes, ensuite on ne se souvient plus de lui. Et qu'en sera-t-il du défunt ? S'il est sauvé, il sera bienheureux pour toujours ; mais s'il est damné, il sera pour toujours malheureux.

SERMON XLV

POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De l'impudicité.

Ecce homo quidam hydropicus erat ante illum. Voilà qu'un hydropique se trouvait placé devant lui. (*Luc.*, XIV, 2.)

L'impudique ressemble à l'hydropique. Celui-ci souffre tellement de la soif, que plus il boit, plus il reste altéré. Tel est le vice maudit de l'impudicité : jamais il ne s'assouvit. De même, dit saint Thomas de Villeneuve, que plus un hydropique a d'humeurs, plus il a soif, ainsi en est-il des plaisirs

sensuels[1] Je profiterai aujourd'hui de l'occasion que me donne l'évangile de ce jour pour vous parler de l'impureté, et m'appliquer à vous faire comprendre.

Dans le I[er] *point* : L'erreur de ceux qui disent que le péché de la chair n'est qu'un léger mal.

Dans le II[e] *point :* L'erreur de ceux qui pensent que Dieu y compatit, et qu'il ne le châtie pas.

PREMIER POINT

Erreur de ceux qui disent que le péché de la chair n'est qu'un léger mal.

I. L'impudique prétend donc que ce péché est un léger mal. Cela vient de ce que, tandis que tout le monde en voit la laideur, et le regarde avec dégoût, lui seul ne voit, ne sent rien, semblable, dit saint Pierre, à l'animal immonde qui se roule dans la fange[2] Dites-moi, vous qui parlez ainsi, pouvez-vous nier que l'impudicité soit un péché mortel? Si vous le niez, vous êtes hérétique ; car saint Paul vous dit : « Ne vous faites pas illusion ; ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les impudiques, ne posséderont le royaume de Dieu[3]. » Si c'est un péché mortel? je soutiens que c'est un des plus graves, plus que le vol, que la médisance, que la violation du jeûne et les autres péchés mortels ; comment pouvez-vous dire que ce n'est qu'un léger mal? Un péché mortel ne vous semble donc qu'un léger mal? Est-ce un léger mal que de mépriser la grâce de Dieu, lui tourner le dos, perdre son amitié pour satisfaire un penchant brutal ?

II. Le péché mortel, dit saint Thomas le docteur angélique,

[1] Sicut hydropicus, quanto magis abundat humore, tanto amplius sitit : sic fluctus carnalium voluptatum.

[2] Sus lota in volutabro luti. (II *Petr.*, II, 22).

[3] Nolite errare ; neque fornicarii, neque adulteri, neque molles, etc., regnum Dei possidebunt. (I *Cor.*, VI, 9, 10).

renfermant le mépris qu'on fait d'un Dieu infiniment grand, contient une malice infinie[1] Un péché mortel n'être qu'un léger mal? C'est un mal si grand que si tous les anges, tous les saints, tous les apôtres, tous les martyrs et la mère de Dieu elle-même, offraient tous leurs mérites pour l'expier, tant de mérites ne suffiraient pas, parce que ce serait après tout une satisfaction finie et bornée, et que l'offense est infinie, comme s'adressant à une majesté infinie. Dieu porte à l'impureté une trop juste haine. Supposez qu'une dame délicate trouve un cheveu sur son assiette ; elle ne pourra manger de toute la matinée, à cause de la nausée que lui aura causée cet accident. De quel œil donc Dieu, qui est la pureté même, pourra-t-il regarder cette infraction commise contre sa loi? Il a pour sa pureté un amour infini, et par conséquent il porte une haine mortelle à cette sensualité que les hommes appellent un léger mal. Les démons eux-mêmes, qui avant leur chute surpassaient en dignité tous les autres anges, dédaignent de tenter les hommes par les plaisirs de la chair.

III. Saint Thomas a remarqué[2] que Lucifer, qu'on croit être le démon qui tenta Jésus-Christ dans le désert, le tenta d'autres péchés, mais qu'il dédaigna de lui suggérer aucun désir impur. Ce péché, dit-on, est un léger mal ; c'est donc un léger mal, que de voir un homme doué de raison et dont l'âme a été enrichie par Dieu de tant de grâces, se rendre par ce péché semblable aux bêtes? « La fornication ou la volupté, lisons-nous dans saint Jérôme, pervertit la raison, et de l'homme en fait une bête[3]. » C'est dans l'impudique que se vérifie plus particulièrement ce mot de David : « Au milieu de la grandeur, l'homme est dépourvu d'intelligence, il est pareil à la brute privée de raison[4]. Rien n'est plus vil ni plus bas, dit encore saint Jérôme, que de se laisser vaincre par l'attrait de

[1] Peccatum in Deum commissum quamdam infinitatem habet ex infinitate divinæ majestatis. (3, q. 1, a. 2, ad 2).

[2] *De erud. princ.*, lib. V, c. LI. — [3] *In Ose.*, c. IV.

[4] Homo, cum in honore esset, comparatus est jumentis, et similis factus est illis. *(Psalm.* XLIX, 13).

la chair [1]. C'est donc un léger mal que d'oublier Dieu et de le bannir de son âme, pour donner à son corps une jouissance passagère qui n'est pas plus tôt passée, qu'on en a honte soi-même ? Le Seigneur s'en plaint par Ezéchiel en ces termes énergiques : « Tu m'as oublié et tu m'as rejeté derrière ton corps [2].» Saint Thomas dit que tous les vices éloignent l'homme de Dieu,mais qu'aucun ne l'en éloigne autant que l'impureté [3]

IV Ajoutez que ce péché, par la facilité avec laquelle il se multiplie, devient un mal immense. Un blasphémateur ne blasphême pas toujours ; cela ne lui arrive que lorsqu'il s'enivre, ou qu'il a occasion de se metrre en colère. Un voleur ne vole pas tous les jours ; il ne le fait que lorsque les circonstances l'y invitent. Un assassin, qui fait métier de tuer pour un salaire, ne pourra commettre au plus que dix ou douze assassinats. Mais l'impudicité est comme un torrent continuel de péchés, de pensées, de paroles, de regards, d'attouchements, de complaisances, tellement qu'il n'est pas possible à l'impudique, s'il va se confesser, d'expliquer le nombre des fautes qu'il a commises. Ce n'est pas tout ; pendant le sommeil de l'impudique, le démon lui représente mille objets obscènes, afin qu'à son réveil même il y donne son consentement, et c'est ainsi que devenu l'esclave de l'ennemi commun des hommes, il obéit et consent à ses tentations diverses. La raison en est que l'habitude de ce péché est d'autant plus facile à contracter, que tandis que l'homme n'est pas naturellement enclin aux autres vices, comme de blasphémer, de nuire à la réputation du prochain ou de lui ôter la vie, la nature le pousse au contraire à celui-ci. C'est pour cela sans doute que saint Thomas a dit qu'il n'est pas de pécheur qui soit aussi prompt à faire mépris de son Dieu que l'impudique, à toute occasion qui se présente [4]. En outre, ce péché enen-

[1] Nihil vilius quam vinci a carne.

[2] Dicit Dominus meus : Quia oblita es mei, et projecisti me post corpus meum. *(Ez.*, XXIII, 35*)*.

[3] Per luxuriam maxime recedit a Deo.

[4] Nullus ad Dei contemptum promptior.

traîne pour la plupart du temps une foule d'autres à sa suite, des haines, des larcins et des vanteries, des turpitudes mêmes auxquelles on s'est livré. Ajoutez à cela le scandale qui en est l'effet ordinaire : tandis que les autres péchés, tels que le blasphême, l'assassinat, le parjure, n'inspirent aux autres que de l'horreur, le péché déshonnête invite et attire à le commettre de même ceux qui en sont témoins, et qui sont de chair, ou du moins à n'y avoir plus tant de répugnance.

V Saint Cyprien a dit que le démon pousse l'homme tout entier à procurer le triomphe de la passion impure[1] Elle triomphe de tout l'homme, de son corps et de son âme ; de sa mémoire, en lui représentant les plaisirs goûtés pour qu'elle s'y complaise ; de son intelligence, pour lui faire désirer les occasions de pécher ; de sa volonté, en lui faisant aimer de semblables turpitudes, comme si c'était sa dernière fin. Job disait : « J'ai fait un pacte avec mes yeux, pour ne pas même penser à une vierge ; car quelle part le Très-Haut aurait-il en moi[2] ? » Job craignait de regarder une jeune fille ; s'il avait eu seulement, disait-il, une mauvaise pensée, Dieu aurait cessé d'avoir part dans son cœur. « De l'impudicité naissent, comme le dit saint Grégoire, l'aveuglement de l'esprit, la précipitation, la haine de Dieu, le désespoir de vivre dans le siècle à venir[3] » Saint Augustin a dit de son côté que l'impudique a beau vieillir, le vice ne vieillit point en lui. C'est là ce qui a fait dire à saint Thomas que le démon prenait grand plaisir à voir l'homme livré au péché de luxure, parce qu'ayant ici la nature pour auxiliaire, il était sûr qu'il n'y aurait jamais d'amendement[4] Et venez maintenant nous dire que le péché d'incontinence n'est qu'un léger mal. Au moment de votre

[1] Totum hominem agit in triumphum libidinis. *(De bon. pudic.)*

[2] Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine ; quam enim partem haberet in me Deus desuper? (*Job.*, XXXI, 1, 2).

[3] De luxuria cæcitas mortis, præcipitatio, odium Dei, desperatio futuri sæculi generantur. (*Moral.*, lib. XXXI, n. 88).

[4] Diabolus dicitur gaudere maxime de peccato luxuriæ, quia est maximæ adhærentiæ, et difficile ab eo homo potest eripi ; insatiabilis est enim delectabilis appetitus.

mort, vous ne parlerez pas ainsi ; alors tout péché de ce genre que vous aurez commis vous semblera un monstre infernal, Vous changerez surtout de langage devant le tribunal de Jésus-Christ, qui vous dira ce qu'a écrit l'Apôtre, que tout fornicateur, que tout pécheur livré à l'impureté est exclu de l'héritage céleste [1] Celui-là n'est pas digne de vivre avec les anges, qui n'a pas rougi de vivre sur la terre comme les bêtes.

VI. Prions toujours Dieu, mes très-chers frères, qu'il nous délivre de ce péché, puisque autrement nos âmes devraient infailliblement se perdre. Ce vice entraîne toujours avec lui l'aveuglement et l'obstination. Plus qu'aucun autre, il obscurcit la raison de l'homme [2]. Le vin fait perdre l'esprit et le sens, comme l'a dit le prophète : la même chose arrive avec l'impudicité. Aussi saint Thomas dit-il que l'impudique ne se conduit en rien d'une manière raisonnable [3] Mais si l'impudique ne voit pas le mal qu'il fait, comment pourra-t-il se repentir et se corriger ? L'impudique, dit le prophète Osée, ne peut avoir la pensée de tourner à Dieu, puisqu'il ne le connaît pas [4] Ce péché, suivant saint Laurent Justinien, nous fait oublier Dieu [5]. Saint Jean de Damas avait dit dans le même sens, que l'homme charnel ne peut pas voir la lumière de la vérité [6]. De sorte que l'impudique ne sait plus ce que signifient ces mots : Grâce de Dieu, jugement, enfer, éternité. On peut dire d'eux ce que le psalmiste a dit en général des impies : « Ils sont privés de la lumière, comme l'avorton qui n'a jamais vu le jour [7] » Quelques-uns de ces aveugles vont jusqu'à dire que ce péché, commis avec, des personnes non mariées,

[1] Omnis fornicator, aut immundus, non habet hereditatem in regno Christi. (*Ephes.*, v, 5).

[2] Fornicatio et vinum et ebrietas auferunt cor. (*Ose.*, IV, 11).

[3] In nullo procedit secundum judicium rationis.

[4] Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationis in medio eorum, et Dominum non cognoverunt. (*Os.*, IV, 5).

[5] Delectationes carnis oblivionem Dei iuducunt.

[6] Carnalis homo veritatis lumen prospicere nequit.

[7] Supercecidit ignis, et non viderunt solem. (*Psalm.* LVII, 9).

n'est point un péché en lui-même, puisqu'il était autorisé par l'ancienne loi ; et ils citent Osée, à qui Dieu a dit : « Allez, prenez pour votre femme une prostituée, et ayez d'elle des enfants de prostitution[1] » Mais on répond que par ces paroles, Dieu n'a pas permis à Osée de faire acte de fornication, mais seulement de prendre pour épouse une femme qui avait fait jusque-là le métier de prostituée, et voilà tout ce qu'il a voulu dire en ajoutant que les enfants qu'il aurait de cette union, seraient appelés des enfants de fornication[2], parce qu'ils auraient pour mère une ancienne prostituée. Saint Jérôme explique ainsi ce texte : *Idcirco fornicationis appellandi sunt filii, quod sint de meretrice generati* ; on devra les appeler des enfants de fornication, parce qu'ils sont nés d'une prostituée. Du reste, sous l'ancienne loi comme sous la nouvelle, ce péché fut toujours regardé comme mortel, ainsi que saint Paul s'en est expliqué[3], comme nous l'avons vu. L'aveuglement des impudiques les rend presque incapables de s'amender ; leurs confessions, qu'ils font sans vraie douleur, demeurent sans effet. Et comment auraient-ils une douleur véritable, s'ils ne connaissent ni ne détestent leurs péchés ?

VII. L'impudicité a, disons-nous encore, l'obstination pour compagne. Pour ne pas succomber aux tentations, surtout à celles de ce genre, il est nécessaire d'avoir continuellement recours à la prière, comme le Seigneur lui-même nous le recommande en ces termes : « Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation[4] » Mais l'impudique priera-t-il Dieu de le délivrer de la tentation, s'il recherche et s'il aime l'occasion d'être tenté ? Peut-être même s'abstiendrait-il de prier, de peur qu'en l'exauçant Dieu ne le guérisse trop tôt d'un mal qu'il veut faire durer, comme saint Augustin le dit de lui-même dans ses Confessions : « Je craignais, dit-il,

[1] Vade, sume tibi uxorem fornicationum, et fac tibi filios fornicationum. (*Os.*, I, 2).
[2] Filii fornicationum.
[3] Omnis fornicator... non habet hereditatem in regno Christi.
[4] Vigilate, et orate, ut non intretis in tentationem. (*Matth.*, XXVI, 41).

de me voir exaucé et guéri trop tôt de ce vice de concupiscence, que j'aimais mieux satisfaire que d'en être délivré [1] » Saint Pierre appelait ce vice péché incessant, délit perpétuel [2], à cause de l'obstination à laquelle on arrive par l'impudicité. Pourtant, dira l'un, je m'en confesse toujours. Eh ! c'est là ce ce qu'il y a de pire, que retournant toujours à commettre le péché, vous faites servir ces confessions à vous entretenir dans le péché, en disant pour votre excuse : Je m'en confesse après. Cependant, si vous étiez assurés que ce péché vous mérite certainement l'enfer, vous ne diriez pas sans gêne : Je ne veux point changer, et il importe peu que je me damne ; mais le démon vous séduit par ce conseil qu'il vous donne : Fais, agis toujours, tu t'en confesseras ensuite. Pour que la confession soit bonne, il faut un repentir sincère et un ferme propos ; et quand il y a ferme propos et repentir sincère, est-ce qu'on retourne toujours à son vomissement ? Si vous aviez eu ces dispositions, si vous aviez reçu la grâce attachée à une bonne confession, vous ne seriez pas retombé, du moins sitôt ; mais vous, au bout de peu de jours, vous avez fait comme auparavant ; qu'est-ce que cela signifie? cela signifie que vous avez toujours été mal avec Dieu. Si un malade rendait sur-le-champ les remèdes qu'on lui ferait prendre, on dirait que son mal est incurable.

VIII. L'impureté, dit saint Jérôme, devient bientôt habitude, et cette habitude ne cesse qu'au jour où le coupable est précipité dans les feux de l'enfer. « Oh quel feu infernal c'est, dit-il, que la luxure, qui s'alimente par la bonne chère, s'allume aux propos deshonnêtes, et aboutit à l'enfer [3] ! » Les impudiques se rendent semblables aux vautours, qui aiment mieux se laisser tuer par les chasseurs que de lâcher les cadavres dont ils se repaissent. Le fait suivant prouve la vérité de ce

[1] Timebam ne me cito exaudires, et cito sanares a morbo concupiscentiæ, quam malebam expleri quam extingui. (*lib.* VIII, cap. 7).

[2] Oculos habentes plenos adulterii, et incessabilis delicti. (II, 14).

[3] O ignis infernalis luxuria, cujus materia est gula, scintillæ prava colloquia, cujus finis gehenna !

que je viens de dire ; c'est le P Segneri qui le rapporte [1] : Une jeune fille avait entretenu un commerce illégitime avec un jeune homme. Elle tomba dangereusement malade, et elle paraissait convertie ; mais vers la fin de sa maladie, elle demanda à son confesseur la permission de faire appeler son ancien amant, afin de l'exhorter à changer de vie par l'exemple que lui donnerait sa mort. Le confesseur trop confiant lui accorda cette permission ; il lui dicta même ce qu'elle aurait à lui dire. A peine le jeune homme fut-il arrivé, qu'oubliant tout se qu'elle avait promis, elle fit un effort pour se soulever et s'asseoir sur son lit ; puis elle ouvrit ses bras au jeune homme et elle lui dit ces mots : Mon ami, je t'ai toujours aimé, et maintenant, à ma dernière heure je t'aime encore. Je sens que pour toi je vais en enfer : mais pour l'amour de toi je me soucie peu d'être damnée. Elle n'eut pas plus tôt fini de parler, qu'elle tomba sur le dos et rendit l'âme. O combien il est difficile que celui qui a l'habitude de l'impureté, se convertisse de cœur à Dieu ! Et qu'il est à craindre qu'il n'aille terminer en enfer sa carrière, comme cela arriva à l'infortunée dont nous venons de parler !

DEUXIÈME POINT

Erreur de ceux qui disent que Dieu compatit à ce péché.

IX. Ainsi parlent les impudiques ; mais les saints docteurs tiennent un autre langage. Saint Thomas de Villeneuve dit qu'il n'est point de péché que, dans la sainte Ecriture, on voie plus sévèrement puni que celui de l'impureté [2] Ce fut pour châtier ce péché que le feu du ciel descendit sur quatre villes, qui furent consumées en un instant avec tous ceux qui

[1] *Cristian. istruz ragion.*, XXIV, n. 10.

[2] Luxuriæ facinus præ aliis punitum legimus. *(Serm.* IV, in Dom. Quadrag).

les habitaient [1] Saint Pierre Damien rapporte qu'un homme et une femme furent trouvés l'un et l'autre brûlés par le feu, comme ils péchaient ensemble, et noirs comme le charbon.

X. Ce fut encore pour punir l'impureté des hommes, dit Salvien, que le déluge universel fut envoyé sur la terre. On sait qu'après une pluie de quarante nuits, les eaux couvrirent la surface du globe et qu'elles s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes ; que huit personnes seulemeut furent sauvées dans l'arche de Noé, par la volonté de Dieu, et que tous les autres hommes dont la terre se trouvait alors peuplée plus qu'elle ne l'est aujourd'hui, périrent submergés en punition de leurs désordres. Remarquons les expressions dont le Seigneur se servit en infligeant ce châtiment au monde. « Mon esprit ne demeurera pas pour toujours avec l'homme, puisqu'il n'est que chair [2] » Ces mots « parce qu'il n'est que chair, » signifient, d'après le commentaire qu'en a donné Nicolas de Lyre [3], trop livré aux plaisirs de la chair. Dieu alla même jusqu'à dire : « Je me repens d'avoir fait l'homme [4]. » Or le courroux céleste n'est pas comme celui de l'homme, qui trouble l'esprit et entraîne à des excès ; c'est un jugement juste et tranquille, où la rigueur de la peine est proportionnée à la grandeur du péché. Mais ce fut pour nous faire connaître combien il déteste l'impureté, qu'il s'exprima comme s'il s'était repenti réellement d'avoir créé l'homme qui l'offensait si grièvement par ce vice, vice qu'encore aujourd'hui nous voyons puni plus qu'aucun autre de peines temporelles. Entrez dans un hôpital public : écoutez les cris et les plaintes de tant de jeunes hommes. L'un est mutilé par le rasoir, l'autre est cautérisé par le feu. Et pourqnoi ? C'est la punition de leur péché. S'ils ne perdent

[1] Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrham sulphur et ignem a Domino de cœlo. *(Gen.*, XIX, 24*)*.

[2] Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est. (*Gen.* VI, 3*)*.

[3] Nimis implicatus peccatis carnalibus.

[4] Pœnitet enim me fecisse eos.

point la vie, ils sont condamnés à la traîner désormais faible, languissante et tourmentée, conséquemment à cette menace de l'Ecriture : « Puisque vous m'avez rejeté derrière vous, portez aussi votre crime énorme et le poids de vos fornications [1] »

XI. Suivant saint Rémi, c'est à cause de ce péché qu'il se sauve si peu d'adultes ; il n'y a guère que les petits enfants qui en soient exempts [2]. A l'appui de cette proposition, rappelons ici ce qui fut révélé à une sainte âme [3], que de même que l'orgueil a rempli l'enfer de démons, de même l'impureté le remplit d'hommes. La raison qu'en donne saint Isidore, c'est qu'aucun autre péché ne rend les hommes esclaves du démon, autant que celui de l'impureté [4] Ce qui a fait dire à saint Augustin que dans cette espèce de péché, tous ont à combattre, mais que bien peu remportent la victoire [5]. Et de là vient que ce péché fournit tant d'âmes à l'enfer

XII. Tout ce que je viens de vous dire, mes chers auditeur, s'il en est parmi vous qui soient souillés de ce vice, je ne l'ai point dit pour vous désespérer, mais pour vous guérir. Quels sont donc les remèdes qu'on peut employer ? Il en est deux principaux, la prière, et la fuite des occasions. Pour ce qui est de la prière, voici ce qu'en a dit saint Grégoire de Nysse : « La prière est le soutien et la garantie de la pudicité [6]. » Salomon avait dit le premier, en parlant de lui-même : « Comme je savais que je ne pouvais avoir la continence, si Dieu ne me la donnait..., je m'adressai au Seigneur, et je lui fis ma prière [7] » Ainsi donc on ne peut résister à ce vice, si Dieu ne

[1] Projecisti me post corpus tuum; tu quoque porta scelus tuum, et fornicationes tuas. (*Ezech.*, XXIII, 35).

[2] Exceptis parvulis, ex adultis propter carnis vitium pauci salvantur. (Apud S. Cypr., *de bono pudic.*)

[3] *Colloq.*, disp. IX, exemp. 192.

[4] Magis per luxuriam humanum genus subditur diabolo, quam per aliquod aliud (lib. II, cap. 39).

[5] Communis est pugna, et rara victoria.

[6] Oratio pudicitiæ præsidium et tutamen est. (*De orat*).

[7] Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus d t... adii Dominum, et deprecatus sum illum. (*Sap.*, VIII, 21).

vient à notre aide ; et par conséquent le remède à employer, c'est qu'aussitôt qu'une tentation se fait sentir, on invoque à plusieurs reprises les saints noms de Dieu, de Jésus et de Marie, lesquels ont une vertu spéciale pour chasser de l'imagination les mauvaises pensées. J'ai dit qu'on doit le faire aussitôt, c'est-à-dire sans donner audience ou discuter avec la tentation. Dès qu'il se forme dans l'esprit quelque mauvaise pensée, il faut la chasser de là, comne on secoue les étincelles qui s'échappent d'un brasier, et appeler tout de suite à notre secours Jésus et Marie.

XIII. Pour ce qui est ensuite d'éviter les occasions, disons avec saint Philippe de Néri, que dans cette sorte de guerre ce sont les poltrons qui remportent la victoire, c'est-à-dire ceux qui fuient les occasions ; et pour cela, il importe d'abord de se garder soigneusement de l'aspect des jeunes femmes ; autrement, dit saint Thomas, il est très-difficile de se garantir de ce vice [1]. De là cette parole de Job : « J'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne pas même penser à une vierge [2] ; » parce que d'un regard on passe facilement à un désir, et des désirs aux actions mauvaises. Saint François de Sales disait à ce propos, qu'un second regard arrêté sur les femmes est plus dangereux qu'un premier jeté sur elles ; parce que, si le démon ne nous a pas vaincus dès le premier coup d'œil, il nous subjugue certainement au second. Fuyons donc, nous dit-il, la vue des femmes, et surtout leur conversation. L'Ecclésiastique nous donne le même conseil : « Ne demeurez point, dit-il, au milieu des femmes [3] » Soyons persuadés qu'en matières de sensualité, aucune précaution n'est suffisante, par conséquent il faut toujours craindre et fuir. « Le sage est celui qui craint, est-il dit dans les Proverbes ; et l'insensé est celui

[1] Luxuria vitari vix potest, nisi vitetur aspectus mulieris pulchræ. (2-2, q. 167, a. 2).

[2] Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. *(Job.,* xxxi, 1).

[3] In medio mulierum noli commorari. (xlii, 12).

qui présume de lui-même [1] » L'homme sage craint et fuit ; l'insensé se fie en lui-même, et tombe.

SERMON XLVI

POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De l'amour qu'on doit à Dieu.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. (*Matth.* XXII, 37.)

« Or une seule chose est nécessaire, » a dit Notre-Seigneur [2]. Quel est cet objet unique dont nous avons besoin ? Ce n'est pas d'acquérir des richesses, ni d'obtenir des dignités, ni d'avoir un grand nom : c'est uniquement d'aimer Dieu. Tout ce que nous ne faisons point pour l'amour de Dieu est perdu pour nous ; voilà le plus grand et le premier précepte de la loi divine, comme le dit Jésus-Christ au pharisien, qui lui demandait quel était le plus grand précepte contenu dans la loi : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, voilà, lui répondit-il, le plus grand et le premier commandement [3] » Mais ce précepte si essentiel est celui que les hommes négligent le plus ; il en est bien peu qui l'observent. La plus grande partie d'entre eux aiment leurs parents, leurs amis, les bêtes mêmes ; mais ils n'aiment point Dieu. Et pourtant, comme le dit saint Jean, celui qui n'aime pas est plongé dans

[1] Sapiens timet... stultus confidit. (*Prov.*, XIV, 16).
[2] Porro unum est necessarium. (*Luc.*, x, 42).
[3] Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo ; hoc est maximum et primum mandatum.

la mort[1] La valeur d'une âme s'apprécie à la mesure de l'amour qu'elle a pour Dieu, comme l'a dit saint Bernard[2]. Nous allons voir aujourd'hui :

Dans le premier point : Combien doit nous être cher le précepte d'aimer Dieu de tout notre cœur.

Dans le second point : Ce que nous devons faire pour l'aimer ainsi.

PREMIER POINT

Combien doit nous être cher le précepte d'aimer Dieu de tout notre cœur.

I. Quel être plus noble, plus grand, plus puissant, plus riche, plus beau, plus bienfaisant, plus compatissant, plus reconnaissant, plus aimable, plus aimant pouvait être proposé à notre amour que Dieu? Qui le surpasse en noblesse? Il est des hommes qui vantent leur noblesse comme datant de cinq cents ans, de mille ans de père en fils ; mais la noblesse de Dieu date de toute l'éternité. Qui le surpasse en grandeur? Il est le maître de tout : tous les anges du ciel, tous les plus grands potentats de la terre, ne sont devant Dieu qu'une goutte d'eau et un peu de poussière[3]. Qui le surpasse en puissance? Dieu peut tout ce qu'il veut. A un signe de sa volonté, le monde est sorti du néant ; à un autre signe, il pourrait être anéanti. Qui le surpasse en richesses? Il possède toutes les richesses du ciel et de la terre. Qui le surpasse en beauté? Toute la beauté des créatures disparaît, comparée à la beauté de Dieu. Qui est plus bienfaisant? Dieu, comme le dit saint Augustin, désire plus de nous faire du bien, que nous ne désirons nous-mêmes d'en recevoir. Qui est plus compatis-

[1] Qui non diligit, manet in morte. (I *Jo.*, III, 14).
[2] Quantitas animæ æstimetur de mensura charitatis quam habet. (*In Cant.*, serm. 27, n. 10).
[3] Ecce gentes quasi stilla situlæ, pulvis exiguus. (*Isa.*, XL, 15).

sant? Le pécheur le plus impie n'a besoin que de s'humilier devant Dieu et de se repentir de ses fautes, pour qu'aussitôt Dieu lui pardonne et l'admette à son amitié. Qui est plus reconnaissant? Dieu ne laissa jamais sans récompense la moindre chose faite pour l'amour de lui. Qui est plus aimable ? Dieu l'est tellement, que les saints se tiennent pour infiniment heureux et satisfaits de pouvoir jouir éternellement, dans le paradis, de sa vue et de son amour ; et, d'un autre côté, les damnés n'ont pas de plus grand tourment que de savoir ce Dieu si aimable et de ne pouvoir l'aimer.

II. Enfin, qui est plus aimant que Dieu ? L'homme, dans l'ancienne loi, pouvait douter de la tendresse de l'amour de Dieu pour nous ; mais depuis que nous l'avons vu mourir sur une croix, pourrions-nous douter encore de toute sa tendresse et de la vivacité de son affection? Levons les yeux et regardons Jésus, vrai fils de Dieu, suspendu par des clous à un instrument de supplice, et voyons si son amour pour nous pouvait aller plus loin. Cette croix, ces plaies, nous dit saint Bernard, nous crient et nous font savoir combien il nous aime [1]. Que pouvait-il faire de plus pour nous faire connaître son grand amour, que de mener pendant trente ans une vie de privations et de peines, et de mourir ensuite de douleur sur un infâme gibet, afin de laver nos péchés dans son propre sang ? « Il nous a aimés, et il s'est livré lui-même pour nous, » écrivait saint Paul aux Ephésiens [2] « Il nous a aimés, et il nous a lavés de nos péchés dans son sang, » a dit dit aussi saint Jean dans l'Apocalypse [3]. Comment se peut-il, disait saint Philippe de Néri, que celui qui croit en Dieu aime autre chose que Dieu? Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, considérant l'amour que Dieu a pour les hommes, se mit un jour à sonner les cloches du monastère, disant qu'elle voulait appeler tous les habitants de la terre à aimer un Dieu si aimant. Nous devrions avoir, disait saint François de Sales, un amour in-

[1] Clamat crux, clamat vulnus quod ipse vere dilexit.

[2] Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis (*Ephes.*, v, 2).

[3] Dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo. (*Apoc.*, I, 5).

fini pour aimer notre Dieu, et nous prostituons notre amour à des choses vaines et abjectes !

III. O prix inestimable de l'amour, qui nous vaut la possession de Dieu ! C'est là le trésor dont nous parlent nos livres saints, et qui nous procure l'amitié de Dieu[1] « Nous ne devons, ce semble, disait saint Grégoire de Nysse, ne craindre qu'une chose qui est d'être privés de l'amitié de Dieu, et nous ne devons désirer qu'une chose, qui est d'obtenir son amitié[2] » Et c'est l'amour qui nous la fait obtenir. Aussi saint Laurent Justinien disait-il qu'au moyen de l'amour, le pauvre devient riche, et que sans l'amour, le riche est pauvre[3] Combien ne se réjouit pas un homme qui obtient l'affection d'un grand seigneur ? Mais combien plus doit-on se sentir heureux, d'être aimé de Dieu même ! « J'aime ceux qui m'aiment, » nous a-t-il dit dans les Proverbes[4] » La Sainte Trinité habite tout entière dans une âme qui aime Dieu. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous en assure : « Si quelqu'un m'aime, dit-il, il gardera mes commandements ; et mon Père l'aimera ; et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure[5] » Entre toutes les vertus, dit saint Bernard, la charité est celle qui nous unit à Dieu[6] L'amour est une chaîne d'or, disait sainte Catherine de Bologne, il tient notre âme étroitement unie à Dieu ; ou, comme l'avait dit avant elle saint Augustin, c'est le moyen pour celui qui aime de s'unir à l'objet de son amour[7]. Par conséquent, si Dieu n'était pas immense, où se trouverait-il du moins ? Trouvez une âme qui aime Dieu, bien certainement Dieu sera dans cette âme ; c'est l'apôtre

[1] Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei. (*Sap.*, VII, 14).

[2] Unum terribile arbitror, ab amicitia Dei repelli ; unum solum expetibile, amicitia Dei.

[3] Nullæ majores divitiæ, quam charitatem habere ; in charitate pauper dives est, et sine charitate dives est pauper. (*In Matth.*, XIII, 44).

[4] Ego diligentes me diligo. (*Prov.* VIII, 17).

[5] Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. (*Jo.*, XIV, 23).

[6] Charitas est virtus conjungens nos Deo.

[7] Amor est junctura copulans amantem cum amato.

saint Jean qui nous en assure : « Celui, dit-il, qui possède la charité, demeure en Dieu, et Dieu en lui[1] » Un homme pauvre aimera les richesses, mais il ne possèdera pas pour cela les richesses ; il aimerait d'être roi, mais il ne possèdera pas pour cela la royauté ; au lieu que celui qui aime Dieu, possède Dieu par là même : car il demeure en Dieu, et Dieu en lui[2]

IV. Saint Thomas dit de plus que l'amour a pour cortége toutes les autres vertus, et qu'il les fait tendre toutes à une union plus étroite avec Dieu. Aussi saint Laurent Justinien appelait-il la charité la mère de toutes les vertus[3], parce que c'est elle qui les produit toutes. Celui qui aime Dieu, ne peut faire que le bien ; s'il fait le mal, c'est un signe qu'il a cessé d'aimer Dieu. Sans cet amour, rien ne nous sert, comme l'a dit l'Apôtre. Nous aurions beau donner notre bien aux pauvres, soumettre notre corps à tous les tourments ; si la charité manque, c'est comme si nous n'avions rien fait[4]

V. Il y a plus ; l'amour de Dieu empêche de sentir les peines de cette vie. L'amour de Dieu, disait saint Bonaventure, est comme le miel qui adoucit les choses les plus amères. Et qu'y a-t-il de plus doux pour une âme qui aime Dieu, que de souffrir pour l'amour de lui, puisque nous savons que nous lui faisons plaisir, lorsque nous embrassons avec joie les peines qui nous arrivent, et que ces peines formeront dans le paradis les plus beaux fleurons de notre couronne ? Quel est celui qui ne souffrirait volontiers jusqu'à perdre la vie, à la suite de Jésus-Christ, qui nous a précédés avec sa croix, en se sacrifiant pour notre amour, et qui nous invite à le suivre en ces termes : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive[5] ? » C'est à cette fin qu'il s'est humilié jusqu'à

[1] Qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. (*Jo.*, IV, 16).
[2] In Deo manet, et Deus in eo.
[3] Matrem virtutum.
[4] Et si distribuero in cibos pauperum omnes facultates meas, et si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. (1 *Cor.*, XIII, 3).
[5] Si quis vult post me venire, tollat crucem suam, et sequatur me. (*Matth.* XVI, 24).

mourir pour notre amour, par le supplice ignominieux de la croix, et à mourir [1].

DEUXIÈME POINT

Ce que nous devons faire pour aimer Dieu de tout notre cœur.

VI. C'est trop de faveur, disait sainte Thérèse, que Dieu fait à une âme, lorsqu'il l'appelle à l'aimer. Ainsi, mes chers auditeurs, puisque Dieu nous appelle à l'aimer, rendons-lui grâce et aimons-le de tout notre cœur Comme il nous aime beaucoup, il veut que nous l'aimions beaucoup aussi. En nous aimant, Dieu, dit saint Bernard, ne cherche pas autre chose qu'à être aimé de nous, car il n'aime que pour être aimé [2]. C'est pour cette fin que le Verbe éternel est descendu sur la terre, à savoir, pour nous enflammer de son divin amour, comme il nous l'a dit lui-même, en ajoutant que tout ce qu'il désire c'est de voir s'allumer en nous ce feu divin [3]. Voyons maintenant ce que nous devons faire, et quels moyens nous avons à prendre pour aimer Dieu.

VII. En premier lieu, nous devons nous garder de tout péché, quelque léger qu'il soit. « Celui qui m'aime, dit le Seigneur, gardera mes commandements [4] » La première marque de l'amour, c'est de ne causer aucun déplaisir à celui qu'on aime. Dira-t-il qu'il aime Dieu de tout son cœur, celui qui sciemment commet des fautes qui lui déplaisent, bien que légères ? Dieu nous garde, disait sainte Thérèse, de tout péché commis avec réfléxion. Le péché véniel, dira-t-on peut-être, n'est qu'un petit mal ; mais peut-on appeler un petit

[1] Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Phil.*, II, 8).

[2] Cum amat Deus, non ad aliud vult quàm amari, quippe non ad aliud amat, nisi ut ametur.

[3] Ignem veni mittere in terram ; et quid volo, nisi ut accendatur ? (*Luc.*, XII, 49).

[4] Qui diligit me, mandata mea servabit. (*Jo.*, XIV, 23).

mal la pensée même de déplaire à un Dieu aussi bon, et rempli pour nous de tant d'amour ?

VIII. En second lieu, pour aimer Dieu de tout notre cœur, il faut en avoir le désir Les saints désirs sont, en quelque sorte, les ailes qui nous font voler vers Dieu ; car, comme le dit saint Laurent Justinien, les bons désirs nous fortifient, et nous rendent nos peines plus légères ; ils nous poussent en avant, et ils allégent la fatigue du chemin dans les voies qui nous mènent vers Dieu, voies où l'on recule du moment où l'on n'avance pas, ainsi que le disent tous les maîtres spirituels. De son côté, Dieu se donne à ceux qui le cherchent, comme l'a dit Jérémie [1], et il remplit de ses faveurs ceux qui ont pour ainsi dire faim de les posséder, comme le disait la sainte Mère de Dieu dans son sublime cantique [2]

IX. En troisième lieu, il faut que l'âme prenne la ferme résolution de parvenir au parfait amour de Dieu. Quelques-uns voudraient bien être tout entiers à Dieu, mais sans pouvoir se décider à en prendre les moyens. « Les désirs tuent le paresseux [3], » est-il dit dans les Proverbes. Je voudrais me sanctifier, dit-on, je voudrais tout quitter pour Dieu ; et, en attendant, ils ne font pas un seul pas en avant. Ce n'est pas de ces âmes irrésolues que le démon a peur, disait sainte Therèse. Comme elles ne se déterminent jamais à se donner entièrement à Dieu, elles restent toujours dans le même état d'imperfection. Cependant Dieu ne nous demande que la ferme résolution de nous sanctifier, pour faire ensuite de son côté tout le reste. Si nous voulons donc aimer Dieu de tout notre cœur, décidons-nous d'abord à faire sans réserve ce qui lui est le plus agréable, et mettons sur-le-champ la main à l'œuvre. Faites promptement tout ce que votre main pourra faire, dit l'Ecclésiaste à chacun de nous [4] Ce que vous pouvez faire aujourd'hui, ne le renvoyez pas à demain, faites-le le

[1] Bonus est Dominus animæ quærenti illum. (*Thren.*, III, 15).
[2] Esurientes implevit bonis. (*Luc.*, I, 53).
[3] Desideria occidunt pigrum. (*Prov.*, XXI, 25).
[4] Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare. (*Eccl.*, IX, 10).

plus tôt que vous le pouvez. Une religieuse du monastère de la Tour-des-Miroirs à Rome, nommée sœur Bonaventure, montrait d'abord assez de tiédeur ; mais un jour, se sentant appelée de Dieu, pendant qu'elle se livrait à ses exercices spirituels, elle prit la résolution de répondre immédiatement à la voix de Dieu ; elle dit à son directeur : Mon Père, je veux être sainte, et l'être bientôt. Elle fit comme elle avait dit. Depuis ce jour elle vécut saintement, et aidée de la grâce de Dieu, elle mourut de même. Nous devons donc nous déterminer une fois pour toutes, et prendre sans délai les moyens de nous rendre saints.

X. Le premier consiste à nous détacher de tout ce qui est créé, et à bannir de notre cœur toute affection qui n'est point pour Dieu. Quand quelqu'un se présentait aux anciens pères du désert, pour s'agréger à leur compagnie, on lui faisait cette première demande : « Apportez-vous ici un cœur vide, pour que l'Esprit-Saint puisse le remplir[1] ? » Tant qu'on gardera dans son cœur quelque affection terrestre, Dieu ne peut y entrer. Détachez votre cœur des créatures, disait sainte Thérèse, et alors cherchez Dieu ; vous le trouverez. Les Romains adoraient trente mille dieux ; mais le sénat Romain refusa d'admettre Jésus-Christ dans ce nombre, sur le motif que c'était un Dieu fier, qui voulait être le seul à être adoré. Ils avaient raison en cela ; notre Dieu veut posséder seul tout notre cœur. Il en est jaloux, comme le dit saint Jérôme[2], il ne veut pas de rivaux dans notre amour. C'est pour cela que l'épouse des Cantiques est appelée *Jardin fermé*[3] Ainsi l'âme qui veut être à Dieu tout entière, doit se fermer à tout amour qui n'est pas pour Dieu.

XI. C'est pour cela que le divin époux se dit blessé d'un simple coup d'œil[4] de l'épouse. Ces derniers mots donnent à

[1] Affersne cor vacuum, ut possit Spiritus sanctus illud implere.

Zelotypus est Deus.

[3] Hortus conclusus, soror mea sponsa. (*Cant.*, IV,12).

[4] Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum. (*Cant.*, IV, 9).

entendre que l'unique but de l'épouse, dans toutes ses actions et dans toutes ses pensées est de plaire à Dieu seul ; à la différence des gens du monde, qui, plus d'une fois, même dans leurs exercices de piété, ont plusieurs motifs, comme l'intérêt personnel, le désir de plaire aux hommes, ou de se satisfaire eux-mêmes. Les saints, au contraire, n'ont en vue que de plaire à Dieu ; et, tournés vers lui, ils lui disent : « Qu'ya-t-il pour moi dans le ciel, et sans vous qu'ai-je désiré sur la terre ? Vous êtes le Dieu de mon cœur, vous êtes pour toujours mon partage[1] » C'est ainsi que nous devons agir nous-mêmes, si nous voulons nous sanctifier. Si nous pouvons faire quelque chose qui soit agréable à Dieu, dit saint Jean Chrysostome, quelle autre récompense outre cela même pouvons-nous vouloir encore[2] ? Dans tout ce que nous désirons et faisons, ne cherchons donc que Dieu seul. Un solitaire qu'on appelait Zénon, cheminant par le désert, tout absorbé par la contemplation, rencontra un jour l'empereur Macédonius, qui allait à la chasse. Celui-ci lui demanda ce qu'il cherchait. Tu cherches des animaux, répondit le solitaire, et moi, je cherche Dieu. Le pur amour de Dieu, disait saint François de Sales, brûle et consume tout ce qui n'est point Dieu.

XII. Il faut encore, pour aimer Dieu de tout son cœur, l'aimer sans réserve, c'est-à-dire d'un amour de préférence, le préférant à toute autre chose, étant bien résolu à perdre mille fois la vie, plutôt que d'encourir la disgrâce de Dieu ; de sorte qu'on puisse dire avec saint Paul : « Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni quelque autre objet créé que ce soit ne pourra nous séparer de la charité de Dieu[3] » Il est en outre nécessaire d'avoir un amour de *bienveillance*, qui consiste à désirer le voir aimé de tous. Celui qui aime Dieu

[1] Quid mihi est in cœlo et a te, quid volui super terram. Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum. (*Psalm.* LXXII, 26).

[2] Si dignus fueris agere aliquid quod Deo placet, aliam præter id mercedam requiris. (Lib. II, *de compunct. cord.*).

[3] Neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei. (*Rom.*, VIII, 38, 39).

doit chercher, autant qu'il le peut, faire naître l'amour de Dieu dans les autres, ou tout au moins prier Dieu pour la conversion de tous ceux qui ne l'aiment point. Il faut de plus que notre amour soit *douloureux*, c'est-à-dire qu'il doit nous porter à nous affliger de toute offense faite à Dieu plus que de tout autre mal qu'on aurait à souffrir. Il faut de plus que ce soit un amour de conformité à la volonté divine, le principal office de l'amour, consistant à unir entre elles les volontés de ceux qui s'aiment ; de sorte qu'on puisse dire à Dieu [1] : Dites-moi, Seigneur, ce que vous voulez de moi. Et pour cela offrons-nous souvent à Dieu sans réserve, qu'il fasse de nous et de ce qui nous regarde tout ce qui lui plaira ; je ferai tout ; car je ne veux rien de moi-même ; je ne veux que ce que vous voulez. Il faut en outre que notre amour pour Dieu soit un amour de *souffrance*, cet amour fort comme la mort [2], et auquel on reconnaît les vrais amis de Dieu. « Rien, quelque dur que ce puisse être, a dit saint Augustin, ne peut résister à l'action brûlante de l'amour [3]. » Car, comme le dit encore le même saint docteur, « quand le travail plaît, on n'éprouve point de fatigue à le faire, ou si l'on y éprouve de la fatigue, on aime cette fatigue elle-même [4]. » Saint Vincent de Paul disait que l'amour se mesure sur le désir qu'a l'âme de souffrir et d'être humiliée pour plaire à Dieu. Que Dieu soit satisfait, et nous ne demandons qu'à mourir ; consentons à tout perdre, plutôt que de lui déplaire. Quittons tout pour gagner tout, comme le dit Thomas à Kempis [5] Et telle est la raison qui nous empêche de devenir saints : si Dieu ne nous donne pas tout son amour, disait sainte Thérèse, c'est que nous manquons nous-même à lui donner toute notre affection. Disons donc avec l'épouse des Cantiques : Mon bien-aimé est à moi, et

[1] Domine, quid me vis facere.
[2] Fortis ut mors dilectio ! (*Cant.*, VIII, 6).
[3] Nihil tam durum, quod non amoris igne vincatur (lib. *de mor. Eccl.*, c. XXII, n. 41
[4] In eo quod amatur non laboratur, aut labor amatur.
[5] Totum pro toto.

moi je suis à lui[1] Quand on s'est donné tout entier à Dieu, comme le dit saint Jean Chrysostome, on ne redoute plus ni ignominies ni souffrances, et on perd le goût de tout le reste. Alors, ne trouvant de repos nulle part, on ne se lasse pas d'aller à la recherche de son bien-aimé, sans autre désir que de le trouver.

XIII. Pour obtenir et conserver en nous l'amour divin, trois choses sont nécessaires : la méditation, la communion et la prière. Et d'abord la méditation : Qui pense peu à Dieu, l'aime peu. « Au milieu de ma méditation, dit le Psalmiste, un feu soudain s'est allumé[2]. » La méditation est l'heureux foyer où s'allume et s'accroît l'amour qu'on a pour Dieu, quand elle a pour objet la passion de Jésus-Christ. C'est bien là le cellier dont parle l'épouse des Cantiques[3] Les âmes introduites dans ce cellier céleste ont à peine jeté un regard sur Jésus crucifié et mourant pour notre amour, qu'elles restent comme atteintes et enivrées du saint amour, selon ce qu'a dit saint Paul, que Jésus-Christ a voulu mourir pour nous tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus que pour l'aimer[4] La communion est l'autre heureux foyer où nous nous enflammerons de l'amour divin. Car, comme l'a dit saint Jean Chrysostome, l'eucharistie est comme un charbon qui met le feu dans nos entrailles, au point que tout embrasés de l'amour divin, nous nous relevons de la table sainte, intrépides comme des lions et redoutables aux malins esprits[5] Mais par-dessus tout la prière est nécessaire, puisque c'est par elle que Dieu dispense toutes ses grâces, et principalement ce don suprême de son amour ; et la méditation est d'un grand secours pour demander à Dieu cet amour, autrement les demandes que nous lui ferons se ré-

[1] Dilectus meus mihi, et ego illi. (*Cant.*, II, 16).
[2] In meditatione mea exardescet ignis. (*Psalm.* XXXVIII, 4).
[3] Introduxit me rex in cellam vinariam ; ordinavit in me charitatem. (*Cant.* II, 4).
[4] Et pro omnibus mortuus est Christus ; ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. (*II Cor.*, V, 16).
[5] Carbo est Eucharistia, quæ nos inflammat ut, tamquam leones ignem spirantes, ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. (*Hom.* LXI, ad pop

duiront à peu de chose. Il est donc nécessaire qu'en tout temps, chaque jour et plusieurs fois le jour, nous demandions à Dieu qu'il nous donne la grâce de l'aimer de tout notre cœur. Comme le dit saint Grégoire, Dieu veut être en quelque sorte importuné et forcé par nos prières à nous accorder ses grâces [1]. Demandons sans cesse à Jésus-Christ son saint amour, et demandons-le aussi à sa sainte mère Marie, trésorière [2] et dispensatrice de toutes les grâces, comme le dit saint Bernard [3] Demandé par elle, ce don suprême de la divine grâce nous sera infailliblement accordé.

SERMON XLVII

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Des mauvaises pensées.

Cum vidisset cogitationes eorum, dixit : Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris? Jésus ayant pénétré leurs pensées, leur dit : Pourquoi pensez-vous mal dans vos cœurs? (*Matth.* IX, 4).

On lit dans l'évangile de ce jour qu'un paralytique fut présenté à Jésus-Christ, pour qu'il le guérît. Le Seigneur fit plus qu'on ne lui demandait ; il guérit son corps et son âme, en lui disant : « Ayez confiance, mon fils, vos péchés vous sont remis [4] » Des Scribes qui étaient présents et qui entendirent ces paroles, dirent dans leurs cœurs : Cet homme blasphême : *Hic*

[1] Vult Deus orari, vult cogi, vult quodam modo importunitate vinci.
[2] Thesauraria gratiarum.
[3] Omnes gratiæ per ipsius manus dispensantur.
[4] Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua.

blasphemat. Mais le Seigneur leur fit aussitôt connaître qu'il voyait leurs pensées injustes, en leur disant. « Pourquoi pensez-vous mal dans vos cœurs[1] ? » Dieu voit donc à découvert nos pensées les plus secrètes ; il les voit et les punit. Les juges de la terre ne peuvent proscrire et punir que les délits extérieurs, parce que les hommes ne voient que ce qui se passe au dehors[2] ; mais Dieu, qui lit dans cœurs, défend et punit les mauvaises pensées[3]. En conséquence nous allons examiner :

Ier Point : En quel cas la mauvaise pensée est un péché.

IIe Point : A quel péril on s'expose, en consentant à de mauvaises pensées.

IIIe Point : Quels remèdes on doit employer pour s'en guérir.

PREMIER POINT

En quel cas les mauvaises pensées sont un péché.

I. Les hommes se trompent de deux manières en ce qui concerne les mauvaises pensées : les uns, qui ont la crainte de Dieu, mais qui en même temps sont peu éclairés, et surtout scrupuleux à l'excès, craignent qu'il n'y ait péché dans toute mauvaise pensée qui se présente à leur esprit. C'est une illusion ; le péché n'est pas dans les mauvaises pensées, mais dans la complaisance avec laquelle on les accueille. Toute la malice du péché mortel consiste dans la malice de la volonté, c'est-à-dire dans le consentement qu'on donne au péché, en connaissance de cause, et de son plein gré. Là où la volonté ne consent point au mal, il ne peut y avoir de péché, comme l'a dit saint Augustin[4] Quelle que soit la tentation

[1] Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris.
[2] Homo videt ea quæ parent. (I *Reg.*, XVI, 7).
Deus autem intuetur cor. (*Ibid*).
Nullo modo sit peccatum, si non sit voluntarium, (*De vera religione*, ap. XIV, n. 17).

ou la révolte de nos sens, nous n'en sommes point coupables, tant que notre volonté y demeure étrangère. *Non nocet sensus, ubi non est consensus*, a dit saint Bernard, *De inter*, *domo* cap. VIII, n. 15 (*a*).

II. Les saints ont aussi leurs tentations, même violentes; et même le démon prend beaucoup plus de soin de faire tomber les saints que pour les pécheurs, parce qu'il compte alors faire un plus riche butin. Les saints sont pour lui ces mets exquis dont parle le prophète Habacuc, et que le malin doit à son filet [1]. Aussi ce même prophète ajoute-t-il que ce malin esprit tend ses filets pour tout le monde, sans excepter personne, afin de nous priver tous de la vie de la grâce [2]. Saint Paul, depuis même qu'il fut devenu vase d'élection du Seigneur, était tourmenté de tentations impudiques, comme il le confesse lui-même [3] Il pria trois fois le Seigneur de l'en délivrer; mais le Seigneur lui répondit : Il doit te suffire de ma grâce; la vertu se perfectionne dans la faiblesse [4]. Dieu permet que ses serviteurs eux-mêmes soient tentés, tant pour les éprouver que pour les purifier de nos imperfections. Et rappelons ici pour la consolation des âmes timorées et scrupuleuses, une doctrine très-belle qu'enseignent les théologiens sur cette matière. Ils disent communément que, lorsqu'une âme qui craint Dieu et qui déteste le péché, est dans le doute si elle a ou non consenti à une mauvaise pensée, elle n'est point obligée de s'en confesser, à moins d'être certaine qu'elle y a donné son consentement; car si elle était tombée réellement dans un péché grave, elle le saurait de manière

[1] In ipsis incrassata est pars ejus, et cibus ejus electus. (*Habac.*, I, 17).

[2] Propter hoc ergo expandit sagenam suam, et semper interficere gentes non parcit. (*Ibid.*, 17).

[3] Datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus satanæ qui me colaphizet. (II *Cor.*, XII, 7).

[4] Propter quod ter Dominum rogavi ut discederet a me; et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea; nam virtus in infirmitate perficitur. (*Ibid.*, 8, 9).

a) Au jugement de D. Ceillier comme de Mabillon, ce traité n'est pas de S. Bernard, mais de quelque autre pieux bénédictin.

(*Note de l'éditeur*).

à ne pouvoir en douter, le péché mortel étant trop horrible de sa nature, pour qu'un homme qui craint Dieu puisse l'admettre dans son cœur sans en avoir connaissance.

III. D'autres non moins ignorants que les premiers, mais qui, au lieu d'être scrupuleux, ont une conscience trop large, s'imaginent que les mauvaises pensées, lors même qu'on y consent, ne sont point un péché, tant que l'acte auquel elles portent n'est point consommé, erreur pire sans comparaison que la première. Ce qu'il n'est pas permis de faire, il n'est pas permis non plus de le désirer ; et de là il suit qu'une mauvaise pensée à laquelle on consent a la même malice que l'action elle-même, et que l'une tout comme l'autre nous sépare de Dieu[1] Les mauvaises pensées comme les mauvaises actions sont à découvert à ses yeux, et il condamne et punit également les unes et les autres. « Le Seigneur, comme il est dit dans un célèbre cantique, est le Dieu de toute science, et il pénètre toutes les pensées[2]. »

IV Cependant les mauvaises pensées ne sont pas toutes coupables, et celles mêmes qui le sont n'ont pas toutes le même degré de malice. Trois choses peuvent se trouver dans chaque mauvaise pensée, la suggestion, ensuite la délectation ou le plaisir qu'elles donnent, et enfin le consentement. On donne le nom de suggestion à la mauvaise pensée, au premier moment où elle se montre à l'esprit. La suggestion n'est point un péché ; elle est au contraire pour nous une occasion de mérite, si nous sommes prompts à la repousser. « Autant de fois vous résistez, dit saint Antonin, autant vous gagnez de couronnes[3] » Le plaisir ou la délectation a lieu ensuite, quand on s'arrête à regarder cette mauvaise pensée par le côté plaisant qu'elle présente. Tant que la volonté n'y consent pas, il n'y a point de péché mortel ; mais on pèche véniellement, et en ne résistant pas, on se met en danger de consentir ;

[1] Perversæ cogitationes separant a Deo. (*Sap.*, I, 3).

[2] Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes. (I *Reg*. II, 3).

[3] Quoties resistis, toties coronaris.

toutefois il n'y a pas encore péché mortel, à moins que le danger ne soit prochain. Notons cependant ici que si la délectation porte sur des matières obscènes, disent communément les docteurs que le défaut de résistance positive de notre part constitue une faute grave, parce que de ce plaisir à s'occuper de la mauvaise pensée, à l'action de notre volonté pour y consentir, le passage est glissant. « Si l'on ne repousse la délectation, dit saint Anselme, elle se transforme en consentement, et cause la mort de l'âme[1] » Lors même qu'on ne consentirait pas à commettre le péché, il suffit qu'on prenne plaisir aux pensées ou aux images obscènes, sans opposer de résistance, pour qu'on pèche mortellement, à cause du péril très-prochain où l'on se met de consentir. « Jusqu'à quand, disait le prophète Jérémie, les pensées mauvaises demeureront-elles en vous[2]? » Comme s'il disait : Pourquoi gardez-vous en vous-même cette pernicieuse pensée, sans chercher à l'éloigner de vous ? Dieu veut que nous gardions notre cœur, qui est le moteur de notre volonté, avec toute précaution, comme il est dit dans les Proverbes, parce qu'il est la source de la vie[3] Enfin le consentement a lieu et cause le péché mortel, quand on voit clairement que l'objet de la pensée constitue une faute grave, et que, malgré cette connaissance, on y donne une complète adhésion.

V On peut ensuite pécher grièvement par pensées de deux manières différentes, savoir : par désir, et par complaisance. On pèche par désir, quand on veut faire le mal qu'on désire, ou qu'on voudrait le faire, si on en trouvait l'occasion. Le désir est alors plus ou moins coupable, suivant la nature de l'acte dont il s'agit. Il est vrai que dans la pratique le péché consommé extérieurement accroît toujours la malice de la volonté, à cause de la complaisance qui alors est ordinaire-

[1] Nisi quis repulerit delectationem, delectatio in consensum transit, et occidit. (*De Simil.* cap. 40).

[2] Usquequo morabuntur in te cogitationes noxiæ. (*Jerem.*, IV, 14).

[3] Omni custodia serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit. (*Prov.*, IV, 22).

ment plus accentuée, par le fait même de l'acte extérieur qu'elle a pour objet, ou du moins par l'effet de sa durée ; et par conséquent on doit toujours expliquer en confession si le désir a été suivi de l'acte. Ensuite nous entendons par *complaisance* ce sentiment qu'éprouve l'homme qui ne veut pas commettre actuellement le péché, mais qui se complaît dans la pensée qu'il en a, comme s'il le commettait. C'est là ce qu'on appelle *délectation morose ;* et on l'appelle *morose* (du mot latin *mora*,) non à raison du temps qu'on met à se complaire dans la pensée de tel acte impudique, mais à raison de la volonté qui s'arrête volontiers à se délecter de cette pensée. De là vient qu'il peut suffire d'un instant pour commettre ce péché de complaisance, comme l'enseigne saint Thomas [1]. Le mot « volontiers, » *libenter*, est placé à dessein pour lever les scrupules des âmes timorées qui quelquefois souffrent malgré elles des mouvements de la chair, et qui font d'inutiles efforts pour s'en défendre. L'espèce de jouissance que le corps peut retirer de ces mouvements n'est pas un péché, n'est pas du moins un péché grave, toutes les fois que notre volonté y refuse son consentement. Répétons avec saint Augustin : « Il n'y a point de péché, tant que la volonté ne consent point au mal [2]. » Dans ces occasions, les directeurs spirituels doivent donc conseiller aux personnes atteintes de mauvaises pensées, de porter et d'arrêter leur esprit à d'autres pensées, soit pensées de spiritualité, au moins indifférentes, plutôt que de chercher à les combattre directement. Attaquer corps à corps les mauvaises pensées pour les expulser, c'est une bonne et salutaire méthode dans les autres cas ; mais il ne faut pas l'employer contre les pensées impudiques.

Dicitur morosa, non ex mora temporis, sed ex eo quod ratio deliberans circa eum immoratur, revolvens libenter quæ statim respui debuerunt. (1-2, q. 64, a. 6, ad 3m).

[2] Malum nullo modo sit peccatum, si non sit voluntarium. (*De vera rel.*, c. 141, n. 17).

DEUXIÈME POINT

Grandeur du péril auquel nous exposent les mauvaises pensées.

VI. Gardons-nous du reste avec tout le soin possible des mauvaises pensées, que Dieu a en abomination, suivant l'expression de l'écrivain sacré[1]. Il est dit de ces pensées que Dieu les a en abomination, *abominatio Domini*, parce que, suivant le saint Concile de Trente, les mauvaises pensées, spécialement celles qui sont contre les deux derniers commandements, sont quelquefois plus pernicieuses pour l'âme, ou du moins plus dangereuses, que les actes extérieurs dont on se rendrait coupable[2]. Elles sont plus dangereuses par plusieurs raisons ; d'abord, parce que les péchés par pensée sont plus aisés à commettre que les péchés par action, puisque pour ces derniers il faut une occasion qui ne se présente pas toujours, au lieu que les mauvaises pensées se forment indépendamment de toute occasion. Quand une fois le cœur s'est éloigné de Dieu, il est continuellement disposé à vouloir le mal qui a pour lui le plus d'attrait ; et les péchés se multiplient à l'infini. « Ainsi, aux approches du déluge, comme nous le lisons dans la Genèse, toutes les pensées du cœur humain étaient en tout temps appliqnées au mal[3] »

VII. Une autre raison, c'est qu'au moment de la mort, il n'est plus possible de pécher par action, mais on peut encore pécher par pensée ; et il est d'autant plus facile de se rendre ainsi coupable, qu'on s'est davantage habitué à s'entretenir de mauvaises pensées pendant la vie ; outre que les tentations du démon sont plus violentes alors que jamais, parce que,

[1] Abominatio Domini cogitationes malæ. (*Prov.*, xv, 26).

[2] Nonnunquam animam gravius sauciant, et periculosiora sunt iis quæ in manifesto admittuntur. (Sess. 14, *de pœnit.* cap. 5).

[3] Cuncta cogitatio cordis intenta ad malum omni tempore. (*Gen.*, vi, 5).

comme il voit qu'il lui reste peu de temps pour se rendre tout à fait maître de cette âme, il redouble d'efforts pour la faire succomber, suivant ce mot de l'Apocalypse : « Le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, parce qu'il lui reste peu de temps[1] » Saint Eléazar se trouvant en péril de mort, eut de si fortes tentations, au rapport de Surius, qu'il s'écria après son rétablissement : Oh combien est grande la force du démon au moment de la mort ! Le saint vainquit les tentations, parce qu'il avait toujours eu l'habitude de repousser les mauvaises pensées, aussitôt qu'elles se montraient ; mais ils sont bien à plaindre, ceux qui ont pris l'habitude d'y consentir. Le P Segneri parle d'un pécheur, qui, durant sa vie, s'était toujours laissé aller aux mauvaises pensées, mais qui se sentant près de sa fin, se confessa de ses péchés avec une véritable douleur. Quelque temps après sa mort, il apparut à un de ses amis, auquel il déclara qu'il s'était damné. Il dit que sa confession avait été bonne, et que Dieu lui avait accordé le pardon de ses péchés, mais qu'au moment même de sa mort, le démon lui avait représenté que s'il guérissait de son mal, il y aurait de sa part de l'ingratitude à abandonner une femme, de laquelle il était tendrement aimé. Il ajouta qu'il avait d'abord résisté à la première et à la seconde tentation, mais qn'un moment après, s'étant arrêté quelque peu à y penser d'abord, il avait été assailli d'une troisième tentation à laquelle il avait succombé, ce qui avait été cause de sa damnation.

TROISIÈME POINT

Quels remèdes on doit employer contre les mauvaises pensées.

VIII. Le prophète Isaïe dit que, pour se délivrer des mauvaises pensées, il faut d'abord ôter ce qui en fait le mal[2].

[1] Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet. (*Apoc.*, XII, 12).

[2] Auferte malum cogitationum vestrarum. (I, 16).

Que signifient ces mots, ôter des pensées ce qui en fait le mal? Cela signifie ôter les occasions des mauvaises pensées, fuir les conversations dangereuses, s'éloigner des mauvaises compagnies. Je connais l'histoire d'un jeune homme, qui était un ange, et qui, pour un mot qu'il entendit sortir de la bouche d'un méchant camarade, eut une mauvaise pensée, à laquelle il finit par consentir. Je crois au reste que ce fut l'unique péché grave dont il se rendit coupable durant sa vie ; car il embrassa depuis l'état monastique, et au bout de quelques années il fit une sainte mort. Il est également nécessaire de s'abstenir de lectures obscènes, et de s'interdire les livres infectés encore d'autres erreurs ; les bals avec des femmes, et les spectacles profanes, au moins ces bals et ces spectacles où la modestie n'est pas observée.

IX. Un jeune homme va me demander si l'amour est un péché. Je réponds qu'il n'est pas possible de dire positivement que celui qui fait l'amour commet un péché mortel ; ce que je puis affirmer, c'est qu'il est dans l'occasion prochaine de pécher mortellement. L'expérience nous fait savoir que de tous ceux qui se trouvent dans ce cas, il en est très-peu qui se conservent exempts de fautes graves. On a beau dire qu'on n'y apporte aucune mauvaise intention, et qu'on n'y éprouve pas même de mauvaises pensées ; car c'est ainsi que le démon nous trompe. Dans les commencements il ne suggère pas de mauvaises pensées ; mais, lorsqu'à force de se voir et de parler d'amour, l'affection s'est fortifiée, il ne nous laisse plus voir ce que nous faisons ; et à la fin, et sans savoir comment, on se trouve chargé de mille péchés d'impureté, et pour peu que cela dure, l'âme séparée de Dieu se perd sans retour. Oh ! combien de jeunes gens des deux sexes le démon réussit à corrompre par cette voie ! Mais de tous ces péchés et de tous ces scandales, ce sera spécialement aux parents que Dieu demandera compte ; car ce sont eux qui devraient empêcher ces entretiens dangereux, et qui ne le font pas : de sorte qu'ils sont cause de tous ces maux, et qu'ils doivent s'attendre à en être sévèrement punis par la justice de Dieu.

X. Surtout, si nous voulons éviter les mauvaises pensées, que les hommes soient attentifs à ne point regarder les femmes, pas plus que les femmes ne doivent regarder les hommes. Répétons de nouveau ces paroles de Job déjà citées plusieurs fois : « J'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne pas même penser à une vierge [1]. » Pourquoi Job parle-t-il ici de ses yeux à propos de ses pensées ? La vue a-t-elle rien de commun avec la pensée ? Les yeux ne pensent point, c'est l'esprit ; mais l'expression de Job n'en est pas moins juste, car c'est par les yeux, dit saint Bernard, que les flèches de l'amour impudique pénètrent dans l'âme [2] C'est pour cela que le Saint-Esprit nous avertit de détourner nos regards d'une femme élégamment parée [3] La vue d'une jeune personne élégamment parée est toujours dangereuse ; la regarder exprès, sans juste cause pour le faire, c'est commettre au moins un péché véniel.

XI. Lorsqu'ensuite viennent les mauvaises pensées, et elles viennent souvent, même sans aucune occasion présente, et souvent aussi en matière obscène, il faut les chasser sans délai de son esprit, et ne pas entrer en discussion, pour ainsi dire, avec elles. Aussitôt que vous vous apercevez du mauvais côté de vos pensées, repoussez-les sans les écouter ni vous embarrasser de ce qu'elles vous veulent. Dans le livre des Sentences des Pères, § 4, on lit que saint Pacôme vit un jour un démon qui se vantait d'avoir fait souvent tomber un moine en péché, parce que, chaque fois qu'il le tentait, le moine, au lieu de recourir à Dieu, perdait le temps à discourir avec la tentation. En même temps un autre démon se lamentait de ce qu'il ne pouvait rien gagner sur le religieux qu'il avait entrepris de séduire, parce qu'à peine tenté, le religieux avait recours à Dieu, ce qui le faisait triompher. Ecoutez le conseil que vous donne saint Jérôme : « Sitôt que la passion agi-

[1] Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.
[2] Per oculos intrat in mentem sagitta impuri amoris.
[3] Averte faciem tuam a muliere compta. (*Eccli.*, IX, 8).

tera vos sens, poussons ce cri : Seigneur, venez à mon secours[1] »

XII. Si la tentation dure, il est bon que vous la fassiez connaître à votre confesseur. La tentation dont on s'accuse, disait saint Philippe de Néri, est à demi vaincue. On a vu des saints, tourmentés de tentations impures, avoir recours à de rudes mortifications. Saint Benoît se roulait nu à travers les buissons épineux ; saint Pierre d'Alcantara se jeta une fois dans un étang gelé. Mais suivant moi, le meilleur moyen d'obtenir la victoire, c'est d'invoquer Dieu avec ferveur. «J'invoquerai Dieu en le louant, disait David, et je serai délivré de mes ennemis[2].» Si, malgré notre recours à Dieu, la tentation dure, prions sans relâche, élevons nos supplications vers le ciel ; soupirons, gémissons au pied du Saint-Sacrement dans l'église, aux pieds du crucifix si nous sommes chez nous, ou devant quelque image de la sainte vierge Marie, mère de toute pureté. Car nos efforts ne serviraient de rien, si Dieu ne nous soutenait de sa main puissante ; mais il faut savoir que Dieu exige de nous que nous combattions, et qu'il ne veut que nous aider pour nous mettre en état de remporter la victoire. Il est bon encore dans ces occasions de renouveler la promesse de ne plus l'offenser, et de vouloir perdre la vie plutôt que sa grâce. Il faut enfin répéter souvent cette prière : Seigneur, donnez-moi la force de résister ; ne souffrez pas que je me sépare de vous ; envoyez-moi plutôt la mort.

[1] Statim ut libido titillaverit sensum, erumpamus in vocem : Domine, auxiliator meus. (Epist. XXII, *ad Eustoch*).

[2] Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. (*Psalm*. XXIII, 4).

SERMON XLVIII

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De la peine du dam qu'auront à subir les damnés dans l'enfer.

Mittite eum in tenebras exteriores ; ibi erit fletus. Jetez-le dans les ténèbres extérieures ; là il y aura des pleurs. (*Matth.*, XXII, 13.)

Selon toutes les lois divines et humaines, la peine doit répondre à la grièveté du délit. « Le nombre des coups, est-il dit dans le Deutéronome, se réglera sur la qualité du péché[1] ». Or la principale injure du pécheur envers Dieu, quand il commet un péché mortel, c'est de tourner le dos à son créateur, qui est en même temps son souverain bien, et, comme l'a dit saint Thomas, le péché mortel consiste précisément à s'éloigner du bien immuable[2] C'est de cette injure que se plaint le Seigneur : « Tu m'as abandonné, dit le Seigneur par la bouche de Jérémie, tu t'es retourné en arrière[3] » Comme la plus grande culpabilité du pécheur consiste à vouloir perdre Dieu de propos délibéré, son plus grand châtiment dans l'enfer sera d'avoir perdu son Dieu. « Là il y aura des pleurs[4] » Dans l'enfer on gémit sans cesse ; mais quel sera le sujet le plus amer de ces gémissements ? Ce sera de penser à la perte qu'ils auront faite par leur faute. Tel est l'unique point que je me propose de traiter dans ce sermon.

I. Non, chrétiens, non ; ce n'est pas pour acquérir les biens de ce monde que Dieu vous a mis sur la terre ; il ne vous a créés

[1] Pro mensura delicti erit et plagarum modus. (*Deut.*, XXV, 2).
[2] Aversio ab incommutabili bono.
[3] Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti. (*Jer.*, XV, 6).
[4] Ibi erit fletus.

que pour vous faire acquérir la vie éternelle. Telle est notre fin, écrivait l'Apôtre aux Romains[1] Or, la vie éternelle c'est d'aimer Dieu et de le posséder dans l'éternité. Celui qui atteint ce but sera toujours heureux ; celui qui par sa faute ne l'atteint pas et perd la possession de Dieu, aura en partage un malheur éternel, et dira en gémissant : Ma fin est manquée[2]

II. La douleur que fait éprouver la perte d'une chose répond à la valeur de la chose perdue. S'agit-il d'une pierre précieuse, d'un diamant qui valait cent écus? on en a du regret. Ce regret serait bien plus vif, si la valeur était de deux cents écus ; quatre fois plus vif encore, si la valeur était de quatre cents. Maintenant je demande : Quel est le bien qu'a perdu le damné ? Ce bien c'est Dieu, bien infini. La peine sera donc infinie. La peine du damné est infinie, a dit saint Thomas, parce qu'il a perdu un bien infini[3] Saint Bernard avait dit avant lui que la valeur de cette perte se mesure sur l'infinité du bien suprême, qui est Dieu. Ainsi ce qui fait l'enfer, ce n'est pas ce feu qui dévore, ni cette puanteur qui révolte les sens, ni ces cris et ces hurlements continuels des damnés, ni l'effroyable aspect des démons, ni les horreurs de cet abîme de tourments où les malheureux sont entassés les uns sur les autres ; mais ce qui fait l'enfer, c'est la douleur d'avoir perdu le Seigneur. Toutes les autres peines ne sont rien en comparaison de celle-là. Le prix des serviteurs fidèles dans le paradis, c'est Dieu lui-même. Il l'a dit à Abraham : « Je serai votre récompense, et cette récompense sera grande[4]. » De même donc que la récompense de l'élu est la possession de Dieu, la privation de Dieu sera le plus grand châtiment du damné.

III. Quelques tourments, a dit là-dessus saint Bruno, qu'on voulût ajouter à ceux que souffrent les damnés, tous ensemble n'éga-

[1] Finem vero vitam æternam. (*Rom.*, VI, 22).
[2] Periit finis meus. (*Thren.*, III, 18).
[3] Pœna damnati est infinita, quia est amissio boni infiniti. (1-2, q. 87, ar. 4).
[4] Ego ero merces tua magna nimis. (*Gen.*, XV, 10).

leraient pas la peine d'être privés de la vue de Dieu[1] Saint Jean Chrysostome tient le même langage : « Quand même, disait-il, vous ajouteriez cent enfers les uns aux autres, vous ne diriez rien qui égale une pareille douleur[2] » Dieu a tant de qualités pour être aimé, qu'il mérite un amour infini. Il est si aimable, que tout le ciel se remplit d'allégresse par sa seule présence, et les bienheureux absorbés dans son amour ne désirent rien autre chose, ne songent qu'à l'aimer de toutes leurs forces. Ici-bas les pécheurs, pour ne pas quitter leurs indignes plaisirs, ferment les yeux afin de ne pas connaître Dieu et l'amour qu'il mérite ; mais dans l'enfer le Seigneur leur fait connaître qu'en le perdant, ils ont perdu leur souverain bien, le bien souverainement aimable[3] : c'est le châtiment qu'il leur inflige. Au milieu des plaisirs sensuels auxquels il s'abandonne, le pécheur connaît à peine Dieu ; il ne s'en forme qu'une idée obscure, et c'est pour cela qu'il se met peu en peine de le perdre. Mais dans l'enfer, il ne le connaîtra que trop pour son malheur, et cette pensée le tourmentera éternellement. Un docteur de Paris apparut à son évêque, et lui dit qu'il était damné. L'évêque lui demanda s'il se souvenait en enfer des sciences où il avait été si versé durant sa vie. Il lui répondit qu'en enfer on n'a qu'une seule pensée, un seul regret, le regret d'avoir perdu Dieu.

IV « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel[4] » Séparez-vous de moi, « vous n'êtes plus à moi, je ne suis plus à vous[5]. » « Retirez-vous de moi[6]: » dans ces paroles est tout l'enfer. Cette peine, dit saint Augustin, il n'y a sur la terre que les saints qui la craignent[7] Cette peine épouvante les amis de Dieu plus que tous les autres tourments de l'enfer ; mais elle

[1] Addantur tormenta tormentis, ac Deo non priventur. (Serm. de Judic. fin.).

[2] Si mille dixeris gehennas, nihil par dices illius doloris. (*Hom.* 49, ad Pop).

[3] Cognoscetur Dominus judicia faciens. (*Psalm.* IX, 17).

[4] Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. (*Matth.*, XXV, 41).

[5] Vos non populus meus, et ego non ero vester. (*Os.*, I, 9).

[6] Discedite a me.

[7] Hæc amantibus, non contemnentibus, pœna est.

n'effraie pas les pécheurs, qui veulent vivre plongés dans les ténèbres du péché : cependant, au moment de la mort, ils connaîtront, pour leur plus grand supplice, le bien qu'ils auront perdu par leur faute.

V. Il faut bien comprendre que l'homme a été créé par Dieu, et que naturellement il est porté à l'aimer Dans cette vie les ténèbres du péché, et les affections terrestres qui remplissent le cœur, tiennent en quelque sorte assoupie cette tendance naturelle à s'unir à Dieu, et voilà pourquoi on ne se montre pas beaucoup affligé d'en être séparé ; mais au moment où l'âme quitte le corps et n'est plus retenue par les sens qui la tenaient dans les ténèbres, elle voit clairement qu'elle est l'ouvrage de Dieu, et que Dieu seul est le bien qui pourrait la satisfaire, comme le dit saint Antonin[1] Aussi, dès qu'elle a rompu les liens qui la liaient au corps, elle s'élance vers Dieu, son bien suprême, pour s'unir à lui. Mais si elle se trouve en état de péché, Dieu la repousse comme son ennemie. Mais bien que bannie et repoussée, elle ne perd pas le penchant qui la porte à s'attacher à Dieu : et toujours entraînée vers lui, toujours rejetée, ce sera là son véritable enfer.

VI. Si un chien voit un lièvre, que d'efforts ne fait-il point pour rompre la chaîne qui le lie, et pour courir sur sa proie! De même l'âme, en se séparant du corps, est entraînée d'une part vers Dieu, mais de l'autre le péché l'en éloigne et la pousse vers l'enfer Le péché, dit le Prophète, est comme un mur immense qui s'interpose entre l'âme et Dieu[2] Ame infortunée ! enfermée dans ton horrible prison, à jamais éloignée de ton Dieu, que de pleurs tu verseras ! que de gémissements inutiles ! *Ibi erit fletus*. Tu t'écrieras : Mon Dieu, je ne serai donc plus à vous, et vous ne serez plus à moi ! je ne pourrai plus vous aimer, et vous ne m'aimerez plus ! L'idée de cette séparation épouvantait David, quand il disait : « Le souverain Maître m'a-t-il donc rejeté pour toujours? me refusera-t-il dé-

[1] Separata autem anima a corpore, intelligit Deum summum bonum, et ad illud esse creatam.

[2] Iniquitates vestræ diviserunt inter vos, et Deum vestrum. *(Isa.*, LIX, 2*)*.

sormais sa bienveillance[1] ? comme s'il disait : Quelle douleur serait la mienne, si Dieu venait à me repousser pour toujours, et que sa colère ne dût jamais s'apaiser ! Mais cette douleur qui effrayait David, c'est celle que souffre tout réprouvé, celle qu'il souffrira éternellement. Pendant que David était livré au péché, il sentait les reproches de sa conscience qui lui disait : O David ! où est ton Dieu[2], qui t'aimait tant ? Tu l'as perdu, il n'est plus à toi ; et David tourmenté par ces pensées, ne faisait que pleurer le jour et la nuit[3] A leur tour aussi les démons diront au damné : Malheureux, où est ton Dieu ? David cependant apaisa Dieu par ses larmes et regagna son amitié ; au lieu que le réprouvé aura beau verser un océan de larmes, il ne pourra ni apaiser son Dieu ni recouvrer sa grâce.

VII. Saint Augustin dit que si les damnés voyaient la beauté de Dieu, ils ne sentiraient plus leurs tourments, et que l'enfer se trouverait changé pour eux en paradis[4] (*a*). Mais non, le damné ne peut pas voir Dieu. Quand David condamna son fils Absalon à ne plus paraître devant lui, la douleur d'Absalon fut telle qu'il pria Joab d'aller dire à son père, que s'il lui était défendu de le voir, ce serait le faire mourir[5] Philippe II dit à un de ses courtisans, qu'il vit se tenir indécemment dans l'église : Je vous défends de paraître jamais devant moi. La douleur de cet homme en fut si grande que, rentré chez lui, il en mourut de chagrin. Que sera-ce quand Dieu, au moment de la mort, dira au réprouvé : Je ne veux plus te voir, et tu ne me verras plus ; comme il en menaçait autrefois son peuple par ces paroles : « Je lui cacherai mon visage, et tous les

[1] Numquid in æternum projiciet Deus ? aut non apponet, ut complacitior sit adhuc ? (*Psalm.* LXXVI, 8).

[2] Ubi est Deus tuus ?

[3] Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes dies ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus ? (*Psalm.* XLI, 8).

[4] Nullam pœnam sentirent, et infernus ipse verteretur in paradisum. (*Lib. de trip hab*). (*a*)

[5] Obsecro ergo, ut videam faciem regis ; quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me (II *Reg.*, XIV, 32).

a) Ce livre ne paraît pas dans son ensemble être de saint Augustin. (*Note de l'éditeur*).

maux fondront sur lui[1] » Quelle compassion d'entendre un fils, qui était constamment uni à son père, mangeant et dormant à ses côtés, s'écrier au milieu de ses sanglots, dans le désespoir où la mort, en le lui ravissant, l'a jeté : O mon père ! je t'ai perdu, je ne te verrai donc plus ? Supposez maintenant que nous entendions les gémissements d'une âme damnée, et que nous lui disions : Ame, de quoi te plains-tu ? Elle nous répondrait, l'infortunée : J'ai perdu mon Dieu, et je ne le verrai plus !

VIII. Ce qui accroîtra les douleurs du réprouvé, ce sera la connaissance qu'il aura de la gloire et de la félicité dont jouiront les bienheureux dans le paradis, et dont il sera lui-même exclu pour toujours. Supposons un homme que le prince aurait invité à une fête donnée dans son palais, et qu'au moment où elle commence, le prince l'en ait exclus, pour quelque manquement qu'il aurait commis : quelle peine serait-ce pour cet homme d'entendre de dehors les chants joyeux des acteurs et les applaudissements des spectateurs, sans pouvoir s'y mêler lui-même ! Les pécheurs dédaignent maintenant le paradis et le perdent pour des choses de rien, après que Jésus-Christ a versé tout son sang pour leur en mériter l'entrée ; mais quand ces malheureux se verront relégués dans l'enfer, la connaissance de ce qu'ils auront perdu sera pour eux le plus cruel de tous leurs supplices. Les damnés, dit saint Jean Chrysostome, en se voyant chassés du séjour céleste, éprouveront une douleur dix mille fois plus grande, que celle que pourront leur causer tous les autres tourments de l'enfer[2]. Si j'avais au moins l'espérance, dira le damné, qu'après mille siècles, un million de siècles, je pourrais rentrer en grâce auprès de Dieu et me rendre digne d'aller le voir dans le ciel ! Mais non, il entendra cette réponse : « L'homme impie une fois mort, il ne lui reste plus d'espérance[3] » Quand il vivait,

[1] Abscondam faciem ab eo, et invenient eum omnia mala. (*Deut.*, XXXI, 17).

[2] Decem millia quis ponat gehennas, nihil tale dicet, quale est a beata gloria excidere. (S. *Chrys. ap. Thom. Suppl.*, qu. XCVIII, art. 9).

[3] Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes. (*Prov.*, XI, 7).

il pouvait se sauver ; mais il est mort dans le péché, le mal est irréparable. Ainsi le malheureux s'écriera avec l'accent du désespoir : « Je ne verrai point le Seigneur Dieu dans la terre des vivants[1] »

IX. Ce qui augmentera la douleur des réprouvés, ce sera de penser qu'ils n'auront perdu Dieu et le paradis que par leur faute. Je pouvais être heureux sur la terre en aimant Dieu, dira chacun d'eux, et je me serais acquis une félicité immense pour l'éternité ; mais, pour avoir aimé mes vices, il me faut rester dans ce lieu de tourments tant que Dieu sera Dieu. Il pourra répéter alors les paroles de Job : « Qui me rendra ces années d'autrefois, ces temps où Dieu me protégeait[2] ? » Ah! que ne puis-je retourner au temps de ma vie où Dieu se faisait mon gardien, afin que je ne tombasse point dans les feux éternels! Je n'étais point né parmi les barbares, parmi les Indiens ni parmi les Chinois : là, j'aurais été privé des sacrements, des prédications et de maîtres qui m'instruisissent ; mais je suis né dans le giron de la vraie Eglise : j'ai été instruit et averti par les prédicateurs et les confesseurs. Ce ne sont point les démons qui m'ont traîné dans cet abîme, j'y suis venu volontairement sur mes propres pieds : ces chaînes qui me lient et me tiennent éloigné de Dieu, c'est moi qui les ai forgées de mon plein gré. Combien de fois Dieu ne m'a-t-il point parlé au cœur, et ne m'a-t-il point fait entendre cette invitation : Amende-toi et reviens à moi ; prends garde qu'il ne vienne un temps où tu ne pourras te préserver de ta ruine. Hélas ! Ce temps est venu ! la sentence est portée ; je suis damné, et ma damnation est un mal qui n'a point, qui n'aura point de remède dans l'éternité. Au moins, s'il a perdu ce Dieu qu'il ne verra plus, que ne peut-il l'aimer ! mais non, abandonné qu'il est de la grâce, et, devenu esclave de son péché, il est contraint de le haïr. Se voir ennemi de Dieu, pour l'avoir méprisé durant sa vie, c'est là le sujet du désespoir du damné.

[1] Non videbo Dominum Deum in terra viventium. (*Isa.*, XXXVIII, 11).
[2] Quis mihi tribuat, ut sim juxta menses pristinos, secundum dies, quibus Deus custodiebat me? (*Job.*, XXIX, 2).

Il dira comme Job (mais avec un tout autre sentiment) : « Pourquoi m'être exposé en butte aux traits de la vengeance divine, et m'être rendu insupportable à moi-même [1] ? » Le damné, se voyant l'ennemi de Dieu, en butte aux traits de sa vengeance, en même temps qu'il le reconnaît pour être infiniment aimable, ne verra rien qui lui fasse plus d'horreur que lui-même ; et ce sera le plus terrible châtiment qu'il lui faudra subir, de voir que Dieu est si aimable, et de se voir lui-même si difforme, et si contraire à ce Dieu. Ainsi se réalisera cette menace qu'on lit dans les Psaumes : « Je te mettrai en face de toi-même [2]. »

X. Pour accroître encore sa peine, le damné aura devant les yeux tout ce que Dieu a fait pour le sauver « Le pécheur verra, et il se mettra en colère » contre lui-même, a dit le Psalmiste [3] Il verra toutes les grâces qui lui ont été faites par le Seigneur, les traits de lumière qui ont pu l'éclairer, les appels qui lui ont été adressés, la patience avec laquelle Dieu l'a supporté ; il verra surtout combien Jésus-Christ l'a aimé, combien Jésus-Christ a souffert pour lui ; et il verra que c'est par sa faute qu'il a encouru la haine du Sauveur lui-même. « Quand on supposerait mille enfers entassés l'un sur l'autre, disait saint Jean Chrysostome, on ne dirait rien qui approche du supplice de se voir l'objet de la haine de Jésus-Christ [4] » Eh ! quoi ! dira-t-il, ce Rédempteur, qui, pour l'amour de moi, a sué jusqu'au sang, a souffert l'agonie, a voulu mourir abandonné de tous, n'aura donc plus compassion de moi ? Je me plains, je gémis, et il ne veut plus ni me voir, ni m'entendre ! Je suis tout-à-fait oublié de lui ! Un temps fut où il m'aimait ; il me hait maintenant, et c'est avec raison, puisque, dans mon ingratitude, j'ai refusé de l'aimer. David a dit que les damnés sont jetés dans le puits de la perdition [5] Et saint Augustin

[1] Quare me posuisti contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis. (*Job.*, VII, 20.

[2] Statuam te contra faciem tuam. (*Ps.* XLIX, 31).

[3] Peccator videbit, et irascetur. (*Psalm.* CXI, 10).

[4] Si mille quis ponat gehennas, nihil tale dicturus est, quale est esse exosum Christo.

[5] Deduces eos in puteum interitus. (*Psalm.* LIV, 24).

ajoute : « Ce puits sera fermé par en haut, ouvert par en bas, s'élargira à mesure qu'il deviendra profond, et ceux qui y seront jetés seront oubliés de Dieu, en punition de ce qu'ils n'auront pas voulu penser à lui[1] »

XI. Ainsi le damné reconnaît à la fois que Dieu mérite un amour infini, et qu'il ne peut l'aimer. Tourmentée un jour par un démon, sainte Catherine de Gênes lui demanda qui il était ; il lui répondit d'un ton lamentable : « Je suis ce méchant qui ne peut plus aimer Dieu[2] » De même le réprouvé, non-seulement n'aime pas Dieu, mais encore, abandonné à son péché, il est forcé de le haïr Et c'est là son enfer, de haïr Dieu, en même temps qu'il le connaît pour être infiniment digne d'amour, de l'aimer avec force comme son souverain bien, et de le haïr pour le châtiment qu'il lui inflige. Un savant docteur a dit : « C'est une bien triste chose, que d'aimer fortement, et de haïr en même temps celui qu'on aime[3] » L'amour naturel l'attire sans cesse vers Dieu, mais la haine l'en éloigne avec violence. Ces deux passions contraires sont comme deux bêtes féroces qui, à chaque instant, déchirent le cœur du pauvre damné, et qui lui font souffrir tous les tourments d'une mort incessante qui doit durer toute l'éternité. Il haïra donc et il maudira Dieu, et en le maudissant, il maudira aussi tous les biens qu'il en a reçus, la création, la rédemption, les sacrements, et parmi ceux-ci, le sacrement de baptême qui l'a rendu plus coupable devant Dieu par les péchés qu'il a commis, celui de la pénitence, avec lequel il lui eût été si facile de se sauver, s'il l'eût voulu, et surtout celui de l'Eucharistie, par lequel Dieu s'était donné lui-même tout entier à lui. Il haïra conséquemment tous les autres moyens qu'il a eus de travailler à son salut ; il haïra et maudira tous les anges et

[1] Pateus claudetur sursum, aperietur deorsum, dilatabitur in profundum, et ultra nescientur a Deo, qui Deum scire noluerunt. (*Hom.* XVI ex L, al. App. serm. CCLII, n. 2).

[2] Ego sum ille nequam privatus amore Dei.

[3] Res miserrima amare vehementer, et amatum simul odisse. (*Magnotius, Medit*).

tous les saints; il maudira spécialement son ange gardien, les saints qui furent ses patrons, la sainte Vierge ; il maudira les trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et surtout Jésus-Christ, le Verbe incarné, qui a enduré tant de souffrances et est mort pour son salut. Il maudira ses plaies, son sang, sa passion Et voilà, chrétiens, à quelle déplorable fin le péché conduit les âmes que Jésus-Christ a rachetées à un si grand prix.

SERMON XLIX

POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Sur la passion dominante.

Incipiebat enim mori... Domine, descende, priusquam moriatur filius meus. Il était sur le point de mourir... Seigneur, descendez, avant que mon fils ne meure. (*Jo.*, IV, 47 et 49.)

Les passions ne sont par elles-mêmes ni mauvaises ni pernicieuses : quand elles sont réglées par la raison et par la prudence, loin de nuire à l'âme, elles lui sont utiles. Quand au contraire elles sont désordonnées, elles causent des maux irréparables à celui qui s'y livre; car la passion, lorsqu'elle se rend maîtresse du cœur, jette un voile sur la vérité, et ne permet plus de discerner le bien d'avec le mal. C'est pourquoi l'Ecclésiastique priait le Seigneur de ne pas l'abandonner aux excès d'une âme qui n'a plus de retenue[1]. Gardons-nous donc bien de nous laisser dominer par quelque passion injuste. On

[1] Animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me. (*Eccli.*, XXIII, 6).

lit dans l'évangile de ce jour, qu'un certain officier dont le fils se trouvait en danger de mort, *incipiebat enim mori*, ayant appris que Jésus était en Galilée, alla au-devant de lui pour le prier de venir guérir son fils : *Domine, descende, priusquam moriatur filius meus*. On peut dire la même chose de celui qui commence à se laisser dominer par une passion : il est en danger de mort, il commence à mourir, *incipit mori*, mais de la mort de l'âme, mort bien plus à craindre que celle du corps ; et par conséquent, s'il veut se sauver, il doit prier le Seigneur de le délivrer de cette passion : *Domine, descende, priusquam moriatur anima mea* ; sans quoi il se perdra misérablement. Or c'est là ce que je veux vous démontrer aujourd'hui, savoir, le grand péril où l'on se trouve de se damner, quand on se laisse dominer par quelque passion.

I. « Ce que j'ai trouvé seulement, a dit Salomon, c'est que Dieu a créé l'homme droit, et que l'homme s'est embarrassé lui-même dans une infinité de questions[1] » Dieu a créé l'homme droit, c'est-à-dire juste sous le rapport de l'âme ; mais lui, prêtant l'oreille aux suggestions du serpent, a soutenu des combats où il a été vaincu : et en même temps qu'il s'est révolté contre Dieu, ses passions se sont révoltées contre lui-même. C'est de ces passions que parle saint Paul, et dont il dit qu'elles forment une guerre continuelle entre l'esprit et la chair[2] Malgré cela, l'homme peut, avec le secours de la grâce, résister à ses passions, au lieu de se laisser dominer par elles ; que dis-je ? il peut les dominer lui-même, et les assujettir à la raison, selon ce que le Seigneur dit à Caïn : « Votre concupiscence sera sous vous, et vous la dominerez[3]. » Quelque violents que soient les assauts que nous livrent la chair et le démon pour nous entraîner hors de la bonne voie, rappelons-nous cette parole de Jésus-Christ : « Le royaume de

[1] Solummodo hoc inveni, quod fecerit Dominus hominem rectum, et ipse se infinitis miscuerit quæstionibus. (*Eccl.*, VII, 30).

[2] Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem. *Gal.*, V, 17).

[3] Sed sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius. (*Gen.*, IV, 7).

Dieu est au dedans de vous[1] » Il y a donc au dedans de nous un royaume constitué par Dieu même. Ce royaume a pour reine notre volonté, qui doit dominer sur tous nos sens et sur nos passions. Et y a-t-il rien de plus beau et de plus honorable pour un homme, que d'être le régulateur de ses passions?

II. C'est en cela, qu'à proprement parler, consiste la mortification intérieure, qui nous est si fortement recommandée par les docteurs, savoir, de gouverner les mouvements de l'âme[2]; et c'est de là que dépend le salut de l'âme. La santé du corps consiste dans un juste tempérament établi entre les humeurs; quand une de ces humeurs devient trop abondante et qu'elle met du désordre dans l'organisation, elle cause la mort; de même la santé de l'âme exige que les passions soient soumises à la raison et réglées par elle. Mais quand la passion domine la raison, elle rend l'âme esclave et finit par la tuer.

III. Bien des gens mettent toute leur étude à se composer un maintien modeste et respectueux, tout en conservant dans leur cœur des affections incompatibles avec la justice, la charité, l'humilité ou la chasteté. Ceux-là trouveront tout préparé pour eux le châtiment dont le Sauveur menaça les Pharisiens et les Scribes, qui s'attachaient à tenir bien propres leurs verres et leurs plats, en même temps qu'ils nourrissaient dans le cœur des sentiments injustes ou impurs. « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens, leur disait-il, parce que toute votre application se réduit à nettoyer le dehors de vos coupes, tandis qu'en vous-mêmes vous ne respirez que la rapine et l'impudicité[3]. » Le prophète-roi dit que toute la gloire de la fille du roi, c'est-à-dire d'une âme, que Dieu a adoptée pour sa fille, provient de son intérieur, c'est-à-dire de sa bonne volonté[4]. Par conséquent, à quoi, comme le dit saint Jérôme, servirait

[1] Ecce enim regnum Dei intra vos est.

[2] Regere motus animi.

[3] Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis; intus autem pleni estis rapina et immunditia. (*Matth.*, XXIII, 25).

[4] Omnis gloria ejus filiæ regis ob intus. (*Psalm.* XLIV, 14).

de jeûner et de s'abstenir de jouissances, si l'on restait en même temps rempli d'orgueil; de se priver de vin, si l'on se montrait ivre de colère[1]? Ceux-là ne se dépouillent point de leurs vices, mais ils les recouvrent du manteau de la dévotion. Il est donc nécessaire que l'homme se défasse de tous ses mauvais penchants; autrement, au lieu d'être le roi de ses passions, il en sera l'esclave, et le péché dominera en lui, malgré l'exhortation que nous fait l'Apôtre de ne pas laisser régner le péché dans notre corps mortel, en obéissant à ses mauvais désirs[2]. L'homme, comme le dit saint Thomas, n'est véritablement le roi de lui-même, que lorsqu'il tient soumis à la raison son corps et tous ses mouvements[3]. Mais quand il obéit à ses vices, dès lors, dit saint Jérôme[4], il perd l'honneur de la royauté, et il devient esclave du péché selon cette sentence de l'Evangile: « Quiconque commet le péché, est esclave du péché[5] »

IV Saint Jacques nous recommande de nous conduire envers notre corps et ses appétits, comme on se conduit envers un cheval fougueux, qu'on bride et qu'on soumet au frein, pour pouvoir le diriger à son propre gré[6]. Ainsi, quand nous sentons en nous quelque passion qui nous presse de la satisfaire, il est nécessaire de lui imposer le frein de la raison; autrement, en faisant ce qu'elle nous demande, nous nous rendrions semblables aux animaux qui n'ont pour guides que leurs appétits brutaux. « L'homme, comme l'a dit le Psalmiste, fût-il au milieu des honneurs, se rendrait alors semblable aux animaux privés de raison[7], » et ne mériterait plus que le mépris. Il vau-

[1] Quid prodest tenuari abstinentia, si animus superbia intumescit? quid vinum non bibere, et odio inebriari?

[2] Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. (*Rom.*, VI, 12).

[3] Rex est homo per rationem, quia per eam regit totum corpus et affectus ejus. (*In Jo.*, 4).

[4] Perdit honorem regni, quando anima vitiis servit. (*In Thren.*, II, 7).

[5] Qui facit peccatum, servus est peccati. (*Jo.*, VIII, 34).

[6] Equis fræna in ora mittimus ad consentiendum nobis, et omne corpus illorum circumferimus. (*Jac.*, III, 3).

[7] Homo cum in honore esset, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. (*Psalm*, XLVIII, 13).

drait mieux, dit saint Jean Chrysostome, être né brute que de se rendre semblable aux brutes, car il n'y a pas de reproche à faire à un animal d'être naturellement privé de raison[1] ; au lieu que c'est une chose intolérable de voir quelqu'un qui est né homme, doué de raison, vivre après cela comme les bêtes, en ne suivant que les appétits de la chair, sans tenir compte de la raison qu'il a reçue. Que diriez-vous d'un homme qui, par goût, habiterait l'écurie avec les chevaux, se nourrirait de paille et d'orge, et dormirait sur la litière comme ces animaux? Pire encore que cet homme est devant Dieu, celui que ses passions entraînent sans qu'il leur oppose de résistance.

V Ainsi vivaient les Gentils. Leur esprit couvert de ténèbres ne distinguant plus le bien et le mal, ils se laissaient conduire par leurs sens. « Gardez-vous, écrivait saint Paul aux Ephésiens, de vous comporter comme les Gentils, qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées, et dont l'esprit est rempli de ténèbres[2] » Aussi les voyait-on se livrer à tous les vices et leur obéir aveuglément. « N'ayant aucune espérance de salut, continue l'Apôtre, ils s'abandonnent à la dissolution, et se plongent avec une ardeur insatiable dans toutes sortes d'impuretés[3] » C'est à ce misérable état que se réduisent ces chrétiens, qui, au mépris de leur raison, et de Dieu même, ne font que ce que la passion leur dicte ; Dieu à son tour les abandonne, en punition de leurs péchés, comme il abandonna les Gentils à la merci de leurs désirs dépravés, comme l'a dit le même apôtre dans son épitre aux Romains[4]. Et cette punition est la plus terrible de toutes.

VI. Deux cités, dit saint Augustin, peuvent s'élever en nous : l'une que fonde l'amour divin poussé jusqu'au mépris de nous-mêmes ; l'autre que construit l'amour de nous-mêmes poussé jus-

[1] Pejus est comparari quam nasci jumentum ; nam naturaliter non habere rationem tolerabile est.

[2] Non ambuletis, sicut et gentes ambulant in vanitate sensus sui, tenebris obscuratum habentes intellectum. (*Eph.*, IV, 17, 18).

[3] Qui desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis, in avaritiam. (*Ibid.*, V, 19).

[4] Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum. (*Rom.* I, 24).

qu'au mépris de Dieu[1] Si c'est l'amour de Dieu qui règne en nous, le mépris de nous-mêmes en sera la suite ; si c'est l'amour-propre, nous dédaignerons la loi de Dieu. Mais c'est là le cas de combattre, pour gagner, en se vainquant soi-même, la victoire qui doit avoir pour prix la couronne de la gloire éternelle. « Vainquez-vous vous-même, vainquez-vous vous-même[2], » c'était la maxime favorite de saint François Xavier, qu'il s'efforçait d'inculquer à ses disciples. Tous les sens de l'homme, dit l'Ecriture, toutes ses pensées se portent au mal dès sa plus tendre enfance[3] De là il suit que nous devons, durant tout le cours de notre vie, combattre pour vaincre les mauvaises inclinations qui naissent continuellement en nous, comme la mauvaise herbe croît dans les jardins. Mais, me dira-t-on, comment faire pour nous délivrer des mauvaises inclinations, et pour qu'elles ne naissent pas en nous? Saint Grégoire va répondre pour moi : « Autre chose est de regarder hors de nous ces mauvaises bêtes (c'est ainsi qu'il désigne nos passions), autre chose de les loger dans notre cœur[4] Hors de nous, elles ne sauraient nous faire aucun mal ; mais si nous leur donnons accueil en nous, elles nous dévorent.

VII. Toutes les passions malignes naissent de l'amour-propre. L'amour-propre est le principal ennemi que nous avons à combattre ; et pour le vaincre, nous devons faire abnégation de nous-mêmes, comme Jésus-Christ l'a dit à ceux qui veulent le suivre. « Que celui qui veut venir à ma suite, se renie lui-même, » disait-il à ses apôtres[5] « L'amour de Dieu n'entrera point en vous, disait Thomas à Kempis, si vous ne bannissez de votre cœur l'amour de vous-même[6] » La B. Angèle de Fo-

[1] Cœlestem (civitatem) ædificat amor Dei usque ad contemptum sui ; terrestrem ædificat amor sui usque ad contemptum Dei. (*De civ. Dei lib.* XIV, *c.* XXVIII.)

[2] Vince teipsum, vince teipsum.

[3] Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua. (*Gen.*, VIII, 21).

[4] Aliud est has bestias aspicere, aliud intra cordis caveam tenere. (*Mor.*, lib. VI, n. 52).

[5] Qui vult venire post me, abneget semetipsum. (*Matth.*, XVI, 24).

[6] Non intrat in te amor Dei, nisi exulet amor tui.

ligno disait qu'elle redoutait plus l'amour-propre que le démon, parce que l'amour-propre a plus de force que le démon pour nous faire tomber Sainte Marie Magdeleine de Pazzi tenait un langage semblable, comme on le voit dans l'histoire de sa vie. « Le plus grand ennemi que nous ayons, disait-elle, c'est l'amour-propre ; comme Judas, il nous trahit par un baiser. Qui peut le vaincre, pourra tout vaincre ; mais malheur à celui qui s'en laisse vaincre ! il sera perdu sans ressource. » La sainte disait de plus : « Si l'on ne peut le tuer d'un coup, qu'on lui donne du poison. » Elle voulait dire que, comme on ne peut le détruire tout à fait, parce que ce maudit ennemi, comme le dit saint François de Sales, ne meurt que quand nous sommes morts, on doit au moins s'efforcer de l'affaiblir autant qu'on le peut ; car, quand il est fort, il nous tue. Voilà, dit saint Basile, le fruit qu'on retire de l'amour-propre, quand on le suit, la mort[1] : L'amour-propre ne cherche point ce qui est juste et honnête, mais ce qui plaît aux sens. C'est pour cela que Jésus-Christ a dit : « Celui qui aime son âme, c'est-à-dire sa volonté, la perdra[2] » Celui donc qui s'aime véritablement lui-même et qui veut se sauver, doit refuser à ses sens tout ce qu'ils lui demandent de ce qui est défendu par le Seigneur ; autrement il perdra la grâce de Dieu, et se perdra lui-même.

VIII. Nous avons ensuite pour ennemies deux passions principales ; la concupiscible et l'irascible, c'est-à-dire l'amour et la haine. J'ai dit principales, parce que chacune d'elles a pour cortége d'autres passions qui en prennent le caractère. La première mène à sa suite la témérité, l'ambition, la gourmandise, l'avarice, la jalousie, le scandale ; l'autre a pour la seconder, la vengeance, l'injustice, la médisance, l'envie. Dans les combats que nous livrerons à ces passions, comme nous le conseille saint Augustin, nous ne devons pas chercher à les abattre toutes ensemble, nous ne pouvons les vaincre qu'en

[1] Stipendium amoris proprii mors est, initium omnis mali. (S. Basil. ap. Lyræum, lib. II.

[2] Qui amat animam suam, perdet eam. (*Jo.*, XII, 25).

les attaquant successivement. Quand l'une d'elles est terrassée, foulons-la aux pieds, jusqu'à ce qu'elle n'ait plus la force de s'élever contre nous ; après cette victoire, attaquons celle qui résiste encore[1]

IX. Nous devons surtout rechercher avec soin notre passion dominante, afin de travailler à la vaincre. Si nous la vainquons, tout sera gagné ; au lieu que nous serions perdus, si elle l'emportait sur nous. Dieu avait ordonné à Saül de détruire tous les Amalécites, leurs animaux et leurs biens. Mais Saül n'obéit qu'à demi : il détruisit les objets les moins précieux, et il accorda la vie au roi Agag, et réserva aussi quelques objets d'une grande valeur, après avoir détruit tout ce qui n'était que de peu de prix[2] Saül a été imité en cela par les Pharisiens et les Scribes, auxquels Notre-Seigneur adressait ce reproche : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'anis et du cumin, et qui en même temps laissez de côté les points les plus importants de la loi, comme la justice, la miséricorde et la foi[3] Ils avaient grand soin de payer la dìme des choses les plus viles, et ils ne se mettaient nullement en peine de choses beaucoup plus importantes, telles que l'observation de la justice, de la charité à l'égard du prochain, et la foi en Dieu. C'est ainsi que font beaucoup de chrétiens : ils cherchent à se défaire de certains défauts de peu d'importance, et ils gardent leur passion dominante ; cependant, s'ils ne triomphent pas de cette passion, il leur sera impossible d'obtenir leur salut. Le roi de Syrie, à la veille d'un combat, ordonna à ses guerriers de laisser de côté les simples soldats de l'armée ennemie, pour ne s'attaquer qu'à leur prince[4] Les Syriens obéirent, ils

[1] Calca jacentem, conflige cum resistente. (In cap. VIII, *Rom*).

[2] Et pepercit Saul et populus Agag... et universis quæ pulchra erant, etc. Quidquid vero vile fuit, demoliti sunt. (I *Reg.*, XV, 9).

[3] Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ, qui decimatis mentham, et anethum, et cyminum, et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, et misericordiam et fidem. (*Matth.*, XXIII, 23).

[4] Ne pugnetis contra minimum, vel contra maximum, nisi contra solum regem. (*II Par.*, XVIII, 30).

assaillirent et tuèrent le roi Achab, et ils remportèrent ensuite une victoire facile.

X. Il en sera de même pour nous : si nous ne tuons pas le roi, c'est-à-dire la passion dominante, nous n'obtiendrons jamais le salut. Quand la passion domine l'homme, elle commence par l'aveugler, ce qui ne lui permet pas de voir le danger qu'il court. Mais l'aveugle qui se laisse guider par un autre aveugle, tel que la passion que la raison ne dirige pas, comment peut-il s'empêcher de tomber dans quelque précipice? Demandons-le à l'Evangile[1] L'art du démon, a dit saint Grégoire, consiste à enflammer sans cesse la passion dominante; par là il entraîne les hommes à d'horribles excès. Hérode ne versa le sang de tant d'enfants innocents, que pour satisfaire sa passion de régner. C'est par suite de son amour pour une femme, qu'Henri VIII attira sur lui tant de maux spirituels, qu'il fit perdre la vie à tant de personnes du plus grand mérite, et qu'il finit par perdre la foi. Mais quelle merveille y a-t-il à cela, puisque, quand un homme est dominé par sa passion, il ne marche plus que dans les ténèbres? De là vient qu'il ne fait plus compte de rien, qu'il est sourd aux avis et aux remontrances, qu'il méprise les excommunications, qu'il ne parle plus même de sa damnation que comme d'une chose qui l'intéresse peu. Il ne songe qu'à assouvir sa passion : quoi qu'il arrive, dit-il, commençons par nous satisfaire. De même qu'une vertu éminente a toujours d'autres vertus pour compagnes, de même un vice qui domine en nous a d'autres vices à sa suite. « Une chaîne d'iniquité, a dit saint Laurent Justinien, tient tous les vices enlacés ensemble[2] »

XI. Lors donc que nous voyons qu'une passion commence à prendre de l'empire en nous, tâchons de l'abattre tout aussitôt, avant qu'elle se fortifie, suivant le conseil qu'en donne saint Augustin. « Tandis qu'elle est petite, dit ce Père, brisez-la pour ainsi dire contre la pierre, de peur qu'elle ne prenne

[1] Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. (*Matth.*, xv, 14).
[2] In catena iniquitatis fœderata sunt vitia.

des forces en grandissant[1] » Saint Ephrem a dit de même : « Si vous ne réprimez promptement vos passions, elles feront en vous un ulcère[2] La plaie qu'on ne ferme pas ne tarde pas à devenir un ulcère incurable. » Prouvons-le par un exemple. Un religieux des premiers âges, comme le rapporte saint Dorothée[3], ordonna à un de ses disciples d'arracher de terre un jeune cyprès. Le disciple obéit et arracha l'arbre. Le religieux lui ordonna ensuite d'en arracher un autre, un peu plus grand ; le disciple n'y réussit qu'avec peine, mais il ne lui fut pas possible d'en déraciner un troisième plus grand que le second. Mon fils, lui dit alors le religieux, telles que ces cyprès, sont nos passions ; quand elles ont pris racine dans notre cœur, il n'est plus possible de les en extirper Mes chers auditeurs, ayez toujours cette maxime présente à votre esprit : point de milieu possible ; il faut que l'âme subjugue la chair, ou que la chair subjugue l'âme et la tue.

XII. Cassien nous donne encore sur cette matière une règle bonne à retenir. Faisons en sorte, dit-il, que nos passions changent d'objet ; alors, de vicieuses, elles peuvent devenir saintes. Cet homme est enclin à maltraiter tous ceux qui ne le respectent pas ; que sa passion change d'objet, qu'il tourne toute sa colère contre le péché, plus dangereux pour lui que tous les démons de l'enfer. Cet autre montre de l'inclination pour les personnes douées de quelque beauté : eh bien ! qu'il porte ses affections vers Dieu, qui possède toutes les qualités aimables. Mais, disons-le, le meilleur remède contre les passions, c'est la prière, c'est de se recommander à Dieu, pour qu'il nous en délivre ; et si la passion résiste encore, il faut redoubler nos prières. Nos raisonnements et nos réflexions y servent peu, parce que la passion obscurcit tout ; souvent même il arrive que, plus on réfléchit, plus l'objet que la passion nous présente nous semble délectable. La seule ressource

1 Ne cupiditas robur accipiat, cum parvula est, allide illam. (*In psalm.* 136, n. 21).

2 Nisi citius passiones sustuleris, ulcus efficiunt.(*De perf.*).

3 Serm. II.

alors, c'est donc d'avoir recours à Jésus-Christ et à sa divine mère, et de les prier avec larmes et soupirs : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Ne permettez pas que je me sépare de vous. Nous nous réfugions sous votre protection, sainte mère de Dieu[1]. » Courage donc, âmes créées pour aimer Dieu ; élevons-nous au-dessus de la terre, cessons de placer nos pensées et nos affections dans les choses méprisables de ce monde, cessons d'aimer ce qui n'est que poussière, fumée et boue ; et employons toutes nos forces à aimer le souverain bien, ce Dieu infiniment aimable, qui nous a créés pour lui, et qui nous attend dans le ciel pour nous rendre heureux, et nous faire partager sa gloire dans l'éternité.

SERMON L

POUR LE VINGT-UNIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De l'éternité de l'enfer.

Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum. Il le livra aux ministres de la justice, pour qu'ils le tourmentassent jusqu'à ce qu'il acquittât toute sa dette. (*Matt.*, XVIII, 34.)

L'évangile de ce jour nous apprend qu'un serviteur ayant mal administré les biens de son maître, se trouva, en rendant ses comptes, débiteur, de la somme de dix mille talents. Comme le maître voulait être payé, le serviteur lui dit : Ayez patience en moi, et je vous acquitterai tout[2]. Le maître, touché de com-

[1] Domine, salva nos, perimus. Ne permittas me separari a te. Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix.

[2] Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.

passion, lui remit toute la dette. Or ce serviteur était créancier d'un autre serviteur de son maître pour une somme de cent deniers, et comme il en exigeait le payement, le débiteur le pria de lui accorder un délai; mais l'impitoyable créancier refusa de l'entendre, et le fit mettre en prison. Quand le patron eut appris la conduite de cet homme, il le fit venir en sa présence : Méchant serviteur, lui dit-il, je t'ai remis dix mille talents, et pour cent deniers tu n'as pas eu pitié de ton compagnon ! Après ces mots, il le livra aux ministres de la justice, pour qu'ils le tourmentassent jusqu'à ce qu'il eût payé toute sa dette[1] Vous voyez dans ces paroles, mes chers auditeurs, la condamnation à la mort éternelle préparée aux pécheurs. Ceux que leurs derniers moments trouvent dans le péché, meurent débiteurs envers Dieu de toutes leurs iniquités ; et comme dans l'autre vie il n'est plus possible de satisfaire à Dieu pour les fautes commises dans celle-ci, ils restent toujours débiteurs envers la justice divine ; les tourments de l'enfer ne cesseront donc jamais pour eux. C'est de cette éternité malheureuse que je veux vous parler aujourd'hui ; écoutez-moi attentivement.

I. C'est une grande pensée que celle de l'éternité, comme l'a dit saint Augustin[2] Si Dieu nous a faits chrétiens, ajoute-t-il, s'il nous a dévoilé les maximes de la foi, c'est pour nous faire songer à l'éternité[3] C'est cette pensée qui a porté tant de grands de la terre à se dépouiller de leurs richesses, à dire adieu au monde, à s'enfermer dans un cloître, et à vivre dans la pauvreté et dans la pénitence ; c'est encore cette pensée qui a peuplé les déserts de pieux anachorètes, et fourni aux échafauds tant de martyrs, qui ont accepté volontiers les tourments et la mort, afin de sauver leurs âmes pour l'éternité. Car, devons-nous dire avec saint Paul[4], notre patrie, ô chré-

[1] Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum.
[2] Magna cogitatio.
[3] Ideo christiani sumus, ut semper de futuro seculo cogitemus.
[4] Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. (*Hebr.* XIII, 14).

tiens, n'est point sur cette terre, qui n'est pour nous qu'un lieu de passage, que nous devons traverser pour arriver à l'éternité. « L'homme, a dit l'Ecclésiaste, ira dans la demeure de son éternité [1] » Mais dans cette éternité, la demeure des justes, qui est un palais de délices, diffère infiniment de celle des pécheurs, qui est une prison de tourments. C'est dans une de ces deux demeures que nous devons incontestablement aller. C'est là une chose nécessaire, a dit saint Ambroise [2]

II. Là où nous arriverons d'abord, nous resterons toujours. « De quelque côté que tombe un arbre, a dit l'Ecclésiaste, il y restera [3]... » Quand on coupe un arbre, de quel côté tombe-t-il? du côté vers lequel il penche. Où tomberez-vous, ô mon frère, quand la mort viendra renverser l'arbre de votre vie? Vous tomberez du côté vers lequel vous pencherez. Si vous penchez vers le midi, c'est-à-dire si vous avez la grâce divine, vous aurez en partage un éternel bonheur; mais si vous tombez du côté des aquilons, vous serez à jamais malheureux. Il n'y a point de milieu : ou toujours heureux dans le ciel, ou toujours désespéré dans l'enfer. Il est donc nécessaire que nous mourions, a dit saint Bernard ou quelque autre auteur [4]; mais, après la mort, nous ne savons laquelle de ces deux éternités sera notre partage.

III. Cette incertitude faisait trembler David : il en perdait le sommeil et le repos : « Le sommeil s'est éloigné de mes paupières, disait-il; mon trouble a fait expirer ma voix. J'ai repassé dans ma mémoire les jours anciens; j'ai parcouru la suite des siècles [5] » Qu'est-ce qui portait tant de saints, se demande saint Cyprien, à vivre dans les austérités et les pénitences volontaires, de manière à faire de leur vie un conti-

[1] Ibit homo in domum æternitatis suæ. (*Eccl.* XII, 5),

[2] In hanc vel in illam æternitatem cadam, necesse est. (*In psalm.* 118).

[3] Si lignum ceciderit ad austrum aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. (*Eccl.* XI, 3).

[4] Necesse mori; post hæc autem dubia æternitas.

[5] Anticipaverunt vigilias oculi mei; turbatus sum, et non sum locutus; cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. (*Psalm.* LXXVI, 5, 6).

nuel martyre ? C'était, répond-il lui-même, la pensée de l'éternité. Un moine s'était enfermé dans une fosse, et là il ne faisait autre chose que pousser ce cri : O éternité ! ô éternité ! Cette fameuse pécheresse que convertit l'abbé Paphnuce, avait sans cesse l'éternité devant les yeux : Qui m'assure, disait-elle, que mon éternité doive être heureuse, et que je n'aie point à redouter une éternité malheureuse ? Saint André d'Avellino conserva jusqu'à sa mort les mêmes terreurs ; il pleurait et gémissait continuellement, demandant à tous ceux qu'il rencontrait : Qu'en dites-vous ? me sauverai-je, ou serai-je damné éternellement ?

IV. Plût au ciel que nous eussions toujours l'éternité devant les yeux ! assurément nous ne serions pas si attachés à ce monde. « Quiconque, dit saint Grégoire, désire résolument l'éternité, ne se laisse ni enorgueillir par la prospérité, ni abattre par l'adversité ; et comme il ne voit rien qu'il ait à désirer dans le monde, il n'y a rien non plus qu'il ait à en craindre [1]. » Il n'a qu'un désir, celui d'être éternellement heureux ; il n'a qu'une crainte, celle d'être éternellement malheureux. Une dame fort attachée aux vanités du monde, alla un jour se confesser au P. Jean d'Avila, qui lui imposa pour tout exercice de pénitence, de retourner chez elle et d'y méditer sur ces deux mots : Toujours et jamais. La dame obéit, et il en résulta que bientôt guérie de son affection pour le monde, elle la porta désormais tout entière à Dieu. O éternité, disait saint Augustin, celui qui pense à toi, et qui ne fait pas pénitence, ou n'a pas la foi, ou s'il a la foi, il n'a pas de cœur [2] A l'appui de ces paroles, citons celles de saint Jean Chrysostome. Les Gentils, disait-il, reprochaient aux Chrétiens d'être menteurs ou insensés : menteurs, s'ils disaient qu'ils croyaient à des choses auxquelles ils ne croyaient pas ; insen-

[1] Quisquis in æternitatis desiderio figitur, nec prosperitate attollitur, nec adversitate quassatur ; et dum nihil habet in mundo quod appetat, nihil est quod de mundo pertimescat. (*Moral.* lib. X, c. XII, n. 39).

[2] O æternitas, qui te cogitat nec pœnitet, aut certo fidem non habet, aut si habet, cor non habet. (*Soliloq.*)

sés, puisque, tout en croyant à l'éternité, ils n'en commettaient pas moins des péchés [1]

V. Malheur aux pécheurs, disait saint Césaire d'Arles ; ils entrent dans l'éternité sans l'avoir connue ; mais un double malheur s'ensuivra pour eux : le malheur d'y entrer, et celui de n'en pas sortir [2] Pour celui qui entre dans l'enfer, la porte s'ouvre ; mais, pour qui veut en sortir ensuite, elle ne s'ouvre plus. Comme il est dit dans l'Apocalypse [3], Dieu lui-même garde les clefs de l'enfer, pour nous faire entendre que celui qui y entre une fois, n'a plus d'espérance d'en sortir. La sentence des proscrits, dit saint Jean Chrysostome, est gravée sur la colonne de l'éternité ; elle ne sera jamais révoquée. On ne compte plus en enfer ni les jours ni les années. Si un damné, disait saint Antonin, recevait la nouvelle qu'il sortirait un jour de l'enfer, mais quel jour ? lorsqu'il y aurait autant de millions de siècles d'écoulés qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer et de grains de sable sur la terre ; ce damné se trouverait plus heureux que ne le serait le plus heureux qui recevrait sa grâce sur l'échafaud, et qui en descendrait pour monter sur le plus beau trône du monde. Mais, hélas ! tous ces millions de siècles, aussi nombreux que les sables du rivage et les gouttes d'eau de l'Océan, passeront, et quand ils seront passés, l'enfer du damné ne sera encore qu'à son commencement. Si on multipliait tous ces millions par autant de millions, lorsque tout ce temps serait écoulé, il faudrait toujours recommencer. Mais à quoi bon, dit saint Hilaire, compter les années dans l'éternité ? Quand vous pensez en trouver la fin, vous n'en êtes encore qu'au commencement [4] » Saint Augustin dit à son tour : « Rien de ce qui a

[1] Exprobrabant Gentiles, aut mendaces, aut stultos esse Christianos : mendaces, si non crederent quod credere dicebant : stultos, si credebant, et peccabant.

[2] Væ peccatoribus ! Incognitam ingrediuntur æternitatem ; sed væ duplex ! ingrediuntur, et non egrediuntur.

[3] Et habeo claves mortis et inferni. (*Ap.*, I, 18).

[4] Ubi putas finem invenire, ibi incipit.

une fin ne peut entrer en comparaison avec l'éternité [1].» Tout damné se contenterait de pouvoir faire ce pacte avec Dieu : Seigneur, augmentez mes souffrances autant qu'il vous plaira, mais fixez-leur un terme ; quelque éloigné qu'il soit, pourvu que vous m'accordiez un terme, je serai satisfait. Mais, vaine espérance ! il n'y aura point de terme. *Periit finis meus*, dit le damné [2] Ses souffrances ne finiront donc jamais ? Non ! La trompette de la justice divine retentit incessamment sous les voûtes infernales, et rappelle sans discontinuer aux malheureux réprouvés que leur enfer durera toujours, et qu'il n'aura jamais de fin.

VI. Si l'enfer n'était point éternel, ce ne serait plus ce grand supplice dont ce mot même nous présente l'idée. Tout ce qui passe avec le temps, est peu de chose et de courte durée [3], dit Thomas à Kempis. Tel malade peut avoir à souffrir une incision sur un abcès, tel autre sur un cautère, un membre gangrené ; la douleur qu'il en ressent est grande, mais elle est supportable, parce qu'elle finit bientôt. Mais quand la douleur est de durée, comme un mal de dents qui dure plusieurs mois sans interruption, elle devient insupportable. Que dis-je ? s'il fallait seulement rester six mois dans un lit mollet, mais toujours sur un même côté, ou bien entendre la même musique, la même comédie, nuit et jour pendant une année entière, on finirait par tomber dans le désespoir. Pauvres pécheurs aveuglés, si on leur parle de l'enfer, ils vous répondent : Eh bien ! si j'y vais, patience. Ils changeront de langage, lorsqu'ils seront en enfer : là il ne s'agira plus de cette simple incommodité qui consiste à entendre perpétuellement une même musique ou une même comédie, ou à demeurer toujours couché sur un même côté, ou à souffrir d'un mal de dents ; mais il s'agira d'endurer tous les maux, tous les tourments accumulés, comme Dieu en menaçait son peuple par l'organe de Moïse [4] Et ces maux, ces tourments, n'auront point de fin.

[1] Quæ finem habent, cum æternitate comparari non possunt. (*In psal.* XXXVI, serm. II, n. 6). — [2] *Thren.* III, 8.

[3] Modicum est, et breve omne quod transit cum tempore.

[4] Congregabo super eos mala. (*Deut.* XXXII, 23).

VII. Ni ils n'auront de fin, ni ils n'auront jamais le moindre allégement. Le damné aura toujours à souffrir les mêmes feux, la même privation de Dieu, la même tristesse, le même désespoir. Dans l'éternité rien ne change, dit saint Cyprien, parce que le décret divin est immuable. Cette pensée redoublera la peine du damné, en lui faisant sentir par anticipation, et à chaque instant, tout ce qu'il doit souffrir dans l'éternité. Daniel, décrivant le bonheur des élus et la misère des réprouvés, s'exprime ainsi : « Les uns se réveilleront pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre qu'il auront toujours devant les yeux[1] » Ils auront sous les yeux leur malheureuse éternité[2] De sorte que l'éternité accable le réprouvé non-seulement de tout le poids de la peine du moment présent, mais encore de celui de toute la peine à venir, qui est éternelle.

VIII. Or ce ne sont pas là des opinions controversées entre les docteurs ; ce sont des articles de foi, et clairement exprimés dans les saintes Ecritures. L'Ecriture, objecte ici un hérétique, a dit : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel[3] : » c'est donc le feu qui est éternel, et non la peine que les damnés doivent endurer. Ainsi parle cet incrédule, mais il parle sans raison. Pourquoi Dieu aurait-il créé ces feux éternels, s'ils ne devaient pas servir ponr le châtiment des réprouvés qui sont éternels ? Mais pour ôter toute ombre de doute, il se trouve beaucoup d'autres textes de l'Ecriture où il est dit que ce n'est pas seulement le feu qui est éternel, mais que c'est encore la peine du damné ; ceux-ci, par exemple : « Ils iront au supplice éternel[4], où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu qui les brûle ne s'éteint point[5]. — Et la fumée de leurs tourments montera[6]

[1] Evigilabunt alii in vitam æternam, et alii in opprobrium, ut videant semper. (*Dan.* XII, 2).

[2] Ut videant semper.

[3] Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.

[4] Ibunt hi in supplicium æternum. (*Matth.* XXV, 46).

[5] Ubi vermis eorum non moritur, et ignis eorum non extinguitur. (*Marc.* IX, 43).

[6] Et fumus tormentorum eorum ascendet in secula seculorum. (*Apoc.* XIV, 11).

dans les siècles des siècles. — Ils souffriront la peine d'une éternelle damnation [1]. »

IX. Comment Dieu, dit un autre incrédule, peut-il justement punir de peines éternelles un péché qui ne dure qu'un moment? Je réponds que la grièveté d'un délit ne se mesure pas sur la durée du temps, mais sur le degré de malice qu'il présente. La malice du péché mortel est infinie, dit saint Thomas [2] Le damné méritait donc une peine infinie; mais comme une créature n'est point capable de supporter une peine intensivement infinie, Dieu, dit le même saint docteur, y supplée par une peine extensivement infinie, c'est-à-dire éternelle. Il est juste que d'ailleurs la peine persiste, tant que le pécheur persiste lui-même dans son péché ; et, par conséquent, de même que dans le ciel, la vertu des bons est toujours récompensée, parce qu'elle continue toujours, de même dans l'enfer le châtiment du damné doit être éternel, parce qu'il continue toujours. La cause du châtiment, qui est la volonté pervertie du pécheur, dit également Eusèbe d'Emèse, ne cessant jamais, le châtiment lui-même n'aura point de fin [3]. Le damné est si obstiné dans son péché, que si Dieu lui offrait le pardon, il le refuserait, tant est grande la haine qu'il garde contre Dieu. Jérémie fait parler ainsi le pécheur : « Pourquoi ma douleur est-elle devenue continuelle? Pourquoi ma plaie est-elle désespérée, et refuse-t-elle de se guérir [4]? » C'est comme s'il disait : si ma plaie est incurable, c'est parce que je ne veux pas être guéri. Comment Dieu pourrait-il, en effet, guérir la plaie du réprouvé, si le réprouvé refuse le remède qu'on lui offre? Et c'est pour cela que le châtiment des damnés s'appelle [5] une *épée* et une *vengeance* à jamais irrévocable.

[1] Qui pœnas dabunt in interitu æternas. II *Thess.*, I, 9).

[2] 1-2, q. 87, a. 4.

[3] Quia non recipit causa remedium, carebit fine supplicium.

[4] Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis ; renui curati ? (*Jer.* xv, 18).

[5] Ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem. (*Ezech.* XXI, 3).

X. De là vient que, sur cette terre, la mort cause tant d'épouvante, tandis que dans l'enfer, au contraire, elle est désirée par les damnés, mais sans qu'ils puissent l'obtenir, comme il est dit dans l'Apocalypse [1] Ils voudraient être exterminés et anéantis pour trouver une trêve à leurs peines, mais *non est in illis medicamentum exterminii* [2] Si un malheureux condamné à mourir sur un gibet se trouve précipité en bas de l'échelle, et que le bourreau ne se hâte pas de l'achever, il fait compassion au peuple. Pauvres damnés ! ils vivent dans les angoisses continuelles de la mort, mais ils n'ont de la mort que le tourment : elle ne leur ôte point la vie, « La première mort sépare bon gré mal gré l'âme du corps ; la seconde la retient unie au corps, quoiqu'elle veuille en être séparée [3] » Cette seconde mort, c'est la mort éternelle. « Ils ont été renfermés dans l'enfer comme des brebis ; la mort les dévorera, » dit le Psalmiste [4] La brebis dans ses pâturages broute les feuilles de la plante, et laisse la racine. La plante ne meurt pas ; elle croît et se couvre de feuilles nouvelles. Ainsi fait la mort avec les réprouvés : elle les tourmente, les accable de peines ; mais elle leur laisse la vie qui est comme la racine de ses peines.

XI. Mais, puisque ces malheureux n'ont plus d'espoir de sortir de l'enfer, ne pourront-ils pas du moins se faire illusion en disant : Qui sait si un jour, cédant à la compassion, Dieu ne finira point nos tourments? Non ; dans l'enfer, il n'est pas d'illusions possible, les *qui sait* ne sont plus de mise. Le réprouvé est certain, comme il est certain de l'existence du Dieu qui le punit, que son enfer ne finira jamais. « Tu as cru faussement, dira Dieu au réprouvé, comme nous le lisons dans les Psaumes, que j'étais semblable à toi ; je t'en ferai des

[1] Et in diebus illis quærent homines mortem, et non invenient eam ; et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis. (*Apoc.* IX, 6).

[2] Sap. I, 14.

[3] Prima mors, animam nolentem pellit de corpore ; secunda mors nolentem tenet in corpore.

[4] Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos. (*Psalm.* XLVIII, 15).

reproches, et je te metterai ton crime devant les yeux [1] » Il aura toujours ses péchés présents à ses yeux, avec la sentence de sa condamnation éternelle [2]

XII. Concluons, mes très-chers frères, de tout ce que je viens de vous dire, que l'affaire de notre salut éternel doit être pour nous la plus pressante et la seule qui doive avant tout nous occuper. « L'affaire qui nous est à cœur, dit saint Eucher, c'est l'éternité [3] » Il s'agit d'éternité, il s'agit d'un bonheur qui ne finira point si nous nous sauvons, ou d'un malheur sans bornes dans un gouffre de tourments, si nous sommes damnés. Ce n'est point une petite affaire, car tout pour nous est là, et tout pour toujours. Quand Thomas Morus fut condamné à mort par Henri VIII, sa femme tenta de l'engager à céder aux volontés du roi. Dites-moi, Louise, lui répliqua-t-il, combien d'années pourrais-je vivre encore? Je suis déjà vieux. — Vous pouvez bien vivre encore vingt ans, lui répondit sa femme. — Marchande mal habile que vous êtes, reprit-il alors ; vous voulez que pour vingt autres années de vie ici-bas, je me condamne à une éternité de peines !

O mon Dieu ! on croit à l'enfer, et on pèche ! Mes chers auditeurs, ne faisons point la folie que tant d'autres ont faite, folie qu'ils pleurent maintenant dans l'enfer Les infortunés ! que leur reste-t-il maintenant des plaisirs qu'ils ont pris sur la terre? Malheureuse félicité, s'écrie Saint Chrysostome, en faisant la comparaison des riches et des pauvres, malheureuse félicité qui fait aboutir le riche à une éternelle infélicité! heureuse infélicité au contraire, que celle qui fait arriver le pauvre au bonheur de l'éternité [4] ! Les saints se sont ensevelis tout vivants dans cette vie, pour ne pas être après cela ensevelis dans l'enfer pendant toute l'éternité. Si cet article

[1] Existimasti inique, quod ero tui similis; arguam te, et statuam contra faciem tuam. (*Psalm.* XLIX, 21).

[2] Statuam contra faciem tuam.

[3] Negotium, pro quo contendimus, æternitas est.

[4] Infelix felicitas, quæ divitem ad æternam infelicitatem traxit ! O felix infelicitas, quæ pauperem ad æternam felicitatem perduxit !

de l'éternité était une chose douteuse, nous n'en devrions pas moins faire tous nos efforts pour éviter une éternité possible de peines. Mais il n'y a point de doute ici, c'est un article de foi ; chacun de nous doit, en sortant de la vie, entrer dans l'éternité, pour y être à jamais heureux ou malheureux. Beaucoup de chrétiens se damnent, disait sainte Thérèse, parce qu'ils manquent de foi. Ranimons donc cette foi languissante, en répétant ces paroles du *Crédo :* « Je crois la vie éternelle [1]. » Rappelons-nous qu'après cette vie, il y en a une autre qui ne finit pas ; prenons tous les moyens, faisons tout, abandonnons tout ; et si, pour assurer notre salut, il est nécessaire de nous séparer du monde, quittons-le sons regret. Aucune précaution n'est superflue, dit saint Bernard, quand il est question d'éternité : *Nulla nimia securitas, ubi periclitatur æternitas.*

SERMON LI

POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Angoisses des mourants qui ont négligé l'affaire de leur salut

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. (*Matth.* XXII, 21.)

Un jour les Pharisiens, dans l'intention perfide de prendre Jésus-Christ par ses paroles, afin de pouvoir l'accuser ensuite, lui firent demander s'il était licite de payer le tribut à César.

[1] Credo vitam æternam.

Dites-moi, répondit Jésus, en montrant les pièces qui devaient servir au paiement de l'impôt, qui est celui que cette image représente ? — C'est celle de César. — Eh bien ! rendez à César ce qui est à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. *Reddite ergo,* etc. Jésus, par ces dernières paroles, a voulu nous enseigner que nous devons donner aux hommes ce qui leur est dû ; mais que, pour notre amour, il le veut tout entier pour lui, puisque c'est pour cette fin qu'ils nous a créés, et qu'aussi il nous a imposé ce précepte formel : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur[1]. » Malheureux est celui qui, au moment de la mort, verra qu'il a aimé ses plaisirs, et qu'il n'a pas aimé Dieu : comme le dit Ezéchiel [2], alors il cherchera la paix, et il ne la trouvera pas, car les angoisses l'assailliront en grand nombre. Et quelles angoisses ? Les voici ; le malheureux dira :

Ier point. O mon Dieu ! je pouvais me sanctifier, et je ne l'ai point fait.

IIe point. Ah ! que n'ai-je encore le temps de réparer le mal que j'ai fait ! mais, hélas ! le temps est passé.

IIIe point. Que ne puis-je au moins le réparer durant le peu d'instants qui me restent ! mais il n'est plus temps de remédier à rien.

PREMIER POINT

O mon Dieu! je pouvais me sanctifier, et je ne l'ai point fait !

I. Les saints n'ont songé, pendant toute leur vie, qu'à faire ce qui plaît à Dieu, et à se sanctifier : aussi, vont-ils pleins de confiance à la rencontre, pour ainsi dire, de la mort, qui les délivre des misères et des dangers de la vie présente, et les unit parfaitement à Dieu. Mais celui qui n'a songé qu'à se sa-

[1] Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.
[2] Angustia superveniente, requirent pacem, et non erit. (*Ezech.* VII, 25).

tisfaire lui-même, en vivant à sa guise, sans se recommander à Dieu, sans penser aux comptes qu'il devra un jour lui rendre, verra-t-il venir la mort d'un œil calme et assuré? Infortunés pécheurs! ils repoussent la pensée de la mort quand elle se montre à eux, et ils ne pensent qu'à vivre allégrement, comme s'ils ne devaient point mourir. Mais non, pour chacun de nous viendra la fin de la vie [1]; et quand ce terme arrivera, chacun devra recueillir, comme le dit l'Apôtre [2], les fruits de ce qu'il aura semé de son vivant. S'il a semé de saintes œuvres, il en recueillera en récompense la vie éternelle; mais s'il en a semé de mauvaises, il aura pour châtiment la mort éternelle.

II. La première chose qui se représentera aux yeux du moribond, dès qu'on lui aura annoncé sa mort comme prochaine, ce sera le tableau de sa vie passée. Alors il verra les choses sous un aspect bien différent de ce qu'elles lui paraissaient pendant la vie : ces vengeances qui lui semblaient permises, ces scandales dont il faisait peu de compte, ces libertés de langage en matières obscènes, ou contre la réputation du prochain, ces plaisirs regardés comme innocents, ces injustices qu'on se permettait, tout cela se montrera alors sous son vrai jour, c'est-à-dire comme autant de péchés et d'offenses graves envers Dieu, et dont chacun mérite l'enfer. Ces aveugles volontaires, qui de leur vivant affectaient de fermer les yeux à la lumière, arrivés à ce dernier moment, verront en dépit d'eux-mêmes tout le mal qu'ils ont fait [3] A la lumière des torches funéraires, le pécheur verra et se mettra en colère [4] contre lui-même. Il verra tous les désordres de sa vie, sacrements traités sans respect, confessions faites sans vrai repentir ni vraie résolution de s'amender; contrats conclus contre le cri de la conscience, torts causés au prochain dans ses biens ou sa réputation, plaisanteries déshonnêtes, rancunes

[1] Finis venit, venit finis. (*Ezech.* VII, 2).
[2] Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. (*Gal.* VI, 8).
[3] Tunc aperientur oculi cæcorum. (*Isa.* XXXV, 5).
[4] Peccator videbit et irascetur. (*Psalm.* CXI, 10).

gardées dans le cœur, pensées de vengeance. Il verra, *Videbit*, les exemples qu'il a eus sous les yeux d'autres jeunes gens craignant Dieu, qu'il a méprisés et tournés en dérision, en les appelant bigots, torticolis, attrape-monde, et traitant d'hypocrisie leurs pratiques de vertu et de piété. Il verra, *Videbit*, les lumières qu'il a reçues de Dieu, les appels que Dieu lui a faits, les avis que lui ont donnés ses directeurs spirituels, tant de résolutions formées, tant de promesses faites, mais qu'il a oubliées.

III. *Videbit*, il verra spécialement les mauvais principes qu'il a suivis durant sa vie, comme les suivants : *Il faut se faire estimer, avoir soin de son honneur*, sans s'embarrasser de l'honneur de Dieu. — *Il faut prendre le plaisir quand il vient*, sans voir si ce plaisir n'est pas une offense contre le Seigneur. — *Que fait dans le monde le pauvre qui n'a point d'argent?* Pour lui, il a mieux aimé gagner de l'argent, et perdre son âme. — *Que faire ? Nous sommes dans le monde*; *autrement, comment oserions-nous y paraître*? Ainsi parlent les mondains dans le courant de la vie ; mais à la mort ils changeront de langage, et ils reconnaîtront toute la vérité de cette maxime de Jésus-Christ : « Que sert à un homme de gagner le monde entier, si avec cela il perd son âme[1] ? » Malheureux que je suis, dira le malade à cette heure fatale, j'ai eu tant de temps pour régler les affaires de ma conscience, et j'arrive à la fin de ma vie sans y avoir mis ordre ! Que m'eût-il coûté de me séparer de ce faux ami, de me confesser chaque semaine, de fuir telle occasion? Et lors même qu'il aurait dû m'en coûter quelque gêne, ne devais-je pas tout faire pour sauver mon âme, dont les intérêts l'emportent sur tout le reste ? — Mais, hélas ! que les pensées de ce moribond d'une conscience en désordre ressemblent bien à celles des damnés, qui, dans l'enfer, ont l'impuissant regret des péchés qu'ils ont commis, et qui sont cause de leur perte !

[1] Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ? (*Matth.* xvi, 28.)

IV. A cette heure, tous les plaisirs qu'il a pris, les pompes dont il se faisait gloire, les succès qu'il a obtenus, les vengeances qu'il a tirées de ses rivaux, rien ne le console ; tout cela au contraire deviendra pour lui, au moment de la mort, autant de glaives qui lui perceront le cœur. « L'homme injuste, comme le dit le Psalmiste, sera atteint par les maux dans ce fatal moment[1]. » Présentement ces amateurs du monde recherchent les banquets, les bals, les ris, les jeux, les réunions joyeuses ; mais aux approches de la mort tous ces vains divertissements se changeront en deuil et en tristesse, comme l'a dit l'apôtre saint Jacques[2] Et c'est ce qu'il n'est pas rare de voir. Le voilà gravement malade, ce jeune facétieux, qui rendait la conversation si piquante par ses bons mots, ses saillies, ses obscénités mêmes ; ses amis vont le visiter, ils le trouvent mélancolique et souffrant ; il ne raille plus, ne rit plus, ne parle plus ; ou si quelques mots lui échappent, ce sont des mots de terreur et de désespoir. Que dites-vous, lui demande-t-on ? quelle est cette tristesse ? Soyez donc de bonne humeur, ce ne sera rien. Soyez de bonne humeur ! cela ne coûte rien à dire. Mais comment pourra l'être ce pauvre malade, quand il se verra la conscience chargée de péchés, accablée de remords, et qu'il verra en même temps approcher le moment d'aller rendre compte à Jésus-Christ de toute sa conduite passée, avec la crainte trop fondée de s'entendre prononcer la sentence de réprobation pour l'éternité ? Il dira sans doute alors : Insensé que j'ai été ! hé ! pourquoi n'ai-je pas aimé Dieu ? je ne serais pas maintenant tourmenté comme je le suis. Oh ! si j'avais le temps de remédier au désordre de ma conscience !

[1] Virum injustum mala capient in interitu. (*Psalm.* CXXXIX, 12).
[2] Risus vester in luctum convertetur, et gaudium in mœrorem. (*Jac.* IV, 9).

DEUXIÈME POINT

Ah ! que n'ai-je encore le temps de réparer le mal que j'ai fait ! mais, hélas ! le temps est passé.

V Oh ! si j'avais le temps ! si j'avais le temps ! s'écriera-t-il. Mais quand prononcera-t-il ces tristes paroles ? Quand il ne reste déjà plus d'huile dans la lampe, quand il est près d'entrer dans l'éternité. Une des plus dures angoisses que donnent les approches de la mort, c'est de voir le mauvais usage qu'on a fait du temps, et qu'au lieu de l'employer à se faire des mérites pour le paradis, on l'a follement dépensé en actions criminelles dignes de l'enfer Oh ! si j'avais le temps ! Vous demandez du temps ? Vous avez perdu tant de nuits au jeu, tant d'années à satisfaire vos désirs, sans penser à votre âme, et maintenant le temps vous manque ! Mais, vains désirs : il n'y a plus de temps pour vous[1]. N'aviez-vous pas été averti cent fois par les prédicateurs de vous tenir prêt pour la mort, puisque la mort pouvait arriver au moment où vous y penseriez le moins ? « Tenez-vous prêts, a dit Notre-Seigneur, parce que vous ne savez à quelle heure le fils de l'homme viendra[2]. » Tu as méprisé mes avertissements, tu as voulu perdre le temps que ma bonté t'accordait, bien que tu ne méritasses rien moins ; maintenant le temps est passé pour toi. Entends-tu le prêtre qui t'assiste te donner déjà l'ordre de partir de ce monde : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo* ? Et où ira-t-elle, ton âme ? à l'éternité, à l'éternité. La mort n'épargne personne, ni le pauvre, ni le monarque ; quand elle est arrivée, elle n'attend pas même un instant. « Les jours de l'homme sont comptés, disait Job ; Dieu a réglé le nombre de ses années ; il en a fixé les bornes qu'il ne pourra franchir[3] »

[1] Tempus non erit amplius. (*Ap.* x, 6).
[2] Estote parati, quia qua hora non putatis, filius hominis veniet. (*Luc.* xii, 40).
[3] Constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt. (*Job.* xiv, 5).

VI. Oh ! comme ces paroles rempliront d'épouvante le cœur du moribond ! Il dira en lui-même : Ce matin, je vis encore ; ce soir je serai mort. Aujourd'hui, je suis dans cette maison ; demain, je serai dans une fosse ; et mon âme, où sera-t-elle ? L'épouvante augmentera, lorsqu'il verra s'allumer le cierge qui doit éclairer sa mort, lorsqu'il entendra son confesseur ordonner aux parents de sortir de la chambre pour n'y plus rentrer. Et, quand le confesseur, plaçant dans ses mains le saint crucifix, lui dira : Embrassez Jésus-Christ, et ne pensez plus au monde ; de quelle terreur ne se sentira-t-il point frappé ! Il prendra le crucifix, il le baisera ; mais, tandis qu'il le baise, il tremble en pensant à toutes les injures qu'il lui a faites ; il voudrait alors en avoir un repentir sincère, mais il sent que ce n'est qu'un repentir forcé, produit par la crainte de la mort, qui est imminente. « Celui, dit saint Augustin, que le péché quitte avant qu'il le quitte lui-même, ne le condamne pas librement, mais comme par nécessité [1]. »

VI. L'erreur commune des mondains, c'est que, tant qu'ils vivent, les choses de la terre leur semblent grandes, et celles du ciel petites et incertaines, parce qu'elles sont éloignées. Les tribulations sont pour eux insupportables, les péchés les plus graves leur sont légers. Ils sont, les malheureux ! comme enfermés dans un lieu rempli de fumée, où ils ne peuvent discerner clairement les objets. Mais à l'heure de la mort, ces ténèbres se dissipent, et l'âme aperçoit les choses sous leur vrai point de vue. Alors tout ce qui n'est que temporel se montre tel qu'il est, c'est-à-dire, n'être que vanité, mensonge, illusion ; et les choses de l'éternité, au contraire, apparaissent dans leur grandeur : le jugement, l'enfer, le séjour éternel, toutes choses dont les vivants s'inquiètent peu, se font voir alors sous un aspect formidable ; et, à mesure que ces nouveaux objets se développent sous les yeux du mourant, ses craintes et ses terreurs montent au plus haut degré. « A la

[1] Qui prius a peccato relinquitur, quam ille relinquat, non libere, sed quasi ex necessitate (illud) condemnat.

mort, dit saint Grégoire, la crainte devient d'autant plus vive, que la rétribution devient plus prochaine, et plus le jugement approche, plus l'appréhension devient sensible et violente[1]. » Le malade s'écrie en soupirant : Je meurs privé de consolation. Oh! que n'ai-je prévu que la mort qui m'attendait serait si malheureuse ! — Vous ne le saviez pas, mais vous deviez le prévoir, car vous n'ignoriez pas qu'une mauvaise vie ne peut être suivie d'une bonne mort. Vous direz : Mais, puisqu'il faut que je meure, que ne puis-je au moins, dans ce peu de temps, tranquilliser ma conscience ! C'est ce que nous allons voir dans notre troisième point.

TROISIÈME POINT

Que ne puis-je au moins, dans le peu d'instants qui me restent, réparer le mal que j'ai fait ! mais ce temps n'est pas fait pour y porter remède.

VIII. Le temps que le mal laisse avant la mort à ceux qui ont négligé le soin de leur âme, n'est pas propre à remédier aux désordres de la conscience, et cela par deux raisons : l'une, c'est que ce temps est toujours fort court, parce que, dans les premiers jours de la maladie, on ne songe guère qu'aux médecins, aux remèdes, au testament à faire ; d'ailleurs les parents et les amis, les médecins eux-mêmes ne font que tromper le malade sur son état, en lui faisant espérer qu'il ne mourra pas de cette maladie : de sorte qu'ensuite le malade, trompé par cette espérance, ne se persuadera qu'avec peine que sa mort est proche. Quand donc commencera-t-il à se le persuader ? Ce sera justement lorsqu'il sera sur le point de mourir ; et c'est ici la seconde raison qui fait voir que ce temps n'est pas propre à faire éviter à l'âme son souverain malheur. Ce n'est point le corps seul qui est malade dans ce

[1] In morte, tanto timor fiet acrior, quanto retributio vicinior, et quanto vicinius judicium tangitur, tanto vehementius formidatur. (*Mor.* lib. XXIV, c. VII, n. 32).

moment ; l'esprit ne l'est pas moins : l'oppression de la poitrine, les douleurs spasmodiques de la tête, les évanouissements, le délire tourmentent si fort le malade, qu'il lui est impossible d'avoir l'esprit assez présent pour former un véritable acte de détestation de ses péchés, et pour réparer les désordres de sa vie passée, de manière à tranquilliser sa conscience. La seule nouvelle qu'on lui donnera de sa mort prochaine l'étourdira au point de le laisser plus qu'à demi-mort.

IX. Si on souffre d'une forte migraine, et que la douleur ait ôté le sommeil pendant deux ou trois nuits, on ne s'en rapportera pas à soi-même pour écrire une simple lettre d'étiquette. Le moyen donc de mettre en ordre, au moment de la mort, une conscience embrouillée de trente ou quarante années, quand ce malade entend à peine, comprend à peine ce qu'on lui dit, et ne voit que des objets confus, qui tous l'épouvantent ? Alors se vérifie ce que dit l'Evangile : « La nuit vient, temps où personne ne peut rien faire[1] » Le malade entendra au dedans de lui-même comme une voix qui lui dira : « Tu ne pourras plus administrer le bien que je t'avais confié[2] » Ce qui est fait est fait. « A l'approche des angoisses comme l'a dit le Prophète, ils verront venir épouvante sur épouvante[3] »

X. On entend dire assez souvent : Cet homme a mené une mauvaise vie, mais il a fait une belle mort, une mort accompagnée de repentir, de sentiments de componction. Mais écoutons saint Augustin : « Ces mourants cèdent à la nécessité que leur impose une mort imminente, sans avoir pour cela un vrai repentir de leurs fautes[4] » Leurs plaintes, leurs gémissements viennent de la crainte de la mort, plus que de la dou-

[1] Venit nox, quando nemo potest operari. (*Jo.* IX, 4).
[2] Jam enim non poteris villicare. (*Luc.* XVI, 2).
[3] Angustia superveniente, conturbatio super conturbationem veniet. (*Ezech.* VII, 25, 26).
[4] Morientes non delicti pœnitentia, sed mortis urgentis admonitio compellit. (*Serm.* 36).

leur de leurs péchés. « Cet homme, dit encore ailleurs saint Augustin, n'a point la crainte de pécher, mais bien la crainte de brûler[1]. » Haïra-t-il maintenant, ce malheureux abattu par le mal, ce qu'il a tant aimé jusqu'à ce jour? Qui vous dit qu'il ne l'aimera pas davantage encore? L'objet de nos affections nous devient plus cher, quand nous craignons de le perdre. Le maître fameux de saint Bruno mourut en donnant des marques de pénitence; mais au moment où on le mit dans le cercueil, il dit qu'il était damné. Si les saints eux-mêmes se plaignent au moment de la mort d'avoir la tête trop faible pour pouvoir penser à Dieu et faire de bonnes prières, comment celui qui n'a jamais prié de sa vie pourra-t-il le faire au moment de la mort? Mais ce n'est pas cela, dira quelqu'un; rien qu'à entendre parler ce malade, on voyait bien qu'il avait une véritable douleur de ses déréglements passés. — Mais c'est ici précisément la question de savoir si c'était une véritable douleur: le démon, par ses illusions, fait accroire que la velléité de se repentir de ses fautes est un vrai repentir; mais il trompe encore en cela. Cet homme, au lit de la mort, dira: Je me repens, j'ai de la douleur, je m'afflige de tout mon cœur, etc.; mais de telles paroles sortiront tout simplement d'un cœur de pierre[2] — Mais il s'est confessé plusieurs fois, il a reçu tous les sacrements. — Mais je demande, moi, est-il sauvé pour cela? Dieu sait comment ont été faites ces confessions, comment ont été reçus ces sacrements. On insiste, on prétend qu'il est mort tout résigné. Résigné? Le condamné qu'on traîne à l'échafaud paraît aussi fort résigné; mais pourquoi? parce qu'il ne peut se soustraire aux sbires qui le conduisent fortement garrotté.

XI. Oh! quel moment que celui dont dépend l'éternité[3]! Ce moment faisait trembler les saints sur leur lit de mort; ils s'écriaient sans cesse: Mon Dieu! dans quelques instants, où serai-je? « Quelquefois, dit saint Grégoire, l'âme même d'un

[1] Non metuit peccare, sed ardere. (*Epist.* 114).
[2] De medio petrarum dabunt voces. (*Psalm.* CIII, 12).
[3] O momentum, a quo pendet æternitas!

juste se trouble à la pensée de la justice divine[1] » Que sera-ce donc de celui qui ne s'est pas occupé de Dieu, lorsqu'il verra se dresser l'échafaud sur lequel il doit être justicié? Alors, comme il est dit dans le livre de Job, « il verra de ses yeux sa propre ruine, et il boira dans la coupe de la colère du Tout-Puissant[2] » Le Viatique qu'il devra recevoir, l'Extrême-Onction qu'on lui donnera, le Crucifix qu'on mettra en ses mains, les prières de la recommandation de l'âme à Dieu récitées par le prêtre qui l'assiste, le cierge bénit qu'on allumera, voilà l'échafaud préparé par la justice divine. Quand le malade l'aperçoit, des sueurs froides coulent déjà sur ses membres, il ne peut plus ni parler ni se mouvoir, ni presque respirer ; il sent que le moment fatal approche de plus en plus ; il voit son âme souillée de péchés, le juge qui l'attend, l'enfer qui brûle sous ses pieds ; et c'est au milieu de ces ténèbres, de ce trouble et de cette confusion, qu'il entrera dans l'éternité.

XII. « Ah ! si ces hommes avaient de la sagesse ! s'ils comprenaient et prévoyaient les maux qui doivent leur arriver à la fin[3] ! » Voilà, mes chers auditeurs, comment le Saint-Esprit nous avertit de nous préparer et de nous fortifier contre les angoisses terribles qui nous attendent à notre dernière heure. Ainsi, mettons dès ce moment en ordre le compte que nous devons rendre à Dieu ; parce que nous ne saurions, sans cette précaution, les régler de manière à faire le salut de notre âme. O Jésus crucifié ! je ne veux pas attendre la mort pour vous embrasser ; je vous embrasse dès aujourd'hui. Je vous aime par-dessus tout ; et parce que je vous aime, je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé, vous, bonté infinie. Je me propose, et j'espère l'obtenir par le secours de votre

[1] Nonnunquam terrore vindictæ etiam justi anima turbatur. (*Moral.* lib. XXIV, c. VII, n. 33).

[2] Videbunt oculi ejus interfectionem suam, et de furore Omnipotentis bibent. (*Job.* XXI, 20).

[3] Utinam saperent et intelligerent, ac novissima præviderent. (*Deut.* XXXII, 29).

grâce, de vous aimer toute ma vie et de ne plus vous offenser. Aidez-moi, Seigneur, par les mérites de votre passion.

SERMON LII

POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

De l'impénitence.

Domine, filia mea modo defuncta est. Seigneur, ma fille vient de mourir. (*Matth.*, IX, 18.)

Que Dieu est bon ! Si nous avions à obtenir le pardon de la part d'un homme qui aurait contre nous quelque sujet de plainte, combien de dégoûts n'aurions-nous pas à souffrir ! Il n'en est pas de même de Dieu ; quand un pécheur s'humilie, et qu'il tombe à ses pieds avec le repentir de ses fautes, soudain il lui pardonne et il l'embrasse. « Convertissez-vous à moi, dit le Seigneur des armées, et je me convertirai à vous[1] » Pécheurs, a dit le Seigneur, si je me suis détourné de vous, c'est parce que vous m'avez tourné le dos le premier ; revenez à moi, et je reviendrai à vous, et je vous recevrai dans mes bras. Et en effet, quand David fut repris de son péché par le prophète Nathan, et que, touché de repentir, il se fut écrié[2] : j'ai péché contre le Seigneur, je l'ai offensé, Dieu aussitôt lui pardonna, car le prophète lui annonça au même instant que Dieu lui avait pardonné. « Le Seigneur, lui dit le prophète, vous a

[1] Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos. (*Zach.* I, 3).
[2] Peccavi Domino.

remis votre péché[1] » Mais venons-en à l'Evangile du jour, où il est dit qu'un certain chef de synagogue, dont la fille venait de mourir, eut tout aussitôt recours à Jésus-Christ, pour qu'il rendît la vie à son enfant[2]. Saint Bonaventure, expliquant ce texte, se retourne vers le pécheur, et lui dit : « Ta fille c'est ton âme ; elle est morte par ta faute, hâte sa conversion[3]. » Mes chers frères, cette fille, c'est votre âme que depuis peu le péché a tuée ; convertissez-vous promptement à Dieu ; mais faites-le promptement ; car, si vous tardez, si vous différez de jour en jour, la colère céleste arrivera, et vous serez précipité dans l'enfer. « Ne tardez pas de vous convertir au Seigneur, vous dit le Sage ; ne remettez pas cette affaire d'un jour à l'autre ; car autrement sa colère éclatera tout-à-coup, et il vous perdra au jour de sa vengeance[4] » Voilà le texte que je prends aujourd'hui pour mon sermon ; je vous ferai voir :

I[er] point. Le danger que court le pécheur qui tarde à se convertir.

II[e] point. Le remède à employer pour le pécheur qui veut se sauver.

PREMIER POINT

Danger que court le pécheur qui tarde à se convertir.

I. Saint Augustin partage les chrétiens en trois classes. Les premiers sont ceux qui, depuis le baptême, ont conservé leur innocence ; les seconds sont ceux qui, après avoir péché, se sont convertis et ont persévéré dans l'état de grâce ; la troi-

[1] Dominus quoque transtulit peccatum tuum. (II *Reg.* XII, 13).

[2] Domine, filia mea modo defuncta est ; sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet.

[3] Filia tua est anima : per culpam modo defuncta est ; festina conversionem. (*Oper. S. Bonav.* t. XIII, p. 478 *ab*, édit. Vivès).

[4] Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. Subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te. (*Eccli.* V, 8, 9).

sième classe se compose de tous ceux qui sont tombés et retombés dans le péché, et qui arrivent à la mort dans ce malheureux état. Il assure que les premiers et les seconds seront sauvés; quant aux troisièmes, il ajoute : « Je n'assure, je ne présume, je ne promets rien[1]. » Il ne dit pas qu'ils se sauveront, il ne présume rien, ne promet rien, et par ces paroles mêmes il donne clairement à entendre qu'à son avis ces pécheurs auront beaucoup de peine à se sauver. Saint Thomas nous enseigne que celui qui est en péché mortel ne peut rester en cet état sans commettre de nouveaux péchés[2] Saint Grégoire avait dit avant lui : « Un péché qui n'est pas remis par la pénitence entraîne par son propre poids à commettre un autre péché, et c'est ainsi qu'un péché devient cause d'un autre, et que sa malice s'accroît de celle du second[3] » Saint Anselme dit à son tour : « Quand quelqu'un reste dans l'état de péché, sa raison est dès lors en état de désordre, et s'il lui survient une tentation, il fera ce qu'il est d'avance plus porté à faire[4] » Le pécheur, dit de même saint Antonin, connaît tout l'avantage d'être dans la grâce de Dieu ; malgré cela, lorsqu'il est privé de cette grâce, il a beau s'efforcer de résister, il succombe[5] Eh ! comment une branche de vigne séparée du cep pourrait-elle porter du fruit ? Le Seigneur a dit : « De même qu'une branche ne peut porter de fruit si elle ne tient au cep, il en sera de même de vous, si vous ne restez unis à moi[6]. »

II. Mais moi, dit un jeune homme, je veux dans quelque temps me donner tout à Dieu. Voilà cette fausse espérance qui

[1] Non dico, non præsumo, non promitto. (*Hom.* XLI, ex L, al. 393).

[2] 2-2, q. 109, a. 8.

[3] Peccatum quod pœnitentia non deletur, mox suo pondere ad aliud trahit, unde fit, quod non solum est peccatum, sed causa peccati.

[4] Quando quis manet in peccato, ratio jam est deordinata; et ideo, veniente tentatione, faciet id quod est facilius agere.

[5] Per peccatum non potest prosequi bonum quod cognoscit; conatur, et labitur.

[6] Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite sic nec vos, nisi in me manseritis. (*Jo.* XV, 4).

conduit les pécheurs à persévérer dans le péché jusqu'à la mort, et qui, de la mort, les fait tomber dans l'enfer. Bientôt? dites-vous ; et qui vous promet que vous aurez le temps de vous donner à Dieu, comme vous le dites? que vous ne serez point surpris par une mort imprévue, qui ne vous laissera pas accomplir votre dessein? « Celui, dit saint Grégoire, qui a promis le pardon au pécheur repentant, ne lui a pas promis le lendemain[1]. » Dieu a promis le pardon à celui qui se repent de ses fautes, mais il n'a point promis de donner le temps de se convertir à celui qui veut persister dans le péché. Vous dites : Bientôt ; mais le temps n'est pas à nous, il appartient à Dieu. « Ce n'est pas à vous, peut nous dire Jésus-Christ, comme il le disait à ses apôtres, de connaître les temps et les moments que mon père a mis en son pouvoir[2] » Saint Luc rapporte que le Sauveur vit un figuier qui, de trois ans, n'avait pas donné de fruit[3] Il dit alors au maître de la vigne : « Coupez cet arbre ; pourquoi occupe-t-il la terre[4]? » Répondez-moi, vous qui dites : Bientôt ; pourquoi le Seigneur vous conserve-t-il la vie? Est-ce pour que vous persistiez dans le péché? Non ; c'est au contraire pour que vous vous amendiez. « Ignorez-vous, vous dirai-je avec l'Apôtre, que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence[5]? » Lorsqu'après cela vous ne voulez pas vous corriger, et que vous dites : nous en parlerons plus tard, craignez que Dieu ne vous applique les mêmes paroles qu'il adressa au maître du figuier : « Retranchez cet objet inutile[6] » Que fait, sur la terre ce pécheur endurci? Veut-il continuer à m'offenser? Allons, qu'il soit vite

[1] Qui pœnitenti veniam spopondit, peccanti diem crastinum non promisit. (*Hom.* XII, in Evang.).

[2] Non est vestrum nosse tempora, vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate. (*Act.* I, 7).

[3] Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio. (*Luc.* XIII, 7).

[4] Succide ergo illam ; utquid etiam terram occupat? (*Ibid*).

[5] Ignoras, quoniam benegnitas Dei ad pœnitentiam te adducit? (*Rom.* II, 4).

[6] Succide ergo illam.

coupé, cet arbre qui ne donne point de fruits, et qu'on le jette au feu[1]

III. Supposons pourtant que le Seigneur vous donne le temps de vous convertir : Si vous ne le faites pas à présent, le ferez-vous plus tard ? Les péchés sont autant de chaînes qui lient le pécheur, comme il est dit dans les Proverbes[2] O mon frère, si vous ne pouvez maintenant rompre vos liens, comment espérez-vous les rompre plus tard, c'est-à-dire lorsqu'ils seront renforcés par les nouveaux péchés que vous aurez commis? Ce fut là ce que le Seigneur lui-même voulut un jour démontrer à l'abbé Arsène, comme cela est dit dans les *Vies des Pères* de Rosweide ; pour lui faire comprendre quelle était la folie des pécheurs impénitents, il lui fit voir un Ethiopien qui travaillait à soulever un faisceau de bois, et qui, ne pouvant y réussir, y ajoutait toujours de nouveaux morceaux de bois, ce qui en augmentait le poids de plus en plus, et rendait plus vains ses efforts. Ensuite le Seigneur lui dit : « C'est ainsi que font les pécheurs : ils voudraient se décharger des péchés commis, et ils en font toujours de nouveaux. » Ces péchés les entraînent à d'autres excès encore plus graves et plus nombreux. Caïn pécha d'abord par envie contre son frère, puis il le haït, le tua, et finit par désespérer de la miséricorde divine, en disant : « Mon iniquité est trop grande pour que j'en obtienne le pardon[3] » De même Judas pécha d'abord par avarice, ensuite il trahit son maître, et il finit par se donner la mort. C'est là le résultat infaillible des péchés. Ils lient le pécheur, et le rendent tellement esclave, qu'il fait volontairement ce qu'il sait devoir causer sa perte. « Le méchant, comme il est dit dans les Proverbes, se trouve pris dans ses iniquités[4].

IV. De plus, les péchés appesantissent tellement le pécheur, qu'ils ne lui permettent plus d'élever ses regards vers le ciel

[1] Omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. (*Matth.* III, 10).

[2] Funibus peccatorum suorum constringitur. (*Prov.* V, 22).

[3] Major est iniquitas mea, quam veniam merear. (*Gen.* IV, 13).

[4] Iniquitates suæ capiunt impium. (*Prov.*, V, 22).

et de penser à son salut éternel : Mes iniquités, disait David en gémissant, se sont élevées au-dessus de ma tête, et comme un lourd fardeau, elles m'accablent[1] C'est au point que ce malheureux en perd la raison ; il ne s'occupe plus que des biens de la terre, et il oublie les jugements de Dieu. Il en est alors de lui comme de ces infâmes vieillards, dont le sens, comme le dit Daniel, se trouva perverti par la passion, et qui détournèrent les yeux pour ne point voir le ciel, et pour ne point se souvenir des justes jugements de Dieu[2] Il arrive au point de haïr la lumière, par la crainte qu'il a que la lumière ne trouble ses indignes plaisirs. « Celui qui fait le mal, a dit en effet Notre-Seigneur, déteste la lumière[3] » De là vient que ces malheureux, devenus aveugles, tombent toujours de péchés en péchés. « Les impies marchent dans un circuit, » a dit le Psalmiste[4] » Ils méprisent tout, avertissements, appels divins, enfer, paradis, Dieu lui-même. « Lorsque le méchant est descendu au fond de l'abîme, il méprise tout, » comme l'a dit le Sage[5]

V. « Mon ennemi, disait Job, me fait blessure sur blessure : il se précipite sur moi à l'encontre comme un géant[6] Quand l'homme triomphe d'une tentation, il acquiert plus de force pour triompher des autres à l'avenir, et le démon perd de sa force contre lui. Mais aussi, quand la tentation l'emporte, le démon devient géant, et l'homme reste tellement affaibli qu'il n'a presque plus la force de résister. Si un homme est blessé par un ennemi, ses forces diminuent ; si ensuite il reçoit d'autres blessures, il se trouve tellement débilité qu'il ne peut plus

[1] Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, et sicut onus grave gravatæ sunt super me. (*Psalm.* XXXVII, 5).

[2] Et everterunt sensum suam, et declinaverunt oculos suos, ut non viderent cœlum, neque recordarentur judiciorum justorum. (*Dan.*, XIII, 9).

[3] Qui male agit, odit lucem. (*Jo.*, III, 20).

[4] In circuitu impii ambulant. (*Psalm.* XI, 9).

[5] Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit. (*Prov.*, XVIII, 3).

[6] Concidit me vulnere super vulnus, irruit in me quasi gigas. (*Job.*, XVI, 15).

se défendre. Voilà précisément ce qui arrive à ces insensés qui disent : Plus tard je me donnerai à Dieu. Comment pourraient-ils résister au démon, quand ils ont perdu leurs forces et que leurs plaies se sont gangrenées. Ils peuvent dire à meilleur droit que David pénitent : « La corruption a gagné mes plaies invétérées, à cause de mes égarements[1] » Les blessures peuvent se guérir aisément dans les premiers temps ; mais quand la gangrène s'y est attachée, la guérison devient très-difficile. Il faut appliquer le feu, et malgré ce remède il y en a beaucoup qui ne guérissent point.

VI. Mais j'entends qu'on me dit : Dieu veut que tous les hommes soient sauvés[2] ; c'est saint Paul qui nous l'enseigne. Et Jésus-Christ, a dit encore le même apôtre, est venu en ce monde pour sauver les pécheurs[3] Oui, sans doute, Dieu veut que nous nous sauvions tous ; qui le nie ? Mais il veut sauver ceux qui veulent se sauver, et non ceux qui veulent se perdre. Jésus Christ est venu pour sauver les pécheurs, mais non les obstinés. Pour nous sauver, il faut deux choses : premièrement, la grâce de Dieu ; ensuite, notre coopération. « Je me tiens à la porte, nous dit Jésus-Christ dans l'Apocalypse, et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix, et qu'il m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui[4] » Donc, pour que Dieu entre en nous par sa grâce, il faut que nous obéissions à sa voix et que nous lui ouvrions notre cœur « Opérez, nous dit l'Apôtre, votre salut avec crainte et tremblement[5] » Par ce mot, « Opérez, » il nous fait entendre que nous devons coopérer par nos bonnes œuvres à l'action de la grâce. Car autrement le Seigneur ne nous donnera que la grâce suffisante, avec laquelle, tant qu'elle restera suffisante et qu'elle ne deviendra pas efficace;

[1] Putruerunt, et corruptæ sunt cicatrices meæ a facie insipientiæ meæ. (*Psalm.* XXXVII, 6).

[2] Omnes homines vult salvos fieri. (I *Tim.*, I, 15).

[3] Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere. (I *Tim.*, I, 15).

[4] Ecce sto ad ostium, et pulso ; si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum. (*Apoc.* III, 20).

[5] Cum metu et tremore, vestram salutem operamini. (*Phil.*, II, 12).

comme l'expliquent les théologiens, nous pourrons nous sauver sans doute, mais sans nous sauver effectivement ; et voici pourquoi. Celui qui est en état de péché et qui continue de pécher, plus il s'attache à la chair, plus il s'éloigne de Dieu ; comment donc Dieu pourrait-il se rapprocher de nous par sa grâce, tandis que nous nous éloignons de plus en plus de lui ? Alors donc Dieu se retire, et resserre la main d'où découlent ses grâces. Je rendrai ma vigne déserte, disait-il à son peuple par l'organe d'Isaïe,... et je commanderai aux nuées de ne plus pleuvoir sur elle[1] Quand l'âme continue d'offenser Dieu, Dieu l'abandonne et la prive de ses secours ; elle n'aura plus ni remords de conscience, ni lumières ; l'aveuglement de l'esprit augmentera de même que l'endurcissement du cœur ; de sorte qu'elle deviendra insensible aux avertissements divins, aux maximes de la foi et aux funestes exemples d'autres âmes rebelles que leurs péchés ont entraînées dans l'enfer.

VII. Mais qui sait, dira cet obstiné, si Dieu n'aura point pitié de moi, comme il a eu pitié de plusieurs grands pécheurs ? Ecoutons la réponse de saint Jean Chrysostome : Vous dites que Dieu vous donnera peut-être la grâce nécessaire pour vous sauver Et pourquoi dites-vous *peut-être?* Parce que c'est arrivé quelquefois ; mais songez qu'il s'agit de votre âme[2], qui, perdue une fois, l'est pour toujours. J'ajouterai maintenant quelques mots à ce qu'a dit le saint docteur. Il est vrai que Dieu, par l'effet d'une grâce extraordinaire, a sauvé quelques grands pécheurs ; mais ces cas sont très-rares ; ce sont des prodiges, des miracles de la grâce, par lesquels Dieu a voulu faire voir jusqu'où pouvait aller sa miséricorde ; mais d'ordinaire, avec les pécheurs qui ne veulent pas en finir avec leurs désordres, il finit, lui, par les envoyer en enfer, conséquemment aux menaces que tant de fois il leur a faites dans l'Ecri-

[1] Et ponam eam desertam... et nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem. *(Isa.*, v, 6).

[2] Fortasse dabit, inquis, cur dicis fortasse ? Contingit aliquando ; sed cogita, quod de anima deliberas. (*Hom.* XXII, in II *Cor.).*

ture. « Vous avez, leur a-t-il dit, méprisé tous mes conseils, mis de côté toutes mes remontrances ; et moi aussi, je me rirai et me moquerai de vous, quand l'heure de votre mort sera venue[1] » Et plus loin : « Alors ils m'invoqueront, et je ne les exaucerai point[2] » Je les ai appelés plusieurs fois, dit encore le Seigneur, et ils ont refusé de m'entendre[3]. Maintenant, ils m'appellent ; je ne les écouterai pas. Dieu supporte les offenses, mais il ne les supporte pas toujours ; quand le moment du châtiment arrive, il punit les fautes passées et les fautes présentes. L'Ecriture nous avertit encore que « le Très-Haut est lent à punir les crimes[4] » Plus il a attendu le pécheur négligent, dit saint Augustin, plus il le punit ensuite sévèrement[5] Celui qui promet de se convertir et qui ne le fait point par sa négligence, se rend indigne de la grâce d'une véritable conversion.

VIII. Mais Dieu, dit-on encore, est plein de miséricorde. Il est plein de miséricorde, mais il n'agit point sans raison et sans jugement ; user de miséricorde envers celui qui veut continuer de l'offenser, ce ne serait point bonté, ce serait stupidité. Le Seigneur a dit : Est-ce que, parce que je suis bon, tu veux être méchant[6] ? Dieu est bon, mais il est juste. Il nous exhorte à bien garder les préceptes de sa loi, si nous voulons nous sauver[7] Si la miséricorde de Dieu s'étendait indistinctement sur les bons et sur les méchants, s'il faisait à tous la grâce de se convertir avant la mort, ce serait, certes, même pour les bons, une grande tentation de pécher ; mais non, quand il est arrivé au terme de ses miséricordes, il punit,

[1] Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexisti, ego quoque in interitu vestro ridebo, et subsannabo vos. (*Prov.*, I, 25, 26).

[2] Tunc invocabunt me, et non exaudiam. (*Ibid.* v, 28).

[3] Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam ; sed induraverunt cervicem suam, ne audirent me. (*Jer.* XVII, 23).

[4] Altissimus enim est patiens redditor. (*Eccli.* v, 4).

[5] Quanto diutius expectat Deus, ut emenderis ; tanto gravius judicabit, si neglexeris. (Lib. *de util. ag. pœn*).

[6] An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ? (*Matth.*, XX, 15).

[7] Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata. (*Matth.*, XIX, 27).

et ne pardonne plus. Il a dit en effet par Ezéchiel : « Mon œil vous verra sans être fléchi, et je ne serai point touché de compassion [1]. » Jésus-Christ a dit aussi dans l'Evangile : « Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu en hiver ou un jour de sabbat [2] » Dans l'hiver, le froid est un obstacle ; le samedi, l'obstacle vient de la loi : cela signifie que, pour les pécheurs impénitents, il viendra un temps où ils voudraient se donner à Dieu, et leurs mauvaises habitudes les empêcheront de le faire. Nous avons de nombreux exemples de malheurs de ce genre. Le P Catanée, dans ses sermons sur la bonne mort, rapporte qu'un jeune débauché, quand on l'invitait à changer de conduite, répondait : J'ai une sainte qui est toute-puissante, et cette sainte c'est la miséricorde de Dieu. Ce malheureux, menacé de mort, appela un confesseur ; mais, tandis qu'il se préparait à la confession, le démon lui plaça sous les yeux un tableau de tous ses péchés. Hélas ! s'écria-t-il, plein de terreur, quelle longue liste de péchés ! et il mourut dans le désespoir, avant d'avoir pu se confesser. Un jeune homme de haut rang, dit le Campadelli, dans sa Dominicale, vivait plongé dans les péchés des sens. Averti plusieurs fois et par Dieu et par les hommes de ses excès, il méprisa tout ; mais, étant tombé dangereusement malade, il se confessa, et promit de changer de vie. Il ne fut pas plus tôt guéri cependant, qu'il reprit ses habitudes. Voici maintenant le châtiment de Dieu. Se trouvant un jour à la campagne, pendant les vendanges, il fut surpris par la fièvre. Rentré chez lui, il envoya chercher un religieux ; celui-ci arriva à la hâte, et entra dans la chambre du malade : après l'avoir salué, le religieux s'approche, mais il le voit, la figure décomposée, les yeux ouverts, la bouche béante, noir comme le charbon ; il l'appelle en vain ; le misérable était mort. Mes chers auditeurs, ne veuillez point vous-mêmes devenir de terribles exemples de la justice divine. Quittez le péché, mais quittez-le promptement, parce

[1] Et non parcet oculus meus super te, et non miserebor. (*Ezech.* VII, 4).
[2] Orate autem, ut non fiat fuga vestra in hyeme, vel sabbato. (*Matth.*, XXIV, 20).

que, si vous tardez de le faire, le même châtiment qui est arrivé à tant d'autres pécheurs pourra aussi vous arriver. Voyons maintenant quels sont les moyens que vous avez à prendre pour éviter ce malheur.

DEUXIÈME POINT

Moyens à employer pour le pécheur qui veut se sauver.

IX. On demanda un jour à Jésus-Christ s'il y en avait peu qui fissent leur salut[1] Il répondit : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, parce que, je vous le déclare, beaucoup chercheront à entrer sans pouvoir le faire[2]. » Et pourquoi ne pourront-ils pas entrer ? C'est qu'ils veulent entrer sans prendre aucune peine, sans se faire violence pour s'abstenir des plaisirs illicites. Voilà pourquoi il dit : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite[3] » La porte du ciel est étroite, il faut prendre de la peine, il faut faire effort pour y entrer. Persuadons-nous bien d'ailleurs que ce que nous pouvons faire aujourd'hui, nous ne pourrons pas toujours le faire plus tard. C'est par suite du faux calcul qui fait renvoyer à un temps prochain ce qu'on ne veut pas faire sur-le-champ, que tant d'âmes se perdent ; car plus le temps s'écoule, plus on devient faible, plus on s'aveugle, plus on s'endurcit, en même temps que Dieu nous retire ses secours, et l'âme reste ainsi comme morte dans son péché. Vous dites : Je le ferai plus tard. — Vous reconnaissez donc que, pour vous sauver, il vous faut quitter le péché ; et pourquoi ne le faites-vous pas maintenant que Dieu vous appelle ? « Si vous voulez vous convertir un jour, disait saint Augustin, pourquoi pas dès aujourd'hui[4] » L'occasion

[1] Domine, si pauci sunt qui salvantur.

[2] Contendite intrare per angustam portam, quia multi, dico vobis, quærent intrare et non poterunt. (*Luc.*, XIII, 23, 24).

[3] Contendite intrare per angustam portam.

[4] Si aliquando, cur non modo ?

que vous avez aujourd'hui de réparer vos fautes, vous ne l'aurez plus une autre fois ; et cette miséricorde dont Dieu veut bien user encore aujourd'hui envers vous, pourra vous manquer plus tard. Si vous désirez donc vous sauver, ce que vous avez à faire, faites-le promptement. Confessez-vous le plus tôt possible ; tremblez que le moindre retard ne perde votre âme à jamais.

X. Si vous étiez malade, dit saint Fulgence, et que le médecin vous offrît un remède éprouvé pour votre mal, diriez-vous : Je ne veux pas me guérir maintenant, parce que j'espère me guérir plus tard[1] ? Et quand il s'agit de votre âme, vous restez tranquillement dans le péché, vous contentant de dire : J'espère que plus tard Dieu me fera miséricorde ? Et si le Seigneur, dans sa justice, refuse de vous l'accorder, que deviendrez-vous ? Ne serez-vous point damné ? Faisons donc le bien, dit l'Apôtre, maintenant que nous avons le temps de le faire[2]. Peut-être n'aurions-nous pas le temps ensuite. C'est pourquoi le Seigneur nous exhorte à user de vigilance pour garder nos âmes, parce que nous ignorons l'heure à laquelle il viendra nous demander compte de notre vie[3]

XI. « Mon âme est toujours dans mes mains, » a dit le Psalmiste[4]. Celui qui porte à son doigt un diamant d'une grande valeur, regarde sans cesse à sa main pour s'assurer si le diamant y est encore. Nous devons veiller avec le même soin sur notre âme. Et si, par malheur, nous l'avons perdue par quelque péché, nous devons sans délai prendre tous les moyens de la recouvrer, en ayant recours à notre Sauveur, comme fit la Madeleine, qui, aussitôt qu'elle l'eut reconnu[5], courut se jeter aux pieds de Jésus-Christ, et, par ses larmes, obtint de lui son pardon. « Déjà la hache est appliquée à la

[1] Nullus sub spe misericordiæ debet diutius in peccatis remanere, cum nolit in corpore sub spe salutis diutius ægrotare. (*De fide ad Petr.*, c. III, n. 40).
[2] Ergo dum tempus habemus, operemur bonum. (*Gal.*, VI, 10).
[3] Vigilate itaque, quia nescitis diem, neque horam. (*Matth.*, XXV, 13).
[4] Anima mea in manibus meis semper. (*Psal.* CXVIII, 119).
[5] Ut cognovit. (*Luc.*, VII, 7).

racine de l'arbre, » est-il dit dans saint Luc[1] La hache de la justice divine s'approche toute menaçante de celui qui vit dans le péché, pour le frapper, sitôt que sera venu le jour de la vengeance. Eh bien donc, âme chrétienne, fille de Sion, si vous vous trouvez jamais sous le joug de quelque mauvaise habitude, brisez promptement vos liens ; repoussez l'esclavage du démon, comme vous y exhorte le Prophète[2] « Vous avez, dit saint Ambroise, posé le pied sur l'entrée du gouffre, en commettant le péché, qui est l'entrée de l'enfer ; retirez-le donc sans retard[3], » et reculez en arrière ; autrement, vous risquez de tomber dans un abîme sans fond.

XII. Si vous voulez abandonner le péché, rien ne vous force à pécher. Vainement diriez-vous que vous avez de mauvaises habitudes : ces habitudes, et toutes les tentations de l'enfer avec elles, vous les vaincrez avec la grâce de Dieu ; recommandez-vous de cœur à Jésus-Christ, et il vous donnera la force de remporter la victoire. Si par hasard vous étiez dans l'occasion prochaine de quelque péché, écartez tout de suite cette occasion ; autrement vous courez le risque de retomber. « Rompez-la, plutôt que de la délier simplement, » vous dit saint Jérôme[4]. Ne perdez pas le temps à vouloir vous en dégager peu à peu, mais retranchez-la tout d'un coup ; car le démon ne cherche qu'à gagner du temps. Allez trouver un bon confesseur, il vous dira de quelle manière vous devez vous conduire. Si vous aviez par la suite le malheur de tomber dans une faute grave, allez déclarer sur-le-champ cette faute à votre directeur. Ecoutez enfin ce que je vous dis maintenant : Dieu est prêt à vous venir en aide ; si vous voulez vous sauver, il ne tient qu'à vous. Tremblez, mes frères, que ces paroles que je vous adresse ne deviennent pour vous, si vous en faites mépris, autant de traits aigus qui vous déchireront dans l'éternité.

[1] Jam enim securis ad radicem arborum posita est. (III, 9).
[2] Solve vincula colli tui, captiva filia Sion. (*Isa.*, LII, 2).
[3] Posuisti vestigium supra voraginem culpæ, cito aufer pedem.
[4] Potius præscinde, quam solve.

SERMON LIII

POUR LE VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Du blasphème.

Cum ergo videritis abominationem desolationis. Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation. (*Matth.*, XXIV, 15.)

Dieu hait tous les péchés ; mais le plus odieux à ses yeux sans doute, c'est le blasphème, qu'on peut appeler l'abomination du Seigneur ; parce que, quoique tous les péchés mortels soient un attentat à l'honneur de Dieu, comme le dit l'Apôtre[1], le blasphème tend directement à déshonorer Dieu, dont il maudit le saint nom, tandis que les autres péchés ne l'outragent qu'indirectement par la transgression de sa loi. Saint Jean Chrysostome disait avec raison qu'aucune offense n'aigrit autant le Seigneur, que d'entendre les hommes blasphémer son nom. Je vais aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous montrer :

Ier point. La grièveté du péché de blasphème.

IIe point. La rigueur avec laquelle Dieu punit le blasphémateur.

PREMIER POINT

Grièveté du péché de blasphème.

I. Qu'est-ce que le blasphème ? c'est une parole, une expression injurieuse à Dieu[2]. C'est ainsi que les docteurs le défi-

[1] Per prævaricationem legis Deum inhonoras. (*Rom.* II, 23).
[2] Est contumeliosa in Deum locutio.

nissent. Oh ! grand Dieu, à qui en veulent donc les hommes quand ils blasphèment ; c'est à Dieu lui-même qu'ils s'attaquent directement, comme il est dit dans le livre de Job [1]. Eh ! quoi, s'écrie saint Ephrem, il ne craint point, le blasphémateur, que le feu du ciel tombe sur lui et le dévore, ou que la terre s'entr'ouvre sous ses pieds pour l'engloutir [2] ? Les démons tremblent au nom du Christ, dit saint Grégoire de Nazianze, et nous ne craignons pas, nous, de l'injurier [3]. Le vindicatif s'en prend à un homme son égal ; mais le blasphémateur semble, lorsqu'il blasphème, vouloir se venger de Dieu même, parce que Dieu fait ou permet des choses qui le contrarient ou lui déplaisent. Il y a beaucoup de différence entre l'offense faite à l'image du roi, et l'offense faite à sa personne. L'homme est l'image de Dieu, mais le blasphémateur attaque directement la divinité même. « Celui qui blasphème, a dit saint Athanase, agit contre la Divinité même [4] » Celui qui transgresse la loi du roi, pèche sans doute ; mais celui qui attaque sa personne commet le crime de lèse-majesté, crime qui lui ôte toute espérance de grâce, et le soumet à d'horribles supplices. Que dirons-nous donc de celui qui outrage la majesté de Dieu ? La prophétesse Anne (*a*) disait dans son cantique : « Si un homme pèche contre un homme, on peut lui rendre Dieu favorable, mais s'il pèche contre le Seigneur, qui priera pour lui [5] ? » Le péché de blasphème est donc si énorme

[1] Contra Omnipotentem roboratus est. (*Job.*, xv, 24).

[2] Non metuis ne forte ignis de cœlo descendat et devoret te, qui sic os adversus Omnipotentem aperis. Neque vereris ne terra te absorbeat ! (*Paræn.*, 2).

[3] Dæmones ad Christi nomen exhorrescunt, nos vero nomen adeo venerandum contumelia aflicere non veneremur. (*Orat.* XXI).

[4] Qui blasphemat, contra ipsam deitatem agit.

[5] Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus ; si autem in Dominum peccaverit, quis orabit pro eo. (I *Reg.*, II, 25).

a) Il y a ici une double erreur, qu'il est nécessaire de corriger : les paroles citées ici ne sont ni d'Anne mère de Samuel, ni de la prophétesse Anne dont il est parlé dans S. Luc, mais du grand-prêtre Héli, s'adressant à ses deux fils Ophni et Phinéès ; ensuite on ne lit nulle part dans les livres saints qu'Anne mère de Samuel ait été prophétesse, quoiqu'on puisse

que les saints eux-mêmes semblent peu disposés à prier pour le blasphémateur.

II. Des bouches sacriléges en viennent jusqu'à blasphémer contre celui qui les soutient. « Quoi ! dit saint Jean-Chrysostome, tu maudis celui qui te fait du bien, et qui prend soin de toi[1] ! » Un de tes pieds est déjà dans l'enfer ; si Dieu ne te conservait la vie par sa miséricorde, tu serais déjà damné à jamais ; et, au lieu de le remercier, tu le maudis au moment même où il te fait du bien ? « Si c'était mon ennemi qui me maudirait, dit Notre-Seigneur empruntant les paroles de David pour se plaindre, je le supporterais sans doute[2] » Si tu m'injuriais dans le temps où je te châtie, je pourrais le souffrir ; mais c'est au moment même où je te fais du bien, que tu me maudis ! — O langue infernale, s'écrie saint Bernardin de Sienne, quel motif peut te pousser à blasphémer le Dieu qui t'a créé, et qui t'a racheté au prix de son sang[3] ? Quelques-uns blasphèment plus particulièrement contre Jésus-Christ, contre celui qui est mort pour eux sur une croix. O Dieu ! Si nous ne devions pas mourir, nous devrions désirer la mort, pour donner une légère marque de reconnaissance au Dieu qui a donné pour nous sa vie. Je dis une *légère marque*, parce qu'on ne peut établir de comparaison entre la mort d'un Dieu, et celle d'une misérable créature ; et, au lieu de le bénir et de l'aimer, vous le maudites ? « Jésus-Christ, dit saint Augustin, a été flagellé par les fouets des Juifs ; mais il ne l'est pas moins par les blasphèmes des faux chrétiens[4] » D'autres ont blasphémé contre la sainte Vierge Marie, cette bonne mère de Dieu qui nous aime tant et qui toujours prie pour nous. Mais ces scélérats ont été punis quelquefois d'une ma-

considérer comme prophétique le cantique que l'Ecriture lui met dans la bouche. (*Note de l'éditeur*).

[1] Tu Deo beneficienti tibi, et tui curam agenti maledicis.

[2] Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. (*Psalm.* LIV, 16).

[3] O lingua diabolica, quid potest te inducere ad blasphemandum Deum tuum, qui te psalmavit, qui te pretioso sanguine redemit. (*Serm.* 33).

[4] Flagellatus est Christus flagellis Judæorum; sed non minus flagellatur blasphemiis falsorum Christianorum. (*In Joan*).

nière terrible par un juste châtiment de Dieu. Surius (sous la date du 7 août) rapporte qu'un impie blasphéma contre la Vierge, et qu'ensuite il frappa de plusieurs coups de poignard une de ses images qui était dans une église. La punition fut prompte. En sortant de l'église, il fut atteint de la foudre, et réduit en cendres. L'infâme Nestorius, qui avait aussi blasphémé contre Marie, et induit les autres à l'imiter, et à dire comme lui qu'elle n'était pas mère de Dieu, mourut dans le désespoir, la langue rongée par les vers.

III. « Qni est celui qui prononce des blasphèmes[1] ? » Quel est ce blasphémateur ? c'est un chrétien, un homme qui a reçu le baptême, et dont la langue a été en quelque sorte consacrée dans l'administration de ce sacrement. Suivant un savant docteur, on pose le sel bénit sur la langue de l'enfant qu'on baptise, pour qu'elle devienne sacrée en quelque sorte, et qu'elle apprenne à bénir Dieu[2] Et ce sera cette même langue dont on se servira dans la suite comme d'une épée pour percer le cœur de Dieu, dit saint Bernardin[3] ? Aussi, selon le même saint, nul péché ne renferme autant de malice que le blasphème[4] Saint Chrysostome l'a dit de même en d'autres termes : « Aucun péché, dit ce saint, ne surpasse celui-ci en malice ; car il est comme le foyer de tous les maux, et il mérite tous les supplices[5] » Saint Jérôme a tenu le même langage, en soutenant que, comparé au blasphème, tout autre péché est moins grave[6] Il est bon d'avertir ici que les blasphèmes qui attaquent les saints et les choses saintes, tels que les sacrements, la messe, etc., sont de la même espèce que les

[1] Quis loquitur blasphemias ? (*Luc.*, v, 21).

[2] Ut lingua Christiani quasi sacra efficiatur, et Deum benedicere consuescat. (*Clericat.* tom. I, *dec. tract.* 52).

[3] Lingua blasphemantis efficitur quasi gladius cor Dei penetrans. (Tom. IV, *Serm.* 33).

[4] Nullum est peccatum qui habeat in se tantam iniquitatem sicut blasphemia.

[5] Nullum hoc peccato deterius, nam in eo accessio est omnium malorum, et omne supplicium.

[6] Nihil horribilius blasphemia ; omne quippe peccatum comparatum blasphemiæ levius est. (*In Isa.*, c. XVIII).

blasphèmes contre Dieu, parce que, comme saint Thomas nous l'enseigne, de même que les honneurs qu'on rend aux saints et aux choses saintes se rapportent à Dieu, de même l'injure faite aux saints rejaillit sur la Divinité, source de la sainteté[1] Et c'est le plus grand péché contre la religion, ajoute-t-il[2]

IV Ainsi, pour en revenir à ce qu'a dit saint Jérôme, le blasphème est un péché plus grave que le vol, que l'adultère, que l'homicide. Tous les autres péchés, dit saint Bernardin, proviennent de fragilité ou d'ignorance, mais le blasphème est le produit de la malice même[3] Car il est né de la mauvaise volonté, et d'une sorte de haine qu'on a conçue contre Dieu, de telle sorte que le blasphémateur se rend semblable aux damnés, qui, comme le dit saint Thomas, ne blasphèment pas avec la bouche, parce qu'ils n'ont point de corps, mais blasphèment avec le cœur, en maudissant la justice divine qui les punit[4]. Il ajoute qu'il est vraisemblable qu'après la résurrection, de même que les saints dans le ciel loueront Dieu avec la voix, ce sera de même avec la voix que les réprouvés blasphèmeront dans l'enfer[5]. Un auteur appelle à bon droit le blasphème un langage d'enfer, parce que c'est le démon qui parle par la bouche des blasphémateurs, de même que Dieu parle par la bouche des saints[6] Lorsque saint Pierre, au palais de Caïphe, reniait Jésus-Christ, en jurant qu'il ne le con-

[1] Sicut Deus in sanctis suis laudatur (Laudate Dominum in sanctis ejus, *Psalm.* CL), ita et blasphemia in sanctos in Deum redundat. (2-2, qu. 13, *art.* 1, *ad* 2).

[2] *Ibid.*, art. 3.

[3] Omnia alia peccata videntur procedere partim ex fragilitate, partim ex ignorantia ; sed peccatum blasphemiæ procedit ex propria malitia. (Cit. serm. 33).

[4] Detestatio divinæ justitiæ in eis interior cordis blasphemia. (2-2, q. 13 a. 4).

[5] Et credibile est quod, post resurrectionem, erit in eis etiam vocalis blasphemia, sicut in sanctis vocalis laus Dei.

[6] Blasphemia est peccatum diabolicum, loquela infernalis ; sicut enim Spiritus sanctus loquitur per bonos, ita diabolus per blasphemos. (*Mansi*, discours. VII, n. 2).

naissait pas, les Juifs lui dirent que son langage le trahissait et le faisait reconnaître pour disciple de Jésus[1] On peut dire de même à tout blasphémateur : Tu viens des régions infernales, et tu es un vrai disciple de Lucifier, car tu as le même langage que les damnés. Saint Antonin a dit que les damnés, dans l'enfer, n'ont pas d'autre occupation que de blasphémer et de maudire Dieu[2] Le texte de l'Apocalypse vient à l'appui : « Dans les transports de leur douleur, y lisons-nous, ils dévorèrent leurs langues et blasphémèrent le Dieu du ciel[3] » Enfin, saint Antonin dit de plus que celui qui a l'habitude du blasphème appartient, dès cette vie, à la classe des damnés, puisqu'il fait leur métier[4]

V A la malice du blasphème, s'ajoute celle du scandale que presque toujours il entraîne avec lui, le blasphême étant un péché extérieur et qui très-souvent se commet devant d'autres personnes. Saint Paul reprenait les Juifs de ce que, par leurs péchés, ils étaient cause que les gentils blasphémaient contre notre Dieu et tournaient sa loi en dérision[5] Combien plus coupables sout les chrétiens qui, par leurs blasphêmes, induisent d'autres chrétiens à les imiter ! Mais comment se fait-il, demanderai-je, que, dans certaines provinces, on n'entende point de blasphémateurs, ou que, s'il y en a, ils soient très-rares, tandis que, dans d'autres provinces ils sont très-communs, de sorte qu'on pourrait leur dire ce que Dieu disait par la bouche d'Isaïe : « On blasphême mon nom continuellement les jours entiers[6] » Sur les places, dans les rues, dans la campagne, de toutes parts on n'entend que blasphèmes.

[1] Vere et tu ex illis es; nam et loquela tua manifestum te facit. (*Matth.*, XXVI, 73).

[2] Non aliud opus in inferno exercent, nisi blasphemare Deum et maledicere. (Part. II, tit. 7, cap. 5).

[3] Et commanducaverunt linguas suas præ dolore, et blasphemaverunt Deum cœli. (*Apoc.* XVI, 10, 11).

[4] Qui ergo hoc vitio detinetur, ostendit se pertinere ad statum damnatorum, ex quo exercet artem eorum. (*Ibid*).

[5] Nomen enim Dei per vos blasphematur inter Gentes. (*Rom.* II, 24).

[6] Jugiter tota die nomen meum blasphematur. (LII, 5).

D'où cela vient-il ? Cela vient de ce que les uns apprennent des autres, les fils de leurs pères, les ouvriers de leurs maîtres, les enfants des vieillards. On voit spécialement des familles dans lesquelles on dirait que le blasphème est héréditaire, et cette belle hérédité est recueillie avec soin. O malheureux parents qui, au lieu d'enseigner à vos enfants à louer Dieu, ne leur avez appris qu'à le maudire ; quel compte vous aurez à rendre ! Mais, dites-vous, vous reprenez vos enfants quand vous les entendez. Eh ! comment pourront être efficaces les représentations d'une bouche accoutumée elle-même à blasphémer ? Ne sentez-vous pas que le mauvais exemple que vous leur donnez détruit tout l'effet de vos remontrances ? Par charité, pères de famille, ne blasphémez plus, ou si cela vous arrive encore, que ce ne soit pas devant vos enfants ; et quand vous entendrez que ces derniers blasphèment, reprenez-les fortement, dit saint Chrysostome, et brisez-leur la bouche, sanctifiez votre main en les frappant[1] Il y a des pères qui, si leurs enfants ne font pas sur-le-champ ce qu'ils leur commandent, les assomment de coups ; mais qu'ils les entendent blasphémer, ils ne font qu'en rire, ou du moins ils ne disent rien. Saint Grégoire raconte[2] qu'un enfant de cinq ans, fils d'un noble romain, avait l'habitude de tourner en dérision le saint nom de Dieu, sans que le père l'en reprît. Un jour, l'enfant assailli par plusieurs hommes noirs, courut se réfugier dans les bras de son père ; mais les hommes noirs, qui étaient autant de démons, le poursuivirent, le tuèrent et l'entraînèrent dans l'enfer.

[1] Contere os ipsius, et manum tuam percussione sanctifica. *(Hom.* I, ad Pop).

[2] *Dial.* IV, cap. 18).

DEUXIÈME POINT

Rigueur avec laquelle Dieu punit le blasphémateur.

VI. « Malheur, s'écriait Isaïe, à la nation pécheresse !... ils ont blasphémé le saint d'Israël[1] » Tous ceux qui blasphèment seront condamnés, dit Tobie dans son cantique[2] On lit (*a*) dans le livre de Job le passage suivant : « Ta bouche décèle ton iniquité, et tu adoptes le langage des blasphémateurs : c'est ta bouche qui te condamne, et non pas moi ; tes lèvres déposent contre toi[3]. » En condamnant le blasphémateur, Dieu lui dira : Ce n'est pas moi qui te condamne aux peines de l'enfer, c'est ta propre bouche, ta bouche qui a osé me maudire, moi et mes saints. Ces malheureux blasphémateurs ! ils iront continuer de blasphémer dans l'éternité ; ce sera leur plus grande peine, car les blasphèmes eux-mêmes leur rappelleront sans cesse que c'est par ce moyen qu'ils ont perdu leur salut.

VII. Ce n'est pas seulement dans l'enfer que les blasphémateurs sont punis, ils le sont aussi dans cette vie. Sous l'ancienne loi, ils étaient lapidés par le peuple[4] Sous la loi nouvelle, au temps de l'empereur Justinien, ils étaient pareillement condamnés à mort. Saint Louis, roi de France, au rapport d'Homobon[5], leur faisait percer la langue et marquer le front avec un fer chaud ; la récidive était irrémissiblement

1 Væ genti peccatrici ! Blasphemaverunt sanctum Israel. (I, 4).
2 Condemnati erunt omnes qui blasphemaverint te. (*Tob.* XIII, 16).
3 Imitaris linguam blasphemantium ; condemnabit te os tuum, et non ego. (*Job.*, XV, 5, 6).
4 Et qui blasphemaverit nomen Domini morte moriatur ; lapidibus opprimet eum omnis multitudo. (*Levit.* XXIV, 16).
5 *De cas. res.*, p. 2, c. 1.
a) Le texte italien porte : *Dice Dio per bocca di Giobbe.* C'est Eliphaz qui tient ce langage à Job lui-même.

(*Note de l'éditeur*).

punie de mort. Un autre auteur rapporte que les lois les excluaient, comme infâmes, du droit de rendre témoignage en justice. On voit par la constitution de Grégoire XIV qu'ils étaient privés des honneurs de la sépulture. Il est dit dans l'authentique *ut non luxur hom.*, que c'est aux blasphèmes qu'il faut attribuer, comme à leurs causes, les disettes, les pestes et les tremblements de terre. Et le blasphémateur se plaint et se lamente de ce qui lui arrive ! Je prends, dit-il, beaucoup de peine, je me donne du souci, et je me vois toujours pauvre, toujours dans la misère. On dirait qu'une excommunication a été lancée sur ma maison ! — Une excommunication ? dites-vous ; et ce sont ces blasphèmes qui sont toujours dans votre bouche, qui sont cause de votre mal ; c'est là ce qui fait que vous êtes toujours maudit de Dieu, que vous outragez sans cesse.

VIII. Oh ! combien d'exemples je pourrais vous citer de blasphémateurs qui ont fait une mauvaise mort ! Le P Ségnéri (tom. I, pag. 8) rapporte que, dans la Gascogne, deux hommes qui avaient blasphémé par le sang de Jésus-Christ, furent peu de temps après tués dans une rixe, et que leurs corps furent déchirés par les chiens. Un habitant du Mexique, repris pour ses blasphèmes, répondit : Je ferai pis d'ici en avant. Mais, dans la nuit de ce même jour, sa langue se trouva fortement adhérente à son palais. Ce malheureux mourut peu après en désespéré, et sans donner aucun signe de repentir. Dresselius rapporte qu'un homme se livrant à d'horribles blasphèmes perdit subitement la vue, et qu'en outre, blasphémant contre saint Antoine, il sortit de l'image du saint une flamme active qui le dévora. Sarnelli, dans son livre contre les blasphèmes, dit qu'à Constantinople, un homme ayant blasphémé contre Dieu, entra dans une rage telle qu'il déchira ses propres chairs avec ses mains, ce qui lui causa la mort. Thomas de Champré parle d'un homme, appelé Simon de Tournai, qui, après avoir proféré d'horribles blasphèmes, tomba renversé à terre les yeux tout égarés et en mugissant comme un bœuf, et rendit en cet état son dernier soupir. Il est dit dans le Mer-

cure de France[1] qu'un homme nommé Michel, condamné à être pendu, prononça un horrible blasphème, quand il sentit la corde lui serrer le cou, et mourut aussitôt; mais qu'arriva-t-il de plus? au moment où il expira, sa tête se détacha du reste du corps, et la langue lui resta pendante hors de la bouche et noire comme un charbon. Je pourrais citer beaucoup d'autres traits d'histoire non moins effrayants, recueillis dans l'ouvrage de Sarnelli; mais je les passe sous silence pour ne pas vous ennuyer davantage.

IX. Mais pour conclure : dites-moi, blasphémateurs qui m'entendez, s'il s'en trouve parmi vous, mes frères, dites-moi ce que vous retirez de cette détestable habitude. Elle ne vous procure point de plaisir, comme dit le cardinal Bellarmin : c'est un péché sans plaisir que le blasphème. Elle ne vous enrichit pas, puisque, comme je l'ai dit, les blasphémateurs restent toujours pauvres. Elle ne vous fait point d'honneur dans le monde, car lorsque vous blasphémez, vous faites horreur à ceux qui vous entendent, même à ceux qui ont la même habitude que vous, et qui tous vous appellent alors bouche de damné. Dites-le-moi donc : pourquoi blasphémez-vous? — C'est une habitude. — Une habitude? Mais croyez-vous que cette raison-là vous serve d'excuse devant Dieu? Si un fils maltraitait son père de coups, et qu'ensuite il lui dît : Mon père, excusez-moi, je n'agis que par habitude; pensez-vous que son père devrait l'excuser? Vous ne blasphémez, dites-vous, que parce que vos fils, votre femme, vos serviteurs vous font mettre en colère; mais quoi! ce sont vos fils, vos serviteurs, votre femme qui vous font mettre en colère, et c'est à Dieu et aux saints que vous vous en prenez! Les saints prient Dieu pour vous, et, pour les payer, vous blasphémez contre eux! C'est le démon qui vous tente, ajoutez-vous? Si le démon vous tente, faites ce que fit un homme qui, dans un cas assez semblable au vôtre, alla consulter l'abbé Pœmen. Celui-ci lui conseilla de dire, toutes les fois qu'il se sentirait tenté par le

[1] Lib. X.

démon, les paroles suivantes : Pourquoi blasphémerai-je contre Dieu qui m'a créé, et qui me fait tant de bien ? Je veux toujours au contraire le louer et le bénir. Cet homme suivit ce conseil, et le démon cessa de le tourmenter Quand vous éprouvez quelque mouvement de colère, ne trouvez-vous rien à dire, sans recourir au blasphème ? Dites alors : Maudit soit le péché ! Seigneur, venez à mon aide ! Vierge sainte, donnez-moi de la patience. Et si vous avez par le passé contracté l'habitude du blasphème, tous les matins, en vous levant, à compter de ce jour, renouvelez la résolution que vous aurez prise de ne plus blasphémer, et puis récitez trois *Ave* à l'honneur de la très-sainte Vierge, pour qu'elle vous obtienne la grâce de résister aux tentations que vous aurez.

AVIS DE L'AUTEUR

Il se trouvera sans doute des gens qui diront que ces sermons ne sont pas écrits d'un style assez élevé ; mais je l'avoue, j'ai toujours désiré que les orateurs sacrés prêchent d'une manière simple, et qu'ils rompent par petits morceaux le pain de la parole divine de manière à la mettre à la portée des gens privés d'instructions, qui se trouvent toujours former le grand nombre dans un auditoire : c'est le moyen, selon moi, de gagner plus d'âmes à Dieu, ainsi que je l'ai démontré dans une Lettre sur la manière de prêcher (*a*). C'est donc à dessein que

(a) Voir, au commencement de ce volume, la lettre à un religieux. *(Note de l'éditeur).*

j'ai écrit d'un style humble et tout-à-fait dénué d'ornement. D'un autre côté, j'ai eu l'intention d'écrire principalement pour les curés de campagne et les prédicateurs qui, parcourant les villages, n'ont guère pour auditeurs que des paysans ignorants. Au fond, je crois que chacun de mes sermons renferme, sur le sujet qui lui sert de texte, assez de matière pour que les prédicateurs qui tiennent à s'exprimer dans un style élevé et fleuri, puissent en tirer, s'ils le veulent, des discours auxquels il ne tiendra qu'à eux de donner une forme polie et élégante. Réussiront-ils mieux que moi, tant pour eux-mêmes que pour les autres ? le temps et l'expérience pourront le dire. *Ipsi viderint.*

Si quelqu'un désire avoir des Sermons sur chacune des sept principales fêtes de la Très-Sainte Vierge, je le renverrai à la seconde partie de mon livre des Gloires de Marie, où l'on trouvera d'abondants matériaux, pour des sermons dans ce que j'y ai écrit sur de tels sujets, ainsi que sur les douleurs de la bienheureuse Vierge.

Loués soient le nom de Jésus notre amour, et celui de Marie notre espérance.

FIN DES SERMONS POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE.

SERMON

LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST

Hélas ! quels signes funestes frappent mes yeux dans ce temple ? Je vois l'air obscurci, l'autel nu et sans ornements. J'entends des accents plaintifs. Dieu ! je les comprends, ces signes extérieurs de la douleur que souffre l'Eglise de la mort de Jésus son époux. Il est donc juste que dans ce jour nos larmes se joignent aux gémissements de l'Eglise notre mère, et que nous arrêtions nos pensées sur la mort de notre Dieu, qui, après une vie de peines et de fatigues, a voulu mourir sur un infâme gibet, au milieu d'un océan d'opprobres et de douleurs.

Viens, sainte Croix, viens et montre-toi à tout ce peuple. Tu es l'arche fortunée où nous trouverons le salut au milieu des naufrages de ce monde ; tu es la verge miraculeuse qui transforme les hommes, de monstres d'iniquités qu'ils étaient, en modèles vivants de vertus ; tu es le serpent d'airain, dont l'aspect salutaire guérit les pécheurs des plaies envenimées de leurs péchés ; tu es l'arbre glorieux, choisi entre mille pour soutenir les membres du Rédempteur ; enfin tu as été l'autel douloureux sur lequel le Sauveur du monde a voulu s'immoler

pour notre salut. Donne-moi donc la force nécessaire pour que je puisse représenter, devant ces âmes fidèles, les outrages, les souffrances et les angoisses de Jésus-Christ, lorsque cloué sur toi, il rendit l'esprit.

Toute la vie de Jésus-Christ a été semée de douleurs et d'ignominies ; mais ce fut dans trois occasions principales que se montra plus spécialement l'amour qu'il avait pour nous. Le premier théâtre de ses souffrances fut le Jardin, le second fut le Prétoire, le Calvaire fut le dernier. Dans le jardin de Gethsémani, ses douleurs furent cachées aux yeux des hommes ; Dieu seul et ses anges les virent. Ce fut là que commença la passion de notre Rédempteur.

LE JARDIN, PREMIER THÉATRE DES DOULEURS DE JÉSUS-CHRIST

Après avoir, dans la nuit du jeudi, lavé les pieds à ses disciples, après nous avoir laissé son propre corps, dans le sacrement de l'autel, comme un gage de son amour pour nous, il arriva vers minuit au jardin, où, se prosternant contre terre, il se mit en oraison. Là, il fut assailli par la crainte, par le dégoût et par la tristesse.

Il commença par éprouver une grande crainte de la mort et des peines qu'il devait souffrir. *Cœpit pavere.* Mais comment ? ne s'était-il pas offert volontairement à ces souffrances ? *Oblatus est, quia ipse voluit.* N'avait-il pas désiré ardemment le temps de sa Passion ? Ne sont-elles pas de lui, ces paroles : *Desiderium desideravi hoc pascha manducare vobiscum ?* Et maintenant la mort lui inspire tant de terreur qu'il prie son père de l'en délivrer ! *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste.* Ah ! toujours plein d'amour et voulant le montrer, voulant aussi que les hommes comprissent à quel degré de tourments et de douleurs il allait se dévouer dans sa passion, il se montra accablé et vaincu par la crainte : *cœpit timere.*

Cœpit tædere. Il commença aussi à sentir un grand dégoût par rapport aux tourments qu'on lui préparait. Lorsqu'on éprouve du dégoût, les délices mêmes sont à charge. Dans un pareil état, où le dégoût dominait, quelles angoisses ne dut point causer à Jésus-Christ l'horrible appareil qui se représenta à son esprit, de tourments intérieurs et extérieurs, qui devaient si cruellement remplir le reste de sa vie, déchirer à la fois son corps et son âme? Oui, sans doute, il aperçut distinctement alors les douleurs, les railleries, l'opprobre, les traitements infâmes, la flagellation, les épines, la croix, et surtout cette mort ignominieuse sur un gibet, où, privé de consolation, abandonné de Dieu et des hommes, il devait expirer au milieu des souffrances. Ce fut là ce qui lui causa ce dégoût si amer, qu'il fut obligé de demander du secours et de la force à son père. *Cœpit tædere.*

La crainte et le dégoût ne tardèrent pas à produire une grande mélancolie et une profonde affliction d'esprit. *Cœpit contristari et mœstus esse.* Mais, n'est-ce point vous, ô mon Dieu, qui avez donné à vos martyrs tant de force que, non seulement ils méprisaient les tourments et la mort, mais qu'ils la recevaient encore avec joie? Oh! sans doute, dans ce moment, le Seigneur vit sous ses yeux tous les péchés du monde, le blasphême, le sacrilége, l'impudicité et toutes les fautes où les hommes devaient tomber après sa mort. Tous ces péchés lui apparurent comme autant de monstres cruels qui déchirèrent son cœur. Alors le Seigneur, dans un état voisin de l'agonie, dut s'écrier : C'est donc là, ô mortels, la récompense que vous me gardez pour mon amour infini? Après tant de souffrances que je dois endurer, voir tant de péchés; après tant d'amour, tant d'ingratitude : voilà ce qui m'afflige, ce qui me cause une tristesse mortelle, ce qui me fait suer jusqu'au sang[1].

Ah! mon Jésus! je ne vois dans ce jardin ni les verges, ni

[1] Et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.

les épines, ni les clous dont vous fûtes percé, et pourtant je vous vois baigné de sang de la tête aux pieds ! Ce furent donc mes péchés qui, comme un pressoir, ont pesé sur votre corps, et en ont fait sortir tant de sang à force de tristesse et d'affliction ? Je fus donc alors un de vos plus cruels bourreaux ? Mais pourquoi m'occuper à parler à Jésus, tandis que Jésus court à sa passion tant désirée ? En effet, voici venir Judas, accompagné d'une troupe de Juifs et de soldats, qui viennent pour se saisir de la personne de Jésus-Christ dans le jardin. Jésus le voit, et que fait-il ? encore tout baigné de sang, mais le cœur plein d'amour pour nous, il se lève, et dit aux trois disciples qui sont avec lui : « Levez-vous, allons ; voici celui qui va me livrer[1] » Allons donc à la rencontre des ennemis qui viennent pour me prendre. Et quand il les eut rencontrés, Judas s'avança, l'embrassa, et le baisa. Ce baiser était le signal donné par le traître. Le Seigneur le lui reprocha. « Judas, c'est en donnant un baiser que vous livrez le fils de l'homme[2] ? » Se tournant ensuite vers les Juifs, il leur dit : « Qui cherchez-vous[3] ? » Ils répondirent : « Jésus de Nazareth. » Aussitôt ils le saisirent brutalement, et ils le lièrent comme un malfaiteur[4]. Hélas ! un Dieu lié comme un criminel ! ô roi des rois, s'écrie saint Bernard, que peut-il y avoir de commun entre vous et des liens[5] ? Que les liens soient réservés pour les malfaiteurs, mais non pour vous, Seigneur, qui êtes innocent et le saint des saints. Voyez, ô homme, s'écrie saint Bonaventure, ces chiens qui le tiraillent violemment[6]

Ainsi lié et garrotté, au milieu de cette canaille, Jésus-Christ fut traîné du jardin à Jérusalem chez le grand-prêtre Caïphe. Et ses disciples, où sont-ils ? Si du moins ils se trouvaient

[1] Surgite, eamus, ecce qui me tradet. (*Marc.* XIV, 32).
[2] Juda, osculo filium hominis tradis ? (*Luc.*, XXII, 48).
[3] Quem quæritis ?
[4] Comprehenderunt Jesum et ligaverunt eum. (*Jo.*, XVIII, 12).
[5] O rex regum, quid tibi et vinculis ?
[6] Intuere, homo, canes illum trahentes. (*S. Bonav.*, *Medit. vit. Christi*, c. LXXV, t. XII, p. 602 *b*, édit. Vivès).

avec leur maître pour le défendre ? non, ils l'ont tous abandonné [1].

Jésus entra de nuit dans Jérusalem. Au bruit de tant de gens qui passent, les habitants se réveillent, ils se mettent aux fenêtres, demandent quel est celui qu'on conduit, et on leur répond : C'est Jésus de Nazareth, un imposteur, un séducteur

On l'amène en présence du pontife qui l'attendait : cet arrogant se tient assis, et Jésus est debout devant lui, comme un criminel, les yeux baissés, le maintien humble et soumis. Le pontife lui demande quelles sont les doctrines qu'il enseigne. Jésus répond : « J'ai parlé publiquement au monde ceux qui m'ont entendu savent ce que je leur ai enseigné [2] » Cette réponse était juste et mesurée. Un des bourreaux s'avance avec fureur, et lui appliquant un rude soufflet : « Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre ? » lui dit-il [3] Mais une réponse aussi humble avait-elle mérité une injure aussi grande en présence de tant de personnes ? Et le pontife, au lieu de reprendre son insolent ministre, se tait, et semble par ce silence approuver sa conduite. « Si j'ai mal parlé, dit Jésus à celui qui l'avait frappé, faites voir en quoi et comment ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous [4] »

Ensuite Caïphe adjura Notre-Seigneur de lui déclarer, au nom de Dieu, s'il était le vrai fils de Dieu [5] En entendant le nom sacré de Dieu, le Seigneur répondit la vérité et dit : je le suis [6] ; et vous me verrez un jour siéger à la droite de mon père, et venir sur les nuées pour juger le monde. A ces mots, Caïphe, au lieu de se jeter la face contre terre et d'adorer le

[1] Tunc discipuli ejus, relicto eo, fugerunt. (*Marc.* xiv, 50).

[2] Ego palam locutus sum mundo... ecce hi sciunt quæ dixerim ego. (*Jo.*, xviii, 20, 21).

[3] Sic respondes pontifici ?

[4] Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, quid me cædis ? (*Jo.*, xviii, 23).

[5] Adjuro te per Deum vivum, ut dicas mihi si tu es Christus filius Dei. (*Matth.*, xxvi, 63).

[6] Ego sum.

fils de Dieu, s'écrie en déchirant ses vêtements : « Vous avez entendu le blasphème ; que vous en semble[1] ? » Tous répondirent : Il mérite la mort[2]. Oui, mon Sauveur, vous méritiez la mort, puisque vous aviez voulu vous charger de la peine de nos péchés.

Alors les bourreaux s'emparèrent de lui, et comme si la peine de mort avait été déjà prononcée, ils commencèrent à le maltraiter de paroles et de coups, et à lui cracher sur le visage[3] Ils se moquaient de lui, en l'appelant faux prophète, lui couvraient la figure, et puis lui disaient en le frappant : Devine qui t'a frappé[4]

Le lendemain, dès que le jour fut venu, on conduisit Jésus chez Pilate, pour le faire condamner à mort ; mais Pilate, ne trouvant aucun motif de condamnation, déclara que Jésus était innocent : « Je ne vois, dit-il, en cet homme aucun sujet de condamnation[5] » Mais comme les Juifs insistaient, il renvoya Jésus à Hérode, pour que celui-ci le jugeât. Hérode fut bien aise qu'on eût amené Jésus devant lui, dans l'espérance de lui voir faire quelque miracle pareil à ceux dont il avait entendu parler plusieurs fois ; en conséquence, il lui fit un grand nombre de questions ; mais Jésus ne lui répondit rien : c'est pourquoi ce roi orgueilleux le fit alors revêtir d'une robe blanche, comme un insensé, et il le renvoya à Pilate, au milieu des huées et des moqueries de ses courtisans[6] O fils de Dieu, sagesse éternelle, il ne vous manquait que cet opprobre : être traité comme un insensé.

Pilate, voyant qu'il ne lui avait servi de rien d'envoyer Jésus à Hérode, et ne voulant pas néanmoins condamner un innocent, imagina de le sauver par un autre moyen. Il existait une

[1] Nunc audistis blasphemiam ; quid vobis videtur ? (*Matth.*, XXVI, 65).

[2] Reus est mortis.

[3] Tunc exspuerunt in faciem ejus, et colaphis eum cæciderunt ; alii autem palmas in faciem ejus dederunt. (*Matth.*, XXVI, 67).

[4] Prophetiza nobis, Christe, quis te percussit.

[5] Nihil invenio causæ in hoc homine. (*Luc.*, XXIII, 4).

[6] Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo, et illusit indultum veste alba, et remisit ad Pilatum. (*Luc.*, XXIII, 11).

coutume suivant laquelle le peuple, au temps de Pâques, jouissait du droit d'obtenir la liberté d'un criminel ; Pilate demanda au peuple s'il voulait la grâce de Jésus, ou celle de Barrabas, scélérat convaincu d'homicide ; mais le peuple, excité par les prêtres, qui voulaient la mort de Jésus, répondit par acclamation : « Non pas lui, mais Barrabas[1] » Voyons dans cette conduite l'image de ce qui arrive aux hommes dans le monde : Que voulez-vous ? leur a-t-on dit, qu'aimez-vous mieux, de Jésus-Christ, ou de ce péché que vous allez commettre, de cette vengeance qui vous sourit, de ce plaisir qui vous attend ? En consentant au péché, c'est comme si l'on répondait : Ce n'est pas Jésus, mais le péché, cet autre Barrabas, que je préfère[2]

Pilate voyant échouer le moyen qu'il avait pris de proposer le choix entre Jésus et Barrabas, pensa qu'en le faisant battre de verges, il pourrait satisfaire le peuple, et puis sauver l'innocent[3] Nous arrivons au second théâtre des souffrances de Jésus-Christ. « Alors Pilate saisit Jésus et le flagella[4] » Combien le Seigneur aurait moins souffert, si Pilate, sans tant de compassion, l'avait condamné tout de suite au supplice de la croix ! Tout ne servit qu'à augmenter la fureur des bourreaux, comme à accroître les outrages du Seigneur.

LE PRÉTOIRE, SECOND THÉATRE

Aussitôt que Jésus fut arrivé au Prétoire, les bourreaux lui ordonnèrent de se dépouiller de ses vêtements, ce qu'il fit sans murmure ; ensuite il embrassa la colonne et tendit ses mains pour y être attaché. O mon Dieu ! voilà tes cruelles tortures qui commencent. Anges du ciel, venez assister à ce douloureux

[1] Non hunc, sed Barrabam. (*Joan.*, XVIII, 40).
[2] Non hunc, sed Barrabam.
[3] Emendatum ergo illum dimittam. (*Luc.* XXIII, 15).
[4] Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum et flagellavit. (*Jo.* XIX, 1).

spectacle ; et s'il ne vous est pas permis de soustraire votre roi aux injurieux traitements des hommes, venez au moins pleurer près de lui par compassion. Et vous, âme chrétienne, figurez-vous que vous êtes présente à cette sanglante exécution de votre Rédempteur bien-aimé. Voyez Jésus dans l'affliction, les yeux baissés vers la terre, le front couvert de rougeur. Mais déjà les barbares, armés de verges, se jettent sur l'innocent agneau, tels que des chiens enragés. L'un le frappe sur la poitrine, l'autre sur les épaules, celui-ci sur les bras, celui-là jusque sur les jambes; sa tête sacrée et sa noble figure ne sont pas à l'abri des coups. Hélas ! le sang divin coule de toutes parts, le sang teint les verges, les mains des bourreaux, la colonne et la terre. « On le charge de coups, dit saint Pierre Damien, on lui déchire tout le corps à coups de verges ; on lui frappe tantôt les épaules, tantôt les jambes ; on lui fait blessures sur blessures, plaies sur plaies [1]. »

Oh ! cruels ! contre qui vous acharnez-vous ? arrêtez, arrêtez : cet homme que vous tourmentez est innocent et saint ; nous sommes, nous, les coupables, à nous sont dus les coups et les tortures. Et vous, Père éternel ! comment supportez-vous que votre fils bien aimé subisse tant d'outrages, sans que vous le secouriez ? Quel délit a-t-il commis, qui puisse mériter un supplice aussi honteux et aussi cruel ? « Je l'ai frappé, nous répond-il par son prophète, à cause du crime de mon peuple [2]. » Je sais bien que mon fils est innocent, qu'il est saint et sans tache ; mais puisqu'il s'est volontairement offert pour satisfaire ma justice en expiation de tous les péchés des hommes, je dois l'abandonner à la fureur de ses plus cruels ennemis.

Barbares, êtes-vous contents ? Non ; ils ne le sont point ! Après l'avoir ainsi déchiré à coups de verges, les bourreaux ajoutent l'insulte à la cruauté ; on lui donne le titre de roi. On le fait asseoir sur une pierre, on jette sur ses épaules un

[1] Læditur, totoque flagris corpore laniatur : nunc scapulos, nunc crura cingunt ; vulnera vulneribus, et plagas plagis recentibus addunt.

[2] Propter scelus populi mei percussi eum.

lambeau d'étoffe rouge, en guise de pourpre royale ; un roseau placé dans sa main lui tient lieu de sceptre ; un faisceau d'épines qui lui couvre la tête, depuis le front jusqu'au cou, lui sert de couronne, et afin que les épines pénètrent davantage, ils les battent avec des roseaux [1].

Cela ne les satisfait point encore ; ils se mettent à genoux devant lui, en lui disant : Nous te saluons, roi des Juifs ; puis ils se lèvent, en riant, et ils le frappent sur la figure [2]. Approche, âme dévote ; dans cet homme sujet de raillerie et d'outrages, viens reconnaître ton Seigneur. Il est roi, mais dans ce moment il est roi de douleur ; il est aussi roi d'amour, puisque c'est pour l'amour de toi qu'il souffre tant.

Après l'avoir ainsi maltraité, les bourreaux se saisirent de nouveau de sa personne, et tout couvert qu'il est de sang et de plaies, ils le conduisent devant Pilate. Celui-ci, le voyant réduit à ce triste état, crut pouvoir apaiser les Juifs, en le leur faisant voir. Aussitôt, sortant avec Jésus sur une terrasse, il le montra au peuple, en disant : « Voilà l'homme[3] ; » comme s'il eût dit : Voici cet homme de qui vous craigniez qu'il ne voulût être votre roi ; le voilà réduit à un état d'où il est presqu'impossible qu'il sorte ; souffrez qu'il aille mourir dans son logis, puisqu'il ne lui reste que quelques jours de vie. Le voilà ; ce n'est plus que l'ombre d'un homme ; laissez-le en liberté ; votre fureur doit être satisfaite. Mais si vous exigez que je le condamne à mort, je vous dis que je ne puis le faire, parce que je ne trouve aucune raison de le condamner [4]

Mais, tandis que Pilate, de sa terrasse, montre Jésus au peuple, le Père éternel, du haut des cieux, nous présente son Fils chéri, en nous disant aussi : « Voilà l'homme [5], voilà mon

[1] Acceperunt arundinem, et percutiebant caput ejus.

[2] Et genuflexi ante eum, illudebant ei, dicentes : Ave rex Judæorum : et dabant ei alapas. (*Matth.* XXVII, 29, et *Jo.*, XIX, 3).

[3] Exivit Pilatus foras, et dixit eis : Ecce homo. (*Jo.*, XIX, 4, 5).

[4] Non invenio in eo causam.

[5] Ecce homo.

fils unique, que j'aime autant que moi-même ; c'est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances[1] Voilà l'homme, votre Sauveur, que je vous avais promis, et que vous attendiez ; le voilà devenu l'homme de douleurs. Voyez l'état déplorable auquel il s'est réduit pour l'amour de vous. Admirez-le, et l'aimez, et si vous n'y êtes portés par ses propres mérites, soyez touchés au moins de ses douleurs et des injures qu'il souffre.

La cruauté des ennemis de Jésus s'est-elle calmée à la voix de Pilate ? non ; les prêtres répandus dans la foule crient aussitôt : « Otez-le, ôtez-le du monde, crucifiez-le [2]. » Cependant Pilate résistait encore, il ne pouvait se résoudre à prononcer la condamnation ; mais on le menace de l'accuser d'être ennemi de César[3] Ce moyen réussit à ces furieux ; mais avant de prononcer la sentence fatale, Pilate, se lavant les mains, se déclara innocent de la mort de cet homme[4] O injustice inouïe ! le juge déclare l'accusé innocent, et il le condamne à mourir !

Misérables Juifs ! vous répondîtes alors : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants[5] » Vous prononçâtes vous-mêmes le châtiment ; il vous a été infligé. Vos fils portent la peine de ce sang innocent ; ils la porteront jusqu'à la fin du monde.

La sentence est prononcée. Jésus l'accepte sans résistance, en expiation de nos péchés. « Il s'est humilié lui-même ; il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix[6] »

La sentence ayant été publiée, on le couvrit de nouveau de ses vêtements, afin que le peuple le reconnût, pendant qu'on

[1] Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui.
[2] Tolle, tolle, crucifige eum.
[3] Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris. (*Jo.* XIX, 12).
[4] Innocens ego sum a sanguine justi hujus ; vos videritis. (*Matth.*, XXVII, 24).
[5] Sanguis ejus super nos et super filios nostros. (*Ibid.*, XXVII, 25).
[6] Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. (*Ph.*, II, 8).

l'abreuvait d'outrages. Ensuite on lui présente la croix, instrument de son futur supplice ; Jésus l'embrasse, « et portant sur ses épaules la croix, instrument de son supplice, il se mit en marche pour le lieu appelé le Calvaire[1] » Les agents de la justice sortent avec les condamnés, et parmi eux s'avance notre Rédempteur, portant la croix sur laquelle il laissera sa vie. O Dieu ! ce Messie qui, peu de jours auparavant (le dimanche des Rameaux), avait été fêté comme venant au nom du Seigneur et digne de toutes bénédictions[2], traverse maintenant les mêmes rues de Jérusalem, chargé de liens, maudit de tous, condamné au supplice des scélérats. La condition de Jésus pendant le trajet était si déplorable, il inspirait tant de compassion, que tous ceux qui le voyaient répandaient des larmes[3] Regardez-le encore, âmes dévotes, amantes de Jésus-Christ, voyez ses chairs déchirées et le sang qui ruisselle sous le faisceau d'épines dont sa tête est chargée ; considérez le lourd fardeau sous lequel il succombe. Un des bourreaux le tire brutalement au moyen d'une corde, et lui, le corps courbé, les genoux chancelants, chemine avec tant de peine, qu'à chaque pas il semble près de rendre l'esprit. O agneau divin ! n'êtes-vous pas encore rassasié de douleurs ? qu'il vous en coûte cher d'avoir voulu m'apprendre jusqu'où va la charité dont vous avez usé envers moi ! Accordez-moi donc, pour que je vous aime, les secours que vous m'avez mérités par vos souffrances ; donnez-moi ce feu sacré que vous êtes venu allumer sur la terre en mourant pour nous. Rappelez-moi toujours votre mort, afin que je n'oublie jamais de vous aimer.

« Le signe de la domination, avait dit le Prohpète, a été mis sur son épaule[4] » La croix, dit Tertullien, a été le noble ins-

[1] Et bajulans sibi crucem exivit in eum qui dicitur Calvariæ locum. (*Joan.*, XIX, 17).

[2] Benedictus qui venit in nomine Domini.

[3] Sequebatur illum turba populi et mulierum, quæ plangebant, et lamentabantur eum. (*Luc.* XXIII, 25).

[4] Factus est principatus super humerum ejus. (*Isa.*, IX, 6).

trument avec lequel Jésus-Christ a gagné tant d'âmes ; c'est qu'en expiant nos péchés par sa mort, il nous a rachetés de l'enfer, et nous a faits siens. « Il a porté, a dit de son côté le prince des apôtres, le poids de nos péchés dans sa personne sur le bois de la croix[1] » Ainsi, ô mon Jésus, si le Père éternel vous a chargé de tous les péchés des hommes[2], j'ai moi-même, par mes péchés, rendu plus pesante la croix que vous portâtes au Calvaire.

O mon très-doux Sauveur, vous voyiez dès lors toutes les injures que vous deviez recevoir de moi, et malgré cela vous n'avez pas cessé de m'aimer et de me préparer toutes les miséricordes qu'ensuite vous m'avez faites. Si je vous ai été si cher, moi pécheur vil et ingrat qui vous ai tant offensé, combien ne devez-vous pas m'être cher vous-même, ô mon Dieu, beauté et bonté infinie ! Ah ! que n'ai-je jamais eu le malheur de vous déplaire ! Je reconnais maintenant, ô mon Jésus, le tort que je vous ai fait ; ô péchés maudits que j'ai commis, c'est par vous que j'ai rempli d'amertume le cœur aimant de mon Rédempteur. O mon Jésus, pardonnez-moi, car je me repens de vous avoir méprisé ; mais voyez à l'avenir l'unique objet de mes affections : je vous aime, ô Dieu infiniment aimable, de tout mon cœur, et je ne veux désormais aimer que vous. Pardonnez-moi, Seigneur, accordez-moi votre amour, et je ne vous demande plus rien. Oui, soit, vous dirai-je avec saint Ignace, donnez-moi seulement votre amour avec votre grâce, et me voilà suffisamment riche[3].

LE CALVAIRE, TROISIÈME THÉATRE

Voici Jésus-Christ arrivé au troisième théâtre de ses douleurs, au Calvaire où doit se terminer sa vie. A peine le Sei-

[1] Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore super lignum. (I *Petr.*, II, 24).
[2] Posuit in eo iniquitatem omnium nostrum.
[3] Amorem tui solum, cum gratiâ tua mihi dona, et dives sum satis.

gneur y fut-il arrivé, que les bourreaux lui arrachèrent les vêtements qui couvraient ses membres déchirés, et ils le jetèrent avec fureur sur la croix. L'Agneau divin leur présente ses mains et ses pieds, et il offre au Père éternel le grand sacrifice de sa vie pour notre salut. Lorsqu'une main eut été clouée, les nerfs se retirèrent. Il fallut avec des cordes attachées à l'autre main ainsi qu'aux pieds, étendre les membres divins, en les tiraillant jusqu'aux lieux où les clous devaient être plantés, de sorte que les nerfs et les veines se rompirent [1]. Cette circonstance a été révélée à sainte Brigitte. Ainsi on pouvait compter tous ses os, comme David l'avait prédit [2].

Saint Augustin dit qu'il n'y a pas de mort plus cruelle que celle de la croix [3] Et saint Thomas l'explique en disant que les pieds et les mains que les clous traversent, étant tout composés de nerfs, de muscles et de veines, sont extrêmement sensibles à la douleur, douleur que le poids du corps ne fait que rendre plus vive et accroître jusqu'à la mort. D'ailleurs les douleurs de Jésus-Christ ont dû surpasser en intensité toutes les douleurs des hommes, car son corps, parfaitement conformé, a dû être plus vivace et plus sensible aux douleurs. Ce corps, l'Esprit-Saint l'avait préparé pour les souffrances, comme il est dit dans l'épître aux Hébreux [4]. Il y a plus encore : Jésus-Christ a souffert, dit saint Thomas, des douleurs proportionnées à la rigueur de tous les châtiments que nos péchés méritaient.

O mon âme, vois ton Seigneur, qui est ta vie, suspendu à cette croix [5] Vois-le sur ce douloureux gibet où il ne peut trouver de repos. Tantôt il se suspend sur les mains, tantôt il s'appuie sur les pieds, mais, partout où il s'appuie, la dou-

[1] Manus et pedes cum fune trahebant ad loca clavorum, ita ut nervi et venæ extenderentur et rumperentur.

[2] Foderunt manus meas et pedes meos ; dinumeraverunt omnia ossa mea. (*Psalm.* XXI).

[3] Pejus nihil fuit in genere mortium. (*Tract.* XXVI, *in Jo.*)

[4] Corpus autem aptasti mihi. (*Hebr.* X, 5).

[5] Et erit vita tua quasi pendens ante te. (*Deut.*, XXVIII, 66).

leur s'accroît. Il tourne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sa tête endolorie. S'il la penche sur sa poitrine, ses mains surchargées et tirées en avant se déchirent ; s'il l'abaisse sur ses épaules, les épines s'y enfoncent ; s'il l'appuie contre la croix, les épines entrent plus avant dans la tête même. O mon Jésus, quelle mort douloureuse est la vôtre !

Oh ! mon Rédempteur crucifié, je vous adore sur ce trône d'ignominie et de peine. Je lis sur cette croix une inscription qui me dit que vous êtes roi : Jésus de Nazareth, roi des Juifs[1]. Mais sans nous arrêter à ce titre, qu'on vous donna par dérision, par où montrez-vous que vous êtes roi ? Ah ! ces mains clouées, cette tête couronnée d'épines, ces mains déchirées, ce trône de douleur, vous font reconnaître pour roi, mais roi d'amour. Je m'approche donc, humble et attendri, pour baiser vos pieds sacrés ; j'embrasse votre croix, sur laquelle, victime d'amour, vous avez voulu vous immoler pour moi à la justice divine : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. O heureuse obéissance qui nous a valu le pardon de nos péchés ! Que serait-ce donc de moi, ô mon Sauveur, si vous n'aviez payé ma dette ?

Quand Jésus eût été cloué sur la croix, la croix fut élevée toute droite. Saint François de Paule, à l'aspect de Jésus crucifié, ne pouvait se lasser de louer l'amour de ce Dieu, ni de s'écrier : O charité, ô charité, ô charité ! Encore une fois, âme dévote, contemple ton Sauveur suspendu à trois clous, pesant de tout son poids sur les plaies de ses mains et de ses pieds, ne trouvant de repos dans aucune position.

Enfin, le roi du ciel touche à sa dernière heure. Demandons-lui avec le prophète : « Qu'est-ce que ces plaies au milieu de vos mains[2] ? » Ce sont, répond pour lui l'abbé Rupert, les signes de l'amour véhément que j'ai pour vous ; c'est le prix pour lequel je vous ai délivré[3] des mains de vos ennemis

[1] Jesus Nasarenus, rex Judæorum.
[2] Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? *(Zachar.* XIII, 6).
[3] Sunt monumenta charitatis, pretia redemptionis.

et de la mort éternelle. Aimez donc, âmes fidèles, aimez le Dieu qui vous a tant aimés, et si jamais vous doutez de son amour, dit saint Thomas de Villeneuve, regardez cette croix, ces douleurs et cette mort cruelle qu'il a souffertes pour vous, témoignages peu équivoques de son amour[1] La croix, ajoute saint Bernard, chaque plaie de Jésus-Christ, nous crient que Jésus nous aime avec le plus tendre amour[2].

Quand il fut sur la croix, Jésus désira trouver des consolations, et il n'en eut point[3] Il n'entendit autour de lui que des railleries amères ou des blasphèmes. Les bourreaux lui disaient : « Si tu es le fils de Dieu, descends de la croix[4] » « Toi qui renverses le temple de Dieu et le rebâtis dans trois jours, sauve-toi toi-même[5]. » « Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même[6] » O mon Dieu ! pourquoi souffrez-vous qu'on afflige, par ces grossiers sarcasmes, le malheureux condamné qui se meurt ?

Et, pendant ce temps, que fait Jésus? Peut-être va-t-il prier son père de les punir. Non, il le conjure de leur pardonner : « Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font[7]. » Oui, dit saint Thomas, ce fut afin de montrer l'immensité de son amour pour les hommes, que le Rédempteur demanda le pardon pour ceux-là mêmes qui l'avaient crucifié[8]. Il le demanda, et il l'obtint ; car, lorsqu'ils le virent mort, ils se repentirent de leur péché[9]

O mon cher Sauveur ! me voici à vos pieds. J'ai été un de vos plus ingrats persécuteurs ; priez pour moi votre père qu'il

[1] Testis crux, testes dolores, testis amara mors, quam pro te sustinuit. (*Cons.* III).

[2] Clamat crux, clamat vulnus, quod ipse vere dilexit.

[3] Et sustinui qui consolaretur, et non inveni. (*Psalm.* LXVIII, 11).

[4] Si filius Dei es, descende de cruce. (*Matth.*, XXVII, 40).

[5] Vah qui destruis templum Dei, salvum fac temetipsum. (*Marc.* XIV, 30).

[6] Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere. (*Matth.*, XXVII, 42).

[7] Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt. (*Luc.*, XXIII, 34).

[8] Ad ostendendam abundantiam suæ charitatis, veniam persecutoribus postulavit. (3, qu. 49, a. 4, ad 1).

[9] Revertebantur percutientes pectora sua.

me pardonne. Il est vrai que les Juifs, en vous crucifiant, ne savaient pas ce qu'ils faisaient, tandis que je savais, moi, qu'en péchant, j'offensais un Dieu crucifié et mort pour moi. Mais votre sang et votre mort m'ont acquis la miséricorde divine ; puis-je douter encore du pardon ?

La mère désolée était au pied de la croix, avec quelques femmes dévotes[1] O mon Dieu, qui n'aurait compassion d'une mère auprès de son fils mourant ? Marie, sous la croix, contemplant les douleurs de son fils bien-aimé, désirait avec ardeur pouvoir le soulager ; mais elle vit que sa présence accroissait les tourments de son fils, et ce fut là le martyre qui fit de Marie la reine des martyrs.

Jésus, se voyant donc abandonné de tous, se tourna vers son père, et lui demanda du secours ; mais le Père, le voyant chargé de tous nos péchés, qu'il ne pouvait expier, en satisfaisant l'éternelle justice, que par sa mort douloureuse, le Père l'abandonna aussi, et ce fut alors que Jésus s'écria à haute voix : Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné[2] ?

Mais déjà le Sauveur touche au dernier moment. Chrétien, levez les yeux sur la croix ; voyez ce beau visage qui se couvre de pâleur, ces yeux qui s'obscurcissent, ce corps sacré qui s'affaisse et s'abandonne à la mort. Avant d'expirer, Jésus-Christ dit ces mots : Tout est accompli[3] ; c'est comme si, tourné vers nous, il eût dit : Hommes, hommes, aimez-moi, car je ne puis faire davantage pour me faire aimer de vous. Voyez quelle vie j'ai menée pendant trente-trois ans, voyez comme je la termine, couvert d'opprobres, de coups, de blessures, de plaies sur tout mon corps. Que faut-il encore ? que je meure pour l'amour de vous ? Eh bien ! oui : je veux mourir. Viens, mort ; je le permets, frappe-moi, prends ma vie, afin que mes brebis vivent. « Et jetant un cri, Jésus dit :

[1] Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, etc. (*Jo.*, XIX, 25).
[2] Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? (*Matth.* XXVII, 46).
[3] Consummatum est.

Mon père, je recommande mon âme entre vos mains[1] » Mon père, je meurs pour la gloire et pour le salut des hommes ; je vous recommande mon esprit. Mais déjà il se meurt. Venez, anges du ciel, venez assister à la mort de votre Dieu ; et vous, mère affligée, rapprochez-vous un peu de la croix ; voyez votre fils qui expire.

Et vous, chrétiens, contemplez son agonie, ses yeux éteints, cette face décolorée, un cœur qui bat à peine, l'esprit va se séparer du corps. Mais le ciel s'obscurcit, la terre tremble, les tombeaux s'entr'ouvrent. Que veulent dire ces signes effrayants? ils annoncent la mort du Rédempteur *Et clamans voce magna, dixit : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et hæc dicens, expiravit.*

Tous ceux qui étaient chargés de le garder, l'ayant vu rendre le dernier soupir, et remarquant qu'il ne faisait plus aucun mouvement, dirent : Il est mort ! il est mort ! Ces mots, répétés par toutes les bouches, frappèrent l'oreille de Marie, et de son côté elle s'écria : Mon fils est mort !

Il est mort ! O Dieu ! qui est mort ? Le roi du ciel, le créateur du monde, un Dieu qui a voulu mourir... pour qui ? pour nous, pauvres pécheurs.

ACTE DE DOULEUR, EN DÉCOUVRANT L'IMAGE DU CRUCIFIX

Venez, pécheurs ; voici Jésus-Christ qui tient ses bras ouverts pour vous recevoir.

Que craignez-vous ? qu'il ne vous pardonne pas, celui qui est mort pour pouvoir vous pardonner ?

Vous craignez que le pardon vous soit refusé ? pourquoi

[1] Et clamans voce magna Jesus, ait : Pater; in manus tuas commendo spiritum meum. (*Luc.*, XXIII, 46).

manqueriez-vous de confiance en faisant la pénitence que méritent vos péchés? Prenez courage; car cette pénitence, c'est Jésus-Christ qui l'a faite pour vous sur cette croix. Repentez-vous de cœur de l'avoir offensé ; cela me suffit.

Regardez de tous côtés; tâchez de trouver quelqu'un qui vous ait aimés plus que n'a fait Jésus-Christ. Allons, relevez-vous, âmes chrétiennes. Aimez-le, puisqu'il est mort pour que vous l'aimiez. Dites-lui : Seigneur, qui voudrais-je aimer, si je n'aimais le Dieu qui est mort pour moi ?

O la plus tendre des mères ! par la douleur que vous avez ressentie en voyant mourir votre fils, demandez pour moi la sainte persévérance, et un véritable amour pour Jésus-Christ.

MÉTHODE POUR SE SERVIR DES SERMONS DANS UN COURS DE MISSIONS

Pour l'introduction à la mission : le grand bien que font les missions, lettre à un évêque, page 52.

Motifs de conversion.

1. De l'importance du salut, sermon XII, page 187.
2. Sur les dangers que court notre salut, sermon IX, page 156.
3. Sur la certitude et l'incertitude de la mort, sermon XXXIII, page 378.
4. Sur la mort du pécheur, sermon XXXVIII, page 432.
5. Sur la mort pratique, sermon XLIV, page 487
6. Sur les angoisses des mondains au moment de la mort, sermon LI, page 561.
7. Sur la mort des justes, sermon XI, page 173.
8. Sur le jugement particulier, sermon XXXVII, page 422.
9. Sur le jugement dernier, sermon I, parge 87

10. Sur les peines de l'enfer, sermon x, page 164.
11. Sur la peine du dam, sermon xlviii, page 532.
12. Sur les remords du damné, sermon viii, page 149.
13. Sur l'éternité de l'enfer, sermon l, page 551.
14. Sur la vie malheureuse du pécheur, sermon xiii, page 195.
15. Sur la miséricorde de Dieu envers les pécheurs, sermon xxxii, page 370.
16. Sur la vanité du monde, sermon xxxv, page 400.
17. Tout finit, et finit bientôt, sermon xliii, page 477.

Obstacles à la conversion.

1. Sur les dangers que court notre salut, sermon ix, page 156.
2. Sur les illusions des pécheurs, sermon xiv, page 205.
3. Sur la nature du péché mortel, sermon vi, page 131.
4. Sur l'habitude du péché, sermon xx, page 253.
5. Sur les mauvaises pensées, sermon xlvii, page 521.
6. Sur la passion dominante, sermon xlix, page 541.
7. Sur le scandale, sermon xxiii, page 279.
8. Contre le vice de la colère, sermon xxxiv, page 388.
9. Contre le blasphème, sermon liii, page 585.
10. Contre l'impudicité, sermon xlv, page 498.
11. Contre l'habitude de dire des paroles déshonnêtes, sermon xl, page 551.
12. Sur le danger de céler ses péchés dans la confession, sermon xvii, page 229.

Moyens de conversion.

1. En quoi consiste la vraie sagesse, sermon v, page 122.
2. Sur les moyens nécessaires au salut, sermon iii, page 107.

2. Sur les conditions de la prière, sermon xxvi, page 310.

4, Sur le paradis, sermon xvi, page 222.

5. Sur l'amour que nous porte Jésus-Christ, et sur l'obligation où nous sommes de l'aimer, sermon iv, page 114.

6. Sur l'amour des trois personnes divines pour l'homme, sermon xxx, page 339.

7. Sur la tendre compassion de Jésus-Christ pour les pécheurs, sermon xviii, page 237

8. Sur le prix du temps, sermon xxiv, page 290.

A la fin de la mission, persévérance dans la conversion.

Vers les dernières prédications de la mission, où l'on recommande au peuple la persévérance, on parlera surtout du grand danger que courent ceux qui retombent dans le péché après la mission ; et pour cela on laissera des souvenirs qui préservent des rechûtes. Les principaux moyens à indiquer sont les suivants : fuir les occasions, les mauvaises compagnies, ne pas tenir compte du respect humain ; ensuite, fréquenter les sacrements, et faire de même un fréquent usage de la prière, recourir à Dieu dans les tentations, et lui demander tous les jours la grâce de la sainte persévérance.

On n'omettra jamais le sermon vii, prêché sur la confiance que nous devons avoir dans la sainte Mère de Dieu, parce qu'il produit plus de fruit que tous les autres. Je sais par expérience que des pécheurs que tous les autres sermons avaient laissés dans l'endurcissement, se sont convertis au sermon de la Vierge. Ce sermon, au surplus, ne doit point paraître chose étrangère aux missions. Le bienheureux Léonard de Port-Maurice n'a jamais omis le sermon de Marie dans ses missions diverses. Le père Ségneri-le-Jeune faisait de même ; et dans notre congrégation du très-saint Rédempteur on ne l'oublie dans aucune mission. Je sais encore que d'autres missionnaires commencent à suivre la même marche. Il est certain que si une âme est pénétrée d'une véritable dévotion pour la Vierge et qu'elle soit fidèle à se recommander souvent à son intercession, elle obtiendra par son moyen la grâce de persévérer, puisque Marie est appelée la mère de la persévérance.

On n'omettra pas non plus de prêcher sur la prière, en considérant qu'un tel sujet bien traité peut produire de très-grands fruits. Car si ceux qui sont venus à la mission ne continuent pas à se recommander à Dieu, il est certain qu'ils ne persévèreront pas. Quand le prédicateur manque de temps pour faire cette prédication à part, il ne laissera pas, au moins dans les autres prédications qu'il fera pendant la mission, ou dans les exercices spirituels, d'exhorter plusieurs fois ses auditeurs à se recommander toujours à Jésus-Christ et à la sainte Vierge Marie, attendu que la prière est l'unique moyen d'obtenir les grâces de Dieu, et spécialement la sainte persévérance, comme l'enseigne saint Augustin.

1. Le grand péril où l'on se jette d'être damné quand on abuse trop de la miséricorde de Dieu, est traité, page 459, dans le XLIe sermon.

2. L'état misérable des récidifs, dans le XXIe sermon, page 263.

3. La fuite des occasions, dans le XXIIe sermon, page 271.

4. La fuite des mauvaises compagnies, dans le XLIIe sermon, page 469.

5. Le mépris du respect humain, dans le XXVIIe sermon, page 319.

6. L'obéissance qu'on doit à son confesseur, dans le XXVe sermon, page 300.

7. La sainte communion, dans le XXXIe sermon, page 331.

8. L'efficacité et la nécessité de la prière, dans le XXXIXe sermon, page 432.

9. La confiance que nous devons avoir en Marie, dans le VIIe sermon, page 140.

Cependant, avant de faire la dernière prédication, plusieurs congrégations de missionnaires, comme celle des pieux ouvriers, celle des prêtres de Sainte-Marie-la-Pureté, et la nôtre du Saint-Rédempteur, ont coutume de faire pendant deux ou trois jours, à la place des prédications, les méditations sur la passion de Jésus-Christ, qui sont d'une très-grande utilité pour faire persévérer le peuple à la mort. Celui qui cesse de pécher

uniquement par crainte des châtiments, une fois la mission finie et cette terreur dissipée, retombera facilement dans les mêmes vices qu'auparavant ; au lieu que celui qui reste uni à Dieu par l'amour n'aura pas de peine à continuer de bien vivre. En conséquence, il conviendra que pendant ces deux ou trois jours le même prédicateur de la mission commence par faire une instruction d'une demi-heure sur l'oraison mentale, pour apprendre la manière facile de la faire, et de plus la préparation et l'action de grâces pour la communion. On fera ensuite la méditation, en considérant les mystères de la passion, et en y entremêlant de pieuses affections de repentir, d'amour et de saintes résolutions. Les missionnaires recommanderont après cela au curé de faire faire tous les jours dans l'église l'oraison en commun pour le peuple.

Méthode à suivre pour les exercices spirituels.

Pour l'introduction, la lettre sur les exercices spirituels (*a*).

1. En quoi consiste la vraie sagesse, sermon v, page 122.

2. Le prix du temps, sermon xxiv, page 290.

3. Abus de la miséricorde divine, sermon xli, page 459.

4. Angoisses du mourant qui a négligé le soin de sa conscience, sermon lxi, page 561.

5. Le jugement particulier, sermon xxxvii, page 422.

6. Peine du dam que subissent les réprouvés, sermon xliii, page 532.

7 Confiance dans la protection de Marie, sermon vii, page 244.

a) Nous renvoyons cette lettre à la partie ascétique.
(*Note de l'éditeur*).

NEUF DISCOURS

A PRÊCHER

DANS LES TEMPS DE CALAMITÉ

NEUF DISCOURS

A PRÊCHER

DANS LES TEMPS DE CALAMITÉ

Il est à remarquer, sur ces discours, qu'on ne s'est pas beaucoup étendu, et qu'on n'a fait que noter les passages qui ont rapport au sujet particulier du sermon ; on s'est aussi contenté d'indiquer les sentiments et les réflexions qui peuvent naître du sujet, afin que les prédicateurs puissent étendre et amplifier à leur gré, en ajoutant les considérations morales qui leur paraîtront les plus convenables contre les vices qu'ils voudront reprendre.

I[er] DISCOURS

Dieu nous menace du châtiment pour que nous puissions l'éviter.

Heu! consolabor super hostibus meis, et vindicabor de inimicis meis. Hélas! je me consolerai dans la perte de ceux qui me combattent, et je me vengerai de mes ennemis. (*Isaie*, I, 24.)

Voilà comment Dieu s'exprime, lorsqu'il parle de châtiment et de vengeance ; c'est la justice qui l'oblige à se venger de ses ennemis. Mais remarquez bien, pesez attentivement ce mot[1] « Hélas ! » Cette exclamation de douleur par laquelle il nous fait entendre que si Dieu pouvait gémir, il gémirait amèrement, avant de nous punir, de la nécessité d'affliger ses créatures qu'il a tant aimées, aimées au point de donner sa vie pour elles. « Ce mot *hélas*, dit Corneille de la Pierre, est l'expression de la douleur, et non un terme d'insulte ; il signi-

[1] Heu !

fie que Dieu ne punit les pécheurs qu'à regret et malgré lui[1]. » Non ; ce Dieu, père des miséricordes, si rempli d'amour pour nous, ne se plaît point à nous punir et à nous affliger, mais plutôt à nous pardonner et à nous consoler. Ecoutons Jérémie : Je sais les pensées que j'ai sur vous, dit le Seigneur, ce sont des pensées de paix, et non d'affliction[2]. S'il en est ainsi, pourquoi est-ce dira-t-on peut-être, que Dieu nous châtie, ou du moins, pourquoi se montre-t-il disposé à nous châtier ? Pourquoi ? parce qu'il veut user de miséricorde envers nous. Ce courroux qu'il nous montre n'est que patience et miséricorde. Soyons bien assurés, mes chers auditeurs, que si Dieu se montre irrité, ce n'est point pour nous punir, mais pour que nous nous amendions et qu'il puisse nous pardonner. Dieu nous menace du châtiment, afin de nous sauver du châtiment : c'est le sujet de ce discours.

Les menaces des hommes sont ordinairement l'effet de leur orgueil et de leur impuissance ; car, lorsqu'ils peuvent se venger, ils ne menacent pas, de peur que leur ennemi ne cherche à se soustraire à leur vengeance. Ce n'est que lorsque le pouvoir leur manque de se venger, qu'ils ont recours aux menaces, pour satisfaire au moins en partie leurs ressentiments, en intimidant par là, faute de mieux, leurs ennemis. Les menaces que Dieu nous fait sont d'une autre nature ; ce n'est point en effet parce qu'il ne saurait nous punir, puisqu'il peut le faire à tout moment, mais il nous tolère, il nous supporte, pour nous voir un jour repentants, et nous tenir quittes dès lors des peines qui nous seraient dues. Il dissimule, nous dit le Sage, les péchés des hommes, afin qu'ils fassent pénitence[3]. Ce n'est pas non plus par haine qu'il nous menace, afin de nous tourmenter par la crainte du mal ; il le fait par amour, afin que nous cherchions à nous convertir et que nous

[1] Heu dolentis est vox, non insultantis : significat se dolentem et invitum punire peccatores.

[2] Ego enim scio cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus, COGITATIONES pacis, et non afflictionis. (*Jerem.* XXIX, 11).

[3] Dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam. (*Sapient.* XI, 24).

évitions ainsi le châtiment; il nous menace, parce qu'il ne veut pas que nous nous perdions; il nous menace, et cependant il nous épargne, parce qu'il nous aime comme il est dit encore dans le livre de la Sagesse[1] Il menace, mais en attendant il nous souffre, et il retient le châtiment, car il ne veut pas nous voir damnés, mais corrigés, ainsi que nous le déclare le prince des apôtres[2] Ainsi les menaces de Dieu ne sont que des avertissements doux et bienveillants que sa bonté nous donne, afin que nous puissions nous sauver en évitant les peines que nous avions encourues.

« Encore quarante jours, criait Jonas, et Ninive sera détruite[3] » Malheureux Ninivites, dit-il, prenez garde, le moment de la vengeance arrive, je vous l'annonce de la part de Dieu, encore quarante jours, et Ninive sera détruite, et il n'y aura plus de Ninive au monde. Mais comment se fait-il que les Ninivites se repentirent et que leur ville fut épargnée? car il est dit plus haut que Dieu en eut pitié[4] Jonas s'afflige, il se plaint au Seigneur. Je m'étais réfugié à Tarse, dit-il, car je sais que vous êtes compatissant; vous menacez et ne châtiez pas[5] Quand le prophète s'enfuit de Ninive, parvenu au milieu de la campagne, et brûlé des rayons du soleil, il se mit à couvert sous un lierre qu'il trouva sur sa route; mais tout d'un coup le lierre se dessécha, et Jonas en fut si affligé qu'il aurait voulu mourir. Dieu lui dit alors : Vous vous fâchez pour un lierre qui ne vous a point coûté de peine, qui a crû sans vous... ; et moi, je ne pardonnerais pas à la grande ville de Ninive[6]? Comme s'il eût dit : Tu te lamentes, parce que ce

[1] Parcis autem omnibus, quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas. (*Sap.* XI, 27).

[2] Patienter agit propter vos, nolens aliquem perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti. (II *Petr.* III, 9).

[3] Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur. (*Jon.* III, 4).

[4] Et misertus est Deus. (*Ibid.*, 10).

[5] Scio quia tu, Deus, clemens et misericors es, et ignoscens super malitia. (*Jon.* IV, 2).

[6] Tu doles super hederam in qua non laborasti, neque fecisti, ut cresceret. Et ego non parcam Ninivæ. (*Jon.* IV, 10).

lierre a péri ; mais était-ce toi qui avais fait ce lierre ? Et tu ne veux pas que je pardonne aux hommes que j'ai créés de ma main ? La menace d'une ruine prochaine que le Seigneur fit faire à Ninive, dit saint Basile, ne fut point une prophétie, mais une simple menace dont l'effet devait être de convertir les habitants. Souvent, ajoute le saint, Dieu se montre irrité, parce qu'il veut user de miséricorde [1] Si quelqu'un, dit saint Augustin, vous crie : Prenez garde, c'est un preuve qu'il ne veut point vous faire du mal [2] Et c'est ainsi que Dieu se conduit avec nous ; il nous menace, dit saint Jérôme, non pour nous châtier, mais pour nous pardonner, si, écoutant ses avertissements, nous nous amendons [3]. Quelquefois, Seigneur, s'écrie saint Grégoire, vous paraissez devenir plus sévère et plus rigoureux, mais c'est alors plus que jamais que vous prétendez nous sauver ; vous menacez, mais par ces menaces vous ne voulez que nous appeler à la pénitence [4] Dieu ne pourrait-il pas châtier les pécheurs par des peines subites, leur envoyer la mort sans leur donner le temps de faire un retour sur eux-mêmes ? Il le pourrait, mais il ne le fait pas ; il se montre irrité, armé de l'instrument du supplice, mais c'est moins pour nous punir que pour nous forcer au repentir

Le Seigneur dit à Jérémie : « Va, et dis aux pécheurs, s'ils veulent t'entendre, que s'ils cessent de pécher, je retiendrai les châtiments que je leur ai destinés [5] » L'avez-vous entendu, mes frères ? Le Seigneur vous adresse aujourd'hui par ma voix le même langage. Si vous vous amendez, je rétracterai la sentence qui va nous frapper : Ce n'est pas, dit saint Jérôme, l'homme que Dieu hait, ce sont ses péchés [6]. Il les ou-

[1] Indignans miseretur et minittans salvare desiderat.
[2] Qui clamat tibi : Observa, non vult ferire.
[3] In hac clementia Dei ostenditur ; qui enim prædicit pœnam, non vult punire peccantes.
[4] Sævis et salvas : terres et vocas.
[5] Dices ad eos, si forte audiant, et avertatur unusquisque a via sua mala, et pœnitent me mali quod cogito facere eis. (*Jer.* XXVI, 3).
[6] Neque Deus hominibus, sed vitiis irascitur.

blie même, ajoute saint Chrysostome, si nous nous en souvenons[1] Mais cela n'a lieu que lorsque humblement repentants nous lui en demandons sincèrement le pardon : dans ce cas, il nous l'a promis : « Ils se sont humiliés ; donc je ne les perdrai pas[2] »

Mais pour que nous puissions nous amender, il faut que nous ayons un châtiment à craindre ; autrement nous n'en viendrions jamais à changer de vie. Dieu, il est vrai, protége tous ceux qui dans leurs actions ont recours à ses miséricordes, ou qui espèrent en lui, comme l'a dit le psalmiste[3] Mais ceux-là seulement qui espèrent en sa justice, et qui en même temps la craignent ; car l'espérance sans la crainte, dégénère en présomption et en témérité ; et c'est ce que le psalmiste exprime ainsi : « Ceux qui craignent le Seigneur ont espéré dans le Seigneur ; il est leur défenseur et leur protecteur[4] » Souvent dans les livres saints le Seigneur parle de la rigueur de ses jugements, de l'enfer, et du grand nombre de ceux qui y tombent, comme dans les passages suivants : « Ne vous laissez point effrayer par ceux qui tuent le corps ; craignez plutôt celui qui a le pouvoir de vous jeter dans l'enfer[5]. — « Qu'elle est large la voie qui conduit à la perdition, et combien n'y en a-t-il pas qui la prennent[6] ! Pourquoi ce langage ? Afin que la crainte nous détache des vices, des passions, de l'occasion, et que nous puissions ainsi espérer le salut qui est réservé pour les âmes innocentes, ou pour celles qui craignent et qui espèrent. Oh ! que la crainte de l'enfer est puissante contre le péché ! C'est dans ce but que Dieu a créé l'enfer. Il nous a créés, et depuis il nous a rachetés par sa

[1] Si nos peccatorum meminerimus, Deus obliviscetur.
[2] Humiliati sunt, non disperdam eos. (II *Par*., XII, 7).
[3] Protector est omnium sperantium in se. (*Ps*. XVII, 31).
[4] Qui timent Dominum speraverunt in Domino ; adjutor et protector eorum est. (*Psalm*. CXIII, 19).
[5] Ne terreamini ab his qui occidunt corpus ; timete eum qui habet potestatem mittere in gehennam. (*Luc*., XII, 4).
[6] Spatiosa via est quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. (*Matth*. VII, 13).

mort à cause de la volonté qu'il a de nous sauver, et il nous a imposé l'espérance pour précepte, car il ne cesse de nous dire, pour nous encourager, qu'aucun de ceux qui espèrent en lui ne sera confondu, c'est-à-dire damné[1] Mais il veut aussi (et il nous l'ordonne) que nous craignions la damnation éternelle. Certains hérétiques ont prétendu que tous ceux qui ont été une fois justifiés, doivent se croire infailliblement justes et prédestinés ; mais c'est là une erreur que le concile de Trente a condamnée (Sess. VI, can. 14 et 15.) car une telle certitnde serait aussi nuisible au salut que la crainte lui est utile : « Que Dieu soit votre terreur, a dit Isaïe, et il sera votre sanctification[2] » Ainsi la crainte de Dieu sanctifie l'homme. C'était pour cela que David demandait au Seigneur de le penétrer de cette crainte salutaire, afin que la crainte détruisît en lui les affections de la chair[3].

Mais si nous devons craindre pour nos péchés, il ne faut pas que cette crainte nous abatte ; elle doit plutôt nous conduire à nous confier en la miséricorde divine, comme faisait le même prophète, et nous faire dire avec lui au Seigneur : « Pour la gloire de votre nom, Seigneur, vous me pardonnerez mon iniquité, car elle est grande[4] » Comment? nous lui demandons le pardon, parce que nos péchés sont grands? Oui sans doute ; car la miséricorde divine se montre avec plus d'éclat, là où la misère humaine est plus grande ; le plus grand pécheur est celui qui témoigne le plus de cette miséricorde infinie ; il espère en Dieu, parce que Dieu a promis le salut à celui qui espère en lui[5] C'est pour cela que l'Ecclésiastique a dit que la crainte de Dieu ne cause point de peine, mais qu'elle donne la joie et l'allégresse[6] Car cette crainte même conduit à une espérance ferme qui rend l'âme heureuse et

[1] Universi qui sustinent te non confundentur. (*Psalm.* XXIV, 2).
[2] Ipse terror vester, et erit vobis in sanctificationem. (*Isa.*, VIII, 11-12).
[3] Confige timore tuo carnes meas. (*Psalm.*, CXVIII, 120).
[4] Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo ; multum est enim. (*Psalm.* XXIV, II).
[5] Salvabit eos qui speraverunt in eo. (*Psalm.* XXXVI, 42).
[6] Timor Domini delectabit cor, et dabit lætitiam et gaudium. (*Eccli.*, I, 21.)

satisfaite. « Celui qui craint le Seigneur, a dit le même écrivain inspiré, n'aura point d'autre crainte, parce qu'il met son espérance en lui. Heureuse est l'âme de celui qui craint le Seigneur[1] » Oui, heureuse, parce que la crainte tient l'âme éloignée du péché. C'est encore l'Ecclésiastique qui le dit[2] ; et en même temps elle imprime le désir très-grand d'observer les préceptes : « Heureux, dit ici le psalmiste, celui qui craint le Seigneur, son plus vif désir est de se conformer à ses commandements[3] »

Il est donc nécessaire de se persuader qu'il n'est point naturel à Dieu d'aimer à nous punir ; car Dieu est la bonté infinie, et sa nature c'est d'être bon, comme l'a dit saint Léon[4], il n'a pas d'autre désir que de nous faire du bien et de nous voir heureux. S'il punit, c'est qu'il le doit faire pour donner cours à sa justice, mais ce n'est point parce qu'il y trouve du plaisir. Punir, dit Isaïe, c'est une chose étrangère à son cœur[5]. C'est pour cela que le Seigneur ajoute ces mots[6] ! Je feins chaque jour de vouloir vous punir. Pourquoi le fait-il? le voici : « Que chacun, nous dit-il par Jérémie, se retire de la voie mauvaise dans laquelle il marche[7] » Il le fait donc pour que nous nous amendions, et que nous puissions ainsi éviter les peines que nous avons méritées. L'Apôtre a dit que Dieu fait miséricorde à qui il veut, et qu'il endurcit qui il veut[8] ; mais saint Bernard observe sur ce passage que Dieu, pour ce qui le concerne, veut nous sauver, mais que c'est nous qui le forçons à nous punir[9] Il est le père des miséricordes, non

[1] Qui timet Dominum nihil trepidabit, quoniam ipse est spes ejus. Timentis Dominum, beata est anima ejus. (*Eccli.* XXXIV, 16 et 17).

[2] Timor Domini expellit peccatum. (*Eccli.* I, 27).

[3] Beatus vir qui timet Dominum ; in mandatis ejus cupit nimis.(*Psalm.*CXI, 1).

[4] Deus cujus natura bonitas.

[5] Dominus irascetur ut faciat opus ejus... peregrinum est opus ejus ab eo. (*Isa.* XXVIII, 21).

[6] Ego fingo contra vos malum.

[7] Revertatur unusquisque a via sua mala. (*Jer.* XVII, 18).

[8] Cujus vult miseretur, et quem vult indurat. (*Rom.* IX, 12).

[9] Sed quod misereatur, proprium illi est ; non quod condemnet, nam eum cogimus. (*Serm.* X, n. 3).

celui des vengeances ; ainsi c'est en lui-même qu'il prend le motif de sa commisération envers nous ; c'est nous qui lui fournissons celui du châtiment. Eh ! qui pourra jamais comprendre jusqu'où s'étend la miséricorde divine ? Au moment même, dit le prophète, où Dieu nous montre le plus de courroux, notre sort le touche et lui fait compassion[1] O colère miséricordieuse ! s'écrie l'abbé Beroncosius, colère qui s'irrite pour secourir, qui menace pour épargner[2] ! *Ostendisti populo tuo dura*, dit encore le prophète ; *potasti nos vino compunctionis.* Dieu se montre la main armée contre nous, mais il ne le fait que pour nous exciter au repentir et à la douleur d'avoir péché contre lui : *Dedisti timentibus te significationem ut fugiant a facie arcus, ut liberentur dilecti tui.* Il se fait voir l'arc déjà tendu, la flèche près de partir ; mais il la retient afin que la terreur amène en nous le repentir, et que le repentir nous épargne le châtiment (*a*), *ut liberentur dilecti tui.* Je veux les remplir de terreur, dit le Seigneur, afin qu'excités par ce sentiment, ils sortent de la fange de leurs péchés et qu'ils reviennent à moi. *In tribulatione sua mane consurgent ad me*[3]. Oui, quoique le Seigneur nous trouve si ingrats, si dignes de châtiments, il désire ardemment que nous nous sauvions, parce qu'il nous aime et qu'il veut notre bonheur. *Da nobis auxilium de tribulatione.* Ainsi priait David, et c'est ainsi qu'il faut que nous priions : Seigneur, faites que ce mal qui maintenant cause nos tribulations, nous fasse ouvrir les yeux, pour que nous puissions fuir le péché ; car si nous n'y parvenons pas, le péché nous entraînera vers la damnation éternelle,

[1] Deus iratus est nobis et misertus est nobis. (*Psalm.* LIX, 3).

[2] O ira misericors, quæ irascitur ut subveniat, minatur ut parcat !

[3] Os. VI, 1.

a) Dans sa traduction des Psaumes, notre saint docteur traduit ainsi ces deux versets : *Avecte dimostrato di castigari duramente, ci avete fatto provare il vino amaro della compunzione, cioè del timore...; e tutto a fine di vederci santamente compunti. Deste voi el segno a coloro che vi temono ; acciocchè si guadassero dalle saette dell'ira vostra a vista dell'arco già teso. L'avete fatto affin di salvare coloro che amate.*

(*Note de l'éditeur*).

châtiment qui ne finit jamais. Que faites-vous donc, mes chers auditeurs ? Ne voyez-vous pas que Dieu est irrité ; qu'il ne peut plus vous attendre ni vous supporter ? *Iratus Dominus.* Ne voyez-vous pas le châtiment s'accroître de jour en jour ? *Crescit malitia, crescit inopia rerum.* Vos péchés s'augmentent, dit saint Chrysostome, il est donc juste que le châtiment devienne plus rigoureux. Dieu est irrité, mais malgré son courroux, il nous dit, comme autrefois au prophète Zacharie : *Et dices ad eos; hæc dicit Dominus : convertimini ad me, et convertar ad vos*[1] Pécheurs, vous m'avez abandonné, dit le Seigneur, et par là vous m'avez contraint à vous priver de ma grâce ; ne m'obligez plus à vous chasser loin de ma présence et à vous infliger les peines de l'enfer, sans que vous puissiez plus trouver contre elles le remède du pardon. Finissez-en, quittez le péché, convertissez-vous à moi, et je vous promets le pardon de toutes vos offenses; je vous embrasserai de nouveau comme mes enfants. *Convertimini ad me, ait Dominus, et convertar ad vos.* Pourquoi voulez-vous donc vous perdre ? répondez-moi. (Voyez avec quelle bonté le Seigneur vous parle). *Et quare moriemini, Domus Israel?* (Ezech. XVIII, 31.) Pourquoi voulez-vous de vous-mêmes vous précipiter au milieu de ce foyer ardent ? *Revertimini et vivite.* (Ibid.) Retournez à moi, me voici les bras ouverts, prêt à vous accueillir et à vous pardonner

N'en doutez point, pécheurs, objet de ma tendresse, dit encore le Seigneur : *Discite benefacere, et venite, et arguite me; si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur;* (Isa. I, 18.) Allons, changez de vie et venez à moi, et si je ne vous pardonne, *arguite me;* comme s'il disait : Traitez-moi d'infidèle et de menteur. Mais non, je ne vous serai point infidèle, je ferai en sorte que vos consciences souillées deviennent par un effet de ma grâce aussi blanches que la neige. Non, je ne vous châtierai point, si vous vous corrigez, car je suis Dieu, et non un homme : *Non faciam furorem iræ meæ,*

[1] *Zach.* 1, *ex num.* 2.

quoniam Deus ego, et non homo[1] Ce qui veut dire que les hommes n'oublient jamais les injures, mais que Dieu, au contraire, quand il voit un pécheur repentant, oublie toutes celles qu'il a reçues de lui, comme il l'a dit encore par cet autre prophète : *Omnium iniquitatum ejus quas operatus est, non recordabor*[2] Revenons donc à Dieu, mais faisons-le sans délai ; c'est assez que nous l'ayons offensé une fois, ne provoquons pas davantage sa colère. Le voici, il nous appelle ; il est prêt à nous pardonner : tout ce qu'il nous demande, c'est le repentir de nos fautes et la promesse de changer de vie.

(Ici l'on pourra faire dire au peuple un acte de douleur et de ferme propos. On finira par une prière à la très-sainte Vierge, pour qu'elle nous obtienne le pardon et la persévérance.)

IIe DISCOURS

Les pécheurs ne veulent croire aux menaces de Dieu, que lorsqu'elles sont suivies du châtiment.

Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis. Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de même. (*Luc.* XIII, 5.)

Après que le Seigneur eut défendu à nos premiers pères de manger du fruit de l'arbre fatal, Eve eut le malheur de s'approcher de cet arbre, et de là le serpent lui dit : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de vous nourrir de ce beau fruit[3] ? Eve lui répondit : « Dieu nous a défendu d'en manger, et même d'y

[1] Ose., II, 9. — [2] *Ezech.* XVIII, 22.
[3] Cur præcepit vobis Deus ?

toucher, de peur que nous ne mourions[1] » Remarquez la faiblesse d'Eve ; le Seigneur les a menacés d'une mort inévitable, et elle montre quelque doute : « de peur que nous ne mourions par hasard[2] » Si j'en mangeais, dit-elle, peut-être que j'en mourrais. Le démon voyant alors qu'Eve craignait peu la menace du Seigneur, cherche à l'encourager contre la défense ; ne craignez rien, rien, lui dit-il ; non, vous ne mourrez pas[3] Eve trompée ou séduite, prévariqua et mangea le fruit défendu. C'est ainsi que chaque jour encore le démon trompe tant de pauvres pécheurs. Dieu menace ; pécheurs, ne vous y trompez pas, car si vous ne faites pas pénitence, vous vous damnerez, comme tant d'autres se sont damnés[4]. Mais alors le démon leur dit : Non, vous ne mourrez pas[5], ne craignez rien, continuez à vous donner du plaisir ; Dieu est miséricordieux, il vous pardonnera, et vous vous sauverez. « Dieu nous donne la crainte, et le démon nous l'ôte, » dit saint Procope[6]. Dieu ne cherche qu'à nous effrayer par ses menaces, afin que nous nous abstenions de pécher et que nous nous sauvions ; et le démon ne cherche qu'à nous ôter la crainte, afin que nous persévérions dans le péché et que nous nous damnions. Eh ! malheureux que nous sommes, la plupart d'entre nous écoutent le démon, ferment l'oreille à la voix divine, et perdent malheureusement leur âme. Nous voyons maintenant que le Seigneur se montre irrité, il nous menace du châtiment ; eh bien ! combien n'y en aura-t-il point parmi nous qui, au lieu de penser à changer de conduite, se flattent que Dieu s'apaisera et qu'il ne frappera pas ? Et tel est le sujet de ce discours : les pécheurs ne veulent croire aux menaces de Dieu que lorsqu'elles sont suivies du châtiment. Songez-y, mes frères, si l'amendement ne vient

[1] Præcepit nobis Deus ne comederemus, et ne tangeremus illud, ne forte moriamur. (*Gen.* III, 3).
[2] Ne forte moriamur.
[3] Nequaquam morte moriemini.
[4] Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.
[5] Nequaquam moriemini.
[6] Deus timorem incutit, diabolus adimit.

pas, le châtiment viendra. Si nous n'abandonnons pas la voie du péché, Dieu nous abandonnera.

Quand le Seigneur eut dit à Loth qu'il voulait ruiner la ville de Sodome, celui-ci se hâta de prévenir ses gendres. « Levez-vous, leur dit-il, et sortez de ce lieu, parce que le Seigneur va détruire cette ville [1] » Mais ils ne voulurent point le croire, et il leur sembla que cette menace terrible n'était qu'un jeu [2] ; mais le châtiment arriva, et les gendres incrédules, dupes de leur sécurité, périrent au milieu des flammes. Mes chers auditeurs, qu'attendons-nous? Dieu nous dit que le châtiment est imminent : décidons-nous. Attendrons-nous que Dieu en finisse? Souvenez-vous, pécheur, objet de ma sollicitude, de ce que vous dit saint Paul : *Vide ergo bonitatem et severitatem Dei ; in eos quidem qui ceciderunt, severitatem ; in te autem bonitatem Dei, si permanseris in bonitate, alioquin et tu excideris* [3] Considérez, dit l'apôtre, la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité à l'égard de ceux qui sont tombés, c'est-à-dire qui ont été précipités dans l'enfer en punition de leurs fautes : *Vide in eos qui ceciderunt, severitatem ; in te autem bonitatem*, sa bonté, au contraire, sa miséricorde à votre égard, pourvu que vous changiez décidément de vie, que vous fuyiez l'occasion du péché, que vous fréquentiez les sacrements, que vous continuiez de vivre en chrétien, alors le Seigneur vous exemptera du châtiment : *si permanseris in bonitate.* Sans cela, vous vous perdrez encore : *alioquin et tu excideris.* Dieu vous a supporté trop longtemps, il ne peut plus attendre ; s'il est miséricordieux, il est juste ; il use de miséricorde envers ceux qui le craignent, mais il ne peut pas en user de même envers les pécheurs endurcis.

Tel se lamente parce qu'il souffre quelque mal. Pourquoi, s'écrie-t-il, Dieu m'a-t-il fait perdre le bien que j'avais? pourquoi m'a-il ôté la santé ? pourquoi m'a-t-il enlevé ce fils, ce

[1] Surgite et egrediemini de loco isto, quia delebit Dominus civitatem hanc. (*Gen.* XIX, 4).

[2] Et visus est ei quasi ludens loqui.

[3] *Rom.* XI, 22.

parent? Ah! pécheurs, que dites-vous? « Vos péchés, vous répondra Dieu lui-même par l'organe de Jérémie, se sont opposés au bien que j'étais prêt à vous faire[1] Ce n'était pas la volonté de Dieu que vous perdissiez votre bien, votre santé, que votre fils, votre parent vous fussent enlevés par la mort; il aurait voulu que vous fussiez heureux en tout, mais vos péchés y ont mis obstacle. Est-ce donc une chose extraordinaire, dit Job, que Dieu console ses créatures? C'est bien là son désir, mais il en est empêché par les mauvaises paroles[2] que vous avez à la bouche : ce sont vos blasphèmes contre les saints, vos murmures et vos mauvais rapports, la scandaleuse obscénité de vos paroles qui l'en ont empêché. Ce n'est point Dieu qui vous rend malheureux, c'est le péché, le péché maudit[3]. C'est à tort, dit Salvien, que nous nous plaignons de Dieu, quand il nous montre de la rigueur Comme nous le traitons bien plus duremeut nous-mêmes, nous qui ne le payons que d'ingratitude pour toutes les grâces qu'il nous accorde[4]!

Les pécheurs s'imaginent qu'en péchant ils se rendront heureux; mais c'est précisément le péché qui est généralement la cause de toutes leurs afflictions et de toutes leurs misères. Puisque, disait Moïse à son peuple[5], tu n'as point voulu servir ton Dieu dans cette paix qui est le partage de ceux qui le servent, tu serviras ton ennemi, en souffrant de la faim, de la soif et de la nudité, et tu vivras dans l'affliction et la pauvreté, jusqu'à ce qu'il te fasse perdre ton corps et ton âme. David disait que le pécheur creusait par sa faute l'abîme où il se précipite[6]. Voyez l'enfant prodigue : pour vivre en liberté et se livrer au plaisir, il abandonne son père; mais pour avoir

[1] Peccata vestra prohibuerunt bonum a vobis. (*Jer.* v, 25).

[2] Num quid grande est ut consolaretur te Deus? sed verba tua prava hoc hoc prohibent. (*Job.*, xv, 11).

[3] Miseros facit populos peccatum. (*Prov.* xiv, 34).

[4] Quid querimur, dum dure agit nobiscum Deus? multo nos durius cum Deo agimus.

[5] Eo quod non servieris Deo tuo in gaudio, servies inimico tuo in fame et siti et nuditate, et omni penuria, donec te conterat. (*Deut.* xxviii, 48).

[6] Incidit in foveam quam fecit. (*Psalm.* vii, 19).

abandonné son père, il se vit réduit à garder les pourceaux, dans une si misérable situation, qu'il ne pouvait pas même se rassasier des vils aliments dont se nourrissaient les animaux confiés à ses soins[1] Saint Bernardin de Sienne raconte[2] qu'un fils impie traîna un jour son père par terre; mais qu'à son tour il subit de la part de son propre fils le même traitement; et qu'arrivés à une certaine place, le père s'écria : Arrête, mon fils, arrête et ne va pas plus loin ; ce fut jusqu'ici que dans ma jeunesse je traînai mon père. Baronius dit aussi[3] que la fille d'Hérodias, celle qui fit décapiter saint Jean-Baptiste, traversant un jour une rivière sur la glace, la glace se rompit sous le poids de son corps. Elle enfonça jusqu'au cou, et la glace s'étant rejointe aussitôt, elle resta prise. Les efforts qu'elle fit pour se délivrer furent si violents, que la tête finit par être séparée du corps. Dieu est juste, mes chers auditeurs ; quand le moment de la vengeance arrive, il fait en sorte que le pécheur devienne la victime de ses propres manœuvres, qu'il périsse de l'instrument que ses mains ont forgé ; ou, comme l'a dit le psalmiste, le Seigneur se fera reconnaître à ses jugements : le méchant a été pris dans le piége que ses mains avaient dressé[4].

Tremblons, mes frères, quand nous voyons tomber sur les autres un châtiment que nous méritons nous-mêmes. Lorsque la tour de Siloé ensevelit dix-huit personnes sous ses ruines, le Seigneur dit à ceux qui l'entouraient[5] : Pensez-vous que ces malheureux seuls étaient coupables envers Dieu? vous aussi vous êtes ses débiteurs, à moins que vous ne fassiez pénitence ; car si vous ne vous repentez point, vous périrez comme eux[6] O combien de malheureux se perdent par la

[1] Cupiebat implere ventrem suum de siliquis, quas porci manducabant, et nemo illi dabat. (*Luc.*, XV, 16).

[2] *Dom.* II, *quadr.* — [3] Ann. XXXIII, n. 6.

[4] Cognoscetur Dominus judicia faciens : in operibus manuum suarum comprehensus est peccator. (*Psalm.* IX, 16).

[5] Putatis quia et ipsi debitores fuerint, præter omnes homines habitantes in Jerusalem? (*Luc.* XIII, 4).

[6] Nisi pœnitentiam egeritis, etc.

fausse espérance qu'ils se donnent d'obtenir la miséricorde divine! espérance qui les porte à continuer leur mauvaise vie, en se disant à eux-mêmes que Dieu est plein de miséricorde. Oui, Dieu est miséricordieux, et c'est pour cela qu'il aide et protége ceux qui espèrent en lui[1]; mais ceux-là seulement qui espèrent avec l'intention de changer de vie. Il abandonne ceux qui prétendent continuer de l'offenser; Dieu n'accepte point leur espérance coupable, il l'a en abomination, comme il est dit dans le livre de Job[2], et il la punit. Pauvres pécheurs! la plus grande de leurs misères, c'est qu'ils sont perdus et qu'ils ne s'en aperçoivent pas. Ils vivent condamnés d'avance aux peines de l'enfer, et ils se jouent de leur situation, ils méprisent les menaces du Seigneur, comme si le Seigneur leur avait garanti l'impunité. D'où vous vient, aveugles que vous êtes, s'écrie saint Bernard, cette funeste sécurité[3]? funeste sans doute, puisqu'elle vous conduit infailliblement en enfer. « J'attaquerai, dit le Seigneur, des gens qui sont en paix, qui se croient dans une pleine assurance[4]. » Le Seigneur attend, mais lorsque arrivera le jour du châtiment, il condamnera aux peines éternelles ces malheureux qui vivent dans le péché, aussi tranquillement que si pour eux il n'y avait point d'enfer.

Finissons-en donc, mes frères; amendons-nous, si nous voulons éviter le mal qui nous menace; sinon le Seigneur sera obligé de nous punir. « Les méchants, comme le dit le psalmiste, seront exterminés[5] Les pécheurs endurcis ne seront pas seulement exclus du paradis, mais ils seront encore enlevés de la terre, afin que le mauvais exemple ne devienne pas contagieux pour les autres; et remarquons bien que ces maux temporels ne sont rien en comparaison du châtiment qui ne laisse plus d'espérance. Prenez-y bien garde, mon cher

[1] Protestor est omnium sperantium in se. (*Psalm.* XIX, 31).
[2] Spes illorum abominatio. (*Job.*, XI, 20).
[3] Et unde hæc maledicta securitas?
[4] Veniam ad quiescentes, habitantesque secure. (*Ezech.* XXXVIII, 11).
[5] Qui malignantur exterminabuntur. (*Psalm.* XXXVI, 9).

frère, « déjà la hache est posée à la racine de l'arbre[1] » L'auteur de l'ouvrage inachevé sur saint Matthieu commente ainsi ces paroles : « Ce n'est pas aux branches que la hache est appliquée, mais à la racine, afin que cet arbre maudit soit exterminé sans remède[2] » Quand on ne coupe que les rameaux, l'arbre conserve la vie; mais quand on coupe les racines, l'arbre doit mourir, et n'est plus bon qu'à brûler Le Seigneur tient dans ses mains l'instrument de sa vengeance[3] : voulez-vous vivre encore dans sa disgrâce? Tremblez, car déjà la hache est près de la racine, tremblez, de peur qu'il ne vous laisse mourir dans le péché, et qu'il ne vous livre ainsi aux feux éternels.

Mais, direz-vous, j'ai tant péché autrefois sans que le Seigneur m'ait châtié, qne je puis bien espérer encore qu'il usera de miséricorde envers moi. Ah ! cessez de vous faire illusion; ne dites pas : J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de fâcheux? Le Très-Haut est patient, mais il exigera à la fin l'acquittement de votre dette entière[4] Dieu supporte, mais il ne supporte pas toujours; au moment fixé il venge à la fois toutes ses injures : « Je vous appelle en jugement devant le Seigneur, disait Samuel au peuple, sur toutes les miséricordes qu'il vous a faites[5] » La miséricorde dont on a abusé sert à motiver la condamnation des ingrats. Le troupeau de ces pécheurs qui ne veulent point s'amender, fournira des victimes à la justice divine, comme l'a dit Jérémie[6], et le Seigneur les condamnera à la mort éternelle. A quelle époque? Au jour de l'extermination[7], quand le jour de la juste ven-

[1] Jam enim securis ad radicem arboris posita est. (*Luc.* III, 9).

[2] Non ad ramos posita dicitur, sed ad radicem, ut irreparabiliter exterminetur.

[3] Securis jam ad radicem posita est.

[4] Ne dixeris : Peccavi, et quid mihi accidit triste ? Altissimus enim est patiens redditor. (*Eccli.*, V, 4).

[5] Judicio contendam vobiscum de omnibus misericordiis Domini. (I *Reg.*; XII, 7).

[6] Congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis. (*Jerem.* XII, 3).

[7] In die occisionis.

geance sera venu ; et tant que nous ne sommes pas décidés à fuir le péché, nous devons toujours craindre que ce jour ne soit très-prochain. L'Apôtre l'a dit, on ne se joue pas de Dieu ; mais chacun recueillera ce que chacun aura semé[1] Les pécheurs croient pouvoir tromper Dieu, ils se confessent à Pâques, peut-être même deux ou trois fois l'an, et aussitôt après ils reprennent leurs habitudes, et puis ils espèrent se sauver ! Celui qui continue à faire ce dont il fait pénitence, n'est pas un pénitent, mais un moqueur, a dit saint Isidore[2], Mais il n'est pas facile de tromper Dieu[3]

Vous sauver, vous sauver ? Mais chacun recueillera ce que chacun aura semé[4] Qu'avez-vous semé ? des blasphêmes, des actes de vengeance, des vols, des impuretés. Qu'espérez-vous recueillir, s'il vous plaît? Celui qui ne sème que des péchés ne peut recueillir que des châtiments ; ou, comme l'ajoute ici l'Apôtre, celui qui sème dans sa chair, recueillera de la chair la corruption[5] Vous n'avez qu'à continuer de vivre dans la fange et la souillure de vos impuretés ; un jour viendra, ou plutôt une nuit, dit saint Pierre Damien, où toutes ces obscénités de votre vie se convertiront dans vos entrailles en une matière inflammable qui fournira un actif aliment au feu dont vous serez consumé[6]

Quelqnes-uns, dit saint Jean Chrysostome, font semblant de ne pas voir[7] Les châtiments arrivent sous leurs yeux, et ils feignent de ne point les voir. D'autres, dit saint Ambroise, ne craignent pas le châtiment, tant qu'ils ne le voient pas[8]. Mais à tous ceux qui pensent ainsi, il arrivera ce qui est arrivé aux

[1] Deus non irridetur ; quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. *(Gal.*, VI, 8).

[2] Irrisor, non pœnitens est, qui adhuc agit quod pœnitet. (*De summ. bon.*).

[3] Deus non irridetur.

[4] Quæ enim seminaverit homo, hæc et metet.

[5] Qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem.

[6] Veniet dies, imo nox, quando libido tua vertetur in picem, qua se nutriet perpetuus ignis in tuis visceribus. (*Epist.* VI).

[7] Fingunt non videre.

[8] Nihil timent,quia nihil vident.

hommes aux temps du déluge. Le patriarche Noé leur annonçait l'épouvantable châtiment que Dieu préparait contre les pécheurs ; ceux-ci refusèrent de le croire, et bien qu'ils vissent Noé construire l'arche qui devait le sauver, ils ne changèrent rien à leur genre de vie, jusqu'à ce que les eaux du déluge vinssent les envelopper[1] La même chose arriva, comme on le voit dans l'Apocalypse, à la pécheresse qui disait : « Je suis reine, je ne serai point dans le deuil[2] » Elle continuait de vivre dans la débauche ; mais à la fin le châtiment arriva, comme cela était prédit : « C'est pourquoi ses plaies, la mort et le deuil viendront en un même jour, et elle sera brûlée par le feu[3] »

O mon frère ! qui sait si cet appel que je vous fais au nom de Dieu n'est pas le dernier que vous recevrez ? Nous lisons dans saint Luc, que le propriétaire d'un terrain voyant un figuier qui depuis trois ans ne portait pas de fruit, dit : Voilà trois ans que je cherche à trouver du fruit dans cet arbre, et que je n'y en trouve point ; coupez-le donc, car à quoi bon occupe-t-il la terre[4] ? Celui qui cultivait la vigne lui répondit[5] : Epargnez-le, Seigneur, pour cette année, et nous verrons s'il donnera du fruit[6] S'il n'en donne pas, nous l'abattrons. Et vous, pécheur ? voilà déjà plusieurs années que Dieu visite votre âme, et jusqu'à présent, au lieu de fruit, il n'y a trouvé que des ronces et des épines, je veux dire des péchés. Ecoutez la justice divine qui crie : « Retranchez-la, à quoi bon occupe-t-elle la terre[7] » Mais la miséricorde dit : Allons, attendons encore cette année[8], peut-être qu'un dernier appel ramènera cette

[1] Et non cognoverunt, donec venit diluvium et tulit omnes. (*Matth.*, XXIV, 39).

[2] Sedeo regina, et luctum non videbo. (*Apoc.* XVIII, 7).

[3] Ideo in una die venient plagæ ejus, mors et luctus, et igne comburetur. (*Apoc.* XVIII, 7).

[4] Ecce anni tres sunt, quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio ; succide ergo illam, ut quid etiam terram occupat ?

[5] Domine, dimitte illam et hoc anno, etc.

[6] Sin autem succides eam.

[7] Succide ergo illam, ut quid terram occupat ?

[8] Dimitte et hoc anno.

âme égarée. Mais tremblez, pécheur, car la miséricorde se mettra d'accord avec la justice, et si maintenant vous ne vous amendez, la mort tranchera votre vie, et votre âme tombera dans l'enfer. Tremblez, mon cher frère ; ah ! craignez que la bouche de l'abîme où je vous vois plongé, ne se ferme sur vous. C'était là ce que craignait David[1]. Tel est l'effet du péché : peu à peu l'ouverture de l'abîme se ferme, et cet abîme c'est l'état de mort où vit le pécheur, c'est la damnation qu'il a encourue. Mais tant que l'ouverture n'est pas entièrement fermée, on peut espérer qu'on en sortira ; que si enfin elle se ferme, il n'y a plus d'espérance. J'entends que l'abîme se ferme, quand le pécheur a perdu la lumière, et qu'il ne tient plus compte de rien ; on voit se vérifier alors ce que le Sage a prédit : « L'impie, quand il est arrivé au fond de l'abîme, fait mépris de tout[2]. » Il méprise la loi de Dieu, les remontrances, les sermons, les anathèmes, les menaces ; il méprise l'enfer ; tant d'autres y vont, dira-t-il, je ferai comme eux. Celui qui tient un semblable langage, peut-il se sauver? Il le pourrait, mais il sera moralement impossible qu'il en soit ainsi. O mon cher frère, en seriez-vous déjà venu au point de mépriser les menaces du Seigneur? Et si vous en étiez à ce point, qu'y aurait-il à faire? Faudra-t-il vous livrer au désespoir? Non, vous aurez recours à la sainte Vierge. Fussiez-vous dans l'état le plus désespéré et abandonné de Dieu, dit Blosius, Marie est l'espérance de ceux qui n'espèrent plus, le soutien de ceux que tout abandonne[3]. Saint Bernard nous dit la même chose : *In te speret qui desperat;* ô reine du ciel, celui qui n'espère plus trouve encore en vous sa dernière espérance. Mais, direz-vous encore, quelle espérance peut-il me rester, si Dieu veut que je sois damné? Mais non, mon fils, vous dit le Seigneur ; je ne veux point ta damnation : *Nolo mortem impii.* Que voulez-vous donc, Seigneur? Je veux

[1] Neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum (*Psal.* LXVIII, 16).
[2] Impius cum in profundum venerit peccatorum, contemnit. (*Prov.*, XVIII, 3
[3] Spes desperantium, adjutrix destitutorum.

que ce pécheur se convertisse, je veux que ma grâce lui rende la vie : *Sed ut convertatur et vivat*[1] Hâtez-vous donc, mon cher frère, jetez-vous aux pieds de Jésus-Christ, le voici : voyez-le, les bras étendus pour vous embrasser.

III[e] DISCOURS

Dieu fait miséricorde jusqu'à un certain point, ensuite il châtie.

Indulsisti genti, Domine, indulsisti genti, numquid glorificatus es? Vous avez favorisé cette nation, vous l'avez favorisée. vous a-t-elle rendu gloire pour cela? (*Jerem.* XXVI, 16.)

Seigneur, vous avez bien des fois pardonné à ce peuple ; vous l'avez menacé de mort par des tremblements de terre, par la peste chez les peuples voisins, par les maladies et la mort d'autres personnes de leur propre pays ; mais ensuite vous avez usé envers lui de compassion : *Indulsisti genti, Domine, indulsisti, etc.* Vous avez été miséricordieux, vous avez pardonné, mais que vous a valu votre bonté? Ont-ils évité le péché, ces hommes que vous avez épargnés? Ont-ils changé de vie? Non, ils ont fait pis qu'auparavant ; une fois le danger passé, ils ont recommencé à vous offenser et à provoquer votre courroux. Mais, ô pécheurs mes frères, à quoi pensez-vous? Croyez-vous donc que Dieu attende et pardonne toujours? que jamais il ne châtie? Vous vous trompez : Dieu use de miséricorde, et c'est le sujet du discours d'aujourd'hui, mais seulement jusqu'à un certain point, au-delà duquel il laisse agir sa justice.

[1] *Ezech.*, XXXIII, 31.

Il faut se persuader que Dieu, la sainteté même, ne peut pas ne pas haïr le péché, monstre dont la malice est tout opposée à la rectitude de Dieu. Or, si Dieu hait le péché, il ne peut aimer le pécheur qui, pour ainsi dire, se ligue contre lui avec le péché[1] O Dieu! qu'elles sont touchantes les plaintes que vous faites contre ceux qui vous abandonnent pour s'unir à votre ennemi! Ciel, écoutez-moi; écoutez-moi, terre, dit le Seigneur, voyez l'ingratitude des hommes : je les ai nourris, je les ai traités comme mes fils, et ils me paient par des injures et par le mépris[2] Les bêtes mêmes connaissent leur maître et sont reconnaissantes, et mes enfants ne m'ont point reconnu[3]; ils m'ont tourné le dos[4] Mais comment? les bêtes mêmes ont de la reconnaissance[5], dit Sénèque, pour ceux qui leur font du bien voyez un chien. comme il sert le maître qui le nourrit, comme il lui obéit, comme il lui est fidèle! les bêtes féroces, les lions et les tigres mêmes, éprouvent de la gratitude; et Dieu, mon cher frère, qui jusqu'à présent vous a pourvu de tout, vous a vêtu, vous a nourri, vous a laissé la vie au moment même où vous l'offensiez, comment l'avez-vous traité? que comptez-vous faire à l'avenir? continuer ce genre de vie? vous pensez peut-être qu'il n'y aura pour vous ni châtiment, ni enfer? mais sachez bien que, de même que le Seigneur ne peut pas ne point haïr le péché, parce qu'il est saint, de même il ne peut pas ne point châtier le pécheur obstiné, parce qu'il est juste.

Mais quand Dieu nous punit, ce n'est point pour son plaisir qu'il le fait; c'est parce que nous le contraignons à le faire. Dieu, dit le Sage, n'a point créé l'enfer pour y précipiter les hommes; il ne se réjouit pas de leur damnation, car il n'aime

[1] Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus. (*Sap.* xiv, 9).

[2] Audite, cœli; auribus percipe, terra, quoniam Dominus locutus est : filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me. (*Isa.*, i, 2).

[3] Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe Domini sui, Israel autem me non cognovit. (*Isa.*, i, 3 et 4).

[4] Abalienati sunt retrorsum.

[5] Beneficia enim feræ sentiunt.

pas à voir se perdre des êtres qu'il a créés[1]. Un jardinier ne plante pas un arbre pour le couper et le mettre au feu ; Dieu ne désire pas non plus nous voir misérables et livrés aux tourments. C'est pour cela que, suivant saint Chrysostome, il attend si longtemps le pécheur avant de le punir[2] Il attend son repentir, afin de pouvoir user envers lui de miséricorde, comme l'a dit Isaïe[3]. Notre Dieu, dit encore saint Chrysostome, est prompt à sauver, lent à condamner[4] Quand il s'agit de pardon, aussitôt que le pécheur est repentant, Dieu l'accorde. A peine David eut-il dit : « J'ai péché[5], » que le prophète lui annonça que Dieu lui avait pardonné[6]. Nous ne désirons pas autant le pardon qu'il désire lui-même de nous pardonner. C'est ce que dit encore le même docteur[7] Lorsqu'au contraire il est question de punir, il attend, il avertit, il multiplie les avertissements, et, comme l'a dit Amos, « le Seigneur Dieu ne fait rien sans avoir auparavant révélé son secret[8] »

Mais lorsque Dieu voit que ni ses bienfaits, ni ses remontrances, ni ses menaces ne nous touchent, et que nous refusons de nous amender, il se sent contraint par nous-mêmes à nous punir, et en nous punissant il nous mettra sous les yeux tous les bienfaits dont il nous aura comblés auparavant. « Tu as pensé dira-t-il à ce pécheur impénitent, que je serais semblable à toi, et que j'oublierais, comme tu l'as fait toi-même, les grâces dont je t'ai comblé et les outrages que tu m as faits en retour ; mais je te convaincrai et te dévoilerai à tes propres yeux[9]. Saint Augustin dit que Dieu ne nous hait point,

[1] Deus mortem non fecit, nec lætatur in perditione virorum ; creavit enim ut essent omnia. (*Sap.* I, 14).

[2] Ad reposcendam de peccantibus ultionem, consuevit Deus moras nectere.

[3] Propterea expectat Dominus, ut misereatur vestri. (*Is.* XXX, 17).

[4] Ad salutem velox, tardans ad demolitionem.

[5] Peccavi.

[6] Dominus quoque transtulit peccatum tuum. (II *Reg.*, XII, 13).

[7] Non ita tua condonari peccata cupis, atque tibi remissa esse expetit.

[8] Non facit Dominus Deus verbum, nisi revelaverit secretum suum. (*Amos.* III, 7).

[9] Existimasti inique, quod ero tui similis ; arguam te et statuam contra faciem tuam. (*Psalm.* XLIX, 21).

qu'au contraire il nous aime, et qu'il ne hait que nos péchés[1]. Ce n'est point contre les hommes qu'il s'irrite, dit saint Jérôme, mais contre leurs péchés[2] Le Seigneur est naturellement porté à nous faire du bien, mais nous l'obligeons à nous punir et à paraître cruel, tandis qu'il est tout l'opposé[3]. C'était ce que David voulait exprimer en disant que lorsque Dieu châtie, il est comme un homme ivre, qui frappe en dormant[4] Théodoret explique ainsi ce passage : il n'est pas plus dans la nature de Dieu de châtier, que dans celle de l'homme de s'enivrer ; c'est nous qui le forçons d'amasser contre nous ce trésor de colère qu'il ne lui est pas naturel d'avoir[5]

Saint Jean Chrysostome, sur ces paroles que Jésus-Christ prononcera au jugement dernier contre les réprouvés : « Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé au diable, (c'est-à-dire à Lucifer) et à ses anges[6], » fait la question que voici : Qui est-ce qui a préparé ce feu aux pécheurs? Est-ce Dieu! Non ; car Dieu n'a point créé les âmes pour l'enfer, comme l'impie Luther osait le dire. Ce feu, ce sont les pécheurs eux-mêmes qui l'ont allumé par leurs péchés[7] Qui sème des péchés, recueillera des châtiments, est-il dit dans les Proverbes[8] A l'instant où l'âme consent au péché, elle s'oblige volontairement à en souffrir la peine ; elle se condamne elle-même à l'enfer. « Vous avez dit (c'est Isaïe qui parle ainsi aux pécheurs) : Nous avons fait alliance avec la mort, et conclu un pacte avec l'enfer[9]. » De là saint Ambroise conclut avec

[1] Odit Deus et amat ; odit tua, amat te.

[2] Neque Deus hominibus, sed vitiis irascitur.

[3] Deus qui natura benignus est, vestris peccatis cogitur personam, quam non habet, crudelitatis assumere.

[4] Et excitatus est tanquam potens crapulatus a vino, et percussit inimicos suos. *(Psalm.* LXXVII, 65*)*.

[5] Thesaurisas tibi iram, quam Deus naturaliter non habet.

[6] Ite maledicti in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus. (*Matth.*, XXV, 41).

[7] Comparaverunt delictis suis.

[8] Qui seminat iniquitatem, metet malum. (*Prov.*, XXII, 8*)*.

[9] Dixistis enim : Percussimus fœdus cum morte, et cum inferno fecimus pactum. *(Isa.*, XXVIII, 15).

raison que Dieu ne condamne personne, mais que chacun est l'auteur de son propre châtiment[1] Et comme le dit le Saint-Esprit : Le pécheur sera consumé rien que par la haine qu'il se portera à lui-même[2] Ainsi, dit Salvien, il n'est pas contre le pécheur de plus cruel ennemi que lui-même, car c'est lui qui se donne les plus affreux tourments qui le déchirent[3]. Dieu ne veut pas nous voir affligés, mais nous courons nous-mêmes au-devant des tourments, et nos péchés allument les flammes qui nous attendent[4] Encore une fois, Dieu ne nous châtie que parce que nous l'obligeons à nous châtier

Mais, direz-vous, je sais que la miséricorde de Dieu est grande ; et quel que soit le nombre de mes péchés, je m'en repentirai plus tard, je changerai de vie, et Dieu aura pitié de moi. Mais voici ce que Dieu vous répond : « Ne dites pas : La miséricorde de Dieu est grande, il prendra en pitié la multitude de mes péchés[5] » Et pourquoi le Seigneur réprouve-t-il votre langage ? le voici : c'est que « son indignation est prompte aussi bien que sa miséricorde[6] » Oui, cela est vrai, Dieu est patient, il attend quelques pécheurs, mais il ne les attend pas tous : combien n'en a-t-il pas précipités aux enfers après leur premier péché ? Ceux mêmes qu'il attend, ce n'est que pour un temps. « Le Seigneur, est-il dit dans les livres des Macchabées, attend avec patience, afin que, quand le jour du jugement sera venu, il punisse les péchés parvenus à leur comble[7] » Remarquez ces mots : « lorsque le jour du jugement sera venu[8], » et ces autres : « les péchés parvenus à leur

[1] Nullum prius Dominus condemnat, sed unusquisque sibi auctor est pœnæ.

[2] Et virga iræ suæ consummabitur. (*Prov.* XXII, 8).

[3] Ipse sibi parat peccator quod patitur ; nihil itaque est in nos crudelius nobis.

[4] Nos, etiam nolente Deo, nos cruciamus ; nam cœlestis iræ accendimus incendia quibus ardeamus.

[5] Ne dicas : Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur. (*Eccli.* V, 6).

[6] Misericordia enim et ira ab illo cito proximant. (*Ibid.*, 7).

[7] Dominus patienter expectat, ut cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat. (II *Mach.* VI, 14).

[8] Cum judicii dies advenerit.

comble [1], » c'est-à-dire que, quand la mesure des péchés est pleine, le Seigneur punit alors sans rémission, sa miséricorde est épuisée. Jéricho ne tomba pas au premier tour de l'arche, ni au second, ni au troisième ; ses murs ne tombèrent qu'au septième tour. La même chose vous arrivera, dit saint Augustin [2] : Dieu vous a pardonné le premier péché, le dixième, le centième, le millième ; il vous a constamment appelé, il vous appelle encore ; craignez que vous n'arriviez au dernier tour de l'arche, au dernier appel, après lequel tout sera fini pour vous. Car, comme le dit l'Apôtre, lorsqu'une terre est souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, et qu'elle ne produit cependant que des ronces et des épines, elle est abandonnée, elle est proche de la malédiction, et à la fin on y met le feu [3] Cela signifie que, lorsque l'âme qui a été souvent favorisée des lumières et des grâces de l'Esprit-saint, ne produit, au lieu de fruits de salut, que des épines par les péchés dont elle se hérisse pour ainsi dire, elle est bien près d'être maudite, et qu'elle finira par tomber pour toujours dans les feux de l'enfer. En un mot, quand le terme marqué arrive, Dieu châtie.

Et quand Dieu veut punir, entendons bien qu'il peut et qu'il sait le faire. « La ville de Sion sera abandonnée comme une ville livrée au pillage, » disait Isaïe [4]. Combien de cités détruites et renversées à cause des crimes de leurs habitants, que Dieu n'a pu supporter davantage ! Jésus-Christ, passant un jour devant la ville de Jérusalem, la regarda, et prévoyant tous les fléaux qui devaient l'accabler, châtiment mérité de sa scélératesse, lui, si plein de compassion pour nos misères, ne put retenir ses larmes [5], en disant : « Ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, en punition de ce que tu n'as pas su

[1] In plenitudine peccatorum.

[2] Veniet septimus arcæ circuitus, et civitas vanitatis corruet.

[3] Terra enim, sæpe venientem super se bibens imbrem... proferens autem spinas ac tribulos, reproba est ac maledictio proxima : cujus consummatio in combustionem. (*Hebr.* IX, 7).

[4] Derelinquetur filia Sion sicut civitas quæ vastatur. (*Is.* I, 8).

[5] Videns civitatem, flevit super illam. (*Luc.*, XIX, 41.)

mettre à profit le temps de ta visite [1] : » comme s'il eût dit: Pauvre cité ! il ne restera pas de toi pierre sur pierre, parce que tu as méconnu la grâce que je t'ai faite de venir à toi les mains pleines des biens que je t'apportais en preuve de mon amour ; et toi, ville ingrate, tu me méprises et me repousses. « Jérusalem, Jérusalem,... combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes fils, et tu ne l'as pas voulu ! Voilà que votre habitation va vous rester déserte [2] : » c'est-à-dire : Pécheur, ô mon frère, qui sait si, dans ce moment même, Dieu ne regarde pas votre âme en pleurant sur elle, parce qu'il voit que vous ne tenez compte ni de sa visite, ni de l'appel qu'il vous fait pour que vous changiez de vie [3] ? Combien de fois, vous dit-il, n'ai-je point voulu t'attirer à moi par les lumières que je t'ai données, et n'as-tu pas, toi, refusé de m'entendre ? n'as-tu pas fait le sourd ? ne t'es-tu pas éloigné de moi? Eh bien, je vais t'abandonner [4] ; mais, si je t'abandonne, ta perte sera inévitable et sans remède.

« Nous avons soigné Babylone, a dit à son tour Jérémie, et Babylone ne s'est point guérie; abandonnons-la [5].» Quand le médecin voit que le malade ne veut point prendre les remèdes qu'il lui apporte lui-même avec tant d'intérêt pour sa santé, et que l'obstiné malade jette par la croisée le breuvage qui devait le guérir, il lui tourne le dos et l'abandonne. Comptez, mon cher frère, tous les remèdes que Dieu vous a offerts pour vous sauver de la damnation, toutes ses inspirations, tous ses avertissements salutaires : que voulez-vous encore de lui ? Si vous vous damnez ensuite, de quoi pourrez-vous vous plaindre ? Dieu ne vous a-t-il pas assez souvent appelé ? Il vous a appelé par les prédications, il vous a appelé par la voix de votre conscience, par

[1] Non relinquent in te lapidem super lapidem, eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. (*Ibid.*, 44).

[2] Jerusalem ! Jerusalem... quoties volui congregare filios tuos, et noluisti ! Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. (*Luc.*, XIII, 34).

[3] Quoties volui, et noluisti ?

[4] Ecce relinquetur domus tua deserta.

[5] Curavimus Babylonem, et non est sanata ; derelinquamus eam. (*Jer.*, LI, 9).

les bienfaits qu'il a répandus sur vous, même par les calamités temporelles qu'il vous a envoyées ; car, pour certains péchés tels que le scandale qu'on cause, il n'y a pas d'autre remède, dit saint Bernardin de Sienne, que les fléaux de Dieu[1]. Mais quand le Seigneur voit que ses bienfaits ne servent qu'à endurcir les pécheurs ; qu'il voit qu'on ne fait aucun cas de ses menaces ; qu'il voit qu'on ne veut pas l'entendre, il abandonne le pécheur et le livre à la mort éternelle. Vous riez, dit le Seigneur, de mes paroles, de mes menaces, des fléaux que je vous envoie ; eh bien ! le dernier châtiment arrivera, et alors je rirai de vous[2] Il est dit dans l'Exode que la verge d'Aaron fut changée en couleuvre[3] La verge est changée en dragon, dit saint Bruno commentant ce passage de l'Exode, quand les pécheurs refusent de se corriger[4] Au fléau terrestre succèdera le fléau éternel.

Oh! comme Dieu sait bien nous punir, et comme il sait bien faire que ce soit par les choses mêmes qui nous font pécher, que le châtiment nous arrive, comme il est dit dans le livre de la Sagesse[5]! Les Juifs donnèrent la mort à Jésus-Christ, de peur que les Romains ne s'emparassent de leurs biens : « Les Romains viendront, disaient-ils, et ils détruiront notre cité[6] » Mais le péché même qu'ils commirent en donnant la mort à Jésus-Christ, fut la cause pour laquelle, les Romains ne tardèrent pas à venir, et à les dépouiller de tout. *Timuerunt perdere temporalia*, dit saint Augustin, *et vitam æternam non cogitaverunt*; *et sic utrumque amiserunt*. (Hom. in fer. VI. pass.) Pour ne point perdre leurs biens temporels, dit saint Augustin, ils négligèrent le soin de leurs âmes ; mais le châtiment arriva, et ils perdirent l'un et l'autre. Et c'est là ce qui arrive à bien des gens. Ils perdent leur âme pour conserver les biens terrestres ;

[1] Pro talibus admonendis nullum reperitur remedium, nisi Dei flagellum.

[2] Quia vocavi, et renuistis, et increpationes meos neglexistis : ecce in interitu vestro ridebo et subsannabo vos. *(Prov.*, I, 24).

[3] Virga... versa est in colubrum. (*Exod.*, IX,3).

[4] Virga in draconem vertitur, quando emendare se nolunt.

[5] Per quæ quis peccat, per hæc et torquetur. (*Sap.* XI, 18).

[6] Venient Romani, et tollent locum nostrum. (*Jo.*, XI, 49).

et Dieu permet justement, que ces biens leur manquent pendant cette vie, et qu'ils soient damnés dans l'autre.

O pécheurs, ne provoquez plus le courroux de votre Dieu : sachez que, plus il aura usé de miséricorde envers vous, et vous aura attendus, plus votre punition sera prompte et terrible. « Le Seigneur, a dit saint Grégoire, compense la lenteur de sa vengeance par la rigueur des châtiments [1] » « Malheur à toi, Corosain, semble dire le Seigneur à toute âme qu'il a comblé de ses bienfaits, malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les miracles qui ont été faits parmi vous, l'avaient été dans Tyr et dans Sidon, ces deux villes auraient depuis longtemps fait pénitence dans le cilice et sur la cendre [2] Mes frères, si les grâces que vous avez reçues du Seigneur, il les avait faites à un Indien ou à un Turc [3], le Turc et l'Indien seraient peut-être maintenant des saints, du moins ils auraient fait pénitence de leurs péchés; et vous, êtes-vous devenus saints ? Avez-vous fait pénitence de tant de péchés mortels, de mauvaises pensées, de paroles obscènes, de scandales causés? Voyez-vous Dieu irrité contre vous ? Voyez-vous ses mains armées de fléaux? Voyez-vous la mort qui plane sur vous ?

Eh bien, dites-vous, que faut-il que nous fassions? Nous livrerons-nous au désespoir ? Non, Dieu ne veut pas que nous nous désespérions. « Allons donc avec confiance nous dit saint Paul, et c'est là ce qu'il convient de faire, allons nous présenter devant le trône de sa grâce, pour obtenir miséricorde, et recevoir le secours opportun de sa grâce dans nos besoins [4], » c'est-à-dire le pardon de nos péchés, et l'exemption de la peine qui nous menace. « Le secours opportun [5] : » cela signifie que le secours que Dieu voudra vous accorder aujourd'hui, il

[1] Tardam vindictam compensat Dominum gravitate pœnarum.

[2] Væ tibi, Corozaim, væ tibi, Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent. (*Luc.* x, 13).

[3] Si in Tyro et Sidone, etc.

[4] Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (*Hebr.* IV, 16).

[5] In auxilio opportuno.

vous le refusera peut-être demain. Mais où est-il, ce trône de grâce? Il est en Jésus-Christ, car c'est lui qui s'est fait propitiation pour nos péchés[1] Jésus est celui qui par les mérites de son sang peut obtenir notre pardon ; mais hâtons-nous. Quand le Rédempteur allait prêchant par la Judée, guérissant les malades et répandant d'autres grâces, celui qui était attentif à le prier, obtenait tout de lui ; mais celui qui le voyait passer avec indifférence et qui ne lui demandait rien, en restait privé. « Il a passé en faisant le bien, » est-il dit dans les Actes[2] Ce qui a fait dire à saint Augustin: « Je crains de voir Jésus ne faire que passer[3]; » c'est-à-dire, quand le Seigneur nous offre ses grâces, nous devons sur-le-champ correspondre à l'offre qu'il nous en fait, et coopérer par notre zèle à les obtenir; autrement Jésus passera, et nous en resterons privés. « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs[4] » Aujourd'hui Dieu vous appelle, donnez-vous à lui aujourd'hui ; car si vous attendez à demain, demain peut-être Dieu ne vous appellera plus, et vous resterez abandonné. Un autre trône de grâce, comme le dit saint Antonin, c'est la très-sainte Vierge, reine et mère des miséricordes. Si vous voyez que Dieu est irrité contre vous, dit saint Bonaventure[5], ayez recours à l'espérance des pécheurs; et cette espérance des pécheurs, c'est Marie, mère de la sainte espérance[6] Observons que la sainte espérance, c'est celle du pécheur qui se repent du mal qu'il a fait, et qui veut changer de vie ; car cette espérance de l'appui de Marie avec l'intention de persévérer dans le péché, ne serait qu'une espérance fausse et téméraire. Repentons-nous donc de nos péchés passés, prenons la ferme résolution de nous amender, et recourons avec confiance à Marie : elle nous aidera et nous sauvera. (L'acte de contrition.)

[1] Ipse est propitiatio pro peccatis nostris. (I *Jo.*, II, 2).
[2] Pertransiit benefaciendo. (*Act.* X, 38).
[3] Timeo Jesum transeuntem.
[4] Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. (*Psalm.* XCIV, 8).
[5] Si videris Dominum indignatum, ad spem peccatorum confugias.
[6] Mater sanctæ spei. (*Eccli.*, XXIV, 24).

IVe DISCOURS

Des quatre principales portes de l'enfer.

Defixæ sunt in terra portæ ejus. Ses portes renversées sont enfoncées dans la terre. (*Thren.*, II, 9.)

La voie qui conduit en enfer est large, et le nombre de ceux qui la suivent est considérable[1]. Or l'enfer a plusieurs portes, mais ces portes sont placées sur notre terre : *Defixæ sunt, etc.* Ce sont les vices par lesquels les hommes offensent Dieu et attirent sur eux les châtiments et la mort éternelle. Entre tous les vices, ceux qui font tomber le plus d'âmes dans l'enfer, outre qu'ils nous attirent dès cette vie les châtiments de Dieu, sont au nombre de quatre principaux : la haine, le blasphème, le vol et l'impureté. Voilà les quatre portes par lesquelles entrent dans l'enfer la plupart de ceux qui se damnent ; et c'est de ces quatre portes que je veux vous parler aujourd'hui, afin que nous nous en retirions au plus tôt et que nous nous en tenions éloignés à l'avenir. Si nous tardons trop, Dieu y mettra la main, mais ce sera pour notre perte.

La première porte de l'enfer, c'est la haine ; car de même que le paradis est le règne de l'amour, l'enfer est celui de la haine. Mon père, dira quelqu'un d'entre vous, j'ai un cœur reconnaissant, et j'aime mes amis ; mais je ne puis souffrir qu'on me fasse le moindre tort. Mais, mon cher frère, ce que vous dites et ce que vous faites, les barbares, les Turcs et les Indiens le disent et le font aussi. *Nonne ethnici hoc faciunt*[2] ? Vouloir du bien à qui vous fait du bien, c'est une chose toute

[1] Spatiosa via est quæ ducit ad perditionem, et multi intrant per eam. (*Matth.*, VII, 13).
[2] *Matth.*, V, 47.

naturelle ; non-seulement les peuples sauvages le pratiquent ainsi, mais les bêtes féroces elles-mêmes se montrent sensibles aux bienfaits. Mais écoutez, (c'est Jésus qui parle, *Ego autem dico vobis*,) ce que je vous dis, moi, et apprenez quelle est la loi que je vous ordonne de suivre ; c'est la loi de l'amour : *Diligite inimicos vestros* ; je veux que vous aimiez vos ennemis : *Benefacite eis qui oderunt vos*, que vous fassiez du bien à ceux qui vous haïssent : *Et orate pro persequentibus vos*, que vous priez, si vous ne pouvez faire autre chose, pour ceux qui vous persécutent ; de cette manière vous serez véritablement les enfants de Dieu : *Ut sitis filii patris vestri qui in cœlis est*[1]. Saint Augustin a donc raison de dire que l'amour seul fait reconnaître les enfants de Dieu et les distingue des esclaves du démon[2] Ainsi ont fait les saints : ils ont aimé leurs ennemis. Une femme avait calomnié sur ses mœurs sainte Catherine de Sienne ; elle tomba dangereusement malade ; la sainte alla remplir auprès d'elle, et pendant longtemps, les fonctions de domestique. Saint Achaïus vendit ses habits pour secourir un homme qui avait voulu lui ravir sa réputation. Saint Ambroise assigna une pension journalière à un assassin qui avait attenté à sa vie, pour qu'il pût vivre commodément. Voilà ceux qui en toute vérité pouvaient s'appeler enfants de Dieu. Chose étrange, disait saint Thomas de Villeneuve ; autant de fois que nous recevons quelque déplaisir de la part d'un homme, il suffit qu'un ami s'interpose, pour que nous le pardonnions ; et quoique Dieu nous ordonne de pardonner, nous refusons de le faire !

Celui-là peut vraiment espérer le pardon, qui l'accorde lui-même à ses ennemis ; il en a la promesse formelle de Dieu : « Pardonnez, vous a-t-il dit, et il vous sera pardonné[3] » « En pardonnant aux autres, disait saint Chrysostome, vous vous assurez le pardon à vous-même[4] » Mais celui qui veut se ven-

[1] *Matth.*, ibid.
[2] Sola dilectio discernit inter filios Dei et filios diaboli.
[3] Dimittite, et dimittemini. *(Luc.* VI, 37).
[4] Dimittendo aliis, veniam tibi dedisti.

ger des autres, peut-il prétendre pour lui-même au pardon de ses fautes ? il ne peut réciter l'oraison dominicale sans se condamner lui-même : Seigneur, pardonnez-moi, comme je pardonne à mes ennemis ; or, il veut se venger de ses ennemis, c'est donc comme s'il disait à Dieu : Seigneur, ne me pardonnez pas, parce que je ne veux point pardonner. Tu prononces contre toi-même ta sentence [1], disait saint Jean Chrysostome; tu peux bien t'attendre à être jugé sans miséricorde, puisque tu ne veux pas en avoir pour ton prochain ; c'est saint Jacques qui le dit [2] Osera-t-il, dit à son tour saint Augustin, demander à Dieu le pardon de ses fautes, celui qui ne pardonne pas à son ennemi, comme Dieu le lui ordonne [3] ? Ainsi, mon cher frère, si vous prétendez vous venger, vous pouvez d'avance renoncer au paradis. *Foris canes*, est-il dit dans l'Apocalypse [4]. Les chiens, à cause de leur naturel violent, sont regardés comme le symbole des vindicatifs ; ces chiens, avides de vengeance, sont repoussés du paradis : ils ont un premier enfer dans ce monde, ils en trouveront un second dans l'autre. L'homme haineux, dit saint Jean Chrysostome, n'a jamais de paix ; sa vie est une continuelle tempête [5].

Mais, direz-vous, cet homme m'a ôté l'honneur : *Honorem meum nemini dabo*. Voilà la belle sentence qu'ont toujours à la bouche ces chiens infernaux qui veulent se venger. Il m'a ôté l'honneur, je veux lui ôter la vie. Vous voulez lui ôter la vie ! Etes-vous donc le maître de la vie d'un homme ? Dieu seul en est le maître : *Tu es, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem* [6] La vengeance n'est permise qu'à Dieu [7] *Mea est ultio, et ego retribuam in tempore*. Mais quel autre remède,

[1] Tu in temetipsum fers sententiam.

[2] Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam. (*Jac*. III, 3).

[3] Qua fronte indulgentiam peccatorum obtinere poterit qui præcipienti dare veniam non acquiescit ?

[4] *Apoc*. XXII, 15.

[5] Qui inimicum habet, numquam fruitur pace ; perpetuo æstuat. (*Homil*. XXII).

[6] *Sap*., XVI, 23. — [7] *Deut*., XXXII, 35.

dites-vous encore, pourrai-je trouver pour l'outrage fait à mon honneur? Comment? pour réparer votre honneur, vous voulez donc fouler aux pieds l'honneur de Dieu? Ne savez-vous pas, dit saint Paul, que lorsque vous agissez contre la loi de Dieu, vous déshonorez Dieu[1]? De quel honneur parlez-vous? Est-ce de l'honneur d'un sauvage, d'un idolâtre? L'honneur d'un chrétien est d'obéir à Dieu et d'observer sa loi. Mais les autres me regarderont comme un homme vil. — Dites-moi, vous demandera saint Bernard, si votre maison allait s'écrouler sur vous, manqueriez-vous de fuir, parce que, les autres vous tiendraient pour poltron? Et pour ne pas encourir le blâme des autres, vous voulez vous-même vous condamner aux peines de l'enfer? Si vous pardonnez, les gens de bien vous loueront. Voulez-vous dignement vous venger, dit saint Chrysostome, faites du bien à votre ennemi[2] : car alors c'est de votre ennemi, non de vous qu'on pensera mal. Il n'est point vrai d'ailleurs qu'on perde l'honneur, quand, après qu'on a reçu une injure, on dit : Je suis chrétien, je ne puis ni ne veux me venger. Assurément, en tenant ce langage, on ne perdra point son honneur, on s'en attirera au contraire et on sauvera son âme. Celui qui se venge sera châtié de Dieu non-seulement dans l'autre vie, mais encore dans celle-ci. Qu'il parvienne à se soustraire à la justice des hommes, cela se peut; mais quelle vie que la sienne! toujours obligé de fuir ou de se cacher, poursuivi par la crainte de ses juges, et des parents de la victime, et plus encore par les remords, privé de la grâce divine, condamné aux peines de l'enfer, aura-t-il un seul instant de repos et de bonheur? Et remarquez bien, mes auditeurs, que le désir de la vengeance est un péché de la même nature que la vengeance elle-même. S'il nous arrive donc de recevoir une injure, qu'avons-nous à faire? Au moment même où l'injure a le plus excité notre ressentiment, ayons recours à Dieu et à la sainte Vierge, prions-les de nous aider, de nous donner la force de pardonner; écrions-nous :

[1] Per prævaricationem legis Deum inhonoras. (*Rom.*, II, 13).
[2] Beneficiis eum affice, et ultus es. (*Hom.* XX, 6).

Seigneur, je pardonne pour l'amour de vous l'offense qui m'a été faite ; daignez me pardonner toutes celles, si nombreuses qu'elles soient, que vous avez reçues de moi.

Passons à la seconde porte de l'enfer, le blasphème. Quelques personnes, dans l'adversité, ne s'en prennent pas aux hommes, mais elles s'attaquent à Dieu même, d'abord en blasphémant contre ses saints, ensuite en le maudissant lui-même. Savez-vous, mes frères, quel énorme péché est le blasphème ? « Tout autre péché, dit un auteur, est léger en comparaison du blasphème [1]. » « Rien n'est pire que le blasphème, » avait dit auparavantsaint Jean Chrysostome [2]. » Les autres péchés, dit saint Bernard, proviennent de fragilité ; celui-ci est tout entier le fruit de la malice [3] C'est donc avec raison que saint Bernardin de Sienne appelle le blasphème un péché diabolique, puisque, semblable au démon, le blasphémateur insulte face à face le Dieu qu'il connaît. Il est pire que les chiens, car les chiens ne mordent pas le maître qui les nourrit, mais le blasphémateur outrage Dieu son bienfaiteur Quel supplice sera donc suffisant, dit saint Augustin, pour punir un crime aussi horrible [4] ? Nous ne devons pas nous étonner, dit le pape Jules III dans sa bulle XXIII, que les calamités qui nous affligent ne cessent pas, quand nous voyons au milieu de nous un tel péché. Lorinus dit [5] que dans le préambule de la Pragmatique-Sanction pour la France on lit que le roi Robert priant pour la paix du royaume, le crucifix lui répondit qu'il n'aurait jamais de paix dans son royaume, tant que la race des blasphémateurs n'en aurait pas été complètement extirpée. Le Seigneur menace de destruction le royaume où règne ce vice maudit [6].

[1] Omne peccatum comparatum blasphemiæ levius est.

[2] Blasphemia pejus nihil. (*Hom.* 1, ad pap. Ant).

[3] Alia peccata videntur procedere ex fragilitate et ignorantia ; sed blasphemia procedit ex propria malitia. (*Serm.* 33).

[4] Quæ supplicia sufficient, cum Deo fit tam nefaria injuria? (*De Civ. Dei*, *cap.* IX).

[5] Minime mirandum si flagella non amoveantur. (*In cap.* XXIV, Levit.)

[6] Blasphemaverunt sanctum Israel... terra vestra deserta desolabitur. (*Is.* I ex v. 4).

Oh ! que ne se trouve-t-il des hommes capables de faire ce que dit saint Jean Chrysostome : *Contere os ejus, percussione manum tuam sanctifica* ? Il faudrait briser la bouche de ces maudits blasphémateurs et ensuite les lapider, comme l'ordonnait la loi ancienne[1]. Mais il vaudrait mieux leur faire le traitement qu'ils recevaient en France au temps de saint Louis, leur percer les lèvres d'un feu brûlant. Il arriva qu'un noble ayant blasphémé, un grand nombre de personnes allèrent intercéder pour lui auprès du roi, le conjurant de lui épargner le supplice auquel on l'avait condamné ; mais le roi demeura inflexible, et il voulut que la sentence fût ponctuellement exécutée ; et comme quelques personnes l'accusaient de cruauté, il répondit qu'il aurait mieux aimé subir lui-même ce supplice, que de souffrir que Dieu fût outragé dans son royaume.

Dites-moi, blasphémateur, de quel pays êtes-vous ? Je répondrai pour vous ; vous êtes de l'enfer. Saint Pierre, dans la maison de Caïphe, fut reconnu pour Galiléen à son langage[2]. Quel est le langage des damnés ? Le blasphème, comme il est dit dans l'Apocalypse[3] Quel fruit retirez-vous de vos blasphèmes ? Vous n'en retirez pas de l'honneur, car les blasphémateurs sont en horreur même à leurs compagnons. Vous n'en retirez aucun profit temporel ; ne voyez-vous pas au contraire que ce sont vos blasphèmes qui vous tiennent dans l'indigence ? « Le péché, comme nous en avertit l'Esprit-Saint, rend les peuples malheureux[4] » Vous n'en retirez pas du plaisir ; car quel plaisir sauriez-vous prendre à blasphémer les saints? Plaisir de réprouvé ; le premier moment de fureur passé, quelle peine, quelle amertume je vois au fond de votre cœur ! Et quel mal les saints nous ont-ils fait ? De quoi vous

[1] Qui blasphemaverit nomen Domini, lapidibus obruet eum omnis multitudo. (*Lev.* XXIV, 16).

[2] Vere et tu ex illis es, nam et loquela tua manifestum te facit. (*Matth.* XXVI, 73).

[3] Et blasphemaverunt Deum cœli præ doloribus et vulneribus suis. (*Apoc.* XVI, 11).

[4] Miseros facit populos peccatum. (*Prov.* XIV, 34).

plaignez-vous contre eux ? Ils vous assistent, ils prient pour vous, et vous les maudissez ? Ah ! mon frère, prenez la ferme résolution de vous corriger promptement de ce vice. Prenez-y garde, si vous ne vous corrigez pas de bonne heure, vous le traînerez jusqu'à votre dernière heure, et vous ferez comme beaucoup d'autres qui sont morts le blasphème à la bouche. Mais que puis-je faire, me dites-vous, lorsque j'entre dans un accès de fureur ? Eh quoi ! ne trouvez-vous donc des expressions que pour blasphémer ? Dites plutôt : Maudit soit mon péché ; dites : Vierge sainte, donnez-moi de la patience ! Cette fureur, cette effervescence de la passion se calmera, et vous trouverez la grâce de Dieu ; ou, si vous dédaignez ce conseil, qu'y gagnerez-vous ? davantage d'affliction, et puis l'enfer.

Voyons maintenant une autre grande porte de l'enfer, par laquelle entrent un grand nombre d'hommes : je veux dire le vol. Il y en a qui font leur dieu de l'argent, et qui regardent l'argent comme le but unique de toutes leurs actions : *Simulacra gentium argentum et aurum*, a dit le Psalmiste[1]. Mais l'Apôtre condamne ces hommes avides : *Neque fures, neque rapaces regnum Dei possidebunt*[2] Le vol, dit saint Antonin, n'est pas le plus grand péché, mais c'est le plus dangereux pour le salut[3]. En voici la raison ; c'est que, pour obtenir le pardon des autres péchés, il suffit d'en avoir un véritable repentir ; mais le repentir ne suffit pas dans le cas d'un vol ; il faut encore la restitution des objets volés, et cette restitution est fort difficile à faire. Un certain ermite eut une vision : il vit Lucifer sur son trône, demandant à un démon pourquoi il était resté si longtemps absent : celui-ci répondit qu'il s'était arrêté à tenter un voleur pour l'empêcher de restituer. Alors Lucifer ordonna qu'on châtiât sévèrement ce démon maladroit. A quoi bon, lui dit-il, perdre ainsi le temps ? ne sais-tu pas que celui qui s'est emparé du bien d'autrui, ne le restitue ja-

1 *Psalm.* CXIII, 14.
2 I *Cor.* VI, 9.
3 Nullum, peccatum periculosius furto.

mais ? Et en vérité la chose n'est que trop réelle. On s'attache au bien dérobé comme à son propre sang, et il en coûte un peu trop de se priver de son sang pour les autres. L'expérience de chaque jour le démontre. Il se commet d'innombrables vols : combien voit-on de restitutions ?

Gardez-vous, mon cher frère, de prendre ou de retenir le bien d'autrui ; si vous avez sur ce point quelque reproche à vous faire, apportez au mal un prompt remède. Si vous ne pouvez restituer tout d'un coup la somme entière, faites-en la restitution peu-à-peu, sachez que le bien d'autrui ne prospère pas dans les mains du ravisseur Vous ayez dépouillé les autres, les autres vous dépouilleront, dit le prophète Habacuc [1]. Le bien d'autrui porte malheur : « Voici, a dit le prophète Zacharie, la malédiction qui va se répandre sur toute la face de la terre... elle entrera dans la maison du voleur [2]. » Cela signifie, dit saint Grégoire de Nazianze, que celui qui retient le bien d'autrui, perdra tôt ou tard ce bien et le sien propre [3] Les biens d'autrui sont comme le feu et les flammes, qui détruisent tout ce qu'ils touchent.

Mères, épouses, soyez attentives : quand vos fils ou vos maris apportent chez vous des objets dérobés, n'applaudissez point, ne gardez point un coupable silence ; reprochez-leur amèrement leur faute. Tobie entendit un agneau bêler dans sa maison. Allez voir, dit-il, allez voir à qui appartient cet agneau, et qu'on le rende à son maître [4]. Saint Augustin dit que Tobie, parce qu'il aimait Dieu, ne voulait pas souffrir chez lui-même le son d'un objet dérobé [5] Certaines gens, en s'appropriant le bien d'autrui, font quelques aumônes pour tranquilliser leurs consciences ; mais Jésus-Christ, comme le dit saint Jean Chrysostome, ne veut pas qu'on le nourrisse de

[1] Quia tu spoliasti gentes multas, spoliabunt te omnes. (*Habac.* II, 9).

[2] Hæc est maledictio, quæ egreditur super faciem omnis terræ... et veniet ad domum. (*Zach.* V, 3, 4).

[3] Qui opes inique possidet, etiam suas amittit.

[4] Videte ne forte furtivus sit ; reddite eum. (*Tob.* II, 21).

[5] Nolebat sonum furti audire in domo.

rapines[1], ou qu'on le revête de parures empruntées. Observons d'ailleurs, que les vols que peuvent commettre les nobles et les grands, consistent particulièrement dans les injustices, les torts causés aux autres, les refus de remettre aux pauvres ce qui leur est dû. Ce sont là aussi de véritables vols qui obligent à l'entière réparation du préjudice ; mais la restitution est ici très-difficile à obtenir, ce qui ne rend que plus facile pour ceux que la chose regarde l'entrée de l'enfer.

Nous arrivons enfin à la quatrième porte de l'enfer, celle par laquelle entrent le plus grand nombre des damnés : l'impureté. L'impureté, dit-on, n'est pas un péché bien grave. Comment ? il n'est pas bien grave ! N'est-ce donc pas un péché mortel ? Ce péché est si révoltant, dit saint Antonin, que les démons eux-mêmes ne peuvent le supporter Et même les docteurs soutiennent que certains démons qui ont été d'un rang supérieur aux autres, se rappelant leur ancienne noblesse, dédaignent de tenter l'homme par rapport à ce péché. Figurez-vous donc combien d'horreur et de dégoût devra inspirer au Seigneur celui qui, tel qu'un chien lascif, retourne à ce qu'il a vomi, ou tel qu'un pourceau immonde, se vautre, comme le dit l'Ecriture[2], dans la fange de ce vice détestable. Mais les impudiques prétendent que Dieu aura compassion de ceux qui se livrent à ce péché, parce qu'ils sont de chair, et par conséquent fragiles. Quel langage est-ce là ? Dieu a compassion de ce péché ! Sachez bien qu'au contraire, comme l'Ecriture nous l'atteste, les plus terribles châtiments que Dieu a infligés aux hommes ont été la peine de ce péché. Car, comme l'a observé saint Jérôme, ce n'est pour aucun autre péché, que pour le péché déshonnête, que nous lisons dans l'Ecriture que Dieu se repentit un jour d'avoir créé l'homme[3]. Aussi, comme l'a dit

[1] Non vult Christus rapina nutriri.

[2] Canis reversus ad suum vomitum, et sus lota in volutabro luti. (II *Petr.*, II, 22).

[3] Pœnituit eum quod hominem fecisset... omnis quippe caro corruperat viam suam. (*Gen.*, VI, 6, 12).

Eusèbe (*a*), Dieu n'a puni aucun autre péché d'une manière aussi exemplaire, que celui-ci [1]. Le feu du ciel, tombé sur cinq villes, engloutit dans un gouffre de feu tous leurs habitants coupables d'impudicité. Ce fut pour la même cause que Dieu envoya le déluge universel, qui fit périr tout le genre humain, à l'exception d'une seule famille. Ce péché, Dieu ne le punit pas seulement dans l'autre vie, il le punit encore dans celle-ci. Il suffit pour s'en convaincre d'entrer dans un hospice. Combien de jeunes hommes auparavant forts et robustes, aujourd'hui pâles, blêmes, exténués, pleins de douleurs, mutilés en expiation de ce péché maudit ! Puisque tu m'as oublié, dit le Seigneur par l'organe d'Ezéchiel [2], et que pour le misérable plaisir de ton corps tu t'es éloigné de moi, je veux qu'à compter de cette vie même, tu portes le prix de ta scélératesse.

Dieu a compassion de ce péché ? et c'est celui qui entraîne le plus d'âmes dans l'enfer. La plus grande partie des damnés, dit saint Rémi, ne le sont que pour leur impureté. Le P Ségnéri dit que l'impureté remplit le monde de pécheurs et l'enfer d'âmes. Ce péché, dit saint Bernard, entraîne au supplice presque le monde entier [3]. Avant saint Bernard saint Isidore avait dit : « Ce péché de luxure, plus que tout autre, assujettit au démon le genre humain [4]. » La raison en est simple, c'est que notre inclination naturelle nous porte à ce vice. Aussi le Docteur angélique dit-il que le démon se complaît infiniment à voir l'homme livré à ce péché, parce que ce péché attache, et qu'une fois plongé dans le vice, il est presque impossible d'en

[1] Pro nullo peccato tam manifestam justitiam exercuit Deus, quam pro isto. (*Euseb. epist. ad Damas.)*

[2] Oblita es mei, et projecisti me post corpus tuum ; tu quoque porta scelus tuum et fornicationes tuas. (*Ezech.* XXIII, 25).

[3] Hoc peccatum quasi totum mundum trahit ad supplicium. (*Tom.* IV, serm. 21).

[4] Magis per luxuriam humanum genus subditur diabolo, quam per cætera vitia. *(Sent.,* lib. II, c. 39).

a) Au lieu de ce nom d'*Eusèbe,* c'est peut-être celui de S. Jérôme qu'il eût fallu mettre ici : on ne connaît aucune lettre d'Eusèbe à Damase.

(*Note de l'éditeur*).

sortir. « Personne plus que le luxurieux n'est endurci dans son péché, a dit saint Thomas de Villeneuve[1]. » Il y a plus, ce vice nous ôte la lumière céleste, au point que l'impudique oublie Dieu tout-à-fait. « Les plaisirs honteux, a dit saint Laurent Justinien, amènent l'oubli de Dieu[2] » Ce qui rappelle ce qu'a dit le prophète Osée de ces hommes qui ne penseront pas même à revenir à leur Dieu, parce qu'ils sont possédés par l'esprit de fornication, et qu'ils ne connaissent point le Seigneur[3]. L'impudique méconnaît Dieu ; il n'obéit plus ni à Dieu ni à la raison, comme le dit saint Jérôme ; il n'obéit qu'à l'effervescence des sens, qui le rendent semblable aux bêtes[4].

Comme ce péché flatte les sens, il fait tout de suite contracter des habitudes funestes qui durent jusqu'à la mort. Vous verrez souvent des hommes mariés, et même des vieillards décrépits, livrés à de mauvaises pensées et à tous les péchés de leur jeunesse. Ce péché d'ailleurs est si aisé à commettre, que les fautes se multiplient au delà de tout nombre. Demandez à un de ces pécheurs combien de fois il s'est abandonné à ses mauvaises pensées, il vous dira qu'il ne s'en souvient pas. Mais, mon cher frère, si vous ne connaissez plus le nombre de vos péchés, Dieu s'en souviendra ; et vous savez bien qu'un seul de ces péchés suffit pour vous précipiter dans l'enfer. Combien de paroles obscènes que vous avez proférées complaisamment, au grand scandale des autres ! Or, des pensées et des paroles on arrive aux faits, et l'on finit par se plonger dans les voluptés les plus immondes, *sus in volutabro luti*, sans se rassasier jamais, et voilà pourquoi ce péché se renouvelle chaque jour et à chaque instant. Mais quel parti prendre, dites-vous, contre tant de tentations dont je suis assailli ? Je suis fragile, je suis de chair. Eh ! puisque vous êtes fragile, que ne vous recommandez-vous à Dieu et à la Vierge Marie, qui est la mère de la

[1] Nullus in peccato tenacior, quam luxuriosus. (*Cap.* I, de S. Ildeph).

[2] Voluptates impudicæ, oblivionem Dei inducunt. (*De lib. vitæ*).

[3] Non dabunt cogitationes suas, ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationum in medio eorum et Dominum non cognoverunt. (*Os.*, v, *4*).

[4] Nec paret rationi, qui impetu ducitur. (*S. Hieron.*, *in epist.*)

pureté ? Puisque vous êtes de chair, pourquoi ne fuyez-vous pas l'occasion? Pourquoi ne mortifiez-vous pas vos regards? Saint Louis de Gonzague ne levait jamais les yeux sur une femme, pas même sur sa mère. Observez encore que le péché d'impureté est souvent cause de beaucoup d'autres péchés ; qu'il fait naître des haines violentes, qu'il provoque au larcin, et surtout qu'il entraîne au sacrilége dans la confession et la communion, parce qu'on rougit d'avouer toutes ses faiblesses. Remarquons de plus en passant que c'est à la suite des sacriléges que viennent les maladies et la mort. « Celui qui mange et boit indignement, a dit l'Apôtre, mange et boit sa propre condamnation, en ne faisant pas le discernement qu'il devait faire du corps du Seigneur. Et voilà pourquoi, ajoutait-il, il y a parmi vous beaucoup de malades et de languissants, et que plusieurs même dorment du sommeil de la mort [1] » Saint Chrysostome, en expliquant ce texte, dit que saint Paul parle de ceux qui sont punis par des maladies mortelles pour avoir reçu les sacrements en état d'indignité [2]

Toutefois, mon cher frère, je ne veux point que vous vous livriez au désespoir, s'il vous arrive de vous trouver plongé dans des habitudes vicieuses ; mais relevez-vous et sortez promptement de cette porte d'enfer, promptement, dis-je, et tandis que Dieu vous éclaire et qu'il vous tend la main pour vous en tirer. La première chose à faire, c'est d'éviter les occasions ; car autrement tout sera inutile, sermons, bons propos, larmes, confessions ; fuyez les occasions, et puis recommandez-vous sans cesse à Dieu et à la Vierge Marie, mère de la chasteté. Quand vous éprouverez quelque tentation, ne vous arrêtez pas à discuter avec elle, mais invoquez soudain les noms de Jésus et de Marie. Ces noms sacrés mettent le démon en fuite, et ils éteignent l'ardeur infernale qui vous

[1] Qui enim manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini... Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi. (I *Cor.*, XI, 19).

[2] Quandoquidem peccabant quod participes fierent mysteriorum, non expurgata conscientia. (*Chrys. in cap.* III, *Isa).*

brûle ; si le démon continue à vous tenter, continuez à invoquer Jésus et Marie, et certainement vous ne tomberez pas. Pour déraciner ensuite les mauvaises habitudes, tâchez de faire quelque dévotion particulière à la sainte Vierge : commencez à jeuner le samedi en son honneur ; allez chaque jour visiter quelqu'une de ses images ; priez-la de vous délivrer du vice qui vous afflige. Ne manquez pas le matin, dès votre lever, et le soir avant de vous coucher, de dire trois *Ave Maria* en l'honneur de sa pureté, et surtout, comme je l'ai dit, dès que la tentation se montre, invoquez Jésus et Marie. Prenez-y bien garde, mon cher frère, car si vous ne vous amendez maintenant, vous ne trouverez peut-être plus l'occasion ou la volonté de le faire. (L'acte de contrition.)

V° DISCOURS

Les pratiques extérieures de dévotion sont inutiles, si nous ne cherchons à déraciner le péché de notre âme.

Et nunc, nolite illudere, ne forte constringantur vincula vestra. Cessez de vous moquer, de crainte que vos chaînes ne se resserrent encore davantage. (*Is*.. XXVIII , 22.)

Dieu ordonne à Jonas d'aller prêcher à Ninive. Jonas, au lieu d'obéir à Dieu, s'embarque pour aller à Tarse. Mais voilà que soudain une forte tempête met le vaisseau en péril évident de naufrage. Jonas ne doute point que la tempête ne soit le châtiment de sa désobéissance ; il dit aux gens du vaisseau : « Prenez-moi et jetez-moi dans la mer, et elle s'apaisera ; car je sais que c'est à cause de moi que cette grande

tempête est venue fondre sur vous [1]. » Jonas fut jeté à la mer, et aussitôt la tempête s'apaisa [2]. Si Jonas n'eût pas été jeté à la mer, la tempête n'aurait donc point fini. Voici, mes chers auditeurs, la leçon qu'on peut retirer de ce fait : si nous n'arrachons pas le péché de notre âme, la tempête, c'est-à-dire le fléau imminent dont Dieu nous menace, ne cessera pas. Car nos péchés sont les vents contraires qui excitent la tempête et nous poussent au naufrage, comme l'a fait entendre Isaïe [3]. Il se fait maintenant des pénitences, des neuvaines, des processions ; le Saint-Sacrement est exposé : mais de quoi tout cela sert-il, si nous ne nous amendons pas ; si nous n'arrachons pas le péché de notre cœur ? c'est là le sujet de ce discours : nos pratiques de dévotion auront peu d'effet, si nous ne chassons le péché ; car sans cela, elles ne sauraient calmer le courroux céleste.

On dit communément qu'on ne guérit point la douleur, tant qu'on laisse l'épine dans la blessure. Dieu ne s'irrite point, dit saint Jérôme, parce que la colère est une passion, et que Dieu est incapable de passion ; il est toujours calme et tranquille ; il ne s'aigrit pas, lors même qu'il nous châtie. Comme vous êtes le Dominateur puissant, disait à Dieu lui-même l'auteur inspiré de la Sagesse, vous êtes lent et tranquille dans vos jugements [4] Mais le péché mortel a tant de malice par lui-même, que si Dieu était capable de colère et de chagrin, il exciterait en Dieu ce double sentiment. C'est là ce que cherchent à faire les pécheurs, comme le dit Isaïe, dont voici les paroles : « Ils ont irrité sa colère, ils ont affligé l'esprit de son Saint [5] » Quand Dieu décréta le déluge, dit Moïse, il se déclara si affligé des péchés des hommes, qu'il se voyait par

[1] Tollite me et mittite in mare, et cessabit mare a vobis; scio enim quoniam propter me tempestas hæc venit. *(Jon.* I, 12*)*.

[2] Et stetit mare a fervore suo.

[3] Iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos. (*Isa.* LXIV, 6).

[4] Tu autem dominator virtutis in tranquillitate judicas. (*Sap.* XII, 18).

[5] Ipsi autem ad iracundiam provocaverunt, et afflixerunt spiritum sancti ejus. *(Isa.* LXIII, 10).

cela même forcé de détruire et d'exterminer leur race [1] Le péché, a dit saint Jérôme, est la seule cause de tous les fléaux [2]. Sur ces paroles de la Genèse, que Dieu prononça après le déluge : « Je mettrai mon arc dans les nuées [3], » saint Ambroise remarque, que l'Ecriture ne dit pas : « Je mettrai ma flèche [4], » mais mon arc [5], pour nous donner à entendre que c'est le pécheur qui, par ses péchés, met les flèches à l'arc du Seigneur, et provoque ses châtiments.

Si nous voulons apaiser le Seigneur, il faut que nous fassions disparaître la cause de son courroux, c'est-à-dire le péché. Le paralytique demandait à Jésus-Christ la santé du corps ; mais Jésus, avant de guérir son corps, voulut guérir son âme, en lui donnant avant tout la douleur de ses péchés, et puis en lui disant : Ayez confiance, mon fils, vos péchés vous sont remis [6]. Saint Thomas dit que Jésus, comme un habile médecin, commença par ôter au paralytique la racine de son mal [7] La racine du mal, ce sont les péchés, comme l'a dit saint Bernardin de Sienne [8] Aussi le Seigneur, après avoir guéri le paralytique, l'avertit en disant : « Allez, et ne péchez plus, de crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pire [9]. » L'Ecclésiastique avait donné le même avertissement aux pécheurs : « Mon fils, dans vos maladies, purifiez votre cœur de tout péché, et laissez le médecin soigner votre mal [10]. » Il faut d'abord recourir au médecin de l'âme, afin qu'il vous délivre de vos péchés, ensuite au médecin du corps, afin qu'il vous guérisse de

[1] Tactus dolore cordis intrinsecus : Delebo, inquit, hominem a facie terræ. (*Gen.* VI, 6, 7).

[2] Ubi est fons peccati, illic est plaga supplicii. (*In psalm.* III).

[3] Arcum meum ponam in nubibus. (*Gen.* IX, 13).

[4] Sagittam ponam.

[5] Arcum. (*De Noe*, c. XXVII, n. 104).

[6] Confide, fili,remittuntur tibi peccata tua. (*Matth.* IX, 2).

[7] Iste petebat sanitatem corporis, et Dominus dat animæ, quia tanquam bonus medicus, auferre voluit mali radicem. (*In Matth.* loc. cit).

[8] Causa infirmitatis sæpius sunt peccata.

[9] Vade, et noli amplius peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.

[10] Fili, in tua infirmitate... ab omni delicto munda cor tuum, etc., et da locum medico. (*Eccli.* XXXVIII, 19-11).

la maladie. En un mot, c'est le péché qui attire sur nous tous les châtiments ; c'est aussi notre obstination plus encore que le péché, comme nous l'apprend saint Basile [1]. Nous avons offensé Dieu, et nous ne voulons pas même nous en repentir. Quand Dieu nous avertit par la voix des calamités, il veut que nous l'entendions ; autrement il sera forcé par nous-mêmes de nous maudire [2]. Quand nous offensons Dieu, nous invitons toutes les créatures à nous punir. Quand un esclave se révolte contre son maître, dit saint Anselme, il n'excite pas seulement contre lui le courroux de son maître, mais encore il appelle celui de toute la famille. Ainsi quand nous offensons Dieu, nous provoquons toutes les créatures à venger sur nous l'offense [3]. Nous provoquons particulièrement, ajoute saint Grégoire, ces mêmes créatures dont nous nous sommes servis pour commettre le péché [4] Dieu, par sa miséricorde, retient ces créatures pour qu'elles ne nous soient point nuisibles ; mais quand il voit que nous ne tenons nul compte de ses menaces et que nous ne sortons pas de la mauvaise voie, il permet que ces créatures viennent aider à sa vengeance, comme il est dit dans le livre de la Sagesse [5] Il n'est pas, a dit saint Chrysostome, une seule créature qui ne se soit émue, en sentant s'émouvoir le souverain Seigneur lui même [6]

Ainsi, mes chers auditeurs, si nous n'apaisons d'abord Dieu en nous amendant, nous ne serons jamais à l'abri de la punition. Quelle plus grande folie, dit saint Grégoire, que de penser que Dieu retiendra le châtiment, lorsque nous conti-

[1] Nostri causa hæc invehuntur, qui retinemus cor impœnitens. (*In cap.* IX *Isa*).

[2] Si audire nolueris vocem Domini, venient super te omnes maledictiones istæ : maledictus eris in civitate, maledictus in agro, etc. (*Deut.* XXVIII, 15).

[3] Non solum iram Dei promeruimus, sed totam creaturam contra nos excitamus. (*de Similit.*, cap. 101).

[4] Cuncta quæ ad usum pravitatis infleximus, ad usum nobis vertuntur ultionis. (Hom. XXXV, *in Evang*).

[5] Armabit creaturam contra insensatos. (*Sap.* V, 17). Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos. (*Ibid.* 27).

[6] Non est ulla creatura, quæ mota non fuerit, cum ipsum Dominum senserit moveri. (*Hom. in Absal*).

nuons de l'offenser[1]?Combien de gens qui viennent maintenant à l'église et entendent le sermon, mais qui ne se confessent pas, ni ne veulent changer de vie! Si nous ne faisons disparaître la cause du fléau, comment nous délivrerons-nous du fléau lui-même? « Pour chasser la maladie, nous refusons d'en ôter la cause, disait saint Jérôme[2]. » Nous continuons à offenser Dieu et à l'irriter, et nous nous étonnons qu'il continue à nous punir? nous nous étonnons d'être malheureux, disait Salvien,tandis que nous sommes souillés de tant d'impuretés[3]! Nous pensons peut être que Dieu s'appaisera, parce que nous suivrons les processions, que nous irons à l'église, et cela sans nous repentir de nos péchés, sans restituer les biens d'autrui, sans rétablir les réputations que nous avons attaquées, sans nous éloigner des occasions qui nous séparent de Dieu? Oh! n'espérons pas tromper ainsi le Seigneur: ne cherchez point à tromper Dieu, dit le Prophète, car vous ne feriez que resserrer les liens qui vous enchaînent[4], et vous tiennent destinés pour l'enfer. Cornelius à Lapide dit sur ce passage d'Isaïe, que lorsque le renard est tombé dans le piége, plus il cherche à se débarrasser des filets qui le retiennent, plus il en serre les nœuds; et qu'il en est de même des impies, lorsqu'ils se moquent des menaces que Dieu leur fait, de ses châtiments[5]. O pécheurs, croyez-moi; n'irritons pas Dieu davantage, car ses fléaux nous menacent de près, comme nous en avertit le même prophète[6] Je ne suis point le prophète Isaïe, mais je puis bien dire que j'aperçois déjà le fléau qui va nous frapper, si nous ne nous convertissons.

[1] Est primum genus dementiæ nolle a malis quiescere, et Deum velle a sua ultione cessare. (*Mor.* lib. VIII, c. 41).

[2] Nec amputamus causas morbi, ut morbus auferatur.

[3] Miramur, si miseri sumus, qui tales impuri sumus.

[4] Impii illusores, irridendo Dei minas et pœnas, magis iisdem se adstringunt.

[5] Et nunc nolite illudere, ne forte constringantur vincula vestra, (*Isa.*, XXVIII, 22).

[6] Consummationem enim, et abbreviationem audivi a Domino super universam terram! (*Isa.* XXVIII, 22).

Ecoutez le Seigneur : Qui vous demande ces processions et ces pénitences [1] ? Ce que je vous demande, c'est de chasser le péché [2] : Que me font toutes vos dévotions, si vous ne changez de vie [3] ? Sachez, dit le Seigneur, que je hais tous ces hommages, toutes ces pratiques extérieures avec lesquelles vous croyez vous soustraire au châtiment, sans effacer d'abord les offenses que vous m'avez faites [4]. Toutes les dévotions, toutes les aumônes, toutes les pénitences d'un pécheur qui n'a pas de repentir ne plaisent pas à Dieu ; il ne les accepte que de la part de ceux qui s'affligent du mal qu'ils ont commis et sont déterminés à changer de vie.

On ne trompe pas Dieu : *Deus non irridetur* Je ne vous ai point demandé, vous dit-il, toutes ces pratiques extérieures [5] : ce que je veux de vous, c'est que vous écoutiez ma voix, que vous changiez de vie, que vous fassiez une bonne confession avec une douleur sincère, parce que les confessions passées, avec tant de rechutes postérieures, ont été nulles, comme vous le savez vous-mêmes. Je veux que vous fassiez vos efforts pour rompre cet attachement, quitter cette compagnie ; je veux que vous preniez les moyens de faire cette restitution, de réparer ce dommage : *Audite vocem meam*, faites ce que je vous dis, *et ero vobis Deus*, et je serai pour vous un Dieu de miséricorde, tel que vous désirez que je le sois. « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende, » vous dit Notre-Seigneur [6]. Le cardinal Hugues ajoute : On a des oreilles, mais tous n'en ont pas pour entendre [7] Combien en est-il qui viennent écouter le sermon, qui entendent les avertissements des confesseurs,

[1] Quis quæsivit hæc de manibus vestris ? (*Isa.* I, 12).
[2] Ne offeratis ultra sacrificium frustra. (*Ibid.* 13).
[3] Solemnitates vestras odivit anima mea. (*Ibid.* 14).
[4] Holocaustis non delectaberis, sacrificium Deo spiritus contribulatus. (*Psalm.* L, 18).
[5] Non sum locutus cum patribus vestris de verbo victimæ, etc. Sed hæc præcepi eis : Audite vocem meam, et ero vobis Deus. (*Jer.* VII, 22).
[6] Qui habet aures audiendi audiat. (*Matth.* XI, 15).
[7] Alii habent aures, sed non habent aures audiendi. (*Psal.* IV, 6).

qui comprennent très-bien ce qu'ils auraient à faire pour apaiser Dieu, mais qui, sortis de l'église, font pis qu'auparavant! Et comment Dieu peut-il être apaisé? Comment peuvent-ils espérer que le fléeau ne les atteindra pas? *Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino*, dit David. Honorez Dieu, non en apparence, mais par vos actions ; c'est là ce que signifient les mots *Sacrificium justitiæ.* Honorez-le en regrettant d'avoir péché, en fréquentant les sacrements, en changeant de conduite, et puis espérez. Espérer en continuant de vivre dans le péché, ce n'est pas de l'espérance, c'est de la témérité, c'est une illusion inspirée par le démon, et qui vous rend plus odieux et plus dignes de châtiment.

Voyez, mes frères, le Seigneur irrité et le bras levé pour nous frapper du fléau dont il nous menace. Que ferez-vous pour vous mettre à l'abri? *Quis demonstravit vobis fugere a ventura ira? Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ* [1]. Il faut faire pénitence, mais une pénitence qui soit digne de pardon, c'est-à-dire ferme et sincère. Il faut changer la colère en douceur, en pardonnant à ceux qui nous offensent; changer l'intempérance en abstinence, en observant au moins les jeûnes ordonnés par l'Eglise, et en se privant de ces boissons qui transforment les hommes en brutes ; changer l'impureté en chasteté, en se gardant de retourner aux habitudes licencieuses, en résistant aux mauvaises pensées, en évitant les paroles obscènes, les conversations dangereuses et les mauvaises compagnies. *Fructum dignum pœnitentiæ.* Pour donner des fruits dignes de pardon, il faut encore que nous nous appliquions à servir Dieu avec autant de zèle que nous avons mis d'ardeur à l'offenser, comme le dit l'Apôtre [2] Ainsi ont fait sainte Marie Madeleine, saint Augustin, sainte Marie Egyptienne, sainte Marguerite de Cortone, que leurs œuvres de pénitence ont rendus plus chers

[1] *Matth.*, v, 5.
[2] Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ, ita exhibete servire justitiæ. (*Rom.* vi, 19).

à Dieu que ne l'ont été d'autres quoique moins grands pécheurs. La plupart du temps, dit saint Grégoire, le pénitent rempli de ferveur est plus agréable à Dieu qu'un homme exempt de fautes, mais d'une dévotion tiède[1] C'est ainsi que le saint docteur explique le texte de saint Luc[2] : *Gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis*. Cela ne doit s'entendre pourtant que du pécheur pénitent qui, après son péché, s'est mis à aimer et à servir Dieu avec plus de ferveur encore que n'en ont les justes.

Voilà ce qu'on appelle donner des fruits dignes de pardon. Il ne s'agit pas, comme vous le voyez, d'écouter le sermon, de visiter les images de la Vierge, de suivre les processions sans se sévrer du péché et de l'occasion du péché. Car c'est là vouloir tromper Dieu, comme je l'ai dit, ce qui ne fait que le provoqur à user de rigueur à notre égard, comme ces Juifs qui se prévalaient d'avoir Abraham pour père[3] Il ne suffit pas de dire : Nous avons pour appui la sainte Vierge ; nous avons notre saint patron qui nous délivrera : car les saints ne peuvent nous aider, si nous ne bannissons le péché de notre cœur. Les saints sont les amis de Dieu ; ils craindraient de se déclarer protecteurs des pécheurs obstinés. Tremblons, car le Seigneur a déjà prononcé la sentence : Qu'on jette au feu, a-t-il dit, les arbres qui ne donnent pas de fruit[4]. Chrétien, dites-moi, depuis combien d'années êtes-vous au monde? Quels sont jusqu'à présent les fruits de vos œuvres ? Quel honneur votre vie a-t-elle fait à Dieu? Les péchés, l'injure, le mépris, voilà les fruits et l'hommage que vous avez offerts à Dieu. Mais Dieu par sa miséricorde veut bien vous donner le temps de vous amender, de déplorer les offenses que vous lui avez faites, de l'aimer pendant le temps qui vous reste encore. Que

[1] Plerumque gratior est Deo fervens post culpam vita, quam torpens innocentia.

[2] *Luc.* XV, 7.

[3] Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham. (*Matth.*, III.)

[4] Omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. (*Matth.* VIII, 18).

voulez-vous faire? à quoi vous décidez-vous? Oh! hâtez-vous de vous donner à Dieu! Qu'attendez-vous encore? Attendez-vous que l'arbre soit coupé au pied et jeté au feu de l'enfer?

Terminons ce discours. Le Seigneur m'a envoyé aujourd'hui pour prêcher devant vous ; il vous a donné le désir de venir m'entendre. C'est qu'il veut vous tirer du péril qui vous menace, pourvu que vous vous convertissiez réellement. *Noli subtrahere verbum, si forte audiant et convertantur, et pœniteat me mali quod cogito facere iis*[1]. Le Seigneur m'ordonne de vous dire en son nom qu'il est disposé à se repentir du mal qu'il veut vous faire, c'est-à-dire à retenir les fléaux dont il allait vous frapper, *et pœniteat me*, etc., si vous revenez sincèrement à lui, *si audiant et convertantur*. Autrement l'exécution suivra la menace. Tremblez donc, si vous n'êtes pas encore déterminés à changer de conduite ; réjouissez-vous, au contraire, si vous vous amendez : *Lætetur cor quærentium Dominum*[2] Que celui qui cherche Dieu livre son cœur à la joie, car Dieu aime ceux qui le cherchent : *Bonus est Dominus animæ quærenti illum*[3]. Le Seigneur ne repousse pas le cœur qui s'humilie et se repent de ses fautes : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies*[4] Soyons donc joyeux, si nous avons réellement l'intention de changer de vie ; et si nous craignons que la divine justice ne veuille nous punir en voyant tous nos péchés, adressons-nous à la mère des miséricordes, Marie ; Marie défend et protége tous ceux qui se couvrent de son manteau ; elle est, comme le lui fait dire saint Jean de Damas, la ville de refuge pour tous ceux qui ont recours à elle[5]. (L'acte de contrition.)

[1] *Jerem.* XXVI, 3. — [2] *Ps.* CIV, 3.
[3] *Thren.* III, 25. — [4] *Psal.* L, 19.
[5] Ego civitas refugii omnium ad me confugientium.

VIe DISCOURS

Dieu nous envoie des calamités en cette vie, non pour notre ruine, mais pour notre bien.

Non enim delectaris in perditionibus nostris. O Dieu, vous êtes infiniment éloigné de vous réjouir de nos maux. (*Tob.* III, 22,)

Soyons bien persuadés, ô chrétiens, que personne ne nous aime plus que Dieu. Il nous aime, disait sainte Thérèse, plus que nous nous aimons nous-mêmes ; il nous a aimés de toute éternité : *In caritate perpetua dilexi te*[1] C'est pour l'amour qu'il nous portait qu'il nous a tirés du néant pour nous donner l'existence. *Ideo attraxi te miserans tui*[2]. Ainsi, quand Dieu nous châtie sur cette terre, ce n'est point parce qu'il nous hait, c'est au contraire parce qu'il nous aime et qu'il veut notre bien[3] Seigneur, disait le saint homme Tobie, celui qui vous sert peut être assuré qu'après le temps des épreuves il sera couronné, et qu'après une vie de souffrance il sera exempté des peines qu'il méritait. Car vous ne prenez point plaisir à voir notre ruine[4] Après les orages vous nous donnez le calme, après les larmes l'allégresse et la paix[5] Ainsi, mes chers frères, retenez (ce que je vais tâcher aujourd'hui de vous démontrer), que si Dieu nous envoie les calamités dans cette vie, c'est pour notre bien, afin que nous nous délivrions des liens du péché, et que, rentrant dans sa grâce, nous évitions les peines éternelles.

[1] *Jer.* XXXI, 3. — [2] *Ibid.*

[3] Hoc autem per certo habet qui te colit, quod vita ejus, si in probatione fuerit, coronabitur ; si in tribulatione, liberabitur. (*Tob.* III, 21).

[4] Non enim delectaris, etc.

[5] Quia post tempestatem tranquillum facis, et post fletum exultationem infundis. (*Ibid.* 22).

Le Seigneur dit qu'il imprimera la crainte dans nos cœurs [1], pour que nous ne nous laissions pas dominer par nos affections mondaines, et que nous ne l'abandonnions pas pour les vaines délices de la terre. Comment amène-t-il à résipiscence les pécheurs qui se sont éloignés de lui? en se montrant irrité contre eux, en les châtiant dans cette vie même ; *in ira populos confringes.* (Psal. LV 8,) ou suivant la version citée par saint Augustin, *populos deduces.* Que signifient ces mots, se demande le saint docteur? que Dieu envoie aux hommes des tribulations pour que, se voyant ainsi tourmentés, ils quittent le péché et recourent à lui [2]? Que fait la mère lorsqu'elle veut sevrer son enfant? elle se frotte de fiel. Ainsi agit le Seigneur pour gagner les âmes et les détacher des plaisirs de la terre, qui leur font oublier le salut éternel : il remplit tout d'amertume autour d'eux, afin que ne trouvant ni plaisir ni repos dans tous les biens qu'ils possèdent, ils aient recours à lui, qui seul peut satisfaire leurs besoins. Si je laisse ces pécheurs se livrer sans obstacle à leurs divertissements, a dit le Seigneur, assurément ils s'endormiront dans le péché ; il est donc nécessaire que je les frappe de mes fléaux, afin qu'ils sortent de leur léthargie et qu'ils s'adressent à moi [3]. Quand ils seront malheureux, ils diront : *Venite, et revertamur ad Dominum, quia cœpit et sanabit nos, percutiet et curabit nos* [4] Que faire, disent les pécheurs en rentrant en eux-mêmes? si nous ne sortons de cette vie coupable, Dieu, loin de s'apaiser, continuera de nous punir ; retournons à ses pieds, parce qu'il nous guérira de notre infirmité ; et s'il nous a affligés de plusieurs fléaux, il nous consolera lui-même par sa miséricorde.

In die tribulationis meæ Deum exquisivi, et non sum deceptus [5]. Au temps de mes souffrances, dit le prophète, j'ai cher-

[1] Dabo timorem meum in corde eorum, ut non recedant a me. (*Jer.* XXXII, 40).
[2] Imples tribulationibus omnia, ut in tribulationibus positi ad te recurrant.
[3] In tribulatione sua mane consurgent ad me. (*Os.*, VI, 1).
[4] *Ibid.* — [5] *Psalm.* LXX, 3.

ché le Seigneur, et mes espérances n'ont pas été trompées ; le Seigneur m'a soutenu. David remerciait ensuite le Seigneur des humiliations qu'il avait subies après son péché, parce qu'il avait appris ainsi à observer la loi divine *Bonum mihi, quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas*[1] Les tribulations sont pour un pécheur une peine et en même temps une grâce[2], dit saint Augustin : peine relativement à ses péchés, grâce ; et bien grande grâce, en ce qu'il est ainsi délivré des peines éternelles ; car Dieu use toujours de miséricorde envers le pécheur qui, rentrant dans la bonne voie, accepte avec reconnaissance les souffrances qui lui ouvrent les yeux sur le misérable état où il se trouvait, et le ramènent vers Dieu. Amendons-nous, mes chers frères, et Dieu nous délivrera aussi des calamités qui nous affligent. Que peut nous réserver après le châtiment, dit le même docteur, celui qui ne nous châtie que par un effet de sa grâce[3]? Celui qui, averti par le fléau, s'amende et retourne à Dieu, n'a plus rien à craindre ; car Dieu ne nous frappe que pour nous faire retourner à lui.

Il est impossible, dit saint Bernard, de passer des plaisirs de la terre aux plaisirs du paradis[4] En conséquence, voici ce que nous dit le Seigneur[5] : Ne portez pas envie, mon fils, au pécheur qui prospère dans la mauvaise voie qu'il suit[6]. Il prospère malgré ses iniquités ; et toi, qui suis la voie étroite du salut, tu es malheureux et tu souffres[7]? Eh bien! Il sera heureux dans cette vie ; le mal-

[1] *Ps.* CXVIII, 71.
[2] Pœna est, et gratia est.
[3] Quid servat post pœnam, qui per gratiam exhibet pœnam?
[4] Difficile, imo impossibile est, ut præsentibus quis fruatur bonis et futuris; ut de deliciis transeat ad delicias. (*De Int. Dom.*, c. 45).
[5] Noli æmulari in eo qui prosperatur in via sua, in homine faciente injustitias. (*Ps.* XXXVI, 7).
[6] Prosperatur ? sed in via sua. Laboras ? sed in via Dei.
[7] Illi prosperitas in via est, in perventione infelicitas ; tibi labor in via, in perventione felicitas.

heur éternel l'attend dans l'autre. Dans cette vie, au contraire, tu seras tourmenté, mais tu goûteras dans l'autre les félicités célestes. Ainsi réjouis-toi, pécheur, et rends grâces à Dieu, si tu vois qu'il te châtie dans cette vie et qu'il venge les injures que tu lui as faites, parce que c'est un signe qu'il veut user de miséricorde envers toi. *Deus, tu propitius fuisti eis, et ulciscens in omnes adinventiones eorum*[1]. Quand le Seigneur inflige sur cette terre des châtiments corporels, c'est moins pour nous châtier que pour nous forcer à nous corriger. Il dit à Nabuchodonosor[2] : Pendant sept ans, tu te nourriras de foin comme les bêtes, afin que tu comprennes bien que je suis le souverain qui donne et qui ôte les royaumes, et que ton orgueil s'humilie devant ma puissance. Ce roi superbe rentra en lui-même et s'amenda ; alors il s'écria : Maintenant je loue et glorifie le roi du ciel[3] ; et Dieu lui restitua son royaume. Dieu révoqua sa sentence, dit saint Jérôme, parce qu'il vit dans ce roi son changement de vie[4]

Malheur à nous, dit le même saint, lorsque Dieu ne nous punit pas de nos péchés sur cette terre, car c'est un signe qu'il nous garde les peines éternelles[5] Quand le médecin voit les chairs d'un malade gangrenées, et qu'il n'en fait pas l'amputation, c'est qu'il juge son état désespéré et qu'il l'abandonne à la mort. Dieu, dit saint Grégoire, épargne le pécheur dans ce monde, pour le condamner dans l'éternité[6]. Malheur à ces pécheurs à qui Dieu ne dit rien et ne montre aucun courroux[7] Mais plus tard le Seigneur parlera : Ingrat que tu es, dit le Seigneur, un jour viendra que tu sauras qui je

[1] *Psal.* XCVIII, 8.

[2] Fœnum ut bos comedes ; septem quoque tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum. *(Dan.*, IV, 22).

[3] Nunc laudo et glorifico regem cœli.

[4] Libenter commutavit sententiam, quia vidit opera commutata.

[5] Magna est ira Dei, quando non nobis irascitur ; reservat nos sicut vitulum in occisione. (*Hier. in cit. Psalm.* XCVI).

[6] Parcit ut in perpetuum feriat. (*Mor.* lib. VIII, *cap.* 4).

[7] Et quiescam nec irascar amplius. (*Ez.* XVI, 42).

suis [1] ; alors tu te rappelleras toutes les grâces que je t'ai accordées, et tu demeureras confus de ton ingratitude. Malheur donc encore une fois au pécheur qui poursuit sa carrière avec bonheur, et à qui Dieu permet, pour le punir, que tout réussisse, selon ce qu'il a dit par la bouche du psalmiste : « Israël n'a point fait attention à mes avertisements, et alors je les ai abandonnés à la vanité de leurs désirs [2].» C'est une marque que le Seigneur veut récompenser ce pécheur dans cette vie de quelque bien qu'il a fait, mais qu'il se réserve en même temps de le punir de ses péchés par les peines éternelles. En parlant de lui pour cette vie, le Seigneur dit encore : Epargnons l'impie, et il n'apprendra point à pratiquer la justice, et il ne verra point la gloire du Seigneur [3] Remarquez maintenant la fatale illusion de ce pécheur, qui voyant prospérer ses affaires, se flatte que Dieu, qui use envers lui de miséricorde au moment même où il l'offense, n'en manquera pas dans la suite, et lui pardonnera plus tard ; ce qui est cause qu'il continue de vivre dans son péché. Mais cette miséricorde, le Seigneur l'aura-t-il toujours? Non ; le jour viendra où, au lieu du paradis, ce misérable pécheur ne verra que l'enfer s'ouvrir devant lui : *Et non videbit gloriam Domini.* Sur ces mots : *Misereamur impio*, saint Jérôme s'écrie [4] : Éloignez de moi, Seigneur, une compassion aussi sévère ; si je vous ai offensé, punissez-moi en cette vie, puisque, si vous ne me punissez pas ici-bas dans le temps, il vous faudra me châtier tout autrement dans l'éternité. Saint Augustin adressait à Dieu la même prière : Seigneur, lui disait-il, faites-moi subir dans ce temps d'épreuve tous les tourments, et par le fer et par le feu, sans en épargner aucun, pourvu

[1] Et provocasti me in omnibus his, et scies quia ego Dominus, ut recorderis et confundaris. (*Ez.* XVI, 63).

[2] Israel non intendit mihi, et dimisi eos secundum desideria cordis eorum. (*Psalm.* LXXX, 12).

[3] Misereamur impio, et non discet justitiam ; non videbit gloriam Domini. (*Is.* XXXVI, 10).

[4] Longe a me misericordia tam rigorosa.

que vous m'épargniez dans l'éternité [1]. Quand le médecin ampute les chairs corrompues d'un malade, c'est un signe qu'il veut sa guérison. « C'est l'effet d'une grande miséricorde, que de ne pas laisser le péché impuni [2], » dit ailleurs le même saint docteur. Le Seigneur use d'une bien grande miséricorde envers le pécheur, lorsque pour le faire rentrer dans la bonne voie, il le châtie sur la terre ; c'était pour cela que Job priait ardemment le Seigneur de ne point l'épargner dans cette vie : « Que ce soit ma consolation, disait-il dans les douleurs extrêmes dont il m'accablera sans m'épargner, de ne contredire jamais en rien les paroles du Dieu saint [3]. »

Jonas dormait sur le vaisseau qui l'emportait loin du lieu où le Seigneur lui avait ordonné de se rendre ; mais le Seigneur, voyant que la mort temporelle allait être pour lui le commencement de la mort éternelle, le fit réveiller par le pilote qui lui dit : « Pourquoi vous laissez-vous abattre par le sommeil? Levez-vous et invoquez votre Dieu [4] » Dieu se conduit aujourd'hui de même envers vous, mon cher frère, Vous viviez dans le péché, privé de la grâce divine, condamné aux peines de l'enfer. Les calamités sont la voix de Dieu qui vous dit : « Pourquoi vous laissez-vous abattre par le sommeil, etc [5] Réveille-toi, pécheur, ne t'obstine pas à suivre un genre de vie qui te fait oublier ton Dieu et les intérêts de ton ame. Ouvre les yeux, vois l'enfer près de toi, cet enfer où gémissent déjà tant de pécheurs pour des péchés moindres que les tiens, et tu dors? Tu ne songes pas à te confesser, à te délivrer de la mort éternelle? Lève-toi, invoque ton Dieu [6]. Lève-toi, sors vite de cet abîme infernal où tu es tombé, prie Dieu qu'il te pardonne, prie-le, si tu n'es pas encore déterminé à changer de vie, qu'il t'éclaire de sa lumière et qu'il te fasse

[1] Domine, hic ure, hic seca, hic non parcas, ut in æternum parcas.

[2] Magnæ misericordiæ est, nequitiam impunitam non relinquere. (Serm. XXXVII, *de verb. Dom.*, al. CLXXI, n. 4).

[3] Hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore non parcas. (*Job.* VI, 10).

[4] Quid tu sopore deprimeris? Surge et invoca Deum tuum. (*Jon.* I, 6).

[5] Quid tu sopore deprimeris? etc.

[6] Surge, invoca Deum tuum.

connaître la malheureuse situation où tu te trouves. Mets à profit l'avertissement que le Seigneur t'envoie. Jérémie vit d'abord une verge : *Virgam vigilantem ego video*. Il vit ensuite une chaudière bouillante[1]. Cela signifie, dit saint Ambroise, que celui qui ne s'amendera pas quand il sera frappé par le fléau temporel, ira brûler ensuite dans les feux éternels de l'enfer[2] Observez bien, pécheur, que Dieu par ce fléau parle à votre cœur, et vous appelle à la pénitence. Que lui répondez-vous? L'enfant prodigue, après s'être séparé de son père, ne pensa plus à lui tant qu'il vécut dans les délices ; mais quand il se vit réduit à la plus grande misère, pauvre, abandonné manquant de tout, disputant aux animaux qu'il gardait leur vile nouriture, il se ressouvint de son père, et rentré en lui-même il s'écria : « Eh bien je me lèverai, et j'irai à mon père[3] Combien de serviteurs de mon père vivent dans l'abondance auprès de lui, et moi dans ce lieu obscur je meurs de faim[4] ! » Il suivit ce mouvement, et son père le reçut avec tendresse. C'est là, mon frère, ce qu'il faut que vous fassiez. Songez à la vie malheureuse que vous menez et que vous avez menée jusqu'à présent, éloigné de Dieu, vie pleine de traverses et d'amertumes. Cela d'ailleurs ne pouvait être autrement, puisque vous viviez sans Dieu, et que Dieu seul peut nous rendre heureux. Voyez combien de serviteurs de Dieu, qui l'aiment, mènent une vie tranquille et calme ; c'est la paix de Dieu qui, selon l'Apôtre, vaut mieux que tous les plaisirs des sens[5] Eh bien, que faites-vous? Ne sentez-vous pas que vous souffrez, et que vous aurez deux enfers à subir, le premier sur la terre, le second dans l'autre vie? Courage, dites avec l'enfant prodigue : Je me lèverai et j'irai à mon père[6] Je veux sortir de ce sommeil de mort où je languis, et retourner à Dieu ; je

[1] Ollam succensam ego video. (*Jer.* XI, 13).
[2] Qui virga non corrigitur, in ollam mittitur ut ardeat. (*In psalm.* XXXVIII).
[3] Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ! ego autem hic fame pereo. (*Luc.* XV, 17).
[4] Surgam et ibo ad patrem meum.
[5] Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. (*Phil.* IV, 7).
[6] Surgam et ibo ad patrem meum.

l'ai grièvement offensé, je le sais, en m'éloignant de lui malgré lui ; mais il n'en est pas moins mon père : *Ibo ad patrem meum*. Et quand vous serez devant lui, que lui direz-vous? Ce que dit l'enfant prodigue : « Mon père, j'ai péché contre le ciel et devant vous ; je ne mérite pas d'être appelé votre fils[1] » O mon père, je confesse mon erreur, j'ai mal fait de m'éloigner de vous qui m'avez tant aimé : je vois que je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; pardonnez-moi, et recevez-moi au nombre de vos esclaves ; rendez-moi votre grâce, et châtiez-moi comme vous le voudrez.

Oh que vous serez heureux, si vous faites ce que vous dites ! car il vous arrivera ce qui est arrivé à l'enfant prodigue : quand le père le vit prosterné à ses pieds, et reconnaissant son erreur, non-seulement il ne le repoussa pas, non-seulement il le reçut dans sa maison, mais encore il lui ouvrit ses bras, et le traita comme son fils[2] : il le fit ensuite revêtir de vêtements précieux, les vêtements de la grâce[3] Il ordonna de plus qu'on fît chez lui une grande fête pour célébrer le retour de ce fils qu'il regardait comme mort ou perdu pour lui[4] Réjouissons-nous donc, mes chers auditeurs : Dieu, il est vrai, se montre souvent irrité, mais il n'en est pas moins père ; retournons à ses pieds, repentants, et soudain il s'apaisera, et nous fera grâce du châtiment. Voyez aussi Marie, notre mère : elle le prie pour nous, elle nous dit, cette mère de miséricorde : Mes enfants, mes chers enfants, ayez recours à moi dans vos tribulations, et vous trouverez en moi des motifs d'espérance[5] Mon fils, ne me refusez rien : Vous étiez frappés de mort à cause de vos péchés : venez à moi, nous chercherons ensemble, et vous retrouverez la vie[6], c'est-à-dire la grâce

[1] Pater, peccavi in cœlum et coram te : non sum dignus vocari filius tuus.
[2] Accurrens cecidit super collum ejus et osculatus est eum.
[3] Proferte cito stolam primam, et induite illum.
[4] Epulemur, quia hic filius meus mortuus erat et revixit, perierat et inventus est.
[5] In me omnis spes vitæ et virtutis... transite ad me omnes. (*Eccli.*, XXIV, 26).
[6] Qui invenerit me, inveniet vitam.

divine que je vous ferai recouvrer par mon intercession. (L'acte de douleur.)

VII[e] DISCOURS

Dieu nous punit dans cette vie pour user de miséricorde envers nous dans l'autre.

Ego quos amo corrigo et castigo. Je corrige et je châtie ceux que j'aime (*Apoc.*, XIII, 9.)

Quand le Seigneur envoya cette grande tempête où manqua de périr le bâtiment qui portait Jonas, en punition de la faute qu'il avait commise en violant le précepte divin d'aller prêcher à Ninive, tous les matelots étaient dans la crainte et chacun priait son dieu ; Jonas seul dormait, couché dans le vaisseau : *Dormiebat sopore gravi*[1] Mais lorsqu'on eut appris qu'il était seul cause de cette tempête, on le jeta à la mer, où il fut avalé par un gros poisson. Quand Jonas se vit dans le corps de ce poisson, dans un danger si imminent de mort, il se mit à prier Dieu, et Dieu le rendit à la lumière et à la vie : « J'ai crié vers le Seigneur dans le fort de mon affliction, dit-il lui-même, et il m'a exaucé[2] » Ainsi, comme dit saint Zénon : « Celui qui dormait profondément au fond d'un navire, veille maintenant qu'il se voit dans le ventre d'une baleine[3] » Jonas dans le vaisseau dormait profondément malgré son péché ; mais quand il se sentit frappé par la vengeance céleste, il ouvrit les yeux, se souvint de Dieu qu'il avait offensé,

[1] Jon. I, 5.
[2] Clamavi de tribulatione mea ad Dominum, et exaudivit me. (*Ibid.* III, 3).
[3] Vigilat in ceto, qui stertebat in mari.

et eut recours à sa miséricorde ; et alors Dieu le délivra en faisant que le poisson le rejetât sain et sauf sur le rivage. Beaucoup de chrétiens s'endorment dans leurs péchés, et vivent dans un oubli complet de Dieu, tant qu'ils ne voient pas arriver le châtiment ; mais Dieu, qui ne veut pas les voir se perdre, leur envoie les fléaux et les calamités pour qu'ils se réveillent de leur léthargie mortelle et qu'ils recourent à lui, et qu'ainsi il puisse les délivrer de la mort éternelle. Voici donc le sujet du présent discours : Dieu nous punit dans cette vie pour user de miséricorde envers nous dans l'autre.

Nous ne sommes point créés pour cette terre ; nous sommes créés pour le royaume des cieux. C'est pour cela, dit saint Augustin, que le Seigneur a mêlé tant d'amertume aux délices du monde, afin que nous nous souvenions de lui comme de la vie éternelle[1]. Si, malgré toutes les traverses de la vie, tous les désagrements qu'elle nous offre, nous y sommes si attachés, et que nous désirions si peu le paradis, combien moins encore en ferions-nous de compte, si Dieu ne répandait pas continuellement de l'amertume sur les plaisirs terrestres ! Et d'ailleurs, si nous avons offensé Dieu, nous devons être châtiés dans ce monde ou dans l'autre. Au reste, dit saint Ambroise, que Dieu nous frappe ou qu'il retienne ses coups, il est toujours miséricordieux[2]. Les châtiments de Dieu sont des effets de son amour. Ce sont pourtant des peines, mais elles nous délivrent des peines éternelles et nous conduisent à la félicité suprême. « Lorsque nous sommes ainsi traités, dit l'Apôtre, c'est le Seigneur qui nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde[3]. » Judith faisait la même observation aux Hébreux, comme ils se voyaient atteints par les fléaux de Dieu : « Croyons, leur disait-elle, que ces fléaux dont Dieu nous châtie, comme un maître le ferait de ses serviteurs, nous

[1] Si cessaret Deus et non misceret amaritudines felicitatibus sæculi, oblivisceremur ejus.

[2] Quam pius, quam clemens Deus in utroque, cum miseretur aut vindicat.

[3] Dum judicamur, a Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. (I *Cor.* xi, 32).

sont envoyés pour nous corriger, et non pour nous perdre[1]. » Tobie disait la même chose ; « Quiconque vous honore, disait-il à Dieu, se tient assuré que, si vous le châtiez, il pourra obtenir miséricorde de vous, car vous ne prenez point plaisir à notre perte[2] » Châtiez-nous, Seigneur, disait-il, afin que vous puissiez user envers nous de miséricorde dans l'autre vie, puisque vous ne voulez pas que nous périssions.

Dieu lui-même a soin de nous dire par son disciple bien-aimé qu'il châtie dans cette vie tous ceux qu'il aime, afin qu'ils se corrigent[3]. « La sévérité, dit saint Basile de Séleucie, est d'ordinaire un gage de faveurs à venir, quand elle s'exerce sur ceux qu'on aime[4] » Malheureux les pécheurs qui voient leurs affaires prospérer sur la terre, tandis qu'ils vivent dans le péché ! C'est une preuve que le Seigneur se réserve de les punir dans l'éternité. *Exacerbavit Dominum peccator, secundum multitudinem iræ suæ non quæret*, est-il dit dans les Psaumes[5] Voilà le plus grand châtiment, dit saint Augustin (*a*) : *Non quæret, multum irascitur, dum non requirit*[6]. Quand Dieu ne demande pas compte des péchés, et qu'il ne punit pas, c'est une marque infaillible de courroux. Je t'appelle, et tu fais le sourd à ma voix ? Mon fils, dit le Seigneur, amende-toi, autrement je laisserai mon courroux s'appesantir sur toi ; ton salut me deviendra indifférent, et je te laisserai vivre dans le péché sans te punir dans ce monde, mais je te punirai dans l'autre : « Et je ferai cesser mon indignation à ton égard, dit-il par son prophète Ezéchiel ; ma jalousie se

[1] Flagella Domini quibus corripimur, ad emendationem, non ad perditionem nostram evenisse crediamus, (*Jud.* VIII. 27).

[2] Omnis qui te colit si in correptione fuerit, ad misericordiam tuam venire licebit ; non enim delectaris in perditionibus nostris. (*Tob.*, 27-28).

[3] Ego quos amo arguo et castigo. (*Apoc.* III, 19).

[4] Ubi amor est, severitas solet esse pignus gratiarum.

[5] *Psalm.* X, 4.

[6] *In Psalm.* al. IX, n. 12.

a) Saint Augustin rapporte ici à Dieu, mais dans un sens différent ; ce que d'autres commentateurs comme Bellarmin, etc., rapportent au pécheur, comme s'il y avait : *Peccator non quære.*

(*Note de l'éditeur*).

retirera de toi; je me tiendrai en paix, et je ne me mettrai plus en colère[1]. » Ne fermez donc plus l'oreille à la voix de Dieu, mon cher frère, comme le dit l'Apôtre; pour prix de votre obstination, vous recevrez au jour du jugement un châtiment terrible, éternel, qui n'aura point de fin[2]

Non, dit à son tour saint Jérôme, il n'est pas pour un pécheur de plus grand châtiment, que de n'en point recevoir dans cette vie lorsqu'il pèche[3]. Saint Isidore de Peluse ajoute qu'il ne faut point plaindre les pécheurs qui sont punis, mais ceux qui meurent sans l'avoir été[4] Ce n'est pas un aussi grand mal, continue-t-il, d'avoir une infirmité, que de n'avoir pas de remède qui puisse guérir cette infirmité[5] Quand Dieu ne châtie pas le pécheur dans cette vie, dit saint Augustin, il le châtie ensuite avec plus de rigueur; d'où il conclut, comme saint Jérôme, qu'il n'y a pas de plus grand malheur pour un pécheur que d'être toujours heureux[6] Quand l'Angleterre se sépara de l'Eglise romaine, elle ne fut point affligée de fléaux temporels; peut-être même acquit-elle en ce temps plus de richesses qu'elle n'en possédait auparavant; mais ce fut là pour cette contrée le plus grand malheur; car, dit toujours le même docteur, c'est un grand châtiment que d'être laissé sans châtiment[7] Si en effet c'est un malheur bien grand que de ne recevoir aucun châtiment dans cette vie, c'en est un bien plus grand encore d'avoir du bonheur quand on pèche.

« Pourquoi, demandait Job, les impies vivent-ils, et pro-

[1] Et requiescet indignatio mea in te, et auferetur zelus meus a te; et quiescam, nec irascar amplius. (XVI, 42).

[2] Secundum autem duritiem tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera ejus. (*Rom.*, II, 4).

[3] Magna ira, quando peccantibus non irascitur Deus.

[4] Delinquentes et in hac vita castigati deplorandi non sunt, sed qui impuniti abeunt. (Lib. V, epist. 269).

[5] Non tam molestum ægrotare, quam morbo medelam non afferri.

[6] Si impunita dimittit (Deus), tunc punit infestius; quoniam nihil est infelicius felicitate peccantium. (Epist. 5, ad Marcell.).

[7] Nulla pœna, magna pœna. (Serm. 37, *de verb. Dom. al.* CLXXI, n. 5).

longent-ils leurs jours au faîte des grandeurs[1]. » Comment se fait-il, Seigneur, qu'au lieu d'être humiliés, méprisés, tourmentés, ruinés, repoussés de la société, les pécheurs ont de la santé, des honneurs, des richesses? Job dit ensuite de ces mêmes impies : « Ils consument leurs jours dans les plaisirs, et soudain ils sont engloutis dans l'enfer[2]. » Les malheureux jouissent pendant quelques jours, et quand celui du châtiment arrive, au moment où ils y pensent le moins, ils sont précipités dans les flammes éternelles. Jérémie fait la même demande : « Pourquoi les méchants marchent-ils avec tant de prospérité dans leur voie[3]? » Mais ensuite il ajoute : « Assemblez-les comme un troupeau qu'on mène à la boucherie[4]. » Les animaux destinés aux sacrifices étaient dispensés de tout travail, et avant de les immoler, on les engraissait avec beaucoup de soin. C'est à peu près ainsi que Dieu en agit avec les obstinés. Il les abandonne, il permet qu'ils se gorgent à satiété des plaisirs de la terre ; ce sont par la suite autant de victimes sacrifiées à la justice, comme l'a dit Minutius Félix[5]. Ils ne seront pas tourmentés dans cette vie, mais leurs jouissances seront de courte durée, et le réveil sera douloureux. « Ils sont exempts des peines qu'ont à endurer les autres hommes, avait déjà dit le Psalmiste ; mais voilà qu'ils ont défailli tout d'un coup... comme un songe s'évanouit au moment du réveil[6] » Quelle ne serait point la douleur d'un pauvre malade qui rêverait qu'il est riche et puissant, et qui à son réveil se retrouverait infirme et malheureux comme auparavant[7]. « La félicité des pécheurs, a dit encore le Psalmiste, s'évanouit comme la fumée poussée par le vent. » J'ai vu, ajoute-t-il, l'impie s'élever au-dessus de ses semblables ; mais

[1] Quare ergo impii vivunt, sublevati sunt confortatique divitiis (*Job.* XXI, 7) ?

[2] Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. (*Ibid.* 13).

[3] Quare via impiorum prosperatur ? (XII, 1).

[4] Congrega eos quasi gregem ad victimam. (*Ibid.* 3).

[5] Hi enim ut victima ad supplicium saginantur (in suo *Octavio*).

[6] Cum hominibus non flagellabuntur?... Verumtamen quomodo subito defecerunt velut somnium surgentium (*Ps.* LXXII, 2) ?

[7] Quemadmodum fumus deficient. (*Psalm.* XXXVI, 20).

je n'ai fait que passer, et il n'était déjà plus[1]. » Minutius Félix dit : « Ces misérables ne sont élevés plus haut que pour faire une chute plus profonde[2]. » Le Seigneur permet quelquefois, en effet, qu'un pécheur s'élève davantage, pour que son châtiment soit plus sensible, car plus il tombe de haut, plus la chute est grave. Et c'est encore ce qu'a dit le Psalmiste dans cet autre verset : « Vous les avez précipités dans l'abîme, au moment où ils se voyaient élevés le plus haut[3] » Si par ordre du médecin, disait Jérôme, le malade souffre de la faim ou de la soif, n'est-ce pas un signe qu'il y a espoir de guérison? Si au contraire le médecin permet au malade de suivre tous ses goûts, tous ses appétits, n'est-ce pas une preuve qu'il n'y a plus aucune chance de salut? De même, dit saint Grégoire, quand Dieu permet que le pécheur réussisse dans ses entreprises et qu'il exécute tous ses mauvais désirs, c'est une marque certaine qu'il est au nombre des réprouvés[4] Le Sage avait dit d'avance : « La prospérité des insensés sera l'occasion de leur perte[5]. » De même que l'éclair est le précurseur de la foudre, dit saint Bernard, de même la prospérité du pécheur est un signe de damnation éternelle[6] Le châtiment est surtout terrible, lorsque Dieu permet que le pécheur s'endorme au sein du péché, sans chercher à sortir de ce sommeil de mort où il se plonge. « Je les enivrerai, nous dit-il par Jérémie, afin qu'ils s'assoupissent, et qu'ils dorment d'un sommeil éternel, sans se relever jamais[7]. Caïn, après son crime, craignait d'être tué par quiconque le rencontrerait[8] ; mais le Seigneur lui promit qu'il vivrait, et

[1] Vidi impium superexaltatum...et transivi,et ecce non erat.(*Psalm.*xxxvi,35).
[2] Miseri, altius tolluntur ut profundius decidant.
[3] Dejecisti eos dum allevarentur. (*Ps.* LXXII, 18).
[4] Manifestvm perditionis indicium, quando nulla contrarietas impedit quod mens perversa concepit.
[5] Prosperitas stultorum perdet illos. (*Prov.*, I, 32).
[6] Sicut fulgur tonitrum portat, ita prosperitas supplicia sempiterna. (*in fer.* V, *Domin.* II, *quadrag*).
[7] Inebriabo ut sopiantur et dormiant somnium sempiternum, non consurgant, dicit Dominus. (*Jerem.* LI, 39).
[8] Omnis qui invenerit me occidet me. (*Gen.* IV, 14).

que nul ne lui ôterait la vie. Saint Ambroise prétend que cette longue vie promise à Caïn fut précisément son plus grand supplice; car, ajoute-t-il, c'est une faveur faite aux impies que l'envoi qui leur serait fait d'une prompte mort[1] Dieu, selon ce saint, use de miséricorde envers le pécheur obstiné, en lui envoyant une prompte mort, parce qu'il le délivre ainsi d'autant d'enfers qu'il en aurait mérité en continuant de pécher.

Que les pécheurs vivent donc à leur gré; qu'ils jouissent donc en paix de leurs plaisirs; la mort à la fin viendra, et ils seront surpris au milieu de leurs péchés, comme le poisson reste pris à l'hameçon[2] Sur quoi saint Augustin s'exprimait ainsi : « Gardez-vous de vous réjouir comme le ferait un poisson qui tressaille de plaisir au moment où il mord à l'hameçon; il n'en sera plus de même, quand le pêcheur aura tiré l'hameçon à lui[3] » Si vous voyiez, mes chers frères, un criminel se délecter dans un banquet, bien qu'il fût déjà condamné à mort, et qu'il eût déjà la corde au cou, en attendant d'un instant à l'autre qu'on vînt l'appeler pour exécuter sur lui la sentence, que diriez-vous? lui porteriez-vous envie, ou compassion? N'enviez donc pas, dit le saint, le sort de ce malheureux qui se complaît dans ses criminelles jouissances : *Nondum traxit hamum piscator*. Il est déjà pris à l'hameçon, ce pécheur aveugle, déjà les chaînes de l'enfer l'enveloppent; il ne connaîtra le danger que lorsqu'il ne sera plus possible de l'éviter, il pleurera sa ruine, et sa ruine sera inévitable.

Mais lorsqu'un pécheur se voit tourmenté et châtié dans cette vie, c'est une marque certaine que Dieu lui veut encore du bien, et qu'il est dans l'intention de lui faire subir des punitions temporelles pour le soustraire au supplice éternel.

[1] Longæva vita vindicta est ; favor enim impiorum est si subito moriantur. (Lib. II, *de Abel.* c. 9).

[2] Sicut pisces capiuntur hamo, sic homines in tempore malo. (*Eccl.*, IX, 12).

[3] Noli gaudere ad piscem qui adhuc in esca exultat, nondum traxit hamum piscator.

Quand Dieu nous châtie sur cette terre, dit saint Jean Chrysostome, il ne le fait point pour nous perdre entièrement, mais pour nous empêcher de nous perdre et pour nous attirer à lui[1] Il nous afflige pour peu de temps, afin de nous avoir près de lui dans l'éternité[2] Quand le médecin blesse le malade, dit saint Augustin, il semble cruel, mais le médecin ne blesse que pour guérir[3] Dieu fait de même envers nous : Il semble sévir, mais soyez sans crainte, car il est père, et un père ne sévit jamais contre son enfant pour causer son malheur[4]. Mais écoutons les paroles du Seigneur lui-même. « Je reprends et je châtie ceux que j'aime, mets-toi donc de la partie, et fais pénitence[5] Je t'aime et je te châtie : « Mets-toi donc de la partie[6] » J'ai de la bonté pour toi, tâche de ton côté d'améliorer ta conduite : fais pénitence de tes péchés, si tu veux que je te pardonne, et que je t'exempte de la peine qui t'est due, accepte au moins avec résignation les tribulations que je t'envoie. Cette croix qui maintenant t'afflige, c'est ma voix qui t'appelle, afin que tu te tournes vers moi et que tu évites l'enfer qui est près de toi. « Je me tiens à la porte de ton cœur, et je frappe[7] » Je frappe à la porte de ton cœur, ouvre-moi et apprends que lorsque le pécheur qui m'a repoussé loin de lui, m'appelle et m'ouvre son cœur, j'y entre et j'y reste pour ne plus me séparer de lui[8] Je serai toujours uni à lui sur la terre, et s'il m'est fidèle, je le ferai asseoir avec moi dans mon royaume éternel[9]

1 Cum irascitur, non odio hoc facit, sed ut ad se attrahat quos non vult perire.

2 Adversatur ad tempus, ut te secum habeat in æternum. (*in Matth.* c. IV, hom. XIV, n. 4).

3 Medici percutiunt et sanant.

4 Sævire videtur Deus ; ne metuas, pater est, nunquam enim sævit ut perdat.

5 Ego quos amo, arguo et castigo ; æmulare ergo et pœnitentiam age. (*Apoc.* III, 19).

6 Æmulare.

7 Sto ad ostium et pulso.

8 Si quis aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum. (*Ap.* III, 20).

9 Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo. (*Ibid.* 21).

Eh quoi ! Dieu est-il par hasard un tyran cruel qui se complaît dans nos souffrances? Oui, il s'y complaît, mais c'est comme un père qui, en punissant son fils, se réjouit, non de la peine que son fils souffre, mais de l'amendement qu'il espère pour lui de ce châtiment. « Mon fils, dit le Sage, ne repousse point la correction, et ne te décourage point lorsque le Seigneur te châtie[1] ; car il ne te corrige que parce qu'il t'aime. Il ne veut point te voir affligé, mais corrigé, et s'il se complaît dans ta peine, c'est comme un père, qui, lorsqu'il châtie son fils, espère que la correction le sauvera de sa ruine[2] » Les châtiments nous ramènent à Dieu, comme dit saint Chrysostome[3] ; les calamités temporelles nous font revenir à Dieu, et c'est pour cela que Dieu nous les envoie, pour nous contraindre à nous rapprocher de lui.

Pourquoi donc, mon frère, quand vous êtes malheureux, vous plaignez-vous de Dieu? vous devriez le remercier la face contre terre. Si un coupable avait été condamné à mourir, et que le prince eût commué cette peine en une heure de prison, que diriez-vous, si vous entendiez cet homme se plaindre de cette heure de prison? ne trouveriez-vous pas le prince fondé à changer de nouveau la sentence et à l'envoyer au supplice? Vous avez mérité depuis si longtemps et si souvent l'enfer pour prix de vos péchés ! L'enfer ! savez-vous ce que ce mot signifie? Apprenez qu'il est plus affreux de souffrir un instant dans l'enfer, qu'il ne le serait de souffrir pendant cent mille ans tous les tourments réunis qu'ont subis les martyrs sur la terre ; et cet enfer sera éternel ! et vous osez vous plaindre, quand Dieu vous envoie un chagrin, une maladie, une contrariété? Rendez plutôt grâces à Dieu, et lui dites : Seigneur, c'est peu pour mes péchés ; je devrais être dans l'enfer livré au feu, au désespoir, et à l'abandon ; je vous rends grâces de ce que vous daignez m'appeler à vous par cette calamité

[1] Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias, nec deficias, cum ab eo corriperis. (*Prov.*, III, 11.)

[2] Quem enim diligit Dominus corripit, et quasi pater in filio complacet (*Ibid.* 2).

[3] Pœnæ nos ad Dominum perducunt.

que vous m'avez envoyée. Les peines temporelles sont autant d'avertissements que Dieu donne aux pécheurs, comme le dit Oléaster (*a*), au sujet des fautes qu'ils ont commises[1]. Par les peines de ce monde, Dieu nous fait voir la peine immense que nos péchés méritaient; et s'il nous frappe de maux temporels, c'est pour que nous évitions les peines éternelles.

Disons donc de nouveau : malheur au pécheur qui ne se voit point châtié dans cette vie ; mais plus malheureux encore celui qui, se voyant châtié, ne s'en amende pas davantage. « Ce n'est pas un bien grand malheur, a dit saint Basile[2] que d'être puni en ce monde pour les péchés qu'on a commis ; le malheur, c'est de ne point s'amender après le châtiment, » et de se rendre semblable à ceux dont parle David, qui, bien que frappés, persévèrent dans le péché et s'y endorment pour ainsi dire[3]. Comme si le bruit des tempêtes que Dieu fait gronder sur leurs têtes, au lieu de les tirer de leur funeste léthargie, ne servait qu'à rendre leur sommeil plus intense. « Je vous ai envoyé des fléaux, dit le Seigneur par le prophète Amos, pour vous forcer à revenir à moi, et vous êtes restés sourds à ma voix[4] ! » Oh ! qu'il est à plaindre le pécheur qui ressemble à celui dont parle Job, et qui, si Dieu lui envoie les fléaux, au lieu de s'amollir et de se repentir, s'endurcit davantage comme une pierre, ou comme l'enclume se durcit sous les coups du marteau[5] ; et il devient semblable à l'impie Achaz, de qui l'Ecriture dit : que dans le temps même de sa plus grande affliction, il fit paraître un plus grand mépris encore pour le Seigneur[6]

[1] Pœna est modus loquendi Dei quo culpam ostendit.

[2] Non est grave, plaga affici, sed plaga non meliorem effici.

[3] Ab increpatione tua dormitaverunt. (*Psalm.* LXXIV. 6.)

[4] Percussi vos, et non rediistis ad me. (*Amos,* III, 7).

[5] Mittat contra eum fulmina ; cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus. (*Job.*, XLI, 14).

[6] Tempore angustiæ suæ, auxit contemptum in Dominum(II *Paral.* XXVIII, 22).

a) Oleaster (ou Oleastro*)*,mort en 1563, s'est fait connaître par plusieurs écrits. mais particulièrement pour avoir été député comme théologien, par le roi Jean III, de Portugal, ou concile de Trente.

(*Note de l'éditeur*).

Savez-vous ce qui arrive à ces téméraires? ils commencent dès cette vie à souffrir les tourments de l'enfer. Le Seigneur, comme l'a dit le psalmiste, fera pleuvoir sur eux des fléaux auxquels ils n'échapperont pas : le feu, le soufre et le vent des tempêtes, c'est-à-dire les infirmités, les misères, les douleurs, les amertumes, voilà une portion de la coupe qu'il leur prépare [1] Mais ce ne sera point encore là tout ce qu'ils auront à souffrir. « Ce ne sera encore là, dit saint Grégoire sur ce passage du psalmiste, qu'une partie de la coupe, parce que leurs peines ne font maintenant que commencer, et qu'elles s'achèveront sous le poids de l'éternelle vengeance [2] » C'est là ce que mérite celui qui, frappé par la main de Dieu afin qu'il s'amende, continue à se conduire de manière à mériter les châtiments et à irriter le courroux céleste. « Commettre, au moment même où l'on est puni, de nouvelles fautes qui méritent de nouveaux châtiments, c'est, dit saint Augustin, provoquer celui qui vous punit à des actes de vengeance de plus en plus terribles [3] » Que puis-je faire de plus, dira le Seigneur aux pécheurs par Isaïe, pour vous obliger à vous amender? Je vous ai appelés par des prédications, par des inspirations intérieures, et vous avez tout dédaigné. Je vous ai appelés par des bienfaits, et vous êtes devenus plus arrogants. Je vous ai appelés par des châtiments, et vous continuez de m'offenser [4]. Vous ne voulez donc pas vous amender malgré les châtiments que je vous inflige? Vous aimez mieux que je vous abandonne? A la fin, vous me forcerez à le faire.

Mes chers auditeurs, cessons d'abuser de la miséricorde dont le Seigneur nous donne tant de marques. Ne faisons pas

[1] Pluet super peccatores laquos, et ignis, et sulphur, et spiritus procellarum, pars culicis eorum. *(Psalm.* x, 7*)*.

[2] Partem calicis dixit, quia eorum passio hic incipit, sed æterna ultione consummatur.

[3] In flagellis positum, flagellis digna committere, est sævientem acrius ad iracundiam concitare.

[4] Super quo percutiam vos ultra, addentes prævaricationem? Et derelinquetur filiaSion, sicut civitas quæ vastatur. (*Is*, I, 5).

comme les crapauds qui, plus on les touche, plus ils s'irritent. Dieu nous afflige, c'est parce qu'il nous aime et qu'il voudrait nous voir repentants. « Une excellente considération à faire, a dit Oléaster c'est de penser, quand on éprouve quelques peines, aux fautes que l'on a commises[1] » Quand nous nous sentons frappés, rappelons-nous nos péchés, et disons comme les frères de Joseph : « C'est justement que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché, etc.[2]. » C'est avec raison, Seigneur, que vous nous châtiez, parce que nous vous avons offensé, vous notre père et notre Dieu. Ou avec le psalmiste : « Vous êtes juste. Seigneur, et votre jugement est fondé sur l'équité[3]. » Ou encore avec Azarias dans la fournaise ardente : « C'est par une justice très-véritable que vous nous avez envoyé tous ces châtiments et que vous nous avez fait souffrir tous ces maux[4]. » Vous êtes juste Seigneur, et vous nous punissez justement. Nous acceptons l'affliction que vous nous envoyez ; donnez-nous seulement la force de souffrir avec patience. C'est ici le cas de rappeler ce que le Seigneur dit un jour à une religieuse : Tu as péché, tu dois faire pénitence, tu dois prier[5]. Il y a des pécheurs qui se tranquillisent en se recommandant aux serviteurs de Dieu ; cela ne suffit pas, il faut qu'ils prient, qu'ils fassent pénitence. Faisons ainsi, mes frères ; car lorsque Dieu verra notre résignation, il nous remettra non-seulement nos péchés, mais encore la peine que nous avions encourue. Si Dieu continue de nous éprouver, ayons recours à celle que l'on appelle la consolatrice des affligés. Les saints ont sans doute compassion de nous, mais parmi tous les saints il n'en est pas un seul, dit saint Antonin, qui compatisse à nos misères autant que notre divine mère Marie[6].

[1] Optima consideratio, cum senseris pœnam, culpæ meminisse. *(In Gen.* XLII).

[2] Merito hæc patimur, quia peccavimus in fratrem nostrum. (*Gen.* XLII. 21).

[3] Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. (*Psalm.* CVXIII. 137).

[4] Omnia ergo quæ fecisti nobis, vero judicio fecisti. (*Dan.* III, 31).

[5] Dising. de Teres. Parola III, § 6.

[6] Non reperitur aliquis sanctorum ita compati in infirmitatibus, sicut mulier hæc beata Virgo Maria.

Richard de Saint-Laurent ajoute que cette mère de miséricorde ne peut voir souffrir des malheureux sans se porter à les secourir : *Non potest miserum scire et non subvenire.* (L'acte de contrition.)

VIII[e] DISCOURS

Les prières apaisent Dieu, et nous font échapper aux châtiments que nous avons mérités, pourvu que nous voulions nous amender.

Petite et accipietis : querite et invenietis. Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez. (*Joan.* XVI, 24.)

Celui qui a un bon cœur ne peut s'empêcher de compatir à ceux qu'il voit affligés ; tous ses désirs sont de les voir consolés. Mais qui peut avoir un meilleur cœur que Dieu ? Nous savons qu'il est par sa nature la bonté infinie ; nous savons que par sa propre inclination il a un désir extrême de nous garantir de tous les maux, de nous rendre heureux, de nous admettre même à prendre part à sa propre félicité. Toutefois il veut, pour notre plus grand bien, que nous lui demandions les grâces dont nous avons besoin, afin d'éviter le châtiment qui nous était dû et d'arriver ensuite au bonheur éternel. Aussi a-t-il promis d'exaucer celui qui le prie et qui espère en sa bonté : *petite et accipietis.* Venons au sujet de ce discours : les prières apaisent Dieu, et nous font échapper aux châtiments que nous avons mérités, pourvu que nous voulions nous amender. Pour nous délivrer donc du fléau qui nous afflige, et surtout du fléau de la damnation éternelle, prions et espérons : ce sera notre premier point ; mais ce n'est pas assez de prier et d'espérer ; il faut prier et espérer comme cela doit se faire : ce sera notre second point.

Dieu veut nous sauver tous, c'est ce que l'Apôtre nous assure[1] Et quoiqu'il voie tant de pécheurs dignes de l'enfer, il ne voudrait pas qu'aucun d'eux pérît ; il voudrait au contraire que tous rentrassent en grâce par la pénitence, afin qu'ils pussent se sauver, comme l'a fait entendre aussi saint Pierre[2]. Mais pour nous délivrer du châtiment, et nous rendre sa grâce, il veut être prié. « C'est au moyen de la prière, dit saint Laurent Justinien, que la colère de Dieu reste suspendue, que sa vengeance est différée, que le pardon nous est procuré[3] » La prière fait suspendre la punition, et elle obtient le pardon. Dieu a fait de grandes promesses à ceux qui le prient : « Invoquez-moi, nous dit-il dans les psaumes, et je vous délivrerai de tout mal[4]. » Il nous dit de même par l'organe de Jérémie : « Poussez vos cris vers moi, et je vous exaucerai[5]. » Dans l'Evangile de saint Jean, il nous donne cette assurance : « Demandez ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez[6] » La prière, même seule, disait Théodoret, peut obtenir toutes les grâces[7]. Et sachez bien, mes frères, que tout ce que, par vos prières, vous demandez d'utile au salut éternel, vos péchés mêmes ne peuvent vous empêcher de l'obtenir[8]. Car quiconque demande, a dit Jésus-Christ, juste ou pécheur, est accueilli : tous obtiennent. David connaissait aussi l'efficacité de la prière : Seigneur, s'écriait-il, vous êtes plein de douceur et de miséricorde pour ceux qui vous invoquent[9]. L'apôtre saint Jacques, pour nous exciter à la prière, nous exhorte en ces termes : « Si quelqu'un de vous a besoin de sagesse, qu'il en fasse la demande à Dieu, qui donne à tous

[1] Omnes homines vult salvos fieri, (I. *Tim.* II. 4.

[2] Nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti. (II. *Petr.*, III, 9).

[3] Per orationem, ira Dei suspenditur, vindicta differtur, venia procuratur.

[4] Invoca me... eruam te. (*Psalm.* XLIX, 15).

[5] Clama ad me, et exaudiam te,(XXXIII, 3).

[6] Quod volueritis petetis et fiet vobis. (*Jo.* XV, 7).

[7] Oratio, cum sit una, omnia potest.

[8] Omnis qui petit, accipit. (*Matth.*, VII, 9).

[9] Tu, Domine suavis et mitis multæ misericordiæ invocantibus te. (*Ps.* LXXXV, 5).

avec abondance, et sans faire à personne reproche de ses dons.[1]. » Quand Dieu est prié, il ne donne pas seulement cé qu'on lui demande, mais il donne abondamment[2], c'est-à-dire plus qu'on ne lui demande. Remarquez bien ces mots, « sans faire de reproche[3]. » Si un homme, après avoir donné à un autre des sujets de plainte, demande à ce dernier une faveur, il doit d'abord s'attendre à se voir reprocher ses anciens procédés. Dieu n'agit pas ainsi avec nous : quand nous lui demandons quelque grâce pour le bien de notre âme, il ne nous reproche pas[4] les offenses que nous lui avons faites, mais, comme si nous l'avions toujours fidèlement servi, il nous exauce et nous console. « Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom[5], » dit un jour le Seigneur à ses disciples, et il nous tient aujourd'hui le même langage : « Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine[6]. » Pourquoi vous plaignez-vous de moi ; plaignez-vous plutôt de vous-mêmes, qui ne m'avez point demandé de grâces, et qui pour cela ne les avez pas reçues. Mais dorénavant demandez-moi ce que vous voudrez, et vous serez pleinement satisfaits. Et si vous n'avez point de mérite pour les obtenir par vous-mêmes, demandez-les en mon nom, avait-il dit d'abord, c'est-à-dire en vertu de mes propres mérites, au Père éternel, et je vous promets que vous obtiendrez de lui tout ce que vous voudrez[7]. » Saint Jean Chrysostome dit à ce sujet : « Les princes de la terre n'ouvrent l'oreille qu'à peu de personnes ; mais Dieu donne toujours audience, il la donne à quiconque la demande, et il exauce tout le monde[8] »

[1] Si quis vestrum indiget sapientia, postulet a Deo qui dat omnibus affluenter, nec improperat. (*Jac.* I. 5).

[2] Dat omnibus affluenter.

[3] Nec improperat.

[4] Nec improperat.

[5] Usquemodo non petistis quidquam in nomine meo.

[6] Petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. (*Joan.* XVI, 24).

[7] Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. (*Jo.* XVI, 23).

[8] Aures principis paucis patent, Dei vero omnibus volentibus.

Mettons donc notre confiance dans ces grandes promesses du Seigneur souvent répétées dans l'Ecriture, et soyons attentifs à lui demander toujours les grâces qui nous sont nécessaires pour nous sauver, c'est-à-dire le pardon de nos péchés, la persévérance dans sa grâce, son saint amour, la résignation à sa sainte volonté, une bonne mort, et le paradis. En priant, nous obtiendrons tout ; sans prière, nous n'obtiendrons rien. Aussi les saints pères et les théologiens s'accordent-ils à dire que la prière est nécessaire aux adultes de nécessité de moyen, c'est-à-dire qu'il est impossible qu'aucun adulte se sauve sans la prière. Lessius dit sagement que la prière est nécessaire pour acquérir le salut éternel, et qu'on doit le croire comme un article de foi[1] Cela se déduit clairement des textes de l'Ecriture où il est dit : Demandez, et vous recevrez[2]. Celui qui demande obtient : donc, conclut sainte Thérèse, celui qui ne demande pas, n'obtient pas. Il est dit ailleurs : « Priez pour ne pas entrer en tentation[3] ; » « Il faut toujours prier[4] » Ces mots : « Demandez, priez, il faut[5], » disent communément les théologiens avec saint Thomas, renferment un précepte important. Prions donc, et prions avec confiance. Mais cette confianee, qui nous la donnera ? Ce sont ces promesses souvent réitérées du Seigneur, promesses, dit saint Augustin, pour lesquelles Dieu s'est constitué notre débiteur[6] Il a promis, il ne peut pas manquer à sa parole. Demandons et espérons, et certainement nous nous sauverons. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra, nous dit l'Ecclésiastique[7], d'homme qui ait espéré dans le Seigneur, et dont l'espérance ait été, ou puisse être trompée. Le psalmiste nous déclare que la volonté du Seigneur est de protéger tous ceux qui se confient en lui[8]

[1] Fide tenendum est orationem adultis ad salutem esse necessariam.
[2] Petite et accipietis.
[3] Orate ut non intretis in tentationem. (*Matth*, XXVI, 41).
[4] Oportet semper orare. (*Luc.*, XVIII. 1).
[5] Petite, orate, oportet.
[6] Promittendo, debitorem se fecit.
[7] Nullus speravit in Domino et confusus est. (*Eccli.* II, 11).
[8] Protector est omnium sperantium in se. (*Ps.* XVII, 31).

Mais comment se fait-il que quelques-uns demandent la grâce et ne l'obtiennent pas? Cela vient, dit saint Jacques, de ce qu'ils demandent mal[1]. Il ne suffit donc pas de demander et d'espérer, il faut encore demander et espérer convenablement; et c'est là notre second point.

Dieu ne désire rien tant que de nous faire part de ses biens, comme je l'ai dit en commençant; mais il veut être prié avec ferveur pour qu'il nous exauce. Comment exaucera-t-il ce pécheur qui le prie de détourner de lui le fléau qui le menace ou l'afflige, et ne veut pas lui-même arracher de son âme le péché qui est la cause du fléau? Quand l'impie Jéroboam étendit la main contre le prophète qui lui reprochait ses scélératesses, il vit sa main se dessécher, de manière qu'il ne put plus la ramener à lui[2] Alors le prince se tourna vers l'homme de Dieu, et le conjura de demander à Dieu qu'il lui rendît l'usage de sa main. O insensé Jéroboam! dit là-dessus Théodoret, tu pries le prophète d'obtenir pour toi la guérison de ta main, et tu ne le pries pas d'obtenir plutôt le pardon de ton péché[3]! Ainsi font beaucoup d'hommes; ils prient Dieu de les délivrer du mal, ils prient le serviteur de Dieu d'obtenir de lui par leur intercession que le châtiment leur soit épargné, et ils ne prient pas pour obtenir la grâce de ne plus pécher et de changer de vie! Ah! qu'ils cessent de prétendre à être exemptés du châtiment, tant qu'ils n'en auront pas fait cesser la cause. Qu'est-ce qui oblige le Seigneur à prendre en main la foudre pour nous frapper et nous punir? c'est le péché maudit: « Le châtiment est la solde du péché, » a dit Tertullien[4]. Les fléaux de Dieu sont le moyen qu'il nous fournit de payer bon gré mal gré la dette que nous contractons en péchant. Le péché, dit dans le même sens saint Basile, est pour ainsi dire

[1] Petitis et non accipitis, eo quod male petatis (*Jac.*, IV, 3).

[2] Et exaruit manus ejus quam extenderat contra eum, nec valuit retrahere eam ad se. (III. *Reg.* XIII. 4).

[3] Valde stultus supplex, rogavit prophetam ut sibi petere non sceleris remissionem, sed manus curationem.

[4] Census peccati pœna.

un billet par lequel nous prenons contre nous-mêmes l'engagement d'une peine à subir[1]. Ce n'est donc point Dieu qui nous rend malheureux, c'est le péché, comme dit le Sage[2], et c'est le péché qui oblige le Seigneur à créer des fléaux, comme il est dit encore[3]

Epée du Seigneur, s'écrie Jérémie, jusques à quand frapperas-tu les hommes? rentre dans ton fourreau, apaise-toi, et ne te montre plus[4]. Mais ensuite le prophète ajoute : Et comment s'apaisera-t-elle, si les pécheurs refusent de s'amender, et si le Seigneur a commandé aux fléaux d'exécuter ses vengeances, tant que les pécheurs continueront de mériter le châtiment[5]? Mais, ne faisons-nous pas des neuvaines, des aumônes, des jeûnes? Ne prions-nous pas Dieu pour qu'il nous exauce? Mais, répond le Seigneur, je n'exaucerai point, quand même ils jeûneraient, ceux qui me prient de les exempter du châtiment[6], et qui ne me demandent pas le pardon de leurs péchés, parce qu'ils ne veulent pas s'amender. De quoi servent leurs jeûnes, leurs victimes, leurs aumônes, s'il ne veulent pas changer de vie ? Malgré leurs prières, leurs pénitences et leurs pratiques de dévotion, ma justice m'oblige à les punir et à les détruire[7].

Ainsi, mes frères, ne nous fions pas trop à nos prières ni à nos actes de dévotion, si nous ne prenons pas la ferme résolution d'éviter le péché. Vous priez, vous vous frappez la poitrine, vous demandez miséricorde : ce n'est pas assez. L'inique Antiochus priait aussi ; mais ses prières, dit l'Ecriture, ne

[1] Est chirographum quoddam contra nos.

[2] Miseros facit populos peccatum (*Prov.*, XIV, 34).

[3] Fames, et contritio, et flagella, super iniquos creata sunt hæc omnia. (*Eccli.*, XL, 9).

[4] O mucro Domini, usquequo non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare et sile. (XLVII, 6).

[5] Quomodo quiescet, cum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem ? (*Ibid.*, 7).

[6] Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum, et si obtulerint victimas, non suscipiam ; gladio consumam eos. (*Jer.* XIV, 12).

[7] Gladio consumam eos ;

pouvaient obtenir pour lui la miséricorde divine[1]. Le malheureux dévoré vivant par les vers, et s'avançant vers la mort, priait le Seigneur de le délivrer de ce fléau ; mais il n'avait aucune douleur de ses péchés, et il n'obtint point miséricorde. Ne nous reposons pas trop non plus sur nos saints protecteurs, si nous ne voulons pas nous amender. Nous avons, disent les uns, saint Janvier ou tel autre saint pour nous défendre ; nous avons notre bonne mère, la Mère de Dieu, disent les autres. Mais, comme le criait aux Juifs le saint précurseur, comment voulez-vous éviter le châtiment sans renoncer au péché? A quoi vous sert de dire que vous êtes les descendants d'Abraham[2] ? Comment voulez-vous que les saints vous protégent, quand vous continuez d'offenser le Seigneur? « Quel fruit les Juifs ont-ils retiré des avertissements de Jérémie, » disait saint Chrysostome[3] ? Bien que Jérémie priât pour les Juifs, les prières du saint prophète ne purent pourtant les soustraire au châtiment, parce qu'ils péchaient toujours. On ne saurait douter, dit le saint docteur, que les prières des saints ne soient d'un grand secours pour obtenir la miséricorde divine[4] ; mais à quelle condition? quand nous nous aidons nous-mêmes[5], ou que nous nous efforçons de déraciner le vice, de fuir les occasions du péché et de nous réconcilier avec Dieu. L'empereur Phocas élevait des remparts contre ses ennemis, il multipliait les moyens de défense ; mais une voix du ciel lui dit : De quoi te serviront, Phocas, tant de retranchements extérieurs ? L'ennemi est dans tes murs, la ville sera bientôt prise[6]. Il est donc nécessaire que nous cherchions à chasser de notre âme l'ennemi, c'est-à-diré le péché ; sans cela Dieu ne peut nous exempter du châtiment ; car Dieu est juste,

[1] Orabat autem hic scelestus Dominum, a quo non esset misericordiam consecuturus. (II. *Machab.*, IX, 13).

[2] Quis demonstravit vobis fugere a ventura ira? Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham.

[3] Quid profuit Jeremias Judæis ?

[4] Possunt plurimum.

[5] Quando nos quoque aliquid agimus.

[6] Erigis muros, intus cum sit malum ; urbs captu facilis est.

et il ne peut pas laisser le péché impuni. Les habitants d'Antioche priaient une fois Marie de les délivrer d'un grand fléau qui les menaçait ; pendant qu'ils priaient, saint Berthold entendit la Mère de Dieu répondre du ciel : Chassez le péché, et je vous délivrerai du châtiment [1]

Prions donc le Seigneur d'user envers nous de pitié, mais prions-le comme faisait David : Seigneur aidez-moi [2] Dieu veut nous aider, mais il exige que nous nous aidions aussi, en faisant de notre côté tout ce qu'il nous sera possible de faire. Celui qui demande qu'on l'aide a besoin aussi de s'aider, a dit saint Hilaire [3] Dieu veut nous sauver, mais nous ne devons pas prétendre que Dieu fasse tout. « Celui qui vous a créé sans vous, ne vous sauvera pas sans vous, a dit saint Augustin [4]. » Que prétendez-vous, pécheur, que Dieu vous conduise au paradis chargé de tous vos péchés ? Vous appelez sur vous les châtiments divins, et vous voulez en être exempt ? Vous voulez vous perdre, et vous voulez que Dieu vous sauve ?

Mais si nous avons bonne intention de nous convertir à Dieu, prions-le, et prions le cœur joyeux. Quand nous aurions commis les plus grands péchés, rappelons-nous ce que nous avons dit en commençant. Celui qui prie avec la volonté de s'amender obtient miséricorde. « Quiconque demande reçoit [5] » Prions le Seigneur au nom de Jésus-Christ, car Jésus-Christ nous a dit que le Père éternel accorderait tout ce qui lui serait demandé au nom et par les mérites de son fils [6] Prions et ne nous lassons jamais de prier ; c'est le moyen d'obtenir toutes les grâces et de nous sauver. Saint Bernard nous exhorte à recourir à Dieu par l'intermédiaire de Marie [7]. Quand nous

[1] Abusum projicite, et ero vobis propitia.
[2] Deus, in adjutorium meum intende.
[3] Qui se juvari efflagitat, etiam quod in se est facit.
[4] Qui creavit te sine te, non salvabit te sine te.
[5] Omnis qui petit, accipit.
[6] Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.
[7] Quæramus gratiam et per Mariam quæramus, quia qui quærit invenit, et frustrari non potest. (*De Aquæd*).

prions Marie, elle prie aussitôt son fils pour nous ; et quand Marie prie, elle obtient ce qu'elle demande ; son fils qui l'aime tant, ne peut pas ne pas l'exaucer. (L'acte de contrition.)

IX[e] DISCOURS

Marie médiatrice entre Dieu et les pécheurs.

Ego murus et ubera mea sicut turris ; ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens. (*Cant.* VIII, 10.)

La grâce divine est un trésor infini qui nous rend amis de Dieu[1]. Ainsi, tout comme nous ne pouvons avoir aucun bien plus grand que la grâce de Dieu, de même notre plus grand malheur c'est de tomber, par le péché, dans sa disgrâce ; car le péché nous rend ennemis de Dieu[2] Mais, ô chrétiens, s'il vous arrive de perdre l'amitié de Dieu en péchant, ne vous désolez point, mais prenez courage, car Dieu vous a donné son propre fils, qui peut vous obtenir, si vous le voulez, le pardon de vos péchés, et vous faire recouvrer la grâce que vous avez perdue : car il est, comme le dit l'Apôtre bien-aimé, la propitiation offerte pour vos péchés[3]. Que craignez-vous, dit saint Bernard, si vous avez recours à ce grand médiateur? Ne peut-il pas tout auprès de son père[4]? O pécheurs, continue

[1] Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei. (*Sap.* VII, 14).

[2] Odio sunt Deo impius et impietas ejus. (*Sap.*, XIV, 9).

[3] Ipse est propitiatio pro peccatis nostris. (I *Joan.* II, 12).

[4] Jesum tibi dedit mediatorem ; quid apud patrem talis filius non obtineat? (*Serm. de Aquæd*).

le saint abbé, Jésus a satisfait pour vous à la divine justice; il a attaché à sa croix tous vos péchés dont il a purifié vos âmes [1]. Mais si pourtant, ajoute-t-il, vous craignez de recourir à Jésus-Christ, parce que sa majesté vous en impose, Dieu vous a donné un avocat auprès de son fils, et cet avocat c'est Marie [2].

Marie a donc été donnée au monde en qualité de médiatrice pour réconcilier les pécheurs avec Dieu. Voici comment la fait parler le Saint-Esprit dans les cantiques sacrés : *Ego murus et ubera*, etc. Je suis, dit notre sainte mère, le refuge de ceux qui se recommandent à moi. Ma miséricorde est comme une tour d'asile pour tous ceux qui recourent à moi. Si quelqu'un se croit ennemi de Dieu mon Seigneur, qu'il sache que je suis placée dans le monde comme un instrument de paix entre les pécheurs et Dieu. « Elle rétablit la paix entre les ennemis; elle rend la vie à ceux qui l'ont perdue, le salut aux désespérés [3], » a dit le cardinal Hugues. C'est pour cela que Marie est appelée belle comme les tentes de Salomon [4] Dans les tentes de David, il n'était question que de guerre ; dans celles de Salomon, il ne s'agissait que de paix. Cela doit nous faire entendre que Marie dans le ciel ne s'occupe que de paix et de pardon pour nous, pauvres pécheurs que nous sommes. Aussi saint André d'Avellino la nommait l'intendante du paradis. Mais quelles sont les occupations de Marie? Elle n'en a pas d'autres que de prier toujours pour nous. Marie, dit le vénérable Bède, se tient en présence de son fils, sans cesse occupée à intercéder auprès de lui pour les pécheurs [5]. « Devant le Créateur se tient la très-sainte Vierge, intercédant sans cesse pour nous par ses prières puissantes [6]. »

[1] Quid timetis modicæ fidei? Peccata affixit cruci suis manibus.

[2] Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam ; advocatum habere vis apud ipsum ? Recurre ad Mariam.

[3] Ipsa reperit pacem inimicis, vitam perditis, salutem desperatis.

[4] Formosa sicut pelles Salomonis. (*Cant.*, I, 4).

[5] Stat Maria in conspectu filii sui non cessans pro peccatoribus exorare. (*In cap.* I. *Luc*).

[6] Adest beatissima virgo vultui conditoris prece potentissima, semper interpellans pro nobis.

dit le bienheureux Amédée. Ainsi Marie ne cesse pas d'intercéder pour nous auprès de Dieu par ses prières toutes-puissantes, afin de nous faire accorder la grâce, si toutefois nous ne la refusons point. Comment? Il se trouvera donc des hommes capables de refuser les faveurs qu'obtient pour eux cette divine mère? Oui certes, il s'en trouve : tous ceux qui ne veulent pas rompre avec le péché, avec un ami dangereux, qui ne veulent pas fuir l'occasion, restituer les biens d'autrui, tous ceux-là refusent les bienfaits de Marie : car ce que Marie veut obtenir pour eux, c'est-à-dire la grâce de restituer ce bien, de rompre avec cet ami, d'éloigner cette occasion, c'est justement ce qu'ils ne veulent pas faire. Du reste, elle voit du haut des cieux nos misères et les dangers qui nous entourent. Eh! combien elle s'apitoie sur notre sort! Combien, avec son affection de mère, cherche-t-elle à nous secourir! « Elle voit les périls où nous sommes engagés, ajoute le B. Amédée, et son cœur maternel est touché de compassion pour nous [1]. »

Un jour sainte Brigitte entendit Jésus-Christ dire à Marie : *Pete, mater, quidvis a me.* Demandez-moi, ma mère, ce que vous voudrez. Marie lui répondit : « Je demande miséricorde pour les misérables [2] ; » comme si elle eût dit : Mon fils, puisque vous m'avez faite mère de miséricorde, et avocate des malheureux, que puis-je vous demander autre chose, si ce n'est compassion pour les misérables pécheurs? En un mot, il n'est personne au ciel parmi les saints qui désire aussi ardemment notre salut, ni qui prie pour nous autant que Marie. « Nous reconnaissons, lui disait saint Augustin [3], que vous seule vous intéressez pour nous dans le ciel. » (*a*).

[1] Videt enim nostra discrimina, nostrique clemens Domina materno affectu miseretur.

[2] Misericordiam peto pro miseris (*Rev.* lib. I, cap. 46).

[3] Unam ac te solam pro nobis in cœlo fatemur esse sollicitam. (S. Aug. ap. Bon. in *spec.* lect. VI).

a) La véritable leçon de ce texte, tel que nous le lisons dans S. Bonaventure (tom. XIV, p. 250 a, édit. Vivès) est celle-ci : Te solam, o Maria, pro sancta Ecclesia sollicitam præ omnibus sanctis scimus. » On ne voit pas au reste de

Isaïe se lamentait de son temps de ce que personne n'arrêtait le bras de Dieu irrité [1] : « Seigneur, disait le prophète, c'est justement que vous êtes irrité contre nous à cause de nos péchés ; et personne parmi nous n'est capable de vous apaiser et d'empêcher que nous soyons châtiés. » Le prophète, dit saint Bonaventure, avait alors raison de s'exprimer ainsi, car Marie n'existait pas encore [2] Aujourd'hui, si Jésus-Christ veut châtier un pécheur, et que celui-ci se recommande à Marie, Marie arrête la vengeance de son fils et suspend le châtiment [3] Personne, continue le saint, n'est plus propre que Marie à opposer ses mains à l'épée, de la justice divine, pour délivrer un malheureux [4]. Saint André, par cette raison, appelait Marie la réconciliation de Dieu avec les hommes [5]. Et saint Justin la nommait la *séquestre* du Verbe, en disant : *Verbum usum est Virgine sequestra.* On entend ici par ce mot un arbitre entre les mains duquel deux parties remettent leurs droits et leurs intérêts pour qu'il les concilie ; de sorte que saint Justin veut donner à entendre que Jésus-Christ remet aux mains de sa mère les griefs qu'il a comme juge contre un pécheur ; que celui-ci de son côté s'en rapporte à elle, et que Marie fait que le pécheur se repente et que son fils pardonne. Ainsi la paix est conclue, et tel est l'office de piété que Marie ne cesse de remplir.

Quand Noé vit que le déluge avait cessé, il envoya la colombe hors de l'arche, et celle-ci revint portant dans son bec un petit rameau d'olivier, signe de la paix que Dieu accordait au monde. Cette colombe était la figure de Marie : « Vous êtes [6],

quel opuscule de S. Augustin ce passage a été tiré par le Docteur séraphique. (*Note de l'éditeur*).

[1] Ecce tu iratus es, et peccavimus... Non est qui consurgat et teneat te. (*Isa.* LXIV, 7).

[2] Ante Mariam non fuit, qui sic detinere Dominum auderet, testante Isaia, etc. (*Specul.* lect. VII, *Oper. S, Bonav.* tom. XIV, p. 254 b. édit. Vivès).

[3] Detinet filium ne percutiat.

[4] Nemo tam idoneus qui gladio Domini manus objiciat.

[5] Salve, divina cum hominibus reconciliatio. (Orat. II, *de Assumpt*).

[6] Tu es illa fidelissima columba Noe.

dit saint Bonaventure en s'adressant toujours à Marie, cette fidèle colombe de Noé, qui a servi fidèlement de médiatrice entre Dieu et le monde submergé par le déluge spirituel[1] ; » comme s'il disait : Vous êtes la colombe, ô Marie, colombe fidèle à celui qui vous invoque ; en intercédant pour nous auprès de Dieu, vous avez obtenu pour nous la paix et le salut, comme l'a dit aussi saint Epiphane[2]. Julien Pomère (*a*) se demande pourquoi dans l'ancienne loi le Seigneur châtiait toujours d'une manière si rigoureuse, en envoyant des déluges, des pluies de feu, des serpents venimeux, etc.; et pourquoi maintenant il est si miséricordieux envers nous qui sommes de plus grands pécheurs[3]. Il répond : «Il fait tout pour l'amour de Marie qui intercède pour nous[4]. » Oh ! que la terre serait depuis longtemps détruite, dit saint Fulgence, si Marie n'avait interposé ses prières[5] ! C'est pour cela que l'Eglise veut que nous appelions cette sainte mère notre espérance[6] L'impie Luther ne pouvait le souffrir : il disait que Dieu seul pouvait être notre espérance, non la créature ; il prétextait que Dieu a maudit quiconque se confie en la créature[7] Cela est vrai, mais ne doit s'entendre que du cas où l'on met son espérance en la créature au mépris de Dieu ou indépendamment de lui ; mais nous n'espérons en Marie que comme en notre médiatrice auprès du Seigneur De même que Jésus-Christ est médiateur de justice entre le Père éternel et nous, puisque par sa passion

[1] Quæ inter Deum et mundum diluvio spirituali submersum mediatrix fidelissima extitisti.

[2] Per te pax cœlestis donata est.

[3] Quare parcit nunc mundo Deus, qui olim multo his minora peccata gravius punivit?

[4] Totum hoc facit propter beatam Virginem (Ap. p. Pepe, *Grandezze* etc.)

[5] Cœlum et terra jamdudum ruissent, si Maria suis precibus non sustentasset.

[6] Spes nostra.

[7] Maledictus homo qui confidit in homine. (*Jerem.* XVII, 5).

a) Nous supposons qu'il s'agit de cet auteur. Le texte italien porte simplement *l'autor del Pomerio* ; et nous ne connaissons pas davantage ce P. Pepe, non plus que son ouvrage intitulé *Grandezze*, où notre saint docteur déclare avoir pris cette citation. Le *Dictionnaire Universel* de l'abbé Glaire n'en dit rien. (*Note de l'éditeur*).

il a obtenu en rigueur de droit le pardon des pécheurs repentants ; de même Marie est médiatrice de grâce entre nous et son fils, et sa médiation est telle que ses prières obtiennent de celui-ci tout ce qu'elle demande. Jésus-Christ même veut que toutes ses grâces passent par les mains de sa mère. Le Seigneur, dit saint Bernard, a déposé aux mains de Marie le trésor de toutes les miséricordes dont il veut user envers nous, parce qu'il entend que nous tenions d'elle tout le bien qu'il nous fait[1]. Aussi ce saint abbé disait-il de Marie qu'il mettait sa confiance surtout en elle, et que c'était en elle qu'il trouvait toute la raison de son espérance[2]. Il exhortait fortement les fidèles à ne demander les grâces que par le moyen de Marie[3] L'Eglise, en dépit de Luther, continue d'appeler Marie notre espérance : *Spes nostra, salve.*

Les saints par la même raison l'appelaient échelle, lune et cité de refuge. « C'est là l'échelle offerte aux pécheurs, dit saint Bernard[4]. » Le péché nous tient éloignés du Seigneur, avait dit Isaïe[5]. Une âme en état de grâce est unie à Dieu, et Dieu s'unit à cette âme[6] Mais quand l'âme se sépare de Dieu en péchant mortellement, elle tombe dans un abîme de misères, où elle reste éloignée de Dieu, autant que Dieu lui-même est éloigné du péché. Mais où trouver un chemin, une échelle par où cette âme puisse monter pour s'unir à Dieu de nouveau ? Cette échelle est Marie ; et quand un pécheur a recours à elle, quelque misérable, quelque souillé qu'il soit par le péché, Marie ne dédaigne pas de lui tendre la main et de l'aider à sortir de l'abîme de perdition. « Quel que soit le dégoût que doive vous causer, ô Marie, la corruption d'un pécheur souillé de crimes, il n'a qu'à pousser vers vous ses soupirs, pour qu'aussitôt vous lui tendiez une main compatissante pour

[1] Totius boni plenitudinem, posuit in Maria, ut si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. *(Serm. de Aquæd).*

[2] Hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ.

[3] Quæreamus gratiam, et per Mariam quæramus.

[4] Hæc scala peccatorum.

[5] Peccata vestra diviserunt inter vos et Deum vestrum. (*Isa.* LIX., 2).

[6] Qui manet in caritate, in Deo manet, et Deus in eo. (I. *Jo*, IV, 16).

le tirer du gouffre du désespoir[1]. « Vous êtes belle comme la lune[2], » lit-on dans le Cantique des cantiques. De même que la lune est entre la terre et le soleil, dit saint Bonaventure, de même Marie se met sans cesse entre Dieu et les pécheurs pour leur obtenir la grâce divine[3] Saint Jean Damascène l'appelle cité de refuge[4]. Il y avait dans l'ancienne loi cinq villes de refuge ou d'asile. Tout criminel qui pouvait s'y rendre, se trouvait placé hors d'atteinte de la justice. Il n'y en a qu'une aujourd'hui, c'est Marie, et celui qui peut s'y réfugier y trouve un abri contre la justice divine. Dans les villes d'asile, tous les criminels n'étaient pas toujours exempts de châtiment, et pour certains crimes elles n'offraient pas de sauvegarde ; mais Marie est un lieu d'asile où tous les pécheurs sont reçus et sauvés : « Personne, dit-elle à sainte Brigitte, n'est tellement rejeté de Dieu, qu'il ne puisse, s'il m'invoque, revenir à lui, et en obtenir miséricorde[5] »

Loin de dédaigner les pécheurs, Marie se plait à les aider, ainsi qu'elle l'a dit elle-même à la vénérable sœur Marie Villani : « Après l'honneur que j'ai d'être mère de Dieu, je me glorifie d'être la patronne des pécheurs. » Marie a été choisie pour être la mère de Dieu, dit le savant Idiot qui a pris cette pensée dans saint Jean Chysostome, afin que ceux qui ne pourraient se soustraire à cause de leurs péchés à la justice divine, puissent être sauvés par sa médiation miséricordieuse et par l'effet de ses prières[6] Telle fut la charge que Dieu lui destinait en la créant et la mettant au monde. Fais paître tes chevreaux, lui dit-il[7], c'est-à-dire les pécheurs. Ces chevreaux sont

[1] Tu peccatorem quantumcumque fœtidum non horres ; si ad te suspiraverit,tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis.(*Orat.paneg.ad B.Virg*).

[2] Pulchra ut luna (*Cant.* VI, 9).

[3] Sicut luna est media, inter solem et terram, sic et Virgo regia inter nos et Deum est media, et gratiam nobis refundit. (Serm. XIV. de Nat. Domini).

[4] Ego civitas omnium ad me confugientium.

[5] Nullus est ita abjectus a Deo, qui si me invocaverit, non revertatur ad Deum, et habiturus sit misericordiam. (*Rev.* lib. I, cap. 6).

[6] Ideo mater Dei præelecta es ab æterno, ut quos justitia filii salvare non potest, tu per tuam salvares pietatem.

[7] Pasce hædos tuos (*Cant.* I, 7).

confiés aux soins de Marie, afin que ceux qui au jour du jugement auraient dû passer à la gauche, puissent par ses prières être admis à passer à la droite : « Fais paître tes chevreaux, » c'est-à-dire, comme l'explique le commentateur Guillaume de Paris, change-les en brebis, pour que, grâce à ton intercession, ceux-là même qui devraient être placés à gauche au jour du jugement, le soient à la droite[1] Il est bon de noter ici l'observation de Guillaume *(a)*. Dieu recommande à Marie ses chevreaux : *Pasce hædos tuos*. Mais ces chevreaux, qui sont-ils? Ce ne sont point, dit cet auteur, ces pécheurs endurcis qui ne sont point dévots à la sainte Vierge, qui ne lui adressent point de prières pour se convertir enfin : ce ne sont point là les chevreaux de Marie, mais ils devront rester placés à gauche[2] Sainte Brigitte entendit un jour Jésus-Christ dire à sa mère : « Vous venez en aide à ceux qui s'efforcent de s'élever vers Dieu[3] » Marie aide celui qui s'efforce de sortir de la mauvaise voie pour revenir à Dieu, ou qui du moins la prie d'obtenir pour lui la force nécessaire ; mais s'il n'a pas la volonté réelle de quitter le péché, Marie ne pourra l'assister en aucune manière. Marie ne vient donc au secours que de ces pécheurs qui lui rendent un culte particulier, et qui, s'ils ont encouru la disgrâce de Dieu, ont recours à elle pour qu'elle leur procure le pardon et qu'elle les tire du malheureux état où ils se trouvent : s'ils sont de ce nombre, ils seront accueillis ; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, Marie a été mise au monde pour attirer les pécheurs à Dieu. Le Seigneur l'a révélé de même à sainte Catherine de Sienne : « C'est ici la créature que j'ai choisie pour me servir d'amorce pour prendre les

[1] Pasce hædos tuos, quos convertis in oves et qui a sinistris in judicio erant collocandi, tua intercessione collocentur a dextris.

[2] Qui nec beatam Virginem obsequio prosequuntur, nec preces fundunt ut aliquando resipiscant, hædi non sunt Mariæ, sed ad sinistram sistendi.

[3] Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium.

a) Le texte italien ajoute ici l'épithète *anglico*, c'est-à-dire anglais. Nous ne savons quel pourrait « ce Guillaume d'Angleterre, Guillaume de Paris était natif d'Auvergne, et de là vient qu'il est également connu sous ce dernier nom. »
(Note de l'éditeur).

hommes, surtout les pécheurs[1] » Et Marie elle-même a dit à sainte Brigitte que tout comme l'aimant attire le fer, de même elle attire les cœurs endurcis pour les ramener à Dieu[2] Il faut toujours sous-entendre la condition que ces cœurs endurcis désirent sortir de l'état où ils sont. Oh ! si tous les pécheurs recouraient à Marie avec ce désir, tous se sauveraient. Quelle crainte peut avoir encore, dit l'abbé Adam, le pécheur qui se recommande à Marie, quand Marie offre de lui servir de mère et d'appui ? Est-ce que vous, ô mère de miséricorde, continue le même auteur, vous ne prieriez pas le Rédempteur pour une âme qu'il a rachetée lui-même au prix de son sang[3] ? Ah ! vous le ferez, car vous n'ignorez pas que Dieu qui a fait son propre fils médiateur entre lui et l'homme, vous a choisie pour médiatrice entre le juge et le coupable[4]

Ainsi, pécheur, vous dit saint Bernard [5],rendez grâces à celui qui vous a ménagé une telle médiatrice. Rendez grâces à votre Dieu, qui voulant user envers vous de miséricorde, ne s'est pas contenté de vous donner pour médiateur son propre fils, mais qui encore, pour vous donner plus de confiance et de courage, a placé auprès de son fils un agent de paix, Marie, que saint Augustin appelle l'unique espérance des pécheurs [6], de qui saint Bonaventure a dit : « Si vous voyez Dieu indigné contre vous à cause de vos crimes, recourez à l'espérance des pécheurs[7] » Assurément, continue le même docteur, elle ne vous repoussera point, car ses fonctions consistent à aider les misérables, et vous êtes un de ces misérables[8] C'est

[1] Hæc est a me electa, tamquam esca dulcissima ad capiendos homines, potissimum peccatores. (Ap. Blos., *Mon. spir*).

[2] Sicut magnes attrahit ferrum, sic ego attraho dura corda. (*Rev.* lib. III, cap. 32).

[3] Tu misericordiæ mater non rogabis pro redempto Redemptorem?

[4] Rogabis plane, quia qui filium tuum inter Deum et hominem posuit mediatorem, te quoque inter reum et judicem posuit mediatricem.

[5] Age gratias ei qui talem tibi mediatricem providit. (Serm. *in sign. mag.*)

[6] Spes unica peccatorum.

[7] Si propter nequitias Dominum videris indignatum, ad spem peccatorum confugias.

[8] Sibi pro miseris satisfacere ex officio commissum est.

ce que dit aussi Guillaume de Paris en s'adressant à la sainte Vierge elle-même : « Votre office ; lui dit-il, est de vous interposer entre Dieu et les hommes[1]. Ainsi, lorsque nous nous adressons à Marie, que chacun de nous lui dise avec saint Thomas de Villeneuve : Eh bien ! donc, ô notre avocate, remplissez votre fonction[2]. Oui, ô mère de Dieu, puisque vous êtes la patronne des malheureux, remplissez vos fonctions, aidez-moi, car je suis malheureux ; si vous ne m'aidez, je suis perdu. Et continuons à lui dire avec saint Augustin : Souvenez-vous, ô très-pieuse reine, qu'on n'a jamais ouï-dire depuis que vous avez paru dans le monde, personne ait été abandonné par vous, après s'être recommandé à votre intercession[3] Je ne serai pas sans doute le premier assez malheureux pour que vous m'abandonniez sans secours. (L'acte de contrition.)

[1] Officium tuum est te mediam interponere inter Deum et homines (lib. de *Rhetor.*,)

[2] Eja ergo, advocata nostra, officium tuum imple.

[3] Memorare, piissima Maria, non esse auditum a sæculo quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum.

TEXTES DE L'ÉCRITURE ET DES PÈRES

RELATIFS A DIVERS FLÉAUX

On ajoute ici quelques textes de l'Ecriture et des saints Pères, relatifs à quelques fléaux particuliers.

SUR LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Commota est, etc. (*Ps*. XVII, 8.) — *Movebitur*, etc. (*Isaï*. XIII, 13.) — *Qui respicit*, etc. (*Ps*. VIII, 32.)

Agitatione agitabitur terra, sicut ebrius. (Is. XXIV 20.) Sur ce texte, le cardinal Hugues écrit ces mots : *Evomet enim terra peccatores* ; la terre en s'agitant rejettera les pécheurs de son sein.

« Causa enim terræ motus est Dei ira ; porro causa divinæ iræ nostra sunt peccata ; noli autem supplicium timere, sed supplicii parentem, peccatum. » (*S. Joan. Chrys*. Serm. VI, tom. V.)

« Dominus terrarum orbem concutit, non ut vertat, sed ut eos qui insolenter se gerunt, ad salutem convertat. » (Id., ibid., serm. LXVI.)

« Concutitur civitas, mens vero tua non conquatitur. » (Id., cit. serm. VI.)

« Præcessit tanquam præco terræmotus, iram Dei denuntians, ut supplicium inferendum repellamus. » (Id. VI.)

« Ecce venit terræ motus, quid profuerunt opes? Periit una cum possessione possessor. Omnium commune sepulcrum facta est civitas, non artificum manibus, sed a calamitate fabricatum. » (Id. ibid.)

« Prius corda hominum, et postea elementa turbantur. » (Id. ibid.)

SUR LE FLÉAU DE LA SÉCHERESSE

« Si in præceptis meis ambulaveritis..., dabo vobis pluvias temporibus suis. Quod si non audieritis me..., dabo vobis cœlum desuper sicut ferrum, et terram æneam. Consumetur incassum labor vester, non proferet terra germen, nec arbores poma præbebunt. » (*Levit.* XXVI, 3 et seq.)

« Usquequo lugebit terra, et herba omnis regionis siccabitur, propter malitiam habitantium in ea? Consumptum est animal. » (*Jerem.*, XII, 4.)

« Sementem multam jacies in terram, et modicum congregabis. » (*Deut.* XXVIII, 38.)

« Ob hoc campi steriles, quia caritas friguit. »

« Polluisti terram in fornicationibus tuis et in malitiis tuis : quamobrem prohibitæ sunt pluviarum stillæ. » (*Jerem.* III, 3.)

« Ego trium mensium pluviam ante vendemiæ tempus a vobis prohibebo..., quoniam non estis conversi ad me. » (*Amos*, IV, 7.) S. Basilius : « Discamus quod ob aversionem nostram calamitates inflixit Deus. »

« Siccentur radices ejus, alteratur messis ejus. » (*Job.* XVIII, 16.)

Extrait de la prière de Salomon à l'époque de la dédicace du temple : « Si clausum fuerit cœlum, et non pluerit propter peccata eorum, et orantes in loco isto, pœnitentiam egerint ; exaudi eos de cœlo. » (III *Reg.*, VIII, 35.)

« Nubibus mandabo ne pluant. » (*Isa.*, V, 6.)

« Quia domus mea deserta est, propter hoc super vos prohi-

biti sunt cœli, ne darent rorem... vocavi siccitatem super terram. » (*Agg.* I, 9.)

« Perseverant flagella, quia perseverant delicta. » (*S. Augustin.*)

« Cœlum videmus solidum serenitate sua nos contristans. Terra jam exsiccata est, horrida et ob siccitatem scissa ; fontes nos deseruerunt. » (*S. Basil.*)

SUR LE FLÉAU DE LA DISETTE ET DE LA CHERTÉ DES VIVRES

« Terram fructiferam in salsuginem, a malitia inhabitantiam in ea. » (*Ps.* CVI.) Le cardinal Hugues a dit à ce propos : « Que fait le péché ? Terram fertilem in sterilitatem adducit. »

« Maledicta terra spinas et tribulos germinabit, » (*Gen.* III, 18.)

« Maledictio vocabit terram, et peccabunt habitatores ejus. » (*Isa.* XXIV, 6.)

« Revelabunt cœli iniquitatem ejus, et terra consurget adversus eum. » (*Job.* XX, 27.)

« Ego dedi frumentum et vinum, quæ fecerunt Baal, idcirco sumam frumentum et vinum meum. » (*Ose.* II, 4.) Tels se font des idoles, c'est-à-dire des matières de péchés, des dons qu'ils ont reçus de Dieu.

« Cur fulmen pateris ? Cur inopiam sentis ? quia quotidie crescit et culpa. Ad Deum convertere, relinque idolum. » *Aug.* serm. XIII.)

« Honora Dominum de tua substantia, et implebuntur horrea tua. » (*Prov.* III, 9.)

« Egestas a Domino in domo impii , habitacula autem justorum benedicentur. » (*Prov.* III, 33.)

SUR LES FLÉAUX DE LA GRÊLE, DES ANIMAUX NUISIBLES, DU TONNERRE, DE LA PESTE ET AUTRES SEMBLABLES CALAMITÉS

« Grando, fames ad vindictam creata sunt. » (*Eccli.* XXXIX, 35.)

« Et immittam in vos bestias pessimas usque ad internecionem. » (*Ezech.* III, 17.) Saint Jérôme a dit sur ce texte : « Famem, pestilentiam, et bestias pessimas propter nostra venire peccata manifestum est. »

« Nullum adeo animal exiguum est, quod non possit contra peccatum esse potentissimus hostis, » a dit l'auteur du livre intitulé *Flores exemplorum*.

« Quamdiu Adam purum servavit vultum, ei bestiæ parebant; quando autem fœdavit obedientia, odio habebant, » a dit saint Chrysostome sur le psaume III.

« Propter peccata vestra immittam in vos bestias agri, quæ consumant vos... ad paucitatem cuncta redigant, desertæque fiant viæ vestræ. » (*Levit.* XXVI, 21, 22.)

« Sementem multum jacies in terram, et modicum congregabis, quia locustæ devorabunt omnia. » (*Deut.* XXVIII, 38.)

« Illuxerunt fulgura ejus orbi terræ ; vidit, et commota est terra ; annuntiaverunt cœli justitiam ejus... confundantur omnes qui adorant sculptilia. » (*Psalm.* XCVI.)

« Cum tonitrua audierimus, sciamus Deum nos voce suæ velle admonere, ut a malo recedamus, » dit le docteur d'Avila sur le chapitre IX de l'Exode.

« Exens manum percutiam te, et populum tuumpeste. » (*Exod.* IX, 15.)

« Terra infecta est ab habitatoribus suis ; propter hoc maledictio vorabit terram, et relinquentur homines pauci. » (*Isa.* XXIV, 5 et seq.)

« Qui malignantur exterminabuntur. » (*Psal.* XXXVI, 9.)

« Armabit creaturam ad ultionem inimicorum. » (*Sap.* V, 18.)

« Mala, quæ patimur, mala nostra meruerent, » a dit saint Grégoire.

« Miraris iram Dei crescere, cum crescat quotidie quod puniatur, » a dit saint Cyprien (*Ad Dem.*).

« Qui delinquit, incidet in manus medici. (*Eccli.* XXXVIII, 15.)

« Vidi eos qui operantur iniquitatem, et seminant dolores, et metunt eos. » (*Job.* IV, 8.) Celui qui sème des péchés, recueilléra des douleurs et des châtiments.

« Quia oblita es mei, et projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum, et fornicationes tuas. » (*Ezech.* XXIII, 35.)

« Nemo se torqueat in inquirendis causis, cur siccitas, fulmina, grandines ; nostri causa hæc invehuntur, qui retinemus cor impœnitens, » a dit saint Basile (In c. IX *Isa.*).

« Peccatum fontem lacrymarum reprimemus, » a dit saint Chrysostome (*In Ps.* III).

« Quid miraris si castigamur ? miseriæ, infirmitates testimonia sunt mali. Deum ad puniendum nos trahunt invitum, » a dit Salvien. (*De Provid.*, lib. IV.)

« Elementa mundi conspirant in impios, » a dit Philon (*Vit Moys.*, lib. I).

« Ex offensione non solum iram Dei, sed totam creaturam adversus nos excitavimus, » a dit saint Anselme (*De similit.* c. X).

« Jure omnia nos feriunt, quæ vitiis nostris serviebant, » a dit saint Grégoire. (*In Evang.*)

« Omnis creatura conqueritur de ipsis qui abusi sunt ea, » a dit le cardinal Hugues.

FIN DU TOME DIXIÈME DES ŒUVRES DE SAINT ALPHONSE, OU CINQUIÈME DE LA PARTIE MORALE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE DIXIÈME VOLUME

Pages.

Préface des premiers Traducteurs I

Lettres apologétiques sur la vraie manière de prêcher avec la simplicité évangélique, et sur la grande utilité des missions. Lettre première à un religieux sur la manière de prêcher apostoliquement, avec simplicité, et en évitant le style fleuri et trop élevé . 1

Lettre deuxième à un nouvel évêque, sur les grands avantages spirituels que les peuples retirent des missions 52

Sermons pour tous les dimanches de l'année. But de l'ouvrage. . . 73

Avertissement indispensable 74

Sermon I. — Pour le premier dimanche de l'Avent, sur le jugement particulier 87

Sermon II. — Pour le deuxième dimanche de l'Avent, sur l'utilité des afflictions 95

Sermon III. — Pour le troisième dimanche de l'Avent, sur les moyens nécessaires au salut 101

Sermon IV. — Pour le quatrième dimanche de l'Avent, sur l'amour que nous porte Jésus-Christ, et sur l'obligation où nous sommes de l'aimer 114

Sermon V. — Pour le dimanche de l'octave de Noël, en quoi consiste la vraie sagesse 122

Sermon VI. — Pour le premier dimanche après l'Epiphanie, sur la malice du péché mortel 131

Sermon VII. — Pour le deuxième dimanche après l'Epiphanie, sur la confiance que nous devons avoir en la mère de Dieu, quand nous avons recours à elle. 140
Sermon VIII. — Pour le troisième dimanche après l'Epiphanie, sur les remords des damnés. 149
Sermon IX. — Pour le quatrième dimanche après l'Epiphanie, sur les dangers que court notre salut. 156
Sermon X. — Pour le cinquième dimanche après l'Epiphanie, sur les peines de l'enfer. 164
Sermon XI. — Sur le sixième dimanche après l'Epiphanie, sur la mort des justes. 173
Sermon XII. — Pour le dimanche de la Septuagésime, sur l'importance du salut éternel. 187
Sermon XIII. — Pour le dimanche de la Sexagésime, sur la vie malheureuse du pécheur, et la vie heureuse de celui qui aime Dieu. 195
Sermon XIV. — Pour le dimanche de la Quinquagésime, sur les erreurs du pécheur 205
Sermon XV. — Pour le premier dimanche de Carême, sur la mesure des péchés. 213
Sermon XVI. — Pour le deuxième dimanche de Carême, sur le paradis 222
Sermon XVII. —— Pour le troisième dimanche de Carême, sur le danger de céler ses péchés dans la confession 229
Sermon XVIII. — Pour le quatrième dimanche de Carême, sur la tendre compassion de Jésus-Christ pour les pécheurs. 237
Sermon XIX. — Pour le dimanche de la Passion, combien l'état de tiédeur est dangereux pour notre âme. 245
Sermon XX. — Pour le dimanche des Rameaux, sur l'habitude du péché. 253
Sermon XXI. — Pour le dimanche de Pâques, sur le malheur de l'état de rechute 263
Sermon XXII. — Pour le premier dimanche après Pâques, sur la fuite des occasions du péché. 271
Sermon XXIII. — Pour le deuxième dimanche après Pâques, sur le scandale. 279
Sermon XXIV. — Pour le troisième dimanche après Pâques, sur le prix du temps 290
Sermon XXV. — Pour le quatrième dimanche après Pâques, sur le devoir d'obéir au confesseur. 300
Sermon XXVI. — Pour le cinquième dimanche après Pâques, sur les conditions de la prière. 310
Sermon XXVII. — Pour le sixième dimanche après Pâques, sur le

respect humain. 319
Sermon XXVIII. — Pour le dimanche de la Pentecôte, sur la conformité à la volonté de Dieu 329
Sermon XXIX. — Pour le dimanche de la Sainte-Trinité, sur l'amour des trois personnes divines pour l'homme 339
Sermon XXX. — Pour le premier dimanche après la Pentecôte, sur la charité à pratiquer envers le prochain 349
Sermon XXXI. — Pour le deuxième dimanche après la Pentecôte : sur la sainte communion 361
Sermon XXXII. — Pour le troisième dimanche après la Pentecôte, sur la miséricorde de Dieu envers les pécheurs. 370
Sermon XXXIII. — Pour le quatrième dimanche après la Pentecôte, La mort est certaine et incertaine à la fois. 378
Sermon XXXIV. — Pour le cinquième dimanche après la Pentecôte, contre la colère. 388
Sermon XXXV. — Pour le sixième dimanche après la Pentecôte, sur la vanité du monde 400
Sermon XXXVI. — Pour le septième dimanche après la Pentecôte, sur l'éducation des enfants. 409
Sermon XXXVII. — Pour le huitième dimanche après la Pentecôte, sur le jugement particulier. 422
Sermon XXXVIII. — Pour le neuvième dimanche après la Pentecôte, sur la mort du pécheur. 432
Sermon XXXIX. — Pour le dixième dimanche après la Pentecôte, sur l'efficacité et la nécessité de la prière 442
Sermon XL. — Pour le onzième dimanche après la Pentecôte, contre l'habitude de dire des paroles déshonnêtes. 451
Sermon XLI. — Pour le douzième dimanche après la Pentecôte, contre l'abus de la miséricorde divine. 459
Sermon XLII. — Pour le treizième dimanche après la Pentecôte, sur la nécessité d'éviter les mauvaises compagnies 469
Sermon XLIII. — Pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte. Tout finit et finit promptement. 477
Sermon XLIV. — Pour le quinzième dimanche après la Pentecôte : sur ce qui arrive d'ordinaire à la mort d'un homme du monde. . 487
Sermon XLV. — Pour le seizième dimanche après la Pentecôte, contre l'impudicité 498
Sermon XLVI. — Pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte, sur l'amour qu'on doit à Dieu 510
Sermon XLVII. — Pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte, contre les mauvaises pensées 521
Sermon XLVIII. — Pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte, sur la peine du dam qu'auront à subir les damnés dans

l'enfer. 532
Sermon XLIX. — Pour le vingtième dimanche après la Pentecôte, sur la passion dominante 544
Sermon L. — Pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte, sur l'éternité de l'enfer 554
Sermon LI. — Pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte, sur les angoisses des mourants qui ont négligé l'affaire de leur salut 561
Sermon LII. — Pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte, sur l'impénitence 572
Sermon LIII. — Pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte, contre le blasphème 584
Avis de l'auteur. 595
Sermon sur la Passion de Jésus-Christ. 597
Le Jardin, premier théâtre des douleurs de Jésus-Christ. 598
Le Prétoire, deuxième théâtre 603
Le Calvaire, troisième théâtre 608
Neuf discours à prêcher dans les temps de calamité. Premier disdours : Dieu nous menace du châtiment pour que nous puissions l'éviter 621
Deuxième discours : Les pécheurs ne veulent croire aux menaces de Dieu, que lorsqu'elles sont suivies du châtiment 630
Troisième discours : Dieu fait miséricorde jusqu'à un certain point, ensuite il châtie 640
Quatrième discours : Des quatre principales portes de l'enfer . . . 650
Cinquième discours : Les pratiques extérieures de dévotion sont inutiles, si nous ne cherchons à déraciner le péché de notre âme . 662
Sixième discours : Dieu nous envoie des calamités en cette vie, non pour notre ruine, mais pour notre bien 674
Septième discours : Dieu nous punit dans cette vie pour user de miséricorde envers nous dans l'autre 679
Huitième discours : Les prières apaisent Dieu, et nous font échapper aux châtiments que nous avons mérités, pourvu que nous voulions nous amender 694
Neuvième discours : Marie médiatrice entre Dieu et les pécheurs . 699
Textes de l'Ecriture et des Pères relatifs à divers fléaux 709

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME DES OEUVRES, OU CINQUIÈME LE LA PARTIE MORALE